UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

9182 — Paris. —Typ. Alcan-Lévy, boul. de Clichy, 62.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti03pari

C. KREUTZBERGER SC.
Aug. Schleicher.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

Recueil trimestriel

DE DOCUMENTS POUR SERVIR A LA SCIENCE POSITIVE
DES LANGUES, A L'ÉPIGRAPHIE, A L'ETHNOLOGIE,
A LA MYTHOLOGIE ET A L'HISTOIRE

TOME TROISIÈME

1er Fascicule — Juillet 1869

30487

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
15, QUAI VOLTAIRE

NOTES

SUR LA

DÉCLINAISON BASQUE

Une des prétentions les plus enracinées des Basques est que leur langue n'a jamais varié, et qu'elle se présente à nous sous sa forme originale (1). Une pareille prétention est-elle admissible? Est-elle en tout cas sérieusement discutable? Le linguiste le moins expérimenté pourrait-il croire un seul moment qu'il en est ainsi? Quand nous voyons un si grand nombre de langues suivre la même marche et passer par une série plus ou moins longue d'évolutions analogues; quand l'analyse nous montre, à nu, ces divers états successifs chez les langues du groupe aryen par exemple, nous devons penser que le basque n'a pas échappé à la loi générale et que, comme les autres langages, il s'est élevé d'un état relativement simple à la merveilleuse synthèse qu'il

(1) *Badirudi ecen bertce hitz cuntça eta lengoaya comun guztiac, bata bertcearequin nahasiac direla, Baiña euscara bere lehenbicico hastean eta garbitasunean dagoela.* « Il semble « que tous les autres idiomes et langages communs ont été mê- « lés l'un avec l'autre, mais que le basque est encore dans sa « pureté (première) et dans (le même état qu'à) son premier com- « mencement ». (*Gueroco Guero*, par Axular, curé de Sare, 2e édition, Bordeaux, G. Milanges, s. d. [vers 1650], p. 20).

présente aujourd'hui. Cherchons donc, là comme ailleurs, les deux éléments qui ont déterminé cette progression : les lois phonétiques et les signes dérivatifs. Si nos recherches n'aboutissent pas, il sera toujours temps de découvrir la méthode spéciale applicable à l'étude du basque.

A peine au début de mes études, il m'a paru intéressant de jeter un coup d'œil rapide sur quelques-uns des éléments dérivatifs de cette langue. C'est en lisant la note du prince Bonaparte dans un des derniers numéros de la *Revue de linguistique* (t. II, p. 282), que l'idée de ce travail m'est venue. Je me propose donc seulement de parler ici d'une manière générale de la *déclinaison basque*. S'il est essentiel, en effet, de pénétrer le plus possible dans les détails d'un idiome, il est non moins indispensable, à mon avis, de se rappeler sans cesse que cette analyse est destinée seulement à fournir plus tard des bases à des théories générales. Je crois donc qu'il est utile de temps en temps de synthétiser, sauf à n'affirmer quoi que ce soit que sous bénéfice d'inventaire et à se tenir prêt à sacrifier son système devant des découvertes ultérieures : autrement, on courrait le risque de s'égarer sans ressource dans un inextricable réseau. On me disait dernièrement dans le pays basque : « Rien de plus « facile que de se livrer à des théories générales sur le « basque; mais, quant à en exposer clairement les règles, « c'est autre chose ». La même personne m'avait écrit, il y a plusieurs mois : « Croyez-moi ; vous vous êtes blousé dans « le verbe basque et il vous arrivera de même tant que « vous n'aborderez pas la matière avec des notions moins « superficielles..... on croit savoir le basque qu'on l'a à « peine effleuré ». Au risque de passer encore une fois aux yeux de mon honorable critique pour un *effleureur* superficiel, je veux tenter de résoudre la question, déjà trop débattue, de la nature de la déclinaison basque.

On a pu voir, par la note du prince Bonaparte, la grande importance qu'il attache à sa découverte des génitifs et datifs pluriels en *aken* et *aki*, actuellement en usage à Irun et Fontarabie. En effet, les génitifs et datifs pluriels semblaient résister à la décomposition si facilement réussie chez les autres cas. Les formes ordinaires *gizonen* (1), *gizonai* ou *gizonei* ne s'expliquaient pas comme *gizon-ak-en* « hommes-les-de », *gizon-ak-i* « hommes-les-à ». Ces dernières formes ont permis au prince Bonaparte de poser des principes généraux; aussi sa dernière note a-t-elle pour objet de montrer que les formes *gizonetan, gizonetatik,* etc., ne peuvent être invoquées comme des objections sérieuses contre ce système. Du reste, ainsi que je l'expliquerai plus loin, je n'avais point cette intention en signalant la contradiction des deux formes *gizon-ak-en* et *gizon-eta-n*.

Le prince Bonaparte est d'avis qu'il n'y a pas de déclinaison proprement dite en basque, c'est-à-dire que les divers rapports marqués en latin, en grec, en sanscrit par des cas s'expriment en basque par des postpositions, des suffixes, et nullement par des flexions. Sur ce point, il est en contradiction avec la plupart de ceux qui ont écrit sur le basque, sauf Humboldt et M. Van Eijs (et encore ces derniers semblent-ils hésiter sur la véritable nature du datif et du génitif). M. de Charencey admet des flexions casuelles très nombreuses, mais il relève soigneusement les différences que ces flexions présentent, dans leur union au mot fléchi, avec les flexions des langues indo-européennes; il signale notamment la singulière propriété que paraissent avoir ces

(1) On voit que je me décide à adopter l'orthographe moderne, bien que je pense, avec M. Van Eijs, qu'elle est « arbitraire », et qu'elle n'a « aucune base, étymologique ni euphonique ». Mais elle est employée par tous ceux qui écrivent sur le basque.

terminatives de s'unir les unes aux autres et de former ainsi des signes de rapports complexes. M. l'abbé Inchauspé semble adopter cette manière de voir. MM. Darrigol et Chaho croyaient aussi à la déclinaison; M. Darrigol conclut même, après une longue discussion où il invoque l'autorité des grammairiens Estarac, Gébelin, Beauzée, La Harpe, que le système des cas est de beaucoup préférable à celui des prépositions. M. Duvoisin est du même avis que les écrivains précédents, mais il réserve le nom de flexions aux seules terminatives qui ne peuvent se joindre à d'autres.

Je crois qu'il ne serait pas bien difficile d'accorder ces opinions contradictoires. Tous ceux qui ont discuté la question ont été, à mes yeux, trop grammairiens et pas assez philologues; ils ont eu, selon moi, le tort grave de considérer les flexions indo-européennes dans leurs formes secondaires ou dans leur forme actuelle. Que ne remontaient-ils à la source commune? La linguistique comparée a établi clairement l'histoire de la déclinaison aryenne; les éléments casuels ne sont en dernière analyse que des *postpositions :* « à la seconde couche du terrain aryaque, les pronoms et « dérivés pronominaux (adverbes de lieu, etc.), signes de « cas, étaient, eux aussi, des êtres tout à fait distincts, avant « de devenir de purs appendices, signes banals et progres- « sivement effaçables et effacés de huit espèces de rapports » (Chavée).

Je viens de rappeler que dans les langues aryennes huit rapports principaux sont marqués par des postpositions simples ou multiples. On sait que ces langues emploient en outre un grand nombre de prépositions souvent composées (*par dessus, par devers, jusqu'à, towards, within,* etc.); on sait aussi que dans leur période la plus moderne ces langues ont perdu les désinences correspondant aux flexions, c'est-à-dire aux postpositions, de leurs mères : elles ne

marquent plus les divers rapports indistinctement que par des prépositions.

Examinons maintenant les particules, désinences, flexions ou postpositions qui jouent un rôle analogue en basque; cherchons en quoi elles diffèrent de leurs correspondantes indo-européennes. Enfin, rapprochons la déclinaison basque de celles de plusieurs langues agglutinantes, notamment des langues originales du sud de l'Inde.

On sait que les flexions indo-européennes, malgré leur diversité apparente, peuvent être ramenées à une forme unique et qu'en réalité les trois ou cinq déclinaisons des langues classiques se réduisent à une seule. Les flexions du pluriel ne diffèrent de celles du singulier que par l'addition d'un *s*, reste du pronom SA, signe général de pluralité ; et dans ce cas le thème est invariable, la flexion seule prend le *s*. Enfin, ces flexions sont généralement des pronoms démonstratifs. Je n'apprendrai rien non plus à personne en ajoutant que les langues du groupe aryen qui ont un article le déclinent séparément, parallèlement avec le nom déterminé : cet article n'était originairement qu'un pronom démonstratif.

En basque, les signes des rapports ont également des formes en apparence diverses, mais il est bien plus facile de reconnaître l'unité de suffixe. Par exemple, on dira : 1° *Josegan* « dans Joseph » ; 2° *Orhin* « à Orhi » ; 3° *menditan* « en montagne » ; 4° *mendian* « dans la montagne » ; 5° *mendietan* « dans les montagnes » ; ces cinq formes ont toutes le *n*, caractéristique du locatif ; mais quatre d'entre elles y ont adjoint des préfixes spéciaux.

Considérons d'abord la déclinaison au singulier.

Le basque a un article qui n'était originairement qu'un pronom démonstratif (Cf. biscayen *gizona* « l'homme », *gizon a* « cet homme »), et qui est toujours postposé. Ceci

n'a rien d'anormal ; les Roumains, quoique étant incontestablement indo-européens, disent *omu-l* « l'homme ». Donc, dans l'addition des signes déclinatifs, il se présentera deux cas, celui où le nom est indéterminé, indéfini, et celui où le nom est accompagné de l'article.

Dans le premier cas, les désinences s'ajouteront simplement au thème ; par exemple *mendi* « montagne » fera *mendi-(r)-en* « de la montagne », *mendi-(r)-i* « à la « montagne », *mendi-z* « par montagne », etc. Cependant un certain nombre de suffixes font ici exception ; en s'adjoignant à un nom indéfini ils intercalent la syllabe *ta* (ou *eta*, avec *e* euphonique) : on dira par exemple *mendi-ta-ko*, « de montagne », *mendi-ta-ra* « vers montagne », etc. ; il convient de remarquer que ces suffixes répondent aux questions de Lhomond : *ubi ? quò? undè ? quà?* Aussi le prince Bonaparte les appelle-t-il locaux. Les noms propres et les pronoms personnels ne prennent naturellement pas l'article ; ils rentrent donc dans la catégorie qui nous occupe, et en effet, ils reçoivent directement les suffixes, même ceux dont nous venons de parler ; ainsi on dira *Sara-ko* « de Sare » et non *Sara-ta-ko, Orhi-n* « à Orhi » et non *Orhi-ta-n*. Les pronoms présentent bien quelques irrégularités, mais elles semblent peu importantes pour la question qui nous occupe. Je ne parlerai pas non plus de l'exception que paraissent faire les noms propres lorsqu'ils remplacent certaines désinences par des périphrases, par exemple lorsqu'on dit : *Mariaren baithan* « dans Marie », *Yainkoaren gana* « vers Dieu », avec *Mariaren, Yainkoaren* au génitif.

Si au contraire, le nom est accompagné de l'article, ce dernier, étant postposé, reçoit seul les terminaisons ; par exemple *mendi-a-(r)-en* « montagne-la-de », *mendi-a (r)-i* « montagne-la-à », *mendi-a-z* « montagne-la- « par », etc. Il se présente ici une nouvelle anomalie : avec

les suffixes *ko, at, tik*, etc., que le prince Bonaparte appelle locaux et dont j'ai déjà parlé tout à l'heure, l'article disparaît et le suffixe s'ajoute purement et simplement au thème : *mendi-ko* « montagne-de » se traduit par « de la monta-« gne », *mendi-ra* « montagne-vers » par « vers la montagne », etc. On dit cependant *mendi-a-n* « montagne-la-« dans » (1).

Passons à la déclinaison plurielle. Le basque n'a pas de pluriel indéfini ; il ne dit pas « hommes », mais « les hom-« mes ». Il est donc naturel que l'article qui est postposé reçoive seul la marque du pluriel ; c'est ce qui arrive : on dit *mendi-a-k* « les montagnes », *gizon-a-k* « les hommes ». Ceux qui ont lu attentivement les remarques qui précèdent n'hésiteront pas à avancer que les désinences casuelles devraient logiquement s'ajouter à cette dernière forme. Cela paraît, en effet, avoir eu lieu pour beaucoup de suffixes ; on peut citer *gizon-ak-gabe* « hommes-les-sans », *gizon-ak-gatik* « hommes-les-pour », *gizon-ak-kin* « hommes-les-avec » (guipuzcoan), *gizon-akaz* pour *gizon-ak-gaz* « hommes-les-avec » (biscayen). C'est ici que se placent les expressions d'Irun et de Fontarabie *gizon-ak-en* « hommes-les-de », *gizon-ak-i* « hommes-« les-à ». Il faut remarquer de nouvelles singularités : certains suffixes qui, au singulier et à l'indéfini, ne s'ajoutent au nom que par l'intermédiaire d'un autre suffixe, s'y ajoutent directement si le nom est pluriel ; ainsi on dit en guipuzcoan *gizon-a-(r)-e-kin (gizonaren*, génitif + *kin)* « avec l'homme » et *gizon-ak-kin* « avec les hommes ». Dans un autre dialecte, l'inverse a lieu avec le signe de

(1) Les Souletins, qui ont changé *ra* « vers » en *la*, disent également *mendi-a-la* « montagne-la-vers », au lieu de *mendi-ra* « montagne vers ».

l'instrumental : *gizon-a-z* « homme-le-par » et *gizon-en-zaz* « par les hommes » *(gizonen* gén. plur. et *zaz* variation de *z)*; en labourdin, au pluriel, ce *z* devient *etaz* et l'on dit *gizon-eta-z* « par les hommes ». Mais alors, l'article ainsi que la marque du pluriel *k* disparaissent et une syllabe particulière *eta* est intercalée; c'est ce qui arrive partout et toujours avec les suffixes locaux : *gizon-eta-ko* « des hommes », *mendi-eta-(r)ik* « des montagnes », *oihan-eta-ra* « vers les bois », etc. Le prince Bonaparte explique cette anomalie en regardant *eta* comme un signe de pluralité dont les suffixes locaux seuls détermineraient l'emploi; cela n'est pas impossible, mais en tout cas semble bien étrange. J'avais supposé que le *t* de *eta* pouvait n'être qu'une permutation de *k* et que *gizonetan* (locatif), n'était ainsi qu'un dérivé de *gizon-ak-(a)-n;* mais comme cette forme *gizonakan* n'a pas été conservée par ceux qui disent au génitif *gizonaken* et au datif *gizonaki,* cela m'inspirait des doutes sur la primitivité de ces deux dernières formes. Tel est le sens de la phrase relevée dans mon dernier article par le prince Bonaparte.

On pourrait appliquer au basque la division en cas directs et indirects. Seulement, en basque, le nominatif et l'accusatif ne sont pas de véritables cas, car ils sont identiques et se composent du thème pur. Toutefois, quand le nominatif est sujet d'un verbe actif, il prend un *k* final encore inexpliqué et qui peut-être ne diffère pas du signe de pluralisation; le nominatif pluriel étant déjà en *k,* l'*a* de *ak* « les » s'affaiblit alors en *e;* ainsi on dira : *gizonak ethorri dire* « les hom- « sont venus », *gizonek yan dute ogia* « les hommes l'ont « mangé le pain ». Quant aux cas indirects, j'ai indiqué ci-dessus les principaux, mais il en existe un grand nombre d'autres. Les plus remarquables sont ceux formés par la juxtaposition de plusieurs suffixes, ex. : *zilhar-(e)z-ko*

« argent-par-de » (d'argent), *mendi-ra-ño* « montagne-« (la)-à-jusque » (jusqu'à la montagne), *tzaude ichil-ik-(a)n* « restez silence-quelque *(some)*-dans » (tenez-vous tranquille), *oihan-eta-ra-ko saku-a* « bois-les-vers-« pour sac-le » (le sac pour aller dans les bois), etc. (1).

Arrivés à ce point de notre étude, nous pouvons signaler les différences suivantes entre les flexions basques et les flexions indo-européennes. Les premières se distinguent beaucoup plus facilement du radical qui est en même temps le nominatif et l'accusatif; elles semblent liées moins intimement au nom modifié. De plus, comme c'est le radical qui reçoit seul la marque du pluriel, on constate immédiatement leur identité au singulier et au pluriel, tandis qu'il serait difficile, sans de longues explications, de faire admettre à une personne étrangère à la science du langage que *dominos* ne différait primitivement de *dominum* que par l'addition d'un *s* final. Quelques-uns des suffixes basques ont un sens propre; ainsi *gabe*, qui sert pour exprimer l'idée marquée en français par la préposition *sans*, signifie « manque, privation ». Ces suffixes semblent donc être des noms; les flexions indo-européennes sont presque exclusivement pronominales. Enfin les terminatives basques peuvent s'ajouter aux formes verbales; ex. : *nintzan-(e)ko* « j'étais-pour » (pour quand j'étais), *zen-(e)z* « il était-par » (s'il était), etc.

Nous allons examiner maintenant si le procédé du basque ressemble davantage à celui des langues non indo-européennes, ou s'il en diffère plus gravement.

Le chinois forme ses cas au moyen de particules, c'est-

(1) Il est difficile de trouver, en français, une préposition qui corresponde exactement à chacun des suffixes basques. Plusieurs de ceux-ci, notamment *ko*, doivent être rendus en français de plusieurs manières très différentes.

à-dire de racines indépendantes ayant un sens propre. Ils peuvent être aussi indiqués par la position du mot dans la phrase ; les dravidiens semblent faire de même : au lieu du génitif, ils emploient souvent le nominatif qu'ils placent alors avant le sujet : *tagappan'vîḍu* « maison du père ». Il est cependant préférable peut-être de dire que dans cet exemple le mot père est pris adjectivement.

Le hongrois, le finnois, le turc ont des désinences soudées plus intimement au mot, mais non encore fondues avec lui. Le signe de pluralité se joint, non à la désinence, mais au radical qui est, comme en basque, le nominatif; ex. : hongrois, *hâz-nak* « à la maison », *hâz-ak-nak* « aux mai-« sons ». Ces langues peuvent unir au nom des pronoms personnels et former, par exemple, hongrois, *atya-m* « mon « père », *atya-d* « ton père »; turc, *aghlu-müz* « notre « fils », *kitâb-léri* « leur livre », etc. : le basque ne peut faire de même.

Dans les langues dravidiennes, les rapports s'expriment par des suffixes dont beaucoup ont conservé une existence indépendante, par exemple ceux qui servent à former le locatif ; ainsi en tamoul on dira *kôyil-iḍæ* « au milieu du « palais », et le même mot *iḍæ* pourra être employé isolément pour signifier « milieu ». On emploie de même *kaḍæ* « fin, extrémité », *mêl* « partie supérieure », *agam* « sur-« face », *mun'* « devant », *uḷ* « intérieur », etc.; le signe du génitif est *adu* « cela », et dans la langue vulgaire *uḍæ-y-a* forme adjective de *uḍæ* « possession ». D'autres suffixes n'ont plus de sens propre, mais la comparaison des idiomes congénères, ou des diverses variations régionales du même idiome, a permis de rétablir la forme ancienne : ainsi *ôḍu*, suffixe de conjonction, « avec », paraît allié à *toḍu* « tou-« cher », *tuḍar* ou *toḍar* « suivre, accompagner », *tôja-*

mœ (ou *tôṛa-mœ*) « amitié, camaraderie » (1). Cf. télinga *tô, tôḍa* pour tam. *ôḍu* et malayala *ôṭa*. De même, *âl* « par » semble n'être que *kâl* « canal » ; cf. *séy-d-âl* et *séy-da-(k)kâl* « si on a fait », litt. « étant fait-par » (2). D'autres désinences restent inexpliquées. Ces terminaisons s'ajoutent au radical, c'est-à-dire au nominatif : à cet égard, un grand nombre de mots semblent faire exception ; par exemple *vîḍu* « maison » et *kayam* « étang » prendront leur forme adjective pour recevoir les suffixes et donneront entre autres *vîṭṭu-(k)ku* « à la maison », *kaya-(t)tu-(k)ku* « à l'étang » ; *vangam* « courbure » fera *vanga-(t)t-ôḍu* « avec courbure » ; on lit pourtant dans le vieux poème *Sindâmaṇi*, ch. v, st. 76, *kaya-(k)ku*, et ch. III, st. 1, *vangam-ôḍu*. Le signe de pluralité est intercalé entre le radical et le suffixe : tam. *manœ-(y)âl* « par la maison », *manœ-gaḷ-âl* « par les maisons » ; tél. *katti-ki* « au couteau », *kattu-la-ku* « aux couteaux » (3).

(1) Le tamoul vulgaire remplace ce suffixe par *kûda* « s'unir, se réunir ». Ce mot n'est peut-être pas sans relations d'origine avec *ôdu* (Voyez *Revue de linguistique*, t. II, p. 238). « En « turc, *göz* signifie œil et *gör* voir ; *ish* acte et *ir* faire ; *ich* « intérieur et *gir* entrer » (Ewald, Goettingische gelehrte Anzeigen, 1855, p. 298).

(2) On objectera que, dans *séydakkâl*, *kâl* est pour *kâlam* « temps », et que par suite ce mot veut dire « quand on a fait » et non « si on a fait ». Cependant, dans la langue vulgaire où les formes en *âl* et *êl* sont inconnues, on emploie constamment à leur place celles en *kâl* qui répondent toujours à notre *si* conditionnel.

(3) Le signe de la pluralité n'est pas toujours employé ; on peut dire en tamoul *nâlu mâdu mêygin'd'ana* « quatre *vache* « paissent » (pour *mâdu-gal*, vaches), etc. La langue parlée, qui n'a pas de formes verbales pour le pluriel neutre, peut même dire *nâlu mâdu mêygir'adu* « quatre vache paît ». La première phrase est, grammaticalement, tout juste le contraire de τὰ ζῶα τρέχει.

Deux suffixes peuvent se superposer, ex. : tamoul vulgaire *vîṭṭu-(k)k(u)-uḷ* « maison-à-dans », dans la maison.

Les langues dravidiennes partagent avec le basque la faculté de décliner les formes verbales; de *pukkên* « je suis « entré» on fera *pukkên-(uk)ku* «à moi qui suis entré» (*Râmâyaṇa* de *Kamban'*, I, VI, 30); de *séyvên* « je ferai », *séy-v-ên-âl* « faire-(futur)-moi-par, si je fais », plus ordinairement *séyvên-êl*, par affaiblissement de *â* en *ê*. Rappelons ici que les tamouls peuvent aussi conjuguer les noms (1) en leur adjoignant les abréviations verbales des pronoms personnels; *vinæ-(y)ên* « je suis malheureux » (*Sindâmaṇi*, VII, 106), *koḍi-(y) æ* « tu es cruel » (*Râmâyaṇa*, I, XI, 77), etc.; je trouve un exemple remarquable dans un vers du *Sindâmaṇi*, que je traduirai littéralement en entier :

Kuṅgumakkujaṅgan'mâlæmalluppûttagan'd'amârbîr,
c'est-à-dire :

Kuṅguma -	*kujaṅgal* -	*mâlæ* -	*mal* -	*pûttu-agan'd'a-*		
Safran	guirlande	collier	force	ay[t] fleuri	élargie	
mârbu -	*îr*.					
poitrine	vous.					

« O vous dont la vaste poitrine robuste porte des guirlan- « des de fleurs de safran » ou « porte une guirlande de « fleurs et est frottée de safran ». Ces nouveaux composés peuvent encore recevoir les suffixes de déclinaison : *manattinên-(uk)ku* « à moi qui ai l'esprit » (*Râmâyaṇa*, VI, XXXII, 111). Des composés de même espèce existent en télinga; de *sêvakuḍu* « serviteur » et de *kavi* « poète », on forme *sêvakuḍu-nu* « je suis serviteur », *kavi-ni* « je

(1) Les Basques font, de *haur* « enfant » *haur-tze* « devenir enfant », de *etche-ra* « à la maison », *etchera-tze* « aller à la maison », etc.

suis poète », *sêvakuḍu-vu* « tu es serviteur », *kavi-vi* « tu es poète », etc. (1). Les langues dravidiennes ont un accusatif, mais il est souvent remplacé par le radical simple, c'est-à-dire par le nominatif (2). Dans ces langues, les désinences dont on a retrouvé la forme originale sont des noms ou des verbes ; les dialectes vulgaires ont perdu beaucoup de ces désinences et les ont remplacées par des noms ou des verbes encore en usage avec leur signification indépendante ; ex. tam. *kûḍa* « se réunir » pour *ôḍu* « avec », *koṇḍu* « ayant pris » pour *âl* « par ». Les langues dravidiennes ne semblent pas partager la propriété des langues finnoise, turque, etc., de joindre les pronoms au nom pour marquer la possession, cependant elles ont une classe de noms très remarquables qui renferment tous le pronom réfléchi *tâm*, ex.: *tandœ* « père », *tammœ* « mère » *tamayan'* « frère aîné », *tambi* « frère cadet », *tangœ* « sœur », etc. M. Caldwell pense qu'à l'origine ces mots signifiaient « sa protection, sa maternité, son directeur », etc. Ordinairement on dit *en tandœ* « mon père », *nun tangœ* « ta sœur », on trouve pourtant dans les vieux poètes *endœ* et *nungœ* où *en* « de moi » et *nun* « de toi » sont substitués au *tam, tan* « de soi » du thème : peut-être

(1) On aura remarqué dans ces derniers exemples l'harmonisation des voyelles; c'est une particularité du télinga qui dit de même *katti-ki* « au couteau » pour *katti-ku;* et *kattu-la-ku* « aux couteaux » pour *katti-la-ku*.

(2) Il en est de même pour le génitif : on dit aussi bien *tagappan' vîḍu* « maison du père » litt. « père-maison », que *tagappan aḍu vîḍu; tagappan'-viḍu* est identique à *périya-viḍu* « grande maison ». En tamoul, d'ailleurs, tout substantif peut devenir adjectif si l'on le place devant un autre substantif. L'adjectif et le génitif jouent dans les langues dravidiennes le même rôle. Le basque diffère ici; il dira *aita(r)en etchea* « la maison du père » et *etche handia* « la grande maison » en intervertissant l'ordre relatif du déterminant et du déterminé.

y a-t-il là une analogie lointaine avec le procédé du turc et du hongrois.

J'ai en ce moment entre les mains, grâce à l'obligeance de M. de Charencey, un volume très intéressant sur l'algonquin et l'iroquois. Ce volume, intitulé : « *Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, par N. O., ancien missionnaire, Montréal, 1866, in-8, 160 p.», ne me semble pas fait du reste avec toute la clarté désirable. Quoi qu'il en soit, on y voit que l'algonquin et l'iroquois ont une déclinaison très peu développée, postpositive; qu'ils ont en outre un certain nombre de suffixes analogues aux flexions casuelles et qui s'ajoutent aux noms et aux verbes pour exprimer l'augmentation, la diminution, la mauvaise qualité, etc. : il en est de même en basque, *gizon-t'o* « petit homme », *jin-t'o niz* « je suis arrivé » (nuance mignarde), *jin-che zira* « vous êtes arrivé » (nuance d'augmentation), (d'Abbadie et Chaho, *Études euscariennes*, prolégomènes). Les langues américaines peuvent joindre les pronoms personnels aux noms et dire, par exemple, *nindawema* « ma sœur », *kitawema* « ta sœur » (algonquin); *akasita* « mon pied », *onkiasita* « le pied de nous deux » (iroquois), etc.; mais il n'y a pas ressemblance complète avec le prodédé turc ou hongrois, parce que le pronom est préposé et très peu altéré. Il y a plus d'analogie avec les composés dravidiens du pronom réfléchi : on sait que plusieurs idiomes de l'Amérique du Nord, et l'iroquois est de ce nombre, ne peuvent exprimer la parenté sans l'assistance des pronoms personnels; elles ne disent pas « père », mais « mon père, ton père, etc. »; ainsi en iroquois on dira *rakeniha*, *hianiha*, *roniha*, etc., et *niha* ne pourra être employé seul.

Je conclus des observations qui précèdent que le basque se rapproche beaucoup plus des langues non indo-européen-

nes que de celles-ci. Chez ces dernières, la déclinaison semble n'être qu'un reste d'une période où l'agglutination et la suffixation postpositive étaient générales: les langues modernes ont supprimé cette anomalie en remplaçant tout à fait les désinences casuelles par des prépositions. Les langues aryennes d'ailleurs se distinguent par l'usage constant de suffixes aux cas directs et par la pluralisation des suffixes. Aussi résulte-t-il de l'examen rapide qui vient d'être fait que les langues aryennes diffèrent autant des autres idiomes cités que du basque; que ceux-ci ont un grand nombre de traits communs; enfin qu'il n'est guère utile de discuter longuement la question de savoir s'il convient de regarder les terminaisons du basque comme des flexions, s'il faut y voir des suffixes indépendants, s'il est préférable d'appeler flexions les désinences inexpliquées ou toujours isolées, et suffixes celles qui ne peuvent s'adjoindre à d'autres ou dont le sens propre est connu. Je crois que le nom de suffixe convient mieux que l'autre aux terminaisons basques, parce qu'elles sont moins intimement rattachées au radical que leurs analogues indo-européennes auxquelles elles ressemblent d'ailleurs tout à fait par leur rôle actuel et leur indépendance primitive. Je serais du même avis relativement à toutes les langues que M. Max Mueller appelle touraniennes. Si donc, dans une théorie générale, on admettait que ces langues ont des flexions casuelles, il faudrait étendre la même conclusion au basque. Mais alors, je protesterais le plus vivement possible contre la manie des grammairiens d'inventer de très beaux noms de cas en *if*, plus ou moins intelligibles et plus ou moins exacts, tout en ne semblant pas connaître les noms universellement adoptés par les philologues d'instrumental et de locatif.

C'est à dessein que j'ai négligé les questions d'euphonie. Le basque offrirait à cet égard l'occasion de précieuses

remarques. Mais des réflexions de cette nature trouveront mieux leur place dans un travail spécial sur la phonétique euscarienne. J'ai dû réserver aussi bien d'autres questions; qu'on me permette d'en indiquer une. J'ai signalé les singularités que présentent dans leur union au mot modifié les suffixes que le prince Bonaparte appelle *locaux*. Sous leur forme la plus simple, ils ne se bornent pas à indiquer un rapport, ils servent en même temps à définir le mot : *mendira* signifie, non pas « vers montagne » (cela se rend par *menditara),* mais « vers la montagne » ; de même *mendietara* veut dire « vers les montagnes » quoique l'article *ak* « les » n'existe plus. Même si l'on admet que, dans ce dernier mot, *eta* est un signe de pluralité (*mendi-eta*, montagne et (montagne) (1), le formatif est indéfini avec une signification définie. Pourrait-on voir là une trace, un reste des procédés usités avant que le pronom démonstratif fût devenu l'article, dont les Basques auraient eu besoin seulement lorsqu'ils se sont trouvés en présence des langues romanes qui venaient de s'en créer un aux dépens d'un pronom latin? Cette hypothèse est moins difficile à admettre qu'il ne semble, si l'on remarque que le basque a profondément souffert du contact avec les langues romanes. Ainsi le labourdin dira *eman du emaztekiari sagarra* « il l'a donnée à la femme la pomme » (*du* au lieu de *dio* « il la *lui* a donnée ») et *nahi zaitut eman merezia duzun fama* « je veux vous donner la louange que vous méritez « (*zaitut*

(1) Le prince Bonaparte retrouve ce signe de pluralisation dans les noms propres de lieux tels que *Ezpeleta*, *Olheta*, etc. Ezpeleta (Espelette), de *ezpela* « buis » et *eta* serait « l'endroit où il y a beaucoup de buis » ; Olhetha (Olette), de *olha* « forge » et *eta*, « l'endroit où il y a beaucoup de forges », etc. Ces mots seraient donc analogues aux noms de lieux français *les Echelles*, *les Pierres*, *les Essarts*, *les Fontaines,* etc.

« je donne vous » au lieu de *dautzut* « je le donne *à* vous ») (1). Je pourrais citer bien d'autres exemples de cette influence, notamment l'emprunt du *j* français par les Souletins et de la *jota* par les Guipuzcoans. On sait que le vocabulaire basque a été envahi par un nombre relativement énorme de mots aryens. On doit donc poser en principe que personne ne sera en état de faire l'analyse complète du basque qu'après avoir appris l'histoire détaillée des langues romanes, et principalement du français et de l'espagnol ainsi que des patois parlés dans les régions voisines du pays basque.

Cette courte étude, forcément très incomplète, suffira cependant, je l'espère du moins, pour mettre en relief la nature agglutinante du basque. Cette conclution serait-elle confirmée par l'examen des éléments dérivatifs de la conjugaison ? Malheureusement, il est encore très difficile d'entreprendre une pareille analyse ; il ne sera possible de l'essayer que lorsqu'on pourra comparer les diverses variations dialectiques de la même forme. Le prince Bonaparte est mieux que personne, par ses nombreux voyages dans le pays basque, en état de publier les tableaux comparatifs impatiemment espérés ; souhaitons donc qu'il ne tarde pas à nous les livrer et qu'il nous fasse connaître en même temps le résultat de ses longs travaux sur le basque au point de vue de la linguistique générale.

Beaucoup de personnes penchent à croire que le basque réclame une place à part dans la série des langues et que celles-ci doivent être divisées en deux groupes comprenant,

(1) J'ai entendu des phrases analogues dans diverses localités du Labourd. Mais cette faute se fait surtout très communément à Saint-Jean de Luz, où l'on dit habituellement par exemple, *eman nau dirua* « il a donné moi l'argent » au lieu de *eman daut dirua* « il l'a donné à moi l'argent ».

le premier le basque seul, le second toutes les autres langues connues. Je crois qu'il est encore trop tôt pour avancer une hypothèse aussi hardie et que rien ne saurait justifier, puisque l'étude scientifique du basque est à peine commencée. Pourtant, depuis quelques années, on s'en occupe avec ardeur de plusieurs côtés ; bientôt sans doute la lumière sera faite sur l'idiome dont on a pu dire, non sans raison, qu'il rendait fous ceux qui voulaient l'approfondir. Quant à moi je crois avoir déjà des motifs sérieux de penser que le basque ne diffère pas des autres langues. L'esprit humain a-t-il pu, dans la longue suite des âges, passer par des périodes telles qu'il ait donné des produits essentiellement différents ? A-t-il pu, entre autres, créer une langue sans verbes ou plutôt avec un verbe unique et sans radical ? Jusqu'à présent, toutes les langues qui ont pu être analysées se sont montrées semblables les unes aux autres, sinon quant aux procédés, du moins quant à la manière d'être : le temps nous apprendra si le basque fait exception à cette merveilleuse unité, d'autant mieux admissible qu'on ne la regarde plus comme l'œuvre immuable d'une puissance supérieure, mais qu'elle nous apparaît comme un fait résultant naturellement de l'identité des produits que donnent, dans les mêmes circonstances, les facultés qui constituent la raison d'être de notre espèce. Nées avac elles, par elles et pour elles, les langues doivent être, comme elles, susceptibles de progresser sans cesse et de guider l'humanité dans sa marche toujours plus rapide, à laquelle, heureusement, nous ne voyons pas de terme.

Julien Vinson.

Bayonne, le 24 février 1869.

SUR LES

RACINES INDIENNES

MONSIEUR,

Je tiens avec vous pour démontrer que l'analyse des racines des grammairiens indous manque de rigueur et d'exactitude..... Permettez-moi, monsieur, de vous soumettre en quelques mots une objection que je désire vivement vous voir lever, car elle est sérieuse et arrête ici même beaucoup de bons esprits. Nous prendrons, si vous le voulez bien, la racine indienne *pat* pour thème de discussion. Pour vous, monsieur, le sens de « tomber » que possède cette racine est localisée dans un verbe simple *pa*, lequel donne, au moyen d'un suffixe primaire *ta*, le thème *pata* qui est tout à la fois verbal et nominal puisqu'il entre dans les mots *patati* et *patis*. Mais ce même verbe simple *pa*, dans lequel vous avez localisé le sens de « tomber » apparaît dans les racines *paḳṣ*, *pać*, *paṭ*, *pan*, *pad*, *pal* et *paç*, qui signifient prendre, cuire, revêtir, louer, être ferme, protéger, lier. Or, à moins d'admettre que ces diverses significations dérivent les unes des autres, ce qui serait ouvertement chimérique, il faut reconnaître que le sens de

« tomber » n'est pas plus localisé dans le *pa* de *pat* que celui de « lier » ne l'est dans le *pa* de *paç*. Il est non moins évident que l'idée de tomber n'est pas présentée par *ta*. Reste donc que cette idée est exprimée par la réunion de *ta* à *pa*, ou plutôt par *pa* individualisé en *pat*.

J'en dirai tout autant du verbe simple *ta* dans lequel vous localisez le sens d' « étendre » que possède la racine indienne *tan*. Ce même verbe apparaît dans les racines *taḳs, taṇg, taṭ, taḍ, tap, tam, tal, tas*. Je sais bien que *ta* se montre dépouillé de l'*n* organique dans le participe *tata*, ainsi que dans le substantif identique qui signifie « l'air, le vent », mais ce même *n* existe dans toutes les autres formes verbales et nominales, dans τείνω, tendo, tenuis, tanu, tanti, tantra, aussi n'hésité-je pas à penser que *tata* est pour *tanta*, de même que le parfait *tatâna* est pour *tantana*. On pourrait répondre que la racine indienne *tan* dans laquelle je localise le sens d'étendre est elle-même identique à une seconde racine *tan* qui signifie « rendre un son ». Cette homophonie est un fait indéniable, mais les faits du même genre sont relativement très rares dans la théorie indienne, tandis qu'ils sont la règle dans la théorie de la Revue. D'ailleurs, au cas présent, l'homophonie n'est point primitive, en effet tan, résonner, procède de svan.

Je reconnais que dans certains cas la théorie de la Revue est justifiée : ainsi le rapprochement de *vaćas, vâmi, vâta* démontre clairement qu'il existe un verbe simple *vâ;* mais je vous prie, monsieur, de vouloir bien remarquer que ce verbe simple n'a pas une existence purement hypothétique, qu'il est usité et que les grammairiens indous sont ici d'accord avec vous. Voilà, monsieur, quelle est mon objection. Vous rendriez, je crois, en la réduisant à néant, un signalé service à la théorie que vous défendez. Je vous prie de ne voir dans cette communication que la preuve du très vif

désir que j'éprouve de pouvoir me dire converti et convaincu. Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. Adam.

Nancy, 29 mars 1869.

RÉPONSE

A LA COMMUNICATION PRÉCÉDENTE

Ainsi que le reconnaît notre correspondant, la question dont il s'agit ici est réellement capitale. C'est avec une double satisfaction que j'ai publié les quelques lignes qui précèdent ; je ne pouvais en premier lieu que me réjouir de voir mis spécialement à l'ordre du jour ce très grave sujet, puis j'avais également à me féliciter de ne voir entre l'opinion de notre correspondant et celle même de la rédaction ordinaire de la Revue qu'une bien faible barrière. J'examinerai l'une après l'autre les observations de M. Adam : à mon sens, je le répète, elles ne sont séparées de la théorie défendue en ce recueil que par quelques légers malentendus.

Le sens de « tomber » que possède la racine hindoue *pat* est localisé dans un verbe simple *pa,* lequel au moyen d'un suffixe *ta* donne le thème *pata-;* celui-ci est indifféremment nominal ou verbal, c'est-à-dire est le préparat indifférent d'un vocable conjugué ou décliné : *patati* il tombe, *patita-* tombé, pour *patata- grâce à une atté-

nuation vocalique fort ordinaire. « Mais ce même verbe « simple *pa* dans lequel vous avez localisé le sens de tom- « ber apparaît dans les racines *pakṣ, pać, paṭ, pan, pad,* « *pal, paç* qui signifient prendre, cuire, revêtir, louer, être « ferme, protéger, lier ».

J'arrête ici M. Adam et proteste vivement contre la confusion qu'il m'attribue. Non, mille fois non, le zend *paćayen* qu'ils cuisent ! le sk. *paća-*, m., cuisson, le gr. πεπτό-ς cuit, n'ont dans ma pensée rien à faire avec le sk. *paçati* il lie, le gotique *fahan* prendre, le holland. *vangen* prendre, saisir, le lat. *pacisci* faire un traité.

Les combinaisons phoniques ne présentaient pas à nos pères linguistiques une variété assez considérable pour qu'ils n'aient point dû recourir maintes fois au même élément auditif en l'appliquant à des notions totalement opposées. Du lat. *mens, me,* du gr. μέμαμεν nous considérons, μέ moi, du holland. *meenen* penser, *mijn* mon, *mijne* ma, du lithuan. *miniù* je pense, *nùms* à nous, de l'escl. liturg. *pamętĭ* commémoration, *mę* moi, du zend *manah-,* n., esprit, *mana* de moi, du sk. *manas-,* n., intelligence, *mayâ* par moi, se dégagent non pas un, mais deux éléments simples MA : le premier verbal, au sens de mesurer d'où penser, le second pronominal et comportant la notion de la première personne. Nous avons de même un STA poser, être placé, et un STA crier, retentir : au premier appartiennent le zend *histenti* ils se tiennent, le sk. *sthâsyâmi* je me tiendrai, au second le sk. *stanâmi* je gémis, le gr. στένω, même sens. De même nous avons un STṚ briller (sk. *târâ,* f., étoile, zend *çtârem*, accus. masc., étoile), et un STṚ resserrer : sk. *sthira-* ferme, danse, gr. στερεός danse, dur. Il est inutile, sans doute, de fournir une suite d'autres exemples.

M. Chavée a tenté une classification des éléments ver-

baux. A ses yeux ces éléments se sont tous rangés sous trois classes : la première comprend les verbes onomatopéiques, c'est-à-dire les monosyllabes verbaux remettant en sensation l'action bruyante qu'ils rappellent à l'esprit, par exemple MU mugitus, U aura, PU pavîre. Dans cette classe il a reconnu trois sections ; mais nous n'avons pas à insister sur ce point. Quant aux verbes non onomatopéiques, le savant linguiste a retrouvé dans chacun d'eux soit l'effort centripède, soit l'effort centrifuge : de là une classe « presser » stare, firmus, stimulus, ferre, pater, circulus, gravis, jungo, plenus, liber, etc., etc. (Rev. de Ling. I, 147), et une classe « étendre » sterno, tenuis, jacio, ire, precor, sino, gigno, mens, hiatus, spargo, fons, hiems, navis, fabula, lux, dies, argentum, etc. ; ibid. 253. Quoi que l'on puisse penser de cette théorie, quelque fondé que l'on soit en ne lui reconnaissant aucune base phonétique, en ne lui accordant même qu'une valeur artificielle mnémonique, il n'en faut pas moins avouer qu'au point de vue du groupement des idées elle se trouve incontestable : après élimination des onomatopées, cherchez donc, en effet, quelque élément simple verbal échappant dans sa base soit au concept de compression, soit au concept d'extension ?... Je ne pense pas que l'on puisse réussir dans cette recherche. Si notre correspondant avait eu connaissance de la théorie que je viens de rappeler, nul doute qu'il n'eût point accolé, ainsi qu'il le fait, pax, πεπτό-ς et autres.

Examinons successivement les divers exemples auxquels il se réfère.

I : *pakṣ*, prendre. — Il n'y a ici qu'une forme secondaire de PA primordialement « courber, fléchir », d'où « garder » et « nourrir » pater, pastor, mais aussi « tenir » d'où « prendre » : les *pakṣati* il prend, *pakṣa-* prise, et autres, proviennent secondairement de ce PA, tout comme

pax, pecu, got. *fahan,* tout comme *pango*, πήγνυμι, etc...

II : *pać*, cuire. — Ici le sens et la forme sont secondaires. Un verbe simple KA étendre, développer, est la base à laquelle il convient de s'adresser. Le latin nous le présente dans *quinque*. Dans le sk. *pańćan-*, le zend *pańćan-*, le gr. πέμπε, le lithuan. *penki-*, *penkja-*, l'esclav. liturg. *pętĭ*, il y a chute de *k* en *p*. Voyez Schleicher au Compend. p. 497. Le latin nous garantit le *k* organique; jamais sur son terrain celui-ci ne s'est labialisé; ibid. p. 240, dernière remarque; voyez également Corssen, Krit. Beitr., p. 51, Ausspr., 2e éd., p. 70. Même phénomène phonique dans *coquo* vis-à-vis du sk. *paćâmi* je cuis, zend *paćata* il cuisait, etc.; l'idée de cuisson secondaire à celle d'extension n'a nul besoin de se trouver justifiée. — J'ajouterai qu'au verbe simple qui nous occupe appartiennent encore καθαρός pur, *castus*. (Au sujet de *candor*, voyez Corssen, Krit. Beitr., p. 454; Curtius, Grundz., p. 456; Benfey, Zeitschr. de Kuhn, VII, 59, 126, Schweizer-Sidler, ibid. XIV, 147).

III : *paṭ* revêtir. Voir Albr. Weber dans les Beitr., IV, 280.

IV : *pan* louer. — Le sens primordial est celui de « affermir », la louange n'est ici qu'une corroboration. Je renvoie donc au PA, sens large de « presser » dont il a été parlé sous le 1°.

V : *pad* être ferme. — Nous nous retrouvons derechef en présence d'une individualisation d'un élément simple PA. Mais celui-ci quel est-il? Avons-nous à le classer dans la catégorie « presser » dans la catégorie « tendre, étendre » ?... faut-il voir un frère de *pat* volare, cadere, dans *pad* qui lui aussi arrive à la notion « aller » ? Voyez Curtius, Grundz., pp. 221, 191, 100, 213. Je demande la permission de ne point m'avancer ici à la légère, ou du moins

sans conviction bien établie. Le résultat au surplus importe peu et les autres exemples suffisent largement à éclaircir le point qui nous occupe. Voyez toujours Chavée, Lexiol. indo-europ., pp. 183 et 315.

VI : *pal* protéger. Se rapporte manifestement à la notion développée sous le 1°; mais il peut se rattacher à un *pr*, frère de *pa* : voir Chavée, Lexiolog. p. 195.

VII : *paç* lier. Sous le 1° il en a été également traité.

Si j'en arrive maintenant à *pat* tomber, quelle que soit la place que nous lui donnions, soit sous PA presser, soit sous PA tendre (cette dernière hypothèse est celle qu'admet M. Chavée, op. cit., p. 315), il n'en est pas moins certain que sa portée significative de « tomber » est purement secondaire. Quant à préciser le pourquoi de cette valeur c'est ce qu'il est impossible de faire. Je vois, je constate le fait, oui, *patati* donne à entendre « il tombe » : mais pourquoi?..... je l'ignore complètement. J'ose même affirmer qu'on l'ignorera à tout à jamais : la phonétique n'a rien à faire ici et l'idée a marché sans se préoccuper des articulations et des sons; elle en est indépendante, sinon en ce sens qu'elle existe en dehors d'eux (pas plus assurément qu'il n'y a de manifestation sans organe, pas plus qu'il n'y a d'être, de réalité en dehors de la matière), mais en ce sens qu'elle se peut attacher aussi bien à tel autre groupe. Je le reconnais spontanément, « le sens de tomber n'est pas plus « localisé dans le *pa* de *pat* que le sens de lier ne l'est dans « le *pa* de *paç* ». Je le reconnais également, « l'idée de tom- « ber n'est pas dans *pat* représentée par l'élément *ta* ». Mais quant à admettre que l'individualisation de *pa* par *ta* ait dû forcément faire naître cette notion de tomber, c'est ce que je nie formellement. L'élément verbal se présente à la suffixation avec toute sa valeur significative : le dérivatif pro-

nominal précise la subjectivité, l'objectivité, mais n'affecte en rien la marche idéologique. Si *pa* se livre à la dérivation alors qu'il est encore dans son sens large primordial, le dérivatif qui le traite ne modifiera ce sens en aucune façon : il en précisera simplement la subjectivité ou l'objectivité; s'il en est à une évolution idéologique secondaire, le suffixe dérivatif l'acceptera encore tel quel.

Ma réponse à M. Adam pour la première partie de sa communication se résume donc en ces mots : recherchez dans l'élément verbal la marche idéologique, puis n'attribuez aux éléments dérivatifs aucune autre influence sur les éléments fondamentaux que celle de l'indication passive ou active.

Examinons maintenant *takṣ, taṅg, taṭ, tad, tap, tam, tal,* comportant les sens de fabriquer, aller, être elevé, pousser, brûler, être dans le deuil, établir.

I : *takṣ* fabriquer. — Le *kṣ* du sk. *takṣyâmi* je fabriquerai, *takṣan-* fabricant, le *ṣ* (pour *kṣ*, voir ma Gramm. zende, p. 23) du vieux baktrien *taṣan-* fabricateur, indiquent dans leur part sifflante une forme tertiaire d'un *ta* déjà dérivé par *ka* (τέκος, Curtius, Grundz., n° 235, remarque). Le TA primordial a le sens général de « presser » et s'individualise en constituer, toucher, atteindre, tenir, etc.

II : *taṅg* aller, secouer. — Cette forme est nasalisée de **tag* pour **tṛg* : le passage d'un *ṛ* primordial en *a* devant *k* ou *g* est excessivement fréquent en sanskrit ; il me suffira de citer *bhṛg* (verbe simple BHṚ) donnant *bhajati* il partage, *bhakta-* brisé; de même, c'est du verbe simple *ṛ* briller (d'où argentum, albus) que proviennent *akṣi-*, n., œil, puis avec atténuation vocalique *îkṣê* je vois : le phénomène s'est même produit sur le terrain aryaque, témoins oculus, ὄμμα pour *ὀπμα, *ὀκμα, etc.; de même c'est de l'élé-

ment simple *r* au sens large de serrer, resserrer que proviennent par la réalisation de ce phénomène déjà sur le terrain commun angor, angustus, le zend agha- méchant, et leurs nombreux alliés. J'en reviens à *taṅgâmi* je vais, je tremble, je vacille : il nous ramène à un élément simple TṚ se mouvoir, aller, d'où par diverses dérivations proviennent : lat. *tremo*, *terror*, *torqueo*, *turba*, *turma* ; gr. τρόμος tremblement, τρέστης trembleur, τρέπω je tourne, τρέχω je cours, τύρβη vacarme, τάρβος effroi ; sk. *tvarê* je me hâte, *tûrṇam* rapidement, *tarku-*, f., fuseau, *trasâmi* je tremble, zend *tarsti-*, f., effroi ; lithuan. *tránksmas* foule, multitude ; esclav. liturg. *tręsti* movere, *tręsŭka* motus ; russe трясти, тряхнуть quatere ; got. *þragjan* courir, etc.

III : *taṭ* s'élever, élever. Je ne saurais donner ici de conclusion certaine. Autant passer sous silence des hypothèses sans fondement réel. Dans son dictionnaire M. Benfey reste muet sur cette question. Bopp, dans son glossaire comparatif, ajoute avec l'exposé des significations de ce verbe : « fortasse lit. *tê'siu* levo, erigo, mutato *t* in *s* ». Cela n'est point de nature à lever notre incertitude.

IV : *taḍ* frapper, heurter. — Ainsi que le remarque M. Benfey dans son vocabulaire, il y a ici une forme de *tṛd* (tatarda, j'ai frappé). Mais ce dernier quel est-il ? Evidemment un allié des *tundere*, τύπτω que nous allons rencontrer.

V : *tap* brûler. — L'on sait que les *tapas-*, n., chaleur, *tapa-*, m., même sens, du sanskrit, *taphnah-*, n., chaleur, du zend, *tepidus* et autres, du latin, ne présentent qu'une notion secondaire : avant « brûler » l'on s'est trouvé ici en présence de « frapper ». Mais une analogie frappante et irrécusable avec τύπτω, *tundere*, etc., me force à admettre ici un élément simple, non TA, mais STA. L'on sait en effet

que le sk. *tudati* il heurte, il pousse, *tupâmi* je détruis, le gr. τύπτω, le lat. *tundere*, *tudes*, etc., sont dus non pas à un TU mais bien à un STU : got. *stautan* frapper. L'on cite aussi en sanskrit une forme ayant conservé la sifflante initiale : voyez Fick, Woert., p. 192. (Je ne serais pas étonné si nous trouvions dans στένω, sk. *stanâmi*, le même élément fondamental que dans *tapas* et autres.)

VI : *tam* être affligé. — Sk. *tamas-*, n., obscurité, *tamâ*, f., nuit, *tamita-* affligé ; zend *temah-*, n. (= sk. tamas-) ; lat. timor, timidus, tenebrae (Curtius, Grundz., 478 ; contra Corssen, Krit. Beitr., 263) ; lithuan. *tamsùs* obscur ; etc. Inutile d'examiner si nous avons affaire ici à (S)TA dérivé M, ou bien à (S)TU guné en tau d'où tam : nous ne sortons pas, dans l'une et dans l'autre hypothèse, de la même famille.

VII : *tal* établir ; sk. *tala-*, m. et n., sol, surface : d'où *talati*, *talâyati*. L'élément simple est un allié de STA, se tenir (classe presser) *stare*, zend *çtâiti-*, f., état, *çtâna-*, m., lieu, s'il n'est cet élément lui-même. Bopp en rapproche « tellus », mais est-ce bien légitimement ? Voyez Zeyss, Zeitschr., XVII, 414.

Revenons-en au prétendu verbe simple *tan* étendre. « Je « sais bien, dit M. Adam. que *ta* se montre dépouillé de « l'*n* organique dans le participe *tata-* étendu, ainsi que « dans le substantif identique qui signifie : l'air, le vent, « mais ce même *n* existe dans toutes les autres formes ver- « bales et nominales, dans τείνω, tendo, tenuis, tanu-, tanti-, « tantra-, aussi n'hésité-je pas à penser que *tata* est pour « *tanta*, de même que le parfait *tatâna* est pour *tantâna*. »

Notre correspondant n'a pas évidemment dépouillé d'une manière bien scrupuleuse les lexiques indo-européens pour arriver à cette assertion que *tata-* apparaît seul sans la

nasale « organique ». Je citerai les faits suivants tirés seulement de deux idiomes :

Sanskrit : *tata-* tendu, *tati-*, f., ligne, troupe, *tatvâ* en étendant, *atata* trois. pers. sing. moy. de l'aoriste, *tâyatê* il est étendu.

Grec : τάσις extension, τέταμαι je m'étends, ταθήσομαι je serai étendu, ἐτάθην, je fus étendu, τατέον, verbal, usité en composition, τατικός qui a la propriété d'allonger, ἔκταμα allongement, ἐκτάδην en allongeant, tout du long.

De quel droit affirmer ici la chute d'un *n?* Il y a là avant tout un fait purement phonique qu'il conviendrait d'éclaircir. Schleicher a insisté là-dessus dans les Beitr. au tome II, p. 97 : la nasale des racines hindoues, *tan, han, man, jan* appartient à l'élément formatif du présent. En un mot *tanumas* nous étendons, est, quant à sa syllabe *nu*, à *tata-*, ce que *stṛṇumas* est à *stṛta- :* NU n'est chez l'un et chez l'autre qu'un élément dérivatif.

Ceci me dispense d'insister sur le prétendu *tantâna* ayant précédé *tatâna*, j'ai étendu. L'aoriste simple tranche d'ailleurs la question d'une façon concluante. Notre correspondant reconnaît que *vaćas-, vâmi, vâta-* indiquent sans conteste un verbe simple *va :* comment peut-il mettre en doute que *tata-, tanôti, tati-, atata* indiquent un *ta?* Je cherche vainement à découvrir un motif à cette hésitation et ce motif je n'en vois point la moindre trace : *tata-, atata, tati-* sont inexplicables et phonétiquement impossibles d'après TAN, mais *tanu-, tanôti, tanti-* sont de très simples, de très naturels dérivés de TA; attribuer les premiers à un TAN cela revient absolument à voir dans *sita-* lié, attaché, *sêtâsmi* je lierai, des formes secondaires de prétendus sinta, sêntâsmi, sous prétexte que l'on dit *sinômi, sinâmi*. TAN : SIN : : TA : SI. Les grammairiens hindous ont été heureux avec *si*, malheureux avec *tan :* ils pouvaient être heu-

reux ou malheureux avec l'un et l'autre, c'était hasard, hasard pur (1).

En terminant, je ne puis que répéter ce que j'ai dit plus haut : l'élément verbal, alors qu'il se présente à la suffixation d'un dérivatif, ne peut attendre de ce dérivatif d'autre effet que l'indication de passivité ou d'activité; en lui-même, il comporte toute sa valeur fondamentale, valeur ayant ou non progressé dans la voie idéologique cela importe peu. L'élément dérivatif ne modifiera ce sens en aucune façon, il ne fera que l'appliquer soit à lui-même, soit à autrui, il en fera soit un passif, soit un actif. Voici par exemple SKU dont la valeur significative primordiale est celle de « entourer, couvrir », sk. *skunômi* je couvre : par la notion « garder, se garder », lat. *cavere*, *cautio*, *curare*, *causa*, elle arrive au concept « regarder, voir », got. *skauns*, beau, splendide, allem. *schauen*, angl. to *show* ; cette progression s'opère sans que les divers suffixes dérivatifs s'en puissent attribuer la moindre part. J'aurais pu prendre n'importe quel autre exemple, au hasard, et jamais il n'eût été possible de constater que l'élément dérivatif se présente pour quelque chose dans le procédé individualisateur de l'élément verbal fondamental, dans sa marche de restriction ou, si l'on veut, de précision.

Lors donc que M. Adam écrit : « Le sens de tomber n'est « pas plus localisé dans le *pa* de *pat* que celui de lier ne « l'est dans le *pa* de *paç* », je me sépare de lui et en appelle simplement et purement aux faits : la phonétique nous em-

(1) M. A. fait allusion vers la fin de sa lettre à une procession *tan* (tonitru) d'après *svan* (sonare). Je ne parviens pas à comprendre sur quoi se trouve basée cette déduction : j'avoue l'entendre émettre aujourd'hui pour la première fois. En tout cas, jusqu'à preuve du contraire, il convient de l'écarter comme choquant gravement les principes de la phonologie.

pêchant d'admettre que *pa* puisse être pour *paç* (id est pak), *ç* (pour k) n'étant qu'un dérivatif, et le dérivatif ne possédant aucune influence sur le progrès idéologique de la base verbale, il faut bien reconnaître que le *pa* en question porte localisé en lui le concept « lier ». Que celui-ci soit primitif ou secondaire, cela ne nous importe en rien pour l'instant; le pourquoi de cette localisation peut ne pas nous être perceptible, mais le fait de cette localisation doit être accueilli comme tous les faits, brutalement, forcément, en un mot en tant que fait.

« Il est non moins évident, est-il ajouté, que l'idée de « tomber n'est pas représentée par *ta* ». Sans doute, et ce qui a été dit dans l'alinéa précédent formule une opinion rigoureusement et exclusivement opposée. Quant à la conclusion de l'argumentation : « Reste donc que cette idée est « exprimée par la réunion de *ta* à *pa*, ou plutôt par *pa* « individualisé en *ta* », elle tombe d'elle-même si l'on a reconnu la complète indifférence de l'élément dérivatif quant à l'individualisation de la part fondamentale : cette conclusion ne trouve pas lieu d'être posée.

Je pense avoir répondu d'une façon satisfaisante aux diverses propositions qui m'étaient soumises; au moins me suis-je attaché successivement à chacune d'elles. Si d'ailleurs, contrairement à ce qu'il me semble, je me trouvais n'avoir pas compris toute la portée de l'objection, je reviendrais au plus tôt sur ce sujet. Cette question est assurément fondamentale : on ne saurait trop l'envisager sous ses faces différentes, dissiper les malentendus qui la peuvent obscurcir, enfin appeler sur elle la plus grande somme d'objections et d'éclaircissements.

A. H.

NOTICE

SUR LES

SIX INTONATIONS DU DISCOURS

CHEZ LES ANNAMITES

La langue des indigènes de l'Annam, de même que celle de l'empire du milieu, présente entre autres particularités trois caractères extrêmement remarquables : une écriture composée de signes figuratifs, une constitution monosyllabique, et des intonations fixes.

Le système des signes figuratifs et le monosyllabisme, intéressants à étudier, offrent un grand intérêt au point de vue de la science philologique, à laquelle ils fourniront peut-être des indications précieuses pour établir les principes de la formation des langues primitives; mais notre intention est, aujourd'hui, d'appeler l'attention de nos lecteurs sur ces inflexions singulières qui ont fait dire de cette langue qu'elle est un chant perpétuel.

Est-ce bien vrai, et faut-il en conclure que l'on doit être musicien pour parler convenablement l'Annamite? Nous ne croyons pas que nos missionnaires, qui ont, paraît-il, les difficultés les plus grandes pour enseigner à leurs élèves des

airs de cantiques fort simples, tant est faible l'organisation musicale de cette race, puissent partager cette manière de voir (1).

Nous examinerons tout à l'heure ce qu'elle renferme de vrai et de faux; mais pour juger sainement la question, il nous faut d'abord analyser ces intonations, et bien apprécier la valeur qu'elles ont dans le discours et le rôle exact qu'elles y jouent.

Nous leur donnerons les dénominations habituelles de ton aigu, ton interrogatif, ton remontant, ton égal, ton grave et ton descendant, et nous suivrons, dans l'examen que nous allons en faire, l'ordre dans lequel nous venons de les désigner, partant de la plus haute dans l'échelle de la voix, et descendant successivement jusqu'à la plus grave.

L'effet du ton aigu, qui se marque au moyen de l'accent du même nom placé sur le mot qui en est affecté,

có; đến; chúa; nói,

n'a pas, que nous sachions, d'analogue dans notre langue. On peut s'en rendre un compte à peu près exact en le comparant au ton grave, par rapport auquel il se trouve à l'octave supérieure. Cette intonation nous paraît, en conséquence, être très nettement musicale.

Les Annamites de la classe instruite appuient moins sur

(1) Il est bien entendu que nous n'entendons parler ici que des inflexions usitées dans la conversation, et non celles de la déclamation ou de la psalmodie religieuse. Les Annamites ont une musique monotone dans laquelle, dit M. Lemire, auteur d'un excellent livre sur la Cochinchine et le Cambodge, *il n'y a que cinq tons, sans demi-tons ni accidents*. Ils sont observateurs de la mesure, mais ne terminent pas leurs morceaux sur la tonique, ce qui fait qu'on ne sait pas trop quand un air finit.

(*Cochinchine française et royaume de Cambodge*, p. 286).

cette intonation, comme, d'ailleurs, sur toutes en général (1).

Le deuxième ton a été, à très juste titre, désigné sous le nom d'intonation interrogative. Il représente en effet, à peu de chose près, l'inflexion de voix d'une personne à qui l'on raconte une chose qui lui paraît devoir être révoquée en doute, et qui répond « vous cro*yez?* » dans la dernière syllabe du second de ces mots. Aussi marque-t-on cette intonation au moyen d'un petit point d'interrogation placé au-dessus du mot :

chăng; phai; đê; bo; ke.

La troisième intonation, ou ton remontant, se rapproche beaucoup de la seconde. Cela est si vrai, que les Annamites eux-mêmes prennent très fréquemment l'une pour l'autre; ce qui ne doit pas laisser que d'embarrasser quelque peu les commençants, qui, lorsqu'ils ne sont pas avertis de cette tendance, peuvent prendre pour deux mots distincts le même mot écrit, dans deux livres différents, avec l'accent de ces deux tons voisins. On l'indique au moyen d'un tilde :

cũng; đã; cũ'a; nõ'.

Quant à son analogue dans les inflexions de la langue française, on peut le trouver dans l'accentuation d'une personne qui exprimerait un sentiment de surprise mêlée d'une certaine satisfaction admirative, comme l'interjection « ah ! », dans la seconde de ces deux phrases : « X. a chanté hier

(1) « Chez les enfants et les individus illettrés », nous dit M. L. de Rosny, un des auteurs du *Tableau de la Cochinchine*, « et surtout dans les petites villes éloignées des grands centres, les intonations sont très fortement indiquées dans le langage, qui devient une sorte de chant perpétuel, bizarre et inimitable pour un Européen qui ne s'y est pas habitué par une certaine pratique. »

Faust avec un talent vraiment remarquable ». — « Ah ! je ne l'aurais pas cru (1) ! » Ou bien, quand il affecte une syllabe brève, comme dans l'interjection approbative : « Très *bien* ! » dite dans le sens de : « Il n'y a rien à dire ».

Le « how ! » des Anglais peut encore en donner une idée.

Dans cette intonation, la voix descend d'abord d'une manière analogue à ce qui se produit dans le ton descendant, mais part de plus haut, et descend relativement moins bas : puis elle remonte comme dans le ton interrogatif, mais s'arrête à un point moins élevé de l'échelle.

Le ton égal est caractérisé par l'absence totale d'inflexion. La voix, partant à peu près du même point de l'échelle qu'elle le fait dans le ton remontant, se prolonge uniformément sans monter ni descendre. Il ne se marque pas ; le seul fait de l'absence de tout signe particulier indique suffisamment que le mot qui en est privé doit être prononcé au ton égal ; comme, par exemple, les mots :

Qua ; tôi ; xa ; thiên ; cho.

Cette intonation est très fréquente dans notre langue ; elle se rencontre, soit dans le corps des phrases, soit sur les syllabes qui forment la demi-cadence qui précède la virgule en français, comme on peut en voir des exemples dans les syllabes en italique et marquées 1 et 2 des vers suivants :

« Après le doux espoir d'*une*[1] *telle*[1] promesse,
« Repre*nons*[2], chères sœurs, une entière allégresse. »

Il est beaucoup plus difficile de rencontrer, en français, l'analogue du cinquième ton, ou ton grave. Cependant, on pourrait peut-être le trouver dans certains passages de poé-

(1) Cette intonation se rencontre peut-être plus fréquemment chez les femmes.

sie, déclamés avec emphase, de manière à en faire ressortir l'effet majestueux ; tels sont ces vers de la pièce intitulée : l'*Enthousiasme*, de Lamartine :

« Ainsi, quand l'*aigle du tonnerre*
« Enlevait Ganymède aux cieux,
« L'enfant, s'attachant à la terre,
« Luttait contre l'oiseau des cieux. »
. . . . . .

Ou bien encore dans les inflexions d'un orateur qui, après une période très accentuée et prononcée avec chaleur, reprend un autre sujet sur une tonalité plus basse, et en ralentissant son débit ; effet que l'on peut rencontrer souvent dans le style de la prédication religieuse.

Ce ton, le seul avec le ton aigu qui nous paraisse, pris isolément, *être absolument musical*, se marque d'un point placé au-dessous du mot :

ðoan; ha; lay; lai; pham; mốt.

Enfin le sixième ton, ou ton descendant, qui se marque par un accent grave placé au-dessus des mots, comme dans ceux-ci :

làm; cùng; mà; nhiều; càng,

se rencontre chez nous dans le repos de la voix qui marque la cadence complète des fins de période, avant le point ou le point et virgule, par exemple. Telles sont les syllabes en italique des vers suivants :

« Je sais qu'aux yeux du monde il doit paraître rude
« De quitter les douceurs d'une longue habi*tude*. »
. . . . . .
« Résiste dès l'entrée aux inclinations
« Que jettent dans ton cœur tes folles pas*sions*. »

Ces six intonations, en se combinant entre elles de diffé-

rentes manières, forment des espèces de séries qui présentent chacune leur caractère particulier, et qui, faisant sur l'oreille une impression originale et bien définie, sont peut-être susceptibles de se graver dans l'esprit plus facilement que les intonations isolées, en offrant pour ainsi dire à la mémoire comme des jalons ou des points de repère. Parmi ces associations d'accents ou de tons, il en est trois principales que l'on peut encore retrouver dans notre langue ; ce sont :

1° L'association de l'accent aigu avec l'accent descendant :

thú' mu'ó'i,

qui ressemble considérablement au mot « très bien », exprimant une approbation complète, manifestée après une attente d'une certaine durée, pendant laquelle l'attention a été soutenue, bien que le résultat ne fût pas mis en doute. Ces deux mots seront, par exemple, prononcés avec cette intonation particulière *(très bien)* par un spectateur qui vient d'écouter une cantatrice disant sur une scène lyrique un morceau remarquable et difficile d'un opéra quelconque ; c'est encore avec les mêmes inflexions qne les *dilettanti* des Italiens manifestent leur satisfaction en s'écriant : « Bravo ! » ou « Brava ! »

Le mot « horreur ! » prononcé d'une manière un peu théâtrale, peut encore donner l'impression de ces deux accents.

2° L'association du ton égal avec le ton descendant. Celle-ci est extrêmement commune, et se présente à la fin du plus grand nombre des phrases. C'est, à vrai dire, la cadence complète de la phrase affirmative et des phrases impératives ou prohibitives composées de deux membres. Ainsi, dans celle-ci :

« Quand vous aurez fini, vous me le *direz* »,

Et dans les vers de Corneille cités plus haut :

« Résiste dès l'entrée aux inclinations
« Que jettent dans ton cœur tes folles *passions.* »

Les mots *direz, passions,* nous paraissent affectés de ces deux intonations : *dirèz, passiòns.*

3° L'association des deux accents égaux peut se rencontrer aussi ; ainsi, par exemple, dans le dernier mot de cette phrase :

« Ne faites pas *cela!* »

prononcée d'un ton persuasif. Les deux syllabes ce-la, sont à peu près affectées du ton égal. Le premier mot de la phrase, au contraire, nous semble affecté de l'intonation aiguë adoucie :

« Ne faites pas cela ! »

Il serait peut être possible, en étudiant attentivement le débit de la phrase française en général, d'y surprendre encore d'autres séries d'intonations qui présenteraient un caractère de parenté frappant avec celles de la langue annamite (1) :

(1) Voici, comme exemple, des phrases annamites dont la cadence finale est fort analogue aux cadences de la phrase française :

nói đều ấy đoạn bèn qua đò'i.
Càng phạm tối, thì càng xa nu'ó'c thien đàng.
hãy di cho mau.
đi đên cùng thây,

et une cadence qui ressemble beaucoup à celle qui termine d'ordinaire les phrases prononcées par les personnes qui ont un accent normand prononcé :

Dú'c Chúa Trò'i xuống cho thiên hạ nhiều o'n.
Tôi nói làm vậy, chó' anh nói làm sao.

Nous pouvons à présent aborder en parfaite connaissance de cause cette fameuse question du chant perpétuel, qui constituerait la langue parlée des Cochinchinois.

Monseigneur Taberd, dans l'excellent *Grammaticæ compendium* qui précède le dictionnaire annamite latin, donne une série de notes musicales qui, avec ou sans appoggiatures ou plutôt *ports de voix*, représenteraient « *à quelque différence près* », les intonations annamites ; ces notes étant prises soit dans la tonalité de *do* majeur, soit dans celle de *ré* mineur, suivant le degré d'élévation individuelle de la voix.

D'après cet auteur, l'intonation aiguë serait représentée dans la première tonalité par le *do* écrit au milieu de la portée ; l'interrogative par le port de voix du *sol* sur le *si ;* la remontante, par le port de voix du *sol* sur le *la;* l'égale, par le *sol;* la descendante, par le *mi* avec appoggiature du *fa;* enfin, la grave, par le *do* inférieur :

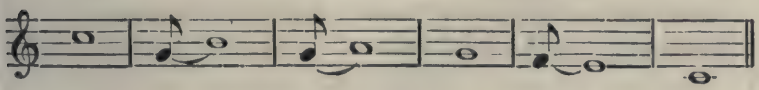

Dans le ton de *ré* mineur, qui est celui du second exemple, les intervalles sont les mêmes, les noms des notes seuls changent, la tonique étant différente.

Ce système est fort ingénieux, et si on l'adoptait, il suffirait d'être un peu musicien et de savoir passablement solfier pour saisir immédiatement les six accents cochinchinois. Malheureusement, tout en étant très faciles à percevoir à l'audition, ils sont beaucoup moins aisés à comprendre, quand il s'agit de les représenter sur le papier.

Une excellente preuve de ce que nous avançons, serait

peut-être, comme nous l'avons dit, la difficulté énorme qu'éprouveraient les missionnaires pour faire retenir à leurs élèves les airs des cantiques les moins compliqués. En serait-il ainsi, si la langue annamite se prononçait au moyen d'une série de notes reproduisant, moins un seul ton, toute la gamme? Un peuple qui parlerait d'après ce procédé ne posséderait-il pas une organisation musicale remarquable?

Tout n'est pas cependant inexact dans cette notation; nous verrons tout à l'heure qu'en effet le ton dit grave est bien avec le ton aigu dans un rapport musical d'octave, et à la rigueur, *dans certaines circonstances données*, dans celui de tierce majeure avec le ton égal.

Hâtons-nous de dire que nous ne croyons pas que Monseigneur Taberd ait voulu attribuer à son système de notation musicale une exactitude extrême et une importance considérable. Il l'a considéré plutôt comme un simple terme de comparaison, que comme un critérium inflexible. Cet auteur dit, en effet, lui-même, que sa comparaison n'est pas si exacte qu'il n'y ait quelque différence avec la réalité, et que les personnes qui étudient la langue annamite, « *en apprendront plus en écoutant parler trois ou quatre fois un maître habile, que par mille indications écrites* ». Aussi n'est-ce en aucune façon pour attaquer un ouvrage extrêmement remarquable, et, dont l'immense valeur scientifique ne peut être diminuée par quelques inexactitudes, que nous écrivons ces quelques lignes d'appréciation; mais bien pour prémunir les personnes qui voudront étudier cette question des tonalités annamites, contre une interprétation trop rigoureuse de l'exemple musical de Monseigneur Taberd, et pour tenter d'approcher de la vérité un peu plus encore, s'il est possible. Pour nous rendre un compte exact de la valeur de

chacune de ces six intonations au point de vue musical, il est nécessaire que nous les examinions séparément, et l'une après l'autre.

L'intonation aiguë nous paraît essentiellement musicale, soit qu'elle affecte un monosyllabe isolé, ou bien un monosyllabe terminant une période (c'est-à-dire suivi d'une ponctuation quelconque), soit qu'on la rencontre suivie d'une autre, telle que, par exemple, l'intonation égale :

ba ngàn súng tay

ou bien, la grave :

ba ngàn súng tru;

comme nous l'avons déjà dit, elle nous semble être à une octave exacte de l'intonation grave :

súng tru

et à une sixte mineure de l'intonation égale, dans les cas où cette dernière devient elle-même musicale, c'est-à-dire quand elle est suivie elle-même d'une autre intonation, comme dans les mots suivants :

chiu khó khăn vây

L'intonation interrogative n'est jamais musicale; elle procède, en effet, par intervalles insensibles; or, on sait que la musique moderne *européenne* n'admet pas d'intervalles moindres qu'un demi-ton. Elle aurait au contraire pu l'être dans la musique des Grecs anciens, qui, paraît-il, auraient possédé des gradations ascendantes et descendantes de cette nature.

Les mêmes observations s'appliquent au ton remontant et au ton descendant.

Quant à l'intonation égale, nous pensons qu'il faut distinguer. Non musicale, quand elle est isolée ou qu'elle termine une période,

thôi!
naò thâý có hay ở âu?

elle le devient dès qu'elle en précède une autre, surtout la grave :

chủng tôi *chẳng biết su'âý* cho *thật.*

Cette dernière est la seule, avec l'aiguë, qui nous paraisse en tout et partout essentiellement musicale ; et cela, aussi bien quand elle est isolée que lorsqu'elle est associée à d'autres.

da!
Cong lai *là* môt *muốn tám ngàn tâm* bac.

Nous croyons devoir faire ici une observation sur le rapport qui existe, dans l'échelle naturelle de la voix, entre cette intonation grave et l'intonation descendante. Si l'on s'en rapporte à la notation musicale de Mgr Taberd, il faudrait admettre que cette dernière est plus élevée que la grave, puisqu'elle est représentée par les deux notes *fa-mi*, tandis que l'intonation grave est figurée par le *do*. Or, le peu de pratique que nous avons de la prononciation annamite nous autorise à ne pas admettre une pareille notation. Il nous semble avéré que, si l'on prend le *do* de l'octave inférieure comme note représentative de l'intonation grave, il faut figurer l'intonation descendante par le *si* bémol et le *la* qui se trouvent au-dessous dans la partie musicale ; non pas, bien entendu, pour exprimer exactement l'inflexion de ce ton descendant ; car, comme nous l'avons dit plus haut, il n'est en aucune façon musical,

mais pour indiquer sa place dans l'échelle d'acuité de la voix. En effet, dans la série composée du ton descendant et du ton grave, la voix, après avoir attaqué au-dessous du *do*, baisse de plus en plus, pour remonter subitement comme par un saut sur le *do* qui marque le ton grave; comme par exemple dans l'expression

làm vây (ainsi),

si fréquemment employée par les Annamites.

D'après les observations ci-dessus, nous inclinerions à modifier de la manière suivante l'échelle de Mgr Taberd :

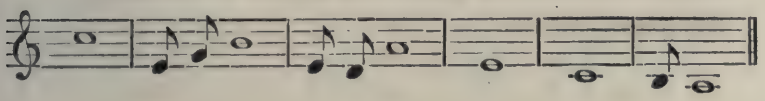

le ton descendant serait indiqué par le *si* et le *la* inférieur, le ton grave par le *do* inférieur; le ton égal par le *mi;* le ton remontant par *mi, ré, la;* le ton interrogatif par *mi, sol, si;* enfin, le ton aigu par le *do*.

Il est bien entendu que les tons écrits par plusieurs notes n'exprimeraient en aucune façon des valeurs musicales, mais la position relative de la voix; et que, parmi les notes simples, le *do* seul représente une intonation constamment musicale, le *mi* ne l'étant que dans le cas déterminé ci-dessus.

En somme, on peut voir que, par l'effet des différentes combinaisons de ces tons les uns avec les autres, tel membre de phrase peut être entièrement chanté, tel autre simplement parlé, et tel autre enfin à moitié l'un, à moitié l'autre.

Un membre de phrase sera entièrement chanté ou musical,

s'il se compose uniquement des trois intonations marquées par des notes simples dans notre échelle, c'est-à-dire de la grave, de l'égale et de l'aiguë. Tels sont, par exemple, les passages en caractères romains des phrases suivantes :

Rày chúng tôi *phai tro' vê mà* tâu ca'c viêc lai
cho ðú'c *bê* trên *hay.*

cái ta sau sô'ng lai, ai *mà chang tin?*

Un membre de phrase sera entièrement parlé, s'il est composé uniquement des intonations marquées par des notes noires, c'est-à-dire de la descendante, de la remontante et de l'interrogative :

muốn cùng chăng muốn, thì cũng phai làm.

il sera enfin à moitié chanté et à moitié parlé, s'il présente les différentes intonations mélangées :

ðê cho tôi nói ðã.

ngu'ô'i bên tây chăng ðang mua bán giông gì trong cũ'a nây.

Peut-être ce mélange d'intonations musicales, avec d'autres qui ne le sont pas, n'est-il pas sans être, au moins pour quelque chose, dans le manque de dispositions que présenteraient les Annamites pour apprendre la musique telle que nous la comprenons. D'un autre côté, cette même particularité est susceptible d'imprimer à leur musique nationale un caractère tout à fait tranché, et il serait curieux de rechercher si la similitude des trois intonations inégales de leur langue avec certaines intonations de la musique des anciens Grecs, n'amènerait pas dans le génie mélodique de ces deux peu-

ples, séparés par tant de siècles et tant de contrées, des analogies inattendues (1).

Nous venons d'exposer notre manière de voir sur le système des tons cochinchinois. Nous ne prétendons pas l'imposer et en soutenir l'exactitude nonobstant toute preuve du contraire. Ce que nous en avons dit dans cet article n'est autre chose que l'exposé consciencieux des impressions qu'a fait naître en nous la pratique raisonnée de la prononciation de l'Annam ; et si quelque autre que nous peut faire mieux, nous l'en féliciterons sincèrement dans l'intérêt du progrès de la science philologique.

A. des Michels,
Professeur de langue annamite à l'École annexe de la Sorbonne.

AGNI PETIT-FILS DES EAUX

DANS LE VÉDA ET L'AVESTA

Sur le sol de l'Arie primitive, avant la séparation des tribus indo-européennes, les concepts religieux acquirent un développement remarquable. Tous les jours, la religion

(1) Si les observations de M. Lemire sont bien complètes, ces analogies n'existeraient pas. On les retrouverait peut-être, en revanche, dans la musique des Japonais.

des Aryas prend des proportions plus considérables à mesure que l'on étudie les mythes et les dieux de notre race. Il se passe en cette matière le même phénomène qui a conduit la linguistique à reconstituer une langue organique. Un jour viendra certainement où l'on reconstituera aussi une mythologie organique.

Un des points intéressants de cette étude, — parce qu'il démontre l'existence d'un syncrétisme religieux dans l'Arie, — c'est la comparaison de l'*Apâm-napât* védique et de l'*Apām-napâṭ* mazdéen. L'identité de nom et de fonctions entre ces deux divinités de deux rameaux importants de la race indo-européenne nous conduit forcément à les ramener à un type premier, type né dans l'antique patrie des Aryas. Or, ce type est l'expression d'un système cosmogonique tout particulier, basé sur la pensée syncrétique, exposée plus tard par Héraclite, que le feu est le principe créateur de l'univers.

Quant à la réalité de l'incarnation du feu dans *Apâm-napât*, cela est indéniable; dans l'hymne de *Gṛtsamada*, traduit plus loin, il est dit expressément qu'Agni (le feu) est petit-fils des eaux. Cette épithète « petit-fils des eaux », assez bizarre au premier aspect, surtout à l'égard d'Agni, possède une explication naturelle et a donné lieu à plusieurs interprétations curieuses.

Les théologiens de l'Inde, et avec eux les premiers traducteurs européens du Rig-Vêda, Langlois et Wilson, ont vu dans cette expression que le feu était fils du bois, lequel était fils des eaux. A plus juste titre, les docteurs zoroastriens, qui comptaient aussi un *Apām-napâṭ* parmi leurs génies principaux, les *Yasatas*, avaient vu en lui la force propuctrice de l'eau, le principe ou feu vital contenu dans l'élé-

ment humide. Cette conception plus précise nous ramène certainement à l'ancienne cosmologie aryaque, et je crois que l'on ne peut voir dans cette expression, comme le disent Windischmann et MM. Spiegel et Justi, ces savants éranistes, que le feu de la foudre jaillissant des nuées. Car, on le sait, les nuages si importants dans la vieille mythologie aryaque ont souvent été confondus avec les eaux qu'ils contiennent. Le caractère procréateur du petit-fils des eaux ressort clairement de l'hymne que je donne plus loin, surtout des strophes deux, huit et treize. Il produit la pluie, il est accompagné des éclairs, il est resplendissant d'or; les eaux l'entourent, le nourrissent sans bois, le reçoivent et l'abritent dans leur sein. C'est bien là un génie des eaux, tel que le mazdéisme l'emprunta à l'ancienne religion de l'Arie. Dans les dogmes de la Baktriane, le génie, qui conserve sa splendeur (le principe vital) dans les eaux, est l'auteur primordial de la reproduction des hommes, de façon que le génie féminin des eaux, *Ardvî-Çûra*, purifie le fœtus chez la femme et la semence de l'homme. On lit encore dans un livre zoroastrien :

« *Apām-napâṭ*, ô très saint Zarathustra, partage ces eaux dans le monde matériel selon les champs limités, ainsi que les vents, lui qui est fort, et la Majesté placée dans l'eau, et les âmes des justes. »

On le voit ici, *Apām-napâṭ* a tous les caractères de l'*Agni* aryaque qui, par son identification avec la foudre (Voir *Die Herabkunft des Feuers und der Goettertrank*, par M. Adalbert Kuhn), par son rôle dans les phénomènes de l'orage produit à la fois l'eau fécondante de la pluie et la brise rafraîchissante qui la suit. De plus il règne sur les âmes des justes, comme le *Yâma* de l'Inde, incarnation d'*Agni* dans le premier homme et par conséquent dans le

premier mort. Quant à son pouvoir sur la majesté cachée dans l'eau, c'est une allusion à un mythe que l'on trouve plus complètement exposé dans un autre *yast :*

« Cette majesté s'étendit de là vers le lac *Vouru-kaṣa*, où la saisit *Apām-napâṭ* aux chevaux rapides; *Apām-napâṭ* aux chevaux rapides la désire : Je veux saisir cette majesté impérissable au fond du lac *Vouru-kaṣa* le profond, dans le fond du lit profond. — Nous louons le grand maître, possesseur de chevaux rapides, mâle, serviable pour une invocation, qui produisit les hommes, qui créa les hommes, digne d'hommages sous les eaux, qui prête le plus l'oreille quand on lui offre un sacrifice. »

Or, cette majesté est obligée de fuir devant un démon *aži-dahâka*, et bien qu'on ait vu dans ce mythe la dynastie nationale de l'Eran poursuivie par un souverain de race sémitique, le roi arabe *Zôhak* du *Schah-nameh*, il n'y a là qu'un mythe naturaliste, dont la signification est celle-ci : le principe générateur, la puissance créatrice, source de toute royauté, est attaqué et annihilé même pendant quelque temps par le démon qui retient l'eau fécondante des nuées (*Ahi, vṛtra, aži-dahâka*, le serpent *python, Cacus*, etc.); ce principe se retire dans l'océan céleste, dans la réunion des eaux sous forme de nuées, le *samudra* de l'Inde, le lac *Vouru-kaṣa* de l'Eran, où, selon les livres zoroastriens (*vendidad*, V, 50, par exemple), se réunissent les eaux et où les nuées se forment, c'est-à-dire l'atmosphère. Là, le dieu du feu, *Agni Apām-napâṭ* s'empare de ce principe qui est sa propre essence, et la détient jusqu'au jour de l'orage où le feu de la foudre frappe le mauvais génie et rend la fertilité à la terre sous forme de pluie, ou bien, pour parler comme la mythologie Eranienne, où un

prince de la dynastie nationale défait et tue l'usurpateur (1).

Dans ce même texte du *Zamyad-yast* nous trouvons les mêmes épithètes que l'on donne à *Apām-napāṭ* dans le Yaçna :

berezantem ahurem khṣathrîm khṣaêtem apām napâtem aurvaṭ-açpem âyêçê yêsti apemća mazdadhâtām (Yaçna, II, 21, 22 ; voyez dans Westergaard, II, 5).

Le sens est celui-ci : « J'attire ici par ma louange le grand maître, possesseur de femmes, le brillant *Apām-napâṭ* aux chevaux rapides, et l'eau produite par Mazda ».

Nous trouvons en outre qu'il est appelé « dieu mâle », « créateur et producteur des hommes », nous voyons qu'il est sensible à la prière et de la sorte de plus en plus semblable à sa forme hindoue telle que la présente l'hymne qui termine cette étude. Le culte qui était adressé à *Apām-napâṭ* est également indiqué dans l'Avesta ; nous voyons dans l'*Aban-yast* que des personnages au moins héroïques sinon mythologiques offrent d'importants sacrifices :

tām yazata aṣavazdō puthrô pourudâkhṣtôis aṣavazdaçća thritaçća çâyuždrôis puthrô upa berezantem ahurem khṣathrîm khṣaêtem apām napâtem aurvaṭ-açpem çatèê açpānam arṣnām hazaṅrê gavām baêvare anumayanām. (Aban yast, 72.)

Le sens est celui-ci : « *Aṣavazdāh*, fils de *Pourudâkhṣti*, *Aṣavazdâh* et *Thrita* fils de *Çāyuždri*, ont sacrifié

(1) Je prépare en ce moment une étude plus détaillée de ce mythe que l'on a trop longtemps considéré comme un fait réellement historique. Je saisirai cette occasion pour faire rentrer dans la mythologie bien des légendes qui n'auraient jamais dû en sortir et qui encombrent l'histoire.

au grand maître, possesseur de femmes, au brillant *Apām-napâṭ*, possesseur de chevaux rapides, cent étalons, mille vaches, et dix mille têtes de menu bétail. »

Examinons ces épithètes que l'on rencontre dans ces derniers textes et dans quelques autres passages de l Avesta.

Le nom d'*Ahura* (sk. *asura)* qu'on lui donne a en vieux baktrien le sens de « maître », mais le sens originaire de cette expression, le sens de l'ASURA aryaque (forme conservée en sk.) était d'abord celui de « procréateur », de « donneur de vie », du verbe AS, souffler, vivre. Certes, les Baktriens, et leurs frères de la Perse et de la Médie, n'avaient plus la notion exacte de la valeur de cette épithète; n'est-il cependant curieux de voir ce surnom si mérité suivre dans l'Eran une des formes d'*Agni*, le procréateur suprême?

L'adjectif *Berezanṭ*, « grand », qui accompagne, dans les textes cités plus haut, l'épithète *Ahura*, quoique facile à expliquer par lui-même, a été l'objet d'une interprétation mythologique toute particulière de la part des théologiens mazdéens.

Les commentateurs traduisirent *Apām-napâṭ* par « nombril des eaux », et entendirent par là cette montagne fabuleuse, *Arburj* ou *Alburj* (1) qui, selon la cosmologie perse, enveloppe le monde. Ensuite, le *Bundehesch* (ch. xx, dit que toutes les eaux viennent d'*Arburj* et y retournent. Neriosengh en fait l'*Arvand*, qui est sans doute le fleuve fabuleux *Arg-rut* du *Bundehesch*, et non

(1) D'où l'*Elbruz*, un des sommets importants du Caucase peuplé en partie, du reste, par des Eraniens, ou soumis à leur influence.

le Tigre qu'on appelle aussi *Arvand* (cf. Spiegel. trad. du *Yaçna*, I, 15, note). Cet Alburj, la *Burjja* de Neriosengh, le *Borj* de Burnouf, que les traditions guèbres identifient avec *Apām-napât*, est tout simplement la forme contractée de *Berezanṭ*, qui lui-même a pour correspondant en sk. *Bṛhat*, grand. Or, nous savons que *berezanṭ* est une des épithètes d'*Apām-napâṭ*, ce qui tendrait à prouver que les théologiens parsis ont pris un adjectif pour une montagne, la mystérieuse *Hara-Berezaiti*, la grande montagne, la *Bérécynthe* de Phrygie. On peut donc dire, avec M. Spiegel (trad. de l'*Avesta*, tome III, p. 19 de l'introd.), que si l'on traduit communément *Apām-napâṭ* par « nombril des eaux », on peut croire que cela signifie plutôt « l'humidité des eaux. »

Cependant, une observation n'est pas déplacée ici. On sait que dans le Véda, les nuées sont souvent confondues avec les nuages. La mythologie comparative fait remonter ce mythe à la période aryaque primitive. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce qu'une forme éranienne d'Agni, source de tous les germes contenus dans la pluie, n'ait sa demeure dans la nuée-montagne et ne se trouve confondue avec elle; et de la sorte, l'origine de cette confusion entre l'adjectif et le mont fabuleux se perdrait dans la nuit des siècles préhistoriques.

Un caractère commun aux deux divinités du Véda et de l'Avesta est d'être entourées de femmes. Dans l'Avesta cela nous est indiqué par l'épithète de *Khṣathrya*. Le même mot a la signification plus répandue de « royal », mais la tradition suivie par Windischmann dans son étude sur *Apām-napâṭ* (1), lui donne, quand il s'applique à la divi-

(1) *Zoroastriche Studien*, éditées par M. Spiegel, p. 177 et suiv.

nité en question, le sens de « possesseur de femmes, » tout à fait conforme à la physionomie du dieu védique (voir plus loin), et à la mythologie aryaque primitive qui compare sans cesse les sources à des jeunes filles.

Un autre caractère commun aux deux Apâm-napât de l'Inde et de l'Éran, c'est d'être créateur du cheval. La strophe six de l'hymne védique le dit, et le Génie éranien est surnommé *aurvaṭ-acpa* « possesseur de chevaux rapides ».

La raison en est, disent les disciples de Zoroastre, que le germe des eaux appelé *Arvand* vient de ce Génie, et qu'ainsi les plus beaux chevaux sont issus de lui, ou bien parce que le cheval est issu de la fontaine *Arvand*. Cela ne rappelle-t-il pas le cheval Pégase faisant jaillir d'un coup de pied la fontaine Hippocrène, et surtout Poseidon faisant sortir de terre le cheval, d'un coup de trident?

.....Tuque o cui prima frementem
Fudit equum magno tellus percussa tridente.
(Géorg., I, 12.)

Ici nous nous trouvons devant un intéressant problème de mythologie comparée. Poseidon et sa forme latine Neptune sont-ils les mêmes qu'Agni-Apâm-napât? Le savant docteur Kuhn voit plutôt dans Poseidon un dieu solaire, une forme hellénique de *Savitṛ*. Windischmann voit le grand dieu de la mer de l'antiquité classique dans Apâm-napât. J'avouerais que, malgré toute mon admiration pour le savoir et la pénétration de M. Kuhn, le système de Windischmann me paraît plus probable.

Le grand argument en faveur de l'origine solaire de Poseidon est qu'il habite les flots, comme le fait chaque soir

l'astre du jour. Certes il a aussi des caractères qui peuvent être communs à *Savitṛ* et à *Apâm-napât*, mais il ressemble plus à celui-ci qu'à celui-là. L'union de Poseidon avec Demeter-Erinnys, c'est-à-dire avec *Saraṇyû*, la nuée orageuse, et qui produit ainsi le cheval Arion et la déesse Despoina, Δέσποινα, me semble, au lieu d'une union entre le soleil et le nuage, le mariage du nuage et du feu céleste, dont le résultat est la pluie, l'eau représentée par le cheval Arion, et par Despoina que M. Kuhn identifie victorieusement avec la *Dâsapatnî* védique, la maîtresse d'esclaves, épouse de la foudre. Il faut remarquer en outre que, chez les Grecs, Poseidon n'est pas seulement le dieu de la mer, celui dont le palais doré et brillant s'élève sous les profondeurs des flots, il est aussi le dispensateur de la fertilité de la terre, dont il fait sortir les sources, aussi est-il appelé φυτάλμιος. Lorsqu'il ébranle la terre de son trident, cette arme n'est que l'éclair qui, dans la physique des premiers âges, provient de l'humidité, et le feu qui habite dans la mer. Par ce caractère de dieu de l'orage, Poseidon se rapproche fort de Zeus, dont il est le frère dans la théogonie hésiodique. On voit sous tous ces mythes confus de l'Inde, de la Perse et de la Grèce, reparaître cette antique conception cosmogonique, cette philosophie si ancienne qui fait du feu l'essence des dieux et de l'univers.

Enfin, pour achever la comparaison entre Poseidon et Apâm-napât, les Néréides, Nymphes, Naïades, qui forment le cortége du premier ne ressemblent-elles pas énormément aux eaux, qui, sous forme de femme, entourent le second dans le Véda, comme dans l'Avesta? Les nombreux héros, enfants du grand dieu adoré à Corinthe et sur la côte d'Asie, ne rappellent-ils pas le pouvoir générateur d'Agni, père des premiers hommes?

Le propre de tout culte astrolâtrique, et par conséquent du culte du Soleil, est une sorte de régularité, de calme, d'impassibilité même toute astronomique; or, ce n'est pas le cas de Poseidon, le plus remuant, le plus agité des dieux, qui ne peut être une divinité solaire, mais est bien plutôt une divinité parente d'Agni, dont l'impétuosité est souvent mentionnée dans le Rig-Véda.

De toutes ces données, de toutes ces indications, il ressort sans conteste que, dans l'Arie primitive, on pensait que le feu était le germe universel; que, caché dans les eaux fécondantes, il donnait à la nature la fertilité et la vie. Nous sommes donc devant un syncrétisme excessivement ancien, devant une cosmogonie, une physique antérieures à la colonisation de l'Inde, de l'Éran et de la Grèce par les Aryas : nous assistons par ce fait à une phase déjà avancée du développement intellectuel de l'humanité, à une époque qu'on s'est plu jusqu'ici à considérer comme imaginaire ou comme primitive, tandis qu'elle était loin de se trouver dans l'un ou l'autre de ces deux cas.

Voici, pour terminer, la traduction de l'hymne védique indiqué ci-dessus (*Maṇḍala*, II, *h.* 35) :

1. Désireux de nourriture, pour qu'il m'en accorde, je pousse vers lui mes chants éclatants. Le rapide petit-fils des eaux nous protége, qu'il nous fasse beaux, car il a goûté nos louanges.

2. Chantons-lui la prière conçue en nos cœurs, qu'il la comprenne entièrement! L'excellent petit-fils des eaux, par la grandeur de sa force vitale, a engendré tous les êtres.

3. Les unes vont réunies, les autres vont séparées, toutes les rivières coulent vers le vaste océan. Les eaux puri-

fiées sont rangées autour du pur et resplendissant petit-fils des eaux.

4. Des eaux jeunes et modestes l'entourent dans sa jeunesse, et bien que privé de bois, mais nourri de *ghṛta*, il brille de splendides feux au milieu des eaux pour notre richesse.

5. Trois déesses offrent de la nourriture à ce dieu qu'on ne peut offenser. Elles sont descendues dans les eaux comme si elles y étaient faites, il consomme la liqueur des premiers-nés (sur la terre).

6. En lui est la naissance du cheval; de lui vient le monde : protége tes pieux adorateurs de la malice du méchant. Que les impies et les trompeurs n'atteignent pas ce dieu inconcevable, qu'il habite les eaux précoces ou les eaux parfaites.

7. Lui qui habite dans sa propre demeure, qui possède une bonne vache laitière, qui augmente la boisson céleste, et mange l'offrande, lui, le petit-fils des eaux, il brille pour le bonheur de son adorateur.

8. Celui qui, pur, céleste, fort dans la vérité, vaste, brille au milieu des eaux, de celui-là tous les autres êtres sont les rejetons; les plantes avec leurs pousses sont nées de lui.

9. Le petit-fils des eaux est monté au firmament, au-dessus des nuées, aux mouvements tortueux, rayonnant dans les éclairs; portant sa gloire éclatante, les pluies larges et de couleur d'or coulent autour de lui.

10. Le corps doré, la face dorée, le petit-fils des eaux, entouré de rayons d'or, est assis sur un siége d'or; ceux qui donnent de l'or lui présentent la nourriture.

11. La forme et le nom du petit-fils des eaux sont beaux, même cachés (par les nuages), ils s'accroissent en force. Les eaux pleines de jeunesse arrosent à la fois dans le firmament le dieu aux rayons d'or, et le *ghṛta* sa nourriture.

12. Nous adressons à celui qui est le meilleur de beaucoup de dieux, à notre ami, des sacrifices, des offrandes et de l'adoration. Je l'orne dans son temple, je le nourris de bois, je lui donne des viandes, je le célèbre dans mes hymnes.

13. Dieu mâle, il s'est engendré comme un embryon dans elles (ces eaux); leur enfant, il les tette, elles l'ont arrosé; le petit-fils des eaux à la splendeur ineffaçable est entré ici, vraiment, avec le corps d'un autre.

14. Les abondantes eaux apportant du soutien à leur petit-fils, coulent autour de lui par des mouvements spontanés, lorsqu'il habite dans sa sphère suprême et qu'il brille journellement avec d'impérissables rayons.

15. Je suis venu à toi, ô Agni, qui as une belle demeure, avec un hymne de louange pour le compte de la race et du riche. Que tous les dieux que défendent les dieux nous soient propices! Bénis nos progénitures, puissions-nous te célébrer dignement dans ce sacrifice.

GIRARD DE RIALLE.

SUR L'ORIGINE

DE

Quelques Caractères des Inscriptions Ariennes

DES ACHÉMÉNIDES

Pendant le cours des travaux qui ont servi à déterminer la valeur des caractères cunéiformes de l'alphabet arien, on s'aperçut qu'un certain nombre de signes qui n'y figuraient qu'accidentellement, il est vrai, résistaient au système d'interprétation qui réussissait pour les autres, et que ces caractères ne pouvaient ainsi trouver leur place dans l'alphabet dont la détermination faisait chaque jour des progrès; mais, comme ils n'entravaient nullement ni la lecture ni l'interprétation, on se contenta de les signaler comme des exceptions dont la rareté même protestait en faveur des travaux accomplis; ce sont les suivants :

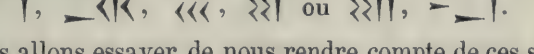

Nous allons essayer de nous rendre compte de ces signes, d'en déterminer l'origine et la nature, et d'en expliquer la présence au milieu des textes ariens.

§ 1. — .

Il n'est pas difficile de voir aujourd'hui que le clou perpendiculaire est évidemment un emprunt fait aux textes anariens. Ce signe, en effet, ne saurait trouver sa place dans l'alphabet des Perses. Quand on l'y rencontre ordinairement, c'est un chiffre, et alors il est isolé entre deux clous obliques, signes de disjonction des mots. A ce titre, il figure également

dans les textes assyriens. Mais il a aussi une autre valeur dans l'écriture anarienne : c'est un monogramme, un indicatif, si l'on veut, qui précède les noms propres d'homme.

Lorsque Sir H. Rawlinson publia le texte arien de l'inscription de Bisitoun, il était déjà assez avancé dans ses études assyriennes pour comprendre la valeur de ce caractère, et il le distingua nettement du chiffre. « Quand le clou perpendiculaire, dit-il, précède immédiatement un nom au nominatif, le point de disjonction est omis. » (Journal of the R. A.S., vol. X, p. II, p. 174.)

Nous lisons en effet :

paçâva ▏ *martiya* (Bisit., col. 1, l. 36, 74).
utâ ▏ *martiya* (Ibid. col. 1, l. 77).
▏ *martiya* (Ibid., 11, l. 8, 14, 79; col. 3, l. 56, 77).

Dans la quatrième colonne, il remplit exactement le même rôle qu'en assyrien ; il précède les noms des neuf rois vaincus dont Darius fait l'énumération.

▏ *Gaumâta* (l. 7). ▏ *Atrina* (l. 10). ▏ *Naditabira* (l. 12).
▏ *Martiya* (l.15). ▏ *Fravartis* (l.18). ▏ *Citrantakhma* (l.20).
▏ *Frâda* (l. 23). ▏ *Vahyazdâta* (l. 26). ▏ *Arakha* (l. 28).

Il suffit de parcourir le texte assyrien pour se convaincre que les lapicides ariens ont fait cet emprunt insolite au système graphique assyrien. Nous nous bornerons donc à faire observer que ce signe n'a été remarqué dans les textes ariens des Achéménides que lorsque les textes assyriens que l'on connaissait déjà en avaient assuré la valeur et le rôle ; aussi son emploi fut accepté dans les textes ariens, comme une anomalie, peut-être, mais sans donner lieu à la plus légère observation.

§ II. — 𒁹𒁹.

L'explication de ce caractère a rencontré des difficultés assez sérieuses. Il ne figure que dans un groupe qui remplace un mot que partout ailleurs on lisait *khsayathiya*. Ce groupe signifiait donc « Roi » ; il se présentait ainsi :

𒁹𒁹.

Grotefend l'avait remarqué dès ses premières recherches, et il avait compris que ce groupe devait former un « *signe unique,* » et qu'il devait signifier « Roi » ; mais il ne songea pas à expliquer comment et pourquoi il en était ainsi : il ne l'aurait pas pu du reste, les documents dont il disposait à cette époque ne lui permettaient pas d'aller plus loin.

Cependant, à mesure que les travaux de lecture et de déchiffrement faisaient des progrès, on s'écarta de cette première indication. On partagea le groupe en deux parties 𒁹 et 𒁹.

Or, il se trouva, par hasard, que précisément l'une de ces parties avait la forme d'un signe dont la valeur fut parfaitement établie par les nombreuses lectures dans lesquelles il figurait. Le signe 𒁹 représente en effet un *n* dans l'alphabet arien. Dès lors, on ne songea plus à considérer le groupe dans son ensemble, et on chercha à déterminer la valeur du second élément.

Saint-Martin (1832) en fait un *h*.

Lassen (1836) y voit d'abord un *y*, mais plus tard (1839) il prétendit y découvrir l'articulation *rp*.

Sir H. Rawlinson, après avoir examiné les deux lectures de Lassen *naya* et *narpa*, admet le signe 𒁹 comme une variante de 𒁹 (ya), et il ne croit pas qu'on puisse dès lors y découvrir la combinaison des deux consonnes *rp*. (R. A. S., vol. X, p. 170 et 183.)

M. Oppert, dans ses Achéménides, rejette également la lecture *narpa* par la raison qu'on pouvait écrire cette combinaison à l'aide des deux lettres 𒊭𒁹 dont on ne peut retrouver l'altération dans le signe; aussi, il abandonne l'idée que ce caractère puisse représenter une lettre et il y voit un sigle d'abréviation. (Ach. p. 277, 293.)

Enfin M. Spiegel, dans son travail le plus récent et le plus complet sur les inscriptions des Achéménides, lit le groupe tout entier *naqa* en donnant au signe 𒀭 la valeur de *q*. (Die altf. K. p. 142.)

Comme on le voit, tous les efforts partaient de ce principe : que le groupe exprimant évidemment le mot « Roi », on devait trouver nécessairement pour ce mot une lecture en rapport avec la langue des Achéménides, et cette lecture était commandée par la première lettre du groupe qui paraissait devoir être évidemment un 𒉡 *(n)*.

Il importe de revenir sur nos pas. En effet, E. Burnouf, dans son examen de l'alphabet de Grotefend, s'était exprimé ainsi : « Le n° 30 et dernier est un caractère abrégé (𒉡𒀭) « qui représente le mot *roi* au nominatif. Lorsque le mot « doit être mis à un autre cas, les désinences viennent « s'ajouter à ce caractère abrégé qui ne change jamais. Rien « n'est mieux fait pour prouver que les artistes qui ont gravé « nos inscriptions avaient des notions très-précises sur la « distinction du thème et des désinences. » (*Sur deux inscript.*, p. 153.)

Les inscriptions nous donnent, en effet, les exemples suivants :

Au singulier nominatif.

𒉡𒀭

naqa. C. 6, 7, 10, 11. — Q, a. — N, a. — n, b. — S. 1. — Q.
khsayathiya.

Accusatif.

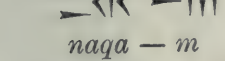 C. 4, 5.

naqa — m
khsayathiya-m.

Génitif.

C. 9, 14 — L. — S. 2. 3.

naqa - h - y - a
khsayathiyah - y - â.

Au pluriel génitif.

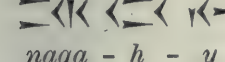 C. 6.

naqa - â - n - â - m
khsayathiya - â - n - â m.

et

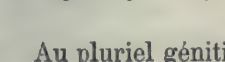 S. 1.

naqa - ya - n - â - m
khsayathiya -(ya) n - â . m.

L'idée première n'était donc pas abandonnée, elle ne devait pas l'être. En effet, M. Oppert, dans son *Expédition en Mésopotamie* (t. II, p. 12), après avoir rappelé l'alphabet arien, s'exprime ainsi : « Nous nous bornons à mentionner le « signe ⟨ qui sépare les mots, et l'abréviation du mot roi « ainsi formé ⟨. » M. Oppert comprenait que les deux éléments de ce groupe étaient inséparables; toutefois ce n'est que dans un *erratum* qu'il compléta sa pensée et qu'il indiqua que ce signe était imité d'un signe babylonien.

Ce signe est en effet un monogramme emprunté à l'écri-

ture anarienne. Nous sommes maintenant assez familiarisés avec les procédés de l'écriture idéographique pour comprendre comment cet emprunt a pu avoir lieu. Nous savons que les monogrammes peuvent être employés par des peuples différents. Chacun d'eux leur attribue la même idée ; mais s'ils écrivent le même signe, ils doivent forcément le prononcer d'une manière différente, puisque chacun le lit dans sa propre langue.

Or, le signe représentait au temps des Achéménides le mot « Roi », comme le signe ; seulement, tandis que les Assyriens le prononçaient *sarru*, les Perses le prononçaient *khsâyathiya;* il faut donc abandonner définitivement la lecture *naya naqa* ou *narpa*, que tous les efforts possibles ne sauraient faire entrer dans le génie de la langue des Achéménides.

Le lapicide arien, en introduisant un monogramme dans les textes ariens, a suivi naturellement les procédés de l'écriture idéographique dont il connaissait les ressources. Quand le mot s'est présenté dans son état simple, il l'a écrit tel que le signe le lui présentait; mais si la langue lui imposait une flexion, la flexion s'ajoutait au monogramme. Ainsi, de même que nous lisons en assyrien

sarru *sarru-tav* *sarru-ti-su, etc.,*

nous pouvons lire dans le texte arien d'une manière analogue des dérivés bien différents il est vrai :

khsayathiya. khsayathiya-m. khsayathiya â - nâ - m.

Il y a donc identité de procédés, mais y a-t-il bien identité de caractères? Nous le pensons. Les rédacteurs des

inscriptions trilingues, qui parlaient sans doute, au temps de Darius, les trois langues différentes dont on se servait sous les Achéménides, étaient assez familiarisés avec le génie de chacune d'elles pour en comprendre les différents procédés; mais les lapicides étaient aussi des calligraphes non moins habiles; il a fallu du temps, de la réflexion, du talent, pour graver sur le roc ces belles lettres d'un décimètre de hauteur profondément entaillées dans la pierre et souvent rehaussées d'or. L'artiste arien qui allait employer un signe étranger ne l'a pas fait sans réflexion; il a bien compris que s'il le transportait purement et simplement dans son texte, il y ferait disparate; aussi, sous sa main, les traits se sont ployés au type arien : le signe s'est altéré, et cette altération n'a rien qui doive nous surprendre. Les différentes formes que ce monogramme a pu prendre dans les textes assyriens présentent entre elles des différences bien plus considérables; il nous suffit de rappeler les transformations que l'hiéroglyphe a subies, et même nous nous contenterons de reproduire ici les deux formes particulières aux textes de Babylone :

archaïque moderne arien

Si maintenant nous rapprochons notre signe des textes ariens de ceux qui nous sont fournis par les textes assyriens, nous voyons que la forme s'est moins altérée pour se mettre en harmonie avec l'écriture arienne que dans les différentes transformations qu'elle a subies à Babylone (1), et cependant les textes de Ninive nous donneraient des différences bien plus considérables encore, mais dont il est inutile de s'occuper ici.

(1) Le monogramme arien semble formé sur le moderne Babylonien, de même que le monogramme médo-scythique paraît formé sur le signe archaïque.

Voilà donc un emprunt bien caractérisé, non-seulement d'un signe assyrien, mais encore des procédés d'expression propres à l'écriture anarienne. Nous nous sommes étendus sur les différentes phases que cette opération avait dû traverser, pour en bien comprendre les détails, car nous allons maintenant en voir une seconde application.

§ 3. — 𒁹𒁹𒁹.

Le signe que je me propose d'examiner maintenant ne se rencontre qu'une seule fois dans les textes des Achéménides, c'est dans l'inscription d'Artaxercès Ochus. Cette inscription se trouve à Persépolis dans le grand escalier situé à l'ouest du palais marqué K sur les plans des voyageurs; elle est répétée sur le mur situé au nord de la petite plate-forme L à l'opposé du palais. Il en existe ainsi trois copies qui ne diffèrent entre elles que par le nombre des lignes; deux des copies sont dans un assez mauvais état de conservation. L'inscription conçue dans la langue arienne est privée des traductions scythiques et assyriennes qui accompagnent ordinairement les autres inscriptions; dès lors nous n'avons pas de point de comparaison directe pour nous guider, mais la formule dans laquelle ce mot est compris est d'un assez fréquent usage dans les inscriptions pour que nous puissions y suppléer. Le mot se trouve à la dixième ligne de la copie de Rich, à la sixième de celle de Westergaard; les textes, ainsi que nous l'avons annoncé, sont identiques d'ailleurs. Le groupe se présente ainsi :

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹

On le lit : *bumi - y - â.*

Il remplace évidemment un mot très-commun qui est écrit partout ailleurs

b — u — m — i — y — â.

Dans ce mot, la partie 𐎹𐎹𐎹 a été considérée comme une ligature dans laquelle on voyait le représentant de *bumi*, et la chose parut tellement claire qu'elle a été acceptée pour ainsi dire sans discussion par tous les commentateurs des textes achéménides. C'était l'opinion de Lassen en 1854. Sir H. Rawlinson y voyait une contraction sténographique du mot *bumi* (J. R. A. S., vol. X, p. II, p. 172); M. Oppert, un *sigle* pour exprimer *bumi* (Achéménides, p. 277 et 303); enfin M. Spiegel, un abrégé du mot *bumi*.

Dans ce groupe, le signe 𐎹𐎹𐎹 a donc toujours été considéré comme exprimant le mot *bumi*, soit par suite d'une manière abrégée de rendre une expression fréquente, soit enfin en lui attribuant la valeur d'un sigle.

Avant d'aller plus loin, il importe de se rendre compte de la signification de ce mot *bumi* sur laquelle du reste tout le monde est d'accord. *Bumi* signifie « terre »; il correspond exactement au sanscrit *bhûmi;* le persan moderne nous montre le mot بوم, avec la signification antique que tous les commentateurs attribuent à l'expression achéménide.

Ce mot, répété une vingtaine de fois dans les inscriptions trilingues, se présente ici au génitif singulier avec les flexions que les autres inscriptions ont permis de constater.

Il nous est facile de dire maintenant, en nous appuyant sur les données qui nous sont fournies par les textes assyriens, que nous sommes en présence d'une expression idéographique suivie d'un *complément phonétique*. Mais quel est le monogramme? Est-il formé de la contraction sténographique des caractères qui expriment partout ailleurs le perse *bumi?* Évidemment non; nous n'avons pas besoin de nous étendre sur ce point; aussi nous nous empressons de

déclarer que nous y voyons encore un emprunt fait au système anarien, et nous espérons facilement le démontrer.

Voyons d'abord quelles sont les expressions assyriennes qui traduisent le perse *bumi*.

Nous trouvons en premier lieu le mot

kak ka ru.

Il faut convenir que c'est la traduction perse qui nous guide pour donner à ce mot la signification que nous lui attribuons et dont il est inutile de s'occuper ici. En effet, malgré l'incertitude qui pourrait exister sur la nature de ce mot, nous sommes certains d'être en présence d'une expression phonétique; or, il est visible que les caractères assyriens que nous lisons *kakkaru*, ou *kakkari*, etc., n'auraient jamais pu arriver à la forme 𒁹𒁹𒁹 par suite d'une contraction quelconque. Ce n'est donc point à cette expression que notre signe est emprunté.

Le mot *bumi* est, en second lieu, rendu par *irṣit*, et, ici, l'expression assyrienne est en parfaite harmonie avec l'expression arienne; elles se justifient l'une et l'autre dans les langues auxquelles on peut les rattacher. Il y a le même rapport entre le perse *bumi* et le sanscrit *bhûmi* qu'entre l'assyrien *irṣit* et l'hébreu ארץ. Il y a plus, l'expression *irṣit* est souvent rendue par un monogramme avec son complément phonétique que nous reproduisons ainsi : . Mais il suffit de rapprocher cette expression de celle qui nous occupe pour se convaincre qu'il n'y a aucun rapport de forme possible entre elles; aussi nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Enfin nous trouvons dans l'inscription de Nach-i-Rous-

tam le perse *bumim* rendu dans le texte assyrien par l'expression *matat*.

Le perse dit *imam bumim* « cette terre », et l'assyrien *matat anniti*, « ces provinces », or l'expression *matat* est rendue par un idéogramme que nous reproduisons également :

Comment les scribes d'Artaxercès auraient-ils traduit l'expression *bumi?* Nous n'en savons rien, mais nous avons ici un monogramme qui s'applique bien heureusement à la forme que nous cherchons à expliquer. En effet, l'idéogramme assyrien se compose du signe idéographique qui sert à exprimer le mot « pays », « contrée », « province », et dont la signification nous est garantie par toutes les lectures. Ce monogramme est répété pour exprimer le pluriel ; et, de plus, il est suivi de l'indice assyrien du pluriel, mais il pouvait s'écrire simplement

C'est de cette expression que s'est formé le signe auquel on a ajouté le complément phonétique arien pour indiquer qu'il devait se prononcer *bumiya* dans la langue des Achéménides. Les raisons que nous avons exposées déjà à propos de l'idéogramme royal s'appliquent également ici pour les procédés en usage alors.

L'identité des deux expressions est facile à constater en tenant compte des altérations que les signes devaient subir en passant d'un texte dans l'autre. Nous pouvons, en effet, en suivre facilement les différentes transformations

Nous avons donc encore ici l'idéogramme et le procédé ; le signe que les Assyriens prononçaient *matat*, les Ariens

le prononçaient *bumi* et, pour que l'équivoque ne fût pas possible, pour mettre le caractère et l'expression en rapport avec les textes, les traits prenaient une position en rapport avec les exigences graphiques du système arien, et un complément en rapport avec les exigences phonétiques, de sorte que l'emprunt se trouvait accepté sans qu'il fût besoin de le justifier alors par un exposé des différents procédés graphiques, comme nous sommes obligés de le faire aujourd'hui.

Il y avait donc, chez les lapicides ariens, une certaine tendance à emprunter aux Assyriens un caractère ou un procédé; mais cette tendance était réciproque, les lapicides assyriens ou scythiques en usaient également. Il y a plus : quand un mot ne pouvait passer aisément d'une langue dans une autre, au lieu de le traduire on le transcrivait.

L'expression *viçadahyum,* essentiellement perse, a été littéralement transcrite dans le texte assyrien et dans le texte médo-scythique. Il en est de même de l'expression *apadâna*.

L'expression *dippi,* au contraire, essentiellement assyrienne, a été transcrite dans ce que nous devons regarder comme l'original, c'est-à-dire dans le texte arien, et elle a été également transcrite dans le style médo-scythique.

Plusieurs autres expressions avaient passé d'un texte dans l'autre par de simples transcriptions, et enfin l'expression *bumi* elle-même avait passé par une simple transcription phonétique dans le texte médo-scythique, ainsi que cela nous est établi par l'inscription de Suse. Il y avait donc un échange fréquent des procédés et des expressions mêmes entre les différents lapicides; mais il nous reste encore un signe à examiner, et nous allons voir que nous pouvons suivre ces différents emprunts jusque dans leurs écarts.

§ 4. — 𒁹𒁹𒁹 ou 𒁹𒁹𒁹𒁹.

Le signe 𒁹𒁹𒁹 ou 𒁹𒁹𒁹𒁹 ne figure que dans deux passages de

l'inscription d'Artaxercès Ochus, et ces deux passages reproduisent le même mot. C'est du reste un mot d'un emploi fréquent et dont la signification n'a jamais été contestée. Aussi, malgré la présence du signe qui vient dans ces deux passages en troubler l'orthographe ordinaire, il n'y a jamais eu d'incertitude sur l'ensemble du mot. Cependant, avant d'aller plus loin, nous croyons devoir rappeler ici que l'inscription d'Artaxercès Ochus est la dernière en date des inscriptions trilingues ; elle annonce une décadence évidente de la langue perse. On a signalé les barbarismes les plus grossiers qui y abondent, et même on s'est demandé si la langue de Darius était comprise de ceux qui l'écrivaient encore.

Parmi les différentes copies que nous avons consultées, celle de Westergaard, quoique la plus correcte sous certains rapports, nous présente seule le signe . Les autres nous donnent la forme à laquelle nous nous tiendrons, bien que notre explication puisse s'appliquer également aux deux rédactions. Mais la copie de Rich nous est confirmée par celle de Coste et Flandin et surtout par le moulage du musée de Dublin.

Ce signe apparaît donc dans la copie de Rich, planche XIII ; d'abord à la ligne neuf, nous lisons en donnant immédiatement à ce signe la valeur que nous nous proposons de justifier :

ti - ya - u - n - â - m

au lieu de

d - h - ya - u - n - â - m.

Il reparaît encore à la ligne vingt-quatre où nous lisons :

ti - ya - u - m au lieu de *da - h - ya - u - m.*

Il suffit de jeter les yeux sur l'ensemble des inscriptions pour se convaincre qu'il ne peut y avoir d'incertitude sur le mot exprimé ; aussi le signe est resté pour tous les commentateurs comme une anomalie, qui n'en entravait pas la lecture.

Le mot *dahyaus* signifie littéralement « province », « district » ; en assyrien, il est rendu généralement par *matat*, quelquefois par *kakkaru* et même par *irṣit;* il se confond avec l'expression *bumi* dont nous venons de nous occuper. Enfin le mot *dahyaus* est quelquefois simplement transcrit; par exemple, dans l'expression *viçadahyum* qui désigne un « portique » bâti par Xercès et mentionné dans les inscriptions de Persépolis.

Dans les textes médo-scythiques, il est très-fréquemment transcrit à Persépolis, à Bisitoun et à Nach-i-Roustam ; alors il se présente ainsi dans ces textes :

da — a — ya — u—us

(Bisit. Col. II, 20, 77, 78; Col. III, 68, B 3, K 3, NR. 8.)

Nous ferons d'abord une simple remarque ; c'est que, dans la langue des Médo-Scythes, les articulations du ne correspondent pas toujours à celles du assyrien qui lui correspond cependant graphiquement, et que le signe exprime au contraire les articulations du *t* arien ; d'un autre côté, le caractère exprime la voyelle *i* en scythique et non pas la voyelle *a* comme en assyrien. Il suit de là que les Médo-Scythes devaient prononcer *tiyaus* lorsque les Assyriens auraient prononcé *dayaus*, en essayant de rendre les sons qu'ils entendaient par les signes correspondants dans leur propre idiome.

Comment allons-nous maintenant expliquer la présence du signe dans le mot qui nous occupe?

Ce signe n'est point un monogramme ; il a son correspondant direct dans le syllabaire assyrien. Le signe babylonien qui lui est identique de forme représente l'articulation *ti*, non pas le *ti* ordinaire qui est rendu de préférence par le signe , mais un *ti* qui semble emporter avec lui une certaine aspiration. Si, maintenant, nous tenons compte de la confusion qui pouvait exister entre les articulations du *d* et du *t*, nous comprendrons facilement que le lapicide ait confondu les signes et qu'il ait introduit dans ce mot une articulation étrangère. Mais pourquoi cette confusion? Selon nous, cela vient de ce que le lapicide ne parlait pas la langue qu'il écrivait. Nous ne sommes plus à l'époque de Darius; aussi nous croyons que c'est un Scythe qui tenait le ciseau dans cette circonstance, et comme, dans son idiome, les articulations du *d* correspondent aux articulations du *t* arien, il est tout naturel que ce Scythe qui voulait écrire le perse *dayaus*, qu'il n'avait pas l'habitude de traduire dans sa langue, ait pris dans le syllabaire anarien le signe de l'articulation initiale qu'il devait prononcer ainsi, en copiant à la suite, plus ou moins servilement, la désinence arienne d'une expression qu'il ne comprenait peut-être plus.

§ 5. —

Le dernier caractère que nous avons à examiner, le signe , est plus difficile à expliquer que ceux qui nous ont occupé, malgré sa ressemblance frappante avec le caractère anarien qui a la valeur de la syllabe *na*. Il figure, dans l'inscription de Bisitoun, dans deux noms qui malheureusement ne sont pas conservés dans le texte assyrien, car le texte scythique qui les reproduit est précisément altéré lui-même au moment où il pourrait nous donner une indication précieuse.

Le premier de ces noms est celui d'un Arménien, père de l'insurgé « Arachus »; nous le trouvons ainsi dans les textes perses et médo-scythiques :

Perse : col. III, l. 78.
ha - na(?) - d - i - ta.

Scythique : col. III, l. 36.
hal(?) ti - da.

Le second de ces noms est celui de la province où l'insurrection avait éclaté.

Perse : col. III, l. 78.
d - u - b - â - na.

Scythique : col. III, l. 37.
du - ba - an - na.

Sir H. Rawlinson, à qui nous devons les différentes copies de l'inscription de Bisitoun, avait originairement quelques doutes sur la forme du caractère perse; mais, dans son second examen, il confirme l'exactitude de la forme et donne à ce caractère la valeur *d'une* N *aspirée*. Il s'exprime ainsi : « L'emploi de cette lettre est spécial aux « deux noms de l'inscription de Bisitoun et, comme nous « voyons qu'elle est identique à l'un des caractères médiques « les mieux définis, nous devons supposer qu'elle a été « empruntée à cet alphabet pour exprimer une articulation « étrangère à l'organe des Perses, et qui a été en consé- « quence exprimée avec le signe natif qui la représente. » (Alph., p. 134.)

M. Oppert, dans ses Achéménides, lit le premier nom *haldita* et le second *dubâla;* mais, dans son commentaire,

il se hâte d'ajouter : « Notre transcription du signe ⊢⊏| par « *l* est aussi hasardée que toute autre ; nous n'avons à l'appui « que deux noms que nous ne pouvons identifier à aucun « nom propre connu. Il faut pourtant remarquer que toutes « les deux fois le roc est endommagé, que la ressemblance « avec le *r* ⊏| saute aux yeux et que M. Rawlinson lui-« même dit qu'une certitude ne peut être donnée à ce sujet. « Je ne serais donc pas surpris, ajoute M. Oppert, si cette « nouvelle lettre n'était qu'un *r* pur et simple ; sous cette « prévision, j'ai choisi un *l*. » (Achém., p. 152.)

On sait, en effet, que les Perses n'avaient pas de *l*, et qu'ils rendaient la transcription de cette liquide par un *r*, tel que cela est établi par les mots *babiru*, *arbaira*. M. Spiegel lit les deux mots *haṇdita* et *dubâṇa*.

Les renseignements qui nous viennent du texte scythique sont assez obscurs. En effet, les caractères sont très endommagés à l'endroit même où nous voudrions lire le signe correspondant au ⊢⊏| du texte perse du nom de *handita*. Ce signe, auquel Sir H. Rawlinson donne la forme ⊢⊢, paraît altéré, et lorsque M. Norris a publié son commentaire, la valeur du signe ⊢⊢ était encore assez incertaine. Toutefois, à la ligne suivante, dans le nom de *dubâna*, le texte scythique ne donne prise à aucune équivoque et reproduit identiquement le même signe que le texte arien.

La ligne quatre-vingt-cinq du texte assyrien qui devait contenir les deux noms est complétement fruste.

Cependant M. Oppert, dans son commentaire de l'inscription de Sargon, croit trouver dans les textes assyriens une raison à l'appui de la lecture qu'il avait proposée dans les Achéménides. Il est question dans le texte de Khorsabad d'une divinité arménienne nommée *haldia* dont Sargon s'est emparé après la prise de *Muzasir*. Or, le

nom de cette divinité est ainsi écrit dans le texte de Sargon :

ḥal - di-ya.

Il est écrit de la même manière dans les textes arméniens de Vân (c'est un des points de comparaison qui témoignent en faveur de l'identité du système graphique assyrien et arméniaque). Or, M. Oppert (p. 132) rapproche le nom divin *haldia* du nom *haldita* de l'inscription de Bisitoun, et il croit trouver la confirmation de sa lecture par le rapprochement du nom assyrien et du nom médo-scythique d'après lesquels le signe aurait la valeur aujourd'hui bien assurée de *hal*.

Le raisonnement de M. Oppert repose malheureusement sur une base très-fragile : rien ne vient établir le rapport qui peut exister entre le nom du texte de Bisitoun et celui du texte de Sargon ; et, de plus, la forme du signe dans le texte médo-scythique de Bisitoun aurait besoin d'être rigoureusement établie pour servir au moins de prétexte à ce rapport. Enfin, admettons que le signe ne se prête à aucune incertitude et que la filiation des deux noms soit démontrée, cette explication ne s'appliquerait point encore au nom de *dubala,* car le texte scythique nous donne la lecture *dubana* qu'il est assez difficile d'attaquer. Il faut donc conclure que l'assyrien ne nous apporte pas ici les éléments suffisants pour résoudre la question et que l'opinion de Sir H. Rawlinson est encore celle à laquelle nous pouvons nous rattacher avec le plus d'avantage. Nous voyons là, en effet, un nouvel emprunt au syllabaire anarien ; seulement nous ajoutons que cet emprunt a eu lieu, non pas pour exprimer une articulation étrangère à l'organe des Perses, mais une articulation qu'ils n'étaient pas dans l'habitude d'exprimer avec leur système graphique.

En effet, le nom de *handita* est étranger aux scribes des ins-

criptions trilingues; pour l'exprimer avec l'écriture arienne, les Perses pouvaient se contenter d'écrire *hadita* comme ils écrivaient *kabujia*, *kapada*, etc. On sait que les Perses se dispensaient d'écrire les sons *m* et *n* devant les muettes qui leur correspondent dans l'échelle phonétique; mais, comme ce nom étranger était sans doute peu connu, son orthographe aurait-elle été suffisamment comprise si on avait ainsi supprimé une de ses consonnes caractéristiques? Le lapicide ne l'a pas cru sans doute; aussi il a d'abord écrit le signe arien initial qui suffisait à sa transcription pour les Perses, mais pour écrire l'*n* qu'il croyait nécessaire pour rendre sa forme originelle, il a pris le caractère anarien qui exprime cette articulation avec l'*a* bref inhérent au caractère arien qui lui correspond et qui du reste lui était fourni quelques mots plus loin dans le nom de *dubana*.

Le premier signe de la transcription médo-scythique est obscur; M. Norris le restitue ainsi et nous donne alors la transcription

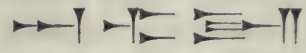

an — ti — da.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici l'échange des dentales, puisque nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'application de ce principe des transcriptions scythiques; aussi quand le lapicide a rencontré quelques mots plus loin le nom de *dubana*, il a rendu la dernière articulation par le même signe dont il venait de se servir, bien qu'il n'eût pas sans doute les mêmes raisons d'y recourir.

La lecture de ce nom ne souffre du reste aucune incertitude; le caractère n'est altéré ni dans le texte arien ni dans le texte médo-scythique, et ne se prête à aucune autre lecture. La présence d'un *l* ne saurait se justifier par la transcription scythique. En effet, pour établir cette lecture il faudrait avoir recours à la valeur idéographique du

signe 𒀭 qui, en assyrien, signifie « Dieu » et se prononce *ilu*. Dès lors on pourrait peut-être lire dans une transcription assyrienne le mot *duba 'il* comme on dit *arba 'il;* mais cette transcription n'est pas assyrienne et cette lecture est impossible en médo-scythique, car le signe 𒀭 a sans doute dans ces textes la même valeur idéographique qu'en assyrien, mais alors il se prononce *annap* et non pas *ilu*. Nous croyons donc pouvoir encore considérer le signe 𒀭 comme un emprunt fait au syllabaire assyrien et lui maintenir la valeur qu'il possède dans ces textes.

En résumé, nous ne connaissons qu'un nombre restreint des inscriptions perses ; elles paraissent toutes empreintes du même esprit, elles sont pour ainsi dire coulées dans le même moule ; aussi, nous n'hésitons pas à affirmer que les documents que nous possédons sur l'ère des Achéménides sont insuffisants pour nous prononcer définitivement sur la nature, l'origine et les ressources de leur système graphique.

Les caractères que nous venons d'analyser apparaissent rarement dans les textes ; mais ils suffisent pour nous montrer que les signes anariens peuvent passer, en s'altérant, il est vrai, dans les textes ariens. Tout nous fait présumer que, si les inscriptions ariennes étaient plus nombreuses, elles nous feraient connaître de nouveaux emprunts au syllabaire anarien ; aussi, en présence de ces faits, il est permis de se demander si l'écriture arienne, dont on ignore encore l'origine, ne serait pas elle-même une transformation du syllabaire assyrien ? Mais c'est une question que nous nous contentons de poser ici et qui a besoin pour être discutée, sans pouvoir peut-être la résoudre encore, de développements dans lesquels nous ne pouvons entrer aujourd'hui.

J. Ménant.

SUR LA PRONONCIATION

DE

QUELQUES LETTRES SANSCRITES

M. A. Hovelacque a parlé récemment (t. II, p. 457-467) de la prononciation de deux sifflantes sanscrites; dans une note, à la p. 450, il venait de parler incidemment de la prononciation de la voyelle transcrite *ṛ*. Je me propose de signaler ici quelques faits de nature à confirmer les indications de M. Hovelacque.

Généralement, on ne connaît le sanscrit que par les brahmes du nord de l'Inde; il est donc intéressant de rechercher comment ceux du sud prononcent les lettres en question. Mais n'est-il pas à craindre que les brahmes du sud de l'Inde, nés tamouls, télingas, etc., aient désappris à prononcer le sanscrit sous l'influence de leurs idiomes maternels? Non, parce que d'un côté le tamoul qui modifie les mots sanscrits suivant les règles de la phonétique dravidienne nous montre quelle influence celle-ci a pu exercer, et que d'autre part le télinga, le malayala, etc., ont adopté les mots sanscrits sans changements. Les alphabets télinga, canara, etc., sont simplement calqués sur l'alphabet sanscrit. Le tamoul au contraire a des lettres particulières et n'a en tout que 18 consonnes et 12 voyelles.

1° Dans tout le sud de l'Inde, *ṛ* est prononcé comme l'indiquent Desgranges, Schleicher, MM. Chavée, Oppert, cités par M. Hovelacque. Ce n'est ni *ri*, ni *ru*, ni *ar*, et cependant on sent très bien que c'est une voyelle. Lorsque mon professeur me lisait à Karikal le vers suivant : *mithilôpa vanêtatra âçramam drçyâ râghavaḥ*. J'avais parfaitement conscience que le vers avait seize syllabes et cependant le brahme ne disait ni *driçyâ*, ni *druçyâ*, ni *darçyâ*. Ce n'est pas un *r*, c'est un son neutre parfaitement défini par M. Chavée, lorsqu'il dit que ce son est né « de la « voix indifférente ou laryngienne et des vibrations précipi- « tées et indéfiniment prolongeables de la langue ». Je trouve donc très fâcheuse la transcription *ṛ*, car la lettre qui nous occupe n'est pas une consonne et n'a aucun rapport avec les cérébrales ; je préférerais la transcription de M. Eichhoff (1). — Dans les mots qu'ils ont pris au sanscrit, les tamouls remplacent cette lettre par *i*, *iri*, ou *iru*; ils ont par exemple *iḍabam* pour *ṛṣabha*, *mirugam* pour *mṛga*, *iriḍi* pour *ṛṣi*. Le changement en *iru* est le plus fréquent.

2° श् se prononce aussi comme l'indique M. Hovelacque ; c'est à peu près le *ch* de *mich;* c'est l'intermédiaire entre *ch* palatal et *s* dental. — En tamoul, cette lettre reste *ç* (le tamoul n'a qu'une sifflante qu'on prononce généralement ainsi) ou devient *y* : ce dernier changement indique bien la nature de श् car स् dental devient *ç* ou *d* en tamoul. On dit par exemple *mayânam* pour *maçâna*, et *vâdanæ* pour *vâsanâ*.

(1) Ce signe consiste en un A et un R réunis. Un inconvénient radical est qu'il ne saurait être figuré qu'en lettres majuscules. (Réd.)

3° च् est prononcé partout comme *ch* palatal, mais dans le tamoul ancien il est toujours changé et *ḍ* cérébral *(iḍa-bam, iriḍi* déjà cités). Le tamoul moderne, dans les régions où il possède le *j* français, remplace quelquefois par cette lettre le ष sanscrit *(pâjæ* pour *bâṣâ)* ce qui montre avec évidence la nature du changement opéré dans la prononciation de cette lettre : la langue s'est repliée moins profondément.

Le basque a trois sifflantes représentées habituellement par *z (s* dental), par *s* (lettre très analogue, sinon identique à *c)* et *ch, x,* ou *s̄ (ch* palatal). Je n'ai pas besoin de répéter que ces transcriptions sont déplorables.

En terminant cette courte note, j'appellerai l'attention des philologues sur les manuscrits sanscrits du sud de l'Inde. Ces manuscrits, en caractères grantha dans le pays tamoul, en caractères télinga, etc., dans les autres pays dravidiens, offrent une particularité remarquable, l'usage constant de la lettre *ḷ* dite védique et réservée dans les manuscrits du nord de l'Inde au Rig-Véda et à ses annexes. Ainsi le nom du mari de Damayantî y est toujours écrit *Naḷa;* dans un petit recueil de strophes sanscrites en caractères télinga (Nîtiçâstra, Madras in-24) j'ai remarqué la strophe suivante :

âtmabuddhi sukhaṁćaiva gurubuddhir visêṣitaḥ parabuddhir vinâçâya strîbuddhiḥ praḷayâṁ takaḥ.

M. Ariel a publié dans le *Journal asiatique* (1848, p. 469-534) un poème sanscrit *(Bilhanaćaritra)* d'après un manuscrit grantha ; beaucoup de mots ont le *ḷ*, exemple, *andarâḷa, kuntaḷa, parimâḷa, puḷaka, mañjuḷa,* etc. La Bibliothèque Impériale possède un certain nombre de

manuscrits dans les mêmes conditions, en lettres télinga ou grantha. Ceux en grantha proviennent pour la plupart de la collection formée à Pondichéry, de 1840 à 1854, par M. Ariel, léguée par lui à la Société Asiatique et donnée par cette société en 1866 à la Bibliothèque Impériale.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 13 juin 1869.

Le premier cahier du tome second des *Studien zur griech. und latein. Gramm.*, éditées par M. Curtius, a paru récemment. Ce fascicule contient quelques études très importantes. Nous citerons entre autres un examen des aoristes composés et des futurs homériques avec double *s* (Dr A. Leskien), et les deux mémoires de M. Curtius, l'un sur la formation du nominatif singulier grec, l'autre sur *z* et *d* remplaçant en grec un *y* organique. — Leipzig, 1869.

Vient également de paraître la seconde partie du tome troisième de la Gramm. histor. anglaise, de M. Koch. Ce fascicule traite des éléments étrangers. — Cassel, 1869.

A corriger : t. II, 448, l. 26 : *dîrgha-*.

BIBLIOGRAPHIE

Ursprung und Entwickelung der menschlichen Sprache und Vernunft, par L. Geiger, tome Ier. Stuttgart, Cotta, 1868, in-8°.

« Origine et développement de la parole et de la raison humaines! » Quel beau titre! Quel vaste sujet! Mais, dira-t-on, un tel titre n'implique-t-il pas, avec une prétention mal fondée, la vanité de l'entreprise elle-même? Non, mille fois non! car l'œuvre suprême de la linguistique comparative est précisément de créer le chapitre premier de l'histoire de l'esprit humain en reconstituant progressivement l'histoire naturelle des idées avec l'histoire naturelle des mots et des langues.

Le mot est un être vivant. Il a son embryologie, ses évolutions organiques diverses et ses transformations. Que cette physiologie du mot dans une langue donnée ne puisse être établie sans une phonétique comparative de cette même langue, étudiée dans l'unité du système glottique auquel elle appartient, c'est ce que nous n'avons cesser de répéter ici, et notamment aux pages 138 et 129 du tome Ier de la Revue. Mais nous voudrions prémunir contre les dangers d'un mortel exclusivisme ceux qui s'imaginent ou semblent s'ima-

giner que tout est fini dans la science des langues quand, à l'aide d'équations phonologiques savamment réalisées, on est parvenu à rétablir la forme intégrale commune des vocables et des flexions grammaticales considérées dans leur corps ou figure extérieure, abstraction faite de l'histoire naturelle de l'âme de ces vocables et de leurs éléments flexionnels.

Or, qu'on ne l'oublie pas, l'idée créatrice de la syllabe dans laquelle elle s'incarne possède un *devenir* propre, complètement indépendant du devenir de cette même syllabe qui lui sert de limite auditible ou d'enveloppe. Et lorsque, dans un système d'expressions orales (l'aryen, le sémitique, le touranien, etc.), l'anatomie, la physiologie et la pathologie phonologique ont terminé leur œuvre, c'est à l'idéologie positive à commencer la sienne, c'est à elle de répondre à ces questions :

1. — Au delà des thèmes dissyllabiques et des racines monosyllabiques artificiellement extraites de ces mêmes thèmes, quels sont, *avec leur signification première*, les mots simples ou monosyllabes verbaux et pronominaux *irréductibles* constituant, en dehors des interjections, l'ensemble des formes primitives du langage spécial à la vie embryonnaire duquel on essaie de remonter?

2. — Parmi les monosyllabes verbaux primitifs (verbes-noms simples), quels sont ceux qui, dans l'une ou plusieurs des langues du système étudié, ont été conservés tels quels avec leur double signification primordiale de verbe et de nom (1)?

(1) Ainsi l'idée *couler* entraîne avec soi l'idée d'une substance *liquide* ou *coulante*, et il en est de même de tout substantif dans ses rapports avec le verbe ou signe de l'action (Revue de ling. I, p. 24). Dans la parole chinoise le nom ne diffère du verbe que par sa position syntactique. La parole aryenne a gardé, jusqu'aux

3. — D'après quelles lois s'opère l'individualisation de chaque idée verbale première (comme *aller* ou *tendre vers, étendre, répandre,* triple application de l'effort expansif; comme *établir, serrer, fléchir*, triple application de l'effort compressif (Revue de ling., I, 144), quelles que soient d'ailleurs les formes syllabiques diverses dans lesquelles s'est incarnée une seule et même idée (1).

4. — Quelles lois président à l'assimilation des idées ou, ce qui est la même chose, quelles sont les lois qui régissent le passage du sens propre au sens figuré (Revue de ling. II, 56)?

5. — D'après quelles lois s'effectue l'individualisation progressive des pronoms simples? Et par quelles transformations logiques (idéelles) naissent de ces pronoms les articles, les adverbes, les conjonctions, les préfixes ou prépositions (Français et Wallon, p. 63, 175, 181 et 165)?

6. — Enfin, quelles lois président à la dérivation et à la composition, soit ordinaires, soit flexionnelles?

Telles sont, au point de vue de la science comparative des langues, les questions fondamentales dont la solution progressivement plus complète doit, dans chaque organisme glottique spécial aussi bien que dans le vaste parallèle de tous les organismes syllabiques de la pensée humaine, nous donnner « *l'origine et les développements de la parole et de la raison* ».

époques historiques, un assez grand nombre de verbes-noms. Nous citerons sous leur forme sanskrite *sû*, arroser, féconder, et *sû* (le fécond), le sanglier, le porc; *gu* ou *gau*, mugir, crier, et *gau* devenu *gô*, bœuf, taureau, vache; *pâ*, garder (d'où conserver, nourrir) et *pâ*, gardien, dans *gôpâ*, vaches, pasteur et maître; *mâ*, étendre, créer, et *mâ*, procréatrice, mère; *bhû*, établir et être établi, habiter, exister, et *bhû*, sol, terre; *bhî*, trembler, et *bhî*, crainte; *bhâ*, luire, briller, et *bhâ*, étoile, planète; etc.

(1) Le principe : « Ce n'est point par bond que procède la na-

M. Geiger a parfaitement compris plusieurs éléments de ce vaste programme; mais il en est quelques-uns, et des plus importants, qu'il n'a pas même soupçonnés. Il y a plus, la méthode naturelle que nous avons suffisamment esquissée dans l'ordre et dans la position des questions, cette méthode, disons-nous, est ce qui manque au travail d'ailleurs si intéressant du savant linguiste idéologue.

Sans doute, il distingue fort bien la marche du son de celle de l'idée et, par deux fois (p. 135 et 193), il en fait ressortir la complète indépendance. Sans doute, aussi, son livre sagement élémentaire au début, résume à grands traits les lois et les théories des variations phonétiques, des vocables; car M. Geiger sait bien que les vrais phonologues sont rares et que bon nombre de philosophes ne se résigneront à faire de la phonologie scientifique que lorsqu'ils seront profondément convaincus de l'impossibilité absolue d'établir une psychologie historique positive en dehors de la science des organismes du langage. Oui, M. Geiger s'avance d'un pas ferme jusqu'au milieu de son volume et tant qu'il s'agit de préparer son terrain. Mais, après avoir affirmé l'existence de lois régissant les divers modes d'évolution de l'idée (252), le voilà qui abandonne la méthode intégrale, imposée par la linguistique comparative universelle, pour s'amuser à cueillir le long du chemin les plus jolies fleurs de l'étymologie grecque et latine, allemande et sanskrite, voire même syro-arabe. Et comme notre auteur est avant tout un artiste d'un caractère communicatif, il veut que vous subissiez comme

ture », *Non fit saltus in naturâ*, domine la loi d'individualisation progressive. C'est ainsi qu'un verbe au sens premier de *courber*, *fléchir*, n'arrive au sens de *nourrir* qu'en passant par les idées intermédiaires de *entourer* (mettre dans des courbes), *couvrir*, et *protéger*, *conserver*, d'où ce quatrième degré de particularisation : conserver par l'aliment.

lui le charme de telle métaphore hardie, de telle assimilation d'idées. Il y a là une collection de vieilles images fort habilement remises à neuf et qu'on ne saurait visiter sans un réel plaisir. Peut-être un jour M. Geiger nous dira-t-il par quels degrés d'individualisation progressive avait déjà passé l'idée première du vocable, avant d'être élevée à la dignité d'image par ces facultés supérieures de l'esprit humain auxquels on a donné le nom d'Analogie et de Causalité.

Malgré nos réserves motivées, le livre de M. Geiger réalise un progrès important dans l'histoire naturelle des langues et de la pensée. Un tome second nous est promis : puisse-t-il nous arriver bientôt.

H. Chavée.

Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache, von W. Corssen. Seconde édition, tome Ier, 1868.

La première partie de cette nouvelle édition comprend à elle seule au moins autant de matière que les deux volumes réunis de l'édition précédente. Les trente premières pages traitent de l'alphabet et de l'écriture. Près de trois cents pages sont ensuite consacrées à l'examen de la prononciation des consonnes. Avec la seconde partie du volume commence l'étude du vocalisme par l'histoire des diphthongues et des

voyelles longues. A propos de ces dernières il est naturellement parlé de l'allongement par compensation. Le livre se termine par un examen de l'assombrissement et de la condensation des diphthongues.

Ce n'était pas sans raison que Schleicher, dans son Compend., reprochait à M. C. une propension exagérée à fournir l'explication étymologique de chaque vocable. Le volume actuel offre un certain nombre de rétractations. J'en signalerai quelques-unes. — P. 406; reconnaissance de ce fait que dans Maspiter *mas* n'est pas la forme la plus ancienne de l'élément radical *mar* qui se trouve dans M*ar(t)s : mar* est bien l'élément fondamental et dans Maspiter le *r* est tombé devant *sp* comme par exemple dans *poscere*. Voyez Grassmann, Zeitschr. f. vgl. Spr. f. XVI, 162. — P. 521; *galbus* et ses dépendants sont ramenés de l'opinion d'une origine celtique (Kritische Beitr., 211) à leur réelle parenté italique. — P. 525; *spolium* n'est plus attribué à « sku » couvrir, comme dans les Krit. Nachtr. — P. 197; M. C. avait prétendu autrefois que *apud* était l'ablat. d'un thème *apo- :* il se rapproche aujourd'hui de l'opinion de M. Pott qui voit dans la part *ap* l'équivalent du sk. *api*, et dans *-ud* celui du lat. *ad* avec atténuation labiale de la voyelle. — P. 385; le got. *haim-s* est justement ramené à *ki* (de κεῖμαι par exemple), tandis que l'auteur, au mépris de la loi de substitution consonnantique, le rapprochait autrefois de χαμαί, *humus*. — P. 409; M. C. a vu jadis dans Mavors un secondaire de *Mamors, il retire aujourd'hui cette explication, se basant sur ce fait que jamais en latin *m* entre deux voyelles ne devient *v*. Au surplus, l'interprétation actuellement fournie est par trop aventureuse : il faudrait se reporter à un *Magivors. — P. 412; l'auteur se range à l'opinion de M. Schweizer, qu'il avait combattue (Krit. Beitr. 239) touchant l'acception fondamentale d'éclat qu'il

convient d'attribuer à *mare*, mer. — J'ai pris ces exemples à peu près au hasard ; il est facile d'en recueillir bon nombre d'autres.

L'on conçoit que je ne fasse en ces quelques pages qu'une simple annonce, non point une critique détaillée des huit cents feuillets de ce premier volume. En général on peut dire que ce livre est avant tout d'érudition et ne saurait se montrer pour les commençants que d'une utilité douteuse. Ce n'est assurément pas un reproche que je fais ici, car sans les travaux de cette sorte, ceux de pure initiation se trouveraient totalement impossibles. Je tiens seulement à constater le fait.

L'on pense bien également que tout en estimant à son prix l'œuvre de M. Corssen, je ne demeure pas sans établir sur une aussi volumineuse publication nombre de réserves. J'en consignerai quelques-unes.

Pages 353 et 355, je trouve le gr. κεύθω rapproché de σκευή, *scutum*, *cavere*, etc. C'est là une manière de voir insoutenable. Voyez dans ce même recueil, I, 300 ss. Au surplus M. Corssen est dans sa méprise en fort bonne compagnie, avec Schleicher, MM. Curtius, Delbrueck, etc., etc. Ces autorités ne m'en font pas moins vivement tenir à ma restitution d'un thème GHUDHA (rac. ghudh) d'après un verbe simple GHU. Je prie le lecteur de se reporter au passage ci-dessus indiqué.

Page 368. L'observation que j'ai à faire sur le got. *biuga*, courber, comparé à *fugio*, *fuga*, sk. *bhujati*, il courbe, etc., me laisse encore renvoyer le lecteur à ce que j'ai dit sur ce sujet dans cette même Revue, I, 301.

Même page. Voici πολύς sous une racine *pur*. Singulière dérivation qu'un *o* grec directement pour *u* ! L'erreur vient uniquement de la méconnaissance d'un organique *pṛ*, donnant, ou pouvant donner, *par*, *pir*, *pur*, *pra*, *pri*, *pru* et

leurs allongements et gradations. Ne pas admettre l'organicisme évident de la voyelle *ṛ* (surtout ne prononcez pas *ri*), en face de laquelle *ar* (d'où *ir*, *ur* par atténuation) est absolument ce que se trouvent être *ai*, *au* à *i*, *u*, une simple gradation, cela conduit fatalement à de graves erreurs, à de fâcheuses contradictions. Peu importe que le sanskrit seul ait conservé cette voyelle et qu'elle ne se présente dans les autres idiomes indo-européens que sous sa forme étendue *ar* (d'où *ir*, *ur*). Voyez mon opuscule sur les Racines, p. 6.

P. 376. La racine à tirer du gotique *skaidan*, déchirer, du lat. *scindo*, etc., est SKIDH. Voir Revue de Linguistique II, 309.

PP. 363, 326, 144. Je pense avec M. Curtius que *femina* n'a rien à faire avec *bhu*, être, mais se rattache au got. *daddja* j'allaite, esclav. liturg. *dojǫ*. Voyez Grundz. der griech. Etym., p. 227.

P. 100. Ici encore nous retrouvons l'attribution à *homo* du sens fondamental « terrestre, fait de terre. » J'ai trop longuement insisté sur ce vocable, I, 410, pour l'examiner de nouveau.

PP. 145 et 801. L'auteur tire *furor*, *furere* de *bhar*, d'où le got. *brinnan* brûler; M. Meunier a déjà combattu avec raison cette dérivation et renvoie justement à *dhu*, d'où *fumus*. Dans sa Lexiologie indo-europ. (1849) M. Chavée indiquait lui aussi ce *dhu*; p. 400.

PP. 101 et 797. A l'égard du pronom *hic*, voir Rev. de Ling., II, p. 462.

P. 159. Je ne pense pas que *fames* doive être rapproché du sk. *jahâmi* j'abandonne, verbe simple *gha*. Je préfère de beaucoup l'opinion qui, le tenant pour *fagmes, le rattache au verbe simple *bhṛ*, d'où la rac. *bhag*, rompre. Ne pas perdre de vue le sanskrit *bhakṣati* il dévore.

P. 102. Le sansk. *adhama-s*, bas, infime, est analysé adh-a-ma : l'élément simple est pourtant le déterminatif A, le premier dérivatif est *dha*, et ce thème *adha* devient secondaire dans *a-dha-ma*. Je relève entre nombre d'analogues cet exemple de fausse analyse.

P. 429. Le *g* initial du gotique *gaggan*, aller, est donné comme n'ayant point été soumis à la progression des consonnes. Cette erreur a déjà été indiquée dans le présent recueil, I, 21; II, 68, 120.

P. 435. Voici encore un exemple de fausse analyse : le sk. *janitṛ-*, engendreur, n'a point à être découpé en *jan*, racine, *i*, voyelle ligative, *tṛ*, suffixe d'activité, mais bien en *ja*, élément simple, *ni* atténuation de *na*, premier dérivatif, puis *tṛ* délimitant par une seconde dérivation le premier dérivé. Voyez mon étude sur les Racines et Éléments simples. Les fausses analyses qu'offre presque à chaque page M. Corssen proviennent uniquement de la confusion faite entre ces entités métaphysiques, triste héritage de la grammaire hindoue, et les étoffes premières réelles.

P. 567. M. Corssen, à propos du suffixe *tar*, penche vers l'ancienne explication qui dans cet élément voit l'élément verbal du sk. *tarâmi* je traverse, j'accomplis. L'auteur de cette opinion et ses adeptes ne possèdent manifestement aucune conception scientifique de la dérivation. Plus haut j'ai déjà reproché à M. Corssen de méconnaître l'organicisme de la voyelle linguale *ṛ*. Il m'est impossible d'énoncer ici les raisons de la primordialité de cette voyelle (voyez Rac. et Élém. simples, 6); mais du moins je puis rappeler le principe général de dérivation. Prenons les dérivés par le démonstratif TA. Dans la formation des dérivés passifs l'élément suffixé demeure intact : KRU-TA-, entendu, sk. *çruta-*, gr. κλυτό-; le passage à l'actif s'opère de deux manières : 1° par le report de la pensée sur l'élément verbal, report

auquel on atteint en tronquant le pronom ; on voit d'ici tous les participes actifs en *t;* 2° par la conduite à l'extrême de la voyelle du suffixe : *ta* est passif, mais *ti, tu, tṛ* sont actifs. — Je le répète, la question principale est ici celle de la voyelle linguale : parler d'un élément simple verbal *star* étendre, *bhar* porter, *kar* faire, c'est absolument parler d'un élément verbal simple *dai* briller (sk. dê-va), *sau* arroser (sk. sôtâsmi, j'engendrerai) : c'est prendre la gradation pour la simplicité, l'état développé pour l'état primordial.

P. 85. Est-il bien assuré que παχύς ne remonte pas à une racine *bhagh?* S'il en était conformément à l'hypothèse indiquée, il est manifeste que *pinguis* n'aurait rien à faire ici.

P. 393. Pourquoi voir dans *compages, propago,* un *g* provenant d'un *k,* lequel aurait persisté dans *pacisci*, *pacare?* L'élément simple *pa* n'aurait-il donc pu se trouver organiquement dérivé et par *ga* et par *ka?*

PP. 397, 478. Le *gh* de *saghnômi*, je frappe, ne peut coïncider avec le *g* du grec σάγαρις, le *k* du gotique *sakan*, *increpare,* du moins de la façon dont le voudrait M. C., c'est-à-dire en admettant une racine organique *sagh.* Si tant est que le rapprochement doive être accueilli, il faut reconnaître un organique *sag :* l'explosive s'en serait aspirée comme dans *aham*, *hanu-*.

567. C'est à tort que πατήρ est cité ici. Son η provient d'un phénomène de compensation : *πατέρ-ς.

Même page (Note). M. C. blâme Schleicher de ce qu'au Compend., p. 443, il n'admet pas au sujet du suffixe *tṛ*, *tar* l'opinion de Bopp, consistant à lui donner une origine verbale puisée dans *tarâmi*, je traverse, je surpasse, j'effectue ; Schleicher avait cent fois raison de repousser cette supposition naïve. Autant faire venir du même élément verbal *tres*,

et de *bhu, homme, femme,* etc., etc. Au sujet du rôle de *tṛ* (très organique), *tu, ti* vis-à-vis de *ta* dans la morphologie, voyez Chavée, Franç. et Wall., p. 131, et ma Gramm. zende, p. 33.

170. Entre le *b* de *uber, urbs, verbum,* etc., et le *dh* d'où il est assurément provenu (cf. οὖθαρ, got. *vaúrd)*, pourquoi admettre l'intermédiaire d'un *f?* Il est bien plus naturel d'accueillir la série *dh, dv, b.* Pour la dernière variation (dv, b) rien que de fort naturel, cf. bellum, bonus, bis, et un zend *bis,* deux fois, *bitya-* (δισσό- pour δϝιτιο-) second : la dentale tombant non sans laisser quelque pouvoir de son explosion, la demi-consonne se consonnantifie dans sa propre ligne phonique, à savoir la ligne labiale. Quant au passage de *dh* en *dv* il y aurait peut-être à argumenter par analogie d'après *anguis,* puis d'après *levis, brevis, nivis* (gén.) pour *nigvis, *legvis, *bregvis. Bien entendu je n'avance ce dernier raisonnement que d'une façon tout hypothétique, car en latin *v* se développe aussi après *g* = G.

P. 374. Peut-être *imitari, imago* ont perdu un *c* devant *m* (tout comme lumen) et se rapprochent de *aequus,* mais il importe de ne pas ajouter comme le fait M. C. : « La racine est ak ». En aucune façon : elle est au contraire le pronom déterminatif I. — Quant à *aemulus,* faut-il penser que lui aussi a perdu *c* devant *m?* C'est ce que, pour ma part, je n'oserais affirmer.

P. 400. A propos de *dissipare* et *prosapia,* verbe simple *sa,* M. C. ne peut admettre que le got. *sibja,* cognatio, puisse avec son *b* avoir la correspondance du *p* latin et organique. De même pour *sibun* sept. Mais l'auteur oublie ici qu'à côté du principe de progression naturelle *(p* à *f, t* à *þ, k* à *h)* il fonctionne en bien des circonstances un mode d'évolution secondaire, amenant le *p* organique par *f,* puis *v* à *b* (et c'est ici le cas), le *t* par *þ,* puis *ð* à *d* (holland.

vader), le *k* par *h* doux à *g* (got. tigus) : j'ai étudié ce phénomène dans la Rev. de Ling., II, 310 ss.

P. 407. Le sk. *marut-* est, me semble-t-il, plutôt parent de *mṛtyu-*, *marâmi* que de *marîći-*.

P. 420. Dans *sperno*, *cerno*, *sterno* et autres semblables il n'y a nullement intrusion d'une dentale : le verbe simple est soumis ici à une pure dérivation par NA : le *mus* de *sternimus*, *spernimus* affecte purement un thème nominal.

P. 748. Le nominat. plur. organique a pour élément formatif *as* : le sk. donne correctement *as*, le gr. ες, mais dans les thèmes consonnantiques le latin offre non pas *es* mais *ês*; exemple *vocês*. Schleicher a supposé ici une analogie avec les thèmes en *i* (ovês) : M. Corssen pense qu'il est plus exact d'admettre une analogie avec l'accusatif du même nombre où *ês* est régulièrement long. En l'absence de toute preuve, et analogie pour analogie, la première de ces deux hypothèses me semble de beaucoup la préférable.

Ces quelques observations, prises à peu près au hasard dans les notes d'une première lecture, sont pour la plupart d'une valeur secondaire (non point celles relatives aux pages 567, 435, 368, réellement graves). Il est certain qu'un emploi inévitablement fréquent du volume dont nous parlons soulèvera plus d'une réserve fondée. Dans ces 820 pages on rencontre, traitées d'une façon incidente, une foule de questions de la plus haute importance et donnant prise aux plus sérieuses discussions; M. Corssen ne peut avoir évidemment la pensée d'offrir sur chacune d'elles une solution définitive. Cette chance heureuse ne saurait appartenir à un seul, si puissant qu'il soit. Il est banal de reconnaître chez M. C. une profonde connaissance de la phonétique latine : cela ne saurait être mis en doute. Mais ce que doivent regretter tous ceux qui font emploi de ce volume, c'est la fatigue inouïe qu'en procure la disposition. Je fais surtout

allusion à la seconde partie, celle qui traite du vocalisme. Non-seulement des titres courants étaient indispensables, mais encore il fallait de toute nécessité recourir à ces très utiles moyens de facilitation, la division en paragraphes, les reports fréquents à la ligne, et par-dessus tout des notes marginales. A l'aide de ces différents secours, à l'aide de ces différents guides, à l'aide même des différentes tables (index analytique des matières traitées, registre des formes citées) tables que le second volume ne manquera à coup sûr point de donner, la lecture d'un ouvrage où se suivent et parfois s'entre-croisent tant de questions diverses, ne serait pas encore des plus aisées. Je ne veux point répéter ce lieu commun de la prétendue incapacité des écrivains allemands à mettre au jour un ouvrage bien net et bien clair dans son exposition : je crois fermement que si les auteurs allemands prennent en général un médiocre souci de la peine de leurs lecteurs, cela tient uniquement à ce que le lecteur se refuse moins à la peine et au travail de l'autre côté du Rhin que de ce côté-ci ; mais enfin je ne conviendrai point de ce fait qu'il eût été impossible de recourir à une disposition préférable dans l'exposition.

Il y a, d'autre part, à adresser au livre de M. Corssen un blâme singulièrement fondé en ce qui touche les idiomes indo-européens non italiques. Quiconque citerait d'après M. C. un mot dont il n'aurait pas déjà une pleine certitude s'exposerait à reproduire de graves erreurs.

Je prends d'abord le sanskrit. Deux fois j'ai lu *jaṭhara-*, ventre, sans *ṭ*, notamment p. 88. — Le signe du chuintement manque dans *bhéjatus* 564, *jahâra* 468, *jigâmi* 429, de même sur les nasales dans *sańj* 37, *pańćan-* 69, *pińj* 80. — A propos des nasales il est regrettable d'avoir à constater un nombre considérable de mots dans lesquels la nasale s'affranchit fautivement du signe de la lingualisation.

Rétablissez donc p. 540 *vêṇi-*, 548 *tṛṇadmi*, 539 *kṣiṇâti*, 530 *araṇya-*, 513 *tîrṇa-*, 514 et 522 *kîrṇa-*, 508 *smaraṇa-*, 459 et 466 *varuṇa-*, 441 *prâṇa-*, même page *stṛṇômi*, *stṛṇâmi*, 468 *haraṇa-*, 476 *dharaṇi-*, *dhâraṇâ*, *dhâraṇa-m*, 492 *pûrṇa-*, 210 *druṇa-*, 484 *svarṇa-*, etc.

P. 472, ligne 8. Lisez *kirâmi*, *ćakâra* (au lieu de *ćarâmi*, *ćaćâra*). — P. 349; *usar* n'est point sanskrit. — P. 545; le *u* de *lulôpa*, j'ai brisé, n'est pas long. — P. 360; *çravayâmi*.

P. 414. *Tiṣṭhati tiṣṭhâmi* avec la sifflante non pas purement dentale mais bien lingualisée; la même faute est répétée deux fois p. 416. — P. 493 lisez également *ṣthiv*. — P. 565; *sêdatus* avec *u* bref. — P. 571; *dhâtrî* avec un *dh*; par contre, p. 457 *sadman*, n., résidence, avec un simple *d*.

L'*â* majestatique est parfois rendu par un simple *a* (118, 314, 514, 800). Je trouve encore avec *a* pour *â* les mots *râjan-*, deux fois p. 574, *vaçâ* 512, *âpas* 68. — La première gradation vocalique dans la ligne palatale est tantôt rendue par *e* (375) tantôt par *ê*. — La seconde gradation labiale est parfois notée *au*, parfois *âu* (371, 360, 365), et cela se présente jusque dans une même p. (360).

A propos des vocables lithuaniens avancés par M. C., je ne puis m'empêcher de faire observer que l'accentuation eût dû se trouver ou toujours indiquée ou toujours omise. On ne peut approuver son admission inconstante. Quelques-uns des mots cités sont faux : ainsi, p. 357, au lieu de *stovu* lisez *stóviu* je me tiens debout; p. 410 « mares » : le *e* doit être allongé avec la superposition d'un point; tel qu'il est le mot est faux. — P. 425; « *pàti-s* » n'est ni thématique ni nominatif : le thème est *patì-*, le nomin. est *pàts*. — P. 547, lisez *kerpù*. — M. C. eût dû se rappeler que pour le lithuanien les seules sources précises et assurées sont les ouvrages de Kurschat et le manuel de Schleicher.

L'esclavon liturgique est plus correct; toutefois, au lieu de *pluku* lisez *plŭkŭ*, p. 368. — P. 383; au lieu de *dĭnă* lisez *dĭnŭ*. — P. 594, *jesmĭ*, avec *ĭ*.

J'arrive au gotique. M. C. transcrit tantôt par *o*, tantôt par *ô* la moyenne labiale : ainsi p. 69 nous avons *fidvor*, p. 171 *vato*, puis p. 81 *bilaigôn*, p. 369 *gariudjô;* quant à la spirante labiale sonore, tantôt il la rend par *w*, tantôt par *v* : p. 116 nous avons *wulf-s*, p. 159 *warmjan*, puis p. 171 *vato*, p. 312 *vruggo*. Cette incertitude révèle un soin bien médiocre. — P. 357 ; « staujan » m'est inconnu : c'est sans doute *stôjan* dont il s'agit. — P. 417 ; au lieu de « sâian » lisez *sajan* ou *saian*. — P. 436 ; « uskeian » n'est point gotique. — P. 477 ; pourquoi *ă* dans *răthjô?* — PP. 431 ; 376, 544, au sujet de *stiggan* voyez Rev. de Ling., II, 308. — P. 479 : *speds* nous est-il réellement livré dans quelque passage gotique?

Le zend est un des moindres soucis de M. C.; cela peut se concevoir, mais une complète abstention eût été préférable aux procédés qu'applique M. C. au vieux baktrien. L'ouvrage tout entier ne donne peut-être qu'une douzaine de mots zends : ils livrent presque tous place à la critique. P. 407 je lis « vanhra » : c'est *vañhra-* qu'il eût fallu; *n* pour *ñ* n'est pas en zend une petite affaire. Le premier en effet est une consonne nasale dentale, le second, *ñ*, n'est qu'un signe accessoire de la voyelle qu'il précède (soit *a*, soit *ā*) : malgré leur double figuration graphique *añ* et *āñ* ne repésentent chacun qu'une voyelle, voyelle nasalisée mais simple. La voyelle *a* est nasalisée par *ñ* lorsqu'elle se trouve suivie d'un *h*, alors toutefois que ce *h* précède une voyelle autre que *i* : c'est le cas qui nous occupe.

P. 381. *Daeva :* lisez *daêva*. En effet, si l'on rend par *e* la seconde part du guna *aê* (ar. AI, sk. *ê)* comment rendra-t-on la voyelle nuance de *a* qui, par exemple, remplace

souvent cet *a* devant *m*, *n* principalement terminant, comme dans *çpaçem*, espion, accus. sing. masc?

P. 516. Au lieu de *çâranh* lisez *çârañh*, ou mieux *çârah-* : inutile de revenir sur la nasalisation vocalique. Quant à la suppression thématique de cette nasalisation, je m'en suis spécialement expliqué dans ma Gramm. de la langue zende, p. 39, et n'y reviendrai pas ici.

P. 596. « *Aṇhaḍ*, sie waren » : comment! *añhaṭ* troisième personne du pluriel?... Je me demande où cela a pu être copié. La forme dont il s'agit est au singulier, nullement au pluriel : à ce dernier nombre c'est *añhen* pour « asant » que l'on rencontre. Voyez Justi, Handbuch, p. 44; Schleicher, Compend. p. 807. — Même page : quant à « *aha*, er wár » j'en cherche en vain les traces.

P. 386. Tout à l'heure nous avons vu *ae* donné comme première gradation de *i* : maintenant voici *ai* dans *aisô*, celui-ci. Lisez *aêṣô* tout comme plus haut *daêva-*; il est évident que M. C. a copié à tort et à travers sans se préoccuper d'une uniformité cependant indispensable.

Même page : « aitad » est faux, lisez *aêtaṭ* (ou *aêtaḍ*). — P. 350; lisez *çûra-*.

Mais tout cela n'est rien, rien du tout auprès de ce que voici. P. 391, en note, M. C. enseigne que dans le sanskrit *avôćam*, je parlai, je dis, j'appelai, le *ô* est le remplaçant d'un *â* : l'on aurait eu précédemment **avâćam*. Il faut que M. C. n'ait ouvert le Compendium de Schleicher qu'aux passages où il est spécialement parlé des idiomes italiques pour ignorer d'une façon si malencontreuse que la forme en question est une forme redoublée représentant un « avavakam » : le second *va* s'est condensé en *u* et la rencontre de *a*, *u* a donné naissance à *ô*; voyez au Compend. le paradigme de la p. 760. M. C. ne se peut guère disculper ici, car il invoque justement pour raisonner par analogie le fait

erroné qu'il avance. Impossible de se fourvoyer plus radicalement.

Dans cette même note il y a d'autres erreurs. D'après le savant latiniste le *ê* de *dhênu-*, f., femelle, vache, celui des formes casuelles pronominales *têṣâm*, *têṣu*, *têbhyas*, *êṣâm*, *êṣu*, *êbhyas* offriraient un *ê* pour *â*. Or, il est assuré, et de toute certitude, qu'il n'en est pas ainsi : c'est AI que restituent ces *ê*, témoins les *aê* du zend *aêṣām*, *aêibyô*, *aêṣva*, puis de *daênu-*, f., femelle. Le second *ê* du vieil instrumental sanskrit *dêvêbhis* n'est point davantage pour un *â* : il est pour AI tout comme le *ê* des dat. et abl. *açvêbhyas*; et comment le savons-nous? encore par les formes zendes *zaçtaêibyô* (dat. plur.), *vâtaêibyô* (abl. plur.), de *zaçta-*, *vâta-* (sk. *hasta-*, *vâta-*).

La très profonde ignorance dont fait ici preuve M. C. en fait de grammaire comparée, est égalée par l'ignorance non moins stupéfiante dont il donne témoignage concernant la grammaire sanskrite. Je livre sans commentaires ces trois assertions :

vṛ, entourer, parfait **vivâra;**

bhṛ, porter, parfait **bibhâra;**

svap, dormir, parfait **sasvâpa.**

Sic!!! Voyez pp. 467, 465, 484, 459.

Ces colossales bévues sont d'autant plus regrettables pour M. C., que le même M. C. apporte perpétuellement dans la réfutation des doctrines opposées à son propre enseignement une arrogance à peine qualifiable. De ce dernier fait mes lecteurs me sauront gré sans doute de leur épargner tout échantillon.

Ab. HOVELACQUE.

De l'origine du langage par L. de Rosny.

J'envisage autrement que ne le fait M. de Rosny le problème de l'origine du langage. M. de R. voit ici une question avant tout psychologique (pp. 5, 9) : mais d'abord qu'entend-il sous ce terme très suspect?... A la vérité l'auteur s'élève contre l'intrusion des considérations religieuses en pareil sujet (9), mais plus loin (12) il témoigne de sentiments sinon fort orthodoxes, du moins profondément déistes. Page 17, nous lisons : « Une fois l'idée admise de la formation successive du langage par l'homme, rien ne peut en expliquer le principe d'une façon plus satisfaisante que l'intervention de la divinité dans cette œuvre essentielle de notre nature ». De semblables assertions échappent à toute critique. Il y en a par malheur bon nombre d'analogues dans l'opuscule en question; p. 18 : « Ce n'est que lorsque la femme fut créée à son image ou dédoublée de sa propre individualité, que l'homme, éprouvant le besoin de vivre en dehors de lui-même, de faire partager à sa compagne les sentiments et les aspirations de son cœur, sentit naître en lui le besoin impérieux d'exprimer ses idées à l'aide des sens variés de son organisme. La création de la femme n'eut pas seulement pour effet d'effacer, aux yeux de l'homme primitif, les tristesses de la solitude: elle fut pour lui tout une révélation, la plus grande et la plus belle qu'il ait été donné à notre espèce de recevoir : la révélation de la loi divine qui, chez tous les peuples et en tous les temps, s'est résumée dans ces deux synonymes : amour, dévouement. L'homme comprit alors la haute mission que lui avait confiée l'éternelle Vérité, et il songea à l'accomplir ; et la pensée de Dieu eut un écho sur ses lèvres et le langage fut créé. » — La question de l'origine du langage est purement d'his-

toire naturelle. Je n'ai pas à m'étendre ici sur la doctrine de la variabilité des espèces : il me suffira de rappeler que la transformation, qui bientôt sans doute passera à l'état de vérité indiscutable, livre seule une raison scientifique de l'origine du langage. J'ai donné précédemment (II, 476) un compte rendu de l'opuscule de Schleicher sur la théorie de Darwin appliquée au sujet qui nous occupe : les lecteurs que cette question intéresse feront bien de se procurer, soit l'édition allemande, soit la traduction française de ce mémoire ; il leur faudra étudier aussi le second écrit de Schleicher, publié en 1865, et dont la traduction se trouve également dans le premier fascicule de la Collection Franck. La conclusion de cet opuscule mérite bien d'être rapportée à peu près en entier :

« Si c'est le langage qui fait l'homme, nos premiers ancêtres n'ont pas été dès l'origine ce que nous appelons aujourd'hui hommes, et ils ne sont devenus tels qu'avec la formation du langage. Or, pour nous, la formation du langage ne signifie pas autre chose que le développement du cerveau et des organes de la parole. Ainsi les résultats de la glottique nous conduisent très décidément à l'hypothèse d'un développement insensible de l'homme du sein des formes inférieures, hypothèse à laquelle, comme l'on sait, l'histoire naturelle de nos jours est arrivée aussi..... Les langues qui ont été analysées jusque dans leurs éléments les plus simples, et celles qui sont restées aux plus simples degrés du développement, montrent que la forme la plus ancienne des langues a été partout essentiellement la même. Ce qu'on trouve de plus ancien dans les langues, ce sont des sons pour désigner les perceptions et les idées. De l'expression des rapports (distinction des diverses espèces de mots, déclinaison, conjugaison), il n'est pas encore question ; tout cela se montre comme une chose qui est arrivée plus tard, et à laquelle

plusieurs langues ne sont pas parvenues du tout, comme aussi toutes n'ont pas atteint d'une manière également parfaite ce point de développement. C'est ainsi, pour citer seulement un exemple, qu'il n'y a encore aujourd'hui en chinois aucune différence phonique entre les diverses espèces de mots ; et de toutes les langues qui me sont connues, je n'ai trouvé que dans les langues indo-germaniques de vrais verbes opposés aux noms. Au point de vue morphologique, mais à ce point de vue seulement, toutes les langues sont essentiellement semblables à l'origine : au contraire ces commencements ont dû être très différents pour le son, comme pour les idées et perceptions que le son était appelé à rendre, et comme aussi pour la faculté de développement contenue déjà dans ces origines. Car il est positivement impossible de ramener toutes les langues à une langue primitive unique. L'étude faite sans préjugés donne autant de langues primitives qu'on peut distinguer de souches de langues. Mais dans le cours des temps, des langues périssent, il n'en naît pas de nouvelles, ce qui a eu lieu seulement pendant cette période où l'homme devenait homme. Durant les périodes évidemment très longues qui ont précédé l'histoire proprement dite, il est très vraisemblable qu'un nombre incalculable de langues a péri, pendant que d'autres dépassaient de beaucoup leur domaine primitif, et se différenciaient en un grand nombre de formes..... L'origine des formes linguistiques, c'est-à-dire le développement de l'organe qui produit le langage, paraît dépendre de certaines conditions déterminées. Nous avons lieu de présumer que dans des contrées voisines et sensiblement pareilles, des langues semblables sont nées indépendamment les unes des autres, et qu'en d'autres parties de la surface de la terre des types différents de langue se sont développés..... Pour terminer cet essai nous ajouterons seulement que l'origine

et le développement du langage appartiennent à une période antérieure à l'histoire proprement dite. Ce qu'on appelle l'histoire ou la vie historique ne remplit jusque aujourd'hui qu'une petite portion du temps pendant lequel l'homme a vécu, déjà homme. Dans cette période historique, nous voyons seulement des langues vieillies, quant à la forme et quant au son, d'après des lois organiques déterminées..... Il nous est donc peut-être permis de diviser la vie jusqu'ici parcourue par l'espèce humaine en trois grandes périodes qui sont : 1° la période du développement de l'organisme corporel dans ses traits essentiels, période qui suivant toute vraisemblance a été incomparablement plus longue que la suivante, et que nous ne considérons ici qu'en bloc pour abréger ; 2° la période du développement du langage ; 3° la période de la vie historique, au commencement de laquelle nous sommes encore, et où plusieurs peuples de la terre ne paraissent pas encore entrés.

« Et maintenant, de même que nous pouvons voir certains peuples, les races indiennes du nord de l'Amérique, par exemple, rendus impropres à la vie historique rien que par la complexité infinie de leurs langues dont les formes sont véritablement pullulantes, et condamnés par conséquent à la décadence et même à la destruction, de même aussi il est hautement vraisemblable que des organismes en voie d'arriver à l'humanité n'ont pas pu se développer jusqu'à la formation du langage. Une partie de ces organismes est restée en chemin, n'est pas entrée dans notre seconde période de développement, et comme tout ce qui s'arrête ainsi, est tombée dans la décadence et dans une ruine graduelle. Ce qui reste de ces êtres demeurés sans langage et arrêtés dans leur développement sans pouvoir arriver jusqu'à l'humanité, forme les anthropoïdes. »

La thèse que soutint Schleicher demanderait à être com-

plétée par quelques observations sur les localisations cérébrales. Non-seulement les physiologistes les plus autorisés sont arrivés à cette conclusion que le cerveau se compose d'autant d'organes respectifs qu'il y a de fonctions cérébrales, mais ils ont pu encore préciser le siége de la faculté du langage articulé. Une détermination d'abord générale s'est particularisée par l'examen attentif, et les faits nouveaux viennent aujourd'hui constamment corroborer les faits acquis. Pour plus de détails reportez-vous aux Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, spécialement au tome sixième.

Pour en revenir à la brochure de M. de Rosny je ne cacherai point que mon étonnement n'a pas laissé que d'être considérable, quand la liste sommaire des auteurs qui ont traité de l'origine du langage (p. 6), Locke, Leibnitz, Grimm, Renan, etc., je n'ai point vu figurer le nom de Schleicher. Par contre M. Max Mueller s'y trouve inscrit. Le professeur d'Oxford est sans doute un sanskritiste de valeur et sur ce terrain spécial rend d'indéniables services à la science, mais en ce qui concerne le côté philosophique de notre discipline, je n'hésite pas à proclamer qu'il est bien le plus fantaisiste des fantaisistes, le plus métaphysicien des métaphysiciens. Cet engoûment inconcevable doit pourtant avoir un terme et il est regrettable de voir M. de R. mentionner M. Max Mueller là où Schleicher est par lui omis.

M. de R. a abordé vers les dernières pages de sa brochure une question assurément fort intéressante, celle des intonations dans le parler rudimentaire. Malheureusement sa manière de voir ne se trouve étayée d'aucun fait. Je pense, quant à moi, que l'intonation multiple est pour un idiome monosyllabique un perfectionnement, un secours secondaire, en un mot, que le parler primordialement monosyllabique ou bien va droit à l'agglutination puis à la

flexion, ou bien recourt à une sorte de chant : prendre l'intonation comme primitive me semble contradictoire avec le développement subséquent, c'est-à-dire avec l'agglutination et la flexion. En effet, les étoffes primordiales, les éléments simples arrivent au même résultat significatif, soit en restant monosyllabiques, mais en admettant l'intonation et la construction phraséologique, soit en passant à l'agglutination. Les deux procédés sont parallèles. Je ne nie point, comme bien s'entend, les intonations personnelles (autant nier l'innervation), mais je mets purement en forte suspicion, pour ne pas dire davantage, le fait prétendu d'un monosyllabisme à intonations déterminées devançant le procédé agglutinatif : je le répète, là où le monosyllabisme se plie à un système régulier d'intonations précises il perd toute espérance d'accéder à un étage morphologique supérieur. Par le fait même il se fixe et s'établit à tout jamais dans sa propre stratification.

Ab. Hovelacque.

Recherches sur les noms d'animaux domestiques, de plantes cultivées et de métaux chez les Basques, et les origines de la civilisation européenne. (Actes de la Société philologique, tome Ier, n° 1, mars 1869), par M. H. de Charencey. — *Paris,* 1869, in-8° — 28 p.

Dans un numéro précédent de cette Revue, j'ai déjà fait,

au sujet des publications de M. de Charencey sur le basque, une observation que je dois répéter en présence de la brochure signalée ci-dessus : M. de Charencey travaille loin du pays basque, à l'aide de renseignements incomplets ou inexacts, et il me semble trop pressé de tirer de ses études des conclusions définitives. Dans ses *Recherches sur les noms d'animaux*, etc., M. de Charencey arrive à établir que la plupart de ces noms ont été pris par les Basques à des peuples de race aryenne. C'est parfaitement possible, mais un grand nombre des rapprochements tentés par M. de Charencey me semblent douteux. La science peut-elle croire à l'origine commune de deux mots appartenant à deux langues essentiellement différentes par cela seul qu'ils se ressemblent? M. de Charencey rapproche *chahala* ou *chala* de l'angl. *calf*, *idia*, du gall. *eidionn*. M. Max Mueller cite beaucoup d'exemples de pareilles ressemblances dans ses Nouvelles leçons; l'un des plus saillants et certainement celui que je vais rappeler. En grec moderne, « œil » se dit μάτι, en polynésien *mata* veut dire « œil » et le lithuanien a *mataú* « je regarde »; qui oserait soutenir que ces trois mots viennent de la même source? M. Max Mueller ajoute : « Une « complète ressemblance dans des mots appartenant à des « dialectes différents est toujours suspecte ». Souvent d'ailleurs ces ressemblances ne proviennent que de la manière défectueuse dont les mots des divers idiomes ont été écrits. Enfin, nous ne connaissons encore assez ni le vocabulaire de la langue basque ni ses règles de composition et de dérivation pour affirmer que tel mot est de provenance étrangère, excepté bien entendu les mots pris visiblement au latin, tels que *mundu*, *berthute*, etc.

Néanmoins, la brochure de M. de Charencey se lit avec le plus vif intérêt; elle peut apprendre beaucoup aux amateurs, elle atteste un long et patient travail de la part de

son auteur. Que M. de Charencey me permette cependan encore quelques critiques de détail.

A la page 11, je remarque les lignes suivantes : « On a cité « les médailles à l'inscription *arikoen*, ou plutôt *arikn*, « comme offrant cet indispensable *ko* du locatif, suivi d'une « finale de génitif pluriel ; mais il faut certainement traduire « cette légende : *de ceux* (de la ville) *d'Aria* et non pas *des* « *habitants d'Arikoa*. Ainsi nous avons *nedhnakn* de ceux « de *nedhena* ou plutôt de *nedha* (Narbonne). Le *k*, en « effet, pourrait bien être ici, non un signe de génitif pluriel, « mais la finale archaïque du nominatif de ce nombre. « Nous avons mentionné dans les mémoires de la Société « de Numismatique de 1867, la découverte faite par le « prince Bonaparte de cette forme archaïque, encore aujour- « d'hui subsistante dans quelques localités ». Je crois que M. de Charencey se trompe ici : *arikoen* ne signifierait pas « des habitants d'Arikoa » mais « des habitants d'Aria ». ou de ceux d'Aria », et *ariken* aurait eu seulement le sens de « des Aria ». Avec la finale censée archaïque, actuellement en usage à Iran et Fontarabie, « des habitants d'Aria » se dirait *arikoaken* que ne saurait représenter le *arikn* des médailles. Pour les finales analogues, M. Boudart a proposé de lire *koen* (et non *koaken)* parce qu'il a trouvé des médailles portant l'une *kon*, l'autre *kn*, une autre *ko.n* et que ces diverses formes se complètent merveilleusement l'une par l'autre. Donc, si les conclusions de M. Boudard sont vraies, les génitifs pluriels en *aken* n'étaient déjà plus en usage dans toute l'Ibérie aux premiers siècles avant ou après l'ère chrétienne, si tant est qu'ils l'aient jamais été.

En revanche, j'aime beaucoup mieux le passage suivant fondé aussi sur les *Études de numismatique ibérienne* de M. Boudard, p. 15 : « Le mot *idia*, *idua*, bœuf, est fort « ancien dans la langue basque ; il en est de même du mot

« *orotcha*, veau. *Idubeda*, littéralement le chemin des « bœufs (basque moderne *idi bidea)* était le nom d'une « chaîne de montagnes du pays des Pélendons, et *orospeda* « (basque moderne *orotch bidea)*, littéralement le chemin « des veaux, celui d'une autre chaîne qui traverse le terri- « toire des anciens Olcades et Lobétans. *Mandoa*, la mule, « a une étymologie fort obscure. En tout cas, le mot est « ibérien lui aussi, et par conséquent très ancien. Mando- « nius, nom d'un chef célèbre de révolte contre les Romains, « paraît avoir été un surnom de profession, le *muletier*. « C'est, sans aucun doute, une contraction pour *mando-* « *zain*, analogue à celle de *urdain*, porcher, pour *unde-* « *zain* ».

M. de Charencey invoque les découvertes de la géologie, mais il cherche à les confirmer par la philologie plutôt qu'à y puiser des arguments pour vérifier les parentés ou les rapports que lui a révélés l'étude des langues entre diverses traces humaines. Là aussi, je trouve encore qu'il se laisse parfois entraîner, toujours par des comparaisons de mots, à des affirmations hasardées : « Il faudrait donc admettre, « jusqu'à plus ample informé, que Celtes et Pélasges s'é- « taient détachés du rameau commun vers la fin de l'époque « du renne » (p. 4). — « Nous remarquerons que tous les « noms basques primitifs d'animaux domestiques sont aryens « et surtout celtiques. Il y a donc accord ici entre les « données de la philologie et celles de la géologie, laquelle « nous apprend en effet que ces animaux furent portés en « Europe par une seule et même race qui succéda immé- « diatement dans nos régions à l'âge du renne. Cette race « était incontestablement *la race basque, formée du* « *mélange des races mongoloïdes de l'âge de la pierre* « *taillée, avec des Celtes* ».

On rencontre dans la brochure de M. de Charencey des

remarques phonétiques très judicieuses, p. 12 : « Le *d* et « le *r* sont de ces lettres qui permuent, ou plutôt le *r* « basque devient volontiers un *d* : par exemple *edo* et *ero*, « ou, ou bien ; *edastea* et *erastea*, dire, parler ; *amorio* et *amodio*, amour ».

En terminant, je citerai un dernier passage, l'un des plus intéressants de la brochure de M. de Charencey : « M. le « docteur Pruner-Bey avait déjà remarqué dans la langue « basque comme des souvenirs de l'âge de la pierre. *Aitza*, « la pierre, que l'on peut rapprocher du sanscrit *açman*, « pierre, avec *i* euphonique, nous ranime à la racine « aryenne *aç*, ladere, offendere. Or, en basque, *aitza* si- « gnifie également couper. En basque le nom de la pierre « sert à former divers noms d'instruments ; par exemple, « *aitzurra* la bêche et *aizkorra*, la hache. Il en est de « même de *aiztoya*, le couteau. Tous ces noms veulent dire « *ce qui coupe* ». (P. 27.) Je n'aime pas le rapprochement *aitza açman* et je ne crois pas que *aitza* veuille dire « couper » ; son sens naturel est « pierre », il est encore aujourd'hui usité avec ce sens dans les provinces espagnoles. Mais le fait signalé par M. de Charencey est parfaitement exact ; il est d'une haute importance et avait été du reste déjà remarqué. Dans une note manuscrite que le hasard a amenée entre mes mains et qui a dû être écrite, certainement par un prêtre basque, il y a une dizaine d'années je lis ce qui suit : « Les instruments tranchants, dans la langue « basque, empruntent leurs noms à la pierre qui servit à « faire ces outils aux premiers hommes, avant qu'ils eussent « appris à fondre et à forger le fer. *Aizttoa* veut dire *cou-* « *teau ;* c'est le diminutif de *aitz*, pierre dure, silex ; la « désinence *ttoa* se rattache à toute sorte de mots comme « diminutive : *aizttoa* signifie mot à mot *petite pierre*. La « hache se dit *aizkora, pierre élevée* sur un manche ; il se

« compose de *aitz* et *gora* (haut, élevé) : la consonne douce « *z* fait changer le *g* en son correspondant dur *k*. La pioche « s'appelle *aitzurra* composé de *aitz* et de *urra, déchirer*, « pierre à déchirer. Cette découverte remarquable de la « signification et de l'étymologie des instruments tranchants « est due au savant philologue le prince L. Lucien Bona- « parte ». M. Baudrimont, dans son histoire des Basques ou Escualdunais primitifs, publiée pour la première fois en 1847 et rééditée en 1868, dit (p. 80 de la seconde édition) : « Le mot *acha*, pierre ou rocher, est remarquable « pour nous, parce que c'est de lui que vient le nom de la « *hache*, que l'on faisait primitivement en pierre ; et, obser- « vation bien digne de l'attention des philosophes, la hache « des Basques, *aizcora*, dérive d'un autre nom basque de « la pierre, *aitza*, et *aizcora* veut sans doute dire *pierre* « *coupante* ». J'ai mentionné ce fait dans un article sur les *Castes du sud de l'Inde* publié à Paris, en 1867, dans la Revue orientale (2e série, t. I, p. 115).

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 20 juin 1869.

Typ. Alcan-Lévy, boul. de Clichy, 62.

DE LA PLACE OCCUPÉE

PAR

LES LANGUES ÉRANIENNES

DANS

LA FAMILLE LINGUISTIQUE INDO-GERMANIQUE

Depuis plusieurs années le public a en sa possession et peut utiliser l'ensemble des textes qui nous restent des vieux idiomes érâniens. L'on a édité non-seulement les inscriptions cunéiformes de l'ancien perse, mais encore les documents de l'Avesta. Déjà aussi l'on a cherché à classer alphabétiquement ainsi qu'à expliquer le vocabulaire des vieux dialectes érâniens, et à exposer leurs lois grammaticales. Ces travaux ont brisé l'un des sept sceaux par lesquels ces livres nous étaient jadis fermés, mais il s'en faut encore de beaucoup que l'œuvre soit accomplie et que nous nous puissions livrer à la tranquille jouissance des résultats acquis. Ce que nous possédons à l'heure présente ne fait presque que représenter le contour d'un monument dont le parfait achèvement réclamera peut-être encore le travail d'un siècle entier. Il y aura bien des forces à faire entrer en jeu, les branches diverses de la science seront bien mises à l'œuvre, avant que le vide considérable se trouve comblé, et que nous nous puissions vanter de connaître

exactement la condition intellectuelle d'un des peuples les plus respectables et les plus importants de l'antiquité.

Entre toutes les sciences appelées à l'exploration de l'antiquité érânienne, la science du langage doit tenir le premier rang, et ici je n'entends pas seulement la philologie, mais bien aussi la linguistique. Lorsqu'il distingua strictement l'une de l'autre ces deux parts de la science du langage, philologie et linguistique, Schleicher ne nous rendit pas l'un des moindres de ses services. Mais il montra en même temps que ces deux rameaux se rencontrent maintes fois, et que chacune de ces sciences a l'occasion de mettre à profit les résultats obtenus par l'autre. Quiconque a suivi les recherches accomplies jusqu'à ce jour sur le terrain du vieux perse et du vieux baktrien, voit bientôt que nulle part ces deux branches ne se sont unies plus qu'ici pour atteindre à un commun résultat. Les deux langues étaient totalement perdues et il fallait restituer et leur grammaire et leur lexique. Par bonheur l'on n'en était pas réduit aux seuls textes : il y avait encore le secours de la tradition, au moyen de laquelle la philologie pouvait à nouveau obtenir l'intelligence des textes et découvrir la signification des formes et des mots particuliers. Mais quant au lien intellectuel de l'enchaînement de toutes ces formes et de leur agrégat en un tout, la linguistique seule le pouvait découvrir : la linguistique, embrassant nombre de langues, démontra d'une part la similitude du vieil érânien avec les autres idiomes indo-germaniques, d'autre part sa diversité d'avec ces mêmes idiomes, et lui assigna de la sorte une place spéciale dans cette famille.

On peut dire que la signification d'un mot n'apparaît clairement qu'après la décomposition de ce mot en ses parts constitutives et après la démonstration des conceptions affectées par ce mot pour en arriver à sa valeur

usuelle dans la langue. Cette recherche serait impossible sans le recours à la linguistique, et l'on peut dire que cette dernière science n'a pas été d'une moindre importance pour la découverte du vieux lexique érânien que pour celle de la grammaire même. La linguistique a rendu de la sorte les services les plus considérables à la philologie du vieil érânien, mais pourtant elle n'en a encore été que la servante. Il y a maintenant à savoir si, inversement, la philologie du vieil érânien n'a point obtenu des résultats que la linguistique peut considérer comme relevant d'elle.

L'histoire de l'explication des vieux monuments érâniens, courte comme elle est, devrait, nous le pensons, être d'un haut intérêt au point de vue de la linguistique. On sait que sur le terrain de la philologie de l'ancien érânien, comme sur celui de la philologie védique, jusqu'à ce jour deux tendances contraires et exclusives l'une de l'autre se sont développées : l'une prétendait s'appuyer avant tout sur la signification des mots tels qu'ils étaient donnés, et n'accorder qu'une minime valeur à la comparaison avec les idiomes congénères ; l'autre, par contre, se basait avant tout sur l'étymologie et n'accueillait la tradition qu'en tant qu'elle confirmait la donnée étymologique. Actuellement l'on admet bien en général que la tradition et l'étymologie sont deux auxiliaires également importants et qu'il les faut employer en concurrence, mais avec une phrase aussi sommaire l'on se trouve avoir dit bien peu de chose. Ce dont il s'agit c'est le COMMENT de l'emploi commun de ces ressources. La linguistique me semble avant tout appelée à résoudre cette question. C'est à elle qu'il faut poser la demande, c'est à elle qu'il appartient de décider où s'arrête la probabilité de la tradition et jusqu'à quel point s'étend l'autorité de l'étymologie. Ce serait là le commencement d'une étude de la fonction, sur le manque de laquelle Schleicher, il n'y a

pas longtemps, a émis à très juste titre de vives plaintes. (Cf. Joh. Schmidt, Die Wurzel AK, p. VII). Ce serait encore pour toute une série de monuments un considérable progrès si l'on réussissait à trouver pour leur explication des bases aussi assurées. Par ces recherches l'on approcherait encore de sa solution la question de savoir dans quelle mesure la science du langage appartient aux sciences naturelles et jusqu'à quel point la peuvent réclamer les sciences historiques. Si de ces questions générales nous nous adressons à des points particuliers, il apparaît clairement que pour la science générale du langage la connaissance des vieux idiomes érâniens est d'une importance considérable, vu qu'avec cette dernière on peut tenir comme complètement clos le cercle des langues congénères indo-germaniques. Il y avait auparavant dans cet ensemble un vide des plus importants, ainsi que peut en témoigner un simple coup d'œil sur une carte. En effet, les vieux idiomes érâniens, non-seulement appartiennent avec le sanskrit védique aux plus anciennes langues indo-germaniques dont nous possédions des monuments, mais leur position géographique les met encore en relation à l'est avec la famille indienne, à l'ouest avec la famille grecque : au nord ils se rapprochent fort des frontières slaves, que dans l'antiquité ils ont peut-être touchées. Personne ne peut dire encore, à cette heure, quels renseignements livrera la comparaison des vieilles langues érâniennes avec les idiomes avoisinants, mais on peut présumer que dans le nombre il s'en rencontrera d'une grande importance. L'on peut déjà voir à présent que les vieux idiomes érâniens sont à même de nous fournir bien des explications que l'on demanderait en vain aux autres langues indo-germaniques. Ainsi on leur doit plusieurs compléments précieux en ce qui concerne la liste des racines. Windischmann a reconnu que le vieux baktrien *çtij*, com-

bat, offrait la forme la plus pure de la racine qui se présente également dans στίζω, *instigare*. Il en est de même à l'égard de *vad*, conduire, conduire à la maison, épouser, qui se retrouve dans le lithuanien *vedù* et maintes fois dans les idiomes slaves. G. Curtius rapproche dans ses Grundz. der griech. Etym., p. 206, le grec ἀνεάνω de la racine sanskrite *svad*, ce qui assurément est de toute justesse, mais le vieux baktrien nous enseigne que la forme plus complète *svand* était déjà connue des Indo-Germains. En effet, l'on trouve (Vend. XIII, 139) un mot *qañdrakara* qu'une partie des Parses expliquent légitimement par « joyeux » : on le doit décomposer en *qañd-ra* et rattacher *qañd* à l'arménien *khandâm*, je me réjouis, au néo-perse *khandîdan*, rire. Le *sundara* du sanskrit, inexpliqué jusqu'à ce jour, en devrait être un allié. Il en va de façon analogue à l'égard du mot *dânu* (Yç., LIX, 7) qui d'après les Parses doit donner à entendre un fleuve. La justesse de cette tradition ressort de ce que nous retrouvons le vocable *dânu* dans le vieux baktr. *fraz-dânu*, nom d'un lac de l'Érân oriental, dans l'arménien *hraz-dan*, nom d'un fleuve, enfin dans l'ossète *don*, eau. Il est manifeste sans plus d'explication que le nom du fleuve du *Don* trouve ici sa parenté ; j'ai quelque hésitation à en rapprocher avec Lagarde *Danubius*, car la forme Danubius ou Danuvius est donnée par César comme celtique, et se trouve expliquée par l'irlandais *dána* (audax, intrepidus), le fleuve tirant son nom de l'impétuosité de son cours. Cf. C. W. Glück : Die bei Caesar vorkommenden keltischen Namen ; München, 1857, pp. 91 ss.). Depuis longtemps déjà Justi a comparé le sk. *dânu*, goutte, mais le nom démoniaque *dânu* devrait également se trouver ici apparenté : de ce nom sont désignés entre autres la mère de *Vṛitra* (Rig Véda, 32, 9) ou *Vṛitra* lui-même (30, 7). D'après cela l'on pourrait encore avoir en vue le vieux baktr. *dânu*,

ennemi, et rechercher s'il n'y aurait pas lieu à faire allusion au grec Δαναός.

Le dernier de ces exemples nous place sur un nouveau terrain plein d'importance, relevant aussi de la science comparative des langues, à savoir la mythologie comparative. Sur ce terrain également le vieil érânien rendra, je le crois, de sérieux services. Il me semble que la période de la mythologie indo-germanique, et, en général, de la civilisation indo-germanique antérieure à la séparation en peuplades particulières, comporte plusieurs sectionnements. La plus récente, mais aussi la plus claire à se représenter, d'entre ces époques successives, est celle où Indiens et Érâniens formaient encore un peuple après leur scission d'avec les autres Indo-Germains. Les comparaisons intéressantes de *Yama* et *Yima*, *Gandharba* et *Gandarewa*, *Trita* et *Thraetaona* sont connues de tous ceux qui s'intéressent à ces sortes d'études, et il n'est point besoin de s'y référer. Mais il y a encore tout un nombre de contacts analogues si évidents que les sciences historiques n'hésiteront aucunement à les regarder comme démontrés ; je tiens à indiquer ces contacts réels entre les Védas et la vieille religion érânienne, car je me suis fréquemment trouvé en position d'avoir à protester contre de fausses explications de cette espèce. Avant de terminer j'entrerai sur ce point en quelques explications.

Le premier à ma connaissance, Benfey, a indiqué la proche parenté de l'indien *aramati* et du vieil érânien *ârmaiti*. Cette parenté est parfaitement basée, mais encore faut-il voir comment elle existe. Examinons d'abord quelle est la valeur du mot dans les Védas. Il n'y donne à entendre en aucune façon une divinité (nocturne comme l'on sait), mais il sort à peine du simple rôle d'adjectif. Dans le passage du Rig-Véda (651, 12, édit. Aufrecht) le scholiaste l'explique légi-

timement par *alaṁ matiḥ* et y trouve le sens de « doué d'hymnes convenables ». Le mot laisse voir qu'il est intimement apparenté à *aramaṇaḥ* (458, 10 : *çatrûṇâm aram abhigantṛi mano yasya* (Sayana), qui dans le dictionnaire de Pétersbourg est rendu par « serviable, obéissant ». Au passage 517, 6, le scholiaste regarde aramati comme désignant la splendeur *(dîptiḥ)*, mais au passage 550, 21, c'est pour lui la sagesse qui pénètre tout *(sarvavishayavyâpibuddhiḥ)* : par contre, 552, 8, et 558, 3, c'est la terre *(bhûmiḥ)*. Enfin pour sa personnification féminine il y a spécialement le passage 397, 6, dans lequel aramati est désignée comme une femme *(gnâ)*; puis il y a la conception inverse du scholiaste tenant gnâ comme mot principal et aramati comme surnom, conception que chacun trouvera peu commode à partager. L'Ârmaiti de l'Érân se laisse aisément rattacher aux passages cités en dernier lieu. Elle se trouve au nombre des Amesha-çpentas, mais, contrairement aux autres génies de cette espèce, elle est du sexe féminin. Son non est expliqué par *buñda mîneshne* (dans Nériosengh *saṁpûrṇamânasatâ)*, c'est-à-dire pensée ou science accomplie, ce qui concorde fort bien avec l'explication par *alaṁ mati* du mot aramati. Sous le rapport étymologique, aramati et ârmaiti s'accordent aussi très facilement. Tout comme l'aramati indien procède de aram-mati, de même l'ârmaiti érânien est pour ârem-mati. Le vieux baktrien connaît aussi bien la forme ara que la forme âra : chez lui il n'est point rare de voir une variation de quantité, surtout au commencement des mots (Cf. Hovelacque, Gramm. p. 11, et ma Gramm. p. 17); d'après les règles du vieux baktrien âremaiti ne doit admettre qu'un seul m (Hovelacque, p. 25, Spiegel, § 59), et la chute de l'e à peine perceptible ne présente aucune difficulté. Puis l'Ârmaiti érânienne est le génie de la sagesse mais aussi de la terre,

deux acceptions que le scholiaste indien assigne à aramati. Nous ne voulons pas disputer sur le plus ou moins d'importance qu'il convient d'attribuer aux renseignements de ce scholiaste : qu'il ne les doive point à une antique tradition, mais qu'il les aît simplement supposés d'après la relation, en tout cas la relation doit parler en faveur de ces significations, car il est malaisé de croire que Sâyana ait expliqué les Védas d'après l'Avesta. Ainsi l'on ne peut mettre en doute la parenté de l'*aramati* védique et de l'*ârmaiti* érânienne, seulement on doit ne la point exagérer. Dans le Rigvéda, ou bien elle n'a pas encore atteint sa valeur, ou bien elle l'a perdue, mais chez les Érâniens elle en est en pleine possession.

Il n'y a peut-être pas moins d'importance à attacher à la comparaison des surnoms attribués aux divinités qu'à la comparaison même des représentations divines indiennes et érâniennes. L'un des plus importants de ces surnoms me semble être celui de *sajoshaḥ, sajosha* (les deux formes se présentent), vivant en bon accord, cette épithète est bien appliquée çà et là à des hommes, mais la plupart du temps elle concerne des Dieux ou des séries de Dieux, spécialement les Âdityas; voyez par exemple au Rgv. 43, 3; 72, 6; 131, 1; 186, 2; etc..... Ce mot, il est à peine besoin de le rappeler, est le même que le vieux baktrien *hazaosha* employé plusieurs fois dans le Yaçna (28, 8; 29, 7) à propos du bon accord d'Ahura avec les Amesha-çpentas : ces derniers sont même pourvus en certains passages du qualificatif *hvare-hazaosha*, de bon accord avec le soleil. Cette concordance du vieil indien et du vieux baktrien est d'autant plus frappante, qu'en composition, *ha* du vieux baktrien (*sa* du sanskrit) est moins fréquent qu'en sanskrit : des exemples tels que ἄλοχος, ἀδελφός montrent toutefois que *sam* est déjà devenu *sa* dans l'ancien indo-germanique. Un surnom de

cette sorte, surnom plus répandu, est *suxatra*, bon maître, employé par le Rgv., seulement à l'égard des Âdityas, 490, 1; 492, 4, et de Varuna, 605, 1. Son correspondant dans l'Avesta est *hukhshathra*, épithète des Amesha-çpentas; par exemple, Yç. 2, 11. Dans le Véda un fréquent surnom des Dieux est encore celui de *adabdha*, échappant à la tromperie (Rgv. 76, 2; 128, 1; 173, 1, etc.) : le concordant de l'Avesta est *adaoyamna*, maintes fois appliqué à Mithra. Dans le Véda on appelle Mitra et Varuna *jâgri-vâṁsâ*, les vigilants : dans l'Avesta l'on trouve également *jaghâurvâo* comme surnom de Mithra. Il en est des êtres malfaisants de même que des bienveillants. Dans l'Avesta *ithyêjâo* est un surnom d'Agra-mainyus : la tradition traduit ce mot par « apportant la mort, pernicieux »; c'est manifestement le *tyajaḥ* védique, que Sâyana tient tantôt pour « arme », tantôt pour « colère ». D'après le dictionnaire de Pétersbourg il signifie « abandon, nécessité, danger », mais aussi « aversion, défaveur ». Un autre mot de cette sorte c'est la racine *dhvar* signifiant en sanskrit « courber », parfois « précipiter » : le *dvar* du vieux baktrien est employé pour donner à entendre la course des êtres malfaisants. A cette racine appartiennent dans les Védas non-seulement *dhûrti*, mal, endommagement, *dhvaraḥ*, être démoniaque, mais encore *a-dhvara*, offrande, ce qui est franc des entraves des êtres malfaisants. Il se peut que le temps soit arrivé où, ayant acquis son existence personnelle, l'étude de l'Avesta se trouve en position de rembourser à la philologie védique une partie de ce dont elle lui est redevable, en fournissant de son propre fonds des matériaux capables d'expliquer des mots védiques encore obscurs. C'est ainsi que Sâyana pourrait bien être dans le vrai lorsqu'il traduit par « ennemi » (çatru) le mot *anya*, 280, 2, et *anyaka*, 659, 1 : le vieux perse *aniya* apporte ici son témoignage, le

sk. *anîka*, armée, et le vieux baktr. *ainika*, pourraient n'en pas être éloignés et « armée » signifier simplement à l'origine : l'hostile adversaire. Je rattacherais même le grec ἀνία plutôt ici qu'au sanskrit *amîva*.

Ces quelques observations, qu'il serait facile de multiplier, peuvent suffire à indiquer aux linguistes l'importance des études sur le vieux baktrien.

Friedrich Spiegel.

LES HIÉROGLYPHES

DES

SAISONS ÉGYPTIENNES

Tels faits paraissent discordants et même absurdes, lorsqu'on les examine en dehors de leur place naturelle, qui reprennent une disposition tout harmonieuse, dès qu'on les étudie à leur vrai point de vue. Nous avons eu l'occasion d'en fournir de bien nombreux exemples, présentons-en un de plus et celui-ci se rapporte à l'un des plus anciens spécimens de la pensée écrite, aux hiéroglyphes qui notent les saisons de l'année égyptienne.

Les savants les plus compétents n'ont pu réussir à s'accorder sur l'explication complète de ces symboles et des traditions qui s'y rattachent. Eh bien! pour concilier tous les documents en apparence contradictoires qui ont été rassemblés à ce sujet, il suffit d'admettre tout naïvement l'authenticité de l'histoire d'Égypte, telle que l'affirmaient les

Égyptiens mêmes. Ne devaient-ils pas mieux l'apprécier que nous qui n'en possédons que des lambeaux ? Et d'ailleurs n'a-t-on pas découvert que leur chronologie implique des ères astronomiques rigoureusement vérifiables? Aujourd'hui son authenticité n'est plus contestable, n'est plus contestée ; ceux à qui il convient de douter encore ne réussissent à conserver leurs doutes qu'en refusant d'examiner et de discuter.

Nous autres, osons nous reporter à l'origine de la période dite de Thoth, en l'an 17932 avant notre ère. Cette date est la traduction directe des éléments chronologiques qui ont été conservés ; mais une variante dans les chiffres laisse une incertitude apparente de 254 ans dont nous pouvons ici ne pas nous préoccuper, parce qu'elle n'influe pas notablement sur des calculs dont on va rappeler *les résultats*. Ils démontrent qu'il y a là une ère astronomique basée sur l'observation de phénomènes *éminemment caractéristiques* qu'offrait alors le ciel de l'Égypte ; leur concours, qui bien certainement n'a pu se reproduire depuis ce temps, est tout à fait indispensable pour expliquer les souvenirs.

Approximativement pour les Égyptiens en général, mais très précisément pour les habitants de Syène en particulier, l'étoile Sirius, la plus brillante du ciel, était, dans les années voisines de l'an 17932, paranatellon du point équinoxial d'automne ; en d'autres termes, le matin de l'équinoxe, le soleil et l'étoile se levaient synchroniquement, apparaissaient ensemble à l'horizon oriental. En fait, l'œil ne pouvait, en ce moment, apercevoir l'étoile noyée dans l'éclat du soleil ; mais un calcul très simple, fondé sur quelques observations aux soirs et aux matins des jours précédents et suivants, pouvait affirmer la simultanéité des deux levers, au matin de l'équinoxe.

Pour bien faire apprécier les circonstances du phénomène,

insistons fortement sur cette considération que c'est un *phénomène de position*, variant avec la latitude des points d'observation ; il n'était qu'approximatif pour le plus grand nombre des Égyptiens, précis seulement pour un astronome placé au point le plus astronomique et le mieux choisi, à Syène, à ces cataractes qui forment naturellement la limite méridionale du pays et qui, dans ces temps reculés, étaient sous le tropique même ou bien près de ce cercle.

En supposant donc l'observation faite au tropique, au moment initial de l'ère de Thoth, le point équinoxial d'automne et Sirius se trouvèrent alignés sur l'horizon oriental ; l'autre équinoxe étant placé à l'horizon occidental, le cercle de l'écliptique était dressé verticalement, le point solstial d'été atteignait le zénith de l'observateur.

L'automne commençait, le Nil acquérait son maximum d'élévation, les travaux agricoles presque tous interrompus par quatre mois d'inondation allaient recommencer sur les bandes de terres journellement abandonnées par le fleuve désormais décroissant. Le moment était admirablement choisi (sans aucun doute, après une longue et judicieuse attente) pour servir d'origine et de repère à quatre sortes d'années :

1° A une série d'années sidérales mesurées par le retour apparent du soleil au point fixe qu'on venait d'observer dans le ciel étoilé.

2° A une série d'années tropiques mesurées par le retour du soleil au point équinoxial d'automne, lequel se déplace, lui, dans la sphère stellaire.

3° A une série d'années agricoles qui, subordonnées aux saisons, ne sont autre chose, en réalité, que des années tropiques.

4° A une série d'années civiles ou conventionnelles débarrassées des fractions de jour qui compliquent les autres. Il

est généralement reconnu que celles-ci, dans les temps historiques de l'Égypte, ont été *uniformément* de 365 jours (12 mois de 30 jours plus un groupe complémentaire de 5 jours) ; mais dans les temps plus anciens l'année civile n'était que de 12 mois de 30 jours, soit 360 jours seulement.

Nous ne croyons pas exiger de nos lecteurs un trop grand effort de tolérance, en leur offrant l'hypothèse que l'ère de l'an 17932 inaugurait la série des années de 360 jours. Cette supposition se justifie d'ailleurs par une démonstration qu'il est inutile d'aborder ici. Il est, en tout cas, mathématiquement démontrable, que la série des années de 365 jours ne commença qu'avec la période de Ma, en l'an 14611, en même temps que la série intimement corrélative des cycles de 1475 ans ; le dernier de ces cycles, le 10e, finit à un jour qui correspond au 20 juillet julien de l'an 139 de l'ère chrétienne.

Perdant sur les années astronomiques environ 5 jours 1/4 par an, le premier jour de l'année civile de Thoth était bien plus VAGUE que celui de l'année de Ma, et parcourait toutes les saisons, en une période d'environ 70 ans. Ennemis, comme tous les peuples antiques, des calculs fractionnaires, les Égyptiens notaient, comme leurs contemporains, à la fin de chaque période civile composée, on le voit, d'un nombre exact de jours entiers, les différences avec les mouvements célestes, et obtenaient ainsi, en quelques siècles, sur ceux-ci, des notions d'autant plus précises que les observations avaient été plus longtemps prolongées et soigneusement faites.

Voyons maintenant quelle série variée de faits logiques se trouve expliquée par les simples propositions qui viennent d'être énoncées et que les calculs astronomiques vérifient complètement.

A. C'est l'étoile Sirius qui annonce l'ouverture de l'ère. Eh bien! toute l'antiquité était imbue de cette tradition que le lever de Sirius avait présidé à la *naissance* du *monde*. On la trouve, par exemple, expressément rappelée dans le calendrier de Jules César et dans Porphyre (monde, orbe, cercle, circuit, révolution céleste, période, sont des mots synonymes dans toutes les langues anciennes).

B. Sirius a toujours continué à être l'étoile sacrée des Égyptiens qui en étudiaient religieusement et *astrologiquement* tous les mouvements, même aux temps où elle ne pouvait plus avoir commodément d'importance *astronomique*.

C. Cette étoile, ils la nommaient *Sothis, Thoth, Thoth Isis*.

D. La période dont elle marque l'inauguration prit d'elle le nom de *période de Thoth*.

E. C'est la même étoile qui logiquement imposa le nom de *mois de Thoth* au premier mois de l'année vague dont on créait le type. Ce nom a été conservé, par habitude, dans la forme des années vagues, quand on leur ajouta plus tard, en 14611 avant J.-C., un groupe de 5 jours complémentaires.

F. Le pied de la perpendiculaire abaissée de Sirius sur l'écliptique (c'était alors le point équinoxial d'automne) tombe dans un groupe d'étoiles qui de temps immémorial, chez les Égyptiens et leurs élèves, porte le nom de Gémeaux *(Jumeaux)*. La figure de deux jeunes gens se donnant la main par laquelle on note ce groupe d'étoiles, est bien significative, et la preuve que le symbole remonte jusqu'à l'ère que nous examinons, c'est qu'il ne présente *que là* un sens allégorique. Il fut, il est vrai, conservé plus tard par les astronomes égyptiens qui, en l'an 14611, établirent la nomenclature des constellations zodiacales; mais il est tout à fait remarquable que c'est *le seul* qui, pour ce temps postérieur,

ne se trouve pas en relation évidente avec les phases de la première année agricole ou tropique de la période de Ma ; il n'y figure très certainement que comme un respectueux souvenir de la période de Thoth, comme un utile repère des vieilles observations astronomiques.

G. Au commencement de la période de Thoth, la figure des deux personnages qui se donnent une *poignée de main* indique le point où finit une série indéfinie d'années sidérales antérieures, où commence une nouvelle série ; c'est le repère d'une *année sidérale* expirante, d'une *année sidérale* naissante. C'est le type évident d'autres emblèmes créés plus tard par analogie : du Janus à double visage des Romains, par exemple ; et chez les Égyptiens mêmes, pour le rappel de l'équinoxe d'automne et du Nil décroissant, un homme emportant sur son dos un crocodile mort ; pour le rappel du commencement de l'année vague, deux animaux adossés, l'un vivant portant l'autre qui a les jambes pendantes. Symboles utiles quand les origines de l'année tropique ou agricole et de l'année vague auront cessé notoirement de concourir avec l'origine des années sidérales.

H. Il est d'ailleurs fort remarquable que les étoiles que nous nommons aujourd'hui encore les Jumeaux, à l'imitation des Égyptiens, portent un nom tout à fait identique chez les Polynésiens. Cette concordance, *à elle seule*, mais il y en a bien d'autres, ne semble-t-elle pas indiquer, chez les peuples primitifs, des relations dont les souvenirs directs sont perdus?

I. L'heureux choix du moment initial de la période de Thoth prouverait à lui seul que les Égyptiens de ces âges étaient capables d'en tirer tout le parti possible. En effet ils surent habilement, pour bien fixer les souvenirs et préparer les calculs futurs, calquer sur l'année tropique qui commençait le signalement de la première année civile beaucoup

plus rapidement vague qui ouvrait leur ère. La crue du Nil atteint son maximum; le fleuve va leur restituer, de jour en jour, les terrains qu'il avait envahis; les troupeaux et les cultures vont s'emparer des rivages émergés; les travaux généraux des champs recommencent; la terre développera rapidement les semences qu'on lui confie, et le fleuve lui-même va fournir un précieux contingent d'aliments végétaux, car voilà les fleurs du lotus comestible qui s'épanouissent à la surface des eaux. Ces phénomènes fournissent la caractéristique du premier des trois groupes, de quatre mois chacun, qui forment l'année sous le climat d'Égypte. Ce groupe est figuré par le symbole , que nous continuons à interpréter d'abord idéographiquement, comme l'a fait, de primesaut, avec sa pénétrante intuition, notre illustre Champollion. Ce hiéroglyphe accompagné de la figure du croissant lunaire signifiant *mois* et de un, deux trois, quatre petits traits verticaux, note le premier, le deuxième, le troisième, le quatrième mois de la GERMINATION (mois de *Thoth, Paophi, Hathor* et *Choiak,* qui, dans l'année *initiale* du cycle, embrassaient le temps compris à peu près entre nos dates européennes, 22 septembre et 22 janvier).

J. Du 22 janvier au 22 mai à peu près, le second groupe de quatre mois, *Tobi, Méchir, Phamenoth, Pharmouthi,* prenait naturellement dans l'année *initiale* un hiéroglyphe de cette forme que Champollion lisait HRÉ, qu'il interprétait *nourriture* et par extension *récolte;* la saison qu'il représente est très réellement celle des plus importantes et des plus nombreuses récoltes.

K. Le Nil commence à croître dès les premiers jours de juin; du 22 mai au 22 septembre, moment de sa plus haute crue; les quatre mois *Pachom, Paoni, Epiphi, Mésori* correspondaient donc, dans l'année *initiale*, à l'interruption des travaux généraux de la campagne, à la saison de

l'*inondation* proprement dite. Aussi la figura-t-on par le hiéroglyphe que Champollion interprétait *inondation.*

Il est inutile, croyons-nous, d'insister pour faire ressortir la rigueur de la démonstration qui vient d'être présentée : les quinze données diverses qui l'appuient sont conciliées sans effort et sérieusement. De pleine évidence leur concours, *à toute autre date* que l'an 17932, ne pourrait être trouvé que fort incomplet et très inexact, quand bien même le calculateur qui le rechercherait ne s'assujettirait pas, comme nous venons de le faire, *comme nous l'avons toujours fait,* dans nos discussions sur l'astronomie ancienne, à une *date prise* parmi les grands chiffres d'une chronologie *préalablement fixée.* Sujétion de premier ordre et d'autant plus rigoureusement concluante, tous les astronomes en conviendront sans la moindre hésitation.

Nous avons toutefois à prévenir une objection spécieuse qui pourrait être faite : nous sommes partis de la supposition que Champollion a bien interprété les trois hiéroglyphes ; or, nous ne voulons pas dissimuler que ses traductions ont trouvé des contradicteurs parmi les égyptologues. Il nous reste donc à examiner les objections qui sont faites.

Quant au premier hiéroglyphe (I), M. de Rougé pense que les tiges supportées par un parallélogramme allongé, sont des fleurs de lotus et, cependant, il pense que le groupe de quatre mois ainsi représenté désigne le temps de l'inondation proprement dite. Que les plantes figurées soient exclusivement des fleurs de lotus, ne le nions pas, mais tirons de ce fait sa signification naturelle : l'hiéroglyphe rappelle la saison où paraissent, se développent et fructifient les lotus, c'est-à-dire *les jours qui suivent l'équinoxe d'automne,* les jours du Nil décroissant et non pas, comme le croit M. de Rougé, les jours voisins du solstice d'été, les

jours du Nil se gonflant. Les fleurs de lotus, en un mot, confirment l'opinion de Champollion, sur le sens et la place à donner au symbole. Suivant encore M. de Rougé, le signe tout entier a la valeur phonétique SCHÉ qui se traduit *commencement ;* tous les égyptologues, je crois, partagent cette opinion ; mais elle ne contrarie pas, elle confirme, au contraire, la valeur idéographique que Champollion assigne au symbole. La saison qu'il appelle *germination,* à la place qu'il lui donne et que nous conservons, n'est-elle pas l'ouverture, le *commencement* de l'année agricole type, de cette première année vague qui partit de l'équinoxe automnal de l'an 17932? Bien plus, nous devons remarquer que si le signe entier se prononce SCHÉ, le rectangle qui forme sa partie inférieure prend, à *lui seul,* de l'aveu de tous, cette même valeur phonétique ; de telle sorte qu'il est très permis de penser que le signe complet est ou a été anciennement un hiéroglyphe composé, pouvant avoir une valeur plus complète que celle qui lui est conservée aujourd'hui ; originairement il a pu, il est probable qu'il a dû signifier : commencement des lotus, commencement de la germination et, par analogie : commencement de l'année agricole ; et puis : commencement (en général).

Le second hiéroglyphe (J), celui que Champollion lisait HRÉ signifiant *nourriture* et, par analogie, saison des *récoltes de céréales,* M. de Rougé le prononce PRÉ signifiant *sortir* et par extension *terre sortie des eaux, terre découverte.* Cette opinion ne contrarie pas, elle confirmerait même la place que Champollion assigne au groupe, dans l'année agricole : du 22 janvier au 22 mai, toutes les terres de l'Égypte sont complètement *exondées.* M. Brugsh lit PRO et fait remarquer que ce terme est employé par les Égyptiens des temps modernes pour traduire le mot *hiver* des langues européennes, lequel ne pouvait avoir de corré-

latif exact sous le climat d'Égypte. Eh bien! est-ce que la place assignée par Champollion au deuxième groupe de mois (du 22 janvier au 22 mai) ne comprend pas les deux tiers de cet espace de trois mois que nous appelons l'hiver?

Le 3e groupe de quatre mois (K), celui que Champollion regarde comme représentatif de l'*inondation* proprement dite et qui, dans son hypothèse, prendrait, dans l'année agricole type, le temps compris à peu près entre le 22 mai et le 22 septembre, est réellement si parlant, que je ne puis, pour ma part, comprendre qu'on songe à abandonner cette signification. M. Brugsh lit SCHEMOU, en faisant remarquer que le mot SCHEM est employé par les Coptes pour traduire notre mot *été;* cette assertion justifie la place que nous donnons au groupe dans l'année type, car il embrasse les trois mois que les Européens nomment été. Quant à la valeur primitive du mot SCHEMOU on va bientôt y revenir. M. de Rougé prononce aussi SCHEMOU, en traduisant : *tribut, impôt.* Il fait remarquer que, par dérivation, les Coptes ont pu former le mot SCHEM signifiant *été* parce que les impôts en nature se perçoivent principalement après la rentrée des récoltes. M. de Rougé conclut, je ne sais trop comment, de tout cela, que le groupe doit correspondre à la saison des récoltes, au temps qui *précède* l'inondation ; il dit que, nulle part, sur aucun monument, sur aucun papyrus, les égyptologues n'ont trouvé le symbole formé d'un parallélogramme surmontant trois lignes ondulées, avec la signification *inondation* que lui attribue Champollion. Cette objection n'est nullement concluante; l'exemple qu'on n'a pas trouvé aujourd'hui, on peut le rencontrer demain, et d'ailleurs, dans toutes les langues, combien de mots ont perdu leur signification primitive pour ne conserver que des significations dérivées. Bien plus, j'oserai dire que

M. de Rougé constate lui-même, au moins par parties, la découverte qu'il nie avoir été faite :

Les trois lignes ondulées sont bien la représentation de l'eau ; tous les égyptologues sont d'accord sur ce point ; par exemple dans plusieurs textes M. de Rougé, comme Champollion et tous les autres, lit ce signe MAOU et le traduit *les eaux*. Puisque la partie inférieure du hiéroglyphe vaut *maou*, ou *moou*, ou *mou*, = les eaux, puisque le parallélogramme supérieur qui est figuré dans deux de nos trois hiéroglyphes vaut SCHÉ = *commencement*, l'hiéroglyphe tout entier se lisant SCHÉ MOOU ou SCHEMOU, signifie évidemment *commencement des eaux*. Or les eaux commencent dans les premiers jours de juin ; nous avons donc eu raison de placer le groupe, conformément à l'opinion de Champollion, de manière à embrasser, dans l'année type, à peu près juin, juillet, août et septembre. Toutes les valeurs dérivées du mot primitif s'expliquent ainsi au mieux. L'*inondation* proprement dite, telle qu'elle est ainsi fixée, embrasse les trois mois de l'*été* européen, son origine correspond à la rentrée des dernières grandes récoltes, elle interrompt tous les travaux de la campagne, c'est conséquemment la plus favorable pour la perception des *impôts* en nature.

Si quelque lecteur de la Revue de linguistique voulait vérifier l'exactitude de l'état du ciel, tel que nous l'avons décrit au moment initial de Thoth, le calcul en est accessible à toute personne connaissant les principes de l'astronomie élémentaire que nous avons rappelés dans une étude admise dans la Revue, au fascicule de janvier dernier, p. 317,

318, 319 et 326. En supposant, comme nous l'avons fait, l'observateur placé sous le tropique même (quelle qu'ait pu être en l'an 17932 l'obliquité de l'écliptique, laquelle ne varie d'ailleurs qu'en des limites espacées de 3 degrés seulement), le calcul doit purement et simplement démontrer que le point équinoxial d'automne se trouvait au pied de la perpendiculaire abaissée de l'étoile Sirius sur l'écliptique; en d'autres termes, l'équinoxe et Sirius avaient la même longitude. Mais avant tout calcul il est nécessaire de faire une petite correction à la longitude actuelle de l'étoile qui est 102 degrés 5 minutes, en décimales 102°083. Cette étoile a un très petit mouvement propre d'orient en occident, qu'il convient de ne pas négliger pour un si long intervalle de temps, et qu'on doit regarder comme uniforme, en raison de la petitesse de l'arc parcouru. Evalué par les astronomes à 63 centièmes de seconde par an, en décimales 0 degrés 000175, le déplacement s'élève pour 17932 + 1868, c'est-à-dire pour 19800 ans se terminant en cette année-ci, à 3° 465. Le point du ciel qu'*occupait Sirius* en l'an 17932 a donc, en partant du zéro actuel européen, c'est-à-dire de l'équinoxe vernal de l'année 1868, la longitude de 102°083 + 3° 465 = 105°548.

Ainsi que nous l'avons rappelé, dans l'étude précitée la longueur de l'année tropique est variable en de très étroites limites, elle est aujourd'hui de 365ʲ 24225. Elle atteignait son maximum (365ʲ 24229) aux époques 1250 de l'ère chrétienne, 9250, 19750 avant cette ère. Elle atteignait son minimum (365ʲ 24089) aux époques 4000 et 14500. La valeur moyenne est 365ʲ 24159, et si l'on jette un coup d'œil sur une courbe représentant les variations, on voit que cette moyenne est applicable à la somme des années comprise entre les dates 1868 et 15118; pour le reste de l'intervalle on trouve qu'en moyenne la valeur diminue encore. En

résumé, entre les dates 1868 et 17932, les valeurs peuvent se répartir ainsi :

16986 ans de	365 j 24159
2814 ans de	365 24139
19800 ans (intervalle total); moyenne générale,	365 24158

La différence entre cette moyenne générale et la valeur de l'année sidérale (365 j 25637) est de 0 j 01479 et correspond à un arc annuel de précession égal à 0° 01457.

Appliquant cette moyenne valeur annuelle de la précession à l'intervalle, nous avons 19800 × 0° 01457 = ci. 288° 486

C'est, par rapport à l'équinoxe vernal de l'an 1868, la longitude du point que l'équinoxe vernal occupait en l'an 17932.

Pour avoir la longitude actuelle de l'ancien point automnal il faut ajouter 180°, ce qui donne 468°486 ; cette valeur dépassant la circonférence, il faut en retrancher 360° et on trouve, à partir de notre zéro actuel, pour la longitude du point automnal de l'an 17932, ci. 108° 486

Le point qu'occupait alors Sirius ayant la longitude de 105° 548

La différence est 2° 938

De cette comparaison il résulte qu'au lever du soleil automnal de l'an 17932, pour un observateur placé sous le tropique, Sirius n'était pas à l'horizon, mais bien à 2° 938 au-dessus.

Pour un observateur placé entre 2° et 3° au nord du tropique, les deux levers étaient simultanés. Syène, de nos jours, ne différencie que de 2/3 de degré ; peut-être la différence était plus forte en 17932, mais nous ne saurions le calculer. En tout cas, quelle qu'elle soit, pour un intervalle de temps

aussi considérable, la discordance peut être uniquemen attribuée à deux causes d'erreur :

1° Les Égyptiens ont pu se tromper de 1 à 2 degrés dans l'observation d'un phénomène de cette nature ;

2° Notre méthode, pour l'évaluation des variations de l'année tropique et de l'arc annuel de précession, n'est certainement pas parfaite ; un astronome seul pourrait la rendre irréprochable.

Peut-être aussi les observations anciennes ont-elles eu lieu à 2 degrés plus au nord que Syène, à Thèbes ou à Denderah. Mais des raisons diverses, que nous ne pouvons développer ici, nous ont toujours fait persister à penser que les astronomes qui instituèrent l'ère de Thoth avaient leur observatoire à Syène.

Gabriel Rodier.

NOTES

SUR LA

GRAMMAIRE ARABE

Ire PARTIE : THÉORIE DES FORMES (1)

INTRODUCTION

§ 1. — L'arabe est de toutes les langues sémitiques celle dont la littérature est de beaucoup la plus moderne,

(1) Sommaire d'un cours professé à la Sorbonne (salle Gerson) en 1869.

mais aussi celle qui par ses formes se rapproche le plus de la langue sémitique primitive. La vocalisation, riche en arabe, tombe dans les syllabes finales des mots hébreux, et s'est en outre affaiblie dans le corps du mot en araméen (assyrien, chaldéen, syriaque). Quant à l'éthiopien, il a presque entièrement perdu ses brèves. La prononciation du phénicien est trop incertaine pour qu'il puisse entrer en ligne de compte. M. Olshausen a eu le mérite de comprendre cette haute importance de l'arabe et d'appliquer une idée aussi féconde à toute la théorie des formes dans son *Lehrbuch der hebraïschen Sprache* (Brunswig, 1861). La valeur de l'hébreu pour la philologie comparée des langues sémitiques y est trop souvent méconnue, de même qu'au contraire elle est peut-être exagérée dans l'*Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen Sprache* (7e éd. Gœttingen, 1865) de M. Ewald.

§ 2. — L'histoire littéraire doit aussi donner une place à part à l'arabe dans la famille sémitique. Sans parler de la littérature chrétienne, qui y est représentée par de nombreuses traductions, ordinairement faites sur le syriaque, la variété la plus complète de tous les genres, n'exclut heureusement la supériorité dans aucun d'eux. Étude du Coran, jurisprudence civile et religieuse, poésie lyrique et didactique, recueils de proverbes, contes, romans, histoire, biographie, géographie, sciences occultes, mathématiques, astronomie, zoologie, botanique, médecine, philosophie (aristotélicienne et néoplatonicienne), grammaire, lexicographie, telles sont les nombreuses subdivisions de cette vaste littérature. Il ne lui manque que le drame et l'épopée. Elle a été décrite par M. de Hammer dans sept immenses volumes grand in-4° (1850-1857).

§ 3. — Les grammairiens indigènes ont de bonne heure commencé l'étude de leur langue. La méthode empiriqu

n'a jamais produit de plus beaux résultats, excepté peut-être chez les grammairiens indiens. Il se peut d'ailleurs que ceux-ci aient eu quelque influence sur les débuts de la grammaire arabe, dont les maîtres ont tous été à l'origine des Persans. Les deux écoles les plus importantes, celle de Basrâ et celle de Koûfa, ont été l'objet d'études consciencieuses dans la monographie de M. Flügel, *Die grammatischen Schulen der Araber* (Leipzig, 1862). Le traité le plus ancien qui nous reste appartient à l'école de Basrâ. C'est « le livre » de Sîbaweihi, qui mourut en 180 de l'H. (796-797 ap. J.-C.), et dont l'ouvrage est plus complet qu'original. Les Hébreux n'ont fait que suivre ce mouvement et se sont bornés au rôle d'imitateurs.

§ 4. — Ce fut un Français, Guillaume Postel, qui publia en 1538 la plus ancienne grammaire arabe publiée en Europe. De 1608 à 1610, Pierre Kirsten donna ses trois volumes sur « l'orthographe et la prosodie arabe, sur l'étymologie et sur la syntaxe » (Breslæ). Mais depuis le dix-septième siècle, les philologues hollandais se distinguèrent seuls dans l'étude de l'arabe, comme dans celle des langues dites classiques. Nommons Erpenius, Jac. Golius et A. Schultens. Il faut signaler pourtant les *Institutiones linguæ arabicæ*, du P. Martelotto (Rome, 1620). Après bien des tâtonnements, les lois de la langue arabe furent étudiées et fixées par MM. de Sacy (*Grammaire arabe*, 1re éd. 1810; 2e éd. 1831) et Ewald (*Grammatica critica linguæ arabicæ*, (1831-1833). Le premier de ces deux ouvrages a été choisi par M. Fleischer comme base de ses précieuses additions (1861-1867); le second, plus philosophique, ne paraît pas être apprécié aujourd'hui à sa juste valeur par la plupart des arabisants. Citons enfin les manuels destinés à l'enseignement, par MM. Roorda, Petermann, Kosegarten, Caspari, Schier et Wright.

CHAPITRE Ier

Alphabet et orthographe

§ 5. — Il faut distinguer entre l'alphabet arabe du Sud, celui des inscriptions himyarites, et l'alphabet arabe du Nord, qui, de la Syrie, vint à Gassân et à Ḥîra, et s'étendit jusqu'à la Mecque. L'écriture *koûfique*, celle des anciens manuscrits du Coran, ressemble encore beaucoup au syriaque carré, à l'*estranghelo*. A cette écriture incommode se substitua peu à peu le *naskhî*, l'écriture cursive, dont l'origine remonte certainement déjà au premier siècle de l'hégire. Longtemps les deux écritures vécurent côte à côte, l'ancienne limitée aux exemplaires du Coran, l'autre adoptée de bonne heure pour les usages profanes.

§ 6. — L'ordre primitif de l'alphabet arabe devait être identique à celui de l'alphabet phénicien : la valeur numérale des lettres et la disposition de nombreux lexiques nous en fournissent encore aujourd'hui la preuve. Les six lettres supplémentaires n'ont sans doute été ajoutées qu'à l'époque même du remaniement auquel elles n'auront pas été étrangères. La ressemblance de la forme et du son a surtout présidé à la nouvelle disposition.

§ 7. — Les lettres sont divisées d'après les organes d'émission en gutturales, palatales, linguales, dentales et labiales. On divise aussi les lettres en *lettres solaires*, comprenant les linguales et les dentales, et *lettres lunaires*, comprenant toutes les autres.

§ 8. — Toutes les lettres de l'alphabet arabe sont des consonnes. Cependant l'*alif*, le *wâw* et le *yâ* peuvent aussi être employés pour exprimer la prolongation de l'*a*, de l'*ou* et de l'*i*. Aussi, lorsqu'on voulut rendre par l'écriture les voyelles

brèves, employa-t-on des signes qui paraissent être des réductions de ces trois lettres : ce sont le *fatḥa*, le *ḍamma* et le *kasra*. On peut même les écrire pour les longues, mais alors il y a redondance. L'arabe a de plus deux diphthongues, *ai* et *aou*. Sur certaines syllabes finales, la voyelle est prononcée avec un son nasal, analogue à l'*n*, bien que moins accusé et exprimé par un redoublement de la voyelle. C'est ce qu'on appelle la *noûnation (tanwîn)* de la voyelle.

§ 9. — L'*alif* peut être surmonté de trois signes : 1° du *hamza*, réduction du *ᶜaïn*, quand il est une vraie consonne; 2° du *waṣla* (un petit *ṣâd*), quand il a une valeur purement grammaticale; 3° du *madda* (un *alif* couché), quand il est prolongé, ordinairement parce qu'il est redoublé. Pour toutes les lettres, veut-on indiquer leur redoublement, on les surmonte d'un signe, nommé *tachdîd*, et qui est la réduction d'un *chîn*.

§ 10. — Une consonne peut se trouver sans voyelles au milieu ou à la fin du mot, jamais au commencement. On exprime cette lacune par le *djazm* ou *soukoûn*, qui correspond au *chwâ quiescens* des Hébreux.

§ 11. — Les syllabes sont divisées en syllabes *ouvertes* et en syllabes *fermées*, selon qu'elles se terminent par une voyelle ou par une consonne. Il faut encore distinguer les syllabes *moyennes*, où la voyelle brève précède une consonne surmontée d'un *tachdîd*. L'arabe n'admet pas de syllabes qui commencent par deux consonnes.

§ 12. — En dehors de la numération littérale, les Arabes emploient des « chiffres indiens », ceux-là mêmes que nous avons aussi adoptés et que nous appelons « chiffres arabes ». Leur emploi est tout à fait identique à celui de nos chiffres. Leur origine et toutes les questions qui s'y rattachent ont été étudiées et élucidées par le regrettable M. Wœpke. (*Journal asiatique*, 1863, tome I.)

CHAPITRE II

Du verbe

§ 13. — Les racines arabes, bilitères et monosyllabiques à l'origine, sont déjà trilitères au moment où la langue nous apparaît pour la première fois. La période trilitère est en même temps pour l'arabe la période verbale. Le verbe est en général l'expression concrète la plus simple où se manifeste à nous cette abstraction qu'on nomme une racine de trois consonnes. Aussi les lexicographes indigènes, et après eux les nôtres, ont-ils été logiques en adoptant comme type de la racine la troisième personne du singulier masculin du parfait de la première forme.

§ 14. — Le verbe arabe est non-seulement trilitère; il est encore trisyllabique, et ce caractère le distingue en beaucoup de points des verbes hébreu et araméen. Cette tendance a exercé en arabe une très grande influence sur la structure des diverses formes.

§ 15. — A la première forme, le verbe distingue par la vocalisation entre l'idée transitive et l'idée intransitive; c'est aussi une différence tout intérieure, qui sert à marquer l'actif et le passif. Au contraire, les deux temps principaux, le parfait et l'aoriste, sont exprimés par des affixes pronominaux placés après et avant les consonnes radicales.

§ 16. — La chronologie du parfait arabe nous montre au singulier la troisième personne antérieure aux deux autres et la première créée sans doute par opposition avec la deuxième, où l'on a substitué la voyelle du nominatif à la voyelle de l'accusatif. Le rapport de la conjugaison du verbe arabe avec la déclinaison du nom est aussi fortement accusé dans le duel, où le *noûn* final est tombé, comme au singulier

la *noûnation*, qui, dans une époque antérieure, a dû être commune au verbe et au nom. La troisième personne du pluriel masculin est un vrai pluriel nominal, mais de nouveau sans le *noûn*. Quant aux autres formes du pluriel, elles sont le résultat d'une juxtaposition devenue agglutination entre la racine, dans sa simplicité, et les pronoms personnels des différentes personnes et des différents genres, exprimant l'idée d'un nominatif, par opposition aux pronoms suffixes qu'on ajoute ensuite pour exprimer l'accusatif.

§ 17. — De même que l'idée du parfait est rendue par des pronoms suffixes, de même l'idée du futur, contenue dans l'aoriste, est rendue par des pronoms préfixes. Ici encore, c'est la troisième personne du masculin singulier et pluriel qui a dû exister tout d'abord. Le préfixe paraît y être tout simplement la voyelle la plus faible, le *kasra*. L'orthographe l'a rendu par un *yâ*. (*Journal asiatique*, 1850, I, p. 94). De plus, il y a comme au parfait, entre le singulier et le pluriel, le rapport qu'on remarque dans le noms ; mais cette fois le *noûn* lui-même subsiste. La présence d'un *noûn* à l'aoriste, toutes les fois que la voyelle du dernier radical est longue, est l'argument le plus puissant en faveur d'une *noûnation* primitive dans le verbe. Le *tâ* de la troisième personne du féminin singulier et celui de la deuxième personne du masculin singulier proviennent, l'un du *tâ* féminin, comme à la troisième personne du féminin singulier du parfait, et l'autre du *tâ* pronominal, comme à la deuxième personne du masculin singulier du parfait. On reconnaît d'ailleurs facilement l'origine pronominale des autres préfixes. Quant à la voyelle du deuxième radical, dans l'aoriste entier, elle est généralement en opposition avec la voyelle, qui affecte le deuxième radical au parfait.

§ 18. — L'arabe a plusieurs variétés d'aoristes. A côté de l'aoriste simple, l'aoriste subjonctif est comme un vérita-

ble accusatif opposé à son nominatif. L'aoriste conditionnel, sans doute terminé à l'origine par un *kasra* comme génitif de l'aoriste, a perdu complètement sa voyelle finale, comme l'aoriste du verbe hébreu. L'aoriste énergique est rendu par le suffixe *anna,* ou plus brièvement *an*. Ce suffixe est évidemment de la même famille que les particules affirmatives, que l'on place en tête des phrases.

§ 19. — L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel en supprimant les préfixes. La forme ainsi obtenue commencerait par une consonne sans voyelle, on lui prépose un *alif waṣla*. Le participe est rendu par une prolongation de la première voyelle, à laquelle on oppose un *kasra* à peine sensible.

§ 20. — Si l'on considère la première forme dans son ensemble, on y trouve la plus merveilleuse application de la loi du trisyllabisme; l'aoriste conditionnel reprend lui-même son *kasra* primitif, dès qu'il doit recevoir une voyelle auxiliaire. Au parfait, le féminin de la troisième personne du duel et celui de la deuxième personne du pluriel font seuls exception; le premier, parce qu'il est une extension sans changement de la forme analogue du singulier; le deuxième, parce que le pronom combiné ne peut se manifester que par un suffixe lui-même bisyllabique. A l'aoriste, les formes où un *noûn* suit une voyelle longue, sont les seules qui aient dépassé la mesure ordinaire. Mais ce *noûn* lui-même est comme la cristallisation de la *noûnation* primitive, tant au pluriel qu'au duel, et peut à peine être considéré comme formant une syllabe à part. Enfin l'impératif, tiré de l'aoriste conditionnel par la suppression d'une syllabe, se distingue précisément par son extrême brièveté.

§ 21. — La conjugaison de la première forme sert de type à la conjugaison de toutes les autres. Pour bien apprécier les formes du verbe arabe, il faut, comme M. Renan

(Mémoires de la Société de linguistique, I, 2e fascicule) ne tenir compte que des huit premières formes et de la dixième. La neuvième et la onzième, spécialement appliquées aux couleurs et aux difformités, sont comme des *élatifs,* où le dernier radical est redoublé, et où, par contre, l'*alif hamza* a perdu sa force de consonne. La onzième forme renforce l'expression en allongeant la voyelle du second radical. Les quatre autres formes ne paraissent être, ainsi que certaines formes particulières au verbe éthiopien, que le résultat d'innovations, résultat d'analogies malheureuses, qui n'ont jamais pu parvenir au cœur de la langue.

§ 22. — Mettons à part la septième forme, le *nifʿal* des Hébreux, qui sert, en vulgaire, comme déjà dans l'hébreu biblique, à exprimer le passif de la première forme. C'est évidemment une dérivation de la première forme, mais la science n'a pas encore expliqué ce *noûn* préfixe.

§ 23. — On n'a pas non plus rendu compte définitivement du *tâ,* qui caractérise les verbes réfléchis ou moyens. En hébreu, le réfléchi du deuxième actif est seul resté. Mais en araméen, en arabe et en éthiopien, ce procédé de formation a gardé toute sa vigueur et toute sa fécondité. En arabe, nous pouvons diviser les huit formes restantes en deux colonnes parallèles, présentant la série des formes actives et la série exactement correspondante des formes réfléchies. Voici ce tableau :

I	*ḳatala.*	VIII	*iḳtatala.*
II	*ḳattala.*	V	*taḳattala.*
III	*ḳâtala.*	VI	*taḳâtala.*
IV	*aḳtala (haḳtala, saḳtala).*	X	*istaḳtala.*

§ 24. — Toutes ces formes, actives ou réfléchies, peuvent exprimer le passif par une modification intérieure, qui n'affecte que les voyelles du mot. Le passif n'a ni impératif, in infinitif. Il se distingue au parfait par un *ḍamma* (dou-

ble à la cinquième et à la sixième forme), suivi d'un *kasra*, à l'aoriste par un *ḍamma* suivi d'un *fatḥa*. A l'exception de la cinquième et de la sixième forme, ce *fatḥa* qui surmonte le deuxième radical est opposé à un *kasra* qui s'y trouve à l'actif. C'est la même différence qui, à l'exception de la première forme, distingue le participe passif du participe actif. L'*alif hamza*, qui est la marque de la quatrième forme au parfait actif et passif, disparaît dès qu'il n'est plus en tête du mot comme l'*olaf* araméen et le *hé* de l'hébreu dans la forme analogue. L'hébreu et le chaldéen biblique présentent quelques exemples où cette contraction n'a pas été faite.

§ 25. — L'infinitif a comme signe distinctif un allongement de la voyelle qui précède le dernier radical. A la cinquième et à la sixième forme, au lieu d'une voyelle longue, l'usage a consacré l'emploi du *ḍamma*, qui sert en arabe de transition entre les voyelles vraiment longues et les voyelles vraiment brèves. A côté de l'infinitif régulier *(ḳittâl)* tombé en désuétude (cf. cependant *kidhdhâb*, *Corân* 78.28), la deuxième forme a tiré de son réfléchi (la cinquième forme) un nouvel infinitif, qui ne s'en distingue que par une opposition des voyelles, et où le *tâ* du réfléchi a été conservé. Le véritable infinitif de la première forme est *fa*ᶜ*âl*, comme en hébreu et aussi en assyrien ; mais l'usage a consacré pour ce « nom du verbe » l'emploi de presque tous les paradigmes nominaux.

§ 26. — Parmi les infinitifs, il s'est glissé pour la troisième forme un véritable participe passif, auquel on a ajouté la terminaison féminine. La marque du participe, excepté à l'actif de la première forme, est un *mîm* préfixe, que l'on reconnaît facilement pour un pronom relatif.

§ 27. — Les quatre formes du verbe quadrilitère répondent à la deuxième, à la cinquième, à la septième et à la neuvième du verbe trilitère.

§ 28. — Parmi les quadrilitères, un certain nombre est formé par une racine bilitère deux fois répétée. Il y a d'autres verbes, où le second radical de la racine bilitère est seul redoublé. Dans ces verbes, dès que le premier et le troisième radical sont pourvus de voyelles, le second radical se combine avec le troisième semblable pour former une lettre redoublée, marquée du *tachdîd;* la même contraction a lieu lorsque le troisième radical a une voyelle et que le premier en est dépourvu. Mais alors, la voyelle du second radical supprimée est attribuée au premier. Mais là où le troisième n'a pas de voyelle, la conjugaison reste celle du véritable verbe trilitère.

§ 29. — Les trois lettres faibles, l'*alif,* le *wâw* et le *yâ* modifient la conjugaison des verbes où elles sont données comme faisant partie de la racine; la présence d'un *alif hamza* ne produit guère que des différences orthographiques.

§ 30. — Les racines, où la trilitéralité a été complétée par un *wâw* ou un *yâ* placés en tête, perdent très facilement ce premier radical supplémentaire, toutes les fois qu'il n'est pas indispensable pour maintenir l'équilibre trisyllabique; le *wâw* surtout est très peu persistant; il disparaît presque toujours à l'aoriste de la première forme, se change en *yâ* après un *kasra,* et devient simple lettre de prolongation après un *ḍamma.* Le *yâ,* de son côté, est remplacé par un *wâw* après un *ḍamma,* et devient quiescent après un *kasra,* mais il n'est jamais complètement effacé. A la huitième forme, un redoublement du *tâ* formatif remplace par assimilation aussi bien le *yâ* que le *wâw.*

§ 31. — Les verbes, dont le second radical est un *wâw* ou un *yâ,* sont en réalité des verbes, où une voyelle longue est placée entre deux consonnes : de telles racines ne sont pas conformes au génie des langues sémitiques; aussi l'in-

fluence de la voyelle primitive est-elle souvent contre-balancée par l'influence du verbe régulier, auquel cette catégorie de verbes est sans cesse assimilée. C'est par les demi-voyelles *wâw* et *yâ* que cette transition devait être et a effectivement été amenée. La première forme a surtout conservé des traces de la conjugaison propre à ces verbes d'une espèce toute particulière; il faut cependant excepter la troisième personne du parfait, qui, au singulier, au duel et au pluriel masculin, a été, autant que possible, rapprochée des formes correspondantes du verbe régulier. La voyelle primitive n'atteint la valeur d'une consonne véritable que dans les formes où elle est précédée d'une voyelle longue et dans celles où la consonne, dont elle tient la place, devrait être surmontée d'un *tachdîd*. Dans les autres formes, où en général le premier radical est sans voyelle, il prend la voyelle dont aurait été affecté le second radical dans le verbe régulier, et le son de la voyelle primitive est complètement effacé. La septième forme, où le premier radical a généralement un *fatḥa*, le conserve dans tout le parfait, à l'imitation de la quatrième, de la huitième et de la dixième forme, bien qu'il en soit autrement dans la première forme, sur laquelle la septième se modèle ordinaire-ment.

§ 32. — Les verbes où l'on suppose un *wâw* ou un *yâ* comme troisième radical, sont ceux dont la voyelle longue, au lieu d'être placée entre les deux consonnes de la racine, les suit, et subit dès lors les influences des terminaisons. Deux forces contraires agissent de mêmes ici en sens inverse sur la conjugaison; c'est d'un côté le paradigme du verbe régulier, de l'autre la présence de la voyelle longue radicale. Elle persiste en général, tant que le mécanisme de la conjugaison la maintient à la fin du mot; autrement elle se combine dans une diphthongue avec la voyelle qui précède, ou elle se cristallise dans la semi-voyelle correspondante,

ou encore elle disparaît complètement par l'effet d'une élision.

§ 33. — Les verbes, qui réunissent plusieurs défectuosités, combinent les changements que chacune de ces défectuosiiés entraîne d'ordinaire dans la conjugaison.

§ 34. — Il reste à signaler : 1° le verbe *laisa*, composé de la négation et d'un verbe exprimant l'existence; 2° les verbes d'éloge et de blâme, de véritables intransitifs, unipersonnels repliés sur eux-mêmes et contractés; 3° les verbes admiratifs, où la construction syntactique est plus originale que la formation même du mot.

§ 35. — A côté des pronoms sujets, préfixes à l'aoriste, suffixes au parfait, et qui sont devenus partie intégrante de la conjugaison verbale, on peut attacher au verbe des pronoms suffixes tout à fait indépendants, et qui expriment l'accusatif. Ces pronoms sont, à l'exception de celui de la première personne du singulier, les mêmes qui, ajoutés à un substantif, rendent l'idée d'un génitif. Les uns et les autres sont des réductions ou des dérivations des formes pronominales pleines, leur empruntant la syllabe qui les caractérise.

CHAPITRE III

Du nom

§ 36. — Les formes des pronoms personnels, que nous venons de voir combinées avec le verbe dans la conjugaison ou attachées à lui comme suffixes, pourront servir de transition pour passer de l'étude du verbe à celle du nom. Le pronom personnel de la troisième personne n'existe pas en réalité : on le rend, comme dans les autres langues connues, par un démonstratif. Quant aux autres pronoms, ils sont formés d'une consonne caractéristique, que la régularité

trilitère de la langue a fait précéder de la syllabe *an* (cf. *in* et *inna)*. Pour éviter la rencontre de deux *noûn*, on les a séparés à la première personne du pluriel par une aspiration gutturale; l'arabe, pour rétablir l'équilibre, a supprimé à la première personne du pluriel l'*alif*, qui est resté intact en hébreu.

§ 37. — En dehors du pronom, il faut encore distinguer parmi les noms le substantif, l'adjectif, le nom de nombre, le démonstratif, le relatif.

§ 38. — Les noms substantifs et adjectifs ne diffèrent entre eux que par leur syntaxe. Sans parler de l'infinitif et du participe, dont les formes ont déjà été analysées, l'arabe a des paradigmes spéciaux pour les noms se rapportant à une action faite une seule fois, à la manière d'agir, au lieu et au temps, à l'instrument, à l'unité de l'espèce et à l'espèce même, au vase contenant un objet, à la relation (par rapport au lieu de naissance, à la famille, à la religion, etc.), à l'abstrait, au diminutif. Le diminutif est opposé aux formes d'intensité, qui sont rendues, soit par un allongement intérieur du mot, soit par une addition extérieure, que compense une contraction intérieure *(élatifs)*.

§ 39. — La déclinaison, une faculté autrefois développée dans toute la famille sémitique, ne se manifeste plus que dans des exemples isolés en hébreu, en araméen et en éthiopien. L'arabe seul est resté en possession complète de cette force, et a conservé intactes ses terminaisons. Partout ailleurs, les finales se sont peu à peu usées, et le procédé analytique s'est substitué, comme dans les langues romanes, au mécanisme plus compliqué et plus raffiné de la déclinaison. Celle-ci domine tellement toute la langue, que seule elle explique la conjugaison du verbe, et que la gamme si riche des voyelles prononcées a été réduite dans l'écriture à celles que les trois cas rendaient seules indispensables.

§ 40. — Le nominatif, l'accusatif et le cas oblique ou génitif sont exprimés au singulier par les trois voyelles, que suit une légère nasalisation, nommée la *noûnation*, et que la présence de l'article en tête du mot, ou d'un nom au génitif, qui s'appuie sur le nom précédent, suffisent à faire disparaître. Tout allongement du mot en arabe amène par contre-coup un changement contraire, destiné à maintenir l'équilibre. Cette réunion de deux mots, dont le second est au génitif, amenant la suppression de la *noûnation* dans le premier, produit pour celui-ci ce qu'on est convenu d'appeler *l'état construit*.

§ 41. — A côté de cette déclinaison ancienne, l'arabe possède déjà la transition vers la suppression complète des cas. Certains mots remarquables par leur longueur ou par leur signification particulière n'ont point la *noûnation*, et se servent de la voyelle *a*, aussi bien pour l'accusatif que pour le génitif. Les mots qui ont plus de trois consonnes, et les noms propres, rentrent particulièrement dans cette catégorie. Lorsque les noms *diptotes*, comme on les appelle, sont déterminés dans la forme soit par l'article, soit par un autre nom, soit par un pronom suffixe, ils rentrent dans la règle générale.

§ 42. — L'arabe distingue le genre masculin et le genre féminin. Le féminin est rendu par la terminaison *atoun (â'ou* et *â)*. De plus, un certain nombre de mots, dont les grammairiens ont dressé des listes, sont féminins sans avoir ni le sens ni la marque du féminin. Il ne manque pas non plus de substantifs, que l'on peut arbitrairement construire comme masculins ou comme féminins. Cependant la signification de certains noms indique si clairement le genre auquel ils appartiennent, que l'addition de la terminaison y paraîtrait un pléonasme.

§ 43. — L'arabe a trois nombres : le singulier, le duel et

le pluriel. Le duel est formé par l'addition de la terminaison *âni*, qui pourrait bien à l'origine avoir été un accusatif du pluriel régulier masculin. De la terminaison *âni*, par une sorte de dédoublement, on a tiré un cas oblique en *aini*, qui sert à exprimer à la fois l'accusatif et le génitif.

§ 44. — Le pluriel est rendu soit par une terminaison, soit par une modification intérieure, qui « brise » la forme du mot. De part et d'autre, c'est en général un allongement de la forme du singulier qui caractérise le pluriel. Mais il faut se garder de croire que ce soit l'allongement extérieur, qui serait rentré dans le mot, et y serait devenu infixe, de suffixe qu'il était.

§ 45. — Le pluriel externe est au masculin en *oûna*, pour le nominatif, en *îna* pour le cas oblique, au féminin en *âtoun* et en *âtin*. L'accusatif du masculin aura sans doute été détourné de son acception première pour prendre celle d'un duel, l'accusatif du féminin aura disparu par analogie. Les deux cas restants ne diffèrent des cas correspondants du singulier que par la voyelle longue. De plus, au masculin, la *noûnation* s'est détachée, a pris corps, et s'est élevée jusqu'à devenir une consonne indépendante.

§ 46. — L'antiquité du pluriel externe nous est démontrée, non-seulement par sa présence dans les autres langues sémitiques, mais aussi par une série de transitions, qui semblent nous montrer encore les premiers essais du langage avant d'arriver à la formation plus raffinée et plus raisonnée des pluriels *internes*. Mais ces transitions, où sont combinés l'emploi d'une terminaison et la modification brisant le mot, ne doivent pas nous faire croire que les pluriels internes aient pu être formés en supprimant la terminaison dans des formes où elle se trouvait précédemment. Ce point de vue spécieux ne peut résister à l'étude des formes, où l'allongement intérieur a été substitué à l'addition extérieure, et les pluriels

des quadrilitères surtout y opposent le démenti le plus absolu. Quant aux formes plus brèves, la comparaison de leur singulier montre suffisamment sur quel principe repose leur formation.

§ 47. — Les pluriels *internes*, de véritables abstraits comme les infinitifs, ont avec eux beaucoup de formes communes; seulement, appliquées à des pluriels, ces formes ont été mises dans un rapport constant avec les divers paradigmes du singulier. On peut dire qu'en général, les principes qui ont prévalu sont : 1° d'exprimer l'extension de l'idée par une extension de la forme; 2° de mettre autant que possible le pluriel en opposition avec le singulier. On peut distinguer cinq espèces de pluriels internes : 1° le pluriel du quadrilitère que distingue la gamme *a, â, i (î)*; 2° le pluriel formé à la fois par un allongement intérieur et par l'addition d'un *alif hamza* devant la racine; 3° le pluriel exprimé par l'insertion d'une voyelle longue avant le troisième radical; 4° le pluriel, dont les voyelles sont brèves, mais dont la seconde syllabe est accentuée; 5° le pluriel, d'ailleurs semblable au précédent, mais dont la première syllabe porte l'accent. Cet essai de classification scientifique, peut, je crois, victorieusement être opposé à la classification des grammairiens indigènes, prenant pour point de départ les formes en apparence les plus simples et les plus courtes, parvenant par degrés jusqu'aux formes les plus longues, jusqu'à celles qu'ils nomment « les plus éloignées ».

§ 48. — Les noms de nombre cardinaux sont en arabe de vrais substantifs. C'est pour mieux faire ressortir ce caractère par rapport aux nombres ordinaux, véritables adjectifs qualificatifs, qu'a prévalu, ainsi que dans les autres langues sémitiques, l'usage de joindre depuis trois jusqu'à dix, le nom de nombre féminin au substantif masculin, et réciproquement. Il y a là au fond une simple question de syn-

taxe, mais nous devons nous mettre en garde contre l'ancienne théorie, qui, dans l'étude des formes, intervertissait les rôles, donnant comme féminins les noms de nombre, tels qu'ils sont employés avec les substantifs féminins, et comme masculins ces mêmes noms de nombre pourvus de la terminaison féminine. Le nombre deux est rendu par un duel : on sait que beaucoup de langues, aujourd'hui privées de ce nombre, l'ont conservé seulement pour exprimer l'abstrait de la dualité. Les noms de nombre de onze à dix-neuf sont des adverbes indéclinables, formés par la combinaison du nombre dix avec les nombres de un à neuf. La même différence subsiste pour les genres, mais le duel *ithnâ*, deux (de *ithnâni)* a seul conservé sa force de déclinaison dans le composé pour *douze*. Les dizaines sont le pluriel régulier masculin des unités ; « vingt » fait seul exception ; il est rendu par le pluriel de dix. *Mi'atoun*, « cent », au duel, *mi'atani*, veut dire *deux cents*, et, mis en état d'annexion avec les nombres de trois à neuf, est maintenu au singulier pour rendre les autres centaines. Au contraire *alfoun*, mille, au duel, *alfâni*, « deux mille », se met au pluriel avec les nombres exprimant les milliers jusqu'à neuf mille, mais ensuite, il reste au singulier comme tous les autres substantifs. Pour un million, on dit mille milliers.

§ 49. — Les noms de nombre ordinaux, pour les unités simples, ressemblent au participe présent de la première forme, excepté l'ordinal de « un » qui est un *élatif*. En dehors des unités, l'arabe n'a pas de formes distinctes pour l'ordinal ; lorsque des unités simples sont combinées avec des dizaines, des centaines, des milliers, etc., etc., elles sont seules distinguées pour l'expression du nombre ordinal ; les autres termes entrant dans la composition du nombre conservent la forme du nom de nombre cardinal.

§ 50. — De tous les démonstratifs, le plus fréquent est

le déterminatif, l'article. Invariable dans sa simplicité, il a pour expression un *lâm* dépourvu de toute voyelle. On ne lui prépose un *alif waṣla* que pour ne pas violer la règle absolument générale qui ne permet pas de commencer un mot arabe par deux consonnes. L'*alif waṣla* a une valeur purement grammaticale et indique seulement la nécessité de rattacher un mot commençant par une consonne sans voyelle au mot précédent terminant par une voyelle, soit que celle-ci soit naturelle, soit qu'elle ait été précisément ajoutée pour faciliter la jonction. Aussi est-ce par une étrange méprise qu'on a longtemps soutenu, et qu'on affirme encore la parfaite similitude de l'article hébreu et de l'article arabe. L'un et l'autre, ils sont des démonstratifs, mais là s'arrête la ressemblance. L'adverbe démonstratif *hâ*, voilà l'équivalent arabe de l'article hébreu.

§ 51. — Le *lâm* de l'article, placé devant les lettres solaires, c'est-à-dire les linguales et les dentales, disparaît dans la prononciation, et est assimilé par allitération à la consonne initiale, qui prend un *tachdîd*, et dont le son est dès lors redoublé.

§ 52. — Le simple démonstratif *dhâ*, « celui-ci », ne se décline pas, et le féminin est rendu par un long *kasra* comme dans certaines formes du verbe. Le *tâ*, qui le précède quelquefois au lieu du *dhâl*, est-il une seconde expression du féminin, ou bien devons-nous y reconnaître le pronom personnel démonstratif, le pronom personnel de la deuxième personne? Le pluriel *oûlâ* est peut-être un composé de plusieurs démonstratifs, et l'analogie de la forme hébraïque est favorable à cette explication; mais il n'est pas impossible que, rendant l'idée de la proximité, il se rattache, comme le nom de nombre *awwaloun* « premier » dont le fémini nest d'ailleurs identique, à la racine *walâ*, « s'approcher de, s'occuper de, diriger ».

§ 53. — Au démonstratif *dhâ* est opposé *dhâka*, avec l'addition du suffixe pronominal de la deuxième personne ou *dhâlika* avec l'insertion du *lâm*, qui se trouve dans l'article. Le féminin est *tâka* et *tîka*, ou *tilka* pour *tâlika*, formé comme son masculin *dhâlika*. Citons encore *hâdhâ*, doublement démonstratif, composé de *hâ* et de *dhâ*.

§ 54. — Le relatif est en arabe un vrai démonstratif. *Alladhî* est un composé de l'article, du *lâm* et de *dhî (dhâ)*. Il en est de même du féminin *allatî*. La syntaxe elle-même, qui limite l'emploi du relatif aux membres de phrase où l'adjectif, dont ils sont la périphrase, serait précédé d'un autre démonstratif, l'article, nous prouve que la conscience de cette origine ne s'était pas effacée, et que ces mots étaient considérés par rapport aux propositions qu'ils précèdent, comme l'article placé devant un adjectif, lorsque le substantif lui-même est déterminé.

§ 55. — Les pronoms interrogatifs peuvent, à l'exception de *kam*, être détournés de leur acception primitive, et être employés comme relatifs; ils ne jouent pas le rôle d'adjectifs, mais bien celui de substantifs. Ce sont *man*, *mâ*, dont nous avons déjà vu le *mîm* entrer comme préfixes dans les participes, *ayyoun*, puis des combinaisons de l'un et de l'autre, *ayyouman*, *ayyoumâ*. Cette confusion entre l'interrogatif et le relatif se retrouve dans les autres familles de langues, comme dans la famille sémitique.

CHAPITRE IV

Des particules

§ 56. — Les particules sont comme les minéraux de la langue. Il leur manque toute force créatrice, toute puissance formative, toute souplesse et toute flexibilité. Les verbes d'ad-

miration et de blâme, quelques impératifs ayant survécu à la disparition de leurs verbes; et d'un autre côté, de nombreux substantifs ou adjectifs, immobilisés à l'accusatif dans un sens adverbial, voilà les transitions que la langue nous montre encore entre le nom et le verbe, ces deux classes vivantes de mots, et les particules inanimées.

§ 57. — Les prépositions, employées pour rendre tous les rapports autres que le complément direct du verbe, ou la connexion intime de deux noms reliés par l'*état construit,* ont rendu de bonne heure l'usage du génitif nominal tout à fait superflu et ont été le plus puissant auxiliaire pour la disparition de la déclinaison. Elles sont souvent ou des préfixes inséparables, composés d'une consonne ou d'une voyelle, ou des mots distincts, dont les uns uniquement employés dans ce sens, sont difficiles à définir comme étymologie, dont les autres sont de simples accusatifs nominaux, reliés par l'état construit au substantif qui les suit.

§ 58. — Il y a aussi de nombreux accusatifs, mais employés absolument, parmi les adverbes. Mais il ne manque pas non plus de véritables adverbes. Ceux-ci sont en général regardés comme des mots indépendants. Trois seulement, le *a* interrogatif, le *sa* futur (pour *saoufa)* et le *la* affirmatif sont toujours employés comme préfixes, d'après la règle qui n'admet pas en arabe de mot où n'entre qu'une consonne. Les adverbes en *ou* n'ont cette vocalisation singulière, qu'ils conservent même quand ils sont précédés de la préposition *min,* que par contraste avec les prépositions de même racine qui ont la terminaison de l'accusatif *a*. Il faut y voir seulement une opposition de voyelles et ne pas les confondre avec des nominatifs.

§ 59. — Comme les prépositions et les adverbes, les conjonctions, qui d'ailleurs jouent à peu près par rapport au verbe le même rôle que les prépositions par rapport au nom,

sont divisées, d'après l'extension plus ou moins grande de leur forme, en conjonctions séparables et en conjonctions inséparables.

§ 60. — Les interjections sont généralement de simples onomatopées, véritables cris, sons inarticulés, dont l'orthographe est souvent flottante, et qui ne rentrent qu'indirectement dans le domaine de la grammaire. A côté de ces interjections naturelles, on range artificiellement, par une alliance d'idées plutôt que par une assimilation de forme, des expressions plus raisonnées, mais toujours brèves, pour les diverses sensations, pour les émotions rapides, pour les impressions violentes et fugitives.

HARTWIG DERENBOURG.

QUESTIONS DE GRAMMAIRE ZENDE

I. LA SECONDE GRADATION VOCALIQUE.

U organique a pour première gradation AU, pour seconde gradation ÂU : en sanskrit *u, ô, âu*.

I organique a pour première gradation AI, pour seconde gradation ÂI : en sanskrit *i, ê, âi*.

La première gradation palatale est en zend soit *aê*, soit *ôi;* la première gradation labiale est *ao*.

Il n'y a là-dessus aucune difficulté :

ar. SAITU-, pont, sk. *sêtu-*, z. *haêtu-;* du verbe simple SI, lier (esclav. liturg. *silo* laqueus, russe СИЛОКЪ), cf. sk. *sita-* lié = z. *hita-;*

ar. (VI)VAID(A)TA, tu as divisé, id est tu sais, tu connais, sk. *vêttha* pour *vêdtha, gr. ϝοῖσθα avec dissimilation, got. *vaist* également avec dissimilation, zend *vôiçta* encore avec dissimilation (1); le verbe simple est VI pour DVI pour DI, séparer, diviser;

ar. KRAUTR-, écouteur, sk. *çrôtṛ-*, z. *çraotar-* (avec développement forcé de *ṛ* en *ar)*; le verbe simple est KRU (cf. russe слыть).

Je ne mentionne ces faits que pour mémoire, car ils sont universellement admis. Ce qui, par contre, a été contesté, et, à mon sens, fort indûment, c'est la seconde gradation en zend. Voyez Fr. Spiegel dans les Heidelberger Jahrbücher, 1869, n° 18, p. 275. Pour nier une seconde gradation vocalique en zend, il faut absolument perdre de vue la concordance du procédé sanskrit et du procédé baktrien en ce qui regarde la formation des thèmes causatifs.

Que se passe-t-il en sanskrit en cette occurrence? Le fait que voici :

Lorsque la voyelle fondamentale est suivie d'une consonne, elle admet la gunation; lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, elle admet la vriddhification et la voyelle terminale se transmute naturellement en demi-consonne.

Voici d'ailleurs quelques exemples :

Le verbe simple *bhu*, a pour positif *bô-dha-ti (b* pour *bh*, loi de Grassmann), pour causatif *bô-dha-ya-ti*, il fait savoir;

(1) C'est ainsi que *haçta-*, assis, est pour *hadta, ar. SADTA-, sk. *satta-* par assimilation, lat. *sessu-* pour *sestu- pour *sedtu-; de même *baçta-*, lié (zend et v. perse) est pour *badta-, ar. BHADHTA-, sk. *baddha-*.

çôbhê, çubhâmi je brille, causat. *çôbhayâmi* je fais briller;

vêdmi, je sais, *vêdayâmi,* je fais savoir, j'instruis;

vêpati, il tremble, *vêpayati,* il fait trembler;

ćêṣṭê, je me meus, *ćêṣṭayati,* il fait se mouvoir, il met en mouvement;

çravati (véd.) il entend, *çrâvayati,* il fait entendre;

savati, il enfante, causat. *sâvayati;*

jrayati, il surpasse, causat. *jrâyayati;*

çêtê, il est gisant, causat. *çâyayati;*

sinômi, je lie, j'attache, causat. *sâyayâmi;*

smayâmi, smayê, je ris, causat. *smâyayâmi,* je fais rire.

Dans les cinq premiers exemples il n'y a que gunation, dans les six derniers il y a vriddhification (ây, âv pour âi, âu) : encore un coup, cela dépend du caractère consonnantique ou vocalique de l'émission suivante. C'est ce qu'il est facile de vérifier.

Que se passe-t-il en zend? absolument le même fait dans la ligne labiale (u, ao, âu). Exemples :

çraotu (impérat.) qu'il écoute! *çrâvayôis* (potentiel) puisses-tu réciter, c'est-à-dire faire entendre;

ṣava (impér.) va! *ṣâvayêiti,* il fait aller;

çavah-, n., profit, *çâvayâṭ* (impf. du conjonct. caus.) qu'il apportait du profit;

hu-, m., porc, *hâvayêiti,* il exprime, il fait dégoutter;

khṣnuyō, puisses-tu être heureux! *khṣnaothra-,* n., satisfaction, *khṣnâvayêiti,* il rend heureux.

Ces quelques exemples (il y en aurait d'autres à citer) me semblent trancher la question, et leur comparaison avec les çrâvayati, sâvayati, et autres, du sanskrit, ne peut laisser subsister de doute touchant la réalité d'une seconde gradation de la voyelle labiale en zend.

Si je ne puis pour la série palatale (i, aê, âi) fournir concernant ces causatifs la même justification, cela tient uniquement à ce que les documents de l'Avesta ne nous livrent, par hasard, aucun causatif des verbes simples en *i* dont le *i* se trouverait suivi d'une voyelle. Mais après tout, nul doute que, par exemple, *hi*, lier (hita-, lié), n'ait offert comme causatif quelque chose comme « hâyêyêiti » il fait lier, *çi*, être couché (çaêtê, il gît) « çâyêyêiti » il fait se coucher. Et ainsi de suite. Par contre *vaêdhayêinti*, ils font savoir, présente légitimement la première gradation, puisque la voyelle de l'élément simple (gunée ou non, peu importe) se trouve suivie d'une consonne.

II. SUR UN PRINCIPE DE VARIATION DU PREMIER THÈME DANS LA COMPOSITION.

L'on sait qu'une règle générale veut en zend l'obscurcissement en *ô* de l'*a* thématique du premier mot d'un composé. Ainsi *açpa-*, cheval, et *daênu-*, femelle, forment le mot *açpôdaênu-*, f., jument. (Ar. AKVA-, sk. *açpa-*, gr. ἵππο- pour *ἰκϝο-; DHAINU-, sk. *dhênu-.)* Si le *a* demeure, comme dans *daêvayaçna-*, m., adorateur des démons, infidèle, ou s'il ne fait qu'admettre un simple allongement, comme par exemple dans *hvâvaçtra-*, ayant son propre vêtement, le fait n'est qu'exceptionnel : le légitime principe de variation pour le *a* terminal du premier thème est la labialisation en *ô*.

Je ne rappelle ce phénomène bien connu que pour arriver à l'éclaircissement d'un autre point.

Dans le chap. de ma Gramm. zende traitant de la composition, j'ai dit, à propos des variations du premier thème :

« La terminaison *an* deviendrait *ô : arṣô-kara-,* effectuant « l'état d'homme *(arṣan-,* mâle;) *dunmô-phrîta-,* proche « des nuées, ou bien chassant les nuées *(dunman-,* nuée). « Ces deux exemples sont donnés par M. Justi, mais cette « évolution pourrait sans doute être contestée ».

M. Justi a blâmé dans les «Goetting. gelehrte Anzeigen», 24 mars 1869, la façon pubitative avec laquelle je me suis exprimé. Je sais fort bien que nombre de thèmes en *an* forment la première part de composés zends par l'adoption de la désinence *ô :*

çpôjata-, tué par les chiens, d'après *çpan-;*
zrvôdâta-, fondé par le temps, d'après *zrvan-;*
râmôṣiti-, f., résidence joyeuse, d'après *râman-;*
râmôdâiti-, f., création de plaisance; etc., etc.

Mais est-ce à dire qu'il y ait eu ici mutation directe de *an* en *ô?* Nullement. Je pense qu'il convient en la circonstance présente de ne point perdre de vue que les noms en *n* (en *an* comme l'on dit vulgairement) perdent leur nasale dans la déclinaison aux cas moyens (dat. abl. instr. du duel, locat. dat. abl. instr. du pluriel), fait sur lequel ne laisse point subsister de doute la confrontation avec le sanskrit, encore que le baktrien n'en puisse absolument témoigner par lui-même (1); le même phénoméne se serait produit ici, et l'on voit aisément comment le *a,* dès lors terminal, a admis la mutation régulière en *ô* (cf. açpôdaênu-). C'est *a,* non point *an,* qui devient donc *ô*. Mon explication est basée sur une analogie fort admissible, tandis que la labialisation directe de la syllabe *an* ne se peut présenter que comme un fait tout isolé au milieu des principes phoniques.

M. Spiegel (Grammatik der altbaktr. Spr., p. 103) parle

(1) Le dat. plur. *urvôibyô* est pour *urvabyô : le *i* est épenthétique, et le *ô* me paraît amené par les deux labiales. Cf. Gramm., p. 75.

également de ce prétendu passage de *an* en *ô*, mais sans penser davantage à la supposition que j'émets ici.

Quant aux thèmes vulgairement dits en *ant* l'on conçoit que les composés dont ils constituent le premier membre sous la forme terminale *ô*, *barôqarenah-*, portant la majesté, n'ont pas *ô* pour *ant* forme forte, ni pour *an* forme faible, mais simplement pour *a* après chute de la nasale, par analogie avec les thèmes en *an*. Ceci n'est qu'une simple conséquence de ce qui vient d'être exposé.

III. AVAVAKAM.

§ 1. Cette forme organique est légitimement rendue en zend par *vaoćem* (Yt, 17, 22, 2). Le présent est en effet *vaoćmi*. Le verbe en question redouble donc son présent et la filière que ladite forme a parcourue est celle-ci : **vavakâmi*, **vavaćâmi*, **vavaćmi*, **vaućmi*, *vaoćmi* (1). Inutile d'ajouter qu'à l'imparfait nous avons chute régulière de l'augment et atténuation de *a* en *e* devant *m*.

§ 2. Si nous nous tournons vers le sk. nous trouvons la forme organique « avavakam » représentée par *avôćam*. Celle-ci est donnée communément pour l'aoriste redoublé de *vaćmi*, d'après la filière *avavaćam*, *avaućam*, *avôćam* (2). Assurément ceci est fort admissible, et *vaćmi* peut parfaitement avoir un aoriste redoublé, tout comme *dṛṇâmi*, je fends, je déchire, tout comme *tvarâmi*, je me hâte (c'est à savoir *adadaram*, *atatvaram*).

(1) Le second *va* s'est condensé en *u* et ce dernier se rencontrant avec le *a* précédent a formé le groupe *au*, d'où en zend *ao*. Comparez *naoma-*, neuvième, avec le sk. et le vieux perse *navama-*; le phénomène est absolument le même.

(2) La note précédente doit servir ici d'application. Seulement tandis que de *au* le zend fait *ao*, le sk. en fait *ô*.

§ 3. Mais malgré leur absolue conformité morphologique, l'aoriste redoublé sanskrit *avôćam* et l'imparfait zend *vaoćem* ne sauraient être fondamentalement identifiés. Pas plus que *vaoćmi* et *vaćmi*.

§ 4. Toutefois il ne faut point perdre de vue que l'idiome védique correspond exactement au zend *vaoćmi* avec un *vavaćmi* (organique vavakmi, plus organique encore vavakâmi). Ce présent suppose un imparfait *avôćam*, rigoureux correspondant du zend *vaoćem*.

§ 5. En définitive il y a donc en sanskrit deux *avôćam*. L'un est un aoriste redoublé de *vaćmi* et ne trouve pas plus de parallèle en zend qui n'en trouve ce *vaćmi*. L'autre est l'imparfait du présent redoublé *vavaćmi* et répond à l'imparfait zend *vaoćem*, tout comme *vavaćmi* à *vaoćmi*.

§ 6. Nous trouvons en sanskrit plusieurs verbes formant leurs temps spéciaux, présent et imparfait, tout à la fois avec le redoublement (3e classe des grammairiens hindous) et sans cette réduplication : *jigâmi*, *gâmi*, je vais; *dadhâmi*, *dhâmi*, je pose, je place. Dans le même rapport se tiennent *vavaćmi* et *vaćmi*. Il est probable que la forme la plus simple a été la première formée, que l'on a dit *gâmi*, par exemple, avant *jigâmi*. Mais il se peut également qu'en ayant eu pour première phase la forme la plus simple, pour seconde phase la forme redoublée, l'on arrive à une troisième manière d'être où la forme redoublée perde sa réduplication : si, pour en revenir à notre cas spécial, un *vaćmi* a été formé avant *vavaćmi*, il se peut que d'autre part le *vaćmi* qui nous a occupés plus haut ne soit qu'un mode secondaire de *vavaćmi* (1). En admettant cette hypothèse, la forme *avôćam* se rattacherait bien à *(va)vaćmi*, mais, remar-

(1) Pour l'ordinaire la langue latine a suivi ce procédé. Ainis *do*, je donne, a perdu son redoublement.

quons-le, comme imparfait, nullement en tant qu'aoriste!

§ 7. Les considérations formulées dans le sixième paragraphe sont purement hypothétiques, je m'empresse de le déclarer. Elles ne forment en quelque sorte qu'un guide de déduction pour quiconque voudrait absolument identifier *vaćmi* et *vaoćmi*, puis *avôćam* et *vaoćem*. Et encore faudrait-il que le défenseur de cette thèse hardie reconnût d'abord dans *avôćam* un imparfait, non pas un aoriste redoublé.

En ce qui me concerne, j'en demeure, pour l'instant, à la théorie du § 5.

IV. TOUCHANT L'UNITÉ SECONDAIRE INDO-ÉRANIQUE

Je ne voudrais pas voir donner à l'appréciation que j'ai émise (Gramm., p. 9), peu favorable à une unité secondaire indo-éranique, une valeur plus considérable que celle que je lui attribue moi-même. L'on m'a très judicieusement signalé l'importance de la mythologie comparée pour la solution affirmative de la question. Je l'avoue sans difficulté, il y a là un sérieux argument contre ma proposition. Cet argument toutefois ne me semble pas inéluctable. Pour être franc, je signalerai un autre fait auquel personne encore, je le pense du moins, n'a songé pour contrecarrer mon assertion. J'entends la similitude plus ou moins notable du sanskrit et du zend en certaines anomalies. Par exemple, la déclinaison de *sakhi-*, *hakhi-*; la fixation en dehors de toute flexion, par ex., du sk. *svar*, éther, ciel, et la tendance bien caractérisée des thèmes baktriens vulgairement dits en *ar*, à devenir indéclinables.

Cette arme que je fournis contre moi-même est bien celle qui met le plus en péril mon opinion.

V. DUYÊ.

J'ai donné autrefois le *y* du nominat. féminin duel *duyê*, deux, comme furtif ; en cela je suivais l'opinion courante. En effet, en rapprochant ce vocable du fémin. sk. *dvê* l'on a voulu voir dans le mot zend l'équivalent du mot sanskrit, grâce à une demi-voyelle ligative. Il n'en est rien. Le zend *duyê* est le duel féminin d'un thème *dvaya-*, secondaire de *dva*, tandis que c'est à *dva-* lui-même que se rapporte le nomin. duel fém. sk. *dvê*.

Le paradigme pour le vieux baktrien est le suivant :

Nom.	*dva*. . . .	*duyê*. . . .	*uyê, vaêm*.
Acc.	*dva*. . . .	*duyê*. . . .	*dva, va, vaêm*.
Dat.	*vaêibya*.		
Abl.	*dvaêibya*.		*vaêibya*.
Gén.	*dvayō*.		
	et *vayō*.		

Remarquons que la forme thématique *dvaya-* se peut présenter, et se présente en effet, sous six aspects différents :

1° Sa forme pure, au gén. masc.;

2° Avec chute de la consonne initiale, au gén. masc.;

3° Avec condensation de *va* en *u*, au nom. fém.;

4° Avec condensation de *ya* en *i* (d'où par rencontre avec le *a* précédent le groupe *ai*, secondairement *aê* d'après les lois phoniques), à l'ablat. masc.;

5° Avec cette même condensation et chute de la consonne initiale, à l'abl. neutre;

6° Avec condensation de *va* en *u* et chute de la consonne initiale, au nominatif neutre.

VI. LES PRIVATIFS ANA, AN, A.

La première forme (ana) est la forme organique : c'est un dérivé du déterminatif *a* par *na* démonstratif des objets éloignés. (Chavée, Lexiol. indo-eur., p. 141) : *an* n'en est que secondaire, et *a* tertiaire. Dans la composition on rencontre en zend les trois états :

1° *anazātha-*, non né, pas encore né ; au propre « sans naissance », car *zātha-* est le substantif masc. « naissance » et ne doit pas être confondu avez *zâta-*, né = *jâta-* du sanskrit (1) ;

2° *anaghra-*, sans commencement : cf. sk. *agra-*, n., extrémité, sommet, pointe ;

3° *ameretât-*, f., immortalité.

Le fait curieux est la conservation du premier état. Même en sanskrit cet *ana* ne se présente pas en semblable composition négative.

VII. ZEND ET LITHUANIEN.

§ 1. Sans exagérer l'intimité des relations du zend et du lithuanien, il n'est pas sans intérêt de relever quelques concordances dans la phonétique spéciale à chacun de ces idiomes. (L'abréviation « Hdb. » renvoie au Handbuch de Schleicher).

§ 2. En zend, à la fin des mots, *ê* peut représenter la syllabe organique *ya*, c'est-à-dire répondre à un *ya* sanskrit : ainsi z. *açpahê*, du cheval = sk. *açvasya*, gr. ἵππου pour *ἰκϝοσyο. Le lithuanien procède également de la

(1) C'est là un nom formé absolument comme en sanskrit *durmanas-*, malveillant, comme en français Barbe-bleue. Cette extension factice est de tous les instants. Le composé zend *anaghra-* est de la même espèce.

sorte : le *ė* des féminins se terminant en cette voyelle, par exemple, tient lieu de *yâ* primordial. Compend., p. 145; Hdb., pp. 182, 183, 69.

§ 3. En lithuanien, après *j*, id est *y* organique, *ai* devient *ei;* l'écriture peut à la vérité maintenir parfois *ai*, mais dans la parole l'évolution trouve toujours lieu. (Cpd., p. 145, Hdb., p. 68). Or, en zend, on le sait, très souvent *ê* tient lieu de *a* ou *â* après *y*. Exemple : z. *yêdhi*, lorsque, sk. *yadi*, vieux perse *yadiy*.

§ 4. Le zend admet parfois un *y* furtif. Ainsi, au datif des thèmes nominaux en *u*, sinon généralement, du moins en bien des cas : *tanu-y-ê*, au corps (l'on trouve aussi *tanv-ê* sans cette liaison), *ahu-y-ê*, au monde, etc.; de son côté le lithuanien, sinon généralement, du moins en certaines régions de son domaine, lorsqu'un vocable finissant par une voyelle en précède un autre commençant par une voyelle, unit ces mots par un *j*, id est un *y*. Hdb., 66. — J'ai dit plus haut que dans le zend *duyê*, deux, nomin. fémin., il n'y avait point de demi-consonne adventice.

§ 5. A propos de la dissimilation de *dt* en *st* (voyez plus haut, p. 157), il est bon de se rappeler qu'en lithuanien les groupes *dt* et *tt* deviennent *st* : ainsi l'on dit *vedù*, je conduis, mais l'on dit *vèsti*, conduire. Hdb., 70.

§ 6. L'assimilation des sifflantes et la réduction du groupe assimilé en un seul élément, est en zend un fait fort fréquent. Ainsi le nomin. sing. masc. *çpas*, espion, est pour *çpass assimilé de *çpaç-s, cf. le nominat. plur. *çpaç-ô;* de même *hvares* opérant bien, nomin. masc. sing., est pour *hvaress assimilé de *hvarez-s. (Quant à la défense de gémination de deux consonnes semblables, c'est en zend un principe rigoureux : ainsi *buna-*, m., fonds, est pour * bunna- assimilé de *budna-, en sk. *budhna-)*. Or les *sz* et *ż* du lithuanien (c'est à savoir les *ch* et *j* français) étant suivis

d'une autre sifflante s'assimilent à celle-ci, et, comme la gémination est interdite, ainsi qu'en zend, il arrive que ces *sz* et *ż* disparaissent sans vestiges. Le groupe graphique *szż* doit donc être prononcé simplement *ż*. Hdb., 28.

§ 7. Il y aurait encore dans l'ordre de ces rapprochements bien des faits curieux à citer. Lorsqu'ils se présentent, ils sautent assez aux yeux par eux-mêmes. — D'autre part l'on pourrait entreprendre la recherche inverse, c'est-à-dire celle des tendances opposées. L'on sait, par exemple, qu'en zend dans les groupes *iy, uv*, le *i*, le *u* sont absorbés et disparaissent :

sk. *suvîra-*, riche en hommes, en héros, z. *hvîra-;*

sk. *priya-*, cher, aimé, z. *phrya-;*

sk. *kṣatriya-*, royal, z. *khṣathrya-;*

sk. *dhruva-*, solide, ferme, z. *drva-;* etc.

Or, il s'offre dans les langues indo-européennes un phénomène tout opposé à celui-ci, sa réelle contre-partie, c'est à savoir l'extension de *y, v* en *iy, uv*. En lithuanien, par exemple, dans le cas où *i, u* se présentent devant une autre voyelle, ils ne donnent pas lieu à *y, v*, mais lieu à *iy, uv*. Hdb., p. 64. L'esclavon liturg. use d'un procédé analogue; Compd., p. 128.

VIII. US ET ÇPAS.

Je reconnais avec M. Delbrueck (Lit. Centralbl., 13 mars 69) que le nominat. sing. *us*, intellect, volonté, du thème neutre *uç-*, n'est point formé directement comme le nomin. *çpas*, espion, du thème mascul. *çpaç-*. En effet *çpas* est pour *çpass, pour *çpaç-s, comme nous venons de le voir un peu plus haut, p. 166, mais *uç-* étant du genre neutre n'a pu directement accueillir le suffixe casuel du masculin, à savoir *s*.

Toutefois je ne me rends à cette observation que sous le

bénéfice du mot « directement », car comme il m'est impossible de découvrir en zend un principe phonique changeant à la fin des mots *ç* en *s*, je me trouve amené à la conclusion que :

us, s'il n'est pas directement formé comme *çpas*, l'est du moins indirectement par voie d'analogie.

L'explication par analogie ne doit à la vérité être admise que fort discrètement, mais elle n'est pas rejetable en toute occurrence. Ici je la tiens légitime.

IX. UN PRÉTENDU CONDITIONNEL.

« On sait que le sanskrit développa, d'après le futur, un « CONDITIONNEL, recourant à l'augment et aux désinences « secondaires : *bodhâmi*, je remarque, *bôdhiṣyâmi*, « je remarquerai, *abôdhiṣyam*, je remarquerais. Selon « l'expression de M. Benfey il y a là un pur imparfait du « futur. M. Justi avance en baktrien un vocable affectant « une tout identique origine : *dareṣaṭ*. Malgré l'isolement « complet où se trouve cette forme, Schleicher la paraît « accueillir. »

C'est en ces termes que je me suis exprimé précédemment (Gramm., p. 141) sur le prétendu conditionnel zend.

L'isolement de l'exemple proposé ne saurait être une objection contre sa réalité. Mettons même qu'aucun manuscrit n'offre le trente-troisième chapitre du Yaçna, dans lequel cette forme apparaît (7), il n'en résulterait en aucune façon ce fait que le zend ne développa point un conditionnel.

Si nous ouvrons le commentaire de M. Spiegel (II, 276) nous y lisons : « Je ne puis me résoudre à dériver *dareṣaṭ* de *dareç* que parce que la tradition m'en a donné l'exemple :

au surplus je tiens *dareṣaṭ* pour un aoriste et je pense que le *ç* a été changé en *ṣ* par l'influence du *r* ».

Ainsi M. Spiegel voit dans ce mot un aoriste simple (ou second), au mode indicatif.

C'est-à-dire l'équivalent de l'aoriste sanskrit *adarçam* (première pers.).

En ce qui me concerne, je pense qu'il faut dans ce mot voir effectivement un aoriste, mais j'estime plutôt (sinon avec certitude, du moins avec sérieuse inclination) que c'est là un aoriste composé. Je pense en outre que cet aoriste est au mode conjonctif. La filière aurait été celle-ci :

* *dareçsâṭ*, **dareṣṣaṭ*, *dareṣaṭ*.

Au second degré, il y aurait eu, après assimilation des sifflantes, réduction régulière des deux articulations *(ṣṣ)* en une seule *(ṣ)*, et le *a* serait pour *â* comme dans *çtāṅhaṭ* (Yaçna, XLIX, 4, Vendidad, VII, 132).

Le conjonctif se trouverait employé ici dans l'acception du futur, ce qui, comme on le sait, arrive en zend fort fréquemment, l'on peut même dire presque toujours. Voyez Spiegel, Gr. d. altb. Spr., p. 319.

Quant au temps aoriste, il serait en la présente occasion employé pour donner à entendre la notion que nos grammaires classiques qualifient de « futur passé ».

Au surplus ce passage du Yaçna est fort malaisé à expliquer et je ne prétends donner ici qu'une supposition, à mon sens préférable aux autres suppositions, mais encore bien hypothétique.

IX. BÂRAYANTA.

Dans l'appendice à la Chrestomathie de Schleicher se trouve l'indication de remplacer au Compend. par « *ba-*

rayanta? » le simple point d'interrogation occupant la place de la troisième pers. du potentiel du présent à la voix intransitive. Cette correction est faite d'après M. Spiegel.

Toutefois, si nous nous reportons à la Grammaire de ce dernier, p. 225, nous voyons bien à la troisième personne dont il s'agit une forme en *-nta,* mais ce n'est point *barayanta,* c'est *bârayanta!*

Assurément la première de ces formes équivaudrait bien exactement au grec φέρο-ι-ντο, puissent-ils se porter! mais on ne peut en aucune façon en dire autant de la seconde, vu le *â.*

Je pense donc que Schleicher accompagne d'un point d'interrogation intempestif la forme (fausse d'ailleurs) qu'il allègue, et que M. Spiegel voit erronément dans *bârayanta* un potentiel du présent intransitif.

C'est à l'opinion de M. Justi (citée au surplus par Schleicher) que je me range : le mot en question me paraît être la trois. pers. plur. de l'imparfait intransitif de BHAR, porter :

bârayêinti, ils font porter,

bârayen, ils faisaient porter,

bârayanta, ils se faisaient porter.

Ce dernier peut, au surplus, affecter la valeur transitive, ainsi qu'il arrive maintes fois. Et c'est précisément avec cette valeur que nous le trouvons employé au dix-neuvième fargard du Vendidad.

X. ÇPENTA.

M. Spiegel a parfaitement raison (Heidelb. Jahrb., 1869, 279), lorsqu'il dit que si le zend *çpentô,* saint (nominat. sing. masc.), correspond à l'esclavon liturg. *svętŭ,* il ne peut, comme le veut Schleicher, répondre au got. *svinths.*

En effet *çpentô, svętŭ* restituent un KVANTA-S;

Mais *svętŭ*, *svinths* restituent un SVANTA-S.

(L'on sait que le *s* de l'esclavon liturg. peut aussi bien rendre K organique que S organique.)

Voici donc deux termes radicalement étrangers, *çpentô*, *svinths* (le groupe *çp* zend indiquant KV organique, et *sv* gotique indiquant SV), voici donc, dis-je, deux termes radicalement étrangers et à chacun desquels peut correspondre un troisième terme, mais celui-ci, *svętŭ*, ne répondant en réalité qu'à l'un ou à l'autre, vu leur différenciation.

Je le répète, M. Spiegel a relevé fort justement l'impossibilité de la triple équivalence.

Je me permettrai de compléter le raisonnement du savant éraniste et de rappeler que le lithuanien *szvèntas* = *svętŭ* tranche la question.

En effet, si un *s* esclavon peut rendre soit un K (*sluti*, nominari, cf. russe слыть), soit un S (*svekrŭ*, socer, russe свекоръ), de son côté le *sz* lithuanien ne peut représenter qu'un K.

Ainsi *çpentô* = *svętŭ* = *szvèntas* : ces trois vocables restituent un KVANTA-S dont ne saurait provenir le got. *svinths*. L'équivalence de ce dernier avec *svętŭ* n'est donc qu'une coïncidence toute secondaire, une bizarrerie fortuite.

Au surplus il y a pour le sens une distinction à noter : tandis que les vocables zend, esclavon, lithuanien laissent entendre « ἅγιος, saint, heilig », le mot gotique signifie « sain, gesund, stark, validus ».

XI. AINITI-, f., bonté.

M. Justi décompose ce mot en *a* + *initi-*. Le *a* serait négatif et il faudrait se reporter à un *initi-*, f., vexation, cf. *inaoiti*, il vexe, Vendidad, XVIII, 123.

Dans son Commentaire, M. Spiegel ne se prononce pas sur ce mot, mais, ce qui revient au même, sur *ainita-*, non vexé : « Je ne l'analyse pas, comme Justi, en *a* + *inita*, « mais bien *ain* + *ita* : *ita* est le participe parfait de *i*, « *in* », II, 601.

Cette explication diffère peu de la précédente : elle admet encore un élément privatif et le verbe d'où *inaoiti*.

Je pense que le mot doit être interprété d'une autre façon.

Si je ne me trompe on peut voir dans *a* un préfixe au sens du latin « ad » et dans *niti-* l'équivalent du sk. *niti-*, direction. Le sens de bonté, bienveillance, serait ici celui de « inclination ». Cette supposition est d'ailleurs purement gratuite.

XII. QÂD, manger.

Grâce aux mots *qâçta-* (participe parfait), *qâṣa-*, f., acte de manger, *qâṣar-*, m., qui goûte, M. Justi restitue une racine *qâṣ*, manger. Hdb. 90.

Dans son Comment., I, 106, M. Spiegel regarde cette racine *qâṣ* comme forme sœur de *qar* (*qarenti*, ils mangent, ils dévorent). Ibid., II, 131.

Ce n'est pas sans raison que M. Ascoli jette dans les Beitr., V, 85, une forte suspicion sur cette racine *qâṣ*.

Je comprends d'autant moins, pour mon propre compte, la restitution de M. Justi, que ce savant lexicographe se réfère subséquemment, et très légitimement, au sanskrit *svâd*, *svad*, goûter, manger.

En réalité *qâçta-* est pour **svâdta-* par dissimilation : voyez ci-dessus p. 157, note ;

qâçtra-, ayant bon goût, est pour **qâdtra-*;

qâṣar-, m., est pour **qâdtar-*, sans doute par la filière **qâçtar-*, **qâçthar-*, **qâçṣar-*, **qâṣṣar-*, *qâṣar-*, après

dissimilation, assimilation, puis observance de la défense de gémination.

Ce n'est donc point *qâṣ*, c'est *qâd* qu'il convient de dégager des vocables en question. Le doute de M. Ascoli est pleinement justifié par les faits, et cela, comme on le voit, d'une façon fort régulière.

XIII. DÂTHRA-, jugement; DÂTHRA-, acte de créer.

Nous lisons dans le Vispered, XXII, 11 : *ârmaitîm çpentām dâthrê....* « (nous honorons) la sainte Ârmaiti dans-le-créer.... » (en tant qu'elle crée.....).

Au Vendidad, XIX, 89, nous avons *dâthra-* au sens de jugement.

Voilà deux mots bien distincts et qui ne remontent pas l'un et l'autre à *dâ (dhâ)* poser, créer, ainsi qu'on l'a prétendu.

L'un des deux seulement à cette origine. L'autre est parent du sk. *dâmi*, je partage; cf. pour le sens notre « décision ».

XIV. AIRIMÊANHAD-, assis dans la solitude.

La première partie du mot, *airimê*, est le locat. sing. de *airima-*, n.; MM. Justi et Spiegel (Comment., II, 609) tiennent le *a* qui suit ce premier mot comme purement adventice.

Il me semble bien plutôt qu'il fait réellement partie du second mot : cf. *âçtê*, il est assis = sk. *âsatê*, *âstê*, forme plus organique ÂSATAI; cf. encore *ānhanti*, ils siégent.

La brièveté de *a* dans le mot en question ne saurait être un obstacle.

XV. NAZDA-, noué.

Il n'y a pas de doute que la forme organique ait été NADHTA-, d'où le sk. *naddha-*.

La question est dans le mode de devenir de la forme organique à la forme zende.

L'on peut admettre, me semble-t-il, plusieurs suppositions.

La première serait la filière **nadta-*, **nadhta-*, **nazta-* grâce à *z* = *dh* (cf. gaozaiti, il cache; razah-, solitude), puis *nazda-* par attraction de la faible *z* sur la forte *t*, devenant dès lors *d*.

Une autre hypothèse s'en référerait à **nadta* devenant **naçta-* par dissimilation (cf. p. 157, note) : **naçta-* serait devenu *nazda-* par un brusque revirement de fort à faible tel que nous en présentent ἕβδομο- (sk. saptama-, lat. septimo-), ὄγδοϝο-.

Je n'oserais décider entre ces deux façons de voir.

(A suivre.) Ab. HOVELACQUE.

ETUDES

SUR

LES IDIOMES DE L'AFRIQUE

DE LA PLACE DE LA LANGUE HADENDOA

Une nombreuse population, divisée en plusieurs tribus (Ababdés, Bicharis, Hadarebs, Hadendoas, Hallengas, etc.), parcourt le vaste pays qui s'étend des confins méridionaux de l'Égypte jusqu'aux bords du Mareb. Cette population diffère singulièrement des populations arabes par sa constitution physique, ses mœurs, son costume, son langage, et s'est rendue célèbre par ses aptitudes nautiques, son esprit belliqueux et son amour pour l'indépendance. Ce sont là les indigènes nubiens, dont la part méridionale a reçu des anciens géographes le nom de *Blemyes,* et des auteurs celui de *Bedjas.* — Dans son ouvrage sur l'Afrique orientale M. Munzinger a livré un précis de la langue de ce peuple : il lui donne la dénomination de *to bedauie,* qualification générale d'un idiome parlé par des nomades. Ce terme a le double inconvénient d'être trop vague et d'avoir une origine étrangère. Je lui préfère l'appellation de *hadendoa :* ce mot dans la langue populaire signifie « homme de la plaine » et convient fort bien à toute la nation. Bien que parfois restreinte à une seule tribu, cette appellation se trouve néanmoins usitée également pour la désignation

générale de la langue nationale. Notons en passant que le terme de Blémyes, dont il a été parlé ci-dessus, est lui aussi aborigène; il donne à entendre « les habitants de la terre aride » *(belemia*, être sec). — Dans l'état actuel de nos connaisances, l'étude méthodique comparative des langues est sans doute le plus sûr moyen de classification des diverses fractions de l'espèce humaine. Par malheur, loin de procurer les éclaircissements que l'on en pouvait espérer, les travaux sur les idiomes de l'Afrique orientale ont simplement réussi à faire tomber la philologie africaine dans un discrédit sans égal. L'esprit de généralisation qui se révèle dans les études ethnographiques en Europe est la cause de ce fâcheux état. Des savants ont entrepris de caractériser d'une façon tranchée les facultés psychologiques des trois souches civilisées de l'Asie occidentale, les Aryens, les Sémites, les Chamites. Les merveilleux résultats obtenus sur le domaine de l'Inde et de la Grèce ont encouragé des théories sans fondement sur le caractère de la civilisation des peuples sémitiques. Sans prendre souci de la pénurie des monuments littéraires babyloniens et phéniciens, l'on est arrivé, en tenant comme type les Hébreux ou les Arabes nomades, à refuser à toute la race dite sémitique certaines aptitudes que l'on prétendait assigner exclusivement aux Égyptiens regardés comme le type principal chamatique. Entre les idiomes de ces deux familles l'on s'est empressé de tenir pour affinités des faits d'emprunt secondaire ou de coïncidence fortuite. D'autre part, les partisans d'une commune origine des Sémites et des Égyptiens ont avancé à l'appui de leur thèse des arguments linguistiques si superficiels, si peu méthodiques, que le moindre examen scientifique en faisait bon marché. Mise au service d'idées préconçues, la philologie africaine devait rester stérile.

La comparaison des différents dialectes peut seule faire

distinguer les éléments essentiels et communs d'avec les emprunts étrangers. C'est seulement alors que les idiomes de l'Afrique orientale auront reçu une classification positive, que la comparaison avec les autres familles linguistiques pourra se trouver entreprise avec profit.

Le présent travail tente le premier la preuve des liens de parenté d'une langue nubienne avec l'égyptien et le berber. Ceux-ci forment une famille que l'on peut désigner du nom de « chamitique » par préférence à celui de « kouchite » terme obscur et fort controversé. Il est à présumer que cette famille s'étend de la mer Rouge à l'Atlantique. Les idiomes du Sud sont encore peu connus. Les vocabulaires fort incomplets dressés par quelques voyageurs laissent singulièrement à désirer sous le rapport de l'exactitude. Pour moi j'ai relevé quelques renseignements sur les langues chamitiques usitées dans l'intérieur et dans les pays limitrophes de l'Abyssinie, et mon but est de les soumettre à une étude comparative d'où pourra se dégager la fixation de leur place respective. — Avant tout j'en appellerai à la comparaison avec les langues chamitiques elles-mêmes : je ne rappellerai qu'incidemment les analogies sémitiques. Cette façon de procéder ne préjuge en aucune façon la question de parenté entre ces deux familles; mais lorsque les idiomes chamitiques ne suffisent point par eux-mêmes à éclaircir certains points de leurs flexions l'on se trouve obligé à recourir aux langues sémitiques. Par contre, il ne manque pas d'occasions où des faits obscurs sur le terrain sémitique se trouvent éclaircis par les idiomes chamitiques.

C'est d'après le système de M. Munzinger que je transcris les mots du hadendoa. La prononciation est celle usitée par les Beni Amer, tribu d'origine tégréenne, et partant, étrangère aux Hadendoas. Pour avoir une exacte connaissance du phonétisme de cette langue il la faut aller étudier chez

les Hadendoas ou chez les Hallengas. Pourtant le système grammatical s'en laisse nettement dessiner. L'on reconnaîtra je l'espère que, contrairement à l'opinion émise par M. Munzinger, le parler hadendoa est réellement africain et se rattache étroitement aux idiomes égyptien et berber.

I. L'ARTICLE

Le hadendoa possède un article défini et un article emphatique. Le premier a la forme d'un préfixe, le second celle d'un suffixe.

Article défini :
Sing. mascul. *o*
Fémin. *te, to*
Plur. mascul. *e, ye*
Fémin. *te*
Article emphatique :
Sing. mascul. *b*
Fémin. *t*

Il est difficile d'admettre avec M. Munzinger que la forme *to* indique un genre neutre. Tout d'abord ce genre est inconnu dans les idiomes africains et sémitiques, puis ni le pluriel de l'article défini ni l'article indéfini ne présentent de formations particulières pour un neutre. Il faut voir dans *to* une modification de la forme féminine ordinaire *te*. Cette modification est peut-être exigée par un principe phonique qui nous échappe.

Le *t* sert également d'article féminin dans les idiomes du Nord : son emploi en égyptien est le même qu'en hadendoa. Comme préfixe il sert d'article défini : *t' hapi* la grande, *t' son* la sœur ; en tant qu'affixe il désigne seulement le genre : *son 't* sœur, *hapi 't* grande. En berber le *t* s'annexe

aux deux extrémités des termes féminins : kab. *tewurt* porte, *taqsīšt* fille; touareg *taloukit* génisse, *timellet* blanche. Il y a pourtant un certain nombre de féminins dépourvus de l'affixe : *tiniri* plaine, *takouba* épée. Dans les idiomes berbers la notion d'un article ne s'est point développée, et le *t* désigne simplement le genre féminin. — L'on sait que les langues sémitiques rendent également le féminin par l'affixe *t* : hébr. קִתֹּר ville, mais il est extrêmement rare comme préfixe. Les idiomes berbers emploient encore le *t* isolément dans le sens démonstratif et relatif : kab. *ati* celle-ci, cette, touareg *ta hasekfigh tiraout* celle à qui j'ai donné la lettre. Il est donc probable que le signe caractéristique du féminin dans les langues sémitiques et chamitiques dérive du démonstratif *t*. Ainsi had. *te teket* la femme, *to yas* la chienne, donnent proprement à entendre « cette femme, cette chienne », ou encore « celle qui est femme, celle qui est chienne ».

L'on est autorisé à supposer pour la caractéristique du masculin une semblable origine. Il n'y a pas de doute possible en ce qui concerne le hadendoa. Ici l'on rencontre *b* comme premier élément du démonstratif *ben, bebu* celui-là : de la sorte, *daï-b* bon, *yo-b* taureau, signifient proprement « bon-ce, taureau-ce ». Le *b* rend également le génitif : *keren-eb endoa* les gens de Keren, *Mohammed-ib gau* la maison de Mohammed. Il est curieux de retrouver le *b* préfixe kabyle ayant tout à fait le même sens : *s'oufella b'oukham* le dessus de la maison. Dans ces exemples le *b* est pris comme un relatif.

La forme primitive de l'article masculin fut conservée au mieux dans la langue égyptienne. Je ne doute nullement de l'identité de l'article mascul. égypt. *p* et du *b* hadendoa. Je ne m'appuie pas seulement sur la ressemblance matérielle (ressemblance bien plus saisissante encore si l'on considère

que l'articulation *p* fait défaut au hadendoa et au berber tout comme à l'arabe), mais je me base aussi sur l'emploi multiple de ces consonnes en l'une et l'autre langue. Le *p* égypt. et le *b* hadendoa ont en effet trois fonctions : 1° Ils rendent l'article masculin. Egypt. *p' romi* l'homme, *p' che* le bœuf; hadend. *admi-b* homme, *yo-b* bœuf. 2° Ils servent de relatif. Egypt. *pa-ra*ᶜ ce qui (est au) soleil; had. *Mohammedib* ce qui (est à) Mohammed. 3° En s'alliant à *n* ils forment le démonstratif des choses éloignées. Eg. *p'n* = *ben* du hadend., celui-là. Enfin l'un et l'autre remplacent souvent le verbe « être » : égypt. *nok pe* je suis; hadend. *daï bou* il est bon.

Arrivons à l'article défini hadendoa, *o*. A première vue il semble bien isolé. Pourtant on reconnaît avec quelque attention que le *w* kabyle qui se place souvent en tête d'un substantif masculin au lieu de l'*i* prosthétique (i-werghaz, à l'homme) est organique et ne constitue point un appendice euphonique. Ainsi de même que le pronom relatif dérive presque toujours d'un démonstratif, de même on peut admettre que le sens primitif du composé hadendoa *o' tek* l'homme, est « ce-homme ».

Mais doit-on considérer les préfixes *w, ou, o* du berber et du hadendoa comme éléments primordiaux, ou peut-on supposer une échelle d'affaiblissement amenant un *p* primordial, par l'entremise d'un *b*, à *w, ou, o?*... Ce procédé est fréquent dans toutes les langues : il me suffira de citer l'hébreu dans lequel לפת, לבט, לוט signifient « couvrir de toutes parts ». Toutefois une pareille évolution semble plus naturelle dans le corps du mot qu'initialement, surtout lorsque le terme est monosyllabique. Je pense donc que ce *w* est une racine pronominale indépendante. — La caractéristique du pluriel est assurément la voyelle longue *ê*, puisque le *t* signe du genre féminin se présente aux deux

nombres singulier et pluriel. L'on est en droit de supposer que l'article masculin pluriel était primitivement *wê :* la trace du *w* se conserverait dans le *y* de la forme collatérale *yê*. Nous pouvons nous appuyer à cet égard sur le touareg dont les *wi, ti* sont aussi bien démonstratifs que relatifs : *miden wi* ces hommes, *wi asen ennigh awin* ceux à qui j'ai dit cela ; *tighakhamin ti* ces maisons, *tidhidhin ti d'iousenin* les femmes qui sont venues. On voit que la vocalisation du pluriel hadendoa se rapproche du chaldéen אֲנָשִׁי hommes ; tandis que la forme du touareg est identique à l'hébreu עַמִּי peuples. En égyptien la désinence du pluriel est toujours *ou* qui correspond à la terminaison arabe de (ضالّوى) méchants, (مفلحوى) bienheureux.

II. PRONOMS DÉMONSTRATIFS, RELATIFS ET INTERROGATIFS

Singul.	*on,* ce.	Plur.	*ênn*
	ton, cette.		*tênn*
	ben, ce-là.		*belin*
	bet, celle-là.		*belit*

ao, awe, ȧbou, qui ?
aï, de qui ?
na, quel ? quelle ? que ?
nan, quoi ?

En comparant le mascul. du démonstratif prochain à son féminin, l'on comprend aisément que le *o* de *on* n'est que le signe caractéristique du masculin, signe que ci-dessus nous avons reconnu être pour *w*. Les démonstratifs kabyles, qui correspondent d'une façon bien frappante à ceux du hadendoa, nous enseignent clairement la forme primordiale :

Singul. masc. *winna*. . . . . Plur. *wiinna*
— fém. *tinna*. . . . . *tiinna*

La notion démonstrative est donc renfermée dans le second élément de ces composés, à savoir la consonne *n*, dont la trace s'est conservée dans le pronom interrogatif *na* quel? quelle? qui n'a qu'une forme pour les deux genres. Primordialement démonstratif, ce *n*, ayant été pris dans le sens relatif, a fourni la caractéristique des cas obliques, principalement du génitif, dans l'égyptien et les idiomes berbers : égypt. *h'n n' ankhou* coffre des vivants; kab. *emnar en tabourt* le seuil de la porte, touar. *ales en tamet'* le mari de la femme.

Dans *ben* ce-là, on reconnaît l'article *b* qui se trouve ici préfixe, composé avec *n*. Ce dernier élément fut élidé au féminin où *bet* est pour *bent*. Quant au *l* des formes plurielles *belin*, *belit* est-il une variation de *n* ou bien doit-il nous faire admettre une racine nouvelle, c'est ce qu'il est malaisé de décider. La dernière supposition me paraît plus vraisemblable. Du reste tout à l'heure je reviendrai sur cette question.

Les deux pronoms égyptiens *p'n* ce, celui qui, et *t'n* cette, celle, qui répondent le premier au *ben* hadendoa, le second au *ton* hadend. et au *tinna* kabyle.

Pour *ao*, *awe* ils ne sont pas différents du touareg *awa*, composé d'un demonstratif *a* et de son synonyme *wa* à nous déjà connu. De même *àbou* est formé de *a* démonstratif et *bou* représentant l'article emphatique propre au hadendoa.

M. Munzinger donne à *aï* le sens de « de qui? ». Je crois pouvoir l'identifier avec le kabyle *ayi*, ce, ceci.

L'interrogat. *nan* quoi? est manifestement formé de *na* quel? et du *n* démonstratif.

III. PRONOMS AFFIXES

Sing.	*o* moi.	Pluriel	*on* nous
	ok toi.		*okna* vous
	oh lui.		*ohona* eux.

Nous avons tout d'abord à remarquer : 1° l'absence d'une distinction générique ; 2° la terminaison commune des deux dernières personnes du pluriel ; le *n* de la première personne de ce nombre est sans doute pour ce *na*.

Ces affixes qui se retrouvent également dans l'égyptien et le berber demandent à être expliqués à l'aide des langues sémitiques. — L'affixe *o* est embarrassant. Les autres idiomes chamitiques, en parfait accord avec le sémitisme, emploient à l'ordinaire *î* pour la personne en question. Pourtant la trace de *w (o, ou)* pour la première personne est encore visible dans les idiomes berbers : *inou* de moi, mon. Le kabyle emploie même la combinaison des deux formes : *imeniou* moi-même, *awakhamiou* de ma maison. On peut en conclure que les racines *i* (y) et *o*, *ou* (w) sont collatérales et possèdent un sens identique. Un fait corrobore cette opinion : le hadend. et le kabyle offrent en effet *ayi* et *wa* démonstratifs l'un et l'autre. En ce qui regarde les langues sémitiques l'on est également étonné de rencontrer la racine *w (o, ou)* comme affixe de la première personne en arabe et en gueez : comparez par exemple le gueez *ṣahafk-ou* l'arabe *katabt-ou*, à l'hébreu כָּתַבְתִּי j'ai écrit. — La seconde pers. du sing. n'offre aucune difficulté : le *k* est commun à tous les idiomes sémitiques et chamitiques. Chez les premiers, il est, à l'exception de l'araméen, accompagné de *a* : hébreu בֵּיתְךָ ta maison, gueez *gaṣe-ka* ta face ; les langues chamitiques omettent la voyelle, tout

comme l'araméen et l'arabe vulgaire. — A l'égard de la troisième personne du sing. apparaît un fait tout isolé : seul dans sa famille le hadendoa offre un *h* à cet affixe. Nous voici reportés au sémitisme où ce *h* est d'un usage universel : arabe أبوهُ *abouhou*, أبوها *abouha*, hébreu אָבִיהוּ, אֲבִיהָ son père, aram. שְׁמֵה, שְׁמָה son nom. Ce *h* n'est ici que l'abréviation du pronom personel *hou* il, lui, dont les radicaux consistant en consonnes faibles se sont plus ou moins agglutinés et élidés dans l'une ou l'autre des langues sémitiques : hébreu אָוִיח son frère, בְּנוֹ son fils ; gueez *wald-ou* son fils. Mais pour user d'un affixe sémitique, le hadendoa n'a pas toutefois entièrement abandonné l'affixe propre aux langues chamitiques. Celui-ci est *s* que le hadendoa conserve dans la formation dative. Dans les idiomes chamitiques ce cas se forme par le substantif *ho, ha* face, visage, côté, pris au sens de « vers, à » :

	Hadendoa.	Touareg.	Égyptien.
Singul.	*he(b)*. . . .	*hi*.	*hoi*, à moi
	hok.	*hak*. . . .	*hok*, à toi
	hos.	*has*. . . .	*hos*, à lui
Pluriel.	*hon*.	*han(egh)*.	*hon*, à nous
	hokna. . . .	*ha(k)oun*.	*hoten*, à vous
	hosna. . . .	*hasen*. . .	*hosen*, à eux.

Ces deux affixes, *h, s,* que le hadendoa emploie simultanément, et dont l'un appartient principalement aux langues sémitiques, l'autre aux langues chamitiques, proviennent-ils de deux racines différentes ou ne présentent-ils qu'une variation dialectale ? S'il faut admettre cette dernière supposition l'on doit regarder comme type le הוא sémitique, car il n'y a point pour ces affixes d'explication possible sur le terrain particulier aux idiomes chamitiques.

La permutation de *s* en *h* dans les langues indo-européennes, spécialement en grec et en perse, est un fait bien connu. Une variation semblable, pour n'avoir pas été relevée par les linguistes, n'en existe pas moins dans le sémitisme : hébreu דֶּשֶׁן, ar. *dehn* huile, graisse: הלך aller, s'en aller, périr, ar. هلك et سلك ; hébreu כסל ignorance ar. جهل ; הצן dépôt d'armes, gueez *saṣn* magasin, coffre. En hébreu même les expressions הרס démolir de fond en comble, הפך renverser, se rapprochent certainement de סרס châtrer (rabbinique, intervertir) שרש déraciner; תדר beauté, majesté ne semble pas être éloigné de סדר ordre, arrangement. — Dans le domaine spécial des langues chamitiques cette permutation est encore plus fréquente. Comparez les différentes prononciations berbères *amazigh, amaŝegh, amahegh* homme libre (dénomination nationale); *izi, ehi* mouche; *aŝŝel, azzel, ahel* courir; *ŝound, zound, hound* comme. — Toutefois, avouons-le, de la possibilité à la réalité il y a un profond intervalle. Par bonheur un concours bien inattendu nous arrive d'une province sémitique bien lointaine; les inscriptions trouvées dans le pays avoisinant Hadramaout, au sud de l'Arabie, offrent un *s* comme affixe de la troisième personne : ולדס son fils, ארצס son pays, au lieu de ולדהו, ארצהו usités dans les inscriptions provenant d'autres provinces. Cette coïncidence entre un rameau sémitique et presque toutes les branches chamitiques semble indiquer qu'anciennement le pronom de la troisième personne se prononçait tantôt « hou », tantôt « sou », et que le premier mode est devenu général chez les Sémites, le second chez les Chamites, mais pourtant avec quelques exceptions. Je ne sais si l'on peut regarder le *sou* fréquent dans les hiéroglyphes comme pronom de la trois. personne, en tant que représentant l'ancien pronom personnel, mais dans l'assyrien l'existence du pronom *sou* est

depuis longtemps constatée. — Ce pronom s'étant perdu de bonne heure dans la plupart des langues chamitiques fut remplacé par un terme composé dont l'analyse viendra plus loin.

A l'égard de l'autre affixe usité en hadendoa, *h*, que j'ai fait dériver du הוא sémitique, j'ai à signaler encore un fait intéressant pour le rapprochement des deux familles. Dans les idiomes sémitiques le pronom personnel הוא a à ses côtés une forme verbale הֻוָא ou הָיָה être : de même en hadendoa existe un verbe *heye* comportant le même sens. La formule de salut « kak teheye », comment êtes-vous ? a l'air tout à fait sémitique, cf. אֵיכָכָה תִּהְיֶה. Notons encore que ces termes se retrouvent seulement en hébreu, nullement en arabe : on ne saurait donc voir ici un emprunt fait par le hadendoa à ses voisins modernes.

Au pluriel les pronoms affixes du hadendoa ont une apparence beaucoup plus sémitique que les autres idiomes chamitiques. Ainsi *on* de la première personne ressemble beaucoup plus au syriaque *on, ono* qu'au berber *enegh*. Ce dernier idiome aime à s'appuyer sur *dh, gh,* etc., particules indiquant la notion de lieu, de temps, de mode, etc. L'égyptien a pourtant une forme identique avec celle du hadendoa. — Ce dernier offre à la seconde personne une forme peu différente de la forme hébraïque כֶּנָּה, כֶּן dans בֵּיתְכֶן votre maison. En berber l'on a ordinairement *ouen* avec perte du *k* organique. L'égyptien seul a une forme éloignée des autres formes chamitiques, *ten*. Cette forme s'explique à l'aide des idiomes sémitiques et du hadendoa chez lesquels l'affixe *ten* indique la deuxième pers. du plur. dans les verbes : עֲשִׂיתֶן vous avez fait. Il est avéré que le gueez a opéré un changement entre les affixes nominaux et verbaux, mais dans un sens opposé ; il emploie dans les verbes les affixes du substantif : *gbar-kemou, gabar-kon* au lieu de

gabar-temou, gabar-ton vous avez fait. — L'affixe de la trois. pers. plur. *ohona* répond complètement à la forme sémitique pure. Ainsi hadend. *bab-ohona* ressemble tout à fait à l'hébreu אֲבִי־הֶנָּה אֲבִי־הֶן. Faute d'un nombre suffisant d'exemples l'on ne peut décider si le *o* précédant en hadendoa la terminaison *na* est seulement euphonique ou bien s'il représente la voyelle longue, vrai signe primitif du pluriel, et que l'araméen indique par ו, exemple שִׁלְטָנְהוֹן leur gouvernement. L'égyptien et le berber forment régulièrement *sen* du singulier *s* en abrégeant la voyelle longue ainsi que le font plusieurs langues sémitiques. Dans les hiéroglyphes l'on rencontre également *snou,* où la voyelle longue fut poussée vers la fin, comme dans le gueez *gabr-kĕmou* votre serviteur, pour *gabr-kom.* Plus haut il a été dit déjà que le hadendoa a conservé l'affixe chamitique dans le datif *hosna* à eux, forme identique à *hosen, ḥasen* de l'égyptien et du berber.

IV. PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS

Ils sont généralement fort altérés et il est malaisé de reconnaître leurs éléments composants. Leur formation est relativement moderne et ils dépendent totalement des affixes pronominaux, qui sont les plus anciens éléments de la langue. C'est ce qui apparaît d'une façon bien frappante dans le hadendoa dont les pronoms personnels isolés ne coïncident avec ceux des idiomes congénères qu'à la première personne, les autres personnes étant formées par un substantif suivi des affixes personnels mutilés :

Singul. *ane, aneb,* je, moi
m. *berok,* f. *betok,* tu, toi
m. *bero,* f. *betó,* il, lui, elle

Plur. *hene, henen,* nous
m. *berak,* f. *betak,* vous
m. *bera,* f. *beta,* ils, eux, elles.

A la première pers. sing. *ane* ressemble beaucoup plus aux formes ordinaires sémitiques, hébreu אָנִי arabe انا *anâ,* qu'à l'égyptien *anok* (hébreu אָנֹכִי) au kabyle *nekini* ou au touareg *nek, nekou.* Pourtant il est prouvé que ces dernières formes présentent le vrai type qui a donné naissance à l'affixe verbal de la prem. personne *kou* propre au gueez : *gabar-kou* j'ai fait, *rĕi-kou* j'ai vu. La terminaison *e* de *ane* semble provenir de la voyelle longue que nous venons de signaler dans la plupart des autres langues ; c'est ce qui est arrivé également dans le gueez *ana.* — Une particularité semblable se fait observer au pluriel : *hene, henen* ont leur analogie complète dans l'arabe vulgaire احنا et l'araméen חֲנַן. Dans ces quatre formes manque le *n* préfixe qui s'est maintenu dans toutes les langues congénères : אֲנַחְנוּ, etc. Quant au ח il n'est certainement que la modification du *k* du singulier *anok,* comme le prouvent les idiomes berbers dans lesquels il est resté intact : kabyle *noukni,* touareg *nekeni(dh),* cf. au sing. kab. *nekini,* touar. *nek, nekou, nekounan.* Guidé par les variantes berbères l'on peut admettre que le *n* final de l'égyptien *anon,* pour *anhon,* de même que du hadend. *henen,* de l'aram. *hanan,* ne contient nullement l'idée du pluriel, mais doit être envisagé comme une racine pronominale. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher la nature et les fonctions multiples de cette dernière dans le vaste domaine des idiomes sémitiques et chamitiques.

Les autres personnes sont manifestement formées d'un substantif *ber* joint aux suffixes personnels d'une façon singulière et qui demande à être expliquée. Beaucoup de lan-

gues évitent l'expression directe des pronoms et les remplacent par des mots au sens de « côté, personne, âme », etc. L'arabe préfère حضرتك ta présence, à انت toi. Dans le tigraï l'on a substitué aux pronoms du gueez les expressions *noskoum* vous, *nosou* lui, dans lesquelles *nos* est l'abréviation d'un mot signifiant « personne, âme ». L'amharique emploie pour la trois. pers. le substantif *ĕrs* altéré de *rĕĕs* tête, et dit *ersou* lui, *ersoua* elle, *ĕrsâtyeou* eux, termes dont le sens propre est « sa tête, la tête d'elle, leur tête ». Le mot *ber* qui nous occupe doit avoir une portée analogue. Peut-être signifie-t-il « côté » comme le mot galla *bira*. Pourtant l'on pourrait y voir avec plus de vraisemblance une variante de l'adjectif numéral nouba *ber* auquel correspond en hadendoa *(en)gar* dont j'ai prouvé l'affinité avec la première forme. Deux arguments peuvent être invoqués ici. D'abord, le fait que ce mot reçoit le signe *t* du féminin dans *beto, betok,* où le *r* fut élidé, le signale pour un adjectif; puis nous avons une remarquable analogie dans le mot *tek* qui signifie « un » en plusieurs idiomes africains et qui rend en hadendoa l'idée de personne : *tek* personne mâle, homme, *teket* personne femelle, femme.

Expliquons maintenant le procédé si étrange qu'offrent les affixes; *berok* veut dire à peu près « ta personne mâle », *betok* pour *bertok* « ta personne féminine » : le hadendoa élide toujours la terminaison *r* devant le *t* du féminin, par exemple *engat* une, de *engar* un. Dans *bero,* lui, et *beto,* elle, manque l'affixe *h* : j'ignore s'il y a là une faute de transcription ou bien un phénomène propre à la langue. La forme *bera* doit être envisagée elle-même comme un pluriel : ainsi *bour* pays, donne au pluriel *boura*. Les expressions *berak* vous hommes, et *betak* vous femmes, signifient proprement « personnes mâles-ton, personnes femelles-ton ». Quant à la troisième pers. du plur., le plur. de *ber* l'exprima

assez clairement par lui-même et l'on ne trouva pas nécessaire l'adjonction des affixes personnels.

L'on peut encore former en hadendoa des pronoms possessifs isolés en ajoutant à la terminaison des radicaux des pronoms personnels, la particule dérivative *î* : en dernier lieu arrivent les affixes personnels. Ainsi l'on dit *anitou* la mienne; *beriok* le sien; *betiok* la sienne; *berio* le sien; *betio* la sienne; *henebou* le nôtre, *henetou* (pour *-nei-)* la nôtre; *bereok* (pour *-rai-)* la vôtre, *beteok* (pour *-tai-)* la vôtre. Cet *î* s'emploie indépendamment en hadendoa avec la signification « de »; il ne paraît pas différer du *î* sémitique qui forme des dérivatifs : hébreu יְהוּדִי juif.

Enfin n'oublions pas de mentionner le terme *ebi* qui indique l'idée du réfléchi, ipse : *aneb-ebiye* moi-même, *berok ebiyek, betok ebiyek* toi-même, etc. Cet *ebi* doit (comme l'arabe *nefs* et le touareg *iman)* signifier « âme, personne ». Peut-être a-t-il une connexité avec l'égypt. *bai* esprit, âme.

V. NOMS DE NOMBRE

J'ai démontré ailleurs que les nations chamitiques usaient primitivement du système de numération quinaire, et que celles d'entre elles qui s'élevèrent à un certain degré de culture et admirent un développement commercial durent adopter une partie des noms de nombre sémitiques pour obvier à l'imperfection de leur propre système. C'est ainsi que les anciens numéraux égyptiens furent en grande partie oubliés. Les Berbers abandonnèrent pareillement pour ceux des Sémites les termes indigènes : ces derniers termes ne sont restés en usage que dans la tribu arriérée des Beni-

Mezab. Les Hadendoas, qui ont persévéré jusqu'à nos jours dans l'état primitf, ont fini par arriver au système décimal sans abandonner les expressions basées sur l'ancienne méthode. Ils n'ont fait que les rendre plus expéditives. Parmi ces noms quelques-uns offrent une incontestable affinité avec leurs correspondants des autres idiomes chamitiques. Le hadend. *fédig* quatre, est à coup sûr peu différent de l'égypt. *ftoou*. Le nombre *temen* dix, se laisse également comparer à l'égyptien *ment :* le *t* signe du féminin est, ainsi que nous l'avons établi plus haut, initial en copte et final en hadendoa. Enfin *šeb* cent, ne paraît qu'une variante de l'égypt. *šaa* et du copte *še* augmenté de l'article emphatique masculin.

A l'exception de l'unité les nombres ordinaux se forment par l'annexion d'un *e* aux deux extrêmes des cardinaux : *o'efedgue* quatrième, *etemne* dixième. Assurément cet *e* représente la racine pronominale *a*, ce qui, ce que, propre à l'égyptien et aux idiomes berbers, et dont les synonymes beaucoup plus usités sont *n, s*. Ce sont ces dernières racines qui forment en touareg les ordinaux : *wa n' okkoz* le quatrième, *wa s meraou* le dixième; les termes semblent différents, mais la méthode est la même dans les deux langues.

Comme presque toutes les langues, le hadendoa emploie pour l'unité un terme particulier, *ousouri*. Ce terme est composé de *ou*, variante de l'article *o*, et d'un substantif *sour* affecté de la particule dénominative *î*. Le vrai sens de *sour* est « devant », car il est pris également dans la valeur de « avant, auparavant » tout comme le sémitique לִפְנִים לִפְנֵי. Il est remarquable que sous une forme peu différente, *zer*, cette racine a absolument les mêmes fonctions : l'ordinal *ezzar* signifie « le premier » et le verbe *azer* veut dire « avancer, précéder ». En égypt. la racine *h'r* comporte également ces différentes acceptions « avant,

devant, en face, etc ». C'est un curieux exemple de coïncidence.

J'ajouterai quelques mots au sujet des autres formes numérales mentionnées par M. Munzinger. C'est évidemment l'affixe de la troisième personne qu'affectent *melobhe* eux trois, *temenhe* eux dix, *meheye* (pour meleihe) eux trois : ils signifient proprement « trois-son, dix-son ». Ce procédé est tout sémitique; comparez l'hébreu אַרְבַּעְתָּם eux quatre. Il y a seulement cette différence que le hadendoa se contente de l'affixe singulier, puisque l'idée du pluriel est assez claire par la nature des noms de nombre eux-mêmes, ce que nous avons déjà observé à propos du pronom personnel isolé. La forme des fractions *meheiae* un tiers, *fedgae* un quart, *eiae* un cinquième, peut s'expliquer en admettant une formation plurielle en *d̂* (se rappeler *boura, bera* ci-dessus), et l'adjonction de la postposition *ê*, de, variante abrégée de *ehe*. Ainsi *meheiae, fedgae* signifieraient à proprement parler « des trois, des quatre », c'est-à-dire « l'une des trois, des quatre parts », l'unité étant sous-entendue.

Le mot *edereb* moitié, semble dérivé du verbe *eder* tuer, mais primordialement couper, trancher ; de la sorte *edereb* voudrait dire « ce qui a été coupé, partie ».

VI. VERBE

Les langues chamitiques n'ont pas encadré l'expression verbale dans le moule trilitère. L'on rencontre en hadendoa des racines consistant en de simples voyelles : *ea* être, *iei* accusation. Les monosyllabes sont fort nombreux : *la* froid, *s̄ouk* esprit, haleine, âme, *dub* chute. Les racines de trois lettres et plus ne manquent pas. Souvent les verbes se trouvent précédés d'un *e;* exemples : *eguef* se heurter,

efnek mordre, *efiak* porter, *efta* délier, séparer. Les idiomes berbers emploient toujours les voyelles *a, e* en tête de la racine : touareg *ahaz* être près, *eri* aimer, *aghtes* couper; kabyle *eššeg* glisser, *emmeth* mourir, *efsi* fondre. Ce préfixe offre assurément la racine être. En écriture tifinagh il n'est pas exprimé, tandis que les Kabyles le rendent par un « élif » arabe.

La racine verbale du hadendoa donne naissance à quatre formes dérivées, grâce à certaines particules usées tantôt comme préfixes, tantôt comme suffixes. Ces formes dérivées sont : le causatif, le passif, le participe, le nomen actionis ou objectif. Le procédé sémitique consistant à exprimer la modification de l'idée verbale par la modification vocalique est resté dans les idiomes chamitiques à l'état rudimentaire.

Le causatif se forme par l'adjonction d'un *s*. Lorsque le verbe se termine en *ia* le *s* s'ajoute à la dernière radicale : *damia* manger, *damsia* faire manger; *ababia* mépriser, *ababesia* faire mépriser. Quand le verbe prend fin par une consonne le *s* se préfixe : *eder* tuer, *eseder* faire tuer; *ieabek* saisir, prendre, *esabek* faire saisir. Quelquefois le *s* se prononce *š* : *kedišie* faire allaiter, *ešedem* diminuer, d'après *kedie, edem*.

Il est aisé de reconnaître qu'un procédé analogue préside à la formation causale en égyptien et en berber : le *s* y joue le même rôle, mais comme préfixe : égypt. *s-ma* faire mourir, tuer, *s-ar* faire faire; berb. *sefsi* faire fondre, *sesou* faire boire. — L'on ne peut s'empêcher de reconnaître une complète analogie entre le causatif chamitique et la voix saf ᶜ el des dialectes araméens ; שעבד faire servir, סרהב montrer de l'orgueil, refuser, de עבד servir, רהב orgueil. Le cas est fréquent en gueez, et en amharique c'est là la forme ordinaire, témoin *asâya* faire voir, *asferâ* faire craindre.

La particule caractéristique du passif varie selon la désinence. Si le verbe est vocalique c'est un *m* qui s'annexe : *telaguia* cacher, *telaguemia* être caché; *digoguéia* expédier, *digoguemia* être expédié. S'il est consonnantique l'on préfixe *to;* exemples : *esem* nommer, *etosem* être nommé, *eda* battre, *etoda* être battu. — Il faut bien admettre que le hadendoa s'est trouvé de bonne heure en possession de deux moyens d'indiquer le passif et que dans la suite des temps il a assigné à chacun de ces procédés une fonction déterminée. Il est d'ailleurs présumable que, quant au sens même, ces deux éléments devaient se trouver dès les premiers temps quelque peu dissemblables. — Je n'hésite pas à identifier le *m* dont il vient d'être question en premier lieu avec le *m* avec la troisième forme du verbe berber : *ekf* donner, *imekfa* être donné; *ahagh* piller, *imihagh* être pillé; *erz* casser, *imerza* se casser. A l'égard du sens, l'on doit remarquer que *m* en égyptien signifie « état, situation », et s'emploie même souvent dans le sens du verbe « être ». Ainsi *imekfa* veut dire il + état de + donation, c'est-à-dire il est donné; de même le hadendoa *digoguemia* signifie proprement expédier-état-il, c'est-à-dire il est expédié. — Il y a bien moins de difficulté en ce qui concerne l'autre particule. Les idiomes sémitiques et chamitiques se tiennent ici de près. Le berber nous fournit l'analogie la plus complète avec sa deuxième forme verbale rendant la notion passive par *tou* préfixé : *itounegh* il a été tué, *itouzed* il a été moulu, d'après *engh* tuer, *ezed* moudre. Les langues sémitiques usent aussi de cette particule. En arabe le *t* préformatif donne au verbe le sens réfléchi : تقتل se tuer, tandis qu'en araméen et en gueez il fait naître la notion passive : אִתְקְטַל il fut tué. L'ancien égyptien use aussi du *t* mais en tant que suffixe : *ar-t-w* il a été fait. — A ce propos je signalerai, bien qu'il n'intéresse pas directement

notre étude, un fait intéressant. L'emploi de *t* indiquant la notion passive n'est point dans les langues sémitiques restreint au verbe : il entre aussi dans la combinaison qui sert à rendre l'accusatif représenté en hébreu par אוֹת אֵת, en phénicien par אית en araméen par יָת. La forme organique était assurément בוא־ת, היא־ת que conserve le gueez. Ce *t* ne peut, sur le domaine spécial des langues sémitiques, recevoir aucune explication, mais il peut se trouver éclairci par la racine égyptienne *ta* « emplacement, situation, état ». — Il suffit d'avoir établi le rôle principal de *m* et *t* dans les langues chamitiques : rechercher l'extension qu'ils prennent dans ces idiomes nous entraînerait hors des limites de notre sujet.

En hadendoa le participe est formé par la terminaison *ab : derab* celui qui tue, *heidab* celui qui choisit. Cette désinence est évidemment formée de *a* ce qui, et de l'article emphatique *b*. Le touareg construit également des noms d'agents, grâce à la racine *a* placée initialement : *alemmaz* avaleur, *aferradh* balayeur, de *lammez* avaler habituellement, *ferredh* balayer habituellement.

En outre il existe encore en hadendoa un nom d'état formé par la préfixation de *m : medór* celui qui tue, *menguel* ouverture, *miado* ce qui se dit, *to mefnek* l'action de mordre, d'après *der* tuer, *enguel* ouvrir, *edi* parler, *efnek* mordre. Je ne pense point qu'il faible séparer ce *m* de celui qui forme les verbes neutres et passifs. Je ferai remarquer seulement que la formation du hadendoa ressemble singulièrement à celle des dérivés sémitiques tels que ar. مكتوب écrit, lettre.

VII. CONJUGAISON DU VERBE

L'AORISTE ET L'IMPÉRATIF

Les idiomes chamitiques et sémitiques ne possédaient primordialement aucun mécanisme intérieur distinctif du temps. Dans la suite des temps on recourut pour cette différenciation aux deux positions possibles des éléments personnels. L'action fut regardée comme antérieure grâce à leur suffixation. De là les deux temps fondamentaux sémitiques, à savoir le parfait et l'aoriste. — Il est probable que le procédé de préfixation est secondaire et plus moderne, car tout d'abord, lorsque le verbe se confondait encore avec le nom, l'emploi des suffixes suffisait. Ainsi les infinitifs sémitiques ne se distinguent en rien des substantifs et l'on exprime les locutions « lorsque j'ai entendu, quand il a parlé » par כְּשָׁמְעִי, בְּדַבְּרוֹ littéralement « comme mon entendre, dans son parler ».

En ce qui concerne les modifications temporales, les trois idiomes chamitiques que nous comparons paraissent avoir suivi dans l'antiquité une voie différente. L'égyptien n'est arrivé que fort tard à la distinction de l'idée verbale. Il emploie les suffixes nominaux pour les verbes eux aussi et ignore tout autre procédé. Les dialectes berbers distinguent le verbe d'avec le nom si soigneusement qu'ils n'admettent pour le verbe que des préfixes, et de la sorte n'arrivent à posséder qu'un aoriste. Seul le hadendoa possède les deux procédés d'accession des pronoms au radical verbal et emploie simultanément l'aoriste et le prétérit, exactement comme les langues sémitiques.

Nous considérons ces deux modes d'agglutination sans

avoir égard à une délimitation de l'idée de temps : les dénominations d'aoriste et de parfait sont purement conventionnelles, car ces formes ne présentent qu'une opposition relative. Ainsi, par exemple, en hébreu le parfait שָׁמַעְתִּי peut se traduire : j'entends, j'entendrai, j'ai entendu, etc..... De même l'aoriste אֶשְׁמַע pris séparément. Mais lorsque ces deux formes se suivent שָׁמַעְתִּי וְאֶשְׁמַע le parfait indique clairement un temps antérieur à l'aoriste, bien que la durée respective ne se trouve point strictement précisée.

Il est encore impossible d'établir aujourd'hui le système complet de la conjugaison en hadendoa. Certaines dispositions de voyelles et même de consonnes nous semblent arbitraires. Nous ne pouvons encore savoir si certaines élisions, additions ou mutations vocaliques tiennent à une transcription inexacte ou à des lois phoniques. Pour l'instant, et dans le but de la comparaison de procédé avec les autres idiomes chamitiques et les langues sémitiques il nous suffit des traits principaux.

Commencons par l'AORISTE. Soient les racines *fdeg* abandonner, *fi* être, *ber* avoir, *heid* choisir.

Sing.	1	efdeg. . . .	efi. . . .	aberi. . . .	eheid
	2	tefdegue.. .	tefia. . .	teberie. . .	teheida
	3	ofdeg. . . .	ifi. . . .	eberi. . . .	yeheid
Plur.	1	nefdeg. . .	nefi. . . .	neberi.. . .	neheid
	2	tefdegna.. .	tifina. . .	teberini. . .	teheidna
	3	efdegna.. .	ifin.. . .	eberin.. . .	yeheidna.

La première pers. sing. offre le préfixe *a*, *e*, parfois *o*. L'on se trouve donc amené à constater que la caractéristique de cette personne est une liquide différemment vocalisée. Ici le hadendoa est plus en accord avec le sémitisme qu'avec les autres idiomes chamitiques : אָכְתֹּב אַמְלֹם אֶשְׁלִיךְ. — Un phénomène exceptionnel se fait remarquer en berber à

propos de la prem. pers. sing. et de la trois. pers. plur., lesquelles, au lieu de préfixes, affectent des suffixes. Ainsi, au lieu de *e-elkem*, *i-elkemem*, les Berbers disent *elkem-egh* j'ai suivi, *elkemen* ils ont suivi. Ce procédé est celui du parfait et il en sera parlé tout à l'heure. Ici nous nous trouvons en présence d'un mélange des deux systèmes de formation.

La deuxième pers. sing. offre *t* dérivé sans nul doute du pronom sujet égyptien *ntouk* toi, dont les אַתָּה, انت du sémitisme sont des abrégés. A l'égard de ce préfixe le meilleur accord règne entre le hadendoa et le berber d'un côté, et les idiomes sémitiques de l'autre côté. Une particularité du hadendoa consistant à ajouter une terminaison *e, i* au radical préfixé du *t* indiquant la seconde personne peut s'expliquer par l'analogie du berber qui se plaît à renforcer cette personne grâce à une particule *d*, évidemment abrégée de *da, di,* ici. La terminaison dont il s'agit pour le hadendoa peut être une particule affectant semblable signification. Ainsi had. *tefdegue* tu as abandonné, correspond à berb. *telkemed* tu as suivi, et à hébr. תִּפְרֹץ tu démolis.

Le préfixe de la trois. pers. masculine se présente sous la quadruple forme *e, i, y, o*, ce qui constitue une prononciation flottant entre les liquides א, י, ו de l'alphabet sémitique. Je pense que ces différents sons doivent posséder leur raison d'être. Dans les idiomes berbers et dans le sémitisme nous voyons ici un *i, y :* berb. *i-elkem* il a suivi, hébreu. יִשְׁמַע il entend. Les grammairiens admettent ici une variation du pronom הוּא. Bien que le changement de ו en י au commencement des mots soit de règle générale en hébreu (comparez יָלַד engendrer, à l'arabe ولد), l'on ne saurait comprendre comment ce י a pu s'établir sans aucune exception dans ces dernières langues qui conservent partout ailleurs le *w* radical. Il me semble plus vraisemblable

d'admettre que nous avons affaire à deux racines collatérales ayant originairement un sens identique : ces deux racines se sont encore conservées dans le verbe « être » qui se prononce de deux manières, הָיָה et הוּא, et dont les substantifs dérivés הוא היא furent ensuite employés pour la désignation de genres différents. En dépouillant ces deux noms de leur spirante l'on eut ו et י, et la plupart des idiomes tant sémitiques que chamitiques employèrent la dernière forme pour la distinction du verbe d'avec le substantif : ils disent דִּבְרוֹ son parler, et יְדַבֵּר il parle, tandis que l'égyptien, ne distinguant en aucune façon la notion verbale, dit tout à la fois *ar-w* pour « son faire » et « il fait ». Le hadendoa a conservé les deux formes à la fois et le *o* de *ofdeg* il abandonna, *o-eder* il tua, est pour le *w* ancien.

Nous arrivons au pluriel.

Si toutes les langues chamitiques emploient un *n* comme signe de la prem. personne, ce *n* n'est pourtant, selon toute vraisemblance, que la consonne terminale de *anon* nous, où il n'est qu'explétif, et la vraie notion plurale résidait primordialement dans un *ôu* qui fut abrégé en *o* et *e* dans les langues chamitiques et transposé dans le pronom hébraïque אֲנַחְנוּ au lieu de אָנוּחוּן. Pourtant, grâce à l'inconstance de leur système vocalique, ces langues furent amenées à tenir le *n* explétif comme la caractéristique de la prem. pers. plur., et elles regardèrent pour superflue l'annexion du suffixe *ôu;* elles disent ainsi : hadend. *nefdeg* nous laissâmes, berb. *nelkem* nous suivîmes, hébr. נִשְׁמַע nous entendons pour nefdegou, nelkemou, נִשְׁמַעוּ.

En comparant à ce suffixe la forme ancienne du pronom isolé sémitique, أنتم *antoum*, où il y a un *m* explétif, l'on pourra se rendre compte de la forme berbère *t-elkem-em* pour *t-elkem-oum :* le *ou* s'y est abrégé comme dans l'hébreu אַתֶּם. Il y a là un remarquable exemple de con-

servation d'une forme verbale dans un rameau si éloigné du groupe principal. Plus haut j'ai déjà dit qu'à l'égard de la trois. pers. plur. le berber emploie la forme du parfait et dit *elkem-en* (pour *elkem-oun)* à la place de l'aoriste *i-el-kem-en*.

L'IMPÉRATIF ne diffère de l'aoriste que par l'omission des préfixes; c'est là une règle générale dans les idiomes sémitiques.

Voici un tableau de l'impératif hadendoa (première colonne) comparé à celui de l'hébreu et du berber (troisième colonne) :

Sing. m.	*dera* tue!. .	לֵךְ, לֶכֶר va!.	*eghel* pars!
f.	*deri* tue!. .	לְכִי va!.	
Plur. m.	*derna* tuez!	לְכוּ allez!. . .	*eghlet* partez!
f.	*derna* tuez!	לְכֹנָה allez!. .	*eghlemet* partez!

Le *a* de la deux. pers. singul. du hadendoa et celui de l'hébreu n'ont point la même origine. Dans ce dernier il paraît apocopé de *an,* suffixe qui en arabe forme le futur énergique. En hadendoa au contraire *a* semble représenter quelque particule d'état ainsi que je l'ai dit en traitant de l'aoriste. — Un fait bien plus digne de remarque est le *i* signe du féminin. Cela rapproche singulièrement le hadendoa des langues sémitiques. Comme cette voyelle ne peut avoir d'autre origine que הִיא sémitique, on est autorisé à admettre que ce pronom avait jadis existé dans la famille chamitique.

En ce qui concerne le plur. *derna,* commun aux deux genres, il n'y a rien de neuf à remarquer. Il semble s'appuyer sur la forme féminine de l'hébreu Quant au berber, il offre une formation assez étrange. Au lieu du masc. *eghlet* l'on se serait attendu à *eghlem*. Je suppose simplement que *eghlet* est le débris d'une forme *eghletem,* reste d'un temps

parfait qui existe encore dans le hadendoa et les langues sémitiques, et dont il sera parlé tout à l'heure.

VIII. PARFAIT ET TEMPS DÉRIVÉS

Le parfait se distingue par l'annexion au radical de suffixes qui ne montrent clairement qu'au pluriel leur dépendance des pronoms personnels : au singulier la dérivation est au plus haut point énigmatique :

Sing.	*eani, iean* je vins.	*guiguen* j'allai
	m. *eta,* f. *etai* tu vins. . .	*guigta* tu allas
	m. *ea,* f. *eta,* il, elle vint.	*guiguia* il, elle alla
Plur.	*ena* nous vînmes.	*guigna* nous allâmes
	etane vous vîntes.	*guigtane* vous allâtes
	ean ils vinrent.	*guiguian* ils allèrent.

Il a été dit plus haut que le propre de la famille chamitique avait été le contentement d'un temps unique, bien que la double façon dont les éléments personnels pouvaient s'annexer au radical eût été favorable à la formation de deux relatifs comme il en arriva pour le sémitisme. Ainsi l'égyptien s'en tint au seul parfait ; le berber mêla les deux flexions pour en former un temps unique. Seul le hadendoa précisa la durée plus soigneusement. Il forma un temps parfait au moyen du procédé égyptien, mais avec certaines particularités bonnes à noter. — Le suffixe *ani, an, en* de la première personne rappelle évidemment le pronom *ane* = אֲנִי je, moi. La désinence *ta* du mascul. et *tai* du fém. pour la seconde personne s'appuie sur les pronoms sémitiques אַתָּה, אַתְּ, أَنْتَ, tandis que les terminaisons *a, ia, ie* de la trois. pers. sing. ne présentent autre chose que les éléments liquéfiés du sémitisme הוּא ou plutôt הִיא comme nous l'avons supposé à propos de l'aoriste. Pour le fémin., à cette troisième pers., nous n'avons qu'un exemple, *ta* : ce

qui ressemble au procédé hébraïque de הַיָּתָה pour « hayat ». De même les désinences *na, ane, an, ian* du pluriel rappellent les pronoms sémitiques hébreu אֲנַחְנוּ, chald. אֲנַחְנָא, hébreu הֵן, chald. הֵין. — Cela laisse clairement voir que le parfait hadendoa consiste en une simple agglutination des pronoms sujets avec le radical, mais ne s'est pas formé d'un suffixe particulier pour la prem. pers. sing. à la façon du parfait sémitique כָּתַבְתִּי, كتبتُ. De plus la trois. pers. masc. sing. indiquée dans les langues sémitiques par le seul radical, קטל, כתב possède en hadendoa une désinence particulière. L'on trouve un analogue à ce procédé dans les formes michnaïtiques זְכוֹרַנִי pour זכר אני je me souviens et les composés araméens tels que קרבנא pour אנא קרב je m'approche. Quant au parfait égyptien il n'est jamais sorti du cercle de l'idée nominale, et les suffixes qu'il emploie pour le verbe ne diffèrent en rien de ceux qu'il emploie pour le nom.

Le hadendoa forme encore d'autres temps et modes par des changements vocaliques, et parfois même grâce à un *n* intercalaire. M. Munzinger fournit encore d'autres exemples de modifications, mais il y aurait lieu à vérification et à développement. Le *n* intercalaire entre la première et la deuxième radicale pourrait bien suppléer la réduplication de la seconde radicale, qui forme le mode énergique tant dans les idiomes sémitiques que dans le berber.

IX. PARTICULES

Les particules diverses qui, en hadendoa, servent à modifier et à lier les mots et les phrases offrent aussi des points de ressemblance avec celles du copte, du berber et parfois des langues sémitiques.

Le préfixe *b* rend le subjonctif : *bider* qu'il tue. Il répond

au touareg *ba,* au copte *ma,* usités dans le même sens.

Comme particule de temps et de lieu voici *-ke, ek;* exemples *efor-ek ea* il vint lorsque j'eus fini; *yeanneb-ke guigueni* il part dès que je viens; *tehene nihin-ke yean* je vins à l'endroit où vous êtes. Comparez le kabyle *akim* quand, et le préfixe כ dans כְּדַבְּרוֹ lorsqu'il parla. Ce כ dérive de כָּה qui désigne un point de temps et de lieu : la locution עַד כָּה peut se traduire « jusqu'ici » et « jusqu'à présent ». En touareg *kou* possède un sens analogue : *kou terhid* lorsque tu veux, c'est-à-dire si tu veux, id est כִּי תֶחְפֵּץ;

-i comme : *Mahmoud-i,* comme Mahmou. En berber *i* signifie « à, vers »;

-da à présent; touareg *da,* ici;

guellei à cause de; comparez hébr. בְּ־גָלַל, tig. *egl mĭn* à cause de quoi? pourquoi?

mama un tel, réduplication du touar. *ma* quoi?

kako comment? pourquoi? hébr. אֵיכָכָה comment? berb. *akken* comme.

han aussi, égypt. *hna* avec;

naka combien. Il semble composé de *na* quoi, et *ka* comme, et répond pour le sens au berber *menesṭ* = *manesṭ* = quoi + comme, au sémitique כַּמָּה;

keso tout, touar. *eket* totalité, ég. *khet* chose;

hen ou, interverti en berb. *negh,* de la rac. égypt. *neh* distinguer, séparer, ou, et commune aux langues chamitiques et sémitiques.

X. RACINES NOMINALES ET VERBALES

L'on peut dire en principe que des idiomes qui possèdent une grande conformité grammaticale doivent présenter éga-

lement un vocabulaire conforme. Pourtant les exigences ne doivent pas être poussées trop loin, surtout lorsqu'il s'agit de langues qui n'ont jamais été écrites ou bien qui ne possèdent pas d'orthographe étymologique. Tel mot des langues européennes ne laisserait jamais apercevoir son affinité avec le sanskrit, si l'on ne le possédait sous les différentes formes par lesquelles il a passé. Ce puissant moyen fait complètement défaut pour les langues de l'Afrique, car l'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens n'a point rendu l'exact phonétisme de la langue, et les transcriptions très vagues du copte et du berber sont dépourvues de tout sentiment linguistique. Seule la parfaite connaissance des divers idiomes chamitiques peut nous amener à la reconnaissance de leurs racines originales. Le berber avec ses dialectes variés, sa flexion délicate, sa richesse lexicographique, semble être appelé à jouer dans les langues chamitiques le rôle que remplit le sanskrit vis-à-vis les idiomes européens. Malheureusement, faute de textes indigènes, l'étude raisonnée du berber est encore chose impossible. — D'ailleurs il faut également considérer que des langues dont la séparation remonte à une haute antiquité, ont dû se créer de nouvelles expressions et changer des termes anciens pour des vocables plus modernes ou des mots équivalents. C'est ainsi que nous voyons les langues européennes, bien qu'issues d'une même souche, user de différents termes pour les objets de nécessité première : ces dissemblances n'impliquent en aucune façon une diversité primordiale. Il y a même lieu de s'étonner, avec la connaissance incomplète du vocabulaire chamitique, de pouvoir noter déjà un si bon nombre d'analogies manifestes.

En ce qui concerne les termes qui se retrouvent dans les idiomes sémitiques, je me bornerai à citer ceux qui sont moins fréquents en arabe. L'on ne remarquera pas sans

intérêt les nombreux changements subis par les racines communes dans les différents dialectes :

o' ankuane Dieu, berb. *w-anig* le haut;

o bĕrê la pluie, copte *pro* hiver;

to' ein soleil, cop. *on,* égypt. *ân;*

o edrik lune, gueez *serq* nouvelle lune;

o' embê le jour : comparez la composition égypt. *r-m-pe* porte du ciel;

o dor le temps, hébr. דּוֹר génération;

o krum le matin, ég. *hru* jour;

o hauad la nuit, touar. *ehad* nuit;

to nê le feu, touar. *tinedi* chaleur fébrile;

o iem l'eau, c. *iom,* hébr. יָם mer;

o dĕrag le rivage, amh. *daraq* sec;

bur pays, terre, place, berber *mur* pays, ég. *bu* place;

o kam le chameau, ar. *gemel;*

o gau la maison, touar. *kal;*

te ma les femmes, touar. *tamet* la femme : en ég. *ma* veut dire « mère »;

o or l'enfant, berb. *raou, ou(r),* touar. *rour;*

to ine vache, c. *te ehe;*

debala vache d'un an, am. *dabol* jeune animal;

ṣekua berger, berb. *eksa* garder le troupeau;

o hattai le cheval, c. *hatr,* berb. *aoudiou;*

o ias le chien, berb. *aidi;*

o korkuor le serpent, berb. *m-ghourghour, m-kourkour* grenouille, crapaud;

kele oiseau, c. *halêt;*

anbor aile, plume, hébr. אֶבְרָ aile;

o lehumbo le singe, berb. *ahalum;*

o egue la fumée, touar. *ahu,* berb. *aghgou;*

o simel le beurre, ar. *samne;*

to semum la graisse, berb. *tasemt;*

o hindi l'arbre, est peut-être dérivé du verbe *hindi* qui en kabyle signifie sauter, s'élever;

a gurma la tête, berb. *agouram;*

te regued la jambe, hébr. רגל, ar. رجل ;

o ief la bouche, gueez *af;*

o guedj l'œil, berb. *es-ked* regarde;

to sê le foie, berb. *tesa;*

to sa la viande, probablement de *o sa* le bœuf, berb. *esou;*

te kedem partie de derrière, hébr. קדם;

guedi(b) face, visage, gueez *gaṣ;*

nedai orphelin, gueez *nedai* pauvre, malheureux;

o hamaḍḍa le brigand, gueez *amatzâ* injuste, hébr. חָמָס rapt;

wuun grand, ég. *uer;*

o amna l'hôte, ég. *amn;*

mogadem mauvaise langue, hébr. מְגַדֵּף blasphémateur;

efdig laisser, abandonner, gueez *hadega;*

ektem arriver, berb. *ekšem* entrer, am. *katama* ville, probablement entrée, porte;

nekeš court, ar. *naqiṣ* manquant;

o guenuf action de faire agenouiller les chameaux, touar. *gun* genou;

ešī vieillir, paraît dérivé de *ešao* augmenter, ég. *oš, ašu* nombreux;

haṣi(b) pointe, hébr. חֵץ flèche;

kano amitié, berb. *aken* attacher, ég. *hen* obéir et commander, maître et esclave;

ea venir, ég. *ei;*

o masu l'ouïe, berb. *amazugh* l'oreille;

esheg balayer, hébr. שחק frotter;

ešgud laver, interverti ar. اغسل *ighsel;*

o der tuer, berb. *der* vivant;

korom baiser, ar. قرب s'approcher;

šie penser, ar. شيلى vouloir;

o heied choix, gueez *haiera;*

emla guider, accompagner, am. *mera;*

o eded part, ar. *ǎded* nombre;

enfer être doux, agréable, ég. *nofre* bon;

esgui devenir long, hébr. chald. שַׁגִּיא grand, שגא croître;

etmuk envelopper, gueez *tameḳa* enfoncer dans l'eau;

aṣia enfermer, gueez *aṣawa;*

eda battre, berb. *ut;*

ieedem devenir petit, ar. *ǎdm* manquer;

šof léger, ar. ضف;

meia se mouiller : comparez le terme sémit. *mai* et le copte *moou* eau;

tofro elle a enfanté, berb. *taroua;*

edi parler, dire, c. *dje;*

eguem ignorer, berb. *gami* refuser, ég. *khem* signe de négation, signifie aussi rejeter, refuser, ignorer;

mehie suffire, c. ég. *meh, khem* plein, berb. *guem* remplir;

ehe être, c. *hai;*

iaim passer la journée, hébr. ar. *iom* jour;

efta séparer, am. *feta* délier;

ebass transvaser, ég. *bss* partager;

amer trouver, ég. *mer* aimer;

o dreg la force, comparez ar. قادر;

ekê devenir, arriver, c. *kê* manere, esse;

to fera le tribut, ch. פְּרַע payer;

nokue(t) enceinte, c. *noeik* moechari, ég. *nek* accomplir l'acte de la génération;

hangano(b) fourmi, ég. *snkhm* sauterelle;

o onkola rognons, hébr. כְּלִיָּה ;

e mana les entrailles : en berber *imani* ou *imanekeet* moi-même, toi-même, au propre « mes entrailles, tes entrailles. » C'est l'usage universel chez les Chamites et les Sémites que d'indiquer la personne par une partie du corps. Comparez l'emploi de יד, פה en hébreu et de *ro* en égyptien.

J. Halévy.

BIBLIOGRAPHIE

Método práctico para enseñar el castillano en las escuelas vascongadas, por D. J. M. de Eguren, inspector cesante de 1ª enseñanza. *Vitoria*, 1867, in-18, xxiv-232 p. et 3 tableaux.

On trouve si peu d'ouvrages basques et sur le basque, que c'est rendre un véritable service aux philologues que de leur signaler une publication quelconque relative à cet intéressant idiome. Un hasard m'a fait connaître, à Irun, le livre de M. de Eguren qui s'y vend dans une *cigareria ;* ce petit volume peut beaucoup apprendre, me semble-t-il, à ceux qui s'occupent de la philologie euscarienne.

Le *método práctico* est fait sans la moindre prétention ; dans l'esprit de l'auteur, il n'était destiné qu'à enseigner

l'espagnol aux enfants basques. On n'y trouvera donc aucun système, aucune théorie nouvelle ; quant au nom et au verbe, l'auteur suit Larramendi et Lardizabal.

Dédié à la *diputacion general* de la province de Guipuzcoa, l'ouvrage comprend quatre parties, précédées d'un prologue où l'auteur explique la manière dont les maîtres d'école du pays basque devront se servir de son livre. Dans ce prologue, il commence par critiquer, et avec raison, l'ancien système en usage dans les écoles de village. « Pour arriver », dit-il, « à faire apprendre l'espagnol dans les « écoles basques, les procédés anciennement suivis sont « complètement inefficaces. On défendait aux enfants de « parler basque, celui qui tombait dans cette faute recevait « un anneau et à la fin de la semaine on punissait celui qui « avait l'anneau. Et comme en même temps on n'enseignait « généralement pas à l'école à parler espagnol, il en résul- « tait qu'il y avait toujours quelqu'un à punir le samedi, « parce qu'il était impossible à l'enfant de ne pas retomber « en faute, malgré tous ses efforts pour l'éviter ». Aussi, M. de Eguren propose-t-il de diviser les enfants en groupes présidés chacun par un moniteur spécial, puis de leur faire apprendre par cœur, à l'aide de son livre, les mots, les déclinaisons, les verbes et des phrases entières, avec la traduction basque. On devra les exercer ensuite à traduire de vive voix dans l'une ou l'autre langue des textes faciles, à converser en espagnol, etc. Je trouve à cette méthode un grand avantage, c'est qu'elle apprend l'espagnol aux enfants sans leur faire oublier leur langue maternelle.

Après cette introduction vient la première partie qui est un vocabulaire très complet, par ordre de matières, en basque guipuzcoan avec les mots espagnols correspondants en regard. On y trouve, au milieu de mots réellement basques, un grand nombre de mots qu'il serait difficile de regarder

comme tels, par exemple *tenedora* (la fourchette), *telegrafoa, jueza, fusila.* — Cette première partie se vend séparément.

La deuxième contient des exercices pratiques sur la déclinaison des noms, des adjectifs et des pronoms. Le tableau de la déclinaison basque, pris aux grammaires de Larramendi et Lardizabal, est par suite très incomplet.

La troisième présente un résumé de la conjugaison. Elle se termine par trois grands tableaux, très bien faits, montrant les diverses modifications que subissent les auxiliaires pour exprimer les relations *le à lui, les à lui, te, nous, à lui,* etc. Comme la déclinaison, la conjugaison est incomplètement donnée.

La quatrième partie est l'esquisse d'un guide de la conversation ; elle indique la manière de rendre en basque un certain nombre de phrases usuelles espagnoles.

En somme, ce livre pourra être, à mon avis, très utile aux personnes qui voudront étudier le basque. Il a du reste un grand mérite, c'est que son prix est des plus modestes. Tous ceux qui s'occupent du basque voudront et pourront aisément se le procurer.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 24 février 1869.

Word gossip : a series of familiar essays on words and their peculiarities, by the Rev. W. L. Blackley, M. A. rector of North Waltham, Hants. Un vol. in-18; Londres, Longmans, 1869.

Pourquoi.....?
— Parce que.....

Comment.....?

— Voici :.....

Avec ces formules, et en ne soulevant que des questions de l'intérêt le plus vif, on a fait d'excellents petits livres de physique, de chimie, etc. Je connais bon nombre de personnes qui n'ont jamais étudié les lois de la statique, de la dynamique, de la lumière, du calorique et de l'électricité ailleurs que dans cet opuscule populaire ayant pour titre : *Les Pourquoi et les Parce que.* Mais j'en connais plus d'une qui, après avoir commencé par cette minime brochure, visitèrent souvent des cabinets de physique, suivirent des cours spéciaux et présentèrent bientôt toutes les conditions essentielles des véritables initiés.

Ignoti nulla cupido, c'est vrai ; mais le manuel populaire fait apparaître cet *ignotum*, et la voie est ouverte à la curiosité scientifique. Naïvement familier à force d'art, ce petit livre devient ainsi un révélateur et un séducteur tout à la fois. La propagande s'y est annoncée comme une bonne fille curieuse et causeuse parlant le langage de tout le monde et ne demandant qu'à voyager avec vous au pays des merveilles. Comment résister? Vous écoutez et vous écoutez encore, car l'appétit vient en mangeant. Puis, pour peu que votre organisation cérébrale et vos loisirs le permettent, vous cessez bientôt d'être un simple prosélyte pour interroger vous-même la nature sur ses secrets. Vous êtes devenu un vrai savant.

Et le catéchisme initiateur, vous en souviendrez-vous parfois?

La Linguistique et la Philologie comparée ont, elles aussi, une foule de choses ravissantes à conter au passant pour le prendre ainsi dans les lacs du prosélytisme scientifique. Seulement, comme idées et vocables sont phénomènes beaucoup plus complexes que les objets de la physique, ces

éonnantes créations de l'esprit humain sont plus difficiles à présenter à ceux que n'a jamais tourmentés le souci de l'analyse étymologique. Aussi le grand art du propagandiste en matière de glottique est-il de ne dévoiler d'abord au parleur qui l'écoute d'autres secrets que ceux que recèlent la facture et le devenir des mots de sa langue maternelle. *Mea res agitur,* se dit alors votre catéchumène; et, souvent, après un petit nombre de causeries d'initiation, vous pourriez l'entendre se dire à lui-même : « Oui, les mots sont des êtres vivants, ayant leurs familles, leurs généalogies, leur histoire ; il ne suffit pas de les *apprendre,* il faut désormais les *comprendre* à fond; car je suis d'autant moins perroquet et je deviens d'autant plus homme que je sais mieux comment ce que je prononce exprime ce que je veux dire ».

C'est pour arriver à faire de tels prosélytes que M. Blackley a écrit ses causeries familières sur les mots. Le voilà qui part avec son lecteur pour la chasse aux mots curieux *(word-hunting)*. Chemin faisant, on visite les armes et l'on convient de certaines mesures pour s'assurer du gibier. Pour comparer une pièce avec une autre, n'allez pas surtout vous en rapporter aux pures ressemblances actuelles de la sonorité; car bien souvent deux mots qui sonnent absolument de la même manière n'ont jamais eu rien de commun entre eux. Ici, le guide du jeune chasseur de vocables se met à lui parler des lois phonétiques qui régissent le devenir des syllabes, le tout avec aisance et clarté, sans la moindre ombre de pédantisme. Il fait ainsi tomber une à une les erreurs les plus répandues sur ce qu'on appelait la *dérivation* des langues, où la parenté collatérale était invariablement prise pour de la paternité. Et les voilà qui rient ensemble de ceux qui disent encore : « Le latin vient du celtique *(matrem vero celticam);* le latin dérive du grec; le zend provient du sanskrit » ; etc., etc.

Mais, tout en riant, l'on est parvenu sur des hauteurs d'où l'on découvre aisément le terrain de la chasse, et M. Blackley montre non-seulement la place exacte du vieil anglais dans l'enceinte des idiomes germaniques, mais encore la place des langues germaniques dans le vaste système des langues indo-européennes.

Je ne raconterai pas les chasses souvent heureuses de M. Blackley; mais j'aurais tort de ne pas reconnaître ici que notre aimable causeur en matière de philologie possède à un degré fort remarquable le talent de lever le gibier dont la chair est le plus savoureuse. Dans une telle excursion, qui n'aimerait, par exemple, à voir tout à coup surgir devant soi tous les petits de cette mère féconde la *divination* par l'astrologie ou par le vol des oiseaux ?

Tenez, voici (p. 126 et suiv.) *considérer (sidus, sidera)* avec *contempler (templum, templa); désastre* et *désastreux (astra)* avec *sinistre (sinister,* le vol des oiseaux du côté *gauche); auspices (avi + spec-,* regarder les oiseaux) avec *augure* et *augurer (avi + gur* = ar. GṚ, briller, luire, voir), sans compter *heur (augurium)* et *malheur (malum augurium); abominer* et abominable *(omen, omina);* etc., etc. Et comme notre initiateur tient essentiellement à ses aimables commérages (gossips), il se hâte de nous intéresser à son groupe de mots astrologiques en les faisant entrer presque tous dans cette phrase qu'il nous jette avec des soulignements pleins d'arrière-pensées : « I should *consider* any enterprise undertaken under his *auspices ill-starred* and likely to end in *disaster,* and should *augur* most unfavourably for its success, if entrusted *in an evil hour* to one of such *sinister* aspect and *abominable* character ».

Amuser et amuser encore en instruisant toujours, tel est le moyen, tel est le but de notre savant propagandiste.

Si mon ami Génin vivait encore, je le supplierais de nous faire un petit livre dans le genre de celui de M. Blackley, afin de multiplier autour de nous les amants de dame Linguistique.

H. Chavée.

Χρησμοὶ Σιβυλλιακοί. *Editio altera ex priore ampliore contracta, integra tamen et passim aucta, multisque locis retractata, curante C. Alexandre, Instituti Gallici in eoque Academiæ Inscriptionum et Literarum socio.* Gr. in-8. Paris, Firmin Didot, 1869.

§ 1er.

Les éditions qui existent des *Oracles Sibyllins* sont les suivantes :

Edition princeps : Bâle, 1545, petit in-8, texte grec avec un petit nombre de notes latines. Par Xystus Betuleius (Sixt. Birken).

2e éd.: Bâle, 1546, petit in-8; traduction latine de la précédente. Par Castalio (Sébast. Châteillon).

3e édit.: Bâle, 1555, petit in-8; reproduction des deux premières avec révision. Par Castalio.

4e édit.: Paris, 1599, in-8; la même, revue, avec des prolégomènes et un recueil des oracles païens. Par Opsopœus (J. Koch).

5e édit.: Amsterdam, 1867-8, 2 t. in-4; reproduction peu correcte du texte grec et de la version latine donnés par Opsopœus; avec une immense quantité de notes inutiles

empruntées aux théologiens. Par Servatius Gallæus (Servais Galle).

6e édit.: Paris, 1841, 1853, 1856, 2 vol. in-8, dont le premier en deux parties, par M. Alexandre. Cette publication, d'une importance capitale, comprend avec le texte grec revu sur la plupart des manuscrits, la version de Castalio complètement remaniée. Le second volume est composé de traités divers qui contiennent toute la matière sibylliaque; le texte comprend, avec les huit livres donnés dans les cinq premières éditions, les quatre nouveaux livres découverts par le cardinal Mai et traduits par lui avec une aisance toute patricienne; la traduction originale donnée par M. Alexandre est, à notre avis, plus nette, plus ferme et plus textuelle que celle du prélat romain.

7e édit.: Leipzig, 1855, in-8, par M. Joseph-Henri Friedlieb, avec une remarquable introduction et une traduction en vers allemands. L'édition donnée par M. Alexandre des quatre derniers livres n'ayant paru qu'en 1856, celle de M. Friedlieb, contemporaine par la préparation, lui est antérieure par la publication.

8e éd.: c'est l'édition actuelle, qui se compose d'une courte mais très substantielle *Introductio ad Sibyllina* (sans parler de la préface, où sont discutés quelques points difficiles); du texte accompagné de la traduction; d'un argument perpétuel et de notules contenant les variantes; de notes finales *(Notæ sive editoris curæ postremæ ad libros omnes Sibyllinos)*, en latin comme tout l'ouvrage hors le texte et dans cet excellent latin que sait écrire M. Alexandre; enfin, d'un *Index* ou *Indiculus rerum et verborum*. Le texte a été revu de nouveau, la traduction de nouveau remaniée. Tout le reste est un nouveau travail résumant, complétant et corrigeant celui de l'édition de 1841 à 1856. M. Alexandre, après avoir consacré une partie de sa vie à

réunir tout ce qui touche aux *Oracles Sibyllins* et à extraire la substance de cette multitude de matériaux, nous lègue ici la quintessence de son labeur. Comment a-t-il pu, désireux de comprendre le tout dans un seul volume usuel, donner plus de notions dans un moindre espace? En usant du même art qui lui a permis de faire un dictionnaire grec à la fois si complet et si succinct, en se reportant souvent au volume des *Excursus* de 1853, qui restera une œuvre complète sous le bénéfice des amendements de la nouvelle édition; enfin, en se bornant aux Oracles Sibyllins juifs et chrétiens et en laissant aux *Excursus* tout ce qui regarde les oracles plus anciens de la Grèce et de Rome. L'auteur de cette note ayant eu le précieux avantage de connaître en manuscrit et en épreuves le nouveau travail de M. Alexandre et d'assister en quelque sorte à son incubation, aurait un titre particulier à dévoiler au public toute la conscience, toute la sagacité, toute la rectitude de jugement qui ont présidé à une telle œuvre, s'il ne se sentait par cela même embarrassé dans l'expression de ses sentiments et s'il ne craignait de paraître louer, dans un savant aussi éminent, ce qui est au-dessus de l'éloge.

Nous devons ajouter ici la mention d'un essai de publication de M. Volkmann (Stettin, 1854, in-4) qui n'a pas été au delà du premier livre, et une dissertation postérieure du même auteur (Stettin, 1861). Quant à M. Ewald, il n'a donné aucune édition des Oracles Sybillins, mais dans son traité sur l'origine et la matière de ces livres (Gottingue, 1858), il en prend fort à son aise avec les éditeurs. Leurs opinions lui paraissent de si peu de poids qu'il ne s'arrête pas à les discuter; aussi bien n'a-t-il consacré, nous dit-il, que peu de jours à l'étude de ces questions. C'est assez pour M. Ewald, ce n'est pas assez pour la science, qui reste désintéressée de la plupart de ses critiques et du ton tranchant

qu'il s'y donne. Nous pourrions établir notre affirmation à cet égard sur des preuves, si cet objet en valait la peine et s'il ne convenait de répondre à M. Ewald par l'un de ses arguments de dernière analyse : *nihil est quod immoremur tam leviter jactis opinionibus et conjecturis.*

§ 2.

Les diverses parties du recueil que nous avons sous les yeux sont l'œuvre des juifs et des chrétiens d'Alexandrie. Si peu vraisemblable que soit le fait, ces diatribes contre les religions de la Grèce et de Rome ont pu cependant, et pendant longtemps être confondues par le peuple avec les célèbres livres des anciennes sibylles, dont il ne nous reste que des fragments incertains. Les théologiens chrétiens se sont appuyés sur ces textes, invoqués encore aujourd'hui dans nos églises :

Teste David cum Sibylla,

et il existait au second siècle de notre ère une secte de *Sibyllistes* chrétiens : Je ne sache pas qu'ils aient été condamnés par l'autorité canonique. Toutefois les divers livres du recueil n'ont pas joui également du bénéfice de la croyance publique. Ils n'appartiennent pas aux mêmes dates. Or, leur valeur historique est purement affaire de date.

Les critiques sont d'accord, ou à peu près, sur la plupart de ces dates. M. Alexandre les détermine ainsi :

Livre III, § 2 et 4, vers 168 avant J.-C.

L. IV, vers 79 après J.-C. C'est le premier qui porte des traces de christianisme.

Poème sibyllin, et l. VIII, § 2. Même date et même origine.

L. III, § 3; l. V, et l. VIII, § 1. Publiés par des Juifs, sous Antonin le Pieux.

LL. VI et VII. Livres chrétiens, vers 234.

LL. I et II. Livres chrétiens, d'une date douteuse, et composés de pièces diverses, pouvant être rapportés, dans quelques-unes de leurs parties, au troisième siècle.

L. VIII, § 3 et 4. Sorte d'hymne chrétien, d'une forme remarquable, qui remonte au milieu ou à la seconde moitié du troisième siècle.

LL. XI-XIV. Œuvre médiocre d'un juif d'Alexandrie, vers 267.

La *Préface anonyme* en prose et le § 1er du livre III auraient été rédigés sous Justinien, par le compilateur auquel nous devons la forme sous laquelle les manuscrits nous font connaître l'ensemble de ces livres.

Les plus graves discussions que leur âge ait suscitées sont relatives au livre III, et particulièrement au § 3 de ce livre, que M. Alexandre rejette du second siècle avant notre ère à l'époque des Antonins, contrairement à l'opinion de M. Ewald.

Peut-être y aurait-il lieu de formuler, sur les caractères divers des quatre parties de ce troisième livre pris dans son ensemble, un jugement moins absolu que celui de M. Alexandre, tout en admettant la justesse de ses remarques. Il suffirait pour cela de considérer chacune de ces parties comme composée de fragments généralement disparates, avec cette différence que la seconde et la quatrième partie se composent de fragments plus homogènes. Il est, en effet, difficile de ne pas remarquer des traces de composition dans l'ensemble du livre, non-seulement tel qu'il nous est parvenu, mais encore, mais surtout tel qu'il a dû être écrit par l'auteur des principaux fragments. Aucune des quatre parties n'échappe absolument à ce double caractère, et nous

pourrions mentionner plusieurs passages notamment du § 3 qui n'ont aucune raison d'être où ils se trouvent, et qui s'intercaleraient très naturellement à la suite des vers 206, 294 et 572, par exemple. Mais une telle discussion, que rendrait fort délicate l'importance historique de la controverse, jointe à l'autorité des maîtres dont il nous faudrait prendre la respectueuse liberté de contrôler sur quelques points les opinions, s'écarterait trop des limites d'une simple note de bibliographie.

JEAN LAROCQUE.

Abel Hovelacque. — *Grammaire de la langue zende.* Paris, Maisonneuve, 1869, gr. in-8°.

M. Hovelacque ne s'est pas seulement proposé, dans le livre qu'il vient de consacrer à la langue zende, de faire connaître le système phonique et grammatical d'un des idiomes les plus intéressants de la famille indo-européenne; il a résolûment abordé le domaine de la grammaire générale et n'a point séparé un instant le zend des autres langues aryennes. La méthode suivie par l'auteur est la méthode sévère de Schleicher. C'est la comparaison raisonnée de tout ce qui constitue la langue elle-même avec les différents idiomes issus de la même souche. Ce système véritablement scientifique ne permet pas de s'égarer dans des rapprochements hasardés et constitue le plus grand progrès que les recherches linguistiques aient fait dans ces dernières années. Lorsque la grammaire de Bopp eut paru, on put peut-être croire qu'elle renfermait tous les faits qu'il était possible de déduire avec certitude de l'examen comparatif des langues et qu'il

ne restait plus qu'à glaner dans le champ des découvertes. La profondeur des vues de l'auteur, l'importance des résultats acquis, l'immensité du travail qu'avait dû coûter une œuvre semblable, ont découragé pour quelque temps les esprits curieux; le perfectionnement de la méthode pouvait seul donner une nouvelle impulsion à ces études. Ce sera la gloire de Schleicher et de son école d'avoir soumis les langues aryennes à un classement rigoureux et d'avoir entrepris un mode de recherche qui a permis de reconstituer le type primitif. M. H. s'est efforcé de rester fidèle à ces principes et nous tenons à bien établir son point de départ avant de présenter une analyse rapide de son œuvre.

L'organisme aryen ne connaît que quatre voyelles : A, I, U, ṚR, dont les combinaisons diverses ont donné naissance au vocalisme indo-européen. Le zend possède les trois premiers de ces sons primitifs ainsi que les voyelles longues *â*, *î*, *û*, tandis qu'il a perdu le ṚR et n'en a conservé que la progression, *ar; er,* ou avec l'*e* final adventice, *are, ere*. Il a les deux voyelles *ê* et *o* ou *ô* qui sont tantôt longues, tantôt brèves. L'*a* bref s'altère parfois en *e*, l'*â* long en *è;* ce sont là de simples nuances d'un même son. Il existe de plus en zend une voyelle qui a causé jusqu'ici un certain embarras aux auteurs; c'est une voyelle dont le son paraît avoir été analogue au *aw* anglais dans le mot *law*. Bopp, qui semble la considérer comme une diphthongue, la transcrit par *âo;* Schleicher adopte le signe *âo;* M. H. a recours à une ingénieuse ligature qui lui permet de représenter un son unique par une lettre unique; il réunit *â* et *o* dans un même signe : *ȣ*.

Un des accidents les plus remarquables du vocalisme zend est le phénomène de nasalisation. La voyelle *ã* est formée soit par le rejet d'un *n* sur l'*a* précédent (lorsque ce *n* n'est pas lui-même suivi de *h*, *z*, *ç*, *th*, *ph*), soit par *â*

précédant *m, n*, surtout à la fin des mots. La formation des autres nasales est un peu plus compliquée. On sait qu'en zend *h* tend à remplacer *s* organique : or, si un *a* est suivi d'un *h* (et que cet *h* soit suivi de toute autre voyelle que d'un *i*), la nasalisation s'opère et nous obtenons le son *aṅ*. C'est ainsi que l'ar. MANASÂM, des esprits, donne le zend *manaṅhām*. Si, d'autre part, *h* précédé de *a* ou de *ê* = *a* est suivi de *y*, ce dernier tombe et la nasalisation devient chuintante; elle est alors représentée par *ṅ*. « On comprend, ajoute M. H., p. 5, combien il est peu exact de dire « *ṅh* et « *ṅh* représentent *s* dans tel ou tel cas » : c'est en effet le *h* seul qui tient ici lieu de *s*, et *ṅ*- *ṅ* ne sont que de simples contre-coups portés à la voyelle précédente. »

Après avoir étudié la formation des diphthongues, l'auteur aborde l'explication de diverses lois phoniques et notamment de l'*épenthèse*, ce phénomène si fréquent en zend. Lorsque *i, ê, u y, v* se trouvent à la suite des consonnes *t, th, d, p, b, w, n, ṣ, r*, elles « font naître devant lesdites consonnes un son purement adventice et étymologiquement superflu : c'est le son *i* qu'appellent *i, ê, y*, c'est le son *u* qu'appellent *u, v*. La plus fréquente intercalation est celle de *i*. L'ar. KṚNAUTI, il fait, rapproché du skr. véd. *kṛṇôti* et du zend *kerenaoiti* donne une idée de l'épenthèse.

Les demi-voyelles aryaques Y, V fournissent à l'auteur quelques observations dignes d'intérêt, mais c'est surtout l'étude du consonnantisme qui lui permet d'appliquer sa méthode de comparaison entre l'aryaque, d'une part, et les divers idiomes qui en sont issus, d'autre part. M. H. dresse d'abord un tableau complet du consonnantisme zend considéré en lui-même et abstraction faite des langues congénères, puis, après des remarques sur chacune de ces consonnes, il présente un nouveau tableau des consonnes bactriennes comparées aux consonnes aryaques. Ce tableau

est l'inverse de celui de Schleicher auquel il sert en conséquence de contre-épreuve ; il résume tous les faits démontrés par des exemples dans les pages précédentes. Au lieu de le reproduire ici, sans pouvoir y ajouter les développements nécessaires, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à la Gramm. zende, p. 24. On remarquera seulement que DH ne figure pas comme étant rendu en zend par z, ce qui cependant arrive quelquefois, par un échange de sifflantes, cf. p. 28.

La phonétique se termine par quelques principes euphoniques relatifs aux consonnes. M. H. aurait pu, comme il le dit lui-même, relever un plus grand nombre de faits de ce genre, mais il a mieux aimé se restreindre que d'exposer des principes qui pussent être contestés.

La seconde partie consacrée à la *morphologie* se réfère dès les premières lignes à la théorie de la dérivation formulée par M. Chavée. Voyez Rev. de Ling., I, p. 25, Français et Wallon, p. 131. M. H. s'est approprié cette théorie en la fortifiant par de nouveaux faits.

Après avoir passé en revue les dérivés primaires et secondaires, l'auteur cherche à analyser les formes qui marquent le désir, la cause, etc. Tandis que Schleicher voit dans l'élément désidératif le pronom démonstratif *sa*, ou le verbe *as*, être, M. Hovelacque croit y reconnaître le verbe simple *sa*, lancer. Les formes désidératives sont du reste rares en zend.

La forme causale fournit à l'auteur l'occasion de développer une seconde hypothèse. Il pose en principe que cette forme n'est point *aya*, comme on l'a cru, mais *ya* (cf. Rev. de Ling., I, 195 ; II, 36), et il rapproche cet élément *ya* du skr. *yâmi*, je vais, *yâta-*, allé. Le point de départ serait donc le même que pour l'élément *ya* de la forme passive. Toutefois, M. H. reconnaît lui-même que, dans un certain nombre de formes verbales, *ya* est un simple relatif pronominal.

Quelques rapides aperçus sur les degrés de comparaison et sur les noms de nombre terminent la série des appendices qui devaient nécessairement accompagner la théorie de la dérivation. L'auteur a hâte d'arriver à l'explication des racines et éléments simples. Les lecteurs de la Revue se rappellent que M. H. a déjà insisté avec force sur les inconvénients de la classification établie par les grammairiens hindous et sur les erreurs qu'elle a fait commettre aux savants modernes. Non content de revenir dans la Grammaire zende sur cette matière importante, il a voulu développer ces observations dans une brochure spéciale qui peut être considérée comme le complément du livre qui nous occupe (1).

Quelques pages consacrées à la composition nous conduisent à l'étude des flexions, étude qui forme la troisième partie de la grammaire. Bien que le zend, comme ses congénères, ne possède en principe qu'une seule espèce de suffixes casuels, c'est-à-dire une seule et même déclinaison, il est nécessaire de classer les thèmes d'après leur consonne ou bien leur voyelle finale. M. H. distingue des thèmes consonnantiques invariables, puis des thèmes en *as*, en *n*, en *ant*, *ans*, en *r* (*ṛ*). Les thèmes vocaliques se terminent soit par une diphthongue, soit par *û*, ou *î*, *u*, *i*, et *a*. L'auteur examine séparément tous ces thèmes et donne pour chacun un paradigme de déclinaison. Ainsi qu'on le fait communément, il ne considère pas le vocatif comme un cas et ne s'en occupe que dans le supplément, à la déclinaison. Nous ne voyons pas, pour notre part, ce que l'on gagne à cette méthode. Sans doute le vocatif est plutôt une interjection nominale, mais il ne semble pas qu'il y ait là une raison pour le séparer

(1) *Racines et éléments simples dans le système linguistique indo-européen*. Paris, Maisonneuve, 1869, gr. in-8°.

du nom lui-même. A cet égard, il nous semble que le paradigme de la déclinaison ne pourrait que gagner à l'adjonction de la forme vocative.

Les thèmes en *as* permettent à M. Hovelacque de revenir sur un point qu'il a déjà traité, à savoir que la forme *aṅh* qu'on leur donne généralement n'est que le résultat d'une rencontre fortuite et que la forme primitive est *as*. Le lecteur pourra se reporter à la page 39, ainsi qu'à ce qui a été dit sur le phénomène de la nasalisation, p. 5 ss.

Quant aux thèmes en *n*, on voit que le zend, comme le sanskrit et le latin, perd au nominatif, non-seulement la terminaison casuelle *s*, mais encore l'*u* organique; *arṣa*, mâle, taureau, est pour *arṣan-s*. En rapprochant de cette forme le latin *homo* pour *homon-s*, M. Hovelacque remarque que la chute de la terminaison a eu pour résultat l'allongement de l'*o* final; il aurait pu ajouter toutefois que cet allongement ne se rencontre chez les poètes latins que par exception (Lucr. I, 67, Mart. I, 98). C'est là du reste un fait qui importe assez peu au linguiste; il lui suffit de rencontrer une fois la forme *homô*.

La grammaire zende contient une étude approfondie des flexions nominales et pronominales. Toutes les formes qui ont pu être restituées avec certitude sont indiquées par un astérisque, mais on a le regret de trouver çà et là un certain nombre de formes pour lesquelles il serait dangereux de proposer une restitution. Le supplément à la déclinaison auquel nous avons déjà fait allusion, donne sur le vocatif des notions que nous aurions mieux aimé voir réunies à la déclinaison elle-même, puis résume la discussion à laquelle ont donné lieu le locatif et le génitif du duel. Y a-t-il en zend une forme distincte pour ces deux cas? M. H. a admis, comme M. Justi, la désinence *ô*, pour le premier, la désinence *ō* pour le second, mais il est amené à faire ici cer-

taines réserves. Selon M. Spiegel, la forme *ō* est la forme véritable et *ô* ne serait admis que par les thèmes en *a;* c'est là une simple hypothèse, et au milieu des opinions diverses qui se sont produites, le plus sage est de ne pas se montrer trop affirmatif.

Le supplément à la déclinaison se termine par des remarques sur les formes nominales réputées verbales et par l'étude des adverbes, des prépositions et des conjonctions. Il est en effet logique de traiter de ces classes de mots immédiatement après les déclinaisons avec lesquelles elles ont des rapports intimes.

Les vingt dernières pages du livre sont remplies par la conjugaison. Après avoir examiné les suffixes personnels, il n'a eu qu'à se référer, en ce qui concerne la formation des temps, aux travaux qu'il a précédemment publiés dans la Revue sur le présent et sur l'aoriste composé (II, 5, 276). Les temps simples sont : le présent, le parfait, l'aoriste simple, l'imparfait; les temps composés: l'aoriste composé et le futur. Chacun de ces temps peut être affecté de trois modalités différentes, et de là prennent naissance l'indicatif, le conjonctif, le potentiel. Cette classification exclut l'impératif dont il est parlé à part et sous forme de supplément.

Nous avons rapidement esquissé le plan de la grammaire zende, en y relevant quelques passages qui nous ont paru spécialement dignes d'intérêt; nous n'avons pu avoir la prétention d'analyser un travail linguistique aussi concis. Si même nous pouvons adresser à l'auteur quelque reproche, c'est d'avoir poussé trop loin peut-être la concision. Il suppose connus un grand nombre de principes qu'il se borne à énoncer sous une forme dogmatique, en sorte que la lecture de son ouvrage ne demande pas seulement une attention soutenue, mais une préparation scientifique que l'on ne trouvera que rarement en France. En introduisant chez nous une

science née dans les Universités allemandes, il serait bon d'en rendre l'accès plus facile en simplifiant autant que possible les termes techniques et en évitant par-dessus tout les obscurités germaniques. Peut-être M. H. ne s'est-il pas assez appliqué à faire disparaître les obstacles que les auteurs allemands présentent au lecteur français. Nous pourrions citer tels fragments de page qui sont tellement empreints de l'esprit germanique que l'on a peine à croire qu'ils aient été écrits en France. Il vaudrait également mieux laisser en allemand certains passages empruntés à Schleicher ou à M. Spiegel que de les traduire d'une manière peu intelligible. Il est, par exemple, difficile de comprendre les phrases suivantes, sans avoir recours au texte original : « Aux thèmes consonnantiques *s'en-filent* donc les thèmes diphthonguiques (par exemple en *âu* ou *âv*) et ceux en *u*, en *i* (avec voyelle courte ou allongée). Les thèmes en *a* se distinguent par ce caractère que *a* ne se peut jamais étendre en une consonne ; dès lors, ils affectent, en face de tous les autres, de *spéciales particularités* (p. 69). »

Nous regrettons enfin que M. H. n'ait point partout disposé ses paradigmes en tableaux. On ne doit rien négliger de ce qui peut éviter à l'esprit un travail stérile et, si nous insistons sur ces détails, c'est qu'ils ont, chez nous surtout, une incontestable utilité.

A part ces quelques critiques qui ne s'adressent qu'à la forme même du livre, nous ne pouvons assez recommander la méthode sévère à laquelle l'auteur s'est arrêté et dont il ne s'est pas écarté un moment. Nous l'avons dit en commençant et nous ne pouvons nous empêcher de le répéter, cette méthode est la seule qui puisse faire faire des progrès sérieux à la science.

ÉMILE PICOT.

Temesvar, le 14 août 1869

N. B. — Je profite de l'occasion actuelle pour signaler quelques corrections typographiques plus ou moins importantes.

23, l. 27, *dahyum;*
137, effacer les trois dernières lignes;
17, l. 28, *khraoçôiṭ;*
24, l. 7 : à la voyelle *ā;*
47, l. 17, un *â* dans le mot sanskrit;
91, l. 17, un *ṇ* dans le mot sanskrit;
23, l. 8, *ṣiti-;*
28, l. 19, ληθες-;
12, note, *yajñas,* ἁγνός;
65, l. 23, *vîra-;*
79, l. 27, *ṅ* et non *n*.

A. H.

Indogermanische Chrestomathie. Weimar, 1869

La présente Chrestomathie offre l'alphabet de chacun des idiomes dont la phonétique et la morphologie sont exposées dans le Compendium. Un ou plusieurs textes choisis fournissent matière à des exercices de lecture et de transcription : un glossaire fort précis accompagne la transcription et contient les références au Compendium.

La part faite au sanskrit est de beaucoup la plus considérable : 120 pages sur 330 que comporte le volume entier. Cela se justifie de soi. M. Johannes Schmidt, privat-docent à Bonn, a eu le soin de cette première section. Les textes par lui choisis sont un fragment de l'épopée hindoue le Mahâbhârata, de l'Hitôpadêça, une suite de proverbes et sentences,

huit hymnes védiques, enfin un morceau du Çatapatha-brâhmana d'après l'édition du professeur Weber. Assurément il eût été désirable que pour ces différentes pièces (ainsi que pour ce qui regarde le zend, le perse, le grec, l'irlandais, le lithuanien) une traduction allemande ou latine ait été annexée. Le glossaire des différents textes hindous d'ailleurs est assez considérable : il compte de quatorze à quinze cents mots. Ici comme dans tout le reste de l'ouvrage toute forme thématique est dotée d'un tiret : procédé excellent et plein d'exactitude, dont pour ma part je ne m'écarte jamais et que je ne saurais trop engager à adopter. — A propos de *ćint-aya-ti,* il médite; *ǰan-a-ti,* il engendre; *ǰan-itar-,* engendreur; *diç-a-ti,* il montre; *pṛćća-ti,* il demande; *bôdh-a-ti,* il veille, etc., etc., analysés tels que je les donne, j'aurais à revenir sur une question que j'ai traitée directement dans la Revue de Ling., II, 5, et dans mon opuscule « Racines et éléments simples »; je n'insiste pas sur ce fait et me contente d'indiquer que l'analyse légitime me paraît être *ǰa-ni-tar-, pṛ-ćća-ti, bô-dha-ti,* et ainsi de suite. — La transcription est naturellement celle du Compendium. A ce sujet je renvoie en ce qui touche *ś* (notre *ṣ*), à ce qui a été dit dans le présent recueil, II, 457. — L'auteur a eu la très heureuse pensée de faire précéder ses textes d'un résumé des influences phoniques si nombreuses et si délicates en sanskrit.

Schleicher s'était réservé la part baktrienne, le zend. Bien qu'on en puisse penser tout d'abord, il n'est pas fort aisé de trouver dans l'Avesta un fragment parfaitement convenable à cette sorte d'expertise. Tantôt les mêmes redites s'accumulent fastidieusement, tantôt les noms propres s'entassent à la suite les uns des autres sans grand profit pour l'analyse linguistique. Le morceau choisi est tiré du Yaçna, le livre de la liturgie; IX, 1 ss. Il donne lieu à un glossaire

assez étendu. — Au sujet de la transcription j'ai ici encore une ou deux remarques à faire. Étant donnés les signes *kh*, *th* représentant des articulations ayant passé de l'état d'aspirées à celui de sifflantes, pourquoi dans la ligne labiale user de *f* et non de *ph?* Ne gagne-t-on pas plus de clarté à maintenir le parallèle graphique?... Au sujet de *ś* je ne saurais me montrer fort affirmatif, car l'on ignore quelle était la prononciation exacte de l'articulation graphiquement représentée ici de la sorte; en ce qui me concerne j'use de *ṣ*, comme en sanskrit. Dans *qh*, donnant à entendre une sifflante gutturale sourde, n'y a-t-il pas une agglomération inutile et ne peut-on se contenter de *q?*... La voyelle simple, à laquelle on s'accorde à attribuer le son de *aw* anglais dans « law » est transcrite dans la Chrestomathie par le signe vulgairement adopté, *âo*. Cette représentation graphique est manifestement fautive : en effet, non-seulement elle a le tort de rendre par deux caractères bien distincts un son unique, mais elle peut prêter à confusion avec *âu*, seconde gradation de *u*. Dans son étude sur l'alphabet zend, M. Lepsius traduit cette voyelle par un *a* surmonté d'un petit *o* : ce procédé manque d'exactitude en ce qu'il ne signifie point la longueur du son, ce qui pourtant est fort important. Pour moi j'ai recours ici au caractère *ȣ̄*, quitte à adopter quelque autre signe préférable qui viendrait à être proposé. En ce qui touche la reddition par *ê* de deux signes coexistants (l'un étant réservé pour les occurrences où cette voyelle est terminale), on ne peut que l'approuver absolument. — Ce qui précède n'est que d'une importance toute relative : en réalité je n'ai à introduire ici qu'une seule observation sérieuse. Cette observation a trait aux thèmes tels que *ayaṅh-*, fer. Trois signes de nasalisation vocale se présentent en zend. Le premier est ˜ sur *a* seulement : *ã*. Les deux autres sont *ṅ* et *ń*. Je n'examine point la question de savoir dans

quelles circonstances se présentent ces deux derniers signes ; la seule chose qu'il m'importe de tenir pour avérée c'est que la nasalisation pour *ṅ* n'est due qu'à une rencontre subséquente, rencontre naturellement inconnue au thème! Voici par exemple que l'on dit *nemah-i*, dans la vénération (locatif), mais *nemaṅh-a*, par la vénération (instrumental) : dans ce dernier la nasalisation de *ah* en *aṅh* n'est amenée que parce que *h* est suivi d'une voyelle autre que *i;* le thème est purement et simplement *nemah-* pour **namas-* (sk. *namas-*, indéclinable).

Le vieux perse a été également traité par Schleicher qui a choisi ici trois ou quatre des petites inscriptions.

M. Leskien, privat-docent à Goettingen, a eu en partage le grec, le latin, l'osque, l'ombrien, l'esclavon et le gotique. Du premier de ces idiomes quatre documents nous sont soumis, deux en dialecte éolien du sixième siècle avant notre ère, un en dorien, un en vieil ionien épique (fragment de l'Iliade). — Les vocables du vieux latin (inscription du tombeau de L. Cornelius Scipio, 259 ans avant notre ère, etc.) se trouvent dans le glossaire confrontés avec les expressions classiques : oino, sibei, semol, poplicod, par exemple, avec ûnum, sibi, simul, publico. — Les textes osques et ombriens sont accompagnés de leur traduction latine. — L'esclavon liturgique est présenté sous les deux formes graphiques cyrillienne et glagolitique mises en regard l'une de l'autre. La note suivante accompagne le schème alphabétique : « Nous tenons l'alphabet cyrillien... pour le plus an-
« tique. Il était déjà usité avant Cyrille, car on retrouverait
« chez lui la base de l'écriture grecque cursive s'il datait du
« milieu du neuvième siècle. L'alphabet glagolitique est à
« nos yeux un mode arrondi (verschnoerkelung) du procédé
« graphique cyrillien. »

Le lithuanien est, comme le sanskrit, revenu à M. Schmidt.

Le glossaire renvoie non-seulement au Compendium, mais encore, tout naturellement, au Manuel publié en 1856.

Enfin M. Ebel, qui a enrichi les Beitraege d'études si savantes et si intéressantes sur les idiomes celtiques, s'est chargé de la part du vieil irlandais.

Schleicher a joint à cette Chrestomathie une série de notes additionnelles et rectificatives attenant au Compendium. Ces notes sont au nombre d'environ trois cent cinquante, et une bonne part d'entre elles sont d'une importance réelle. J'ai, à leur propos, à présenter quelques observations.

Au sujet de la langue commune indo-européenne Schleicher désigne à l'attention de ses lecteurs le Dictionnaire de M. Aug. Fick, mais prévient que cet ouvrage ne peut être utilisé qu'avec critique. Je suis largement de cette opinion. Pourtant, malgré les réserves les plus larges il faut reconnaître que le travail de M. Fick est un véritable pas en avant dans la seule voie sérieuse ouverte à nos études, la restitution organique.

Note à la p. 169 : « *kh* et *ćh* remplacent (en sanskrit) *k* « après *s* : ce *s* tombe ensuite fort souvent dans *skh*, et tou- « jours devant *ćh* ». Cette remarque est fort exacte ; on peut la compléter par un rapprochement assez singulier avec un phénomène qui se présente en haut-allemand : voyez Rev. de Ling., II, p. 299.

Note à la p. 192. Schleicher reproduit ici une opinion à mes yeux fort erronée touchant la forme organique de κεύθω, du sanskrit *gûhati* et de leurs alliés. Dans ce même recueil, je me suis attaché à démontrer que la racine à extraire en la présente occurrence est ghudh. Voyez I, 301 ; II, 121.

Note à la p. 225 : « ἄλλος = lat. *alius*, got. *alis*, n'est « pas allié (c'est également l'opinion de G. Curtius) au sk. « *anya-s*. C'est à nos yeux une formation d'une racine « pronominale organique *ar* ». Il serait important d'avoir quelques autres renseignements sur cette dernière. Jusqu'à

plus ample éclaircissement, il convient de restituer ici un aryaque anya-s. Voyez Benfey dans la Zeitschr., VII, 113.

Note à la p. 343. J'ai examiné dans mon récent opuscule « Racines et éléments simples » la rectification apportée par Schleicher au Compendium. La question ici agitée est d'une gravité trop considérable pour être traitée incidemment en ces quelques lignes. Je renvoie donc à mon mémoire.

Note à la p. 345. C'est avec juste raison que Schleicher repousse la bizarre théorie qui dans les racines *vid* et *div* (videre, divus), *pak* et *cap* (sk. paçati il lie, lat. capio), *ag* et *ga* (lat. agere, got. qviman), et ainsi de suite, voit de simples et pures métathèses. Nous nous trouvons ici sur un terrain tout métaphysique, c'est-à-dire anti-scientifique. Je prie le lecteur de se reporter au mémoire cité dans la précédente note.

Note à la p. 443. Schleicher restitue « sva-su-tar- » pour « svasar- » sœur, et donne comme signification propre : angehoeriges weib, id est femme alliée, appartenant, parente; cette interprétation n'est-elle pas bien subjective? — En ce qui touche la restitution svastar pour svasar (*svasṛ-*) elle est difficilement récusable si l'on ne perd pas de vue le *svistar*-gotique, et si l'on veut bien penser que selon toute probabilité *consobrinus* est pour *consostrinus :* voyez au Compend., p. 448. Sur cette délicate question consultez d'ailleurs Ascoli, Studj crit., II, 33; Corssen, Krit. Nachtraege, 186.

Note à la p. 511. Au Compendium il est dit que le baktrien n'offre pas de forme ordinale du nombre cent; dans la Chrestomathie se trouve cité *çatôtema- :* il eût été bon de faire remarquer que ce mot ne se présente point tel quel mais bien en composition. Voyez au dictionnaire de M. Justi. — Même observation pour l'ordinal de mille.

Note à la p. 576 : « Spiegel ne distingue pas en baktrien

« les locatif et génitif (duel), ce qui, à en juger d'après les « autres idiomes, est bien justifié. » J'ai, dans ma Gramm. de la langue zende, adopté la manière de voir de M. Justi touchant *ô* et *ō* (le âo ordinaire), assignant le premier au locatif duel, le second au génitif; mais je n'ai suivi cet enseignement que sous grande réserve. Toutefois, de ce que le sanskrit ne possède plus pour les deux cas qu'une désinence il n'y a pas à conclure que le zend ait dû, lui aussi, laisser sombrer soit le locatif, soit le génitif, et reporter l'un sur l'autre. Ne voyons-nous pas dans les thèmes en *u* le sanskrit fondre l'ablatif dans le génitif tandis que le zend respecte scrupuleusement l'autonomie de ces deux cas?

Note à la p. 628. J'ai eu à relater dans ce même recueil, I, 489, l'opinion émise par M. Meunier sur les *hujus*, *cujus*, etc., du latin. Schleicher rapporte cette manière de voir sans la critiquer. J'ignore si M. Meunier a en sa possession quelque témoignage précis de la pensée de Schleicher sur la théorie par lui émise : pour ma part j'ai questionné de vive voix à ce sujet le savant et regretté linguiste, et son jugement m'a semblé être ici aussi favorable que possible, bien qu'il ne méconnût pas le caractère encore hypothétique de la proposition. Je persiste en ce qui me concerne dans mon appréciation première : la théorie en question est bien autrement vraisemblable que ses diverses coexistantes.

Note à la p. 736. Comme conjonctif du parfait intransitif en zend il est juste de citer à la prem. pers. plur. *ōñhâma*. Mais cette addition ne suffit pas : il importe d'allonger la voyelle initiale dans la forme de la trois. pers. au singulier. Ces sortes d'incorrections sont excessivement rares dans le Compendium.

Telles sont les observations principales que m'a suggérées un premier coup d'œil sur la Chrestomathie et sur les notes additionnelles qui lui sont annexées. J'ajouterai que la

meilleure part de ces dernières se réfèrent au vieil irlandais, au zend et à l'ancien perse. — Quiconque se livre à l'étude des langues indo-européennes ne peut manquer de se procurer immédiatement cet excellent livre, suite réelle, complément indispensable du Compendium. Je l'ai dit souvent et ne cesserai de le répéter, l'œuvre de Schleicher est le manuel indispensable du linguiste : elle part des principes les plus assurés, procède par la méthode la plus rigide et conclut rigoureusement et toujours à la restitution organique. Hors de cette restitution point de salut. Il y a cinquante ans l'illustre Bopp posait les bases : les trois éditions de sa Grammaire et tous ses autres ouvrages sans exception, volumes, mémoires, articles de revue, ont tendu vers elle quand même et sans cesse. C'est fondé sur ces fermes assises que Schleicher a édifié un monument bien autrement concluant que l'œuvre du père de notre discipline. A chacun reconnaissons son mérite et gardons-nous par dessus toutes choses d'opposer l'un à l'autre ces deux grands hommes : le second procède du premier dont il n'est, à bien entendre les faits, que le progrès. Progrès immense, à la vérité, mais simple progrès. Je l'ai dit ailleurs, Schleicher est la gloire véritable de Bopp. Sans doute il convient, il est indispensable que chacun de nous ait sous la main, aux heures de travail, la Grammaire comparative de Bopp : mais quiconque s'en tiendrait à elle et perdrait de vue, ne fût-ce que pour un instant, la synthèse formulée par Schleicher se condamnerait sans merci soit à demeurer tout en dehors des progrès linguistiques, soit à avoir le génie de Schleicher et à recommencer son œuvre. Il y a danger, n'est-il pas vrai, dans les deux hypothèses. Attachons-nous donc étroitement à cet ordonnancement merveilleux du Compendium : ceux que blesse sa rigueur et qu'effraie sa logique, laissons-les s'en tenir aux doctrines du passé, aux enseignements incomplets,

tout positifs qu'ils soient. Quant à ce monument synthétique que nous prenons pour base, rien de plus juste que de le scruter avec rigueur, que d'examiner sévèrement la qualité de ses assises : mais certes il est assez vaste et présente assez nettement à la critique ses matériaux et son plan, pour que cette critique lui épargne au moins des reproches imprécisés d'audace et de témérité. Je ne cherche pas à m'en cacher : j'écris ceci pour quiconque ayant à enseigner donnerait à cette heure, par impossible, non point Schleicher mais Bopp, Bopp que je suis le premier à revendiquer comme mon maître, mais dont l'œuvre est bien plus large à présent que ne l'est en réalité sa Grammaire.

Ab. Hovelacque.

VARIA

FORMATION DU NOMINATIF SINGULIER

(Théorie de M. G. Curtius).

(Dans le dernier fascicule des *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik* (Leipzig, 1869), il y a entre autres articles un mémoire de M. G. Curtius sur le nominatif singulier en grec. Ce mémoire est, au point de vue de la grammaire comparée, d'un haut intérêt. Nous en présentons à nos lecteurs un résumé.)

Il y a pour le nominatif singulier grec deux modes de formation : l'une « sigmatique », l'autre « asigmatique ». Dans la première classe la sifflante, caractéristique casuelle,

apparaît encore malgré les variations phoniques possibles : dans χάρις, thème ainsi χαριτ-; dans la seconde classe, la sifflante a disparu au milieu des variations phoniques : πατήρ, pour *πατερς.

La fluctuation entre ces deux modes, suivant différentes époques (δελφίς puis δελφίν), suivant différents dialectes (laconien ἄρρης, att. ἄρρην), met bien en évidence leur mutuelle compétition.

Ces deux modes ne sont pas le partage du grec seul. Ainsi l'un se retrouve dans *sanguis,* l'autre dans *pecten.* En sanskrit domine dans les thèmes en *n, nt, ns, r* la seconde manière, mais il ne manque pas de traces de la formation sigmatique, témoin *panthâ-s,* du thème *panthan-,* chemin. Il en est de même du zend, du lithuanien, et peut-être du gotique.

La formation sigmatique possède incontestablement la priorité quant à l'âge.

Dans l'appendice au Compendium (Chrestomathie, p. 344), Schleicher inséra ce qui suit :

« Il faudrait, à propos de l'allongement par compensation, distinguer les hypothèses suivantes (1) :

I. ˘ + consonne = ¯ à la fin du mot : ce cas ne se présente point dans l'intérieur du mot ;

II. ˘ + cons. 1 + cons. 2 = ¯ (sk. *mâtâ* pour **mâtars*) à la fin du mot ;

III. ˘ + cons. 1 + cons. 2 = ¯ + cons. 2 à la fin et dans le corps du mot (sk. *matîs* pour **matins,* gr. εἰμί pour *ἐσμι).

Ici une sous-division est formée par ˘ + cons. 1 + cons. 2 + cons. 3 (exemple ἱστάς, avec α long, pour *ἱσταντς.)

(1) Le signe ˘ désigne une voyelle brève, le signe ¯ une voyelle longue.

IV. ˘ + cons. 1 + cons. 2 = ¯ + cons. 1 (μήτηρ pour *μητερς) ou bien ˘ + cons. 1 + cons. 2 + cons. 3 = ¯ + cons. 1 (φέρων pour *φεροντς) à la fin et dans le corps du mot (ἔφηνα pour *ἔφανσα). L'explication physiologique de ces quatre procédés phoniques, surtout celle du quatrième, est difficile ».

La première de ces quatre hypothèses n'a pas à être examinée à propos du nominat. singulier.

La seconde (chute de deux consonnes dont la dernière est *s*), se présente en sanskrit et en zend dans les thèmes en *r* et en *n* : témoin les nominat. sk. *pitâ*, *mâtâ*, z. *pâtâ*, *mâta* (ce dernier, comme on le voit, abrégeant sa voyelle finale). — Dans les thèmes en *n* tous les idiomes, exception faite du grec, coïncident, ils perdent *n*, *s* :

sk. *açman-*, *açmâ;*
z. *açman-*, *açma;*
lat. *turben-*, *turbô;*
got. *ahman-*, *ahma.*

La coïncidence n'est en aucune façon détruite par l'abréviation de la voyelle terminale (auparavant allongée pour compenser la perte consonnantique).

La troisième hypothèse n'offre rien de frappant : la voyelle brève s'allonge pour compenser la perte des consonnes qui la suivent immédiatement. En réalité cette hypothèse est le devenir normal.

La quatrième est bien la plus difficile. Plus on considérera la chose, moins on pourra croire que μήτηρ, γέρων soient nés immédiatement de *μητερς, *γεροντς, c'est-à-dire que la chute du ς séparé de la voyelle par une ou deux consonnes, ait pu effectuer par-dessus ces consonnes l'allongement de la voyelle.

(Ici M. C. déclare qu'il se propose de rapporter à un seul et même principe les trois espèces d'allongement par compensation

qui se peuvent présenter dans la formation du nominatif singulier. — Continuons notre analyse.)

On peut tout d'abord penser que les formes allongées de la quatrième hypothèse procèdent d'une assimilation progressive : *πατερς devient *πατερρ puis πατήρ, absolument comme *ἐφθερσα par *ἐφθερρα devient le dorien ἔφθηρα (attique ἔφθειρα). Cette explication est au bout du compte admissible lorsqu'il ne s'agit que des thèmes en *r* : ainsi l'on peut dire que πατήρ est pour *πατερ, *πατερς. Mais dès qu'il s'agit de thèmes en ς la question devient difficile : voyez μέσσος, τόσσος, ὄρεσσι devenant μέσος, τόσος, ὄρεσι sans qu'il y ait lieu à compensation. Dans les thèmes en *n* et *nt* la chose ne va pas non plus si aisément qu'on le pourrait croire. De même que **âsant* arriva par *âsann* à *âsan*, en sanskrit (1), de même d'après *ἐλεγοντ, par l'entremise de *ἐλεγονν naquit ἔλεγον. En un mot *nn* terminal se réduit en un seul *n* sans que la voyelle précédente admette un allongement par compensation (πᾶν ne peut faire exception, voyez Grundz. der griech. Etym., 410). Si ἄκμων procédait directement d'un *ἀκμονν, et le sk. *açmâ*(*n*) de **açmann*, l'on se trouverait en présence de cette contradiction de procédé :

âsann, *âsan* — ἐλεγονν ἔλεγον :

**açmann*, *açmân* — *ἀκμονν, ἄκμων.

La contradiction apparaît encore bien plus violente dans les thèmes en οντ, où l'on aurait φέρων au masculin, et point d'allongement compensateur au neutre..... En sanskrit la différence de procédé entre les thèmes en *n* et ceux en *nt* serait incompréhensible : de **açmann* procéderait avec compensation **açmân*, *açmâ*, mais de **bharann* procéderait *bharan* sans compensation !

(1) Il ne faut pas, ajoute M. C., tenir *âsann* pour *âsan* comme l'enseignent les grammaires sanskrites ; voyez Misteli, Ztschr., XVII, 112 ; Delbrueck, Ztschr. f. deutsche philol., I, 127.

Le procédé a été celui-ci : étant suivis d'un *s* les *n, r, s* veulent l'allongement de la voyelle la précédant, puis la chute de s dont ils sont suivis. Mais cette chute comment arriva-t-elle?... Par une assimilation progressive :

ans. . . . . *âns*. . . . . *ânn*. . . . . *ân*
ars. . . . . *ârs*. . . . . *ârr*. . . . . *âr*
ass. . . . . *âss*. . . . . *âss*. . . . . *âs*.

Les thèmes en *nt* auront connu un degré de plus, à savoir la perte du *t* devant *s* :

φεροντς — φερονς — φερονς — φερωνς — φερωνν — φέρων.

Par là se trouve expliqué l'allongement au masculin et le non-allongement au neutre : φεροντ — φερονν — φέρον.

(En somme, l'allongement n'aurait point sa source dans la chute d'un élément terminal, mais bien dans un effet de la consonne immédiatement subséquente à cette voyelle. De là, pour les masculins, les progressions :

PATARS, πατηρς, πατηρρ, πατήρ;
AKMANS, ἀκμωνς, ἀκμωνν, ἄκμων;
DUSMANAS, δυσμενηςς, δυσμενής.

Voilà ce qu'il faut conclure de la théorie de M. C. — Ce qu'il serait intéressant d'autre part de rechercher, ce serait la cause de l'allongement de la voyelle devant *n, r, s* suivis d'un *s*...

Le mémoire de M. C. est terminé par quelques considérations sur la formation du nominat. sing. dans les comparatifs en των, neutre τον, et sur la formation thématique. En ce qui touche cette dernière partie, pp. 172 et 173, il y aurait à faire de très grandes réserves. Quoi qu'il en soit, ce n'est en réalité qu'un appendice au sujet principal de cette très intéressante étude concernant le nominatif singulier.

(*Réd.*)

LANGUES ANCIENNES

ET

LANGUES MODERNES

Si la culture religieuse a superposé chez nous aux inclinations spontanées des sentiments disparates, la culture laïque a enchevêtré dans notre esprit un labyrinthe d'idées élaborées et étrangères. Comparez la première et la plus puissante des éducations, celle que donne la langue, en Grèce et chez nous. Nos langues modernes, italien, espagnol, français, sont des patois, restes déformés d'un bel idiome qu'une longue décadence avait gâté et que des importations et des mélanges sont encore venus altérer et brouiller. Ils ressemblent à ces édifices construits avec les débris d'un temple ancien et avec d'autres matériaux ramassés au hasard; en effet, c'est avec des pierres latines, mutilées, raccordées dans un autre ordre, avec des cailloux du chemin et un platras tel quel, que nous avons fait la bâtisse dans laquelle nous vivons, d'abord un château gothique, aujourd'hui une maison moderne. Notre esprit y vit parce qu'il s'y est fait; mais combien celui des Grecs se mouvait plus aisément dans la sienne! Nous ne comprenons pas de primesaut nos mots un peu généraux; ils ne sont pas transparents; ils ne laissent pas voir leur racine, le fait sensible auquel ils sont empruntés; il faut qu'on nous explique des termes qu'autrefois l'homme entendait sans effort et par la seule vertu de l'analogie, *genre, espèce*, *grammaire*, *calcul, économie*, *esprit*, *pensée*, *conception*, et le reste. Même dans l'allemand, où cet inconvénient est moindre, le fil conducteur manque. Presque tout notre vocabulaire philosophique et scientifique est étranger; pour nous en bien servir, nous sommes obligés de savoir le grec et le latin;

le plus souvent nous nous en servons mal. Ce vocabulaire technique a inséré quantité de ces mots dans la conversation courante et le style littéraire; d'où il arrive qu'aujourd'hui nous parlons et nous pensons avec des termes pesants et difficiles à manier. Nous les prenons tout faits et tout accouplés; nous les répétons par routine; nous les employons sans en mesurer la portée et sans en démêler la nuance; nous ne disons qu'à peu près ce que nous voulons dire. Il faut quinze ans à un écrivain pour apprendre à écrire, non pas avec génie, car cela ne s'apprend pas, mais avec clarté, suite, propriété et précision. C'est qu'il a été obligé de sonder et d'approfondir dix ou douze mille mots et expressions diverses, d'en noter les origines, la filiation, les alliances, et de rebâtir à neuf et sur un plan original toutes ses idées et tout son esprit. S'il ne l'a pas fait et qu'il veuille raisonner sur le droit, le devoir, le beau, l'État, et tous les grands intérêts de l'homme, il tâtonne et trébuche; il s'embarrasse dans les grandes phrases vagues, dans les lieux communs sonores, dans les formules abstraites et rébarbatives : voyez là-dessus les journaux et les discours des orateurs populaires; c'est surtout le cas des ouvriers intelligents, mais qui n'ont point passé par l'éducation classique; ils ne sont pas maîtres des mots ni, partant, des idées; ils parlent une langue savante qui ne leur est point naturelle. Pour eux elle est trouble, c'est pourquoi elle trouble leur esprit; ils n'ont pas eu le temps de la filtrer goutte à goutte. Désavantage énorme et dont les Grecs étaient exempts. Il n'y avait pas de distance chez eux entre la langue des faits sensibles et la langue du pur raisonnement, entre la langue que parle le peuple et la langue que parlent les gens doctes; l'une continuait l'autre; il n'y a pas un terme dans un dialogue de Platon que ne sache un adolescent qui sort de son gymnase; il n'y a pas une phrase dans une harangue de Démosthènes qui ne trouve pour se loger une case toute prête dans le cerveau d'un forgeron ou d'un paysan d'Athènes. Essayez de traduire en bon grec un discours de Pitt ou de Mirabeau, même un morceau d'Addison ou de Nicole, vous serez obligé de le repenser et de le transposer; vous serez conduit à trouver pour les mêmes choses des expressions plus voisines des faits et de l'expérience sensible; une lumière vive accroîtra la saillie de toutes les vérités et de toutes les erreurs; ce qu'auparavant

vous appeliez naturel et clarté vous semblera affectation et demi-ténèbres, et vous comprendrez par la force du contraste pourquoi chez les Grecs l'instrument de la pensée, étant plus simple, faisait mieux son office, avec moins d'effort.

D'autre part, avec l'instrument l'œuvre s'est compliquée, et au delà de toute mesure. Outre les idées des Grecs, nous avons toutes celles qu'on a fabriquées depuis dix-huit cents ans. Dès nos origines, nous avons été surchargés par nos acquisitions. Au sortir de la barbarie brutale, à la première aube du moyen âge, l'esprit naïf et qui balbutiait à peine a dû s'encombrer des restes de l'antiquité classique, de l'ancienne littérature ecclésiastique, de l'épineuse théologie bizantine, de la vaste et subtile encyclopédie d'Aristote, encore raffinée et obscurcie par ses commentateurs arabes. A partir de la Renaissance, l'antiquité restaurée est venue surajouter toutes ses conceptions aux nôtres, parfois brouiller nos idées, nous imposer à tort son autorité, ses doctrines et ses exemples, nous faire Latins et Grecs de langue et d'esprit, comme les lettrés italiens du quinzième siècle, nous prescrire ses formes de drame et de style au dix neuvième siècle, nous suggérer ses maximes et ses utopies politiques comme au temps de Rousseau et pendant la Révolution. Cependant le ruisseau élargi grossissait par une infinité d'afflux, par l'accroissement chaque jour plus vaste de la science expérimentale et de l'invention humaine, par les apports distincts des civilisations vivantes qui occupaient à la fois cinq ou six grands pays. Ajoutez, depuis un siècle, la connaissance répandue des langues et des littératures modernes, la découverte des civilisations orientales et lointaines, les progrès extraordinaires de l'histoire qui a ressuscité devant nos yeux les mœurs et les sentiments de tant de races et de tant de siècles; le courant est devenu un fleuve bigarré autant qu'énorme; voilà ce qu'un esprit humain est obligé d'engloutir, et il faut le génie, la patience, la longue vie d'un Gœthe pour y suffire à peu près. Combien la source primitive était plus mince et plus limpide! Au plus beau temps de la Grèce, un jeune homme « apprenait à lire, écrire, compter, à jouer de la lyre, « à lutter et à faire tous les autres exercices du corps ». A cela se réduisait l'éducation « pour les enfants des meilleures familles ». Ajoutons pourtant que chez le maître de musique on lui

avait enseigné à chanter quelques hymnes religieux et nationaux, à répéter des morceaux d'Homère, d'Hésiode et des poètes lyriques, le pœan qu'il chantait à la guerre, la chanson d'Harmodius qu'il récitait à table. Un peu plus âgé, il écoutait sur l'Agora des discours d'orateurs, des décrets, des mentions de lois. Au temps de Socrate, s'il était curieux, il allait entendre les disputes et les dissertations des sophistes! il tâchait de se procurer un livre d'Anaxagore ou de Zénon l'Éléate; quelques-uns s'intéressaient aux démonstrations géométriques; mais en somme l'éducation était toute gymnastique et musicale, et le petit nombre d'heures qu'ils employaient, entre deux exercices du corps, à suivre une discussion philosophique, ne peut pas plus se comparer à nos quinze ou vingt ans d'études classiques et d'études spéciales que leurs vingt ou trente rouleaux de papyrus manuscrits à nos bibliothèques de trois millions de volumes. — H. Taine. (*Journal des Débats* du 22 juin 1869.)

SUR LE Ç SANSKRIT

Il a été parlé récemment dans la Revue de la prononciation du ç sanskrit.

Ceux d'entre nos lecteurs que la question intéresse plus particulièrement peuvent se reporter à un article de M. Kuhn inséré dans la Zeitschrift fuer die Wissenschaft der Sprache, II 166 (Berlin, 1847; prof. Hoefer ed.). M. Kuhn rapporte l'opinion de Colebrooke et de Wilson qui voient dans le ç en question une articulation peu éloignée du *sh* anglais, et il en conclut à l'équivalence avec le *ch* allemand de « ich ». — Voyez Rev. de Ling., II, 460; III, 82.

(*Réd.*)

CORRECTIONS AU TOME II

P. 274 l. 13 : *stṛṇvanti.*

— l. 16 : tout comme le *u* furtif dans *âpnuvanti.*

CORRECTIONS AU TOME III

P. 23 l. 1 : démontré.

— 24 l. 8 : *taṅg.*

— 26 l. 28 : στένω ; l. 30 : στερεός, dense.

— 32 l. 17 : *talayati.*

— 109 l. 20 : Irun.

— 26 l. 18 : *mùms.*

— 35 l. 17 : en *pat.*

TYPOGRAPHIE ALCAN-LÉVY, BOULEVARD DE CLICHY, 62, PARIS

TRANSCRIPTION

DU

SANSKRIT ET DU ZEND

Sans prétendre imposer ce mode de transcription à nos collaborateurs, nous croyons toutefois devoir le leur recommander d'une façon spéciale.

SANSKRIT

k....*g*....*kh*....*gh*....	..*ṅ*....	..*ḥ*....	
ć....*j*....*ćh*....*jh*....	..*ń*....	..*ç*....	..*y*....
t....*d*....*th*....*dh*....	..*n*....	..*s*....	
ṭ....*ḍ*....*ṭh*....*ḍh*....	..*ṇ*....	..*ṣ*....	
p....*b*....*ph*....*bh*....	..*m*....	.....	..*v*....

Ajoutez les vibrantes linguales *r*, *l* et l'aspirée *h*. Cette dernière ne saurait être légitimement classée dans aucune section : si Schleicher la rapproche de *k*, *g*, *ṅ* c'est d'une façon peu assurée, et, ainsi qu'il l'a écrit dans l'appendice

de sa Chrestomathie « der bequemlichkeit wegen » : p. 343. — Nous rendons par *ṣ* et non par *ś* la sifflante linguo-dentale ; les raisons de cette transcription ont été proposées dans ce recueil, II, 457. — Le visarga est figuré par un *ḥ*, exemple : *punaḥpunar*, encore et encore. L'adoption d'un *h* avec un point souscrit n'est sans doute pas sans inconvénient, il peut faire erronément penser à l'ordre dento-lingual. — En ce qui touche la demi-voyelle *y* il nous est impossible de la représenter par *j* ainsi que le font nombre d'auteurs. L'analogie avec les langues germaniques et le latin (got. *juk*, lat. *jugum*) de même qu'avec les idiomes slaves (esclav. liturg. *junŭ* = lithuan. *jáunas*, jeune) nous semble loin de pouvoir contrebalancer l'inconvénient d'une confusion possible avec le « j » français, « je, jour ». Quelques auteurs au surplus rendent par un simple *j* la palatale chuintante douce *ǰ* (dj de adjacent). Nous ne pensons pas en outre qu'il y ait à redouter grand'chose de l'emploi du signe *y* dans la transcription slave (*y* en esclav. liturg. désigne une transformation de la voyelle labiale organique : *byti*, être, cf. sk. *bhûta-*, m. f. n., qui est, zend *bûta-*).

Les voyelles *a, i, u, ṛ* sont longues sous la forme *â, î*, etc. La voyelle linguale faible est transcrite par *ḷ* d'après l'analogie avec *ṛ*. Exemple : *kḷpta-*, m. f. n., produit, fait. (Les figurations *ri, rĭ, ṛi, ṛĭ* et *li, ḷi*, etc., ne sont même pas discutables : elles laissent supposer une prononciation totalement vicieuse, bien que généralement accueillie.) Prem. gradation *ê, ô;* seconde *âi, âu*.

Du moment que nous rendons par *ḷ* la voyelle linguale faible, d'après l'analogie avec *ṛ*, il nous est impossible d'admettre pour le « l » védique, variante de *ḍ*, le même signe graphique. Nous nous en tiendrons à un « l » romain : *agnim îlê*, R. V. I, 1.

L'anusvâra est figuré par un *m̃*. Exemple : *îlê purôhitam̃ yajñasya dêvam ṛtvijam̃*. — En ce qui touche l'avagraha (Benfey, Kurze sk. Gramm., p. 4) l'apostrophe le rend avantageusement ; nous la préférons au tiret (Chrestom., p. 6) en raison de la désignation thématique réservée à ce dernier.

ZEND

k....g....kh....gh....	.....	.....	
ć....ǰ.....	.....	*ç, ṣ, ẓ.*	*..y....*
t.....d....th....dh....	*..n....*	.....	
p....b....ph.....	*..m...*	.....	*..v....*
.....	.....	*.q, h...*	

Il convient d'ajouter à ce tableau *w* (correspondant à un BH organique : ABHI, sk. *abhi*, vieux perse *abiy*, z. *aiwi* avec *i* d'épenthèse), — et *ṭ*.

En ce qui concerne l'exacte valeur de *ṣ* il est absolument impossible de se prononcer. Si nous ne l'avons pas rendu par *s* c'est simplement pour suivre l'analogie avec le sanskrit.

Les *q* et *h* sont vraisemblablement de réelles gutturales.

Les voyelles simples sont *a, i, u, ê, o, ô, e, ȧ, î, û, ė, m̄, ā, aṅ, m̄ṅ, aṅ, êṅ*.

Point de difficulté sur les trois premières. La quatrième, *ė*, est représentée dans l'écriture zende par deux signes, mais nous estimons avec Schleicher et M. Justi pouvoir n'accueillir pour cette double figuration qu'un seul caractère transcriptif. — Il en est différemment de *o* et *ô* : le dernier mode est admis lorsqu'il y a guna de *i* (le AI aryaque, sk. *ê*, devient en zend soit *aê*, soit *ôi*), lorsque cette labiale représente un *as* final (*yô* lequel, nomin. sing.

masc.), ou encore en composition où il tient régulièrement lieu du *a* terminal du premier thème *(açpôdaênu-*, jument : sk. *açva-, dhênu-)*. L'on trouve *o* dans les autres circonstances. La voyelle *o, ô* est en principe brève tout comme *ê*. — Il en est de même concernant *e* simple modification de *a*, ou, parfois, voyelle furtive. — Les quatre voyelles suivantes sont longues : la dernière *ê* n'est qu'une modification de *ô*. — Nous rendons par *ϖ* le signe que l'on représente vulgairement par *âo* : cf. Rev. de Ling. III, p. 220.

Les cinq dernières voyelles sont nasales.

La première gradat. de *i* (ar. AI, sk. *ê)* est rendue par *aê* ou bien *ôi*. La seconde (ar. ÂI, sk. *âi*) par *âi*. — La première de *u* (ar. AU, sk. *ô*) est rendue par *ao ;* la seconde par *âu* comme en sanskrit. — A l'égard de *ôu* il doit légitimement, d'après la valeur de son premier élément, tenir lieu de *âu*, mais il se présente parfois à la place de la première gradation labiale.

(RÉD.)

EXAMEN D'UNE SUITE DE PUBLICATIONS

SUR

LES IDIOMES ET LES LITTÉRATURES

DE L'ÉRAN

L'œuvre déjà si considérable de M. le prof. Fr. Spiegel sur les langues et les littératures éraniennes est sans doute en France plus connue de nom que de fait. Je ne pense donc

pas qu'il soit sans utilité, non plus que sans intérêt, de passer en revue les principales publications du savan éraniste.

Au premier volume du présent recueil, il a été présenté un rapide résumé des faits relatifs au déchiffrement des cunéiformes des rois Achéménides, inscriptions trilingues offrant dans leur première colonne l'idiome des anciens Perses. Un certain nombre de noms ont été cités. Grotefend, Rask, Lassen, Eugène Burnouf, Rawlinson, Westergaard, Hincks, Norris, Oppert, Fox Talbot, Ménant, Spiegel, célèbres tous, à divers titres, à divers degrés, par leurs travaux de déchiffrement, d'interprétation, de restitution sur ce très intéressant et très précieux domaine.

Dans l'analyse rapide que nous allons entreprendre des grandes publications de M. Spiegel il sera question plus d'une fois du rameau éranique occidental, le vieux perse, mais en général c'est au vieux baktrien, au zend, à la littérature de l'Avesta que nous nous trouverons ramenés.

Les fondements de l'étude du vieux baktrien ont été posés par deux Français : Anquetil Duperron, Eugène Burnouf. L'initiative en pareille matière nous est si rarement accoutumée qu'il est bien permis d'insister ici quelque peu.

Et d'abord écoutons ce que dit Eugène Burnouf de son prédécesseur Anquetil :

« Personne n'ignore que c'est au célèbre Anquetil Du-
« perron que la France doit de posséder ce qui reste des
« livres moraux et liturgiques des Parses. On sait quels
« sacrifices cet homme courageux s'imposa pour aller cher-
« cher dans le Guzarate, où les Parses sont établis depuis
« dix siècles, les débris des ouvrages religieux qu'ils
« avaient emportés dans leur exil. Les soins qu'il se donna
« pour rassembler des copies de ces précieux livres, pour
« obtenir des prêtres tous les renseignements qui pouvaient

« les éclaircir, pour en pénétrer le sens, enfin pour les « traduire d'une manière qu'il pût croire exacte, sont sans « contredit un exemple du plus noble et du plus difficile « usage qu'on puisse faire de la patience et du savoir; et le « récit pourrait en paraître peu vraisemblable, si ces peines « n'avaient été récompensées par le succès. Anquetil rap- « porta en France ceux des livres de Zoroastre qu'il avait « pu se procurer dans l'Inde, les déposa à la Bibliothèque « du Roi; et en 1771, il en fit paraître la traduction sous le « titre de *Zend Avesta, ouvrage de Zoroastre,* en trois « volumes in-4°. »

Né en 1731, à Paris, Anquetil se livra d'abord à l'étude des langues sémitiques. Agé de 23 ans il partit pour l'Inde en qualité de simple soldat, se trouvant dans l'impossibilité d'atteindre autrement le but de ses travaux. Trompé dans son espoir de pouvoir étudier le sanskrit à Chandernagor, il repart pour Pondichéry, seul et presque sans ressources; surmontant tous les dangers, après cent jours de marche il arrive à Pondichéry. De là il se rend à Mahé puis à Surate, où, gagnant la confiance des prêtres d'une colonie de Parses, il est initié à la connaissance du zend et du pehlvi. En 1762 Anquetil revient en France, sans fortune, mais avec plus de cent manuscrits presque tous zends. Il mourut en 1805.

La traduction qu'Anquetil donna du Zend-Avesta est sans doute fort défectueuse, mais les services que rendit à la science cet homme courageux n'en demeurent pas moins considérables. Eugène Burnouf, toujours dans l'avant-propos de son Commentaire sur le Yaçna, rend pleine justice à Anquetil, tout en relevant le côté imparfait de son œuvre : « Tout devait confirmer les savants dans l'opinion qu'il ne « restait presque rien à faire après Anquetil : son dé- « vouement à des études qu'il aimait et dont il avait dû « atteindre le terme; tant de soins bien faits pour porter

« leurs fruits ; une confiance qui ne pouvait naître que de la « certitude du succès, et qui devait être partagée par le « lecteur ; enfin cette bonne foi dont l'expression est aussi « naturelle au vrai savoir que l'imitation en est difficile au « charlatanisme. Aussi éprouvai-je une surprise que les « personnes accoutumées aux recherches philologiques con- « cevront sans peine, lorsque, comparant pour la première « fois la traduction d'Anquetil au texte original, je m'aper- « çus que l'une était d'un faible secours pour l'intelligence « de l'autre. Un examen suivi me persuada qu'avec le seul « appui de son interprétation, ce ne serait pas une entreprise « aussi aisée que je l'avais supposé d'abord, que d'acquérir « la connaissance de la langue dans laquelle était écrit le « Zend-Avesta ; et je reconnus bientôt que la traduction « d'Anquetil était loin d'être aussi rigoureusement exacte « qu'on l'avait cru ; et cela d'autant plus facilement que « l'auteur, en déposant à la Bibliothèque du Roi les textes « originaux, avait lui-même livré à la critique les moyens « de la juger. Mais, si cette épreuve fut peu favorable à la « traduction du Zend-Avesta, je dois me hâter d'affirmer « qu'elle ne diminua en aucune façon ma confiance dans la « probité littéraire de l'auteur. En donnant au public une « version que tout l'autorisait à croire fidèle, Anquetil a pu « se tromper, mais il n'a certainement voulu tromper per- « sonne ; il croyait à l'exactitude de sa traduction, parce « qu'il avait foi dans la science des Parses qui la lui avaient « dictée. Au moment où il la publiait, les moyens de véri- « fier les assertions des Mobeds, ses maîtres, étaient aussi « rares que difficiles à rassembler. L'étude du sanscrit « commençait à peine ; de sorte que quand même Anquetil, « à la vue des obscurités et des incohérences qui restaient « dans l'interprétation des Parses, eût éprouvé un sentiment « de défiance que, nous osons le dire, rien ne devait éveiller

« en lui, il n'eût pu aisément discuter leur témoignage avec « quelque espoir d'en découvrir la fausseté. Il n'est donc pas « responsable des imperfections de son ouvrage; la faute en « est à ses maîtres qui lui enseignaient ce qu'ils ne savaient « pas assez. »

Quant aux travaux d'Eugène Burnouf lui-même, le spécimen le plus considérable, sur le terrain qui nous occupe, est le Commentaire sur le Yaçna, ou pour mieux dire sur le premier chapitre de ce livre. Ce Commentaire est précédé d'une étude sur l'alphabet zend et suivi d'une importante série de notes et d'éclaircissements (1833).

C'est par ordre de date que les principaux ouvrages de M. Spiegel vont passer sous nos yeux.

I

Grammatik der Pârsisprache; Leipzig, 1851

Ce que la connaissance des idiomes du moyen et même du nouvel éranien apporta de lumière pour l'interprétation et l'éclaircissement des textes du Zend-Avesta, est un fait bien aisé à comprendre. A côté de la traduction sanskrite de Nériosengh, à côté des documents en huzvâresh, apparaissait un certain nombre d'écrits originaux, ou de traductions, composés en un idiome plus jeune que le huzvâresh, mais ayant avec lui de grands rapports, à savoir le *pârsi* également appelé *pâzend*.

Le premier chapitre du volume de M. Spiegel est un examen de ce vocable « pâzend ». Deux opinions différentes se trouvaient en présence. La première supposition voyait dans le pâzend un livre; telle était la pensée des Orientaux : le zend est un livre de Zerduscht (Zarathustra) et le pâzend

un commentaire du zend. C'est à Anquetil que remonte l'opinion contraire, c'est-à-dire l'enseignement que *zend* et *pâzend* sont des noms de langues. Il n'est pas sans intérêt de se reporter aux deux dissertations publiées par lui en 1763 dans les *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres* (t. XXXI). J'en tirerai quelques passages relatifs à la question qui nous occupe : « C'est « (le pâzend) un dialecte ou une altération de cette dernière « langue (le zend) et non pas le commentaire du zend, « comme le prétend M. Hyde d'après le dictionnaire « *Djehanguiri*, ni une portion du Zendavesta. Les autres « écrivains arabes et persans, qui répètent la même erreur, « ne peuvent être allégués. J'ai fait voir dans mon premier « mémoire l'insuffisance de leur témoignage; ils ne con- « naissaient pas mieux le *pa-zend* que le *zend*, et d'ail- « leurs il s'en faut bien qu'ils soient d'accord sur cette « matière. Les uns font du *pa-zend* un des livres d'Ibrahim « Zerdust; d'autres veulent que ce soit le nom de celui qui « les a commentés. Si le *pa-zend* était, selon les Parses, le « nom d'un des livres de Zoroastre, la liste des ouvrages « qu'ils attribuent à leur législateur en ferait sans doute « mention. Voyons quels sont ces ouvrages. »

S'étant livré à cet examen, Anquetil reprend : « Je sens « que cette preuve négative ne satisfera pas tous les esprits; « on voudrait voir les Parses assurer en corps que le « *pa-zend* n'est pas un livre, mais une langue. Les Maho- « métans, que l'on méprise lorsqu'ils parlent de l'histoire des « Parses, paraissent respectables lorsqu'ils les contredisent « sur les livres de leur propre loi : enfin on est étonné du « silence que les Parses gardent sur le *pa-zend*.

« Je réponds : 1° que cette question n'ayant jamais été « agitée chez les Parses, n'a pu produire des témoignages « tels qu'on les désirerait : était-il naturel qu'ils dissent sans

« sujet, *le pa-zend n'est pas un livre, c'est une langue,*
« lorsque l'idée du contraire ne leur venait même pas dans
« l'esprit? Devaient-ils s'amuser à réfuter une phrase per-
« due dans un in-folio arabe ou persan, composé par quel-
« que Mahométan, tandis que de mille Parses à peine y en
« avait-il deux qui en eussent connaissance, et que d'ail-
« leurs l'erreur des Mahométans à ce sujet leur était par-
« faitement indifférente? — 2° Le silence des Parses sur le
« *pa-zend* paraîtra moins surprenant, lorsqu'on saura
« qu'ils ne connaissent maintenant aucun livre en cette
« langue, et qu'ils n'ont pas même d'idée qu'il en ait jamais
« existé. C'est ce que m'ont dit les Destours du Guzarate :
« je me suis assuré de la fidélité de leur témoignage dans
« le voyage que j'ai fait de Surate à Odouari. »

M. Spiegel estime que *pâzend* est le nom d'un livre, non point d'une langue. C'est absolument le cas du mot *zend* détourné lui aussi de son véritable sens, et appliqué à la désignation d'un idiome. Toutefois la langue du *pâzend* n'est ni le zend ni le pehlvi, c'est le *pârsi,* comme l'on a coutume de la dénommer.

Le pârsi peut se trouver écrit en caractères zends ou en caractères arabes, il n'a point de signes graphiques spéciaux.

Après un court exposé phonétique (p. 17 à 48), M. Spiegel conclut que le pârsi sous ce rapport n'est pas fort éloigné du néo-perse. L'étude de la flexion aboutit à la même conviction. Dans le nom aucune terminaison ne vient indiquer le genre; le duel a sombré comme en néo-perse; tout comme le néo-perse, le pârsi a perdu les désinences casuelles, et use au fond des mêmes moyens que lui pour exprimer les cas. Le nominatif est sans terminaison au singulier. Le génitif a pour caractéristique l'*iséfet,* tout comme le néo-perse, à savoir un *i,* reste du relatif *ya*. Ce procédé est tout

syntactique. Un *ô* préfixé donne à entendre le datif : est-ce bien là l'équivalent de la préposition zende *avi?* L'accusatif ne se distingue pas de l'autre cas droit, le nominatif. Des prépositions diverses sont appelées à l'expression des autres cas.

L'adjectif est lié au substantif par l'*isâfet* comme en néo-perse.

Sur le terrain pronominal, le pârsi l'emporte de beaucoup sur le néo-perse, par une remarquable conservation des éléments communs éraniens.

La distinction capitale des verbes pârsis d'avec ceux du néo-perse consiste moins dans la grammaire que dans le lexique : le premier de ces idiomes a conservé une foule de verbes que le second a laissé sombrer déjà dans ses plus anciens monuments. En ce qui concerne les temps et les modes, le pârsi se montre d'une véritable pénurie et doit recourir maintes fois à des verbes auxiliaires. — Les verbes anomaux donnent la meilleure preuve du rapprochement du pârsi et du néo-perse. On appelle « verbes anomaux » les mots irréguliers de temps.

Au point de vue morphologique, même concordance en bien des cas, mais en un grand nombre de circonstances avantage marqué du pârsi.

Arrivons aux conclusions de M. Spiegel. Le pârsi est-il une langue ou un dialecte, quelle est sa place dans le groupe éranien?... Sa distinction d'avec le néo-perse sous le rapport grammatical, sous le rapport même du lexique, n'est pas assez profonde pour en faire une langue distincte, mais sous ces deux rapports son antériorité est incontestablement éclatante. Mais à son tour il le cède au huzvâresh dont ses documents ne sont que des traductions. Le huzvâresh nous est connu par les monnaies et les inscriptions des premiers Sassanides : vu son antériorité sur le néo-perse, le pârsi

devrait dès lors se placer à l'âge des derniers Sassanides et s'étendre jusqu'à l'avénement de Firdosi. Cette opinion fut celle d'Eugène Burnouf (Comm. sur le Yaçna, p. 125).

La question de l'âge littéraire se sépare de la question de l'âge linguistique. La littérature peut être beaucoup moins ancienne que la langue, une langue peut être déjà morte et se trouver (ce fut le cas pour le huzvâresh) littérairement employée. Ceci se produisit peut-être à l'égard du pârsi, comme le laissent supposer certains textes fournis de mots arabes et même néo-perses.

II

Avesta (texte et traduction en huzvâresh)

2 *vol.;* 1853, 1858.

La publication du texte de l'Avesta n'est pas un des moindres services qu'ait rendus M. Spiegel aux éranistes. Une semblable entreprise n'était pas de médiocre importance, et l'on ne saurait trop louer la science avec laquelle elle fut amenée à son heureux succès.

Les manuscrits se trouvaient à Paris, Londres, Oxford et Copenhague.

Ceux du Vendidad utilisés par le savant allemand sont au nombre de six. L'introduction du premier des deux volumes dont il est ici question, donne sur chacun d'eux quelques renseignements. Le premier se trouve dans la collection *de Guise,* à Londres ; sa première partie est ancienne, la seconde plus récente et sans importance sérieuse. Le second appartient à l'université de Copenhague : il a été décrit par

Westergaard, et est malheureusement fort endommagé. Le troisième fait partie du fonds d'Anquetil, nº 1, à la bibliothèque impériale de Paris : ce manuscrit est complet et fort précieux. Le quatrième est de Copenhague et ne présente que des fragments. C'est encore à Copenhague que se trouve le cinquième. Le sixième est à Paris à la bibliothèque impériale : num. II, suppl. d'Anquetil. Ces différents manuscrits sont pourvus d'une traduction en huzvâresh. Les *Vendidad-sâdés* contiennent le Vendidad sans cette traduction. M. Spiegel en indique cinq ou six. Les Vendidâds avec traduction sont destinés à l'étude du texte, les Vendidads-sâdés le sont à la liturgie et dès lors offrent une ordonnance bouleversée. — Dans les manuscrits à traduction en huzvâresh, celle-ci suit le texte paragraphe par paragraphe. La différence entre les deux idiomes est notable. Le huzvâresh se compose de deux sortes d'éléments, les uns éraniens, les autres araméens, ces derniers acquis par influence littéraire; les rapports des Éraniens et des Sémites sont bien connus : on sait que la troisième espèce des inscriptions cunéiformes de Persépolis offre un idiome sémitique.

Publié en 1858, le second volume contient les deux livres liturgiques Vispered et Yaçna.

Un manuscrit du premier se trouve à la biblioth. imp. de Paris, avec traduction en huzvâresh; à la même bibliothèque il en existe un second assez récent et incorrect (III, fonds d'Anquetil).

A l'égard du Yaçna M. Spiegel a consulté trois manuscrits, dont deux à Paris.

III, IV, V

Die altpersischen Keilinschriften; Leipzig, 1852. — *Zur Interpretation des Vendidad; Leipzig,* 1853. — *Neriosengh's sanskrit-Uebersetzung des Yaçna; Leipzig,* 1861.

Ces trois ouvrages sont peut-être trop spéciaux pour se trouver examinés ici en détail. Le premier constitue le manuel indispensable et classique de quiconque veut étudier l'idiome de la première colonne des inscriptions des rois Achéménides. La première partie du volume offre ces inscriptions transcrites en caractères romains et traduites en allemand (le latin n'eût-il pas été préférable pour l'exactitude et la précision?). Un aperçu historique vient en second lieu : arrive enfin une courte grammaire, puis un lexique fort complet renvoyant pour chaque forme de mot à l'endroit du texte où il se présente. On comprend quelle commodité apporte ce dernier élément. Dans ce vocabulaire la comparaison avec le zend et le sanskrit est presque toujours observée, et, de plus, à côté du vocable transcrit s'offre le type même cunéiforme.

Voici ce que nous lisons dans le *Commentaire* d'Eugène Burnouf *sur le Yaçna* à propos de la version sanskrite de Nériosengh : « Il existe parmi les manuscrits zends rapportés par Anquetil deux exemplaires du livre de la liturgie « ou de l'Iseschné en zend et en sanscrit... Quoi qu'il en soit « de leur antériorité relative on comprend sans peine tout « l'intérêt que peut offrir un pareil ouvrage. C'est déjà un « fait très remarquable que la réunion dans un même « manuscrit de deux langues certainement anciennes, qui,

« par les rapports qui les unissent l'une à l'autre d'abord,
« puis ensuite aux idiomes savants de l'Europe, doivent
« ouvrir à l'étude de la philologie comparée un vaste champ
« de recherches. Mais, dans la question qui nous occupe,
« celle des moyens à l'aide desquels on peut interpréter de
« nouveau les textes zends, la traduction d'une partie con-
« sidérable de ces textes dans une langue dont la grammaire
« est aussi rigoureusement fixée que celle du sanscrit, est
« un monument de la plus haute importance. Ce qu'Anque-
« til nous apprend sur cette traduction se réduit à peu de
« chose : elle a été faite sur le pehlvi, il y a environ 300 ans,
« par les Mobeds Nériosengh, fils de Daval, et Ormuzdiar,
« fils de Ramiar..... Je suis d'opinion que la traduction de
« Nériosengh est aussi pure d'interpolations brahmaniques
« qu'on peut le désirer pour un travail de ce genre, rédigé
« par des Orientaux, c'est-à-dire par des écrivains dont la
« critique n'est pas très rigoureuse; et j'ai l'espoir qu'on
« sera bientôt convaincu comme moi que le petit nombre de
« termes empruntés par Nériosengh à la mythologie et au
« langage religieux des Brahmanes n'est pas de nature à
« diminuer la confiance que doit inspirer la traduction
« sanscrite. Cette confiance repose en entier sur cette cir-
« constance que la glose sanscrite est la reproduction fidèle
« de la version pehlvie, qu'Anquetil n'a pu se procurer
« dans l'Inde... J'ai même un double motif pour croire que
« le traducteur ne s'est pas référé souvent, si jamais il l'a
« fait, au texte zend, et qu'il a suivi avec une servilité
« excessive la version pehlvie. C'est, en premier lieu, que
« la traduction sanscrite est beaucoup plus développée que
« l'original zend; et cela vient de ce que les versions
« pehlvies, outre l'interprétation littérale du texte, en don-
« nent encore un commentaire plus ou moins étendu. En-
« suite la glose sanscrite est le plus souvent composée d'une

« série de mots placés les uns auprès des autres, sans « qu'aucune désinence en marque les rapports mutuels; « et cela me semble tenir encore au pehlvi, qui est loin « d'être aussi riche en désinences grammaticales que le « zend. On peut donc regarder comme un fait certain, quoi- « qu'il manque à cette assertion la preuve plus décisive, « c'est-à-dire la comparaison du texte pehlvi lui-même avec « la traduction sanscrite, que le travail de Nériosengh est « une copie fort exacte de la version pehlvie, qui existait il « y a trois siècles dans le Guzarate. Qu'une exactitude aussi « minutieuse ait ses inconvénients, c'est ce qui n'est pas « douteux... mais le mérite littéraire de la version de Né- « riosengh, le plus ou le moins de difficulté qu'elle présente « au lecteur qui veut la comprendre, ne sont pas en ce « moment en question. Ce qu'il m'importait d'établir, c'est « qu'elle est authentique, qu'elle est la reproduction de « l'original pehlvi, et que, comme telle, on doit la placer « au premier rang parmi les moyens dont la critique peut « disposer pour entreprendre une traduction nouvelle du « livre zend de la liturgie, et par suite des autres ouvrages « de Zoroastre. »

VI

Avesta, aus dem Grundtexte uebersetzt;

3 *vol., Leipzig,* 1852, 1859, 1863

La traduction qu'Anquetil avait donnée de l'Avesta se trouvait, cela a déjà été dit plus haut, singulièrement défectueuse. Pour la sienne M. Spiegel s'appuya avant tout sur la tradition; telle était assurément la seule voie capable

d'amener à un sérieux et scientifique résultat. L'on ne pouvait s'attendre, sans nul doute, à une donnée définitive : ainsi que le dit le savant traducteur, l'étude de l'Avesta est presque une œuvre de déchiffrement plutôt que de philologie, et la divination doit jouer ici un rôle vraiment considérable. L'important était d'étayer cette divination sur des bases assurées par une comparaison aussi complète que possible.

Une introduction générale, divisée en trois chapitres, et réclamant une cinquantaine de pages, précède la traduction du Vendidad et forme avec cette dernière le premier des trois volumes. Parcourons cette introduction.

La Perse est le pays où se rencontrèrent les deux civilisations sémitique et aryenne : les deux grands empires sémitiques d'Assyrie et de Babylone joignaient immédiatement la Perse. Les renseignements classiques sur la civilisation perse sont malheureusement tout à fait insuffisants. La linguistique, la philologie ont établi de nos jours d'une manière assurée les rapports intimes qui, dans la famille indo-européenne, unissent plus particulièrement entre elles les deux branches hindoue et éranienne; ces rapports, M. Spiegel en donne un aperçu succinct sur lequel nous n'avons pas besoin ici d'insister, et nous passons au développement spécial et propre du rameau éranien.

Les plus anciens documents perses sont les inscriptions sur pierre, gravées par Darius, Xercès et Artaxercès; ces inscriptions donnent à la vérité peu de renseignements sur les matières religieuses, mais la faible part qu'elles en livrent tombe bien en concordance, pour le fond, avec l'enseignement de l'Avesta. En ce qui regarde les dialectes en eux-mêmes leur confrontation sera faite en autre lieu, mais ce que l'on doit déjà tenir comme un fait avéré, comme un résultat bien acquis, c'est que la composition de l'Avesta remonte à une période antéhistorique : quant à l'époque de la

rédaction définitive c'est là une question qui sera examinée à son temps.

Les Perses, à l'âge historique, ont certainement fait d'importants emprunts aux Sémites leurs voisins ; c'est ce qu'enseignent particulièrement et leurs constructions et leur système graphique. — Les écrits religieux des Perses accueillent une distinction de plusieurs périodes. Dans les écrits de l'Avesta qui nous sont parvenus, bien peu de chose remonte évidemment à Zarathustra : peut-être même n'y a-t-il rien à lui attribuer. Il faut admettre un certain nombre de rédacteurs postérieurs. La multiplicité de ces derniers se trouve assurée par la multiplicité des dialectes employés : celui de la seconde partie du Yaçna se révèle comme le plus ancien. Consultez les *Indische Studien* de Weber, I; 303 ss. Sous le rapport des matières qu'il traite le Vendidad prend place, comme antiquité, immédiatement après la seconde part du Yaçna. Les autres morceaux ne sont que des traités dogmatiques touchant les attributs et les gestes de quelques génies, ou bien ce ne sont que de simples invocations. En somme, si les plus anciens morceaux remontent plus haut que la période historique, les derniers textes ont été composés après l'âge d'Artaxercès II.

A partir de cette époque nous nous trouvons en pleine histoire, dûment autorisée, et des nombreux documents nous apportent leur secours. Mais ceci ne doit être entendu qu'au point de vue politique : il en va tout différemment pour ce qui touche à l'histoire de la civilisation. Nous ne possédons rien que les morceaux de l'Avesta. La tradition nous enseigne que bien des parties de celui-ci ont été perdues; elle nous en livre les titres et nous apprenons par ceux-ci que tous les côtés de la science avaient été envisagés. Le témoignage des Grecs et des Hébreux apporte ici une corroboration. Nous ne savons si sa littérature périt avec

l'empire perse. Les tempêtes qui depuis le renversement de cet empire par Alexandre, tombèrent sur ce pays, nous sont totalement inconnues. Avec une telle obscurité dans l'histoire politique, comment s'attendre à quelque éclaircissement sur la culture intellectuelle? Ce que nous savons des temps suivants peut toutefois nous faire croire à un grand bouleversement, à un changement considérable. La tradition parse nous dit expressément que le triomphe d'Alexandre amena la chute de la religion de Zarathustra : Alexandre aurait fait livrer aux flammes tous les écrits religieux après avoir fait traduire en grec ce qui concernait la médecine et l'astronomie. Arriva la domination des Parthes, peuple scythe selon toute vraisemblance (consultez Lassen dans la *Zeitschr. f. die Kunde des Morgenlandes,* v, 538; Droysen, *Gesch. des Hellenismus,* II, 326) : on ne les peut supposer hostiles au parsisme. Au deuxième siècle de notre ère le christianisme pénétra en Perse : déjà le judaïsme avait depuis longtemps à Babylone un centre intellectuel.

Avec les Sassanides commence une nouvelle floraison. On ne peut douter que ceux-ci n'aient entrepris de rendre son éclat non-seulement à l'empire, mais encore à la religion perse : chrétiens et juifs sont poursuivis et apparaissent de nouveau une littérature, une civilisation. Nous arrivons à la période brillante de l'idiome huzvâresh : sa langue est absolument la même que celle des inscriptions et des légendes monétaires des Sassanides. La traduction de l'Avesta en huzvâresh nous enseigne quelle distance la sépare de la rédaction en vieux baktrien. Bien des choses sont manifestement devenues incompréhensibles au traducteur. L'on se tromperait fort si l'on pensait que la langue seule nécessitait la traduction; il y avait là sans doute une forte difficulté pour le vulgaire, mais sans aucun doute la traduction se trouvait encore réclamée par l'absolu besoin d'interprétation

du texte et même par la nécessité d'appendices. Pour ne prendre qu'un exemple, l'ancien texte de l'Avesta ne reconnaissait que les trois classes des prêtres, des guerriers, des cultivateurs, tandis qu'on dut adjoindre la classe des commerçants.

A côté de la traduction de l'Avesta, s'éleva une littérature de cosmogonie religieuse. Chez celle-ci il peut bien y avoir un fonds de l'ancien éranisme, mais l'on doit prendre garde en principe de ne point tenir pour antiques ces conceptions, quand aucun témoignage n'appuie pareille supposition. Le plus connu des ouvrages de cette période est le *Bundehesh*. Dans le *Minokhired*, un sage parse converse avec l'intelligence céleste : on trouve dans cet ouvrage des polémiques religieuses et philosophiques singulièrement acerbes.

Le fanatisme des prêtres parses ne fut pas assez fort pour tenir à l'écart toute influence étrangère. Tous les rois Sassanides ne se montrèrent d'ailleurs pas hostiles au christianisme et au judaïsme : on vit fleurir en Perse des écoles nestoriennes, des académies chrétiennes et juives; les trois religions se connurent intimement : les Juifs inclinèrent au droit puis à la langue perses, les chrétiens virent dans Zoroastre un prophète de leur Christ. Nous savons par Élien qu'Homère fut traduit en perse (*Var. hist.*, XII, 48) : la jeunesse fut familiarisée aux sciences de la Grèce. — D'autre part l'élément éranien ne demeura point sans influence sur les nationalités étrangères. Le manichéisme est un essai religieux prenant chez le parsisme, chez le bouddhisme, chez le christianisme.

Avec l'empire des Sassanides ne périt pas la religion perse. L'islamisme mit non point des années mais bien des siècles à se superposer à elle et les Arabes trouvèrent dans les vaincus leurs maîtres scientifiques. Leur grammaire, leur philosophie, leur droit furent fondés par des Perses

passés à l'islamisme. Peu à peu la religion antique disparut et le parsisme émigra dans l'Inde, au dixième siècle, par le fait d'une petite colonie. Ces émigrés ont écrit leur odyssée, traduite en anglais dans le *Journal of the Bombay asiatic society* (1842) et leur descendance vit encore, à cette heure, dans le Guzerat, au nord-ouest de la presqu'île hindoue.

Les rapports que Grecs et Romains avaient eus avec les Perses engagèrent de bonne heure les lettrés européens à tourner leurs regards vers ces derniers. Le premier ouvrage intéressant fut celui de Thomas Hyde : *Historia religionis veterum Persarum eorumque Magorum*, Oxford, 1700. Hyde n'avait point connaissance des documents nécessaires à son étude : les eût-il même possédés, il n'aurait assurément pu les comprendre. Il partait des données néo-perses, la plupart mahométanes, et l'on comprend combien se trouvait malheureux ce point de départ, à quels faux résultats il devait forcément amener. Ce fut Anquetil Duperron qui le premier arriva à une connaissance réellement complexe de l'Avesta, et tout incomplets que puissent à cette heure paraître ses travaux, ils n'en doivent pas moins être regardés comme la véritable base des études positives sur l'éranisme. Inutile de revenir sur la vie et l'œuvre d'Anquetil dont ci-dessus il a été parlé. — En 1771 parut, écrite en français, une brochure de W. Jones où Anquetil se trouvait fort malmené : *Lettre à M. A*** du P*** dans laquelle est compris l'examen de sa traduction des livres attribués à Zoroastre* (Londres, chez P. Elmsly, dans le Strand). Cette brochure est curieuse; W. Jones, comme on le va voir par quelques citations, s'y montre plus qu'acerbe : « Tout le « collége des Guèbres aurait beau nous l'assurer, nous ne « croirons jamais que le charlatan le moins habile ait pu « écrire les fadaises dont vos deux derniers volumes sont « remplis..... Ou Zoroastre n'avait pas le sens commun

« ou il n'écrivit pas le livre que vous lui attribuez : s'il n'a-
« vait pas le sens commun, il fallait le laisser dans la foule
« et dans l'obscurité; s'il n'écrivit pas ce livre, il était im-
« pudent de le publier sous son nom. Ainsi, ou vous avez
« insulté le goût du public en lui présentant des sottises, ou
« vous l'avez trompé en lui débitant des faussetés : et de
« chaque côté vous méritez son mépris..... Votre ouvrage
« a l'air d'un grimoire, mais on y voit bien que vous n'êtes
« pas sorcier. On ne dira rien des obscénités qui sont prodi-
« guées dans quelques passages de vos prétendues lois,
« lesquelles vous rendez plus dégoûtantes, s'il est possible,
« par vos notes... Vous faites dire au bon principe des Guè-
« bres des saletés qu'une sage-femme rougirait de répéter
« parmi ses commères..... Il résulte, Monsieur, de tout
« ceci, ou que vous n'avez pas les connaissances que vous
« vous vantez d'avoir, ou que ces connaissances sont vai-
« nes, frivoles, et indignes d'occuper l'esprit d'un homme
« de quarante ans. Croyez-moi, Monsieur, employez mieux
« votre temps : cessez de médire et de calomnier des
« hommes qui vous ont rendu service : cessez de vous
« infatuer des extravagances d'une misérable secte d'en-
« thousiastes : mettez dans la bibliothèque de votre roi
« tout ce qu'il vous plaira ; mais ne présentez au public que
« l'extrait le plus pur de vos écrits. Vous nous pardonnerez
« de n'avoir pas lu les mémoires que vous avez insérés dans
« le *Journal des Savants* et ailleurs. En vérité nous n'en
« avons pas eu le courage. Au reste, Monsieur, ne croyez
« pas que celui qui vous écrit cette lettre ait l'intention de
« vous nuire en la publiant. Il s'est cru obligé de répondre
« à vos satires, comme on chasse un frelon qu'on voit bour-
« donnant autour d'un ami, sans pourtant aimer ni haïr le
« pauvre insecte, qui est hors d'état d'être réellement nuisi-
« ble à personne. »

Ce serait temps perdu que de reproduire les raisons invoquées en Angleterre et en Allemagne pour et contre l'authenticité de l'Avesta, presque toutes enfantines et antiscientifiques. En Allemagne et en France l'on se rangea vite au parti favorable : les doutes subsistèrent plus longtemps en Angleterre, mais la découverte et le déchiffrement des inscriptions cunéiformes les leva à jamais.

Le Vendidad est divisé en vingt-deux chapitres (fargards). On ne prendra peut-être point sans intérêt connaissance de leur contenu. Voici donc l'analyse des sommaires placés par M. Spiegel en tête de chaque *fargard :*

1. Ahura-Mazdâ énumère à Zarathustra les diverses régions qu'il a créées, et où tout primordialement était souverainement bon. Anra-Mainyu, le principe opposé, apporte de son côté le mal pour anéantir le bien. — 2. Zarathustra demande à Ahura-Mazdâ quel est l'homme à qui le premier il a révélé la loi. A Yima, répond le bon principe qui raconte alors son entretien avec l'heureux mortel, son ordre d'étendre les mondes, son octroi de la puissance, son conseil de réunir sur un petit espace tout ce que la nature offre de mieux, enfin l'accomplissement de ce précepte par Yima. — 3. Après les deux premiers chapitres, historiques ainsi qu'on l'a vu, se présente la délivrance des lois. Les cinq choses agréables à la terre sont : l'habitation d'un homme saint, la disposition d'un foyer, etc...; arrive l'énoncé des cinq choses désagréables, etc. — 4. Ce chapitre commence par un exposé des divers péchés, retombant sur les descendants de qui les a commis. Suit la fixation des pénitences, lesquelles consistent en un certain nombre de coups. — 5. Ici il est traité de l'impureté communiquée par les corps morts, et des moyens de purification. Ce chapitre est le plus important du Vendidad et contient un épisode sur la haute dignité de ce livre. — 6. Suite du même sujet. — 7. Continuation des

cinquième et sixième chapitres. — 8. Encore l'impureté communiquée par les cadavres et les moyens de purification. Ce chapitre, le plus long de tous, offre quelques intercalations assez étrangères au sujet. — 9. Description des cérémonies purificatoires. — 10. Texte des prières efficaces pour l'expulsion du mauvais esprit. — 11. Même sujet. — 12. Continuation du même sujet. Prières pour les parents morts et purification des demeures. — 13. Description de deux animaux, l'un produit du bon, l'autre du mauvais esprit. Du soin des chiens. Sort des chiens après leur mort. — 14. Suite du sujet précédent. — 15. Énumération de cinq péchés. Préceptes sur les soins à donner aux enfants nés hors mariage. — 16. Sur la menstruation. — 17. Taille des ongles et des cheveux. — 18. Ce chapitre semble n'avoir pas fait partie du Vendidad dès l'origine, et tranche par son allure avec le reste du livre. Ahura-Mazdâ parle d'abord de différents hommes qui, en partie, observent à la vérité les préceptes de la loi, mais pourtant sous le rapport le plus considérable la négligent. Arrivent diverses questions de Zarathustra. — 19. Tentation de Zarathustra par Anra-Mainyu : par des prières sacrées Zarathustra met les démons en fuite. — 20. Renseignements sur Thrita, père de la médecine. Conjurations diverses. — 21. Invocations aux nuées, au soleil, à la lune, aux étoiles. — 22. Tout le contenu de ce chapitre en dénonce l'âge relativement récent. Anra-Mainyu a déchaîné les maladies sur le monde, et Ahura-Mazdâ pour y remédier produit différentes créatures utiles.

Trois appendices concluent ce premier volume.

Le premier a rapport aux influences des religions sémitiques sur l'ancienne religion perse. M. Spiegel a développé ses vues touchant ce sujet dans deux articles de la Zeitschr. der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft, v, 221, vi, 78. Nous reviendrons plus tard sur ce point. — Le

second appendice examine l'âge du huzvâresh. Ci-dessus déjà a été indiquée l'époque des Sassanides : M. Spiegel ne fait ici qu'apporter plus de poids à ses preuves. En l'absence de témoignages étrangers c'est de l'idiome lui-même que les données doivent être prises. Les mots empruntés au sémitisme n'apportent aucune indication, car ils peuvent aussi bien avoir été introduits pendant la période sassanide, qu'avoir été pris au syriaque durant le premier siècle de l'Islam. Il a été remarqué plus haut que la part réellement aryenne de cette langue correspond passablement au néo-perse, toutefois avec un certain caractère de priorité. Mais, pourrait-on demander, comment se fait-il qu'un idiome parlé au troisième et au quatrième siècle de notre ère soit si semblable au néo-perse dont les plus anciens documents ne remontent pas plus haut que le onzième siècle? Il ne faut pas oublier, tout d'abord, qu'une langue ayant perdu autant que possible ses désinences peut subsister dans un même état, une même apparence, pendant fort longtemps. Le néo-perse, sans chercher plus loin, est un exemple frappant de ce phénomène. Ensuite il convient de ne pas perdre de vue que la différence du huzvâresh au néo-perse n'est pas au bout du compte dénuée d'un certain poids : l'on se trouve pour le premier de ces idiomes ramené à coup sûr à un âge antérieur à celui de Firdosi. Un moyen de déterminer l'état de la langue perse à l'époque des Sassanides, consiste irréfragablement à éclaircir les noms perses tirés des écrivains appartenant sans conteste au temps du plus ancien empire perse. Tous ces vocables s'accordent à placer à cet âge le huzvâresh. Notre auteur examine ici les noms perses talmudiques, ceux que l'on rencontre en syriaque, enfin chez les Grecs et les Latins. D'ailleurs il y eut en huzvâresh une littérature post-sassanidienne : le Bundehesh en est le principal représentant; il connaît en effet la victoire des Arabes

sur les Perses : d'autre part sa langue est plus claire que celle des traductions et il contient maintes réminiscences. — Le troisième appendice traite de la composition du Vendidad. La tradition parse fait du Vendidad un ouvrage bien complet, constituant la vingtième partie de l'Avesta qui en avait paraît-il, toujours d'après la même autorité, vingt et une. En ce qui touche la forme même de la composition elle consiste dans le système de questions et de réponses, système très aimé du parsisme et employé dans la seconde portion du Yaçna. Sous le rapport des matières, le livre se divise en plusieurs parties distinctes. Dans l'une (v-xii) sont exposés certains préceptes sur la souillure née du contact de cadavres, et sur le mode de purifications; dans une autre part (iii et xiii) se trouvent développées des lois proprement dites. Il n'est point de toute impossibilité que les chap. III à XVII soient un fragment d'un code plus considérable; les deux premiers chapitres en auraient peut-être fait partie eux aussi. Quant aux fargards xviii à xxii ils sont à coup sûr d'origine moins ancienne que les précédents. Le Vendidad fut composé dans une civilisation peu avancée : l'agriculture y est regardée comme un grand service; les principaux animaux domestiques sont le cheval, le bœuf, le chameau, la brebis, la chèvre; le pays, peu habité, est peuplé de loups, dangereux voisins; il n'est pas encore fait mention de cités, et la non-présence d'une classe de marchands, à côté de celles des prêtres, des guerriers, des laboureurs, concorde avec ce manque remarquable; en matière scientifique l'on s'en tient à la médecine, surtout sous son côté opératoire, les maladies internes étant traitées en général par des prières et des procédés d'enchantement. Le vêtement était fort simple et tiré de la toison des animaux; les instruments aratoires et de guerre avaient atteint un degré relatif de perfection; l'art de la métallurgie pourrait avoir été emprunté aux Sémites;

l'or et l'argent ne paraissent pas avoir servi de prix dans les marchés, mais bien plutôt le bétail.

Nous voici au second volume (1859) contenant la traduction du Vispered et du Yaçna. Comme le précédent, ce volume est précédé d'une importante introduction (120 pag.) que j'analyserai sommairement.

La majeure partie des sectateurs actuellement peu nombreux de la loi de Zarathustra, vit loin de sa première demeure, dans un pays étranger. Le nombre est bien faible des Mazdéens qui pratiquent leur religion dans la patrie même. L'oasis de Yazd est comme une petite île enveloppée par l'Islam.

Ce que nous apprend l'Avesta de l'état politique des peuples éraniens concorde précisément avec les renseignements classiques. Les divisions successives de la nation étaient celles de la famille, du clan, de la tribu, de la circonscription *(nmâna, viç, zantu, daqyu)*; à chacune de ces subdivisions préside un maître *(paiti)*, pour l'ordinaire : parfois le régime est plus démocratique. Cet état se montre encore sous les Sassanides, et se présente encore à cette heure avec quelques modifications. La puissance du roi des rois était, on le comprend, fort limitée puisqu'elle ne consistait que dans la reconnaissance de sujétion des autres rois et que ceux-ci n'étaient soumis à aucune intervention dans leur propre domaine. Le roi des rois n'avait que le droit à une levée générale de boucliers, et à des prestations. Au dernier temps des Sassanides existent quatre classes dans la population : les prêtres, les guerriers, les cultivateurs, les négociants. Depuis l'islamisme la première a disparu, mais les trois autres subsistent encore. Tous les témoignages donnent

à croire que la classe des prêtres, des Mages, ne formait qu'une seule race, d'origine mède, du moins orientale. Dans les écrits religieux de l'est, dans l'Avesta, il n'est pas question des Mages : le vocable dénominatif du prêtre est ici *âthrava*. Remarquons qu'*âthrava* est le nom relatif à la fonction sacerdotale, tandis que *magus* est un nom de race : il est fort possible que les prêtres éraniens de l'est aient eux aussi fait partie de la race des Mages; en tout cas, le Yaçna (XLI, 34, 35), les représente comme immigrés dans le pays et venus de loin.

Les monuments les plus anciens de la littérature classique ne fournissent par malheur sur la personne de Zarathustra que bien peu de chose. Les témoignages divers discordent même de telle façon que l'on a cru reconnaître jusqu'à six Zarathustras distincts. Sous le rapport de son origine, les uns le donnent pour Mède, les autres pour Baktrien. La première opinion s'appuie sur Bérose qui parle d'une dynastie babylonienne médique (2200 à 2000 ans avant notre ère) ayant eu pour chef un Zarathustra. Celui-ci assurément n'est point celui de l'Avesta. D'après Clément d'Alexandrie, s'en référant lui-même à Pythagore, Zarathustra était de Perse. L'opinion d'un Zoroastre baktrien est plus tardive (Justin, Ammien Marcellin). Quant à la légende orientale, toute dénuée qu'elle soit de valeur historique, il n'en faut pas moins prendre en considération qu'elle fait naître Zarathustra à l'ouest, du côté de la Médie.

Quelques lignes sur la religion mazdéenne. Bon nombre de ses usages ramènent au temps commun indo-européen, d'autres ont une origine plus récente et furent même introduits après la chute de l'empire. A cette dernière catégorie semble appartenir la cérémonie concernant les nouveau-nés; le Vendidad ne prescrit en cette circonstance qu'une simple ablution : d'autres purifications arrivent plus tard à

être prescrites ; on lave l'enfant trois fois avec de l'urine de vache, une fois avec de l'eau ; trois ans après le père offre un sacrifice à Mithra ; pendant sept ans l'enfant demeure dans l'état d'innocence : les fautes qu'il commet retombent sur ses parents qui l'en doivent préserver ; à cinq ans on lui doit enseigner la distinction du bien et du mal. Plus tard le jeune Parse est ceint de la ceinture consacrée qu'il ne quitte que la nuit, précepte commun aux hommes et aux femmes. Une autre cérémonie exige du jeune homme la connaissance par cœur du Yaçna et l'explication du Vendidad. Ces cérémonies, autrefois obligatoires, ne sont plus que particulières et répondent en quelque sorte à l'ordination chez les chrétiens ou les bouddhistes. — Tout ce qui a trait au mariage semble indiquer une récente origine ; l'Avesta n'avait sur ce point donné aucun précepte. — Il en est différemment en ce qui touche les cérémonies funèbres, le Vendidad indique déjà une prière ; de même en ce qui touche la femme mettant au monde un enfant mort (v, 135). Toujours d'après le Vendidad (xvi, 33 ; xviii, 134) c'est une faute des plus considérables que le rapport avec une femme durant les jours menstruels.

La religion mazdéenne prescrit en outre à ses sectateurs des soins journaliers. En premier lieu le costume se trouve réglé. Le prêtre se lève au milieu de la nuit, le laïque au moins au chant du coq, porte du bois au feu et récite certaines oraisons ; la toilette comporte également plusieurs ordonnances. L'ablution est commandée avant le repas et certains aliments se trouvent interdits, par exemple la viande de chien. Après le repas nouvelle prière ; le soir examen de conscience et oraisons. Tout cela, bien entendu, sans préjudice d'une suite de divers autres invocations.

Inutile de nous arrêter sur l'examen des diverses observances prescrites par les livres liturgiques. Ce côté de la

question n'offrirait sans doute qu'un intérêt bien restreint, et demeure assurément par trop spécial.

A la fin de ce second volume de la traduction de l'Avesta, M. Spiegel a placé une sorte d'annexe à l'introduction, sous le titre de : « Zarathustra et les enseignements de l'Avesta ». Dans ces quelques pages l'auteur revient sur des questions déjà traitées par lui, mais sur lesquelles il lui semble bon d'insister. « Plus haut, dit-il, nous avons mis à l'écart la « question de l'époque de Zarathustra, car nous étions précé- « demment (I, 43) arrivés à la conviction que les renseigne- « ments aussi courts que contradictoires ne pouvaient ame- « ner à aucun résultat sérieux : nous avons vu seulement « qu'il n'y avait pas possibilité de regarder Hystaspès, père « de Darius, comme étant le Vîstâçpa de l'Avesta. A nous en « rapporter aux écrivains les plus dignes de foi il faudrait « assigner à Zarathustra un âge bien plus éloigné que celui « de Darius. En ce qui concerne les circonstances de sa vie, « telles que nous les révèlent et l'Avesta lui-même et les « traditions anciennes et plus récentes, leur récit est abso- « lument légendaire..... Les anciens eux-mêmes varient « notablement sur la patrie de Zarathustra : la plupart tou- « tefois désignent l'ouest. Son origine baktrienne n'est indi- « quée que par Ammien Marcellin, écrivain relativement « récent..... Au milieu de tous les renseignements contra- « dictoires il ne faut pas s'étonner de l'hésitation des « recherches européennes. En somme on incline actuelle- « ment à voir dans Zarathustra un Baktrien, ce à quoi je ne « puis accéder. Les avis pleins de valeur de Movers (Die « Phoen. I, 359) et de Rawlinson (Journal of the roy. as. « soc. XV, 245, note) s'accordent pour l'ouest. »

La légende est tout aussi fabuleuse en ce qui concerne sa postérité.

Je ne puis rapporter tout l'exposé de cette notice, mais je

dois dire qu'elle est réellement d'un haut intérêt et se signale d'une façon toute particulière à l'attention des éranistes.

Le troisième volume (Khorda-Avesta) est lui aussi précédé d'une importante introduction dont voici l'analyse :

Les textes du *Khorda* (petit) *Avesta* ne s'appliquent en principe qu'aux dévotions intimes, aux méditations particulières et non publiques. La meilleure part de ce recueil est formée par les *yasts* ou *yests,* invocations, sources excessivement précieuses pour l'étude de la mythologie.

La vieille religion éranienne connaissait l'opposition du monde terrestre et du monde céleste ; à chaque instant, dans les inscriptions cunéiformes, il est question de « ce ciel, cette terre »... Les traducteurs de l'Avesta insistèrent sur cette opposition en rendant le mot de *céleste* par celui de *invisible*. Parfois il est parlé d'une division du monde en deux parties, l'une spirituelle et invisible, l'autre matérielle, corporelle.

Ahura-Mazdâ tient sans conteste la tête entre tous les dieux éraniques. Le vieux perse le nomme Auramazdâ, en un seul mot; il n'est pas rare, en baktrien, de rencontrer seule la dernière part composante, à savoir « mazdâ » ; dans les Gâthas l'on trouve plusieurs fois « mazdâ ahura », transposition amenée sans doute par l'exigence du mètre.

Pour l'ordinaire les noms mythiques sont assez obscurs dans les différents idiomes : dans le parsisme il en va différemment; c'est ainsi tout d'abord que *Ahura* d'après la tradition signifie « maître » et se présente du reste avec ce sens en divers passages de l'Avesta. Nous nous trouvons ici reportés à l'*asura* védique ; la seconde part du mot donne à entendre « possédant un grand savoir ». Ahura-Mazdâ est donc « le dieu très sage ». Les livres sacrés lui donnent maintes fois la dénomination de *çpentô-mainyu ;* le mot *çpenta* signifie souvent « saint, vénérable », mais M. Spiegel pense qu'il

affecte ici le sens de « augmentant » comme à son origine, et rappelle le latin « augustus ».

Les monuments des Achéménides, où nous le voyons figuré, nous apprennent qu'on attribua à Ahura-Mazdâ une forme corporelle ; l'Avesta le qualifie en plusieurs passages de « doué d'un corps excellent » et parle parfois de son âme. On nous entretient encore de ses femmes, de sa progéniture.

Dans la religion mazdéenne, il est non-seulement le dieu par excellence, mais encore le créateur de toutes choses, et l'épithète de « créateur » le désigne fort souvent dans l'Avesta. Ses plus parfaites créatures sont les *ameṣa-çpentas,* les « saintes immortelles » (sk. *amṛta,* esclav. liturg. *svętŭ).* Le génie *vôhu-manah* (bon esprit) est la première de ces créatures, protecteur des hommes, habitant la terre. Vient *aṣa-vahista* (la pureté excellente), veillant sur le feu, génie de la gaîté ; dans l'Avesta on le qualifie maintes fois de « très beau ». En troisième lieu voici *khṣathra-vairya* (désirable en tant que roi), dominant sur les métaux. Arrive *çpenta-ârmaiti*, génie féminin, fille d'Ahura-Mazdâ, mère de la terre et mère en général. Quant à *haurvatâṭ* et à *ameretâṭ,* les deux dernières de ces espèces d'archanges, leurs noms sont deux abstraits, le premier signifiant « plénitude », le second « immortalité ». On les rencontre souvent en tant qu'abstraits. Le premier est roi des eaux, l'autre domine sur les plantes.

A côté de ces sept génies se présentent les *yazatas* au propre « vénérables, dignes de sacrifices », les uns célestes, les autres terrestres : Zarathustra a directement ces derniers sous ses ordres.

Le *feu* (âtar), esprit protecteur d'un jour du mois, est regardé comme fils d'Ahura-Mazdâ et ennemi acharné des démons : on lui doit offrir du bois choisi avec soin. Le feu

n'est pas seulement vénéré en général, mais il l'est encore sous cinq différents points de vue, en tant qu'il réside dans l'éclair, dans le corps des hommes et des animaux, etc.

Le dixième jour du calendrier parse est consacré à l'*eau*. On l'invoque également d'une façon générale puis sous divers aspects secondaires *(ârdvî-çûra anâhita* purifiant la semence des hommes, procurant aux femmes d'heureux enfantements; *apām napâṭ,* divinité du soir).

Le *soleil* (hvare) aux chevaux d'or et rapides, est qualifié le plus haut parmi les plus hauts.

La *lune* fait croître les arbres verts.

L'étoile *tîstrya,* brillante et pleine de majesté, veille sur les autres astres.

Nous trouvons souvent mentionné *gèus-urvan,* l'âme du taureau, veillant au quatorzième jour du mois et donnant la santé au bétail.

Mithra est dans le petit Avesta la lumière : il se montre avant le soleil sur la montagne *hara berezaiti,* sa demeure, où il n'y a ni nuit, ni obscurité, ni vent chaud ou froid, ni maladie, ni mort. Etranger au sommeil, il a sur toutes choses l'inspection générale. Il est appelé roi et maître du monde entier : dans les combats il protége les croyants et le dieu de la victoire le précède.

Avec lui est intimement lié *Çraoṣa,* présidant à la seconde moitié de la nuit; il inspecte comme Mithra et veille sans cesse; génie pitoyable, il secourt les malheureux.

Raṣnu-razista est encore un compagnon de Mithra; c'est l'effroi des voleurs et des brigands : il se trouve doué d'ubiquité.

Les Parses modernes composent de ces trois derniers génies un tribunal où l'âme des hommes est jugée après la mort.

Les *Phravaṣis* veillent sur la première part de la nuit;

leur puissance s'étend sur le ciel et la terre et ils offrent des secours universels.

Verethraghna, le victorieux, symbolisé à l'ordinaire par un oiseau, accompagne les héros.

Râman est le génie du goût et surtout de l'air.

Le *vent* en doit être distingué.

La loi (daêna) et le *manthra-çpenta,* ou la sainte écriture, sont presque des abstractions.

Le *haoma* est tantôt plante, tantôt dieu : il y a le haoma blanc ou céleste et le haoma jaune ou terrestre. Le suc du premier procure l'immortalité. Le haoma terrestre n'en est qu'une image ; divinité, on l'invoque pour obtenir la santé, la victoire ; il paraît à Zarathustra la plus belle des créatures ; il procure des époux aux filles, des enfants aux femmes.

Arrivons aux mauvaises divinités, aux méchants génies.

A leur tête se présente *Aŋra-mainyu,* nommé plus tard *Aharman, Ahriman* ou encore *Ganâ-mainyu :* cette dernière dénomination traduit simplement la première ; c'est toujours « l'esprit luttant, frappant ». Son rôle est la destruction des bonnes créatures d'Ahura-Mazdâ. Arrivent le démon *Aêṣma,* ennemi de Mithra, *Akataṣa, Açtô-vîdhôtu,* destructeur des corps, démon de la mort. *Bûṣyāçta* est du genre féminin et préside au sommeil malsain ; *Apaoṣa* lutte contre Tistrya qui dispense la pluie : on le représente sous la forme d'un cheval. Nous passons sous silence un certain nombre de démons masculins et féminins répondant tous à une abstraction plus ou moins prononcée, la Tromperie, la Misère, l'Obscurité, etc. — Quelques être créés par les divinités demandent eux aussi un souvenir : *Azi,* démon de la convoitise, *Araçka.....* Les *Druies* appartiennent au genre féminin : *Jahi* et *Naçus* en sont les principales. Leur nombre est d'ailleurs fort considérable. Les *Pairikas* sont une

autre sorte de démons femelles. Les *Yâtus*, ou enchanteurs, sont mâles.

L'Avesta ne nous offre pas l'histoire de la création du monde : nous ne la trouvons qu'au premier chapitre du Bundehesh. Au commencement la puissance d'Ahura-Mazdâ et celle d'Anra-Mainyu sont absolument équivalentes : le premier habite la pleine lumière, le second la plus épaisse obscurité ; l'un est le bien accompli, l'autre le mal extrême. L'un et l'autre se préparant à la lutte mettent au monde leurs créatures : Ahura-Mazdâ crée le ciel, l'eau, la terre, les arbres, les animaux, l'homme, ce dernier en 75 jours, le tout en 365 jours. Dans cette production deux prototypes sautent aux yeux et dominent, le taureau-primordial, l'homme-primordial. Les lecteurs curieux de détails peuvent consulter la traduction donnée par M. Justi (Leipzig, 1868).

VII

Einleitung in die traditionellen Schriften der Parsen. 2 vol. Wien, 1856, 1860.

Le premier de ces deux volumes est une grammaire huzvârèshe. L'introduction est divisée en trois parts. La première traite des rapports des Éraniens et des Araméens, des emprunts que les premiers firent aux seconds. La deuxième examine l'histoire de la langue depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'Islamisme. L'influence hellénique ne fut pas assez considérable pour imposer la langue grecque : le parler du pays poursuivit le développement de sa littérature propre. La troisième dit quelques mots de l'idiome huzvâresh.

La grammaire ne comprend pas beaucoup plus d'une cen-

taine de pages. Elle débute par une courte étude de lecture. La difficulté ici n'est pas médiocre, vu la pluralité de valeur de certains signes et l'abondance des ligatures. Suit une rapide phonétique avec un appendice relatif aux mots empruntés au sémitisme.

Dans l'étude du nom nous remarquons la perte de désinences spéciales à la signification du genre ; il faut donc recourir ici à des moyens artificiels. Le duel n'existe plus. Le pluriel prend un élément caractéristique universel. Le nominatif n'admet aucun élément, de même l'accusatif. Au génitif nous trouvons *î* isâfet, procédé syntactique. Naturellement c'est encore cet *î* qui joint l'adjectif au substantif. — Le livre est terminé par un appendice relatif à la langue employée dans les inscriptions et sur les monnaies des Sassanides, puis par une autre dissertation touchant la relation de l'arménien au huzvâresh.

Le second volume traite de la littérature traditionnelle des Parses. Son premier chapitre examine la forme et la méthode de leurs traductions des livres sacrés. Le deuxième l'exégèse, la valeur herméneutique, l'usage critique de ces traductions. Le troisième traite de l'exégèse des Parses. Dans le quatrième chapitre l'auteur passe en revue la seconde littérature huzvârèshe ; en premier lieu nous avons l'examen analytique du Bundehesh. Suivent d'autres bibliographies spéciales.

VIII

Érân. Das Land zwischen dem Indus und Tigris. (Berlin 1863).

Sous ce titre M. Spiegel a réuni en volume douze dissertations ou mémoires, sans suite naturelle entre eux et de différente étendue. Ces monographies avaient été publiées de 1858 à 1863 dans la revue « Ausland ».

I. *La Susiane.* — Ninive et Babylone (les grandes découvertes de ces derniers temps ne nous permettent plus d'en douter), étaient le siége d'une antique civilisation dont l'origine se perd dans l'obscurité des âges. Cette civilisation s'étendit non-seulement chez les peuples congénères de l'Ouest, mais encore chez les étrangers de l'Est, particulièrement en Susiane, le Khuzistân des anciens. M. Spiegel donne une intéressante description géographique de cette contrée, de sa population et des monuments qu'elle présente. Ce sujet, on le comprend aisément, échappe à l'analyse et réclame une étude toute particulière et détaillée.

II. *La Médie.* — Cette monographie est plus considérable que la précédente. Nous trouvons encore une description très précise et très minutieuse du pays, de sa nature, de ses routes, des ruines qu'il présente, des inscriptions achéménides, de celle en particulier du rocher de Bisutun ou Behistun. Sur cette montagne de 1,700 pieds est gravée la fameuse inscription de Darius. Les sculptures qui l'accompagnent sont admirablement conservées : une suite de neuf personnes liées entre elles par le cou, s'approchent du roi Darius représenté un arc à la main droite et les pieds sur un ennemi

terrassé. Le nom des neuf suppliants est gravé en petits caractères à côté d'eux ou sur leurs vêtements. Ces sculptures sont bien distinctes de celles de Persépolis. On comprend ce que l'inscription, élevée de 300 pieds, a dû coûter de peines et de soins! — Suit un abrégé de l'histoire médique.

III. *La Perse.*

IV. *Parthie et Hyrcanie.*

V. *Les provinces orientales de l'Erân; les pays limitrophes* (Afghânistân, Beloutschistân).

VI. *Avesta et Véda.* Les cinq études précédentes ont été consacrées à l'examen détaillé des différentes régions du pays éranien : l'antiquité de sa division politique a été mise en lumière ainsi que la multiplicité de ses centres : le nom, la langue, la religion dans ses traits fondamentaux, constituaient le lien entre ces groupes divers et en faisaient comme un grand tout. Si l'on prétend maintenant pénétrer dans la période préhistorique, rechercher la source et l'origine, ce n'est point assez d'interroger l'histoire, les mythes, les légendes éraniennes. Il faut s'adresser à leur langue et à leurs rapports avec les autres peuples. Depuis longtemps la question a été tranchée en ce qui concerne la langue, depuis longtemps le lien des idiomes éraniens au groupe indo-européen a été mis en évidence. La linguistique a établi de plus l'intimité de la relation du vieil idiome éranique avec l'ancien parler hindou, la langue des Védas. Dans l'étude que voici, M. Spiegel tente une restitution spécialement « arique » basée sur la confrontation du Véda et de l'Avesta.

La comparaison du *sôma* védique et du *haoma* éranien a été étudiée par Windischmann : Ueber den Sômacultus der Arier, 1847. Nom et personnalité sont tout identiques chez les deux peuples : haoma et sôma se trouvent être soit

un dieu, soit une plante dont le suc exprimé dans le sacrifice procure la force et l'immortalité. Impossible de ne point admettre ici une source commune.

Le *Kereçâni* éranien répond au *Kṛçânu* hindou (cf. Weber, Ind. Stud. II, 313). Ce dernier est un être divin, gardien du sôma céleste; le premier est par contre un adversaire du haoma.

Comparez ensuite le *Mithra* éranien au *Mitra* védique. Le premier présente un double point de vue : il est la lumière précédant le soleil et est en même temps dieu de la vérité; dans le Véda, Mitra est dieu de la lumière, et c'est plutôt son compagnon *Varuṇa* qui est celui de la vérité.

On connaît l'identité des *Gandharvas* avec les *Gandarewas;* M. Kuhn a démontré le rôle que les premiers remplissent près des nuages.

Ces différentes divinités ramènent toutes à un groupe commun. Le démon *Andra* répond au védique *Indra, Nōṅhaithya* à *nâsatya,* surnom des Açvins....

M. Spiegel examine successivement les rapports des Yima, Thraêtaona, Thrita, Kava-Uça éraniens aux Yama, Trita-âptya, Kâvya-Uçana hindous, et compare l'*âthrava* de l'Avesta au prêtre védique *atharvan.*

Arrivent quelques témoignages géographiques assez importants, tirés particulièrement des noms de fleuves, la comparaison du *haraiva* avec le *sarayu* indien, de la rivière *haraqaiti* au nom hindou *sarasvatî,* etc.

VII. *L'Avesta et la Genèse.* — Les idées émises par le onzième chapitre de la Genèse concordent étrangement avec celles de l'Avesta : la communication a certainement eu lieu avant que les Hébreux n'habitassent la Palestine.

Un premier accord apparaît dans la division du monde en quatre âges; chez les Hébreux : la création, le développement de l'humanité après le déluge, la migration d'Abraham

en Kanaan..... La division quadruple aryenne doit en être rapprochée. Un point à ne pas perdre de vue est la croyance chez les deux nations à la perfection primordiale de l'homme. Le premier chapitre de la Genèse assigne six jours à l'œuvre de la création : l'Avesta donne six périodes de durée plus ou moins considérable. De son côté le Bundehesh offre des renseignements géographiques intéressants à rapprocher de ceux que livre la Genèse sur les quatre fleuves du jardin Eden. L'arbre de la vie et celui de la science du bien et du mal, que le livre hébraïque place au centre du jardin, doivent être placés en face de l'arbre de vie, qui donne le haoma blanc, et de l'arbre sans maux des éraniens (Windischmann, Zoroastr. Stud., p. 165).

L'on conçoit que ces divers rapprochements ne concluent en rien que ce soit à une unité primordiale aryo-sémitique.

VIII. *Composition de la souche éranienne.* — M. Spiegel relate ici les travaux d'Elphinstone et de Wilken sur les Afghans, ceux de Bode, Rawlinson, Ritter, Layard, Rich, sur les Lûres et les Kurdes, passe en revue les témoignages de l'ancienne Grèce et ceux de l'Avesta lui-même.

IX. *Déjokès et les commencements de l'empire médique.* — On connaît le récit laissé par Hérodote sur Déjokès, premier roi des Mèdes, et sur l'origine de l'empire médique, récit fortement attaqué par Duncker, Rawlinson, Niebuhr. M. Spiegel, par contre, croit à l'exactitude de l'historien grec et accorde à ses renseignements sur ce point une grande valeur.

Déjokès, raconte Hérodote (I, 96-100) donna des lois aux Mèdes de son village : sa renommée s'étendit rapidement et les autres villages accédant à sa juridiction il fut élu roi du pays. — Le nom de « village » désigne en Médie et dans tout l'empire perse ancien, une circonscription politique déterminée, délimitée, et comprenant certaines subdivisions,

les parentés se divisant en clans, ceux-ci en familles. On conçoit dès lors l'importance que pouvait avoir le « village » ayant à sa tête Déjokès : le terme demandait évidemment à être éclairci. L'élection d'un roi fut sans doute désirée par les Mèdes après leur séparation d'avec les Assyriens : celle-ci arriva en 714 avant notre ère, et c'est en 708 que Déjokès obtint la royauté. Hérodote est muet sur cette cause, mais on peut aisément la supposer.

Lassen (Ind. Alt., I, 517) pense que le nom mède de ce roi fut « dâyaka » et que ce nom donnait à entendre « juge ». Cette conjecture n'est point dépourvue de vraisemblance ; elle est bien plus admissible que celle de Niebuhr et Rawlinson « azhis dahâka, le serpent qui mord ». M. Spiegel songe plutôt à « dahyâuka, répondant rigoureusement au grec Déjokès, et équivalant à l'éranien de l'est *daqyu-paiti*, chef d'un village. M. Spiegel s'attache ensuite à prouver l'exactitude de la narration de l'historien grec en ce qui concerne le gouvernement de Déjokès, ses institutions, les coutumes qu'il établit, la fondation d'Ekbatane, siége de son empire.

X. *L'empire de Darius d'après les inscriptions cunéiformes.* — La grande inscription gravée par Darius à Behistun est l'un des plus précieux témoignages que l'on ait jamais découverts touchant un peuple de l'antiquité. On sait combien elle a confirmé les renseignements d'Hérodote en leurs points essentiels. Pourtant les Grecs n'avaient point toujours sur la royauté persane les plus exactes connaissances. C'était par exemple une grande erreur que de supposer que les différentes populations de la monarchie perse se trouvaient entre elles étroitement unies sous le commandement du grand roi. Ce manque d'unité était précisément cause de leur faiblesse. La puissance suprême s'était formée non des besoins des peuples, mais bien de conquêtes acci-

dentelles. C'est ce que démontre clairement un coup d'œil jeté sur l'état de l'Asie occidentale immédiatement avant la naissance de la monarchie perse. Ninive et Babylone seules y avaient apparu comme empires avant que la puissance ne passât aux peuples éraniens, qui, cela est assez curieux, ne semblent pas avoir eu sérieusement à souffrir de ces monarchies guerrières. Les noms de Phul et de Tiglat-Pileser, si redoutés à l'Ouest, étaient à peine connus dans l'Eran, et Sanherib nous dit expressément qu'il fut le premier qui conquit la Médie. Les Mèdes furent les plus pressés à secouer le joug assyrien, mais leur simple liberté ne leur suffit pas : ils connaissaient par expérience ce que c'était qu'un grand empire et cherchèrent à en constituer un. Ils s'étendirent d'abord sur la Parthie et l'Hyrcanie, puis soumirent les Perses pour un court espace de temps. Leur rôle vis-à-vis de ces derniers fut bientôt renversé et sous le règne d'Astyage les Mèdes se trouvèrent à leur tour sous la dépendance des Perses.

A la tête de ceux-ci était le clan des Achéménides. Le père de ce clan, Hakhâmanis, précède Cyrus de peu de générations ; ce dernier, Kurus ou Cyrus, transmit sans difficulté son royaume à son fils Kambyses (Kambudjiya). Celui-ci, roi guerrier et cruel, était en expédition loin de son pays : les Mages mèdes jugèrent que le temps était venu de réclamer leur indépendance. Gaumâta, frère du mage Oropastès, se fit passer pour Bardiya frère de Kambyses et tué par Kambyses, et il se saisit de l'empire. Kambyses apprit ce soulèvement alors qu'il se trouvait déjà en route pour revenir : il mourut sur ces entrefaites et le Perse auquel il avait donné l'ordre d'assassiner Bardiya, assurant qu'il n'avait point accédé à cette injonction, l'on crut que Bardiya était véritablement sur le trône. La fraude fut pourtant découverte et les Perses redevinrent maîtres de

leur pays, enveloppant tous les Mages dans leur vengeance.

Le faux Bardiya avait introduit des bouleversements politiques : il avait par exemple affranchi pour trois ans de la contribution militaire et de l'impôt les peuples soumis qu'il s'attachait de la sorte au détriment des Perses. Il est difficile d'assurer qu'il apporta également des changements religieux. L'inscription de Behistun dit bien que Darius fit relever les temples détruits par Gaumâta, mais on peut douter de cette traduction que ne viennent pas encore éclairer celles des deux autres colonnes.

Darius monta sur le trône, élu par le sort comme le raconte Hérodote. Darius nous a laissé lui-même l'histoire de son règne et nous voyons que sa position était des plus difficiles : il lui fallut tout d'abord conquérir son empire. Il vainquit tour à tour Naditabira de Babylone et Fravartis de Médie. Le premier fut battu à Zâzâna sur l'Euphrate. Les Parthes et les Hyrcaniens s'étaient alliés à Fravartis ; ils furent vaincus à leur tour. Et ces soulèvements ne furent point les seuls.

XI. *Etat du vieil Eran sous le rapport de la culture intellectuelle.* — Cette importante partie du volume (pp. 330 à 370) contient un exposé succinct de ce que l'on pourrait nommer l'antique civilisation éranienne. Il n'est point possible de suivre ici M. Spiegel dans tous les détails de son examen; nous nous contenterons de relever les diverses questions par lui soulevées. — La fixation de l'époque où Hindous et Eraniens auraient rompu leur unité secondaire se perd dans l'obscurité des âges. Niebuhr pense que les Eraniens arrivèrent aux lieux où ils se devaient fixer peu de temps avant les Achéménides, mais cette supposition est inadmissible et nous nous trouvons encore en face d'une date singulièrement lointaine : l'immigration vint propablement du Nord. Trouvèrent-ils, d'autre part, la région

peuplée et cultivée? Il est à supposer, malgré l'absence de témoignages, que le pays était habité par les Brahuis réfugiés plus tard au sud-est. — Les inscriptions de Darius et de Xercès sont les plus anciens documents sérieux relatifs à l'ethnographie; elles nous donnent à entendre qu'au sud-ouest de l'Eran se trouvait également une population étrangère parlant l'idiome dit scythique..... Il est probable qu'à l'ouest on se trouvait en présence de Sémites. Au nord régnaient des peuplades tatares, enfin à l'est les Hindous. — Les Arméniens, bien que séparés du groupe principal, étaient eux aussi Éraniens et les Phrygiens ont dû se relier à eux. — M. Spiegel recherche ensuite les rapports de l'Eran avec ses voisins sémites et kouschites, examine rapidement la légende de Zoroastre, les divisions politiques perses, médiques, parthes, baktriennes, les luttes des diverses provinces entre elles, et dit quelques mots des croyances et pratiques religieuses. La dernière partie de cette étude est consacrée à l'examen de l'état où les conquêtes d'Alexandre amenèrent l'Eran, à l'influence du bouddhisme en certaines de ses régions, enfin à la littérature de l'âge des Sassanides.

XII. *Notes sur l'histoire moderne du Parsisme.* — Lors du renversement par les Arabes de l'empire des Sassanides, le nombre des connaisseurs de la religion antique décrut de jour en jour. Les populations des pays élevés la maintinrent plus longtemps, mais là aussi ses jours étaient comptés. Quelques-uns de ces fidèles demeurèrent au pays de leurs ancêtres, d'autres émigrèrent vers la côte ouest de l'Inde; à Yezd, à Kirmân vivent encore les restes des premiers : à Bombay, à Nausari, à Surate ceux des seconds.

Ces débris ne perdirent point souvenir de leur origine : ils exercèrent toujours leur esprit sur les traductions en moyen-éranien des livres sacrés, et consignèrent en des

écrits spéciaux (les Rivaiêts) leurs spéculations sur les points importants ou obscurs de religion. Ces écrits ne sont point les seuls : on rencontre encore des ouvrages sur la légende de Zoroastre et autres analogues. Il faut citer également les deux livres Dabistân et Désâtîr, tous deux imprimés et traduits. Le premier (traduit en anglais en 1843 par D. Shea et A. Troyer; Paris, 3 vol.) contient un court aperçu des religions et des sectes connues de son auteur : en ce qui concerne l'Avesta il n'en donne point toujours une saine interprétation. — M. Spiegel recherche les rapports de l'enseignement de ces deux ouvrages aux enseignements zarathustriques.

IX

Commentar ueber das Avesta. 2 vol. 1865, 1869.

Il ne faudrait pas juger les trois volumes de la traduction de l'Avesta sans les compléter par ces deux gros volumes de commentaires.

Le premier se réfère au Vendidad. Le second au Vispered, au Yaçna et au Khorda-Avesta.

Dans ce dernier se trouvent deux morceaux d'une grande importance, l'introduction et une série d'observations sur les Gâthas.

L'introduction, longue d'une trentaine de pages, traite de la méthode qu'il convient d'appliquer en général à l'interprétation de l'Avesta. Nos lecteurs n'ont qu'à se référer sur ce point au mémoire de M. Spiegel récemment inséré dans la Revue, III, 113.

Quant aux remarques préliminaires sur les Gâthas j'en

reproduirai quelques fragments. C'est encore d'une question de méthode qu'il s'agit, question capitale :

Avant de commencer l'explication des Gâthas, la plus ancienne, et partant la plus importante portion de l'Avesta, il faut que nous nous prononcions d'une façon précise sur le point de vue auquel nous croyons nous devoir placer dans cette interprétation..... Eu égard à l'obscurité du terrain de l'Avesta et de la littérature qui s'y réfère, l'on ne peut pas demander à un traducteur de ne livrer que des choses assurées : il faut lui passer bien des demi-vérités et même de complètes erreurs. Par contre, on est en droit d'attendre de lui qu'il procède d'après des principes aussi objectifs que possible, et sache au moins avouer ce que d'après ces principes il tient pour véritable, ce qu'il ne regarde pas comme réel. Pour atteindre à des résultats objectifs la seule voie sûre me paraît être la marche du connu au moins connu et à l'inconnu. Partant de ce point de vue j'ai commencé mes études sur l'Avesta par le néo-perse, si rapproché du pârsi, avec le secours de ce dialecte j'ai étudié le huzvâresh, puis à l'aide du huzvâresh j'ai cherché à examiner le vieux baktrien. Avec cette méthode le dialecte des Gâthas constitue le point summum de toutes nos recherches sur l'Avesta..... La première question est celle-ci : dans quels rapports se trouvent le dialecte des Gâthas et sa littérature aux autres monuments éraniens, nommément au vieux baktrien? Cette relation à trois faces : celle de la grammaire, celle du lexique, celle du matériel littéraire. Sous le rapport grammatical nous n'avons pas à nous étendre, en partie parce que nous avons exposé dans une grammaire spéciale nos vues à cet égard, en partie parce que la matière en général n'est point litigieuse..... La question d'antériorité ne saurait être douteuse, mais le témoignage de la priorité de l'idiome des Gâthas réside moins dans la langue que dans la littérature..... Il y a plus de difficulté à répondre à une autre question, celle de savoir la distance séparant les deux dialectes; se trouvent-ils séparés par une période de temps importante, ou faut-il peut-être s'en référer plutôt à un éloignement dans l'espace, de telle sorte que les Gâthas auraient été composés non pas à une époque beaucoup plus ancienne, mais bien en d'autres provinces. La comparaison

de la grammaire des deux idiomes ne peut répondre d'une façon suffisante à cette question : l'on en tirerait des motifs d'appui pour chacune des deux opinions. Mais, à mon sens, la comparaison des idées amène à une conclusion assez satisfaisante.

Nous avons sur le lexique peu de chose à dire, tout comme sur la grammaire. Sous ce rapport il n'y a pas à différencier les Gâthas du vieux baktrien ordinaire. Un coup d'œil sur le glossaire de Justi fait voir combien il y a peu de mots qui ne soient communs aux deux dialectes : il est excessivement rare (on en peut citer peut-être de deux à trois exemples) qu'un vocable possède un sens différent dans l'un d'eux que dans l'autre. A la vérité un certain nombre de mots sont propres aux Gâthas. Mais dans quelle partie de l'ancienne littérature baktrienne ne se rencontrent pas des mots ainsi isolés, et de ce que le dialecte ordinaire ne les possède pas peut-on conclure qu'il ne les posséda pas? Il n'est que trop assuré que chacun des deux dialectes posséda un nombre passable de vocables que ne nous offrent pas les textes que nous avons.

Ici M. Spiegel passe à la comparaison de la littérature des Gâthas avec celle du zend vulgaire. Il s'étend en des énumérations plus détaillés, et arrive à la conclusion que voici :

L'examen de la grammaire, du lexique, du sujet lui-même nous a conduit à ce résultat que les Gâthas ne sont pas essentiellement différents des autres morceaux de l'Avesta. Pourtant ils en passent, et à juste titre, pour la partie la plus difficile et la plus obscure. L'on demandera avec raison en quoi consiste cette difficulté, et à cela la réponse est aisée : elle se trouve principalement non point dans la grammaire et le dictionnaire (encore qu'il y ait également ici des obstacles) mais bien dans les idées. Très souvent il arrive que nous pouvons traduire un vers, une strophe très supportablement sans toutefois en saisir la portée réelle. Cela provient de ce que, même dans la langue maternelle, la compréhension s'arrête là où cesse la communauté dans les idées. Les rédacteurs des Gâthas supposent des conceptions, des sentiments qui n'ont pas été plus amplement décrits, et nous ne pouvons nous transporter dans la même

disposition d'esprit, cette disposition n'étant pas commune à toute l'humanité, mais se trouvant basée sur un point de vue précis théologique. De la sorte nous nous voyons maintes fois en présence des Gâthas dans la situation d'une personne dénuée de connaissances médicales ou mathématiques et placée en face d'ouvrages de médecine ou de mathématiques. L'initié comprend et saisit sans peine, le profane, lui, n'entend point, n'ayant pas d'idée sur le sujet. Toutefois il y a lieu d'espérer qu'avec le temps ces difficultés diminueront, mais que l'on n'attende point des secours du dehors, le mieux est d'étudier le texte d'une façon précise. La voie la plus favorable est celle que nous avons mise à l'épreuve pour le reste de l'Avesta..... Ici l'on remarquera bientôt que ce chemin ne mène pas droit au but..... il est certain que la traduction en huzvâresh n'est pas un guide sûr pour les Gâthas, et cela est fort déplorable. Nous ne pouvons que chercher, grâce à la comparaison des passages pris isolément, grâce à la comparaison linguistique, à venir à bout d'une autre traduction..... Le précédent exposé de mes conceptions fera comprendre comment je n'ai eu à ne faire en quelque sorte aucun usage d'une autre version des Gâthas, due à Haug et procédant strophe par strophe. La différence générale entre cette traduction et la mienne est à ce point considérable que quiconque les compare l'une à l'autre doit avoir de la peine à se persuader qu'elles se réfèrent à un même texte. J'aurai plus tard à démontrer d'où provient cette diversité. Pour l'instant il est nécessaire de relever la différence des résultats.

Elle est en effet fort considérable. Ainsi elle porte tout d'abord sur la personnalité de Zarathustra. M. Haug le regarde comme un individu historique, rédacteur des Gâthas, du moins quant aux passages qui lui sont mis dans la bouche. Zarathustra aurait été Baktrien. Dans son pays se serait élevé par sa faute une effroyable guerre de religion, etc., etc. M. Spiegel pose la question de savoir quelle est entre les deux conceptions différentes la juste façon de voir. On a voulu vider le débat en prétendant que l'une et l'autre avait son bon et son mauvais côté. A

cette offre de transaction, M. Spiegel répond très justement :

Si je combats ce sentiment, ce n'est pas, bien entendu, que je ne veuille reconnaître que ma version ne soit susceptible d'être améliorée, mais bien parce qu'à mon sens il ne s'agit point d'une lutte entre les détails particuliers, mais d'une opposition de point de vue. Autant que je m'en puis rendre compte mon point de vue est dépourvu de suppositions : au commencement de mes recherches je me trouve ignorer ce que contient la matière : je ne cherche qu'à découvrir en quoi cette partie de l'Avesta peut différer des autres parties. Le résultat que j'atteins c'est qu'il n'en diffère l'on peut dire en rien; pourquoi en effet détournerais-je de la portée que je leur connais aux autres endroits les vocables que je rencontre ici, s'il ne se présente pour cela des raisons irrésistibles? Tout au contraire Haug part de cette conception que le Véda et l'Avesta là où ils ne sont pas identiques se trouvent encore étroitement alliés : il explique les mots par leur étymologie sans s'en rapporter à la tradition, et il traduit d'après la valeur étymologique. Je regarde ce procédé comme complètement dépourvu de solidité; je conteste que l'on puisse de la sorte établir des significations, et il ne manque point de linguistes et de philologues pour partager mon opinion.....

Assurément.

La critique de la *Grammatik der altbaktrischen Sprache,* parue en 1867, nous ferait entrer en des détails trop spéciaux et purement linguistiques. Je m'arrêterai donc ici. Mon but n'a été, il est facile de s'en rendre compte, que d'offrir à nos lecteurs une sorte de sommaire de l'œuvre de M. Spiegel. Quant aux articles de recueils périodiques je les ai laissés à l'écart. Un bon nombre d'entre eux consiste en critiques bibliographiques : voyez spécialement les Beitraege

de Kuhn et Schleicher. La bibliographie telle que la comprend M. Spiegel est un véritable enseignement : ce système est bien le meilleur à tous les points de vue. Il importe donc de consulter soigneusement cette catégorie des travaux du célèbre et infatigable éraniste.

A. H.

LE MOT DIEU EN BASQUE

ET

DANS LES LANGUES DRAVIDIENNES

Dans une petite brochure du prince Bonaparte : « *Observations sur le formulaire de prône conservé naguère dans l'Église d'Arbonne* », j'ai remarqué les phrases suivantes : « Nous serions trop long si nous voulions ici « faire connaître en détail tous les grains d'or grammatical « et lexical que nous avons exploités, etc., » et en note : « Tel « que le mot *goiko*, nom roncalais de la lune, qui nous met « sur la voie de l'étymologie possible du nom de Dieu *Yaungoikoa*, qui pourrait sans trop d'effort être considéré « comme la syncope de *Yaungoikokoa*, mot qui, à la « rigueur, indiquerait même à présent le Seigneur de la lune. « Et nous disons : sans trop d'effort, car, pour que notre « assertion puisse être avec raison taxée de gratuite, il fau-

« drait oublier le culte de la lune des anciens Basques. » Immédiatement une réflexion toute naturelle m'est venue : est-il bien utile de regarder *Yaungoikoa* comme une syncope de *Yaun-goiko-ko-a* « le seigneur de la lune? » Si *goiko* signifie « lune », *Yaungoikoa* doit se traduire « le seigneur lune », et dans ce cas, il faut admettre que c'est la lune elle-même qui était l'objet du culte des anciens Basques.

On ne manquera pas d'objecter qu'aucun témoignage historique ne vient à l'appui de cette opinion ; on ne manquera pas de rappeler le passage suivant où Strabon semble accorder aux ancêtres des Basques actuels une religion toute spirituelle, en ajoutant, il est vrai, que les cérémonies du culte s'accomplissaient surtout pendant la nuit, lors de la pleine lune : ἔνιοι δὲ τοὺς Καλλαϊκοὺς ἀθέους φασὶ, τοὺς δὲ Κελτίβηρας καὶ τοὺς προξδόρους τῶν ὁμόρων αὐτοῖς ἀνωνύμῳ τινὶ θεῷ [θύειν] ταῖς πανσελήνοις νύκτωρ πρὸ τῶν πυλῶν, πανοικίους τε χορεύειν καὶ παννυχίζειν (III, IV, 16). Quoi qu'il en soit, entre les deux explications du mot *Yaungoikoa*, je n'hésite pas à adopter la plus simple; et, pour moi, s'il est vrai que *goiko* a signifié et signifie « lune » en basque, les anciens Euscariens m'apparaissent comme des êtres fort peu civilisés, possesseurs d'une religion très rudimentaire et toute matérielle.

On sait quelle importance était donnée à la lune par les peuples anciens : « La lune qui se détache comme une « aiguille éclatante sur le sombre cadran du ciel était appe- « lée, par les premiers pères de la race âryenne, l'astre qui « mesure, le *mesureur* du temps; car le temps a été compté « par les nuits, les lunes et les hivers avant de l'être par « les jours, les soleils et les années » (Max Mueller). Je ne rappellerai pas la parenté de *moon, month*, μήν, μήνη, *mensis*, etc; mais je dirai qu'en tamoul, à part le mot emprunté

au sanscrit *mâdam* ou *mâsam*, il n'existe que deux formes du mot « mois », *madi* et *tingaḷ* (1), qui toutes deux sont des noms de la lune très usités. En basque, mois se dit *ilabethe* qu'on explique généralement par *ilargi-bethe* « lune-pleine », *il-argi* « mourir-lumière » étant le nom ordinaire de la lune.

J'ai soumis cette explication de *Yaungoikoa* au prince Bonaparte, qui m'a répondu : « Nous ne partageons pas cette « manière de voir, qui oblige à admettre d'une manière un « peu trop gratuite que *goiko* « lune » signifie non-seule- « ment *lune* (ce qui est certain), mais aussi *Dieu* (ce qui ne « peut se prouver par l'usage d'aucun dialecte). » J'ai répondu à mon tour : « En traduisant *Yaungoikoa* par *le « seigneur lune*, je ne prétends nullement que *goiko* signifie « *Dieu*. Dans ma pensée, *goikoa* serait « celui d'en haut », « c'est-à-dire purement et simplement *la lune* que les « Basques anciens auraient remarquée parmi les divers « astres qu'ils voyaient *au-dessus de leur tête, sur le « ciel*, EN HAUT. Je m'explique du reste ce culte par les « raisons suivantes. La nuit n'est-elle pas la source de mille « frayeurs pour les enfants *et les sauvages?* Or la lune « dissipe ces frayeurs en venant chasser l'obscurité; donc « il est assez naturel que des peuples primitifs l'aient « regardée comme un être bienfaisant et qu'ils lui aient « rendu un culte. Point n'est besoin que *goiko* signifie *Dieu*, « s'il est le nom de l'objet adoré. »

Cette explication de *Yaungoikoa* a le malheur de contrarier l'opinion généralement reçue. Tous ceux qui ont écrit sur le basque (et il importe de rappeler que la plupart de ces écrivains sont des prêtres catholiques) ont posé

(1) De même en canara *mois* se dit *tiṅgaḷu* (lune); le même mot *tiṅgaḷ* s'emploie aussi avec le même sens en malayala.

comme un fait incontestable que de tout temps les Basques ont eu une religion spirituelle, et invoquent comme preuve décisive le ἀνωνύμῳ τινὶ θεῷ de Strabon. *Goiko* signifie proprement « d'en haut », aussi la signification naturelle de *Yaungoikoa* « le seigneur d'en haut » a-t-elle donné lieu à beaucoup de dissertations enthousiastes sur le monothéisme et le spiritualisme originels des Basques. L'abbé Darrigol dit : « Le nom que le Seigneur s'est donné, au livre de « l'Exode, chap. III *(Eyjeh* et de là *Jéhovah)* est sans « contredit le seul nom digne de son être ; mais après ce mot « *ineffable*, comme s expriment les Juifs, après ce nom tout « divin, auquel nul autre ne peut être comparé, notre « expression *Jaincoa* est tout ce qu'on peut dire de plus « significatif. En effet... il se peut... que *Jaincoa* soit le « même nom que *Gaincoa* (celui d'en haut) : antonomase « énergique, expression plus sublime que tous les superlatifs « employés par les Grecs, les Latins, les Français, etc., « pour remplacer le nom propre de Dieu. Quoique cette « étymologie ne soit nullement forcée, nous ne balançons « pas à lui préférer celle que nous suggère la prononciation « du mot *Jaincoa*, usitée dans les provinces espagnoles : « *Jaongoicoa* ou *Jabe-on-goicoa* (le bon maître d'en « haut). Quoi de plus philosophique ! » (*Dissertation*, p. 25-26).

Le mot *Yaungoika* est en effet plus usité en Espagne qu'en France ; les Labourdins disent *Yainkoa* ou *Yinkoa ;* les Souletins *Jinkua* (j français). Je ne cherche pas à expliquer ces divers mots, qui ne sont peut-être que des abréviations, des contractions du premier ; j'ai voulu seulement indiquer ici une signification originelle possible de *Yaungoikoa.*

En somme, il n'y a pas en basque de mot simple signifiant spécialement *Dieu*, car *yaun*, souvent employé dans

ce sens, veut dire proprement « seigneur, maître »; les étymologistes du pays le décomposent même, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, en *yabe-on* « maître-bon » (1). Il est intéressant d'examiner si les peuples qui parlaient les langues dravidiennes étaient plus avancés à ce point de vue que les Euscariens antiques.

Les vocabulaires tamouls donnent avec le sens de « dieu, divinité » les mots suivants : *amarar, paṇṇavar, puttêḷir, aṇḍar, umbar, imæyavar, vibudar, vânôr, ilêgar, pulavar, viṇṇor, amudar, âdittar, mêlôr, œyar, surar, tîrttar, uyarnilattavar, aṇangu, sûr, puttêḷ, kaḍavuḷ, tê, téyvadam, téyvam*, auxquels j'ajouterai *sâmi, kô* et *ir'œvan*. Les autres langues congénères ne nous offrent aucun mot nouveau purement dravidien. De la précédente liste il faut en effet tout d'abord écarter *amara-r* (amara), *aṇḍa-r* (anda), *vibuda-r* (vibudha), *i-lêga-r* (lêkha), *amuda-r* (âmuda), *âditta-r* (âditya), *sura-r* (sura) et *tîrtta-r* (tîrtha) qui sont de simples transcriptions du sanskrit. Il faut également mettre de côté *paṇṇavar* « les faiseurs, les créateurs », *vânôr* et *viṇṇôr* « ceux du ciel », *mêlôr* « ceux d'en haut », *uyarnilattavar* « ceux du monde supérieur, » qui sont des mots visiblement composés et

(1) Ceci ne veut pas dire que je suis disposé à approuver les étymologies ultra-fantaisistes proposées par la plupart des basquisants locaux. Il est arrivé dans mes mains, ces jours derniers, une feuille manuscrite, où je copie ce qui suit pour l'édification des lecteurs de la Revue : « Les garçons appellent leur sœur « *arreba*, c'est-à-dire *seconde Ève,* nom donné naturellement « par les garçons premiers nés d'Adam et d'Ève à la première « fille qui naquit d'eux; c'est une seconde Ève, dirent-ils, *arra-* « *eba.* — *Seme,* fils, tire évidemment son origine de *Sem*, fils « de prédilection de Noé et modèle des bons fils. On comprend « que les descendants de Noé, dans le désir que leurs enfants « fussent des SEM (c'est-à-dire des bons fils) aient aimé à les « appeler de ce nom, *sem*, *seme.* »

formés postérieurement à la conception de l'idée de Dieu. Examinons les douze mots restants :

1° *Puttêḷir*, pluriel de *puttêḷ* (littéralement « vous qui êtes dieu »), paraît formé de *pudu* « nouveau » (varié en *puttu* devant une voyelle) (1) et d'un mot inconnu (2) ; *puttêḷ* en effet a non-seulement le sens de « dieu », mais aussi celui de « nouveauté ». 2° *Umbar*, qu'on traduit généralement « les bienheureux, » est aussi employé par opposition à *ambar* « ce lieu-là » et à *imbar* (3) « ce monde, ce lieu-ci », pour signifier « air, élévation, place moyenne », et c'est son sens le plus naturel : l'air apparaît en effet aux yeux des enfants et des simples comme interposé entre la terre et la voûte étoilée ; employé religieusement, *umbar* désignerait

(1) Les formes adjectives des noms de qualité, terminés en *u* avec une des six consonnes que les grammairiens tamouls appellent dures, peuvent, devant une voyelle, ou allonger leur voyelle radicale ou doubler la dernière consonne ; dans les deux cas, l'*u* final est élidé : ainsi *pudu* « nouveau » devant *ilæ* « feuille » produira *puttilæ* « feuille nouvelle » ; *pasu — ilæ, pâsilæ* ou *patchilæ* « feuille verte » ; *vér'u — ilæ, vét't'ilæ* « simple feuille », etc.

(2) J'incline à croire que beaucoup de mots dravidiens dont l'analyse paraît impossible ont été formés par le procédé contractif si familier aux idiomes de l'Amérique et au basque.

(3) Les Dravidiens ont trois pronoms démonstratifs : *a* pour les choses éloignées, *i* pour celles qui sont proches, et *u* pour les intermédiaires. Ce dernier pronom *u* est aujourd'hui tombé en désuétude. Un exemple de son emploi se rencontre dans le *Næchadha* tamoul ; *Indra* se présente avec *Yama*, *Agni* et *Varuṇa* devant *Naḷa* : il se nomme et désigne ses compagnons de la manière suivante :

ivan'ajat'kaḍavuṇmat't'ivan'véṅkût't'u... va
nuvanér'ikaḍat'kir'œyojindunin'd'ayâ.... n', etc.
(Chant XI, str. 16.)

« Celui-ci, c'est le roi du feu ; celui-ci, l'ardent séparateur

donc uniquement les habitants de l'air, du ciel; ce serait un synonyme de *vânor* et *viṇṇôr* (*vân* et *viṇ* signifient à la fois « air » et « ciel »). 3° *Pulavar*, de *pulam* « science, connaissance », signifie principalement « les savants » et est le plus souvent employé avec le sens de « poètes » (1).

4° *Imœyavar* ou *imœyâr* veut dire « ceux qui clignent « de l'œil » (2); les Indiens entendent par là que les yeux divins ne sont jamais fermés par le sommeil; 5° *œyar* correspond exactement au basque *yauna* et signifie « les seigneurs » (3); il est d'un usage courant dans la conversation et s'applique aux personnes respectables, aux princes, aux rois, aux brahmes, etc. 6° *Aṇañgu* et 7° *Sûr* signifient principalement « crainte, affliction » et repré-

« (de la vie et du corps); *cet autre*, c'est le monarque de l'océan « en mouvement; enfin, moi, je suis, etc. »

Les commentateurs disent que, d'après ces paroles, Indra devait se trouver entre Agni et Yama et que Varuna devait être derrière eux; comme il n'était pas si près d'Indra que les deux autres, comme, pour le voir ou lui parler, il fallait un mouvement, un effort spécial; et comme, en même temps, il n'était pas trop éloigné, il est désigné par le mot *uvan'* (u-v-an'). Cette forme ne doit point être attribuée à une faute des manuscrits, car *uvan'*, dans la strophe citée, assonne avec *ojindu;* ni *avan'* (celui-là) ni *ivan'* (celui-ci) ne le remplaceraient avantageusement.

(1) La racine de ce mot est-elle la même que celle des suivants, où l'on entrevoit une racine *presser sur? pulâl*, *pulavu* « chair, odeur de chair »; *puli* « tigre »; *pulæ* « viande, chair »; *pul* « herbe, bassesse »; *pula* « infériorité, asservissement »; — *pula* « refuser, bouder »; *pulambu* « se lamenter, sangloter »; *pular* « se flétrir »; *pullu* « serrer, embrasser ».

(2) Cf. pour la racine : *imæ* « cligner de l'œil »; *imir* « résonner, retentir, se presser », *'imij* « résonner, retentir ».

(3) Sans doute *æyan'* « seigneur » n'est que le développement de l'indéfini *æ* « dieu, roi, maître », allié probablement à *æyam* « doute, hésitation, crainte, aumône ».

sentent Dieu comme l'être redoutable par excellence (1).

8° *Kaḍavuḷ*. Ce mot est le plus important de tous; c'est celui que les missionnaires catholiques emploient de préférence. Il est formé de *kaḍa* et de *uḷ*, avec *v* euphonique. *Uḷ* signifie proprement « intérieur »; mais, comme la vie se manifeste par des mouvements à l'intérieur du corps, *uḷ* a pris le sens de « existence »; de là est formé le défectif *uṇḍu* « il y a, il existe » (2). Le sens de *kaḍa* va être déterminé par l'examen de quelques mots congénères : *kaḍa* « passer, franchir, éloigner »; *kaḍi* « se fâcher, détruire, « couper, mordre »; *kaḍu* « voler, arracher »; *kaṭṭu* « attacher », *kaḍu* « violent, sévère, amer » (d'où *kaḍugu* « moutarde »). Ces mots ont la même forme dans les diverses langues dravidiennes. De *kaḍa* « passer, franchir » vient *kaḍal* « mer » (malayala *kaṭal*, tél. et can. *kaḍalu)* et *kaḍan* (m. *kaṭam*, can. *kaṭa)* « obligation, devoir, « dette ». Ces divers mots dérivent donc probablement d'une racine signifiant *presser sur; kaḍa* doit avoir le sens de « au-dessus » et *kaḍavuḷ* est littéralement « être suprême ». Mais dans les anciens poèmes, ce mot est aussi bien appliqué aux rois qu'aux dieux. 9° *Ir'œvan'* ou plutôt *ir'œ* (forme

(1) *Sûr* a, d'après les dictionnaires, les significations suivantes : « crainte, affliction, peine, force, divinité, Dieu », et *aṇaṅgu* « crainte, beauté, désir, déesse, femme, trouble, nouveauté, mer, agneau ». Cf. pour la racine de ce dernier mot : *aṇaṅgu* « se troubler, se fatiguer »; *aṇavu* « s'attacher à »; *aṇi* « orner, revêtir »; *aṇu*, *aṇugu* « toucher, approcher »; *aṇu* (télinga) « écraser, opprimer »; *aṇœ* « joindre »; *aṇaya* (malayala) « près »; *aṇḍu* « s'approcher, presser »; *aṇṇu* « s'approcher, s'appuyer sur ».

(2) De *uḷ* a été formé *uḷḷam* « ce qui est dedans, cœur » puis « esprit, raison »; de même, *neñdju* a le sens de « poitrine, sein, fermeté, courage, esprit ».

plus ancienne, indéfinie (1), signifie « le roi, le prince, « le maître » et ne s'applique qu'exceptionnellement à Dieu (2).

10° *Sâmi*, 11° *tê* ou *têvu*, 12° *téyvam* ou *téyvadam* sont empruntés au sanskrit (svâmin, dêva, dâiva), mais ils n'ont pas été seulement transcrits, ils ont été altérés : un certain nombre de mots sont dans le même cas et ont subi l'*altération phonétique*, cf. *u-lagu (lôka); a-rasu (râja); mænda, mânda, mâniḍa (manuṣya)*, etc. Je pense que tous ces mots ont été les premiers que les Tamouls ont pris aux Indiens, à l'époque même où leur civilisation s'opérait sous l'influence de ces derniers; plus tard, à l'époque littéraire, beaucoup d'autres mots ont été empruntés, mais ceux-ci ont été simplement transcrits; la prononciation même n'a pas toujours changé (par exemple on écrit *sanam* et l'on prononce *djanam)*; c'est ainsi qu'à côté de *ulagu, arasu*, etc., on a eu *u-lôgam, i-râsa*, etc. Les mots ainsi transcrits ont toujours été distingués des mots purement dravidiens dans les grammaires et vocabulaires tamouls, télingas, etc.; en tamoul on appelle les premiers *vaḍamoji* « mots septen- « trionaux » et les seconds *ténmoji* « mots méridionaux ».

En résumé, il n'existe pas de mot purement dravidien qui

(1) Il est probable qu'avant l'invasion âryenne les Dravidiens ne connaissaient pas la distinction des genres. Beaucoup de noms actuellement pourvus de terminaisons masculines en *an'*, féminines en *aḷ* ou *i* et neutres en *am*, ont en tamoul des formes anciennes indéfinies : *arasu* « roi », *têvu* « dieu », *ir'æ* « prince », etc. Souvent même, dans les vieux poèmes, on voit des sujets masculins ou féminins suivis, à la troisième personne, de la forme neutre du verbe, qui est probablement l'ancienne et unique forme, générale et indéfinie.

(2). Cf. pour la racine : *ir'a* « mourir, passer, marcher — abaisser, anéantir » ; *ir'u* « briser, casser » (d'où *îr'u* « fin ») ; *ir'u-gu* « être serré, comprimé » ; *ir'æ* « répandre, jeter » (d'où *ir'æ* « tribut ») ; *ir'ân* (malayala) « seigneur! »

exprime l'idée de Dieu avec la netteté de *deus* par exemple; beaucoup de mots signifient également « prince, roi, maître, dieu »; beaucoup d'autres, employés avec le sens de *dieu*, sont des appellatifs qui n'ont pu être formés que lorsque les Dravidiens ont été convaincus de l'existence d'un être surnaturel et qu'ils se sont fait une idée de ses attributs. Cette croyance a dû être l'un des premiers effets de la civilisation apportée dans le sud de l'Inde par les Âryas. Aussi ne dirai-je pas, comme M. Caldwell (*Comparative Grammar*, p. 78) que les anciens Dravidiens « reconnaissaient l'exis-« tence de Dieu, qu'ils qualifiaient de *kô* ou « roi », titre « réaliste qui est inconnu à l'orthodoxie hindoue », et qu' « ils élevaient en son honneur un temple qu'ils appe-« laient *kô-il* « maison de Dieu ». Je ferai remarquer que *kô-il* (écrit *kôyil* ou *kôvil*), qui n'a plus aujourd'hui que le sens de « temple, église » (1), est généralement employé dans les anciens poèmes avec le sens de « palais, maison royale ». M. Caldwell ajoute du reste : « Mais je ne puis « trouver aucune trace du *culte* qu'ils lui offraient.... « Ils n'avaient pas de *prêtres* héréditaires ni d'*idoles*, et ils « semblent n'avoir eu aucune idée du *ciel* ou de l'*enfer*, de « l'*âme* ou du *péché* ». Je citerai encore le passage suivant (p. 79) : « Leur état d'ignorance intellectuelle se révèle « principalement dans les mots qui se rapportent aux opé-« rations de l'esprit. Leurs seuls mots pour *esprit* étaient le « *diaphragme* (le φρῆν des Grecs antiques) et l'*intérieur*. « Ils avaient un mot pour *pensée*, mais ils n'avaient pas « d'autres mots distincts de celui-là pour *mémoire*, *juge-« ment* ou *conscience;* ils ne possédaient aucune expres-« sion pour *volonté*. Pour exprimer la volonté il leur aurait

(1) C'est le lieu de rappeler que *guḍi*, en canara et en télinga, signifie actuellement « temple », tandis qu'en tamoul *kuḍi* a seulement le sens de « maison, habitation. »

« fallu employer la périphrase suivante : « ce qui, à l'inté-
« rieur, dit : je vais faire ceci ou cela ». Je crois donc que, avant l'arrivée des Âryas dans le *dravida*, les habitants de ces belles contrées étaient des sauvages complètement athées; il serait intéressant de chercher à se faire une juste idée de leurs mœurs, leur état social, etc : ce sera pour moi l'objet d'un travail qui ne pourra être complet que lorsque l'étude comparée des vocabulaires dravidiens m'aura permis de séparer tout à fait l'élément sanskrit, de reconstituer la forme primitive des mots simples, enfin de distinguer les mots composés naturellement ou ceux simplement calqués sur des composés âryens.

La courte étude qui précède a fait voir que les Dravidiens, avant de se trouver en contact avec la branche indienne des Âryas, n'avaient probablement aucune idée religieuse. Les Basques, lors de leurs premiers rapports avec les Romains (et il est essentiel de remarquer que cette époque est de beaucoup postérieure à celle de l'arrivée des Âryas dans le sud de l'Inde), devaient être plus avancés; ils auraient cru découvrir dans la lune un être supérieur à l'homme et lui auraient rendu un véritable culte, très simple du reste. Mais, quand même la traduction « le seigneur « lune » serait fausse, quand même *goiko* ne signifierait pas « lune » et que *Yaungoikoa* serait uniquement « le seigneur d'en haut », je prétendrais encore que nul n'aurait le droit d'affirmer que les peuples qui ont parlé le basque n'ont jamais eu qu'une religion spirituelle. Personne n'ignore que, au moins dans les langues âryennes, les mieux étudiées et les mieux analysées de toutes, les idées abstraites sont exprimées par des mots dont la signification originelle est matérielle, sensible; il n'y a point deux catégories de mots, les uns pour les choses de l'esprit, du cœur, etc., les autres pour celles de la nature. Que doit-on conclure de là?

Le philologue qui fait de la science sans idée préconçue, sans parti pris, sans se préoccuper d'arriver à un résultat donné, et qui cherche dans le langage l'histoire de la pensée puisque la pensée et le langage n'existent pas l'un sans l'autre, acquiert dans l'étude des langues la conviction que l'humanité a progressé considérablement depuis ses origines : de l'ignorance la plus grossière, elle s'est élevée aux théories métaphysiques les plus transcendantes, les plus éthérées ; il est irrévocablement acquis aujourd'hui que plus on remonte aux commencements du langage, plus on le voit se réduire, se simplifier, et plus on voit disparaître les mots exprimant des idées abstraites.

La linguistique vient ainsi en aide à la géologie et à l'ethnographie, dont les découvertes confirmaient déjà, en partie, les anciennes traditions qui nous peignent l'homme uniquement occupé à satisfaire la faim qui le dévore,

> .....quum frigida parvas
> præberet spelunca domos, ignemque laremque
> et pecus et dominos communi clauderet umbra;
> silvestrem montana torum quum sterneret uxor
> frondibus et culmo vicinarumque ferarum
> pellibus, haud similis tibi, Cynthia, nec tibi, cujus
> turbavit nitidos exstinctus passer ocellos,
> sed potanda ferens infantibus ubera magnis
> et sæpe horridior glandem ructante marito.
>
> (*Juv.*, Sat. VI, v. 4-10.)

Bayonne, le 18 juin 1869.

Julien VINSON.

LA RELIGION DES J'ÂINA

On a beaucoup étudié, en Europe, la philosophie et la religion *orthodoxes* de l'Inde ; on a aussi beaucoup étudié le bouddhisme. On s'est fort peu occupé du çivaisme et du j'âinisme. J'ai pu me convaincre, par l'étude de la littérature dravidienne, que, dans le sud de l'Inde au moins, ces deux religions ont eu une très grande importance ; elles ont lutté violemment l'une contre l'autre, elles ont conquis l'une après l'autre la presque totalité des dravidiens : il n'y a jamais eu beaucoup de *vâiṣṇava* dans le sud de l'Inde. Aussi ai-je cru intéressant de résumer ci-après les doctrines des *j'âina*. J'ai entremêlé ce résumé de citations d'écrits originaux tamouls. J'ai consulté, outre mes souvenirs personnels, les *kur'aḷ* de M. Ellis (Madras, 1822, in-4°) où l'illustre tamuliste, si prématurément enlevé à la science, a consacré quelques pages remarquables aux doctrines des *j'âina*. Je me suis beaucoup servi aussi d'un article en tamoul rédigé en 1841 par un professeur indien, Sâstramæyar, qui était *j'âina*, et publié par M. Bower dans l'introduction de « The *chintà-maṇi*. first book, Madras, 1868, in-8° ».

Les j'âina croient à l'éternité du monde : il a existé de tout temps, il n'a été créé par personne et il ne sera jamais détruit (quelques sectaires disent pourtant qu'il sera détruit

par un déluge dans le sixième *yuga)*. L'univers est d'ailleurs divisé en trente-huit mondes : le plus inférieur est l'*adhôgati;* puis viennent les sept *naraka-lôka* « enfers »; au dessus sont les dix *pavaṇa-lôka* « purgatoires »; puis vient la terre, divisée en trois mondes (inférieur, moyen et supérieur) et renfermant deux autres mondes, le *vi-yantra-lôka* « monde des démons » et le *vidyâ-dhara-lôka* « séjour des Vidyâdhara ». Au dessus de la terre est le *jyôti-lôka* « monde lumineux », région des étoiles; au dessus encore sont les seize *dêva-lôka* « séjour des dieux », après lesquels se trouve le *aham-indra-lôka,* séjour d'Indra, chef des dieux. Au sommet de l'univers est enfin le *môkṣa-lôka,* où réside l'être suprême, le seigneur de tous les mondes, que les j'âina appellent *anâdi-siddha-paramê-sthi* « le sage, sans commencement, qui est au sommet. »

Il était nécessaire de donner la nomenclature précédente avant d'exposer le principe fondamental de la religion des *j'âina :* on comprend mieux, après l'avoir lue, la marche des âmes vers le but suprême.

Les âmes sont éternelles; depuis l'éternité, elles sont unies à des corps formés d'une matière très subtile mais dont elles doivent se débarrasser complètement. Malheureusement, dans leur course à travers l'espace, elles revêtent des enveloppes de plus en plus grossières; c'est seulement après d'immenses efforts et à la suite de nombreuses pérégrinations qu'elles peuvent se purifier. Mais elles ne se séparent complètement de la matière que quand elles arrivent au *môkṣa-lôka;* à ce moment, de *jîvâtmâ* qu'elles étaient, elles deviennent *paramâtmâ.*

La *paramâtmâ* n'est plus soumise aux lois, c'est-à-dire aux imperfections de la nature; aucun changement ne peut l'affecter; elle ne souffre d'aucun mal, et ne se souille d'aucune faute. Elle est plongée dans un bonheur immense

qui est le résultat de son indifférence absolue. En cet état, elle n'est pas l'égale de Dieu, elle est Dieu lui-même ; c'est-à-dire que toutes les âmes qui arrivent au monde suprême se confondent en une seule substance, et cette substance est Dieu. C'est là le but suprême *(gati)*, le *môkṣa* « absorption », appelé aussi par les écrivains tamouls *vîḍu* « la maison », et *pêr'u* « le gain, le but. »

Pour arriver au *môkṣa*, il faut que l'âme soit dans un état complet d'indifférence ; il faut qu'elle ait échappé au bien et au mal, qu'elle ait détruit complètement l'*activité* (en tamoul *vin'œ*) qui est la seule cause de nos bonnes ou de nos mauvaises actions. Quand nous avons fait plus de mal que de bien, nos âmes vont souffrir dans l'un des mondes infernaux ; quand nous n'avons fait que le mal, elles reparaissent sur la terre sous une forme animale ; quand le bien domine, elles vont jouir d'un bonheur relatif dans les mondes divins. Quand le bien et le mal se contre-balancent, nous renaissons sous la forme humaine comme il est nécessairement arrivé maintes fois à chacun de nous, car le nombre de nos vies passées est incalculable, et nous ignorons combien de fois encore nous pourrons renaître. Les moralistes tamouls ont trois mots remarquables pour exprimer la destinée des âmes ; ils appellent *immœ* « cet état-ci » la vie actuelle ; *mar'umœ* « l'autre état » la vie future, celle qui suivra la vie actuelle ; *ummœ* « l'état intermédiaire », la vie passée, et plus spécialement la vie immédiatement antérieure à la vie actuelle ; celle dont, par conséquent, nous sentons journellement l'influence. En effet, le bien que nous avons fait ou le mal que nous avons commis pendant sa durée ne manquent pas de porter des fruits nombreux. Sommes-nous heureux ? c'est que nous avons accompli, dans la vie précédente, de bonnes actions. Un malheur nous frappe-t-il ? c'est évidemment l'effet d'une

mauvaise action de nos vies passées. Cette influence des anciennes actions (1) forme le point capital du système, qui est, on le voit, une sorte de fatalisme; mais il est en notre pouvoir, par notre conduite, de rendre agréable ou amer le destin qui nous attend dans la vie future. Cette croyance est commune aux j'âina et aux çâiva, leurs ennemis et leurs rivaux. Les textes ci-après rendront parfaitement claire, nous l'espérons, la conception des Indiens :

« Tel, lorsqu'on coupe le pédoncule d'un nénufar, un « fil le suit inséparable; telles, quand nous quittons nos « anciens corps, nos mauvaises actions s'attachent inséparables à nos âmes, les embrassent, les entourent, les

(1) On la désigne en tamoul par les mots *ûj* « antiquité », *ûjvin'æ* « actions passées », *pajavin'æ* « actions anciennes », que les dictionnaires traduisent généralement par « destin »; mais cette dernière signification s'applique mieux à *vidi* (skr. *vidhi*) et à *mur'æ* « ordre, succession, tour ». Dans son commentaire latin sur les *kur'al*, Beschi explique ainsi la théorie indienne qui nous occupe : « Non me lat et vocem *ûj*, cui ego « *divinorum decretorum* significationem tribuo, ab aliis usur- « pari pro *pajavin'æ*, quod significat *opera antiquitus facta*, « neque ignoro eosdem humanarum rerum vices tribuere ope- « ribus antiquitus factis, sive bonis, sive malis, pro effectuum « diversitate; dicunt enim, virum probum pauperem esse, ob « peccata quæ antiquitus patravit (sive antequam nasceretur in « alia generatione, uti Tamulenses stulte putant, sive postquam « natus est in adolescentia vel pueritia), quæque adhuc non luit « ferendo supplicium iis debitum; virum vero improbum feli- « cem esse, ob virtutes quæ antiquitus exercuit, et pro quibus « adhuc præmium iis debitum non retulit; atque, eodem modo, « virum industrium ac indefesse laborantem pro divitiis acqui- « rendis, nil acquirere in pœnam peccatorum veterum; virum « vero omnino ineptum atque pigrum sine ullo labore divitem « evadere in præmium veterum virtutum; ita ut quidquid vul- « gus malam fortunam aut bonam fortunam appellat, id ipsi « refundant in opera antiquitus facta. »

« suivent, entrent où elles entrent, et allument le feu de la « souffrance infinie.

« Quand, devenus des hommes à l'esprit vertueux, nous « avons été charitables envers notre prochain, nos anciennes « actions accompagnent nos âmes comme l'ombre suit « l'oiseau et sans qu'une seule manque; telles que la pré- « cieuse vache (kâmadhênu) qui produit tout, elles nous « procurent tout ce qui est l'objet de nos désirs ». *(Sindâmaṇi.)*

« Je n'ai pas su rendre les honneurs convenables à mes « hôtes et aux sages versés dans l'étude des anciens livres « sacrés; je pensais que d'autres choses que mes actions « bonnes ou mauvaises m'appartenaient. Mais est-ce que « les maisons que j'ai habitées, les épouses que j'ai aimées, « mes enfants, ce corps même, m'accompagneront? Après « la mort, je serai plongé dans un enfer cruel ou bien « pendant d'autres vies je souffrirai au milieu de la plus « profonde misère ». *(Kâçikâṇḍa.)*

« Le jeune veau conduit au milieu de plusieurs vaches « est capable de trouver sa mère et de s'attacher à elle; les « anciennes actions précédemment faites ont une semblable « propriété pour trouver celui qui les a faites et s'attacher « à lui.

« Ceux qui ont la grandeur du palmier perdent tous les « jours leur grandeur et deviennent pareils au *tin'œ* (pani- « cum italicum); leur éclat diminue : quelle cause en « chercher, si ce n'est le produit des actions passées?

« Ceux, qui non-seulement ne sont pas ignorants, mais « savent ce qu'il faut savoir font des choses blâmables; « ô prince du frais rivage de la vaste mer d'où le vent « rapide apporte une odeur de poisson, c'est à cause des « anciennes actions.

« Sur la terre aux eaux abondantes, personne ne désire

« le produit des mauvaises actions; que l'on désire ou « non celui des bonnes actions, il est difficile que ce qui « doit arriver passe sans nous atteindre ». (*Nâlaḍiyâr*, XI, « s. 1, 5, 8, 9.)

Aussi ne convient-il pas de se désoler quand un malheur nous frappe :

« L'effet des bonnes actions précédemment faites n'est « pas trop faible, n'est pas trop fort, n'arrive pas mal à « propos, ne reste pas plus qu'il ne faut et ne se trouve que « là où il faut : aussi, quand le bonheur est détruit, à quoi « sert la douleur? ». (*Nâlaḍiyâr*, XI, 10.)

« Naître et mourir sont le résultat de nos actes; la pros- « périté et la ruine sont dans la nature des choses, tu as (pu) « le voir; les chagrins et les joies sont étrangers à la pure « sagesse. Enfant, tu as bien tort (de pleurer), ô toi dont les « bras sont ornés de bracelets!

« Si l'on veut compter nos vies passées, le nombre des « grains de sable que touche la mer est insuffisant. Sépa- « rément, nous sommes nés dans toutes ces vies bornées, « nous avons marché, et nous arriverons au but suprême « sans nous rapprocher. Notre union n'aura duré que deux « jours, dans ce palais : il ne faut donc pas pleurer ». (*Sindâmaṇi*, I, 269-270.)

La race humaine seule peut aspirer au *môkṣa;* pour y arriver, les dieux sont obligés de renaître sous la forme humaine. Aussi faut-il plaindre vivement ceux qui ne profitent pas de cette bienheureuse forme, si difficile à obtenir et à conserver. Cf. les passages suivants du *prabhu liṅga-lîlâ* tamoul, poème çivaïste :

« A quoi sert la forme (humaine) à celui qui vit incertain, « sans penser à obtenir uniquement son salut, en évitant « les naissances aux douleurs multipliées et en pratiquant « les diverses vertus difficiles à l'aide de ce corps long à

« obtenir et auquel il est cependant arrivé? C'est comme si « l'on versait dans une fente du sol le lait qui devrait n'être « mis que dans des vases d'or.

« Il n'y a point de plus grande illusion que celle de « l'homme qui vit inutile et jouissant, sans se fatiguer pour « pratiquer la vertu, par attachement au corps qu'il craint « de faire souffrir. A l'aide de ce corps qui périt aussi vite « que l'éclair, il pourrait cependant arriver au bonheur et « à une forme indestructible! — dit l'habitant du frais « bosquet fleuri ». (Ch. XI, s. 12-13.)

Quelle est donc la morale des j'âina? Le but suprême étant le *môkṣa*, les hommes doivent tendre à la destruction de l'activité et s'efforcer d'atteindre à cet oubli absolu du bien et du mal nécessaire pour la délivrance des âmes. Aussi l'ascétisme est-il en grand honneur chez les j'âina, qui regardent comme imparfaite la vie conjugale, source de tant d'actions bonnes ou mauvaises. Il y a par suite chez les j'âina un grand nombre de pénitents; le *nighaṇṭu* de *Maṇḍalapuruṣa* en compte trois espèces, les *saumya*, les *yôga* et les *digambara* (II, s. 3). Ces derniers, appelés aussi *ćâraṇa*, sont censés être parvenus à se débarrasser de tous désirs, de tous besoins matériels; aussi, ne portent-ils aucun vêtement et méprisent-ils toutes les convenances; ils se retirent loin de la société, dans les bois, où ils vivent solitaires et silencieux. Leurs mérites sont tels que le *nighaṇṭu* déjà cité ajoute : « Les huit espèces de *ćâraṇa* qui « peuvent, quand ils le veulent, entrer dans l'eau, dans la « terre ou dans le ciel, sont les plus grands des *samaṇa* » (II, 4). *Samaṇa* ou correctement *çramaṇa* est un autre nom des j'âina. On divise encore les religieux j'âina en *digambara*, dont nous venons de parler; en *çvêtâmbara*, qui habitent plus spécialement le nord de l'Inde et sont toujours, comme l'indique leur nom, vêtus de blanc, et en

raktâmbara qui habitent plus spécialement le sud de l'Inde. Les *raktâmbara* sont vêtus, non de rouge, mais de jaune-orange foncé, comme tous les dévots *çâiva* et *vaiṣṇava* des mêmes régions : cette couleur est produite par une espèce d'ocre appelée en tamoul *kâvi* (skr. *kaṣâya)*. Dans notre siècle dégénéré, dit plaisamment M. Ellis, il n'y a plus de digambara. Tout religieux j'âina est désigné sous le nom de *yôga* ou *yati;* un j'âina non religieux est un *çrâvaka* (tam. *sâvagan')*.

Les devoirs des *çrâvaka* sont résumés dans les strophes suivantes :

« Le meurtre, le mensonge, le vol, l'amour, l'avarice « sont les cinq grands (péchés) (1).

« Se jeter du haut d'une montagne, entrer dans les « flammes, se baigner dans une rivière, c'est ce qu'on « appelle les illusions mondaines.

« Adorer ceux qui sont susceptibles d'illusion, de par- « tialité, de colère, c'est la folle illusion religieuse.

« Vénérer ceux qui sont dans les voies impures, c'est la « sottise de l'hérésie.

« Fournir (au prochain) la nourriture, les médicaments, « le logement et tous les soins nécessaires, tels sont les qua- « tre devoirs (d'un chef de maison). » *(Aruṅgala séppu.)*

« Donner aux pauvres et aux pénitents ; ne jamais regar- « der l'épouse d'autrui, éviter le mensonge, se garder de ja- « mais tuer, ne manger qu'après avoir donné (au pro- « chain à manger) ; vivre ainsi, c'est mener la vraie vie « domestique.

(1) Par *amour* les Indiens n'entendent ici que l'amour adultérin ou incestueux ; tout autre amour, du moins chez ceux qui ne sont pas religieux, ne leur a jamais paru coupable. — D'autres listes des cinq grands péchés mettent l'*ivresse* à la place de l'avarice et la *colère* au lieu du *mensonge*.

« Celui qui ne pratique pas l'hospitalité, qui n'est pas « généreux, qui n'aime pas les hommes vénérables, qui « n'évite pas le péché, on dit qu'il souille la vie domesti- « que. » *(Ar'a-nér'i-sâra.)*

Les devoirs des *yati* sont indiqués dans les vers ci-après :

« S'abstenir entièrement des cinq grands péchés, dont le « premier est le meurtre, c'est la dévotion la plus parfaite.

« Il faut s'abstenir absolument de toute relation avec les « parents, de la colère et de tout attachement. » *(Aruṅ-gala-séppu.)*

« La vérité, la patience, le respect, la dévotion, la re- « tenue, la justice, l'abandon de tout objet possédé, le re- « noncement, la bienveillance, l'abstinence immuable; « avoir ces dix vertus, c'est la qualité essentielle.

« Grandir en science pure, éviter l'orgueil menaçant, « suivre avec la plus ferme constance la voie où sont vaincus « les cinq sens, protéger les êtres en vie et faire fleurir la « sagesse (c'est le devoir du religieux). » *(Ar'a-nér'i-sâra.)*

Le plus grand crime aux yeux des j'âina, c'est le meurtre, qui n'est permis chez eux dans aucun cas, car ils ne font pas de sacrifices sanglants; ils ont à cet égard le précepte *ahiṁsâ-paramô-dharmmaḥ*. Ils poussent même le scrupule jusqu'à s'interdire l'usage des légumes et des productions de la terre qui peuvent contenir un germe vital, tels que les racines, les fruits récemment cueillis, les grains récemment coupés; cependant cette défense n'est pas obligatoire pour les *çrâvaka*.

Il y a trois espèces de *çrâvaka :* le *jaghanya,* qui, absorbé par les affaires terrestres, pratique à peine la religion; l'*uttama*, qui, quoique marié, se conduit à peu près comme un *yati;* et le *madhyama*. Le groupe des *madhyama* comprend la grande majorité des j'âina non reli-

gieux. Voici, d'après M. Ellis, le tableau des obligations imposées au *madhyama-çrâvaka.*

Il doit avoir une foi absolue en J'inêçvara ou Arhat, le seigneur du triple monde (terrestre) ; il doit être plein de zèle pour la propagation de la vérité; il doit regarder la vertu comme une amie et le péché comme un ennemi; il doit bien comprendre la différence entre le séjour parmi les dieux et le *môkṣa;* il doit, en récitant ses prières quotidiennes, le matin, à midi et le soir, offrir des libations d'eau *(ârghya)* seulement à l'être suprême qu'adorent toutes les créatures vivantes; il doit pratiquer quatre sortes de pénitence : 1° ne jamais sortir du pays qu'il habite; 2° faire vœu d'accomplir de bonnes œuvres; 3° jeûner tous les deux jours et honorer les religieux ; 4° jeûner aussi complètement que possible aux quatre lunaisons, c'est-à-dire le 8e et le 14e jour de la lune ainsi que les jours où elle est pleine et nouvelle. Il doit avoir un souci médiocre pour les richesses mondaines. Il doit éviter les diverses espèces de peurs (celle de ce monde et des autres, celle de son incapacité, celle de la découverte de ses pensées, celle de la mort ou de la maladie). Il ne doit pas désirer vivre plus ou moins longtemps. Il ne doit pas jouer, manger de la viande, boire des spiritueux, fréquenter les courtisanes, chasser, séduire la femme d'un autre, et voler, car ce sont là les causes de la souffrance. Il ne doit pas non plus offrir des libations d'eau au Soleil ; se baigner pendant les éclipses ; adorer le feu ; s'incliner devant une vache; consacrer des pierres précieuses, des véhicules ou des armes; se baigner dans la mer et les rivières, en croyant laver ainsi ses péchés; consacrer des remparts de terre; se suicider en se jetant du haut d'une montagne ou en s'élançant dans les flammes; adorer, pour en obtenir certains dons, des dieux accessibles à la haine et à l'affection; regarder comme la vraie voie celle où marchent les hommes

engagés dans le tourbillon de vie, absorbés par la cupidité et amenés à détruire des créatures vivantes ; manger le fruit du figuier, du multipliant, de l'*arasu* (râj'a, ficus religiosa), du *kôḷi* (autre espèce de ficus), de l'*ilandœ* (jujubier), du *puḍal* (trichosanthes anguina), du *suræ* (cucurbita lagenaria), ainsi que le *ganjâ* (cannabis indica), l'opium, les oignons, l'*assa fœtida*, l'ail, le radis, le champignon *agaricus campestris*, etc., qui contiennent tous des animalcules. Enfin, il ne doit pas considérer comme dieux ceux qui ne le sont pas, comme guru ceux qui ne le sont pas, comme principes de la nature ceux qui ne le sont pas, et il doit se garder soigneusement de trois choses : quitter sa ville natale, donner à d'autres des armes ou des outils pouvant servir à tuer des êtres en vie, sacrifier trop aux sens soit en se parfumant ou en écoutant de la musique, soit en mangeant des mets délicats ou en fréquentant la société des femmes belles. — On ajoute à ces recommandations celles de ne pas boire de miel, de ne boire que de l'eau filtrée et de ne rien manger pendant la nuit, parce qu'on pourrait sans s'en douter avaler des animalcules.

Ce ne sont là que quelques-uns des préceptes de morale relatifs aux *çrâvaka*, car si on voulait les énumérer tous, les j'âina prétendent qu'on en compterait douze mille.

Quant aux recommandations relatives aux pénitents, elles sont innombrables. Mais aussi eux seuls peuvent atteindre au *môkṣa* auquel n'arriveront jamais ni les sûdra, ni les animaux sans raison, ni les dieux, ni les êtres infernaux, ni les femmes. Quelques docteurs cependant admettent que les femmes peuvent dépasser le *svarga*. En général, les Indiens ont une triste opinion de la plus belle moitié du genre humain. On lit dans deux des principaux livres j'âina tamouls :

« Même si, à l'aide du fil de l'affection, on réunit les

« fleurs des douces paroles jointes au sandal des désirs « amoureux, et si pendant tout le jour on ne cesse d'en « couronner les jeunes femmes, leurs yeux et leurs cœurs « suivent des étrangers ; c'est la nature des égales de la « gazelle.

« Ce qu'on appelle femme, écoute bien, n'a point de « dignité, ne considère pas la naissance, ne possède pas « intérieurement d'idées justes, est doué d'un esprit mille « fois changeant. Qu'on lui mette dix pièces de monnaie « dans la main, et la fille même d'Indra, amollie comme une « masse de beurre qu'on approche du feu, suivra (le pre- « mier venu).

« Celles qui meurent quand leur mari meurt ; qui souf- « frent (quand il souffre) ; qui, pendant son absence, ne « s'ornent point de fleurs et l'attendent, tout en larmes, « avec leur seule beauté, sans prononcer même le mot « *amour;* celles qui adorent leur mari les mains jointes ; « sont pareilles à la déesse de la fleur mielleuse ; elles « empêchent que le mari ne leur soit infidèle. » *(Sindâ-* « *mani,* VII, 40-42.)

« Celle qui sait particulièrement obéir au moindre signe « de son mari, garder la modestie digne de louanges, ne pas « convoiter à l'instant même tout ce qu'elle voit, chasser « l'absence de désirs en ne faisant rien de ce qui lui est « défendu ; celle-là est vraiment femme.

« Si elle remplit bien ses devoirs, si elle marche droit, si « elle fait sans impatience ce qu'on lui dit de faire, si elle « obéit sans répliquer, le mari aimera et vénérera son « épouse et prendra plaisir à la parer.

« Toutes sont ignorantes, mettent au monde des enfants, « et ont des faiblesses spéciales à leur sexe. Si elles ne man- « gent qu'après avoir donné (aux pauvres de la nourriture) « autant qu'elles le peuvent, si elles accomplissent tous leurs

« devoirs domestiques, si elles pratiquent fermement la « vertu, elles mériteront d'être appelées femmes.

« Si la femme et le mari unis d'amour ne vont pas l'un « et l'autre d'accord, le char superbe de la vie domestique « tiré d'un côté et de l'autre ne marche pas, trébuche, « s'arrête.

« Si l'on évite le péché, si l'on accueille bien les hôtes, la « vie domestique est meilleure que la pénitence; la délicate « belle, à la superbe guirlande, est excellente si elle sait « bien traiter les hôtes et si elle ne réplique pas.

« Habiter ailleurs que son mari, aller dans la maison des « autres (hommes), fréquenter de mauvaises femmes sans « chasteté, aller à d'autres villes ornée de ses bijoux, se « montrer dans les fêtes publiques, se mortifier; tout cela « détruit l'honneur d'une (femme) aux beaux bracelets.

« La mort suit, brandissant sa massue, la (femme) aux « larges yeux tranchants comme des glaives, qui, lorsque « son mari est parti pour la ville voisine, se baigne dans de « l'eau de safran, peint ses yeux vifs comme des cyprins, « et chasse les insectes ailés du nuage de sa chevelure. » *(Ar'a-né'ri-sâra.)*

On connaît le célèbre *çlôka :*

nâgnis tṛpyati kâṣṭhânâm̃ nâpagânam̃ mahôdadhiḥ
nântakas sarvvabhûtânâm̃ na pum̃sâm vâmalôćaṇâḥ

La pensée exprimée dans la strophe tamoule suivante n'est-elle pas plus juste?

« Toutes les belles seraient bonnes naturellement si les « forts ne les perdaient pas; et beaucoup d'hommes au- « raient plus de sagesse, si les femmes ne leur faisaient pas « perdre le bon sens. »

Quant à l'être suprême, *anâdi-siddha-paramê-sthi*, il a, disent les j'âina, mille huit noms sacrés dont les principaux sont, *arhat* (transcrit en tamoul *aruga), jina, vâma*

buddha, mâl, etc. Les trois mondes terrestres l'adorent. Sa science est si grande qu'elle s'étend à la fois à toutes les choses sensibles et insensibles, à ce qui a été conçu et à ce qui ne l'est pas encore, aux mondes et aux espaces. Il a le pouvoir de donner la connaissance de la pure doctrine à tous les êtres en vie, sans s'aider de l'esprit, de la parole ou du corps, et il le fait par pure générosité, sans aucun motif personnel. Il n'a ni le pouvoir de rien créer ni de rien protéger. Il n'est sujet ni à la naissance ni à la mort. Sa sagesse, son intelligence, sa puissance et sa félicité sont infinies. C'est lui qui, pour rendre heureux tous les êtres, a révélé, à l'origine, les douze Védas primitifs. Il est sans commencement et sans fin. Il a évité les cent quarante-huit *karma*. Il a déclaré que les Védas, les Mondes, le Temps, les Âmes, le *Karma* et le *Dharma,* sont, comme lui-même, éternels et impérissables. Il n'éprouve jamais ni haine ni amour. Il est assis à l'ombre d'un *açôka* (uvaria longifolia) couvert de fleurs où le miel abonde; il tient d'une main les *dharmaćakra;* il ombrage l'univers de son triple parasol orné de la pleine lune; il a quatre visages sacrés qui ont la couleur de la mer en furie; son corps est parsemé de mille huit taches de *têmal;* les dieux et les mortels sont prosternés à ses pieds de lotus.

Les qualités essentielles de la divinité sont au nombre de huit; elles sont énumérées dans les strophes suivantes :

« Quel est celui qui possède, avec l'infinie sagesse, l'in-
« telligence, la puissance et la félicité infinies; qui n'a pas
« de nom (spécial); qui n'a pas de race; qui n'a pas d'âge;
« qui ne connaît pas d'obstacle? C'est le seigneur de ce
« monde.

« La sagesse imparfaite, l'intelligence obscurcie, la fai-
« blesse et les illusions; l'âge, le nom, la race, les obstacles
« multipliés, voilà les huit défauts; quel est celui qui en

« est exempt? C'est le seigneur de l'univers ». (*Nighaṇṭu*, XII, 74-75.)

Les huit défauts indiqués ci-dessus et leurs dérivés forment les cent quarante-huit *karma* qu'Arhat a évités et auxquels, à son exemple, les hommes doivent échapper avant de s'absorber en lui. Les *karma* sont éternels, comme la matière qu'ils accompagnent, mais ils n'affectent point nécessairement à jamais les âmes, qui peuvent s'en débarrasser. C'est, disent les j'âina, comme l'obscurité qui a précédé la lumière, car la lumière est venue dans l'obscurité et non l'obscurité dans la lumière; et, une fois arrivée, la lumière ne peut plus céder la place à l'obscurité. Dans leurs diverses étapes, les âmes sont plus ou moins sujettes à ces *karma;* les êtres infernaux souffrent de tous ou seulement de quelques-uns, mais alors à l'excès; les végétaux et les animaux, dont l'organisme est imparfait, les éprouvent presque tous beaucoup plus vivement que l'homme. Mais le sage j'âina, s'il persévère, ne tarde pas à s'en débarrasser et le saint Digambara, en quittant le monde, arrive tout droit au *môkṣa*. — C'est le mot *karma*, traduit en tamoul par le mot *vin'æ* (1), qui a été rendu par « l'activité » dans plusieurs passages de cette étude; les j'âina comprennent sous ce nom l'ensemble des actions, quelles qu'elles soient.

Les j'âina rendent à Arhat un culte tout platonique, car, au milieu de son bonheur ineffable, il ne saurait s'occuper des affaires de ce monde. Il ne peut aider personne à acquérir la perfection, mais il a révélé la vérité et il s'offre aux méditations des hommes. Voici deux belles hymnes, tirées du poème épique j'âina *Sindâmaṇi :*

« Ceux qui ne célèbrent pas de leur langue, en répandant

(1) Ce mot *vin'æ* est celui dont les grammairiens tamouls se servent pour désigner le verbe.

« des fleurs mielleuses, le prince des dieux..... le prince « des dieux au triple parasol, dont la couleur est celle des « vagues qui se gonflent (et qui est assis) sous l'*açôka* aux « fleurs parfumées, n'arriveront pas au monde du bonheur « suprême.

« Ceux qui ne chantent pas sans cesse les pieds de lotus « de celui qui a l'intelligence parfaite..... qui a l'intelli- « gence parfaite sous son triple parasol, qui a la couleur de « l'océan, le roi qui a vaincu les cinq sens redoutables, « n'arriveront pas au monde du ciel.

« Ceux qui n'adorent pas, en exerçant leur langue, celui « qui a la couleur de la mer furieuse et qui réside sous « l'*açôka* toujours fleuri, n'arriveront pas au monde du « bonheur suprême.... Ceux qui n'arriveront pas au monde « du bonheur suprême courront, flotteront dans le mal de « l'activité, repoussés par le dieu aux huit attributs ». (VI, 56-58).

« Tu as révélé les Védas éternels; tu aimes à recevoir « une pluie de fleurs; tu connais le chemin de la justice; tu « es le prince de la certitude incomparable; tu dois être « appelé le Seigneur; fais-nous briser les liens de l'affection, « nous qui adorons les lotus de tes pieds au milieu de l'océan « des naissances amenées par nos fautes.

« Tu as méprisé les amères naissances; tu éprouves une « félicité unique; tu as renoncé au monde incertain; tu es « le prince de la certitude illimitée; ô roi glorieux à la cita- « delle d'or, dis-nous le moyen de nous sauver, à nous qui « errons au milieu des machinations de l'ennemi et qui som- « mes plongés dans l'océan des passions des sens.

« Tu possèdes les trois mondes; tu habites dans la cita- « delle aux remparts d'or brillant; tu as la toute-puissance; « tu es adoré par tous les dieux; ô vaste océan sans vagues « de la vertu, personne n'a pu te comprendre, tu résides à

« l'ombre fraîche du triple parasol et tu dresses ton sceptre « puissant qui interdit le meurtre. » (v, 77-79.)

Arhat, le dieu suprême, est formé par la réunion des âmes parvenues au *môkṣa*, parmi lesquelles on distingue particulièrement celles des vingt-quatre *tîrthaka* ou *tîrthañkara* qui ont apparu successivement sur la terre pour révéler les livres sacrés et les dogmes de la religion. Voici les noms de ces vingt-quatre personnages : *Vṛṣabha, Ajita, Sambhava, Abhinandana, Sumati, Padmaprabha, Suparçiva, C'andraprabha, Puṣpadanta, Sitala, Çriyamasa, Vasapujya, Vimala, Anaṇta, Dharmâ, Santhi, Kunthu, Arha, Mali, Mumasvrata, Nami, Nemi, Pârçvanâtha, Vṛddhyamana.* — Les j'âina disent que le système *Çâiva* fut inventé sous le premier *tîrthañkara* et le système *Vâiṣṇava* sous le treizième ; mais c'est à l'époque du vingtième que les sacrifices sanglants furent faits pour la première fois et que les temples de *Viṣṇu* et de *Çiva* furent bâtis. L'apparition du vingt-troisième, *Parçvanâtha,* coïncide, ajoutent-ils, avec l'établissement du mahométisme. Les castes avaient été établies avant le premier *tîrthañkara.*

Les j'âina reconnaissent les diverses divinités de l'Inde, *Çiva, Viṣṇu, Brahma, Gaṇêça, Subrahmaṇya,* etc., et admettent leurs légendes, parce que, disent-ils, les Védas ont déclaré que tous ces dieux ont été de pieux disciples des *tîrthañkara.* Ce sont donc des serviteurs d'Arhat et ils ont droit à un certain culte. Ils habitent les seize mondes supérieurs ; leur chef, *Indra,* est seul dans un monde particulier où ne pénètrent que les âmes destinées au *môkṣa.* Les autres, qui ont fait le bien, mais sans éviter absolument les effets de l'activité, restent parmi les dieux. On y jouit d'un bonheur relatif, mais ce n'est point là une position désirable : les dieux ont encore un corps, source de souffrances

nombreuses; ils ont une tâche fatigante à remplir; sans cesse ils courent à travers les mondes, où ils vont aider, encourager, protéger, conseiller les êtres, etc. Cf. la strophe suivante du *Sindâmaṇi :*

« Les dieux eux-mêmes sont réprimandés par les dieux « supérieurs; ils reçoivent respectueusement leurs ordres; « ils exécutent ce que leur ont commandé leurs parents « illustres; leur souffrance est grande. Naître dans la dou- « leur, c'est encore souffrir. Tout est souffrance, femme, « pour ceux qui ont un corps. »

Les temples j'âina sont très simples; ils contiennent seulement la statue de l'un des *tîrthaṅkara :* les fidèles doivent faire le tour du temple, saluer l'image, lui offrir des fleurs ou des fruits (cf. *Sindâmaṇi,* v, 76; vii, 52) et répéter des mantras qui consistent uniquement en saluts à Arhat, aux sages, aux dévots, etc. On a vu plus haut que les j'âina prient trois fois par jour, le matin, à midi et le soir. M. Bower cite la prière du matin suivante : « *Iééhâmi « khama, samno bandiyon, jo man jaye niçyaye; ma- « thena vandâmi* », qu'il traduit ainsi, d'après Wilson : « Je demande pardon, Seigneur, pour votre esclave, quel- « ques mauvaises pensées que la nuit ait pu produire. — Je « salue de la tête. »

Les principales villes habitées par les j'âina sont *Tirunar'uṅkoṇḍæ, Dîpaṅkoḍi, Sit't âmûr, Pérumaṇḍûr* et *Râjamahêndra* dans le sud de l'Inde; *Kâńćipura, Tiruparuttikkun'd'a, Pélikuḷa, Mûdupattiræ, Seringapatam (Çrîraṅgappaṭṭaṇa), Kanaghiri* et *Ratnaghiri* à l'ouest; *J'amamêdaghiri, Vibulâsala, Bénarès (Kâçi), Pâpâpuri, Sambâpuri, Urjayantaghiri, Patna (Paṭanâ), J'eya-pura, J'otipura, Delhi* et *Gollâpura,* au nord. A cette énumération donnée par l'écrivain tamoul, M. Bower ajoute, en note : « Il y a environ quinze familles

« de j'âina à Madras : ils sont maîtres d'école ou marchands.
« Il y a également des familles j'âina à Royapura, au
« Mont, à Palaveram, Madavaram, Pondichéry et Tand-
« jaour *(Tañjâvûr)*. Ils ont un temple à Chittamoor
« *(Sit't'âmûr)*, à trente milles (48 kil.) à l'ouest de Pon-
« dichéry, dédié à Singapurinâda *(Simha-puri-nâtha)*.
« Ils ont aussi une pagode à Perrul. »

Ils ont des couvents à Delhi, Gollapura et ailleurs. On sait qu'il y avait même anciennement des monastères de femmes et que des femmes se réfugiaient dans les bois pour faire pénitence, seules ou plusieurs ensemble (cf. *Sindâmaṇi*, I, 347 et suiv.). Les directeurs de ces établissements ont des drapeaux, des éléphants, des palanquins, des chevaux, etc. Les pénitents n'ont en propre que des vases pour mettre l'eau et des plumes de paon.

Les j'âina disent que leurs douze Védas se sont perdus parce qu'on ne les a jamais écrits et qu'ils se transmettaient seulement de bouche en bouche, mais qu'il en reste des traces, des fragments, dans les ouvrages actuellement existants, dont les principaux sont : en sanskrit, le *Mahâpurâṇa*, le *Trilôkasâra*, le *Gômaṭasâra*, le *Padârthasâra*, le *Ratnakaraṇḍaka*, le *Dharmaparîkṣâ*, le *C'intâmaṇi*, le *C'ûḍâmaṇi*, le *Mêrumantrapurâṇa*, le *Nîlakêsivâda*, l'*Amara*, le *Çâkaṭâyana*, le *Nayaćakra*, le *Sabdabhangi*, le *Dhavaḷa*, le *Vijayadhavaḷa*, le *Mahâdhavaḷa*, le *Subôdhani*, etc ; en tamoul, le *Sindâmaṇi*, le *Sûḍâmaṇi*, le *Nîlakêsivâda*, le *Maṇimêgalæ*, le *Nâlaḍi*, les *Kur'aḷ*, le *Nighaṇṭu*, le *Nan'n'ûl*, le *Mêrumantrapurâṇa*, l'*Aruñgalaséppu*, l'*Ar'anér'isâra*, etc. Les livres j'âina forment environ la moitié de la littérature tamoule ; ces ouvrages sont d'ailleurs les plus anciens, les mieux écrits, les plus originaux.

L'époque pendant laquelle les j'âina ont dominé dans le

sud de l'Inde, où ils ont laissé (notamment dans le Maïssour) des inscriptions et des monuments, est appelée par M. Caldwell l'âge d'Auguste de la littérature tamoule. M. Bower place l'époque de leur influence entre les sixième et douzième siècles de notre ère, mais il ajoute qu'ils existaient avant le cinquième siècle. D'après les légendes indiennes, ils ont été très puissants dans le royaume du *Pâṇḍi* (Maduré) depuis *Vîrapâṇḍiya,* cinquième roi, jusqu'à *Kûnapâṇḍiya,* soixante-quatorzième et dernier roi. Ils ont fait une guerre impitoyable aux bouddhistes et ont été, à leur tour, très cruellement traités par les çivaïstes : *Kûnapâṇḍiya,* qui avait été j'âina, fut un des plus ardents persécuteurs; il alla jusqu'à faire empaler ses anciens coreligionaires. Le *tiruviṭœyâḍalpurâṇa* et d'autres *purâṇa* tamouls secondaires racontent leurs longs et sanglants démêlés avec les çivaïstes, les miracles par lesquels ceux-ci les convainquirent d'erreur, etc., etc.

J'ai négligé dans le résumé qui précède un grand nombre de détails que les j'âina regardent comme essentiels, mais qui m'ont paru tout à fait secondaires, comme par exemple les dimensions qu'ils attribuent à la terre, leurs idées sur sa configuration et sa constitution, leur division du temps, leurs légendes historiques, etc. Les doctrines des çâïva-siddhânta offriraient seules un luxe pareil de détails accessoires. Cette multiplicité d'hypothèses tient-elle essentiellement aux cultes en question, ou bien est-elle due à l'esprit naturellement rêveur des Dravidiens modernes, incapables de considérer les choses de haut et en grand, peu enclins au raisonnement scientifique?

Dans son ensemble, la religion des j'âina se présente avec un tel caractère que M. Bower, qui est avant tout un missionnaire anglican, s'écrie douloureusement : « On ne peut « nier qu'une religion qui n'enseigne pas la vérité sur

« l'existence d'un dieu personnel, créateur de tout et père « de tous; qui ne parle pas de l'individualité, de l'unité et « de la fraternité des hommes, qui ne montre pas claire- « ment la nature du péché et le moyen de s'en guérir, n'est « pas du tout une religion. »

En se plaçant à un autre point de vue que M. Bower, il convient, pour juger le j'âinisme, d'examiner sa morale et sa théorie sur la destinée de l'homme. Les j'âina préconisent l'abandon du monde, l'éloignement de la société, et; dans des termes plus sévères que l'apôtre chrétien, l'horreur du mariage et de la famille. Le vrai fidèle, indifférent à tout ce qui constitue la raison d'être de la vie, plongé dans une immobilité silencieuse et solitaire, ne doit songer qu'à cet être mystérieux, éternel, infini, égoïste, auquel il aspire à se réunir; sa vie doit s'écouler inutile et sans laisser de traces. Heureusement, dans la pratique, peu de j'âina on été capables de suivre ces recommandations; ils ont plus ou moins compris les instructions de leurs prêtres. Comme dans toutes les sociétés organisées, et d'une manière plus tranchée peut-être que dans d'autres parties du monde, la religion a été dans l'Inde l'apanage du petit nombre; pour la grande masse, elle n'a été qu'un drapeau imposé à la naissance ou embrassé par calcul. De même que la plupart des Européens de nos jours dont, à leur insu, les actes contredisent souvent les doctrines religieuses et qui n'ont guère de leurs cultes respectifs que l'étiquette, de même, tout en prétendant croire à l'influence des actions sur la vie future et à l'absorption en un dieu abstrait, la grande majorité des j'âina a dû se conformer uniquement à la seule morale réelle : ils ne l'ont pas d'ailleurs trop mal entendue, si nous en jugeons par les conseils à l'usage des çrâvaka que nous avons cités et où la charité est si bien enseignée. Mais sans doute, là comme ailleurs, plus même qu'ailleurs, puisque l'Inde est

depuis longtemps en retard sur l'Europe, il a dû y avoir parmi eux un grand nombre d'individus qui n'ont pas compris leurs intérêts véritables.

Quoiqu'il n'admette pas un dieu personnel et actif, le j'âinisme ne diffère donc pas essentiellement des autres religions connues ; comme elles il a eu ses idoles, ses doctrines inflexibles, son intolérance cruelle, ses prétentions exorbitantes, ses saints, ses martyrs, ses persécuteurs. Mais il a eu au moins un mérite, celui de proclamer comme un principe fondamental, qu'aucune puissance surnaturelle n'agit sur l'homme. Le fatalisme des j'âina n'est qu'un écart d'imagination ; supprimez la métempsycose, et de leur théorie il restera cette idée, qui contient un grand fonds de vérité, que des seules actions bonnes ou mauvaises dépend le bonheur ou le malheur de la vie.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 22 septembre 1869.

DATE INITIALE

DES

MANOUANTARAS

OU

PÉRIODE VÉDIQUE

Le fascicule de la Revue de Linguistique de janvier 1868 contient une démonstration rigoureuse de l'accord parfait des données chronologiques et astronomiques, fixant la date indoue 13901 avant l'ère chrétienne ; c'est l'ère du Satya-

Youg qui, suivant divers indices concluants, peut être regardée comme la clôture de la période védique. Son origine, on va le démontrer aujourd'hui, remonte à l'institution même de certains cycles dits *Manouantaras*, correspondant à l'an 19337.

Avant d'ouvrir cette nouvelle discussion il peut être utile de rappeler quelques conclusions de la première :

1° De l'an 13901 à l'an 3101 qui est l'ère de Kali-Youg les chiffres chronologiques, tels que nous les possédons, sont défigurés, par l'emploi du facteur 360 égal au nombre de jours astronomiques ou degrés de l'année sidérale indoue. Ce facteur ne fut d'abord introduit, par les brahmanes, que pour l'usage de bizarres mais subtiles et ingénieuses formules astronomiques. Dans la suite des siècles, les intérêts du sacerdoce. le besoin d'esquiver la honte d'audacieuses prédictions inaccomplies, le porta à présenter comme réellement chronologiques ces multiples des chiffres historiques ; par exemple, les 4800 ans de durée réelle du Satya-Youg furent présentés au vulgaire comme des années *divines*, dont chaque jour vaudrait une année humaine ; ils furent comptés pour 4800 $\times$ 360, c'est-à-dire pour 1,728,000 ans. La durée du Maya-Youg, c'est-à-dire la somme des âges Satya, Tréta, Douapar et Kali, laquelle n'est que 12,000 ans exprimant théoriquement et approximativement une demi-révolution du mouvement précessionnel des équinoxes, devint, pour les légendaires pouranistes, l'énorme durée de 12,000 $\times$ 360 = 4,320,000 ans.

2° En l'an 13901, les astronomes indous établirent une double série de divisions de l'écliptique, l'une en 27 parties, l'autre en 12, lesquelles ont été conservées jusqu'aujourd'hui.

3° La seconde série imite, pour le nombre de divisions, pour leurs noms et emblèmes et pour leur ordre, le système

des douze constellations zodiacales que venaient quelque temps auparavant, en l'an 14611, d'imaginer les Égyptiens. Il n'y a d'autre différence que la position, dans le ciel, des points séparatifs qui furent déplacés d'à peu près 10 degrés vers l'occident, parce que les colures, par suite du mouvement précessionnel, avaient marché, en ce sens et de cette quantité, dans l'intervalle de 710 ans qui sépare les deux dates 14611 et 13901.

4° L'autre série, dite des 27 Nakshatras, ne fut que la modification d'une plus ancienne division de l'écliptique en 28 Nakshatras.

5° Les deux séries commencent à un même point fixe à partir duquel les Indous comptent les longitudes. Il est placé à 183 degrés à l'occident de l'étoile Tchitra, notre Épi de la Vierge, ou bien, en allant de l'orient vers l'occident, à 19 degrés de l'équinoxe vernal actuel. On peut dire encore que le zéro indou correspond, à 1 degré près environ, à une petite étoile : *Zéta* des Poissons.

6° Nous avons donné la double liste de ces astérismes, avec les longitudes de leurs points séparatifs. Pour comprendre ce qui suit, le lecteur fera bien de l'avoir sous les yeux, ou, mieux encore, d'en reporter les indications sur un globe ou une carte céleste. On peut seulement rappeler ici que le zéro des Indous sépare la 12e constellation *Mîna* (les Poissons) de la première, *Mécha* (le Bélier). Il sépare aussi la 27e Nakshatra *Révatî*, du premier qui est *Açouinî*. On doit encore rappeler que les calculs astronomiques, confirmant les traditions, ont constaté, pour l'ère du Satya, 13901, le point solstitial d'été au milieu du 23e Nakshatra *Danishtha*, correspondant au point séparatif des 10e et 11e constellations, *Macara* et *Coumbha* (Capricorne et Poissons). C'est-à-dire que la distance angulaire entre le solstice et le zéro indou était mesurée exactement par 2 constella-

tions, ou bien par 4 1/2 Nakshatras, ou bien encore par 60 degrés.

7° Ce rapport entre les deux points est d'une simplicité si grande qu'on ne peut en attribuer l'existence au hasard. Il est manifestement intentionnel, il a été préparé, on a attendu patiemment le moment où on pourrait l'établir. On doit cependant s'étonner que les astronomes du Satya n'aient pas mieux fait encore. Pourquoi n'ont-ils pas identifié les deux points? Pourquoi le zéro des longitudes, point purement conventionnel, n'a-t-il pas été pris, par eux, sur le point même de l'écliptique qu'occupait alors le solstice? C'est, comme on l'a dit, que l'ère du Satya-Youg fut évidemment une de celles qu'on peut nommer ÈRES SECONDAIRES. Elle a été établie, comme tant d'autres, par des hommes qui n'instituaient pas, dans la rigoureuse acception du verbe; ils introduisaient, avec une certaine timidité, dans de vieilles institutions, les réformes le plus impérieusement réclamées par les progrès de la science. Les prêtres astronomes n'avaient plus à bâtir, ils replâtraient de leur mieux, conciliant comme ils pouvaient les exigences du présent et de l'avenir avec le respect superstitieux acquis à d'anciens usages qui avaient fini par faire corps avec la Théodicée. L'histoire des calendriers, chez les divers peuples, offre d'autres nombreux exemples des difficultés qu'opposent à leur perfectionnement les préjugés religieux. Par exemple, l'ère républicaine française peut être considérée comme le type des ÈRES PRIMAIRES, ses auteurs faisant table rase de tous anciens usages gênant l'innovation. La réforme grégorienne de notre calendrier est une ÈRE SECONDAIRE, puisqu'on n'osa pas fixer le premier jour de l'an à un solstice ou à un équinoxe. L'ère égyptienne de Ma, en 14611, peut être regardée comme PRIMAIRE, car on fit commencer à un solstice une série d'années civiles d'une forme toute nouvelle; nous lui donnons

cette qualification parce que la série d'années nouvelles marcha régulièrement, et quoiqu'on maintînt *parallèlement*, pour les usages religieux, un calendrier plus antique, d'une forme presque inconnue aujourd'hui, évidemment lunaire ou lunaire-solaire et dont l'existence ne se révèle plus à nous que par la mobilité de certaines fêtes qui parcouraient toutes les saisons, tous les mois de l'année.

Les observations qui viennent d'être présentées suggèrent une remarque incidente qui s'adresse aux personnes habituées à repousser sans examen, à regarder comme fictives et rétrospectivement imaginées les dates très reculées des histoires anciennes. Que les Égyptiens, que les Indous et autres aient feint, par un sot orgueil national, telle vieille époque, pour attribuer à leur nation une *respectable* antiquité, on pouvait, avec quelque raison, admettre naguère cette hypothèse; mais qu'au delà même d'une date fort reculée, ces peuples se soient donné le tort d'imaginer encore une période offrant d'autres caractères tranchés, puis une autre, et encore d'autres ; admettre toute une suite de telles suppositions, ç'a toujours été, il me semble, pousser jusqu'à l'excès, contre les nations anciennes, l'injuste soupçon d'un orgueil privé de toute raison. Cette remarque a certainement de la valeur, même abstraction faite des preuves directes, aujourd'hui surabondantes, qui affirment la réalité des périodes antiques et les révèlent toutes concordantes.

Abordons maintenant l'examen de l'ère des Manouantaras; pour en constater l'authenticité, suivons une marche semblable à celle qui nous a fait atteindre la conviction de la réalité et de la précision de l'ère du Satya-Youg. Commençons donc par établir que la date 19337 est la traduction logique et nullement arbitraire des données transmises par les Indous. Elles n'ont, encore cette fois, d'autres défauts que de substituer aux chiffres réels leurs multiples conven-

tionnels, appropriés aux exigences de bizarres méthodes de calculs astronomiques dont la clef est aujourd'hui retrouvée. Le facteur 360 va reparaître, mais il est, cette fois, compliqué du factenr 1000 dont l'introduction remonte jusqu'au Satya-Youg et peut être au delà.

Tous les livres indous, notamment les traités d'astronomie, présentent l'âge qui précède le Satya-Youg comme l'origine d'une immense période nommée le *Calpa* qui est censée durer encore et qui se terminera lorsque seront écoulés 14 *Manouantaras*. Chaque Manouantara se compose de 71 *Maha-Yougs*, et chaque Maha-Youg, nous l'avons déjà dit, vaudrait 12,000 années divines, c'est-à-dire 12000 × 360 = 4,320,000 années humaines. Du commencement du Calpa au commencement du Satya-Youg, il s'est écoulé 6 Manouantaras, plus 27 Maha-Yougs. L'immense somme d'années déduite d'un tel énoncé ne se réduit pas suffisamment à un chiffre raisonnable en le divisant par 360 ; mais elle paraît acceptable, dès qu'on consent à diviser encore par 1000. Les 12000 ans du Maha-Youg deviennent d'abord 12000 ans humains, puis la suppression du facteur 1000 réduit le cycle à 12 ans seulement. Cette réduction provisoirement admise, le Manouantara devient 71 × 12 = 852 ans. La durée comprise entre l'origine des Manouantaras et celui du Satya-Youg se composerait donc ainsi :

6 Manouantaras	= 6 × 852 =	5112 ans.
27 Maha-Yougs	= 27 × 12 =	324 ans.
	Total	5436 ans.

La date de l'origine deviendrait donc, en partant de celle du Satya : 13901 + 5436 = 19337. D'après tout ce que nous savons déjà du système indou, cette date est plausible, abstraction faite même de ce que nous connaissons des

vieilles dates égyptiennes, par exemple de l'ère de Thoth (17932) ; nous pouvons d'abord la rendre probable ; puis nous aborderons le calcul astronomique qui doit la rendre certaine. Ne négligeons pas les preuves accessoires, qui ont d'ailleurs l'avantage de jeter quelque lumière sur l'époque vaguement entrevue qui précéda l'ère que nous examinons, et dont les caractères supposent, chez ceux qui l'instituèrent, une civilisation *déjà bien développée* et un fonds acquis de science astronomique tout à fait remarquable. Combien Bailly avait raison de dire que les sciences de la Grèce, notre institutrice, n'apparaissent que comme des débris d'une science antique ! Le plus grand mérite des Grecs, il est de premier ordre, c'est d'avoir osé dérober la science aux vieux sanctuaires qui la détenaient esclave et de l'avoir rendue citoyenne.

Le petit cycle de 12 ans qui vient de se révéler comme élément primitif, comme module de tout le système des Indous, a, par eux, été conservé dans sa simplicité, sous le nom d'*Antou* (période, période par excellence). Ce mot est sacré et inspire aux peuples un respect superstitieux, source d'usages étranges, offrant un caractère qui rappelle la *barbarie primitive*. Par exemple, chez divers peuples de l'Inde, chez tous peut-être, l'assassin qui, le jour où finit l'Antou, réussit à tuer un roi et à s'asseoir un moment sur son trône, est acclamé par le peuple et reconnu pour légitime successeur de sa victime.

Parallèlement aux grandes et savantes périodes d'années sidérales, les Indous conservent un cycle de 5 fois 12 ans, ou 60 ans, que nous n'avons pas étudié, mais qui nous paraît composé d'années lunaires ou luni-solaires, régulatrices du plus grand nombre des fêtes religieuses. Le cycle de 12 ans et son multiple 60 sont usités, non seulement dans l'Inde, mais aussi chez les peuples de l'Asie dont les langues

dites agglutinatives gardent l'empreinte d'une civilisation rudimentaire qui semble avoir été le *substratum* de celle des familles indo-européennes. Si, dans les chiffres chronologiques d'où nous avons extrait, par voie d'élimination, les éléments ci-dessus présentés, l'Antou porte le nom de Maha-Youg (grand assemblage), c'est qu'il y figure exagéré, affecté de facteurs conventionnels. Avant le Satya il est certain que les Indous faisaient usage d'une division de l'écliptique en 28 Nakshatras. Or, en examinant, d'après les éléments qui viennent d'être réduits à leur valeur primitive, toute la période inaugurée en 19337, et dont nous n'avons évalué encore qu'une partie, on trouve, qu'à raison de 852 ans pour chacun, les 14 Manouantaras, si leur série eût été épuisée, auraient développé, pour valeur totale du grand cycle qu'on nomme aujourd'hui Calpa, une durée de 11928 ans correspondant, nous le répétons, avec une approximation fort remarquable, à une demi-révolution des équinoxes. Il faut remarquer, en outre, que 852 ans, *durée d'un Manouantara*, correspondent, avec une approximation proportionnelle, au temps que la ligne des équinoxes emploie à parcourir 1/28 de l'écliptique, c'est-à-dire *l'arc qu'embrasse un Nakshatra ancien*. Eu égard aux circonstances qui accélèrent ou retardent la précession, l'approximation était même, en ce temps-là, mieux réussie que nous ne l'obtiendrions aujourd'hui en appliquant la valeur actuelle du mouvement à une série de 852 ans prise à notre époque. Ce système était si bien agencé que les astronomes du Satya-Youg, forts d'une plus longue expérience, n'ont eu que de faibles modifications à lui apporter et que, tout en l'abandonnant en réalité, ils n'ont pas eu grand'peine à faire croire au vulgaire qu'ils continuaient à le suivre.

Ne nous laissons pas entraîner plus longtemps par le désir de signaler les indices nombreux, mais plus ou moins

vagues qu'on peut recueillir, pour démontrer que les inaugurateurs de l'ère des Manouantaras étaient les héritiers d'une science déjà fort avancée.

Au point de vue chronologique, après tout ce que nous venons de dire, cette ère se présente, on ne peut plus le nier, comme une date réelle de l'histoire, comme une ère sérieusement motivée, et si les 5436 ans dont elle est l'origine se sont écoulés sans laisser de souvenirs distincts d'une série d'événements régulièrement échelonnée, les Indianistes ne doivent plus s'en étonner. Morcelée entre de petites tribus agricoles, l'Inde d'alors n'avait pas de cadre pour y ranger en ordre la mention des petits faits locaux. La vie fort active et fort intéressante des antiques Aryas n'a pu laisser que des traces éparses dans les livres religieux élaborés entre les dates 19337 et 13901. Les Védas conservent les noms d'une foule de petits princes, de poètes, prêtres, savants, nommés les Richis ; à leur tête on cite le premier Manou (Souayambhouva), inaugurateur de la période. Les Pouranas, en rappelant beaucoup de ces noms, en citent d'autres, par exemple ceux des six personnages qui eurent l'honneur de présider au renouvellement des Manouantaras successifs, y compris le Manou (Saty-avrata) qui ouvrit le Satya-Youg.

Pour bases des calculs relatifs au Satya-Youg nous avons, dans le ciel, des repères expressément indiqués ; pour l'ère des Manouantaras ils ne sont ni directement, ni clairement fixés ; pour les mettre en relief, il est besoin d'une discussion préalable des données qui ont été conservées.

Ces bases, les voici :

1° Nous savons que la division actuelle de l'écliptique en 27 parties a remplacé une division antérieure en 28 Nakshatras dont les noms conservés dans les Védas sont identiques à ceux que nous connaissons aujourd'hui et se succèdent dans le même ordre.

2° Dans la division actuelle en 27 Nakshatras, une petite place purement honoraire a été réservée à celui qu'on a supprimé et qui se nomme *Abhidjit;* on la lui a taillée entre ses deux anciens voisins et à leurs dépens. Tandis que chacun des autres Nakshatras occupe un arc de 13 degrés 1/3, ceux qui portent les noms de *Pûrva Ashâdha*, *Abhidjit*, *Uttara Ashâdha* ne prennent à eux trois que 26 degrés 2/3. De ces deux premières données on est fondé à conclure que, lors du travail de transformation, on a dû s'efforcer d'établir les relations les plus simples possible entre les deux divisions anciennes et nouvelles.

3° Nous avons une liste dite des Yogas ou repères des Nakshatras. Elle donne en longitude et en latitude, à partir du zéro actuel, 28 positions qui ne sont pas dénommées, mais qui, si on les projette sur une carte céleste, tombent, sauf de petites différences, sur des étoiles, la plupart brillantes, voisines de l'écliptique, sur le centre des Pléiades, sur Aldébaran,... Castor,... Régulus,... Epi de la Vierge, etc.

4° De ces 28 positions, 4 offrent ces particularités remarquables qu'elles tombent sur des points vides d'étoiles et qu'elles sont, entre elles, exactement distantes de 90 degrés. On ne peut guère hésiter à y voir la place des points solstitiaux et équinoxiaux d'une époque antérieure à la date 13901, puisqu'à celle-ci les colures occupaient d'autres places que nous connaissons bien.

5° S'il en est ainsi, on doit croire que ces quatre positions marquent, en outre, quatre limites de Nakshatras anciens, et cette conséquence fixe, avec une très haute probabilité, la position des 28 limites, car les arcs ont dû être égaux pour les divisions anciennes, comme ils le sont pour les divisions nouvelles.

6° En disant qu'autrefois *Critica* était le deuxième Nakshatra, la tradition indique qu'alors *Bharanî* étaitle premier

et *Açouinî* le vingt-huitième, et le rôle que jouent dans les Védas les deux génies d'*Açouinî* confirme cette indication pour peu qu'on ait la clef astronomique des allégories. Or Açouinî est aujourd'hui le premier Nakshatra ; on a donc déplacé le zéro des longitudes ; il devient donc, dès à présent, extrêmement probable qu'il occupait jadis le point vide d'étoiles, le point que nous soupçonnons déjà solstitial ou équinoxial et que la liste des Yogas place à 20° du zéro actuel.

Si on dessine sur une bande de papier la zône zodiacale en y projetant, suivant les données qui viennent d'être rappelées, les limites des 27 Nakshatras actuels valant chacun 13 degrés 1/3, puis celles des 28 Nakshatras anciens, en assignant à chacun 1/28 de la circonférence, c'est-à-dire 12°,857, on remarque que toutes les conditions logiquement requises sont satisfaites.

Les anciennes et nouvelles divisions de même nom se correspondent aussi approximativement que possible; chacune des étoiles repères se trouve à la fois comprise dans les limites de deux Nakshatras homologues, et cette sujétion était difficile à vaincre; elle a dû nécessiter bien des tâtonnements préparatoires. Enfin le zéro actuel se trouve avec l'ancien en une relation aussi simple qu'on pouvait le désirer : à 20 degrés de distance angulaire, ce qui est exactement la valeur de un Nakshatra et demi nouveau. En outre, rappelons que le zéro est affecté d'un indice tout à fait remarquable qui le signale comme point solstitial ou équinoxial.

Il était solstitial. C'est la conséquence définitive que va fournir un calcul astronomique très simple qui imprime le sceau de la certitude aux probabilités que nous venons de rassembler en un faisceau.

En effet, nons avons admis la haute probabilité que l'ancien zéro était placé à 20° à l'orient du zéro actuel ; nous

avons de très sérieux motifs de le supposer solstitial ou équinoxial à l'époque de sa fixation; nous avons démontré, dans une étude précédente, qu'à l'époque du Satya-Youg le solstice d'été était arrivé à 60 degrés à l'occident du zéro actuel. Entre le point certainement solstitial du Satya-Youg et celui que nous supposons solstitial à l'époque quelconque où fut fixé le zéro ancien, il y a donc une distance angulaire de $60 + 20 = 80°$. Or, c'est la valeur de l'arc parcouru par chacun des colures, en vertu du mouvement de précession, pendant les 5436 ans qui séparent les dates 19337 et 13901. Donc, la plus vieille correspond exactement à l'époque où l'ancien zéro, point de départ des anciens Nakshatras, fut fixé, et ce point était alors le solstice d'été.

L'ère d'où part la période chronologique des Manouantaras est donc une ère éminemment astronomique. Toutes les indéterminations qui pouvaient nous laisser quelques doutes se trouvent définitivement tranchées par cette vérification suprême.

Il nous reste toutefois à opérer le calcul dont nous venons d'énoncer le résultat. Rappelons donc d'abord pour celui-ci, comme nous l'avons fait pour le calcul vérificatif de l'étude précitée, relatif à l'ère du Satya-Youg, les principes purement mathématiques des variations des mouvements de précession et corrélativement des longueurs de l'année tropique.

Nous négligeons les inégalités provenant des attractions des planètes et de la Lune, parce qu'elles sont ou faibles ou à périodes relativement courtes; on peut regarder leurs perturbations comme se compensant à peu près, pour de *très longs* intervalles de temps, comme ceux que nous examinons.

Sous l'influence *unique* du Soleil, eu égard aux variations de l'angle formé par le grand axe de l'orbite terrestre et la ligne des équinoxes, l'année tropique a atteint son maximum

de longueur aux dates 1250 de notre ère, 9250 et 19750 avant cette ère ; son minimum, en 4000 et 14500.

Nous avons admis *empiriquement*, entre le maximum et le minimum, un écart de 2 minutes = 0*j* 00140, écart que des épreuves nombreuses ont justifié et qui va ici même, dans la *Revue de Linguistique*, se trouver contrôlé *déjà* par trois épreuves très bien réussies (ères indoues de 13901 et 19337, ère égyptienne de 17932). En conséquence, à son maximum, l'année tropique vaut 365*j* 24229

A son minimum. 365 24089

En moyenne. 365 24159

La date indoue 19337 étant plus récente de 413 ans que l'année d'un maximum, la date 13901 étant plus récente de 599 ans que l'année d'un minimum, un coup d'œil jeté sur une courbe d'interpolation qu'on peut tracer pour suivre, entre les points d'écart, la marche des variations, suffit pour établir ce fait que la moyenne des valeurs des 5436 années successives comprises entre les deux ères ne diffère pas beaucoup de la moyenne générale, c'est-à-dire de 365 *j* 24159 ; mais je tiens à une approximation aussi serrée qu'il m'est possible, à moi, simple amateur d'astronomie, et je vais faire un effort pour approcher encore de la vérité.

Plaçons donc, sur une courbe d'interpolation, le point correspondant à la date 19337, le point symétrique tombera à la date 14913 ; d'où l'on conclut rigoureusement pour les 4424 ans ainsi interceptés la valeur de la moyenne générale, c'est-à-dire 365 *j* 24159.

Entre les dates 14913 et 13901, les années du reste de l'intervalle (c'est-à-dire 5436 — 4424), ces 1012 ans ont une valeur moyenne très voisine du maximum ; la courbe d'interpolation leur assigne la valeur de 365 *j* 24090.

De ces données résulte pour chacun des 5436 ans compris entre les deux ères, une valeur moyenne de 365 *j* 24146.

La différence entre cette dernière valeur et celle de l'année sidérale qui est 365 *j* 25637, représente l'arc annuel de précession en temps, soit 0 *j* 01491, correspondant en degrés à

$0^{\circ}01466$ $\left(\text{dans le rapport } \frac{365j25}{360}\right)$

Cette fraction de degré multipliée par 5436 donne, pour l'arc parcouru dans l'intervalle des deux ères, par un colure quelconque, 79°691. Voilà bien, avec une tout insignifiante différence, les 80° énoncés ci-dessus.

CONTRE ÉPREUVE

Dans le calcul qui a été inséré au fascicule de janvier 1868 pour la vérification de l'ère du Satya-Youg, il a été établi que le solstice d'été, pour cette époque, occupait le point qui a la longitude de 300° à partir du zéro actuel des Indous, en d'autres termes la longitude européenne 319°, à partir de l'équinoxe vernal 1867.

Le calcul qui vient d'être terminé place le point solstitial de l'an 19337 à 80° à l'orient du solstice de l'an 13901, ce qui donne, au plus ancien, la longitude européenne de $319^{\circ} + 80 - 360 = 39^{\circ}$ (toujours à partir de l'équinoxe vernal de 1867).

La VÉRIFICATION DIRECTE de cette dernière valeur va donner une utile contre-épreuve des calculs qui affirment la réalité des deux grandes ères indoues. Nous pouvons, cette fois, opérer très simplement et il n'est nullement besoin de calculs préparatoires : les dates — 19337 et + 1867 sont fort approximativement placées, dans le sens voulu, à égale distance des époques du maximum de longueur des années, c'est-à-dire — 19750 et + 1250; il y a symétrie presque parfaite. Donc l'arc annuel moyen de précession à appliquer

ici est presque exactement celui qui correspond à la moyenne générale et que nous avons déjà plusieurs fois exprimé; en temps c'est 0 *j* 01477, en degrés 0° 01456. Somme des années : 19337 + 1867 = 21204.

Long. du vieux point vernal : 21204 × 0° 01456 = 308° 730.

Long. du vieux solstice d'été : 308° 730 + 90 — 360 = 38° 730.

La combinaison des deux grands résultats de calculs partiels pour les ères indoues vient de nous donner pour longitude européenne actuelle du solstice d'été de l'ère des Manouantaras, 39°. La différence avec le chiffre de la contre-épreuve est tout à fait insignifiante, eu égard surtout à l'énorme intervalle de temps sur lequel nous avons eu à opérer. En attendant la communication au public de bien d'autres épreuves astronomiques, *qui habet aures audiendi audiat.*

Nous espérons pouvoir publier bientôt, en un volume spécial, la série très variée des nombreuses vérifications astronomiques de la chronologie égyptienne dont la *Revue de Linguistique* a déjà donné un spécimen pour l'ère de Thoth. C'est à cette Revue que nous avons l'intention d'offrir tout ou partie des calculs célestes qui vérifient plusieurs dates fournies par les chronologies *originales* indoues, éraniennes et chaldéennes.

Les ères 19337 et 13901 appartenant à cette série, les voilà déjà rigoureusement contrôlées. Des démonstrations mathématiques aussi sévères sont applicables aux dates asiatiques de 9101, 3101, 1901, 8488, 7048, 6688, 2783, 879.

Nous n'oserions toutefois les présenter qu'à ceux qui ne seraient pas, *à première vue*, effrayés au seul aspect de cet énorme ballon gonflé de vent, auquel nous avons déjà fait *deux piqûres*, et que les brahmanes présentent gravement aux Européens comme le tableau officiel de leur chronologie. On le trouve en tout ou partie dans bien des livres; pour l'avoir

dans sa plus rigoureuse expression, nous l'empruntons à un mémoire daté de Bâglapour (15 février 1789), rédigé sous les yeux de doctes Indous et dans lequel l'astronome anglais Davis copie, analyse, commente et vérifie, par des expériences concluantes, les étranges formules astronomiques du livre nommé *Sourya Siddhanta* écrit, comme l'affirment les brahmanes et comme on peut aujourd'hui le démontrer rigoureusement, pour l'époque initiale du Trita-Youg (date réelle 9101 avant notre ère). Ce mémoire fait partie du tome deuxième de la traduction française des *Recherches Asiatiques*.

Chronologie indoue affectée de ses facteurs conventionnels et de ses *bija* ou termes correctifs.

Le Calpa ou grande période se compose ainsi :

Le Kali.....	432,000	A
Douapar (2 kalis).....	864,000	B
Trita (3 kalis).....	1,296,000	C
Satya (4 kalis).....	1,728,000	D
Maha-Youg(10 kalis).....	4,320,000	E
71 Maha-Yougs.....	306,720,000	F
Ajoutez 1 satya ou sandhi ansa, nommé ici crépuscule du soir.....	1,728,000	G
Valeur d'un manouantara.....	308,448,000	H
14 manouantaras.....	4,318,272,000	I
Ajoutez 1 sandhi ansa, nommé ici crépuscule du matin.....	1,728,000	J
Valeur du calpa (1000 maha-yougs).	4,320,000,000	K

Voici maintenant la somme des années écoulées depuis la dernière création du monde (il y en a d'innombrables en avant et en arrière de nous) jusqu'à l'an européen 1789, date du mémoire de Samuel Davis :

1 Sandhi (ou temps consacré à la création) au commencement du colpa.....	1,728,000	a
6 Manouantaras (6 × H).....	1,850,688,000	b
27 Mahayougs (27 × E).....	116,640,000	c
Age satya (D).....	1,728,000	d
	1,970,784,000	e
Retranchez le temps écoulé entre le moment initial de la création et la mise en mouvement des planètes.....	170,640	f
Nombre des années à compter au commencement du Trita-Youg.....	1,970,613,360	g

Le *bija f* dont le lecteur peut déjà entrevoir le rôle, puisqu'il prépare le chiffre servant de point de départ aux calculs du Sourya Siddhanta écrit, nous le répétons, pour l'époque du Trita-Youg, ce bija représente, dit-on, 474 années divines, ou 474 années humaines multipliées par 360. C'est le chiffre original, et des vérifications très sérieuses peuvent le démontrer; mais *le dieu Sourya en révélant à Meya* les règles du Sourya Siddhânta, a laissé à ses disciples *futurs* le droit de modifier les divers *bijas* pour les accommoder aux besoins de leur temps. Cette autorisation, les astronomes ont fini par en user largement, et le commentateur Varaha, tout le premier, en a abusé. Brahma Gupta, au grand scandale de quelques astronomes, s'est même permis de multiplier par 100 le *bija f*, et c'est sous cette forme que Davis l'emploie au cal-

cul d'une éclipse de lune de notre année 1789. Il y reprend, comme suit, la série des années :

Date provisoire du commencement du Trita-Youg.....	1,970,784,000	e
Retranchez (170,640 × 100).....	17,064,000	ff
Commencement de l'âge Trita.....	1,953,720,000	gg
Age Trita.....	1,296,000	h
Age Douapar.....	864,000	i
Du commencement du Kali à notre année 1789 (3101 + 1789).....	4,890	j
An de l'éclipse de lune.....	1,955,884,890	k

Ces chiffres, élimination faite des facteurs conventionnels et des bijas, sont l'expression précise d'une chronologie réelle dont deux dates sont déjà élucidées, et maintenant que nous en avons la clef nous pouvons, sans effort, en tirer l'explication indéniable des mystérieuses, de bizarres, mais très exactes formules de l'astronomie indoue.

G. Rodier.

LA

FORMATION DES FUTURS

DANS

LES LANGUES INDO-GERMANIQUES

Ce sont les intuitions de l'espace et du temps qui rendent possibles la division et l'ordonnancement de nos multiples connaissances. Ce sont ces intuitions qui seules nous mettent à même de concevoir un événement hors de uous et de distinguer cet événement d'avec d'autres. Ce qui est identique quant à l'espace doit appartenir à différentes époques, et ce qui appartient aux mêmes époques doit se trouver séparé dans l'espace. Si deux conceptions s'accordent sous le rapport de l'espace et du temps elles coïncideront nécessairement. Sans le temps et l'espace point de pensée réglée possible. Mais la pensée humaine est indissolublement liée à la langue, incorporée en elle. Si donc le temps et l'espace prétendent à une place aussi importante dans l'acte de la pensée, il faut admettre que dans la langue ils ont acquis une influence correspondante. C'est là ce qui nous apparaît en réalité, alors que nous considérons le système indo-germanique, de tous le plus éminemment organisé : les

relations locales se trouvent rendues par les cas, par la déclinaison, et les relations d'époque par les temps, par la conjugaison. Et comme toutes nos connaissances se meuvent dans le temps et l'espace, l'ensemble du parler indo-germanique en arrive — exception faite des interjections qui strictement ne sont point de véritables mots, mais bien des gestes sonores, — à la déclinaison et à la conjugaison, c'est-à-dire au nom et au verbe. D'après les recherches de Schleicher, le parler indo-germanique est le seul qui soit arrivé à cette rigoureuse distinction du nom et du verbe, de la déclinaison et de la conjugaison, et il faut reconnaître sans conteste que les peuples indo-germaniques ont atteint la plus grande clarté, le meilleur ordonnancement de la pensée.

Laissons à l'écart ce qui a trait à la conception locale et à son incorporation dans la langue, ne nous occupons point pour l'instant de la déclinaison : étudions le temps, la conjugaison.

Pour l'ordinaire nous établissons dans le temps une triple division : passé, présent, futur. Les idées qui appartiennent au présent et au passé sont — que l'on me permette cette expression large, — objectives : cela répond à des faits réels. Mais le futur?... Ce qu'il donne à entendre est purement subjectif, à savoir des conclusions tirées de prémisses, lesquelles prémisses ne se montrent susceptibles de conclusion qu'alors seulement que cette conclusion advient. Ce ne sont là que des constructions *à priori* dont les faits ne démontrent que trop souvent l'erreur : dans la réalité des choses rien encore ne leur répond. L'homme du premier étage de la civilisation, purement sensitif, s'inquiète peu de l'avenir. Il jouit du présent, se réjouit du passé et abandonne l'avenir à des forces supérieures : cet avenir il ne s'en soucie qu'à l'époque où il est devenu le présent. Seul l'homme parvenu à un plus haut

degré de civilisation met également l'avenir en ligne de compte. La langue suit un progrès identique : aux premiers temps elle ne connaît que passé et présent, et c'est plus tard seulement qu'elle crée une forme pour le futur. Dans le langage, une forme restituée est d'autant plus ancienne qu'elle est plus simplement constituée. C'est ainsi que les rois temps les plus anciens sont manifestement : 1° la réunion de la racine avec les terminaisons personnelles primaires, par exemple *as-ti*, c'est-à-dire le présent ; 2° la réunion de la racine et des désinences secondaires, par exemple *dâ-t* (d'où plus tard *a-dâ-t* grâce à l'accession de l'augment) : cette seconde formation est l'aoriste simple ; 3° la réunion de la racine redoublée avec des désinences modifiées d'une façon propre, par exemple *dadâ*, parfait.

Une fois ces trois temps créés avec leurs différents modes, survint le besoin de distinguer dans le présent les diverses espèces d'activité. C'est ainsi que prirent naissance, à côté du conglomérat de la racine pure et des désinences personnelles, les différentes sortes de formation du présent, comptées par les Indiens au nombre de neuf, — soit donc dix en totalité. Ces distinctions font voir que l'homme avait déjà notion de la difficulté qu'il y a à saisir la conception du présent toujours fugitif. Aux yeux de qui l'observe l'actuel est déjà passé, le présent est déjà imparfait. C'est à la reconnaissance de cette marche continue que l'imparfait doit son existence : c'est un présent à terminaisons secondaires et auquel s'annexa subséquemment l'augment (comme à l'aoriste), signe distinctif encore plus caractéristique : présent *da-dâ-ti*, imparfait *da-dâ-t*, *a-da-dâ-t*.

Mais par là même qu'à chaque instant le présent devient le passé, de son côté, et dans le même rapport, le futur devient l'actualité : le génie de la langue reconnaît que l'actuel n'est qu'un point de contact entre le passé devenu

réalité et l'avenir manquant encore de réalité (1), ou, en d'autres termes que CETTE actualité, qui correspond à une réalité objective, au moment qu'elle devient effectivement réelle est déjà passée, et que CETTE actualité qui ne se trouve pas encore complètement réelle est future. C'est ainsi que par la plus fine analyse du présent le génie de la langue arrive à la désignation du futur. De cette désignation sont capables les modes du présent — partie déjà intégrante du matériel de la langue, — modes donnant à entendre une réalité présente, stipulée ou souhaitée, mais non pas objective : à savoir le conjonctif et l'optatif. Ces modes se présentent en effet à nous dans cette fonction de futur dans le sanskrit védique, dans le vieux baktrien, le vieux perse, le grec, et dans les conjugaisons latines dites communément la troisième et quatrième conjugaisons. Mais ces formes ont déjà reçu leur marque précise de modes du présent : elles ne sont ainsi, si elles conservent encore leur fonction primitive, mises au rôle d'exprimer le futur qu'en tant que le futur apparaît comme une modalité de l'actuel. La conception du futur une fois acquise par l'analyse du présent se sépara graduellement plus distinctement de ce présent et réclama alors un procédé spécial de désignation. Donc, si l'on voulait continuer à employer un des modes du présent pour rendre cette notion du futur, le mode en question dès lors dût perdre sa propre fonction primordiale, et c'est ce qui arriva en latin où l'optatif du présent des trois. et quatr. conjugaisons a UNIQUEMENT la signification

(1) Τοῦ νῦν τὸ μέν τι γεγονὸς ἔσται, τὸ δὲ μέλλον. Arist., Nat. VI, 3.

Praesens tempus proprie dicitur, cujus pars praeteriit, pars futura est..... Ergo praesens tempus hoc solemus dicere, quod contineat et conjungat quasi puncto aliquo juncturam praeteriti temporis et futuri, nulla intercisione interveniente etc..... Prisc. VIII, 10, 51. 52.

du futur. Si l'on voulait laisser à ces modes leur fonction spéciale primitive, il fallait bien recourir à une formation nouvelle. Et nous voyons alors que déjà le parler primordial indo-germanique, se souvenant toujours encore de l'enchaînement étroit du futur au présent, crée pour exprimer le futur un présent spécial formé au moyen du verbe auxiliaire.

Il est tout naturel que l'on ait recours même à un *indicatif* du présent pour rendre le futur. Nous rencontrons maintes fois de simples présents ne désignant que la notion future; par ex. en grec : ἔδομαι, je mangerai, πίομαι je boirai, εἶμι, j'irai; anglo-saxon : *beó, beóm,* je serai (forme fondamentale *bhau-mi),* par contre *eom,* je suis (forme fondamentale *as-mi);* vieux bulgare *bądą,* ero, *jesmĭ,* sum; lat. *ero,* qui est pour **esio,* forme fondamentale *asjâmi,* avec chute du *j* (comme dans le suffixe des dat. abl. plur. *-bus* = skr. *-bhjas,* comme dans le comparat. *minor, minus,* pour **minior, *minius),* et après transformation de **eso* en *ero* (cf. *minores* pour **minoses* ou bien *generis* pour **genesos).* De même le lat. *escit* est un présent avec signification de futur; on le rencontre dans la loi des douze Tables : Si morbus aevitasve vitium escit (A. Gell., Noct. Att. xx, 1, 25). Ast ei custos nec escit Fest. s. v. *nec,* p. 162. Paul Diac., p. 77. Lucr. I, 612. *Escit* pour **es-sci-t* est une formation de la racine *as* au moyen de *-ska-* primordial, comme *na-scǫ-r* et *gno-sco* des rac. *gan* et *gna.*

Enfin *fore* a de même que l'anglo-sax. *beó,* le vieux bulg. *bądą,* la valeur du futur, de même que le conjonctif *fuam* admet facilement aussi cette portée (Curtius Ind. lect., Kiliae 1857-58, p. VII ss.).

Puis en slave, et en partie encore en allemand, après la perte de l'ancien futur les présents des verbes parfaits ne

comportent que la signification future. C'est ce dont il sera question ci-dessous d'une façon plus explicite.

Ainsi avec le procédé de la quatrième classe des Indiens, le parler primordial forma de la racine *as* un thème *as-ja* (asjâmi, asjasi, etc.), avec valeur de futur : ce thème s'est conservé dans le latin *ero*, dont il a été fait mention, et au moyen, dans ἔσσομαι, ἔσομαι, mais en tant que mot ayant son existence individuelle, dans les autres langues ce thème s'est perdu. Cependant nous sommes assurés que cette forme remonte au parler primordial par ce fait que nous la retrouvons employée avec d'autres racines verbales pour exprimer le futur, ce en quoi concordent le sanskrit, le grec, le lithuanien et le slave. Benfey (Vollst. Gr. d. skr. § 870, Kurze s. Gr. § 304, p. 186), a reconnu que les futurs sanskrits tels que *dâ-sjâ-mi, kar-išjâ-mi*, etc., sont des composés de la racine avec un présent de *as*, d'après le procédé de la quatrième classe. L'on pourrait croire peut-être que dans l'élément radical de cet *asjâmi*, dans *as*, se trouve ce qui constitue la notion future, et cela en s'appuyant sur les périphrases du futur, en allemand avec *werden*, en anglais avec *shall, will*, dans les langues romanes avec *habere*, en grec, parfois, avec μέλλειν. Je ne vois point de vraisemblance à cela ; mais, d'après ce que j'ai dit plus haut, je dérive la notion future simplement de la formation présente dans *dâ-sjâ-mi*, et autres, c'est-à-dire que je regarde ces formes comme des présents composés (1). De même qu'à côté de l'aor. simple (aor. second des Grecs) naît, au moyen de la composition de la racine et de l'aor. du verbe *as*, un autre aoriste (aor. premier), de même en est-il

(1) Bopp (Vgl. gr. § 648) dit : Je crois donc que la syllabe *ja* exprime seule le futur et que le *s* appartient au verbe exprimant l'existence.. .... . *-sjâmi* touche de fort près au potentiel *sjâm* réellement employé isolément.

absolument du présent simple et du présent composé, c'est-à-dire du futur. A côté l'un de l'autre se présentent par exemple le véd. *dhus*, forme fondament. *dha-nt*, et *dhâsus*, forme fondam. *dhàsant*, de même que le sk. *jâ-nti* à côté de *jâ-sja-nti*. La racine *as* n'est pas davantage la caractéristique du futur dans *jâ-sja-nti* qu'elle n'est dans *dhâsus* celle du prétérit. Dans les deux cas cette racine n'est employée que pour augmenter par l'annexion d'une racine verbale délimitée la vivacité verbale, qui, primordialement, s'était trouvée suffisamment exprimée par la racine et le suffixe. C'est là la même tendance que celle qui, sur un terrain différent, adjoignit aux noms pour renforcer leur puissance nominale, un pronom atténué, l'article. De même que l'article est un pronom atténué, de même le verbe auxiliaire est un verbe atténué. Telle est la raison pour laquelle, en commençant, j'ai désigné les futurs comme étant une formation relativement tardive du parler primordial indo-germanique. Le sens primitif de la racine *as* a été très vraisemblablement celui de « souffler » : cette signification se répercute encore dans *asu*, souffle vital, et *asura* qualifiant la vie spirituelle, incorporelle des dieux. Il s'écoula une période considérable de temps avant que cette valeur significative déchût à celle de la simple existence et que *as-ti* arrivât de la sorte à l'état de verbe substantif. Un espace de temps tout aussi long a dû nécessairement se passer pour que ce mot ayant son existence individuelle en arrivât à tenir le rôle de verbe auxiliaire, s'annexant à la racine. Ce dépouillement par époques de la racine *as* ne pouvait s'exécuter que dans un usage verbal effectif, c'est-à-dire qu'il y avait depuis fort longtemps une conjugaison (à savoir les temps simples, présent, aoriste, parfait), avant que la racine *as* pût en venir à la condition de membre servile d'autres racines. Dès lors nous devons donc sans

conteste tenir le futur pour un temps relativement jeune du parler indo-germanique.

Après nous être ainsi rendu compte d'une façon générale du principe formatif de ce futur, nous avons maintenant à examiner cette formation d'une façon particulière, et cela en recherchant d'abord comment le primordial *asjâmi* s'est trouvé traité par les langues qui l'ont conservé, puis en mentionnant les autres procédés de formation du futur.

Nous commençons par le sanskrit. Au duel et au pluriel de l'indicat. prés., ainsi qu'à toutes les personnes de l'optatif, la racine *as* perdit sa voyelle initiale : *s-vás, s-thás, s-tás, s-más, s-thá, s-ánti,* au lieu de *asvás* et ainsi de suite : optatif *s-jâ'm, s-jâ's,* etc... au lieu de *a-sjâm.* Le primordial *as-jâ-mi* employé pour la formation du futur perdit également sa voyelle initiale, et à la racine s'annexa seulement *sjâmi;* de plus, la racine, si elle n'est point en *a,* se trouve gunifiée. En tous cas, lorsque le conglomérat de la racine et du verbe auxiliaire donne naissance à un groupe phonique inadmissible pour l'organe indien, ce groupe est naturellement modifié selon les lois phoniques. Exemples : *bhôtsjâ'mi,* racine *budh; nêšjâ'mi,* rac. *ni; dvêkšjâ'mi,* rac. *dviś; vakšjâ'mi,* rac. *vak'; vatsjâ'mi,* rac. *vas,* avec dissimilation de *ss* en *ts.* Les racines se terminant en *a* allongent cette voyelle : *dâsjáti, gâsjáti, (ga* [*gâi*] chanter), *jâsjáti, sthâsjáti.* Il arrive souvent que *sjâmi* ne s'annexe point immédiatement à la racine, mais lui est réuni par un *i* adventice : après cette voyelle le *s* du verbe auxiliaire devient *š* conformément aux lois phoniques. Le *i* dont il est question se présente après une foule de racines prenant fin par une consonne; exemples : *mârg'išjâ'mi* (à côté de

mârkšjâmi); gamišyâmi. Ce fait se présente en particulier dans tous les verbes en *ar,* verbes taxés par les Indiens de verbes en *r;* exemples : *karišjâmi, harišjâmi, tarišjâmi, smarišjâmi, starišjâmi.* Dans les racines mêmes qui se terminent en *i, u,* se rencontre cette voyelle ligative : *bhavišjâti, stavišjâti* (à côté de *stôšjâti), tavišjatê, çajišjâtê (çî), çvajišjâti (çvi,* tumere). Dans cet *i* Hirzel veut voir un reste de la voyelle radicale de la racine *as* (Ztschr. f. vgl. Sprf. XIII, 221), ainsi que l'avait déjà fait Benfey (Kurze S. Gr., § 293). Cette opinion a tout d'abord quelque chose de séduisant, en ce qu'elle donne une certaine valeur à cet *i,* et ne le considère pas comme une pure insertion phonétique. Hirzel n'avance pour soutenir sa manière de voir qu'un argument :

« Le fait que la racine *marg'* forme A LA FOIS au futur *marg'išjâmi* et *markšjâmi* s'accorde sans doute beaucoup mieux avec cette explication qui considère l'*i* comme atténuation de l'*a* de *asjâmi* se trouvant déjà sur le point de disparaître entièrement, qu'avec celle qui voit en cette voyelle un son adventice. Un tel son adventice, puisqu'il est procréé par une difficulté phonique, est toujours également nécessaire dans la même formation. Mais un son originaire déjà affaibli a plus de droit tantôt à apparaître tantôt à disparaître dans la même formation. »

Je ne puis accéder à cette argumentation : avec ce procédé il faudrait également conclure de deux formes coexistantes telles que *dântâ* et *damitâ,* domitus, que *-ita* est la forme la plus ancienne du suffixe du participe parf. passif, et, de même, d'après *stavitâr* et *stôtâr,* nomen agentis de la rac. *stu,* que ce n'est point *-tar* qui est la forme la

plus ancienne du suffixe des noms d'agents. Mais personne ne se rendra à cette conclusion et cet argument ne prouve donc rien pour l'opinion de Hirzel : contre cette opinion il y a, comme nous le verrons plus loin, le « consensus » des langues, lequel enseigne que dans la période primordiale, et immédiatement avant la séparation en idiomes particuliers, dans certains rameaux l'élément caractéristique du futur était *-sjâmi*, non plus *asjâmi*.

Le futur sanskrit se présente à l'actif et au moyen, ordinairement à l'indicatif seulement, et, rarement encore à d'autres modes; par exemple à l'impératif : *bhavišjá-dhvam*, soyez, Bhagavadgîta III, 10 (Bopp, Kl. s. Gr., 3e édit. § 440 b, qui donne encore deux autres exemples). Un optat. fut. est *dhakšjêt*, rac. *dah* (Benfey, Vollst. s. Gr., § 870). Il faut remarquer, en ce qui concerne l'accentuation, que l'*udâtta* est toujours sur la syllabe *ja*.

En vieux baktrien le futur est d'un emploi fort rare : on emploie à sa place la plupart du temps le conjonctif du présent. Il en sera parlé plus loin. Dans sa Grammatik der altbaktr. Spr., § 224, Spiegel offre des exemples de l'ancien futur : Justi en donne un plus grand nombre, § 607. Quant aux participes du futur Justi n'en donne qu'un, § 143, 2, Spiegel en relate plusieurs, § 235. Ces futurs se distinguent en deux groupes. Le premier a gardé le *j* du *sjâmi* primordial ; on n'en trouve que deux exemples : *vakhšjâ*, je parlerai, racine *vak'*, et le thème *bûšja-*, rac. *bu* être, lequel thème n'a été conservé qu'au participe, par ex. accus. sing. masc. *bûšjantem*. Les correspondants sanskrits sont *vakšjâmi* et le thème *bhavišja-*. Le second groupe est plus nombreux ; tout comme le grec attique il a perdu le *j* : *dîšâ*,

je montrerai, pour **dikšâ* après assimilation, rac. *diç*, montrer; *vareśenti*, ils opéreront, pour **varekšenti*, rac. *varez*, primordial *varg*. Si un *a* précède immédiatement le *s* celui-ci, d'après les lois phoniques, se change en *ňh*; exemples *dâoňhâ* = δώσω, *pâoňhê*, première pers. sing. moyen, je protégerai, rac. *pa* (*âo* est un obscurcissement de *â*, modification se présentant habituellement devant un *s* primordial : *mâoç-k'a*, mensisque, génit. sing. *mâoňhô* = skr. *mâs*, *mâsas*). Justi relate également des conjonctifs, optatifs et impératifs : ils se rapportent à l'indicatif tout comme les modes correspondants du temps présent à l'indicatif présent; ils ne peuvent donc nous intéresser davantage. Ces formes s'accordent avec les formes du sanskrit, sauf toutefois cette notable différence que les racines en *i*, *u* ne gunifient pas toujours leur voyelle : c'est ce que nous enseignent *bûšjantem*, *dîśa* en face du skr. *bhavišjâmi*, *dêkšjâmi*. Toutefois nous savons que primordialement le vieux baktrien avait également ici la gunation par l'exemple, — le seul conservé, — de *haošjanta*, Vispered 10, 16 : *jôi henti haoma hunvana haošjanta*. Ce thème futur *haošja-* correspond strictement au sk. *sôšja-*, rac. *su*, exprimer, engendrer.

(A suivre.) Johannes Schmidt.

VARIA

CONCOURS

DE

POÉSIE BASQUE

A SARE

La fête locale de la commune de Sare est remarquable entre toutes celles du pays basque. M. Antoine d'Abbadie, de l'Institut, envoie tous les ans au maire de Sare une somme de 830 francs qui doit être distribuée, pendant la fête, en primes diverses. Je ne m'occuperai pas de celles allouées aux joueurs à la *pelote* (paume) et aux éleveurs de bestiaux. Mais quatre-vingts francs sont attribués au plus habile improvisateur et une somme égale est accordée à l'auteur de la pièce de poésie jugée la meilleure par une commission spéciale instituée par le donateur; de plus, grâce à la générosité de M. de Laborde-Noguez, d'Ustaritz, un *makhila* (sorte de canne nationale) argenté est remis à l'auteur du poème écrit qui a été couronné.

Sare est un charmant village, à vingt-huit kilomètres de Bayonne, à treize kilomètres de Saint-Jean-de-Luz, à deux

pas de la frontière de l'Espagne (Navarre), bien assis entre des montagnes pittoresques. En 1869, la fête, qui commence le jour de la fête catholique de la Nativité de la Vierge, se célébrait les 12, 13, 14 et 15 septembre. Le temps était beau ; une foule nombreuse, bruyante et extrêmement variée se pressait de bonne heure dans les divers *quartiers* du village et sur les routes qui y conduisent.

La séance d'improvisation a commencé à quatre heures du soir le mardi 14 septembre ; elle a duré trois heures entières. Un grand nombre de curieux étaient massés sur la *place* (emplacement pour le jeu de paume) et sur les galeries où des siéges réservés étaient occupés par les autorités locales et par quelques étrangers privilégiés. Quatorze concurrents se sont présentés ; successivement, deux à deux, ils ont pris la parole, discutant l'un avec l'autre, sur les sujets que le président, M. d'Abbadie, leur indiquait à mesure. Les Basques ont une merveilleuse faculté d'improvisation : il est vrai que souvent les idées sont médiocres, les rimes insuffisantes et les vers boiteux ; mais cela se chante et l'on sait que la poésie, grâce à la musique, peut opérer des prodiges. La prime a été partagée entre un cordonnier nommé Ibarra, de Jatxou, et une jeune fille, de vingt-cinq ans environ, qui a déclaré se nommer Maria-Luisa Osollo ou Osorio, d'Ascain. Ils avaient lutté ensemble à la fin de la séance : on leur avait imposé l'obligation de se tutoyer (1). Il s'agissait d'une demande en mariage : la jeune fille, d'abord cruelle et farouche, s'est rendue, après une assez longue discussion, aux prières de l'amoureux. Les deux vainqueurs se sont présentés en se donnant le bras, devant les juges pour recevoir le montant du prix : la foule les a frénétiquement applaudis. Il est assez rare que des

(1) Voyez page 375 la note explicative.

femmes improvisent ainsi publiquement; jusqu'à présent, on n'avait encore vu prendre part au concours qu'une jeune Espagnole de Fontarabie qui n'a plus paru depuis trois ans. Mlle Osorio est assez jolie; très brune, de petite taille, vive et spirituelle, elle a plu à tous ses auditeurs : on a seulement regretté qu'elle n'ait pas été plus émue. — Je n'ai pu recueillir aucun des dialogues improvisés que leurs auteurs du reste avaient complètement oubliés quelques moments après avoir cessé de chanter.

La pièce de poésie classée par le jury au premier rang, parmi les poèmes écrits qu'on lui avait envoyés, a été chantée sur la *place* le lundi matin, à neuf heures, avant le commencement de la grande partie de *pelote,* par des chanteurs que le maire avait désignées *ad hoc;* puis les quatre-vingts francs et le *makhila* argenté ont été remis au vainqueur, M. Augustin Etcheverry, de Sare même. Sur ma demande, M. d'Abbadie a bien voulu faire chanter ensuite la poésie qui avait obtenu le second rang. Elle est incontestablement supérieure à la première, quant aux idées et à la composition, mais le jury l'a écartée à cause de quelques fautes de grammaire. J'ai prié l'auteur de les corriger et je vais reproduire ici cette jolie pièce; elle n'est point encore irréprochable : ainsi plusieurs personnes compétentes du pays n'aiment pas les vers 8, 30, 31, 37, 40, 46. Cette ballade est de M. Edmond Guibert, qui n'a encore écrit que quatre chansons basques et qui a droit par suite à toute l'indulgence des amateurs.

J'ai joint à chaque couplet une traduction serrant le texte d'aussi près que possible. Des notes donneront une traduction plus littérale de certains passages auxquels le mot à mot exact aurait enlevé tout leur charme. Une seconde série de notes exposeront les remarques grammaticales auxquelles peuvent donner lieu certains vers du texte. Le dialecte

employé est une variété du labourdin. J'ai respecté complètement l'orthographe de l'auteur : aucun des changements phonétiques usuels n'est indiqué. L'air sur lequel la chanson a été composée est celui, bien connu dans le pays basque, de la romance populaire *Inchauspeko alaba* *.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 16 octobre 1869.

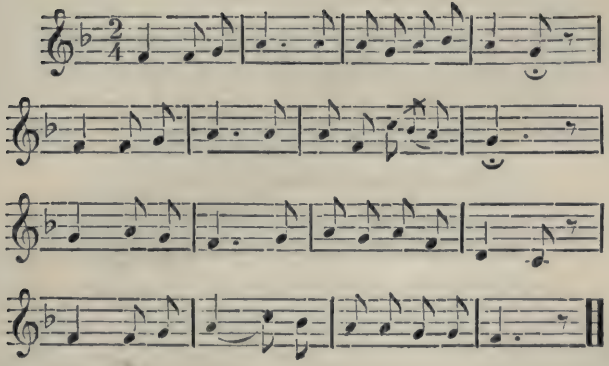

Berxutako Gudua

(Lutte poétique)

Sarako bestan, 1869 an

(A la fête de Sare, en 1869)

Ohorezko aiphamena eraman duen cantua

(Le chant qui a remporté la mention honorable)

Andregeya

(La Fiancée)

Edmond Guibert Ezpeletarrak egina

(Fait par Edmond Guibert, d'Espelette.)

Gauerdi da herriko orenean;
nihon ez da argirik lurrean;
ez ditake mendian adi deusik,
haizearen harrabotsa baizik.

Il est minuit à l'horloge du pays; — nulle part il n'y a de lumière sur la terre; — dans la montagne, rien ne peut être entendu, — si ce n'est le bruit du vent.

Yautsia da loa begietarat;
choil halere neskatcha gazte bat,
bere leihoan, gau hura bezen triste,
atzarria dago orai arte.

Le sommeil est descendu sur (tous) les yeux; — seule cependant une jeune fillette, — à sa fenêtre, triste comme cette nuit, — n'est pas encore endormie (1).

Zazpi urthe bethe dire yadanik,
yoanez geroz maitea herritik;
eta huna urthe bat Mariari
ez diola berririk egorri ([a]).

Sept années se sont écoulées (2) déjà, — depuis que le bien-aimé est parti du pays; — et voici une année qu'à Maria — il n'a pas envoyé de nouvelles (3).

Idortean lorea laster histen ([b]) :
tristezian Maria hiratzen ([b]);
ezpainetan ya hil zayo irria;
bethea du nigarrez begia.

Dans la sécheresse, la fleur se fane vite : — dans la tristesse, Maria dépérit; — sur ses lèvres déjà est mort (4) le sourire; — elle a les yeux (5) pleins de larmes.

Urso batek, galduz geroz laguna,
kantatzeaz eztitzen du phena;
andregeyak, hegaztin bat iduri,
igortzen ([a]) 'tu ([c]) hitz hauk haizeari :

Une palombe, après avoir perdu sa compagne, — par le chant (6) adoucit sa (7) peine; — la fiancée, semblable à un oiseau, envoie au vent ces paroles :

« Yoan denean, oraino haurra nintzen,
« anaya bat kasik neretzat zen;
« erreztun bat, ait'-amen aintzinean.
« eman darot ([d]), adios erraitean.

« Quand il est parti, j'étais encore enfant; — il était pour « moi presque un frère ; — un anneau, en présence de mes « parents (8), — il me donna, en disant adieu.

« Orduz geroz, maiz egiten dut nigar;
« hain eder zen, hain erne, hain azkar!
« etzuen, ez ([e]), mendietan parerik;
« urrundu da.... nik ez dut berririk.

« Depuis lors, souvent je pleure; — qu'il était beau, vif, « fort! (9) — Il n'avait pas, non, d'égal dans les monta- « gnes; — il s'est éloigné..... je n'ai pas de nouvelles (3).

« Bihotzean duda bat dut sentitzen :
« maitea hil beldur naiz othe den;
« nere ama gaitzak niri yoan daut ([d]) yaz ([f]),
« oinhazeak gabetu nau aitaz

« Dans le cœur, j'éprouve une inquiétude (10) : — je « crains que le bien-aimé ne soit mort; — la maladie m'a « enlevé l'an passé ma mère; — la douleur (causée par cette « perte) m'a privée de mon père (11).

« Gelditu naiz nere amasorekin;
« sustengatzen gare elgarrekin :
« nik gidatzen ditut haren urratsak,
« hark chukatzen dait nere nigarrak.

« Je suis restée (seule) avec ma grand'mère; — nous « nous soutenons mutuellement (12) : — moi, je guide ses « pas; — elle, elle sèche mes pleurs.

« Emaiten dut ner', ustea Yaunean ([g]);
« indarra dut hartzen othoitzean;
« bainan ez da neretzat zorionik :
« maitearen ez baitut berririk. »

« Je mets ma pensée dans le Seigneur; — je prends de la « force dans la prière; — mais il n'est pas de bonheur pour « moi : — je n'ai pas de nouvelles du bien-aimé. »

Kolpez, borthan yotzen du esku batek,
boz batek dio : « Idekazu, idek ! »
andregeya, boz hau ezagutzean,
chutitzen da, ikhara zainetan.

Tout à coup, une main frappe à la porte, — une voix dit : « Ouvrez, ouvrez ! » — La fiancée, en reconnaissant cette voix, se lève toute tremblante (13).

Idekitzen du amasok athea :
Mariaren han zagon maitea !
« Oi ! Yaun ona ! » et', altchatuz eskuak,
bedeikatzen ditu bere haurrak.

La grand'mère ouvre la porte : — là était le bien-aimé de Maria ! — « Oh ! Seigneur bon ! » et, levant les mains, — elle bénit ses enfants.

Iduzkiak argitzen du (h) mendian....
Mari' orai ez da tristezian ;
elizako ezkilek bozki yotzen (b) ;
andregeya egun da ezkontzen.

Le soleil brille dans la montagne.... — Maria maintenant n'est pas triste ; — les cloches de l'église sonnent joyeusement ; — la fiancée se marie aujourd'hui.

NOTES RELATIVES A LA TRADUCTION

Les mots entre parenthèses ne se trouvent pas dans le texte. — (1). Litt. : reste éveillée jusqu'à maintenant. — (2). Litt. : sont pleines. — (3). Litt. : de nouvelle. — (4). Litt. dans-les-lèvres déjà mort lui-est. — (5). Litt. : l'œil. — (6). Litt. : par le chanter. — (7). Litt. : la peine. — (8). Litt. : des père-mère. — (9). Litt : combien beau il était, combien vif, combien fort ! — (10). Litt. : je-le-sens un doute. — (11). Litt. : du père. — (12). Litt. : nous nous soutenons avec-les-deux : ou, avec-l'un-l'autre. — (13). Litt. : se met debout, le tremblement dans les nerfs.

NOTES GRAMMATICALES

(a). *Jgortzen*, *egorri*. Remarquez la variation de la voyelle initiale. — (b) *histen*, *hiratzen*, *yotzen*. L'auxiliaire est sous-entendu. C'est une licence fréquente dans les chansons basques. — (c). *'tu*, pour *ditu*. Abréviation très communément employée dans la conversation ; les écrivains modernes ne la conservent pas dans leurs écrits, mais voyez la deuxième édition d'Axular (Bordeaux, s. d. ; 1650?). Remarquez ici la faute labourdine :

ditu « il les a » est pour *diotza* ou *diozka* « il les a à lui » — (d). *darot*, *daut*. C'est la même forme; *daut* seul est employé dans la conversation; *darot* est théorique, mais tous les Basques, même les moins lettrés, la tiennent pour réelle et authentique. — (e). Cette répétition est très familière aux Basques; en parlant français, ils diront toujours par exemple : « Je ne suis pas malade, non » ou « il voulait, oui ». — (f). *Yaz* suivant les dialectes varie en *chaz* et *igaz*, cf. port. *chegar*, esp. *llegar*. — (g). Cette forme de locatif n'est pas employée ici correctement; comme il s'agit d'une personne il eût fallu dire *yaunaren baithan*. — (h). *Argitzen du*, sans régime déterminé. Expression très basque.

NOTE A LA PAGE 367.

En basque, le tutoiement existe à toutes les personnes ; c'est-à-dire que toutes les formes verbales sont susceptibles de quatre modifications différentes que M. l'abbé Inchauspe appelle les *traitements* indéfini, masculin, féminin et respectueux ; ces trois derniers sont appelés par le prince Bonaparte formes allocutives. Le second ou le troisième s'emploie lorsqu'on veut adresser familièrement la parole à un homme ou à une femme ; c'est là le tutoiement basque. Ainsi un émigrant dira à sa fiancée : *dirua irabaziko* dinat, *eta gero ezkonduko* gaitun, « je gagnerai de l'argent et nous nous marierons ensuite », et elle lui répondra : *Bainan itsasoa traidorea* duk, « mais la mer est traîtresse ! ». Ainsi, le sexe de la personne à laquelle on parle détermine l'emploi des formes masculines ou féminines.

Le traitement indéfini est généralement usité; les Basques ne connaissent pas tous les trois autres qui servent très peu. Et même le labourdin, le guipuzcoan et le biscayen ne possèdent pas le respectueux en dehors de la seconde personne du singulier; un autre dialecte au contraire n'a pas d'indéfini ; le respectueux

est usité à sa place. Dans tous les dialectes, la seconde pers. du pluriel n'a que l'indéfini; la seconde pers. du singulier a un respectueux qui n'est probablement que le pluriel indéfini ancien; cette seconde pers. du singulier n'a souvent ni masculin ni féminin : c'est à tort en effet, selon moi, que M. Inchauspe ne voit pas des indéfinis dans *haiz*, *huen, bahu, hezake*, etc. : il y voit des formes à la fois masc. et fém., sans indéfini.

Je crois intéressant de donner ici le tableau des ces quatre modifications pour la forme la plus simple de l'indic. prés. des deux auxiliaires, en labourdin. Je prends le respectueux dans la variété parlée aux confins du Labourd, à Mouguerre et Briscous, près de Bayonne :

	Indéf.	Masc.	Fém.	Resp.
je l'ai.	*dut*. . .	*diyat* . .	*diñat*. .	**dichut*
tu l'as.	» . .	*duk*. . .	*dun*. . .	**duchu, duzu*
il l'a.	*du*. . .	*dik*.. . .	*din*. . .	**dichu*
nous l'avons.	*dugu*. .	*diyagu*..	*diñagu*.	**dichugu*
vous l'avez. .	*duzue*.	» . .	» . .	»
ils l'ont. . .	*dute*. .	*ditek*.. .	*diten*. .	*dichie*
je suis.. . . .	*naiz*. .	*nauk*. . .	*naun*. .	**nauchu*
tu es.	*haiz*. .	» . .	» . .	*zare, *zira*
il est.	*da*. . .	*duk*. . .	*dun*. . .	**duchu*
nous sommes.	*gare*. .	*gaituk*. .	*gaitun*..	*gaitutzu*
vous êtes. . .	*zaretc*.	» . .	» . .	»
ils sont. . . .	*dire*. ..	*dituk*.. .	*ditun*. .	**ditutzu*

Les verbes dits à tort contractés ou irréguliers ont également ces modifications; ainsi on entendra dire : *dakit* « je le sais », *dakiyat* « je le sais, ô toi homme », *dakiñat* « je le sais, ô toi femme », **dakichut* « je le sais, ô vous que « je respecte ».

Très peu de livres basques donnent des spécimens de ce tutoiement. On trouvera un long dialogue entre hommes, où

il est employé, au chapitre VII d'un ouvrage basque actuellement sous presse à Bayonne, *Atheka-Gaitzeko oihartzunak,* par M. J.-B. Dasconaguerre, membre du conseil général des Basses-Pyrénées.

J. V.

BIBLIOGRAPHIE

De radicarum quarundam indo germanicarum variatione quae dicitur. Dissertatio inauguralis. Leop. Kraushaar, 1869.

Il n'est besoin que de feuilleter l'opuscule de M. Kraushaar pour voir que l'auteur a puisé ses connaissances à bonne école. M. Kr. témoigne pourtant, dans son écrit, d'une franche et louable initiative. Le sujet qu'il a choisi prête fort, à la vérité, à l'exposition de conceptions personnelles et indépendantes : c'est la recherche des formes plus primordiales de certaines racines ; en tout cas, si la matière est élastique, il n'y a certainement que plus de mérite à savoir écarter autant que possible les propositions purement subjectives. En somme, M. Kr. base ses conclusions sur des faits réels et très assurés. Je ne partage assurément pas

toutes ses assertions, mais un grand nombre d'entre elles me semblent sérieusement fondées.

M. Kr. repousse formellement, et avec juste raison, l'opinion d'une métathèse entre *ak* (acutus, aigu) et *ka* (catus, même sens), entre *ad* et *da*..... L'auteur prend entre autres exemples le latin *catus* et *citus*, le sk. *çâta-s*, ou *çita-s*, aigu. Une forme commune fut * *akata-s*, dont naquirent les mots latins et sk. ci-dessus donnés, grâce à la chute de la voyelle radicale *a*. M. Kr. tient donc *ak* comme radical le *a* suivant comme premier dérivatif, et *ta* comme second dérivatif. Dans *citus* et sk. *çita-s*, il y a eu atténuation du premier élément dérivatif : dans *çâta-s*, allongement de ce même élément. Nous nous trouvons en présence de la même racine *ak*, mais allongeant sa voyelle dans le zend *âçus*. Quant à *catus, citus*, sk. *çâta-s, çita-s*, leur forme organique * *akata-s* serait intégralement réflétée dans le zend *âçitô* (avec *ô* = *as* terminal) ; seulement ce dernier aurait allongé la voyelle radicale comme *âçu-s*. (A ce propos, je ferai observer à M. Kr. que si la forme organique de *catus, çâtas*, *âçitô* a été sans conteste * *akatas*, peut-être le *â* initial zend ne réflète-t-il pas le *a* primordial, mais n'est-il que secondairement préfixé; cela, du reste, ne touche en rien au fond des choses). En somme, M. Kr. insiste très légitimement sur ce fait que *catus, çita-s* ne sont point pour * ak-ta-s par métathèse.

De même, la forme organique du zend *narô*, fut * *anara-s*, dont le grec maintient, seul, la voyelle radicale.

Ces deux exemples suffisent parfaitement à faire comprendre la méthode de l'auteur. Je la crois jusqu'ici fort juste, mais avec cette réserve que *ak*, par exemple, ne me semble nullement l'élément fondamental dans * akata- ; à mon sens, ce mot a pour second dérivatif *ta*, pour premier *ka*, pour élément simple *a*. Ce dernier est lui-même pour *r*

(ne prononcez pas *ri!*) dont il tient maintes fois la place, spécialement devant *k, g*. Je ne veux pas insister derechef sur l'organicisme, la primordialité du son *ṛ*. M. Kr. en a des preuves bien convaincantes sous les yeux : qu'il écrive, sur trois colonnes parallèles, la conjugaison de *juhômi*, celle de *vêvêjmi* (pour **vivêjmi*) et celle de *jigharmi ;* qu'il examine alors les faits sans préjugés et ose ensuite nier cette formule :

ar : *ṛ* : : *ô* (au) : *u*,
ou bien : : *ê* (ai) : *i*.

M. Benfey avait bien vu cette objection inéluctable contre la prétendue et officielle provenance de *ṛ*, d'après *ar*, lorsqu'il écrivit ceci : « L'on pourrait dire que les Hindous ont « écrit dans *hu* et thèmes verbaux analogues la forme fon- « damentale avec *u, i*, non pas avec *ê, ô*....., et qu'ainsi « ils sont autorisés à rendre avec *ṛ* celle dans laquelle *ṛ* « échange avec *ar*. Mais cette déduction est aussi injustifiée « que si, du fait que les thèmes nominaux en *nt* (*tudant*) « gardent aux cas forts la forme organique (accus. sing. « *tudantam*), l'on voulait en conclure qu'il en est de « même dans les thèmes en *an* (accus. sing. *brahmâṇam*). « Il faut, au contraire, admettre ici, aussi bien qu'à « propos des verbes en question, que les mêmes circon- « stances qui, dans une forme, firent maintenir la forme « organique, purent, dans une autre, occasionner le renfor- « cement de la forme organique, et qu'ainsi de même que « l'on conserva *tudant*, *bhar* dans *tudantam*, *bibharmi*, « de même l'on renforça *brahman*, *hu* dans *brahmâṇam*, « *juhômi*. » (Or. occid., III, 9). Quel argument! Quelle méconnaissance totale du développement parallèle des choses! C'est dans la conjugaison que nous sommes, et les faits de la déclinaison n'ont rien à voir ici : dans *bibharmi*,

il y a le même fait que dans *juhômi*, c'est-à-dire le développement de la simple voyelle que nous avons, par exemple, à la première personne du pluriel, *bibhṛmas, juhumas*.— (A ce propos, je ferai observer à M. Kr. que ce n'est pas, comme il le pense, p. 26, note, parce que, selon moi, tous les éléments simples doivent prendre fin vocaliquement que je tiens *star*, *kar*, comme secondaires de *str, kṛ*, mais que, tout au contraire, je trouve une confirmation de ma proposition de la désinence vocalique en question dans ce fait qu'en réalité *kar* est secondaire de *kṛ*, tout comme *hô* de (*g*)*hu*. Voyez mon opuscule : « Racines et éléments sim- « ples », p. 6 ; je crois m'y être exprimé d'une façon assez claire).

M. Kr. pense, p. 39-41, que le sk. *jîvâmi*, je vis, et ses alliés, remontent à un *ag* aphérésé. Il invoque *agilis*, sk. *ajira-*, agilis, celer, etc.... C'est toujours le même procédé que pour *ak*, c'est-à-dire la perte de la voyelle initiale. Le fait est possible, je l'avoue, mais prouvé, je ne le crois pas : la prudence, me semble-t-il, est encore d'en rester pour *jî-vâ-mi*, zend *jîti-*, f., vie, et autres, à un élément « gi ». Mais je n'affirme rien. C'est encore de *ag* que procéderaient le sk. *javati*, properat, etc.....

Inutile d'insister, et ces quelques lignes donnent suffisamment à entendre l'idée de l'auteur. Je ne puis qu'engager les lecteurs de la Revue à se procurer ce court, mais substantiel opuscule. A la vérité, je ne le recommande pas sans réserve, même sur quelques points particuliers. Ainsi, je ne puis admettre que le sk. *jinvâmi*, je réjouis, soit pour *gingvâmi, *gingâmi, *gigâmi, grâce à une nasale adventice. Bien au contraire, la nasale en question me semble appartenir à un premier dérivatif, l'élément verbal étant *gi*. C'est ainsi que le *di* de *di-va-*, n., air, ciel, est dérivé par *na* dans *di-na-*, m. n., jour..... Quant à une racine *ak* au sens

de « tumescere », d'où *aqua*, et ses alliés, je ne puis pas l'admettre plus qu'on ne le fait communément, et je pense qu'il est légitime d'en référer à *ak*, aller en pointe, pénétrer. Selon M. Kr. cette racine apparaitrait sous sa forme simple dans *aqua*, got. *ahva*, etc....; sous sa forme redoublée (*akak*) et mutilée (*kak*) dans sk. *p-ać- a-ti*, il cuit..... Cela ne me semble pas davantage admissible : *paćati*, par exemple, rend un organique KA-KA-TI d'après KA, étendre, d'où secondairement étendre, amollir par la cuisson.

Mais ces dissentiments, je le répète, ne peuvent m'empêcher de reconnaître la méthodique valeur de cet écrit qui nous met en droit d'attendre beaucoup de son auteur.

A. H.

Darstellung der altmailaen dischen Mundart nach Bonvesin's Schriften, von A. Mussafia. Wien, 1868, 38, pp. 8. (Ans dem Aprilhefte des Jahrg. 1868 *der Sitzungsber. der K. Akad. der Wiss.*, LIX Bd., S. 5.)

Les écrits de Bonvesin da Riva, si importants, pour l'étude des anciens dialectes du nord de l'Italie, ont été publiés, il y a quelques années, par M. Bekker (*Sitzungsber. der Berliner Akad.*, 1850, 1851), il ne restait plus qu'à les examiner au point de vue proprement philologique; c'est ce que M. Mussafia s'est proposé de faire dans le travail que nous avons sous les yeux. Suivant la méthode analytique, à laquelle nous avons déjà payé un juste tribut d'éloges, M. M. étudie d'abord la phonologie de l'idiome milanais dans

ses rapports avec le latin et avec la langue italienne moderne, puis il en reconstitue toutes les formes grammaticales.

Cette étude est d'autant plus délicate, qu'il s'agit de fixer les lois d'un langage qui est encore en voie de formation, et que Bonvesin montre parfois lui-même une assez grande incertitude. La langue qu'il écrit paraît avoir été un mélange des formes de la langue littéraire et du parler local. On n'y trouve, autant que nous avons pu le remarquer, aucune trace des sons *œu* et *u (ü)*, qui sont un trait particulier du milanais aussi bien que du français. C'est là un point sur lequel nous eussions aimé que M. M. entrât dans quelques explications ; mais il s'est renfermé dans l'étude du texte qui faisait l'objet de son travail, sans se préoccuper des questions accessoires.

Dans ces limites, l'auteur a fait un excellent mémoire, qui sera consulté avec fruit pour un ouvrage d'ensemble sur les dialectes italiens.

EMILE PICOT.

CORRECTIONS AU TOME III

P. 99 l. 25 : qui le (au lieu de : qu'il).
— 207 : effacez les lignes 14 et 28.
— 10 l. 8 : « de montagne »..... « à montagne ».
— 32 l. 13 : dérivé par m.
— 50 avant dernière ligne : Yazatas.
— 55 l. 17 : avec les montagnes.
— 87 l. 6 avant la fin : vacher.

Typ. Alcan-Lévy, rue Lafayette, 61, et passage des Deux-Sœurs.

LA

FORMATION DES FUTURS

DANS

LES LANGUES INDO-GERMANIQUES

(Suite)

En grec, comme en vieux baktrien le *j* du *sjâmi* primordial, d'ordinaire a disparu. Il s'est maintenu sous la forme ι dans le dorien βοαθησίω, προλειψίω, πραξίομεν, χαριζιόμεθα, φυλαξίομεν (Ahrens, Dor. 210). Mais ici déjà en dorien le ι n'est conservé que devant ω, ο : s'il est suivi de ε il s'assimile à cette voyelle, puis εε dans le dorien rigoureux devient par contraction η et dans le dorien moins sévère ει. Exemples : ἐργαξῆται, οἰκοδομησῆται, ἐσσῆται; dorien moins sévère : ἐργαξεῖται, ἐσσεῖται, δοξεῖτε, etc... (Ahrens, pp. 202, 203). Le dorisme moins sévère change même devant ω, σ le *j* primordial en ε : le même procédé apparaît dans les futurs attiques tels que φευξοῦμαι, χεσοῦμαι, κλαυσοῦμαι, πλευσοῦμαι, πνευσοῦμαι et les futurs des verbes en -ιζω, par ex. κτεριοῦσι, Il. Λ 455. Cette terminaison s'annexa à la racine εσ elle-même, lorsque ἔσσεται (= * *as-ja-tai*) ne semblait pas suffire à l'expression du futur, et ainsi naquit ἐσσεῖται.

Aux futurs qui, avant la séparation du grec en dialectes, avaient encore conservé le *j* antique, appartiennent également les futurs dits seconds des verbes liquides, auxquels s'adjoignent μαχοῦμαι, καθεδοῦμαι, πεσοῦμαι (pour *πετοῦμαι, comme ἔπεσον est pour *ἔπετον), μαθεῦμαι (Théocrite) d'après μανθάνω et κατακλιῶ de κατακλείω (Eupolis). — Buttmann, Ausf. griech. Sprachlehre § 95, anm. 19. Si l'on compare les formes attiques τενῶ, μενῶ, καθαρῶ, et autres, se présentant encore sans contraction en ionien, τενέω, μενέω, καθαρέω, avec les formes doriennes correspondantes, ἐμμενίω, ἀναγγελίοντι, ἀποκαθαρίοντι, ὀμιώμεθα (Ahrens, 211 ss.), l'on trouve comme formes grecques primitives *τενειω, *μενειω, etc., précisément comme τελῶ, τελέω, dorien τελίω réfèrent au τελείω homérique. Et de même que τελείω est pour *τελεσιω (thème τελεσ-, nomin. τέλος), de même le τενειω restitué est pour τενεσ*j*ω. C'est ce que Curtius (Tempora und Modi, 315 ss.) a démontré à l'encontre de Bopp, qui dérivait τενῶ d'un *τενσιω supposé. Mais *τενσιω eût dû devenir *τεννέω, *τεννῶ chez les Éoliens et *τεινέω, *τεινῶ chez les Ioniens et les Attiques.

Que faisons-nous maintenant de l'ε qui nous apparaît entre la racine et le verbe auxiliaire dans τενεσ*j*ω?... Curtius le tient pour une voyelle de liaison comme le *i* du sanskrit correspondant, *taniśjâmi*. Hirzel (Ztschr. f. vgl. Sprf., XIII, 221) voit dans cet ε le *a* primordial initial de *asjâmi*, ce dont Grassmann avait déjà admis la possibilité (Ztschr. XI, 31). Grassmann fait valoir à ce sujet qu'en principe, en grec, la voyelle initiale du verbe auxiliaire est maintenue, avantage sur le sanskrit : gr. ἐσμέν, dor. ἐσμές, skr. *smás;* εἴην, c'est-à-dire *ἔσιην, skr. *sjâm*. Mais ce motif ne peut valoir que si l'on veut regarder les formes telles que τενεσ*j*ω comme n'étant nées que sur le terrain grec, comme étant un composé de la racine verbale et de la forme

non encore mutilée du verbe auxiliaire : cette opinion n'est pas le moins du monde nécessaire. Car l'on serait en conséquence forcé d'admettre sans preuves que les formes telles que πράξω, λείψω, et autres, sont pour *πραγεσjω, *λειπεσjω. Enfin nous voyons l'union immédiate de la désinence à la racine terminée par une liquide dans κέλσω, φύρσω, κύρσει, Soph. O. C. 225, ἄρσω, ἄρσομαι, Lycophr. 995, ὄρσουσα Il., Φ 335, etc. La perte d'un ε entre la racine et la désinence n'est point croyable à cause de l'aversion de la langue grecque pour la liaison de liquides avec σ. Dans les formes dont il s'agit il nous faut plutôt reconnaître le reste d'un ancien mode de formation.

Les futurs en ῶ peuvent recevoir peut-être un éclaircissement d'une considération sur la conjugaison lituanienne. Cette dernière langue emploie souvent pour les autres temps, à côté d'un thème primaire du présent, un thème développé à la façon des causatifs sanskrits. Exemples :

sëd-mi ou *sëdžu* (c'est-à-dire * *sëd-ju)*, prétér. *sëdëjau*, fut. *sëdësiu*, infin. *sëdëti*, s'asseoir ;

véizdmi (ou *veizdù* ou *veizdžù)*, *veizdëjau*, *veizdësiu*, *veizdëti*, voir ;

menù, *minëjau*, *minësiu*, *minëti*, penser (peu usité à l'état simple, mais ordinairement composé avec *pa-*, *pàmenu)*.

Le même phénomène, comme chacun sait, se produit en grec, bien qu'avec moins d'extension que sur le terrain letto-slave. Voici par exemple καθεύδω, καθευδήσω ; οἴχομαι, οἰχήσομαι, etc. A *veizdësiu*, cité ci-dessus, correspond autant que possible εἰδήσω (Od. ζ 257 εἰδησέμεν), tandis qu'à *sëdësiu* s'oppose καθ-εδοῦμαι et à *minësiu* (simplement il est vrai au point de vue phonique, nullement sous celui de l'idée) μανοῦμαι. Les deux derniers devront être expliqués comme *sëdësiu*, *minësiu*. Il est vrai, d'après l'analogie prédomi-

nante l'on pourrait alors attendre *ἑδήσομαι, *μανήσομαι (1). Mais ce qui affaiblit la valeur de cette analogie c'est le dorien μαθεῦμαι à côté de l'att. μαθήσομαι, l'ion. ὀζέσω à côté de 'att. ὀζήσω, l'att. αἰνέσω à côté de αἰνήσουσιν (Od. π 380), αἰνήσωσιν (Il. Ψ 552). Peut-être encore plusieurs futurs en -εσω ou bien ῶ de verbes dérivés se laissent-ils encore ramener à -εω = primordial *ajâmi*, pourtant il faut en cela user de grande circonspection, car la plupart des fois les futurs en -εσω sont provenus de plus vieilles formes en -εσσω, dont -εσ- appartient au thème nominal qui gît au fond, ainsi que nous l'enseigne la recherche de Leskien sur les futurs avec σσ (Curtius, Studien zur lat. u. griech. Gramm., II premier cahier) : par ex. τελῶ, τελέσω d'après l'homérique τελέσσω, dont le présent τελέω, homér. τελείω, est né de * τελεσ-*j*ω et est un dérivé de τελεσ- (nomin. τέλος). Mais à coup sûr auprès de μαθεῦμαι et des autres ci-dessus cités, me semble devoir être placé μαχοῦμαι, coexistant avec μαχήσομαι (Il. A 298). Il en résulte donc que les futurs des verbes liquides, avec les trois autres verbes cités, verbes formés comme eux, procèdent de thèmes développés à la façon de la dixième classe sanskrite. Cette manière de voir reçoit confirmation de ce que quelques-uns au moins des verbes en question montrent encore en d'autres temps le thème développé :

νεμῶ : νενέμηκα
μενῶ : μεμένηκα
ἐρῶ : εἴρηκα, ἐῤῥήθην
μανοῦμαι : μεμάνημαι (Théocr. 10, 31)
μαθεῦμαι : μεμάθηκα
μαχοῦμαι : μεμάχημαι.

(1) Je laisse à l'écart μανήσομαι (que l'on rencontre à côté de μανοῦμαι), vu que d'après toute vraisemblance il est un futur second passif.

Il est surprenant que l'aoriste composé, qui pourtant se trouve en étroite relation avec le futur,—et qui, sous le point de vue du développement thématique, a coutume également de suivre la même marche que lui (ἀλεξήσω, ἀπαλεξήσαιμι, Il. Ω 371; ἐθελήσω, ἠθέλησα) (1),—s'abstienne totalement, dans les verbes dits liquides, de développer le thème. Le verbe non liquide μάχομαι seulement forme ἐμαχεσάμην en accord avec μαχοῦμαι. Quant à la question de savoir pourquoi à la place ou à côté de ἔμεινα (c'est-à-dire * ἐ-μεν-σα) n'a pas été formé un * ἐμεν-ε-σα, j'avoue n'en pouvoir donner raison. Cette question ne me paraît résolue non plus par aucune des explications précédemment données de nos futurs. En effet, si l'on tient le ε de la terminaison *-εσω du futur pour le son initial du verbe auxiliaire, et si on l'identifie avec le *i* du skr. *-išjâmi*, il faut toujours prendre en considération que l'aoriste composé contient le même verbe auxiliaire, et, de même que le futur se termine en *-sjâmi*, *-išjâmi*, de même également l'aoriste présente, en sanskrit, les désinences *-sam* et *-išam* (*á-dik-ša-m* à côté de *á-bôdh-iša-m*), ainsi l'on ne peut comprendre pour quel motif, à côté de *-εσω (=ῶ) manque un *-εσα. Si, par contre, on voit dans le ε une voyelle ligative, comme le fait Curtius, ou bien, avec Leskien (op. cit. p. 80), un élément thématique, je ne puis me persuader que cette voyelle ait été nécessaire dans * μενσω, non nécessaire dans * ἐμενσα. La simple tendance à rendre bien manifeste la désignation du futur n'a pas occasionné le ε, un * μένω pour * μενσω n'était pas plus aisé à confondre avec le présent μένω que le μενέω, μενῶ effectif. Du reste, le grec ne s'est pas laissé arrêter par des scrupules de cette espèce, autrement, dans les

(1) Ce n'est que plus tardivement que l'on rencontre ἐνεμήσατο, νεμησάμενοι. (Lobeck, Parerg. Phrynich. p. 742.)

futurs dits attiques, comme τελῶ, il n'aurait pas laissé coïncider, quant à la forme, le présent et le futur.

Curtius (Tempora und Modi, 312) admet également une influence du j primordial de la désinence du futur dans les formes homériques, telles que ἀγάσσομαι, αἰδέσσομαι, ἀρέσσω, γαμέσσεται, γανύσσεται, νάσσομαι, ὀλέσσω, ὀνόσσομαι. A ses yeux σσ est assimilé de σj. Ci-dessus il a été question de l'homérique ἐσσεῖται, qu'il range également ici. En ce qui concerne αἰδέσσομαι, ἀγάσσομαι, ἀρέσσω, νάσσομαι, ὀνόσσομαι, les aoristes ἠδέσθην, ἠγάσθην, le parf. ἤρεσμαι, les aor. ἐνάσθην, ὠνόσθην montrent pourtant bien que déjà le thème verbal était en σ, et qu'ainsi le groupe σσ ne provient que de l'accession de la désinence habituelle du futur moyen, -σομαι, au thème verbal. Survint une analogie d'où naquirent γαμέσσεται, γανύσσεται, ὀλέσσω et autres, bien que dans ces derniers le thème verbal n'ait pas été primordialement en σ (1).

Arrivons enfin à la terminaison habituelle du futur, celle qui a perdu totalement le j antique.

La désinence -σω s'annexe à la racine : τύψω. Les racines primitivement en *a* ont, comme en sanskrit, la voyelle longue : δώσω, στήσω, θήσω. La voyelle radicale médiane subit parfois la gradation, comme en sanskrit : λήψομαι, πεύσομαι, ἐλεύσομαι, εἴσομαι (des rac. λαβ, πυθ, ελυθ, ϝιδ) ; parfois se présente la forme vocalique du présent, soit que celle-ci se trouve affectée de gradation, comme dans λείψω, δείξω, σπεύσω (de λείπω, δείκνυμι, σπεύδω), soit qu'elle n'ait point admis de gradation comme τύψω, τάξω, θλίψω (de τύπτω,

(1) Les formes du futur et de l'aor. composé avec σσ dans les poésies homériques ont été récemment examinées par Leskien (Studien zur griech. u. lat. gramm. de Curtius, II 1, p. 65-125). Pour toutes ces formes il admet des thèmes verbaux dentalement terminés.

τάσσω, θλίβω). En principe, les verbes dérivés allongent leur voyelle thématique finale : δακρῡσω, φιλήσω, τιμήσω, ἐᾱσω, μισθώσω (de δακρύω, φιλέω, τιμάω, ἐάω, μισθόω) (1). Si la voyelle terminale demeure brève comme dans τελέσω, γελάσω, ἀρόσω, ou bien ces thèmes ont perdu devant le σ du futur une consonne (et dès lors ont eu précédemment deux σ, comme τελέσσω, γελάσσω, dont les présents, en tant que dénominatifs de τελεσ-, γελατ- (correption de γελωτ-), sont nés de supposables * τελεσjω, * γελατjω, * γελασjω), ou bien le thème verbal prenant primordialement fin par une voyelle a suivi l'analogie de ces thèmes consonnantiques comme nous avons eu à le mentionner précédemment.

Enfin la désinence du futur peut encore subir une plus grave mutilation. Lorsqu'elle se trouve précédée de α, ι, ε brefs elle peut perdre son σ, — en suite de quoi s'opère contraction des voyelles se heurtant. C'est ainsi que prirent naissance les futurs dits attiques tels que βιβῶ, κομιῶ, τελῶ, d'après βιβάσω, κομίσω, τελέσω. Ils ont donc perdu σj, absolument comme les génitifs de la seconde déclinaison, exemple ἵππου pour ἵπποιο, * ἵπποσιο, sk. *açvasja*.

Les futurs ont naturellement la flexion des présents et possèdent l'indicatif, l'optatif, le participe, l'infinitif à l'actif et au moyen. Les futurs du passif sont des formations nouvelles suivant l'idée qui règne dans la création primordiale des futurs ; ils affixent -σομαι aux thèmes des deux aoristes :

(1) Schleicher (Compend. 2e éd. p. 815) regarde α long, η, ω comme équivalant à un *aja* primordial. En soi cela est juste, mais que faire des verbes en -υω qui, pareillement, à peu d'exceptions près, ont au futur υ long? par exemple δακρῡ-σω, ἀχλῡ-σω, γηρῡ-σω. Leur υ ne représente aucune contraction : il est plutôt la voyelle terminale du thème nominal dont ces verbes se trouvent formés, voyelle ayant souffert un allongement manifeste. Il faut admettre sans doute ce même phénomène d'allongement dans les formes en ᾱσω, ησω, ωσω dont nous parlons.

τυφθή-σομαι φανή-σομαι. En outre, il y a au passif un futur exact formé par l'annexion -σομαι au thème du parfait : πεποιήσομαι, τετύψομαι, d'après πεποίημαι, τέτυμμαι. Cette formation se rencontre également à l'actif, mais d'une façon toute sporadique : homérique κεχαρήσω près de κεχάρηκα, part. κεχαρηώς (encore sans κ) ; les deux autres exemples qui restent également ἑστήξω, τετνήξω sont manifestement de formation récente vu qu'ils offrent le κ du parfait qui ne s'est développé que plus tardivement et manque encore, par exemple, dans τεθνάναι, ἑστάναι, etc. Il est évident qu'ici l'on a cherché à former un futur exact actif par analogie avec le futur exact passif. Pourtant cette analogie ne s'est point fait jour, et le futur exact actif est plutôt exprimé par une périphrase par emploi du part. parf. avec ἔσομαι.

Le latin a dans *ero* pour **esio* conservé dans son état de subsistance individuelle la forme qui sert de fondement à toutes les formations du futur que nous avons examinées jusqu'ici : c'est là un avantage sur le sanskrit. D'autant plus frappant, qu'aucun des idiomes particuliers de l'Italie ne possède un futur dit « premier » avec le *sjâmi* primordial, mais que tous l'ont remplacé par de nouvelles formations. Le *sjâmi* primordial n'a été gardé que pour les futurs exacts, devenant *-so* comme en grec. Mais sous la forme *-so* la terminaison ne put être maintenue que si elle se trouvait précédée d'un thème parfait prenant fin consonnantiquement : si le thème parfait était vocalique, — comme dans la plupart des cas, en réalité, — le *s* placé entre deux voyelles devint *r*, ainsi que dans le vocable individuel *ero* = *asjâmi*. Les thèmes latins du parfait se terminent le plus souvent en *î* : *fecî, fecît,* mesuré long maintes fois encore chez Plaute à la troisième pers. du sing., *vendidît, opti-*

gît, etc.; dans les inscriptions se présente encore *ei : posedeit, fecei*, etc. (Corssen, Ausspr. I, deux. édit., 608 ss.). 212). Cet *ei*, dont l'origine n'est pas encore expliqué, est tellement inféodé au thème du parfait, qu'il passe également au conjonctif du parfait et aux temps dérivés du parfait. La terminaison *-so* s'annexant à *feci, feciso* d'après les lois phoniques devient * *feciro, fecero;* de même * *scripsi-so,* * *amavi-so* donnèrent naissance à *scripsero, amavero* (1).

Si le thème du parfait se trouvait déjà composé avec la racine *as*, — par ex. *dixi, extinxi, jussi*, — il en résulta dès lors que l'accession de la désinence du futur fit naître une suite de deux syllabes s'ouvrant par le même son : cela répugna tellement à la langue qu'elle n'attendit même pas jusqu'au changement en *r* de l'*s* de la seconde syllabe, — ce qui l'aurait dissimilé de la première, — mais qu'elle mit de suite à l'écart l'une des deux syllabes : ce procédé était déjà usité en semblable cas, par exemple dans *cordolium, stipendium, venificium*, et autres, pour *cordi-dolium, stipi-pendium, veneni-ficium*, etc. C'est par là que *dixis, ausis, excessis, duxis, extinxit, jussit* provinrent de **dixisis*, **ausisis*, etc. Plus tard ces thèmes de parfaits sigmatiques suivirent l'analogie des autres, et d'après *feceris. amaveris* l'on forma *dixeris, excesseris*.

Dans les verbes dérivés en *-âre, -êre* se réalisa une autre syncope. On sait que ces verbes forment leur parfait par une composition avec *fui* lequel perdit sa consonne initiale : *amavi, dèlevi, monui* sont pour **ama-fui*, **dele-fui*, **mone-fui*. Si *-avi, -evi* se trouvent suivis d'un *s* primordial (en latin *s* ou *r* selon que se présente subséquemment une

(1) Luebbert (Grammat. Studien, 1, 5) soupçonne *observaviso* (miles 328) et *evallaviso* (Titinius v. 76, éd. Ribbeck) dont le *i* n'est plus mis en ligne de compte sous le rapport du mètre.

consonne ou une voyelle), le *i* tombe tout d'abord et le *v* s'assimile à l'*s* ou à l'*r* qu'il précède, c'est-à-dire disparaît. C'est ainsi que *amavisse, consuevisse* deviennent d'abord **amavsse, *consuevsse* puis *amasse, consuesse,* les termes usités ; *amaverim* devient *amarim*. Le même procédé fut employé en l'ancien temps à l'égard du futur exact, lorsque l'*s* de celui-ci n'était pas encore changé en *r*. Ainsi *amasso, reconciliasso, indicassis, peccassit, servassint,* et autres dont nous trouvons un index complet dans Struve (Ueb. d. lat. decl. und conj., p. 172 ss.) et Corssen (Ausspr. II, 31 ss.), sont pour **amaviso, *amavso,* et ainsi de suite. Le double *s* provient donc de *vs* par assimilation (1). Cette explication exposée par G. Hermann (Ind. scholl., 1844 aestiv.) et Curtius (Temp. und Modi, 339) l'emporte sur celle de Madvig (Opusc. acadd. altt., p. 60 ss.) que Bopp incline à accueillir (Vgl. Gramm., 2e éd., III, 278). Ces deux derniers auteurs regardent les formes dont il est question comme des futurs premiers, et, sous le rapport du double *s*, comparent les formes grecques tels que τελέσσω, γελάσσω, dont le groupe σσ, ainsi que cela a été dit plus haut, repose sur ce fait que la terminaison caractéristique du futur accéda à un thème sigmatique, et qui dès lors ne peuvent en aucune façon être invoquées ici en témoignage. En outre G. Hermann (l. l.) a démontré, en examinant l'emploi des formes dont il s'agit, *levasso* et autres, que ces formes n'ont pas la valeur de futurs premiers mais bien celle de futurs exacts. — Dans la conjugaison en *e* il y a peu d'exemples de ces futurs contracts : on ne rencontre que *licessit, habessit, prohibessit,* et, d'une

(1) Telle est la manière de voir de Curtius, Schleicher (compend. 2e éd. 830) et de Luebbert (Gramm. St., 5). Par contre Corssen admet la filière *amaviso, *amaiso, *amaso, amasso* (Ausspr. 1re éd. II 37.)

façon douteuse, *cohibessit*. La rareté de ces formes a pour cause la rareté des parfaits en-*evi*, qui, de bonne heure déjà, deviennent parfaits en -*ui*. Dans la conjugaison en *i* l'on ne rencontre que *ambissit* et *ambissint;* Pl. Amphitruo 71, 69.

Tous les futurs exacts dont nous nous sommes occupés jusqu'ici ont été formés du thème du parfait développé avec *i*. Nous voyons bien que cet *i, ei* n'est pas primordial, mais que le thème du parfait fut d'abord uniquement composé de la simple racine redoublée, si nous considérons les parfaits médio-passifs du grec, dans lesquels les terminaisons personnelles accèdent immédiatement à la racine : τέτυμμαι, τέτυψαι, et ainsi de suite. Il s'est encore conservé en latin des traces de ce vieux parfait, mais seulement dans les formes composées du conjonctif parf. et plus-que-parfait, et même au futur exact. Je pense ici aux futurs exacts *capso, faxo, taxis, sponsis* et autres, dont la liste complète est donnée par Luebbert (Gramm. Studien). Madvig et Bopp les regardent comme des futurs premiers à la façon du grec, mais G. Hermann démontre qu'ils possèdent toujours la valeur de futurs exacts, ainsi que l'avait déjà concédé Madvig (op. cit. p. 75), à l'exception de *faxo,* et Nonius, p. 126, éd. Gerl. et Roth en expliquant par ultus fuero la forme *ulso,* — cette dernière forme a été rétablie d'une façon convaincante, à la place de la forme gâtée *ullo,* par Ribbeck, Tragic. latin. rell., Attius v. 293. Hermann admet que dans l'ancien temps furent également formés des parfaits tels que *capsi, faxi, taxi, sponsi* à côté de *cepi, feci, tetigi, spopondi,* et que de *capsi* naquit '*capsiso,* d'où *capso* par la syncope dont il a été parlé plus haut; Pott est dans la même opinion, Et. Forsch., prem. éd., II, 94. Récemment, et malgré la réfutation due à Curtius, Corssen a reproduit cette théorie (Ausspr. II, 35). Curtius fait valoir avec

juste raison (Temp. und Modi, 342) qu'il est contradictoire au développement de la langue d'admettre des parfaits composés comme *faxi* AVANT les parfaits simples tels que *feci*, pour **fefaci*, **fefici*. Il explique d'une façon très plausible d'après le futur osque *fefakust* le lat. *faxo*, en le tenant pour *fe-fac-so*, avec perte du redoublement selon la tendance générale du latin ; de même *capso*, *taxis*, *sponsis* d'après *cecapso*, *tetaxis* (cf. *tetigi* avec atténuation de l'*a* radical), *spopond-sis* dont le *d* s'est assimilé à *s* ainsi que dans *laesi* pour *laed-si (laedere)*. Dans *occepso*, *effexis* il ne faut sans doute pas expliquer avec Corssen (loc. cit.) le *e* comme on le fait dans *cepi*, *feci* pour *cecipi*, *fefici*, mais il n'est que l'atténuation de *a*, atténuation due à ce que le mot se trouve composé : c'est absolument comme nous voyons *inceptum*, *effectus* à côté de *captum*, *factus*.

Dans la conjugaison les futurs exacts se joignent naturellement au futur simple *ero*. Mais, à part la première pers. sing. et la trois. du pluriel il y a identité avec l'optatif du parfait et dès lors ce mode si proche quant à sa valeur significative (1) entraîna également en analogie avec lui la trois. pers. du pluriel : ainsi l'on a *amaverint*, en dépit de *erunt*. Ici encore fut mise en œuvre la tendance à distinguer l'un de l'autre le futur et l'indicatif du parfait, car si l'analogie avec *erunt* avait donné la mesure, les deux temps auraient chacun offert *amavĕrunt*, subséquemment *amavêrunt*. Mais une confusion du conjonctif du parfait et de l'indicatif, si rapprochés l'un de l'autre, était moins inacceptable. La fausseté de l'opinion consistant à admettre qu'au futur second l'*i* précédant les désinences personnelles ait été toujours court, et que cet *i* à l'optatif du parfait ait par

(1) Les futurs premiers des verbes de la troisième et de la quatrième conjugaison sont des optatifs du présent ; voyez ci-dessus.

contre été primordialement toujours long, s'est manifestée; dans les deux cas *i* est aussi bien tenu pour long que pour bref dans la mesure, c'est-à-dire que primordialement il était long des deux côtés et qu'il devint bref dans les syllabes non accentuées. On trouve dans Horace, Properce, Ovide les futurs seconds *dederîs, miscuerîs, audierîs,* et autres, à côté de formes en *-ĭs* (Voyez Neue, Lat. Formenlehre, II, p. 397). Eux aussi, *eris, erit, erimus, eritis* avaient primordialement un *i* long, car ils sont pour **eriis,* etc. On trouve écrit avec *i* long ERIT, Edict. Venafr., l. 44. Corssen (Ausspr., prem. éd., I, 356) cite *erît* dans Virgile, Buc., III, 97, Enéide, XII, 883 : dans ces deux passages pourtant cela se présente devant la césure. Les exemples *fecerIt, pervenerIt* et autres, tirés de l'inscription de Malacca, et cités par Corssen, peuvent à peine, même par leur grand nombre, témoigner de la longueur persistante de l'*i* sous Domitien, car les façons d'écrire *curIa, renuntIat,* que l'on rencontre dans le même document, montrent évidemment qu'il y avait déjà un grand trouble dans la graphique au sujet de l'*i* long. L'abréviation de *fecerîmus, fecerîtis* en *fecerĭmus, fecerĭtis* a son analogue dans *morîmur;* (Enn. ann. 384 V.) devenant plus tard *morĭmur;* celle de *fecerîs, fecerît* en *fecerĭs, fecerĭt,* l'a dans l'abréviation de *percipît* encore long dans l'ancienne latinité : Plaute Men. 921, *aîs, aît* (Fleckeisen, Neue Jahrb. f. Phil. und Paed., LXI, 19, Zur Kritik altlat. Dichterfragm., 7 ss.). — En principe le futur exact est limité à l'actif : pourtant on le trouve aussi au passif dans *turbassitur, jussitur* et peut-être *nanxitur* que Mueller (Fest. p. 167 note) a rétabli légitimement à la place de *nancitur.*

Enfin se présentent également des INFINITIFS du futur exact : *impetrassere, reconciliassere, expugnassere, averruncassere, depeculassere, deargentassere* (Struve,

p. 180) qui ont la fonction d'infinitifs du futur premier, de même que l'indicatif du futur exact est maintes fois aussi employé tout comme un futur premier.

Le vieux bulgare n'a conservé qu'une faible trace de la formation par *sjâmi*. Un de ses plus anciens monuments, un manuscrit de Grégoire de Nazianze (du onzième siècle), offre trois exemples. *Byšąštaago,* gén. sing. masc. de la forme définie du participe futur, correspond rigoureusement au partic. futur vieux baktr. *bûšjant-*, lituan. *búsent*. Voici ensuite *iz-mi-šą*, tabescam. Je vois dans *bĕgasjająą*, curso, qui est le troisième exemple, une formation dérivée d'un futur *bĕgasjąą*, dont un infinitif *bĕgasjati* peut être formé, tout comme en latin un *impetrassere* d'après *impetrasso*. D'après *bĕgasjati* l'on aurait, par une fausse analogie, forgé un *bĕgasjająą*. (cf. Miklosich Formenlehre der altslov. Spr., § 107. Voyez encore mon travail dans les Beitr. z. vgl. Sprf. IV 239). Plus loin il sera parlé du procédé ordinaire par lequel est rendu le futur.

Le futur s'est maintenu dans l'usage en lituanien, où il s'est formé du thème tel qu'il se trouve devant le suffixe de l'infinitif. De même que *vahâmi* devient *vežù* en lithuanien, de même à la désinence du futur *-sjâmi* correspond régulièrement *-siu :*

Présent	Infinitif	Futur
áugu.	*áugti,* croître. . . .	*áugsiu*
gélbu.	*gélbėti,* secourir. . .	*gélbėsiu*
gëdu.	*gëdóti,* chanter. . .	*gëdósiu*
bundù, budaú. . .	*bùsti,* s'éveiller. . .	*bùsiu*

léidżu, léidau. . . léisti, laisser. . . . *léisiu*
virstù, virtaú. . . vìrsti, être renversé. *vìrsiu.*

Nous avons ainsi suivi dans son évolution à travers les différentes langues la formation primordiale du futur par *sjâmi*. En allemand il ne s'en est pas conservé le moindre vestige; en vieux bulgare la trace en est à peine sensible, mais toutefois elle l'est assez pour attester en cet idiome la présence de cette formation à une certaine époque. Le vieux baktrien ne s'en montre pas excessivement riche. En latin la désinence *-sjâmi* fut restreinte au futur exact.— Nous avons à examiner maintenant comment les idiomes parèrent à la perte de cet élément qu'ils tenaient d'un commun héritage.

Déjà, en commençant, nous avons attiré l'attention sur ce fait que le conjonctif du présent, — expression de l'incertain, du conditionnel, — s'approche d'une façon particulière de la signification du futur. Aussi le rencontrons-nous souvent avec cette portée significative même dans des langues qui ont conservé l'emploi du vieux futur. Ainsi, en grec, nous trouvons : οὐ γάρ πω τοίους ἴδον ἀνέρας, οὐδὲ ἴδωμαι, Il. A 262 ; δύσομαι εἰς Ἀΐδαο καὶ ἐν νεκύεσσι φαείνω, Od. μ 383; οὐκ ἔσθ' οὗτος ἀνὴρ ὀιερὸς βροτὸς οὐδὲ γένηται, Od. ζ 201. Dans les âges plus récents de la langue grecque cet usage du conjonctif de l'aoriste employé pour le futur ne fit que s'accroître (Cf. Lobeck, Parerga ad Phryn., 722 ss.). On use semblablement du conjonctif védique. Çatap. Br. 1, 8, 4, 3 : *sa jadâ tâm ativardhâ atha karšûm̃ khâtvâ tasjâm mâ bibharâsi,* « dès que j'aurai grandi au-dessus de cette (cruche) tu dois alors creuser une fosse et m'y tenir ». Dans les Bei-

traege (III, 235) Kuhn a réuni plusieurs autres exemples ; en voici quelques-uns : Rv. I, 30, 8 : *â ghâ gamad jádi çrávat sahasriṇîbhir ûtîbhiḥ | vâg'ébhir úpa nô hávam* || il arrivera bien lorsqu'il l'aura entendu avec mille secours avec des aliments vers notre appel. Rv. I, 121, 1 : *kád itthâ nṛîṅḥ pâtraṁ devajatâṁ çrávad girô áṅgirasâṁ turaṇjáṇ* | quand donc le rempart des hommes (Indra) accourant entendra-t-il les chants des pieux Angiras? Rv. I, 113, 11 : *îjúš ṭê jé' pû'rvatarâm ápaçjan vjuk'k'hántîm uśásam mártjâsaḥ | asmâbhir û nú pratik'ákšjâ 'bhûd ó tê' janti jé' aparî'šu páçjân* || s'en allèrent les mortels qui ont contemplé la précédente aurore éclatante, maintenant c'est nous qui la contemplâmes, arrivent ceux qui dans l'avenir la verront. Dans le vieux baktrien, proche allié de ce dernier idiome, l'emploi du conjonctif est encore plus étendu : il a supplanté presque tous les futurs. Cf. Spiegel, Gramm. d. altbaktr. Sp. § 308. Exemples : *jahmâi uç zajâitê çaošjāç verethrag'a*, jusqu'à ce que sera enfanté le victorieux *Çaosjāç*, Vd. XIX, 18; *jêzi mām paiti pereçâoñhê*, si tu m'interroges, Vd. XVIII, 20 etc.; voyez dans Spiegel. Dans le vieux perse des inscriptions cunéiformes le conjonctif du présent a de même remplacé le futur tout à fait abandonné. Cf. Fr. Spiegel, Die altpers. Keilinschr. § 84. Ainsi dans la quatrième inscription de Behistan nous lisons à la ligne 38 : *martiya. hya.draujana. ahatiy. avam. ufraçtam. parçâ.* L'homme qui sera menteur, châtie-le rigoureusement. Voyez dans Spiegel, op. cit., d'autres exemples.

En latin, dans les verbes dits de la trois. et de la quatr. conjugaison c'est encore un mode du présent, l'optatif, qui rend le futur. Comment l'on a pu en arriver là, et pourquoi cette substitution s'est restreinte à ces classes de verbes, c'est ce que l'on comprendra aisément en examinant les formes

que devaient admettre le conjonctif et l'optatif en latin. Prenons le thème verbal *ama :* la voyelle finale se trouvant déjà longue puisqu'elle était une contraction de *aja* ne pouvait plus être allongée par l'accession de l'*a* caractéristique du conjonctif; le conjonctif fut donc *amâs, amât, amâmus,* etc., et coïncida quant à la forme avec l'indicatif du présent. Dans les verbes de la conjugaison en *-e* cette coïncidence ne se produisit pas, *monês, moneâs,* mais l'optatif **mone-es* devait en arriver à *monês*, c'est-à-dire à affecter la même forme que l'indicatif. La fonction du conjonctif *amâs* fut reportée à l'optatif *amês,* de même que, d'autre part, *moneas* dut recevoir celle du conjonctif *monês*. Mais comme les verbes en *-a* et en *-e* pris ensemble l'emportent par le nombre sur les autres verbes, les Romains durent perdre la distinction (gardée par les Grecs) du conjonctif et de l'optatif, et ces modes furent confondus dans les verbes où leur distinction phonique était encore maintenue (troisième et quatrième conjug.) : tous deux reçurent donc la fonction du futur, fonction que le conjonctif seul, ainsi que nous l'avons vu, pouvait légitimement occuper. Et ceci est encore exact pour ce qui concerne le latin classique; ainsi dans Cicéron (Verr. I, 16) nous trouvons : Quid hoc homine faciatis? aut ad quam spem tam importunum animal reservetis? Dans Térence (Hecyra IV, 2, 13) :

Quaeso quid istuc consilist?
Illius stultitia victa ex urbe tu rus habitatum migres?

Ici faciatis, reservetis, migres ont absolument la même valeur que facietis, reservabitis , migrabis.

Bientôt il parut superflu d'avoir deux façons différentes d'exprimer un seul mode oblique du présent, mais d'autre côté se fit reconnaître une distinction beaucoup plus frappante entre le mode oblique du présent et le futur. Aussi l'on distribua d'après la mesure de ce besoin nouveau les

modes devenus peu à peu synonymes, et en cela l'usage décida d'assigner l'ancien optatif à la fonction du futur. Bopp a déjà reconnu dans la première édition de sa Grammaire comp. que les futurs tels que *vehes, vehet,* et ainsi de suite, sont de vieux optatifs, correspondant de la sorte au skr. *vahês, vahêt,* formes fondament. *vahais, vahait :* c'est un fait dont personne ne doute. A la première personne du futur qui, analogiquement, devrait être *vehem*, l'influence du conjonctif agit encore et entraîna à *veham*. (Comparez ci-dessus, p. 394, le passage de la troisième pers. de l'optat. du parf. *amaverint* dans le futur second.) Mais nous avons des témoignages formels de ce qu'à une époque donnée la première personne était en *-em*. Ainsi, d'après Quintilien (I, 7, 23), Caton le censeur disait *dicem, faciem* (Quid? non Cato Censorinus dicam et faciam *dicem* et *faciem* scripsit?) Cf. encore Festus, p. 286 *(recipie* apud Catonem pro recipiam, ut alia ejusmodi complura). Puis encore *attinge* Paul Diac., p. 26.

D'après ce qui vient d'être dit, une telle différenciation du conjonctif et de l'optatif n'était possible que dans les verbes des troisième et quatrième conjug.; les autres verbes devaient, pour répondre au besoin ressenti, recourir à de nouvelles formations. C'est ce dont il sera parlé plus bas.

De même que le latin emploie un optatif pour rendre le futur, de même le gotique (qui, ainsi qu'on le sait, a totalement perdu le conjonctif et l'a résolu en l'optatif), rend parfois le futur par l'optatif du présent. Mais cela n'arriva pour l'ordinaire que dans les phrases dépendantes, dans les interrogations, et là où le sens du futur est proche de celui de l'impératif : cf. Gabelentz und Loebe, Gramm., § 182. Ainsi nous lisons : *o kuni ungalaubjandô und hva at izvis sijau? und hva thulau izvis?* ὦ γενεὰ ἄπιστος, ἕως πότε πρὸς ὑμᾶς ἔσομαι; ἕως πότε ἀνέξομαι ὑμῶν; Marc, IX, 19; *jabai*

hvas iggis fraihnai : duhvê andbindith? sva qithaits du imma, καὶ ἐάν τις ὑμᾶς ἐρωτᾷ· Διὰ τί λύετε; οὕτως ἐρεῖτε αὐτῷ, Luc XIX, 31 ; etc.

Mais ordinairement les langues de souche allemande s'accordent avec leurs sœurs plus intimes, les langues slaves, à procéder d'une façon différente. J'ai attiré l'attention au commencement de ce traité sur ce fait que la langue ne pouvait que partir du présent pour formuler le futur. Nous avons reconnu que le vieux futur en *-sjâmi* était un présent composé. Ce dernier s'étant perdu dans l'orage des emps, l'allemand et le slave se rattachèrent au point de départ primordial, à l'indicatif du présent. (1) Entre temps s'était produite une distinction des verbes fondée sur la durée de leur action. En slave, nommément, les verbes se divisent en parfaits et imparfaits. Les verbes imparfaits donnent à entendre une action dans sa durée, non parachevée ; les verbes parfaits une action momentanée, parfaite, ou bien encore ils rendent la simple entrée en matière de l'action et sont ainsi tout à la fois aoristiques ; comme ils ne laissent concevoir aucune durée, dans les langues slaves récentes, qui ont encore plus insisté sur cette distinction que le vieux bulgare chez lequel elle est encore à l'état du développement, ils ne souffrent point de relations du présent, leur présent a la valeur du futur, leur prétérit est un par-

(1) Le sanskrit, lui aussi, peut employer le présent comme futur. Exemples :

jadj êśâ mama bhârjâ bhavati tadâ g'îvâmi | nô k'ên marišjâmi,

(Lassen Anthol. sanscr. ed. Gildemeister, p. 6, 5) : si celle-là devient mon épouse, alors je VIVRAI, sinon je mourrai. — Avec le sens futur nous voyons encore dans le même ouvrage (p. 3, 9; p. 6, 16 ; p. 7, 19) les présents suivants :

vig'ńâpajâmi, — kathajâmi, — ghâtajâmi.

fait, ou un plus-que-parfait. Ces verbes parfaits sont pour la plupart composés avec des prépositions, et non dérivés, ils ne deviennent parfaits qu'en admettant la composition. Les verbes primaires, non-composés, qui portent la valeur perfective, sont encore rares dans le vieux bulgare ; ce qui dépend de leur signification.

En ce qui concerne le slave cette distinction est reconnue depuis longtemps. Schleicher a démontré qu'elle se retrouve également dans l'allemand, bien que d'une façon moins notable et moins répandue. (Ztschr., IV, 191 ss.; Die deutsche Spr. 226, 297 ; Beitr., I, 500). Martens a dressé une liste des verbes parfaits qui se rencontrent dans les Nibelungen (Ztschr., XII, 31 ss., 321 ss.). Tobler, qui tout d'abord cherche à contredire Schleicher, est pourtant à la fin de son traité (Ztschr. XIV, 108-138) contraint de se rendre. Cf. encore Pott, Et. Forsch., 1re éd., I, 178 ss.

En gotique les verbes de durée deviennent momentanés la plupart du temps en admettant la composition avec la préposition *ga*. Exemple : (Matth., XI, 15) *saei habai ausôna hausjandôna, gahausjai,* « celui qui a des oreilles qui sont douées de la faculté constante de l'ouïe, que celui-là pour l'instant actuel entende ! » Mais la composition peut s'effectuer avec d'autres prépositions que *ga* et avoir le même effet : avec *and, mith, bi, fra.* Ainsi ὄψομαι est toujours rendu par *gasaihva* tandis que *saihva* n'a qu'une valeur d'actualité ; voyez Gabel. u. Loebe, § 182, anm. 4. Les passages suivants sont d'une grande portée : (Luc XVII, 8) *jah bigaurdans andbahtei mis, untê* MATJA *jah* DRIGKA. *jah bithê* GAMATJIS *jah* GADRIGKAÏS *thu.* καὶ περιζωσάμενος διακόνει μοι ἕως φάγω καὶ πίω, καὶ μετὰ ταῦτα φάγεσαι καὶ πίεσαι σύ. (Rom., IX, 15) GAARMA *thanei* ARMA ἐλεήσω ὃν ἂν ἐλεῶ. D'ailleurs il y a aussi des verbes non composés qui par leur signification sont parfaits, ainsi la plupart du temps

vairthith traduit le grec ἔσται, tandis que *ist* rend ἐστί et que δώσω est continuellement rendu par *giba*.

Mais la distinction des verbes parfaits et des verbes imparfaits n'est bien établie dans toute sa rigueur ni en gotique ni en aucun autre des idiomes allemands. Ainsi nous trouvons κλαύσετε traduit par *greitith*, θρηνήσετε par *gaunôth*, χαρήσεται par *faginôth*, et ainsi de suite. Dans le haut allemand moderne la distinction a presque totalement disparu : cependant il y a encore de la différence entre « denken, schweigen, brauchen » et « gedenken, geschweigen, gebrauchen ». C'est de là que notre langue peut employer tout présent en tant que futur. Dans le moyen haut allemand les verbes momentanés avec *ge* s'offrent encore en grand nombre. Par exemple dans Walther, p. 66, 3 Lachm. *sô kleine, swenne ichz iu gesage, ir spottet mîn* (si je vous le dis). 84, 11 :

daz ist der wünneclîche hof ze Wiene :
in gehirme [*niemer*] *unz ich den verdiene.*

Les langues slaves ont développé de la façon la plus large la distinction des verbes parfaits : cela rend fort difficile l'usage d'une de ces langues à l'étranger qui n'a pas sentiment de la distinction dont il s'agit ici. En russe, par exemple, tous les verbes primaires composés avec des prépositions sont parfaits : par exemple *vy-moju*, je nettoierai ; si l'on veut avoir un présent pour lui l'on doit recourir au verbe dérivé dnratif *vy-myvaju ;* pour *ott'er'ot'*, frotter, *ototru*, je frotterai, l'on a *ottiraju*, je frotte ; pour *pakazat'*, montrer, *pakažu*, je montrerai, l'on a *pakazyvaju*, je montre.

En vieux bulgare cette distinction est encore dans son évolution. Il n'est plus nécessaire de citer des exemples de verbes parfaits employés en tant que futurs, j'en donnerai seulement quelques-uns du fait inverse, c'est-à-dire des exemples de verbes parfaits usités comme présents et de verbes imparfaits usités comme futurs, et cela pour montrer que la distinction n'est pas encore totalement accomplie. Ces exemples sont tirés de la collection faite par Schleicher (Ztschr. IV, 192); ils sont empruntés au document le plus ancien du vieux bulgare, à l'évangile d'Ostromir (rédigé en 1056-57), édition Vostokov, Saint-Pétersbourg, 1843. D'après l'usage plus récent, *poslušati*, ἀκούειν, serait un imparfait, et il se présente avec la signification du présent dans Jean VIII, 47; (*poslušajeti* ἀκούει et *poslušajete* ἀκούετε); mais dans Matthieu, XVIII, 15, 16, il possède le sens du futur : *aště poslušajeti*, ἐὰν ἀκούσῃ. Un exemple du fait opposé, du présent d'un verbe parfait ayant encore sa valeur de présent, se trouve dans *gybnǫ*, ἀπόλλυμαι (Luc XV, 17) *pogybnemŭ*, ἀπολλύμεθα (Luc VIII, 24); les verbes en *-nǫti* dans la suite ne sont que parfaits; de là, ainsi que le remarque Vostokov, la traduction plus récente donne à la place de ce dernier la forme *pogybajemŭ*, le verbe imparfait; puis voici *vŭstanǫ*, ἐγείρομαι (Matth. XXVII, 63); par contre, d'après le procédé plus récent, nous trouvons *vŭstanǫtĭ*, ἐγερθήσονται (Matth. XXIV, 11); etc. La formation nouvelle *bǫdǫ*, rac. *bhu*, être, est constamment un futur, tandis que *jesmĭ* n'est que présent, de même que le gotique *giba*, *damĭ* est toujours futur et traduit δώσω. Cette distinction dans les verbes n'est nullement restreinte aux langues du Nord : Schleicher a démontré qu'elle était connue du magyar et même des idiomes indiens de l'Amérique du nord. D'ici se projette une lumière nouvelle sur toute la formation du futur indo-germanique. De

même que le russe дамъ je donnerai, est le présent parfait, de даю je donne, de même, en grec, ἔδομαι, je mangerai, πίομαι, je boirai, sont les présents parfaits de ἐσθίω, πίνω ; de même la forme indo-germanique *asjâmi*, qui ressort du lat. *ero* et du gr. ἔσομαι, est un présent parfait pour *asmi*. Ainsi apparaît la raison en vertu de laquelle la composition de la racine avec *asjâmi* a plus d'influence qu'un renforcement de la force du présent, tandis pourtant qu'à l'aoriste l'accession de la racine *as* ne fait qu'augmenter la puissance verbale sans lui faire obtenir une autre portée significative. Par la composition avec *asjâmi* naît un présent parfait composé.

C'est de la syntaxe, — et maintenant nous n'avons pas à nous en occuper, — que relèvent les périphrases du futur en gotique avec *haban, duginnan, skulan,* et, parallèlement, en vieux bulgare avec *iměti*, avoir, *načęti*, commencer, *chotěti*, vouloir (gr. μέλλειν), ainsi que les périphrases employées par les langues modernes.

Les moyens dont nous avons parlé jusqu'ici de remplacer le vieux futur perdu reposaient tous sur l'expression distinctive des temps et des modes qui sont l'ancien patrimoine de nos langues ; on ne peut donc à proprement parler les qualifier de formations nouvelles : ils ne constituent en réalité qu'une différenciation idéologique, un remaniement du vieux matériel. Mais les langues recoururent aussi à des formations vraiment nouvelles, et ici il faut citer en premier lieu les idiomes italiens, qui, en ce qui concerne les délicates distinctions phoniques, se tiennent fort loin de presque toutes les autres langues indo-germaniques, et, par conséquent, rendent d'une façon aussi palpable que possible toutes les

distinctions idéologiques qu'ils veulent exprimer par le langage. Il est curieux de voir ici, comment, dans les langues qui avaient perdu l'ancien futur, sommeillait encore et se raviva la tendance qu'avait eue le parler primordial indo-germanique à former son futur au moyen de la composition avec une racine au sens de « être ». Les Osques et les Ombriens s'en réfèrent encore à la racine *as*, les Romains (et les Celtes) à la racine *bhu*, devenue presque synonyme de la précédente. Du temps que Grecs et Romains formaient encore un seul peuple, avait été formé un présent *fu-jo* (forme fondam. *bhujâmi)*, comme en témoignent l'éolien φυίω et l'ombrien *fuiest* dont il va être question (Schleicher, Beitr., III, 248 ss.). Les racines *as* et *bhu* étant devenues à peu près synonymes, et, dès lors, les temps par elles formés pouvant se compléter mutuellement, rien n'était donc plus naturel que l'accession de *bhujâmi* au lieu de celle de *asjâmi*. C'est ce qui arriva dans les verbes des deux premières conjugaisons, qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, étaient forcés de recourir à une nouvelle formation. Étant donnée la forme supposée *ama-fuio*, l'on dut d'abord avoir *ama-bujo*, le latin n'aimant point *f* à l'intérieur des mots (cf. *ambo* = ἄμφω, *nêbula* = νεφέλη, *ti-bî* = skr. *tubhjam*) ; * *ama-bujo* devint *amabijo*, avec atténuation de *u* en *i* (cf. *cliens*, *manibus* pour *cluens*, *manubus)* : ensuite les deux *i* se fondirent en un seul (cf. *audio*, *capis* pour *audijo*, *capjis)*. Enfin *amabjo* , auquel on en était ainsi arrivé, perdit encore son *j*, tout comme le suffixe des dat. et abl. pluriel *-bus* pour *-bhjams*, tout comme *ero* pour *esio*. Nous découvrons une trace de ce *j* dans l'*î* long de *vaenibît*, Plaute Men. 1160, au sujet duquel Fleckeisen (N. Jahrb. LXI, 34) repousse la transposition proposée par Ritschl et maintient l'ordre donné par les manuscrits, qui demande alors la longueur de la dernière

syllabe de *vaenibit, (vaénibît uxór quoque etiam sí quis emptor vénerit)*. Du procédé graphique *habebIt* (Tab. Malacc., voyez Corssen, I, 356 prem. édit.) il n'y a pas à conclure avec sécurité à la longueur de l'*i*. Voyez ci-dessus p. 395.

Ainsi que cela a été dit, cette formation en *-bo* a commencé par les verbes dérivés des deux premières conjugaisons. Les verbes en *-îre* pouvaient encore rendre le futur par l'optatif. Mais ils furent soumis à l'analogie avec les autres verbes dérivés et ici dès lors nous trouvons, en l'ancien temps, hésitation entre *audibit* et *audiet, servibunt* et *servient*. (Struve, p. 152, donne vingt-cinq exemples de futurs composés) : à l'époque classique l'analogie de la troisième conjugaison prévalut. C'est par une fausse analogie que naquirent les trois futurs *exsurgebo, dicebo, vivebo* (Pl. Turpil. Naev.); à leur sujet consultez Curtius, Tempora und Modi, p. 292. Si le futur des verbes primaires *dare* et *stare* fut lui aussi formé en *-bo* c'est qu'il était impossible de le former à la façon des autres verbes primaires (troisième conjugaison). La forme isolée *reddĭbo* (Plaute, Cas. 1, 41; Men. 5, 7, 49, etc., Neue, II, 345) est à *dăbo* dans le même rapport que *recĭpio* à *căpio*. — Sans doute *ire* doit son futur *ibo, ibis* à la cacophonie qu'auraient présentée * *ees*, * *eet*, etc.

Le celte forme son futur de semblable façon; voyez Schleicher, Compend. § 304, sec. édition.

Cette manière de voir, proposée par Pott (Et. Forsch., II, 695, prem. éd.) et agréée comme vraisemblable par Curtius (Temp. und Modi) est amenée à l'évidence par le mémoire de Schleicher ci-dessus cité (Beitr., III, 248), le grec et l'ombrien se trouvant garantir la forme primordiale *bhujâmi*. Aujourd'hui cette théorie est acceptée d'une façon générale. Dans sa Vgl. Gramm. (§ 663) Bopp regarde tou-

jours encore comme vraisemblable l'idée que *-bo* soit pour **-buro*, **-busio* et équivaut au grec φύσω, au lituan. *búsiu*. Cette opinion, cependant, violente la langue et ne repose sur aucune base.

L'osque et l'ombrien s'y prirent autrement, mais pourtant chez eux la tendance est la même. Ces idiomes s'en rapportent encore au verbe exprimant la notion de l' « être », mais directement au présent en usage de la racine *as;* l'ombrien adjoint *est, sent,* l'osque *íst*, *set* (l'on ne rencontre que ces troisièmes personnes des deux nombres dans les monuments que l'on possède), au thème du présent (Bugge, Ztschr., II, 384; VIII, 35) : FERE-ST feret, *ee-st* ibit, SESTE sistet (avec chute de *st* terminal), *herie-st*, HERIE-S volet; deuxième pers. sing. BENE-S pour **beness* venies; troisième pers. plur. STAHE-REN stabunt, c'est-à-dire **stae-sent*. Les formes SESTE(ST), *herie-st* présentent sans nul doute les thèmes présents **sista*, **heria :* c'est pour cela que nous donnons l'analyse *fere-st*, *ee-st* (la prem. pers. eût été **ehu, *eu* = lat. *eo)*, STAHE-REN (présent *stahu* c'est-à-dire **stau* = lat. **stao*, *sto); habie-st* suppose une prem. pers. du prés. **habiu* = lat. *habeo; fuiest* vient de **fuiu* dont est conservé le conjonctif *fuia*, sit : *fuia* et *fuiest* témoignent avec l'éolien φυίω de l'existence dont la preuve a été plus haut cherchée d'un présent *fuio* durant la période greco-italienne. De même ce sont des thèmes du présent composés avec *íst*, *set* = lat. *est*, *sunt*, que les formes osques *dide-st* dabit, *deiva-st* jurabit, *censa-zet* censebunt.

Un futur exact de la racine *fu* se trouve également formé

de la même façon, au moyen de la composition du thème du parfait avec le verbe substantif : osque et ombr. *fu-st* (troisième pers. sing.), ombr. *fu-rent* pour *fu-sent* (troisième pers. plur.). Le *fu* de *fu-rent, fu-st* est une mutilation de *fe-fu;* ce ne peut être un thème du présent : ce dernier est *fuia-,* et l'on en a formé le futur *fuie-st.* Corssen (Ztschr. XIII, 257) arrive à cette conclusion que le lat. *fuerit* étant aussi bien conjonct. parf., que futur exact, l'osque *fusît,* conjonct. du parf., et *fust,* futur exact, procèdent tous deux d'une forme commune fondamentale **fu-sit* dont le *-sit* = skr. *-sjati.* Cette conclusion est périlleuse à tous points de vue : en premier lieu, en effet, la forme latine, moins ancienne, ne témoigne rien du tout pour l'osque; en second lieu l'optatif du parfait (qui est composé avec *-sît* = skr. *-sjât),* et la terminaison du futur *-sjati* se trouvent bien distincts l'un de l'autre. Avec cette conclusion Corssen s'imagine avoir démontré que tous les futurs osques et ombriens répondent aux antiques futurs en *-sjâmi;* mais il eût dû trouver un motif d'hésitation dans ce fait que dans ces futurs c'est au thème du présent que vient s'adjoindre la désinence *(dide-st, fuie-st),* ce qui leur donne un caractère non méconnaissable de formations nouvelles.

Les futurs exacts osques et ombriens sont formés par l'accession du futur exact de *fu* au thème du parfait : ombr. *ambr-e-fus(t)* ambiverit, *ambr-e-furent* ambiverint; puis encore avec chute de *f, iust* iverit. Si les thèmes du parfait se terminent par une consonne, alors la chute de *f* est de règle ; *covort-ust* converterit, *dersic-ust* dixerit, *dirs-ust* dederit, *fac-ust* fecerit, *dersic-urent* dixerint, *fac-urent* fecerint. Dans les verbes dérivés la voyelle dérivative tombe devant le *u : hab-ust,* tout comme lat. *habuerit, port-ust* (cf. lat. *sonuerit, necuerit).*

En osque citons *fefac-ust* fecerit, *dic-ust* dixerit, et au plur. *tríbarakattuset* pour **tríbarakat-fuset.*

Le vieux bulgare lui aussi, avant de parer par le présent des verbes parfaits à la perte du futur, a cherché à remplacer le futur par une formation nouvelle. Mais de cette dernière il ne reste plus que des traces tout isolées, d'où il s'ensuit qu'elle ne doit pas avoir été trop employée et fut abandonnée peu de temps après sa création. J'ai traité de cette sorte de formations dans un mémoire déjà cité (Beitr. IV, 239). Tout comme l'osque et l'ombrien, c'est à la rac. *as* que se reporta le vieux bulgare. Il forma un présent à forme fondamentale *as-nâ-mi*, les verbes en *-nǫti* fonctionnant comme verbes parfaits (alors déjà presque toujours, et depuis sans exception), avec signification future du présent. Dans le cas où la racine se terminait par une voyelle, *as-nâmi* perdit sa voyelle initiale : *pla-snǫ* ardebo ; si elle prenait fin par une consonne, la syllabe radicale fut conservée dans la forme *ys* : *vŭs-kop-ysnǫ* calcitrabo, *tŭk-ysnǫ* tangam. De son côté, Schleicher (Compend., 2e éd., p. 840) pense que l'*s* qui se présente souvent devant *n* est une intercalation, et qu'ainsi *plasnǫ* se trouve une forme sœur de *planǫ*. Mais alors le *y* de *vŭskopysnǫ tŭkysnǫ* demeure sans explication. D'après l'interprétation que je propose il admet deux voies d'origine : ou bien il correspond à *a* ou *â* primordial comme dans *pas-tyrĭ* = *pas-tor*, *bogyni* déesse = skr. **bhagânî*, *kobyla* jument = *caballus;* ou bien il peut être pour *an* (dès lors *-ysnǫ* égalerait *ans-nâ-mi)* comme dans *myslĭ* pensée ; rac. *man* et dans le suffixe *-yto* = primord. *-antam* étudié par Burda, Beit. VI, 92.

Si nous jetons, à présent, un coup d'œil sur l'ensemble des formations du futur, nous trouvons ou bien de simples présents, — comme en gotique, en slave, et d'une façon sporadique en d'autres langues, — ou bien des présents composés de diverses manières avec les racines *as, bhu* « être ». Ce fait que toujours, dans leurs formations nouvelles, les langues s'en réfèrent à ces deux racines, donne une forte garantie à l'opinion émise par Benfey que les futurs en *sjâmi* contiennent la racine *as*. Ces raisons, tirées du fonds même des choses, me font regarder comme invraisemblable l'hypothèse proposée par Sonne (Ztschr. XII, 343) que *bhavišjati*, par exemple, se trouve composé de l'infinitif *bhavas* et de *jâti* il va, d'où pour *bhavišjati* le sens de « il va dans l'être ». Sonne s'appuie sur les langues romanes, mais, en principe, peut-on bien admettre dans le parler primordial des formations de cette sorte? En tout cas, la tendance générale des langues indo-germaniques à remplacer le futur, alors qu'elles l'ont perdu, par de nouvelles compositions avec le verbe « être », me paraît avoir au moins autant de poids que l'analogie avec les langues romanes.

Bonn.

JOHANNES SCHMIDT.

LA LANGUE PHÉNICIENNE

Quand parut, il y a peu de mois, l'*Esquisse d'une Grammaire phénicienne* de M. Paul Schrœder (1), mes

(1) *Die phoenizische Sprache. Entwurf einer Grammatik nebst Sprach-und Schriftproben.* Halle, 1869.

amis du monde lettré s'en réjouirent pour les motifs les plus divers. Les uns, épigraphistes passionnés, me parlèrent avec admiration des vingt-deux planches qui sont au bout de ce grand in-8° et où ils voyaient les inscriptions phéniciennes de Sidon, de Chypre, de Carthage, de Marseille, etc., etc., reproduites avec un soin et une richesse à rendre jalouse la fameuse collection des *Monuments phéniciens* publiée à Leipzig, par Gesenius (1). « Avez-vous trouvé là quelque document nouveau ? » me disaient les fouilleurs de l'histoire. Et l'un d'eux, critique fort distingué d'ailleurs, me fit une foule de questions qui, toutes, aboutissaient à ceci : En tenant compte des travaux antérieurs sur la nation, la langue et les inscriptions phéniciennes publiés par les Movers, les Knobel, les Judas, les Renan, les de Luynes, les de Saulcy, les Ludwig Müller, les Ugdulena, les de Vogüé, etc., quelle est la place et la valeur des recherches et des aperçus personnels de M. Paul Schrœder ?

Ce n'est pas tout. Vous savez que dans les trois premières scènes du cinquième acte du *Poenulus* de Plaute, il se trouve un grand nombre de phrases en punique ou en phénicien moderne, j'allais dire *africain*. Or, quoi de plus précieux pour la restitution d'une langue, à une certaine époque de sa vie, qu'un pareil trésor lexique et grammatical ! Et comme M. Schrœder a eu raison de consacrer au rétablissement et à l'interprétation de ces passages précieux un *Appendice* de quelque trente-cinq pages. Eh bien ! j'entends encore là-dessus mes braves humanistes me répéter : « Est-ce qu'il traduit comme Wex, comme Movers, comme Gesenius ? Est-il d'accord avec Lindemann, avec Beeston ?

Aux épigraphistes comme aux numismates, aux histo-

(1) *Scripturae linguaeque Phoeniciae monumenta quotquot upersunt edita et inedita, etc., Lipsiae*, 1837.

riens comme aux critiques, ma réponse fut toujours la même : « M. Paul Schrœder a rétabli dans tous ses éléments essentiels la grammaire de la langue phénicienne, et il a rendu de la sorte un immense service à la linguistique comparative générale. »

C'est à ce double point de vue que je me placerai moi-même pour esquisser ici la physionomie du phénicien d'après le tableau de M. Schrœder.

Le phénicien fut la langue du pays de Chanaan. C'est avec l'hébreu, son vrai Sosie, le seul représentant de la première période de développement du parler syro-arabe ou sémitique. On sait que ces deux branches du sémitisme central, la chananéenne (phénicienne) et la térachite (hébraïque) se distinguent par une sorte de juste milieu entre la prononciation très riche en voyelles de l'arabe (sémitisme méridional) et la prononciation durement syncopée de l'araméen (sémitisme septentrional) (1).

C'est par ce côté phonologique, d'ailleurs si important, que je commencerai mon étude comparative ; les observations lexiologiques et grammaticales viendront ensuite.

I. — PHONÉTIQUE.

Prototype des alphabets sémitiques et de nos alphabets européens. — L'alphabet phénicien se compose, comme

(1) Ainsi, dans la prononciation des trois consonnes qui constituent d'ordinaire la charpente de la 3e personne masc. du sing. du prétérit, soit KTB, il écrivit, l'arabe littéraire (et non *littéral*) lira KaTaBa ; l'hébreu, KâTaB ; l'araméen, KTaB.

Quant à la partie historique et, en particulier, pour ce qui regarde le transport des Hébreux, Sémites nomades, d'Our-Kasdim (pays des Chaldéens) en Chanaan, c'est-à-dire en un pays de

chacun sait, de vingt-deux signes purement idéographiques en soi, dessins rapides et grossiers d'objets matériels, assez facilement reconnaissables pour la plupart ; celui-ci, par exemple, figurant une tête de bœuf (Alef) et celui-là une maison (Beth) ; l'un représentant une haie (H'eth), l'autre les vagues de la mer (Maim ou Mem). Personne n'ignore aujourd'hui que, par un trait de génie dont la portée fut immense (était-il ou n'était-il point parti d'une tête égyptienne ?), chacun des vingt-deux signes hiéroglyphiques dont nous parlons cessa de désigner tel objet pour ne plus représenter que le son initial du nom de cet objet. Le signe qui rappelait à l'esprit le nom *Alef* ne valait plus dès lors que comme représentant de la soufflante gutturale qui, dans l'ancien parler sémitique, ouvrait la première syllabe de ce même nom אלף. Et de même la figure graphique qui faisait songer à *Beth* ne se traçait plus que pour représenter le son ou plutôt la syllabe *Be* et ses analogues, *Ba, Bo*, etc.

En suivant de l'œil les transfigurations successives des lettres phéniciennes (1), il est très facile de voir comment elles arrivent en Aram et, par emprunt, en Palestine aux formes carrées qu'elles reçoivent dans l'écriture hébraïque.

C'est par ces figures que les études bibliques ont rendues familières au plus grand nombre que, dans ce peu de pages, je représenterai leurs formes matrices correspondantes dans l'alphabet phénicien.

Gutturales. — Le côté le plus délicat de la phonologie sémitique est dans l'histoire comparative des quatre consonnes gutturales : א ('a), ע ('a), ה (Ha) ח H'a).

Sémites sédentaires, voyez E. Renan, *Histoire des Langues sémitiques*, Livre Ier, ch. 2, et Ewald, *Geschichte des Volkes Israel*, 3e édition, Tome Ier, p. 436 et suiv.

(1) Voir, par exemple, l'article *Palaeographie* dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber.

Avant d'aller plus loin, entendons-nous bien sur trois choses :

1. Il s'agit ici de véritables soufflantes ou râclantes pharyngiennes, de vraies consonnes gutturales que l'on confond trop souvent avec les linguo-palatales K, G (gue).

2. — C'est parce que l'écriture des Sémites fut d'abord toute syllabique que, dans mes transcriptions, j'écris à côté de l'esprit doux (') , signe du bruit pharyngien (consonne), la voyelle pharyngienne *a* son acolyte le plus naturel, quitte à représenter par *'i*, *'u*, *'é*, etc., les groupes monosyllabiques que l'hébreu (jamais le phénicien) figurera par אִ, אֹ, אֵ, etc.

3. — Enfin, si au commencement de cette étude, je transcris çà et là les mots sémitiques, c'est pour rester fidèle à un devoir de propagande et d'initiation que notre *Revue* s'est imposé dès son apparition en 1867.

Tous ceux qui se sont occupés avec quelque profondeur de phonologie sémitique sont d'accord sur ce point que les soufflantes gutturales énergiques ע et ח montrent partout une grande tendance à s'affaiblir. Si, en arabe et en hébreu, — témoins les noms propres transcrits par les Septante, — nous voyons le ע se dédoubler pour ne plus valoir sous sa forme affaiblie qu'une sorte de א renforcé, la langue vulgaire de la Phénicie adoucit tellement ces souffles des défilés pharyngiens que, déjà à l'époque où les Grecs leur empruntèrent leur alphabet, le O ou cercle, la plus ancienne figure du 'Oïn (*o* pharyngien pour *a* dans la prononciation phénicienne du nom 'Aïn, עַיִן, œil) devint tout simplement représentatif de la voyelle O. Les mêmes observations s'appliquent aux signes phéniciens des consonnes soufflantes א et ה devenus, par suite d'une négligence générale dans le moulage des aspirations (lisez *expirations*) qu'ils représentaient les simples lettres grecques et latines figura-

tives des voyelles A et E. On sait comment le H'eth (ח) employé d'abord comme signe de l'aspirée (ou *expirée*) forte en Grèce et en Italie, finit d'un côté par ne plus figurer que la voyelle η, H, et, de l'autre, c'est-à-dire dans la langue de Rome, par ne plus représenter qu'un pur souvenir orthographique (1).

Ces derniers mots me rappellent ce que l'esprit conservateur des Sémites sut faire pour l'orthographe des vocables phéniciens. Si *verba volant* et si leurs éléments phonétiques sont sujets à une foule de malheurs à travers la succession des âges et des localités, *scripta manent* et les habitudes des yeux ont une bien grande puissance. Voyez ce que nous faisons en France pour la conservation du squelette étymologique des paroles. N'écrivons-nous pas *saint* (mieux valait *sainct*) pour *sanctum*, *sain* (*sanum*), *sein* (*sinum*), *seing* (*signum*) cinq (*cinque*), ceint (mieux valait *ceinct*) pour *cinctum*, au lieu d'un uniforme et désastreux *sin ?* Ainsi font les Phéniciens, car ils gardent, au moins dans les plus anciennes inscriptioms, le ע où il y avait autrefois ע, le ח où il y avait jadis ח, etc. Bien qu'ils ne prononcent plus que *Bal*, souverain maître, Seigneur, Dieu, ils écrivent encore בעל, par exemple dans חנבעל (H'aN-Ni-Ba'aL, faveur de Baal), et le nom d'Ammon ne perd point dans l'orthographe son ח (H') initial : חמן.

Mais les inscriptions de date relativement moderne confondent volontiers les quatre lettres ע, א, ח, ה. Et quand la langue à la représentation de laquelle elles concourent a

(1) Encore ce respect du passé n'arrêta-t-il pas tous ces Vandales de l'écriture. Voyez plutôt ce qui arrive à *holus* (pour *gholus*, organique GHARAS de GHR, verdir) dont le *h* initial résonnait certes encore à l'époque où il fut remplacé çà et là par *f* (*folus* pour *holus*, légume) ; mais qu'était-il devenu quand, sans vergogne, on écrivit *olus ?*

réduit les énergiques consonnes gutturales d'autrefois à un faible souffle, à un seul esprit doux (א), nous voyons la voyelle associée à cet esprit doux tomber avec lui :

1° Par aphérèse : BoD pour 'aBoD, serviteur, *qui colit* (hébr. עָבַד) dans les noms propres *Bodbaal,* serviteur de Baal ; *Bodtanit,* serviteur de Tanit ; et comme dans le nom avec affixe pronominal (eM, eux), BoDeM, leur serviteur. Rien de plus commun que l'aphérésé DoNI pour 'aDoNI אֲדֹנִי, mon maître (d'où Adonis), hébreu אדני.

2° Par syncope : BaL (בַּעַל) Seigneur, Dieu, pour Ba'aL (בעל) ; NaM, beau, pour Na'aM ; IaR, bois, pour Ia'aR ; on voit de même le ח disparaître dans IaD, ensemble, pour IaH'aD (יחד).

3° Par apocope : T'âNâ pour T'âNA' (טן pour טנא) : שֵׁם pour שמע.

C'est surtout dans les trois premières scènes du cinquième acte du *Poenulus* qu'on peut coup sur coup observer les résultats de cette annihilation progressive de l'énergie qui caractérisait à l'origine les quatre souffles gutturaux א, ע, ה et ח. Voici, par exemple, la dernière phrase du Poenus dans la première scène (vieux texte) :

Aode anek lisor bode siussil immon co iusim

reproduisant en caractères latins la valeur des lettres phénico-hébraïques :

יוצאים כה חמון שאשאל בעדי לשער אנך אודע

Ce qui veut dire : Je m'informerai de lui à la porte auprès de ceux qui sortiront de là.

Et ce cri de Hanno vers le milieu de la deuxième scène :

Mi uülech ianna

reproduisant ce qu'entendaient les Romains de la prononciation par un Carthaginois de la phrase :

מי ההולך יענה

Si quelqu'un pouvait comprendre (répondre à) l'étranger !

Vibrantes ou R et L. — Je passe sous silence leur chute complète sans compensation. Je laisse aussi de côté ce mode de compensation que réalise l'assimilation de ces consonnes à la consonne qui les suit immédiatement. Ce que je tiens à mettre en relief, c'est un phénomène curieux, commun d'ailleurs aux langues sémitiques et aux langues aryennes, je veux parler de la transformation de R et de L soit en la sifflante liquide (semi-voyelle) des lèvres, W (*w* anglais), soit en la sifflante liquide du palais Y (le *j* allemand). Si chez nous AL devient AU, c'est en passant par AW (*albe* = *awbe* = *aube*, *falte* = *fawte* = *faute*), le AR du wallon se fait également AU *pansard* = *pansaud*, *bastard* = *bastaud*) absolument comme le *as* sanscrit, en passant par *ar*, se fait *aw* ou *au* pour s'écrire enfin *ô* concentration bien connue de la diphthongue *au* = *aw*. L'hébreu dit de même *o* pour *ar* dans דדָנים (DoDâNIM) pour דַרְדָּנִים (DaRDâNIM) les Dardaniens, et *o* pour *al* dans עֲזֹאזֵל (ʿaZOZêL) pour עֲזָזֵל. Or, les mêmes permutations sont fréquentes en phénicien : *Mocâr* pour *Malcar*, *Salambo* pour *Salambal* (צֶלֶמְבַּעַל, image de Baal), Μῶχος pour Μάλχος מַלְכּוֹ, roi), etc. L'effacement complet de L sans compensation aucune se rencontre plus d'une fois à côté de *o* pour *ar* : Ἰώβα-ς, lat. *Juba*, pour *Iarbal*, a perdu son R par changement en simple voyelle (*o*) d'une diphthongue intermédiaire (*aw-au*) comme il a perdu son L par apocope pure et simple, apocope qui frappera tous ceux qui rapprocheront

Ἀννιβα-ς, Ατάρβα-ς, Ασδρούβα-ς, etc., des formes plus anciennes et plus organiques *Annibal*, *Adherbal*, *Asdrubal*, etc.

Au lieu d'aller à *o* ou à *u* par *aw* = *au*, AL organique passe fort bien à *ai* ou à *i* par *ay* (1) *(aï)*, il se mouille, comme on dirait chez nous (cf. *caillou* = *cayou* avec *calculum*). Ainsi le phénicien dit *bai*, *bê*, *bî* pour *bal* dans les noms *Rusbai* pour *Rusbal* (tête de Baal), dans Βαιῶτι-ς pour Βαλῶτι-ς (בַּעֲלָתִי), ma maîtresse, dans *Jubai* pour Jubal, etc.

En dehors de l'affaiblissement de T en D comme dans *Atherbal* (*cultor Baalis*) devenant *Adherbal*, je ne vois rien, parmi les mutations des explosives, qui mérite de prendre place en cette rapide esquisse phonologique.

Sifflantes linguo-dentales. — Nulle part l'échange entre ס *(ç)*, ז *(z)*, שׂ *(s)*, שׁ *(s')* et צ *(ṣ)* ne se fait plus facilement, plus fréquemment qu'en phénicien. Comme ces permutations sont également familières à l'hébreu (נתס־נתץ ספן־שפן־צפן, עלד־עלס־עלץ, זור־סור, עמש־עמס, צהב־זהב, etc.), nous ne nous y arrêterons point davantage.

Labiales. — Çà et là l'explosive forte פ (P) du phénicien n'est plus représentée en punique que par l'explosive faible correspondante ב (B), comme dans Ha-RuBE (הרבא), le médecin, pour HaRuPE. Comparez l'hébreu הָרוֹפֵא et le correspondant carthaginois au temps de Plaute RuFE :

Rufe ennu cho is tam.

רפא אינו כה איש תם

Medicus non (est) hic, vir bone.

(1) La diphthongue pharyngo-palatale *ay* (comme dans le *tu hai* italien) est le pendant de la diphthongue pharyngo-labiale *aw*.)

Beaucoup plus intéressant est le passage de *ba* à *va* et à *wa*, d'où la contraction en *u* (grec ου) comme dans *bol* (בעל) devenant ουλ [= ϝολ = βολ (1)] et dans *bod* (avec aphérèse pour *'abod* = עבד) devenant *vod*, *wod*, *oud*. De là, par exemple, le nom Οὐοδόστωρ pour *bodostort* aphérésé de *'abodostort* = *'abod-Ostort*, serviteur d'Astarté, identique au contracté Βώστωρ.

Palatales. — De même que l'hébreu nous montre la palatale ק (Q) permutant avec la dentale ת (T) dans שקה (S'âQaH) et שתה (S'âTaH), boire, dans פקח (FâQaH') et פתח (FâTaH') ouvrir, nous voyons le phénicien échanger ces deux consonnes dans le nom de la ville ΛΕΠΤΙ, sur les vieilles monnaies avant Tibère, *Lepti* ou *Lepqi*, *Lefqi*. לפקי.

Le כ (K) se change parfois en la soufflante gutturale ח. Ainsi, l'on trouve חת, Citium, pour כת, בית. Nous verrons dans la suite de cette esquisse le כ de l'hébreu אנך de אנכי devenir également ח dans אנח de אנחנו.

Voyelles. — On ne les écrivait pas en vieux phénicien. Il y a plus, dans le parler moderne, vulgairement appelé le *punique*, l'habitude prise d'assez bonne heure chez les Hébreux de représenter par les trois consonnes faibles א, י, ו les trois voyelles fondamentales A, I, U, ne devint jamais la règle générale. Voici, sous ce rapport, quelques faits curieux de correspondance orthographique recueillis par M. Schrœder :

Phén. בת, maison ; hébr. בַּיִת, בִּית

Ph. איש, homme ; hébr. אִישׁ.

Ph. קל, voix ; hébr. קוֹל.

Ph. אדן, Seigneur ; hébr. אָדוֹן.

Ph. צדן, Sidon ; hébr. צִידוֹן.

(1) Voyez Movers, *Phoenizier*, I, ch. VI.

Ph. שפט, juge ; hébr. שׁוֹפֵט.
Ph. רש, tête ; hébr. רֹאשׁ.
Ph. מלכם, rois; hébr. מְלָכִים.
Ph. ארצת, terres ; hébr. אֲרָצוֹת.
Ph. לנ, à nous ; hébr. לָנוּ.
Ph. כ, parce que ; hébr. כִּי.
Ph. מ, qui : hébr. מִי.

M. Schroeder a consacré au devenir des voyelles sémitiques en phénicien une vingtaine de pages qui rappellent les procédés à la fois rapides et rigoureux du *Compendium* de Schleicher. C'est la première fois que se rencontre un essai sérieux sur le vocalisme comparé des langues sémitiques. Il y a là tant de faits et tant de méthode, tout s'y tient si étroitement, que je ne vois guère comment je pourrais résumer ici cette importante partie du livre qui sert à la fois de base et de cause occasionnelle à cette minime notice. Voici pourtant quelques observations et quelques lois relatives aux changements les plus ordinaires subis par les voyelles A, I et U.

Le A sémitique a une grande tendance à se transformer en O d'abord, puis en U *(ou)* dans le phénicien. Ainsi DâGaN, blé et, plus tard, le dieu du labourage et des céréales, y deviendra DâGôN. La déesse Anat, que les Grecs nommaient Anaïtis, avait un *o* pour un *a* dans la seconde syllabe de son nom Anot, d'où le composé Beth-Anot (בֵּתעֲנוֹת), maison ou temple d'Anot (Jos., 15, 59). Au lieu de Hadad que l'Ancien Testament écrit הֲדַד, les Phéniciens disaient Adod. Et de même : *milco*, reine, dans Hi-milko, pour *milkâ ; nesso*, fleur, pour *nissa ; mutro,* observance, pour *matra,* hébr. מַטְרָה (MaT'âRâH).

Mais *a* devient rarement *e* comme dans *anek,* je ou moi, pour *anak ; me* pour *ma,* quoi? Il s'affaiblit plus souvent en *i : milk,* roi, pour *malk,* hébr. מֶלֶךְ (MéLéK), comme

on le voit dans *Hamilcar, Himilco, Milcho, Milchaton,* Ἀζέμιλκος ; cfr. Agdibil pour Agdibal.

Entre la ligne purement pharyngo-palatale A—ê—é—I et la ligne pharyngo-labiale A—ô—*ó*—U, il existe une échelle ou ligne vocale moyenne A—œu—eu—ü (notre *u* français que les Romains figuraient par y, l'upsilon (Y) des Grecs. Or cet *ü* ou cet *u* avec *Umlaut,* comme dirait un Allemand, était la voyelle favorite des Phéniciens (*Poeni,* Carthaginois) au temps de Plaute, comme le prouvent toutes les copies du texte du *Poenulus.* Dans cette voyelle *ü* tenant le milieu entre I et U *(ou)*, il y a de l'*i* et il y a de l'*u (ou)*, et l'on sait avec quelle facilité les Allemands de certaines contrées vont de *über* à *îber,* de *natuerlich* à *natîrlich,* etc. C'est précisément le contraire que firent les Phéniciens : ils allèrent de I à ü (*y* chez Plaute) et ils prononcèrent *chy* pour כִּי *(ki)*, parce que, car. — *ynnynnu* pour הִנֵּנִי (HiNNéNNI) me voici, etc.

La voyelle pharyngo-labiale O permute souvent en phénicien avec la voyelle labiale pure U *(ou)*. On dirait que les Phéniciens ont une prédilection pour les résonnances sourdes. Ainsi les participes actifs comme QôT'èL, tuant, changeront leur *ô* en *û* et c'est QûT'êL qui sera la règle. Ils diront de même RûFE, médecin, au lieu de RôFE (רוֹפֵא) ; SûFèT', un suffète, lat. *sufes, sufetis,* au lieu de SôFèT' (שׁוֹפֵט); Thûro (Θουρὼ) pour Thôrâh (תּוֹרָה, enseignement, loi) ; âlônûth, déesses, pour 'aLôNOT (אלנות), etc., etc.

Encore un trait caractéristique et j'aurai fini cette phonologie à vol d'oiseau. Le *Schwa mobile* (:) sorte de voyelle très brève à teinte grise, proche parente de notre *e* sourd ou mi-muet, se colore volontiers dans les mots phéniciens. Il devient le plus souvent *ü* (*y* dans Plaute). Ainsi, dans le *Poenulus,* bymarob représente בְּמַעֲרָב, sous la protec-

tion ; *mucôm* = מְקוֹם, lieu ; bucha et bocha figurent l'hébreu בְּךָ, en toi, par toi, etc. Il est remarquable que dans les bouches grecques prononçant l'hébreu le même schwa (:) s'affermit volontiers en une voyelle franche. Les Septante ne lurent-ils pas Σαμουήλ = שְׁמוּאֵל, Ἀραβώθ = עֲרֻבּוֹת, Συχέμ = שְׁכֶם, ἀλληλούϊα = הַלְלוּיָה, etc. ?

H. Chavée.

(Pour être continué.)

PREMIER ESSAI

DE

PHONÉTIQUE BASQUE

Je n'ai pas besoin de rappeler quelle est l'importance de la phonétique et de quelle immense utilité est l'étude des lois euphoniques dans les langues qui ont à peine encore été traitées scientifiquement. C'est précisément le cas du basque, que des amateurs étrangers à la vraie méthode linguistique ont essayé déjà d'analyser un peu au hasard, et dont ils ont voulu expliquer beaucoup de mots à l'aide d'étymologies aussi piquantes que fantaisistes. J'ai essayé de résumer et de coordonner ci-après le résultat de mes premières observations ; c'est dire que je ne réponds nullement de n'avoir pas commis d'erreurs, de n'avoir jamais mal conclu et de ne m'être jamais mépris sur la vraie nature de quelque phéno-

mène linguistique. Au surplus, je n'ai pu étudier directement que le dialecte labourdin ; quant aux autres dialectes, j'ai pu seulement interroger quelques personnes qui les parlaient et avec lesquelles le hasard m'avait mis en contact. J'ai donc dû me fier pour beaucoup de choses aux livres et aux manuscrits. Les renseignements les plus complets et les plus sûrs m'ont été fournis par celles des publications du prince L.-L. Bonaparte qu'il m'a été possible de consulter : on sait que le prince Bonaparte est un excellent observateur et qu'il rapporte ses observations avec la fidélité la plus scrupuleuse; malheureusement ses publications ne sont pas assez répandues, assez connues, assez accessibles, et, lorsqu'elles arrivent dans le commerce, toujours en très petit nombre du reste, elles atteignent souvent des prix trop élevés pour la plupart de ceux qui s'intéressent à la philologie euscarienne.

J'ai négligé à dessein, presque complètement, une source précieuse de renseignements phonétiques, le verbe. Il me paraît, en effet, qu'on ne pourra examiner utilement les innombrables formes verbales du basque, que lorsqu'on aura pu établir le tableau complet des éléments de la conjugaison avec les modifications spéciales à chaque dialecte, ou à chaque groupe important de variétés dialectales. Je suis persuadé que la comparaison de toutes ces modifications jettera une vive lumière sur la phonétique euscarienne. L'examen des noms de lieux amènera aussi d'utiles découvertes. Aussi je ne regarde le présent travail que comme une étude préparatoire qu'il faudra ensuite reprendre et compléter, comme un cadre préliminaire où beaucoup de cases encore vides devront être remplies plus tard, et qu'il faudra peut-être remanier entièrement.

Mais j'ai besoin de prier ceux qui voudront bien lire les notes ci-après, de ne pas oublier que je prétends seulement chercher des règles générales, c'est-à-dire des règles qui

devaient être observées par l'idiome dont proviennent les dialectes actuels : je les déduis parfois d'un fait absolument local, mais très probant, rationnel et admissible malgré l'universalité de l'exception. Il est très peu de dialectes, par exemple, qui observent rigoureusement toutes les lois euphoniques. On ne devra donc point s'étonner de constater, dans la première localité venue, des faits absolument inconciliables avec les règles que je pose. Il faut se rappeler aussi que la plupart des Basques nient et méconnaissent des changements euphoniques qu'ils sont pourtant les premiers à observer dans leurs conversations ordinaires. Je souhaite enfin que l'on puisse parcourir avec quelque intérêt les pages qui suivent, car je me croirais alors le droit de m'appliquer la strophe suivante du poète tamoul *Tiruvaḷḷuva (Kur'aḷ*, ch. LXXIII, s. 2) :

Kat't'âruṭ kat't'ârénappaḍuvar kat't'ârmut'
kat't'asélatcholluvâ.....r

« Ils seront appelés savants parmi les savants, ceux qui « diront utilement aux savants les choses qu'ils auront « apprises ».

CHAPITRE Ier

Vocalisme.

§ Ier. VOYELLES BASQUES.

1. L'alphabet basque général contient cinq voyelles simples et cinq voyelles diphthongues qui peuvent être représentées par les signes suivants :

a	*e*	*i*	*o*	*u*
ai	*ei*		*oi*	
au	*eu*			

Je ne pense pas qu'il faille donner une place à l'*ü* (*u* français) dans ce tableau, quoique cette voyelle soit employée dans le dialecte souletin où elle correspond à des *u* et des *i* des autres dialectes : *üllü* = lab. *uli* « mouche », *bürü* = lab. *buru*, « tête » *ümila* = lab. *umila*, « humble », etc. Le souletin a d'ailleurs l'*u*, il dira par exemple *ikhusi düzü* « vous l'avez vu ». Certaines variétés donnent à l'*u* des finales *ua* un son intermédiaire entre *ü* et *i*; par là s'expliquent la production de l'*ü* souletin (sans parler de l'influence du français dont ce dialecte paraît avoir particulièrement souffert) et les changements de *u* en *i* constatés d'un dialecte ou d'une variété à une autre; par ex. : *ithurri* lab., *üthürri* soul., *uturri* var. de Roncal « source »; *ilun* ou *ilhun* lab., *ülhün* soul., *ulun* var. de Roncal « obscur ».

Dans certaines variétés, il existe, paraît-il, des voyelles nasales. Il m'a semblé que l'*o* final de *baiño*, *oraiño*, etc., a une tendance à la nasalisation à Saint-Jean de Luz.

§ 2. GUNA

2. Le principal exemple de guna que l'on trouve en basque est celui de *u* par *e*; cf. gip. *eutzi*, lab. *utzi* « laissé »; gip. *leur*, lab. *lur* « terre »; gip. *euri*, lab. *uri* « pluie »; gip. *euli*, lab. *uli* « mouche »; bisc. *leuke*, gip. et lab. *luke* « il l'aurait », etc.

Il semblerait résulter de quelques exemples que dans des mots ainsi gunés, l'*u* est susceptible de tomber; cf. *uskara*, *euskara* et *eskara* « basque », *eusi* et *esi* (*hetsi*, *itchi*) « fermé ».

Il faut mentionner ici les génitifs, particuliers à certains dialectes, *neure*, *heure*, *geure*, *zeure*, des pronoms *ni* « je », *hi* « toi », *gu* « nous », *zu* « vous » (formes plus

communes *nere* ou *nire, hire, gure, zure);* un moindre nombre de variétés a d'ailleurs les thèmes *neu, heu* ou *eu, geu, zeu.*

Peut-on encore citer comme exemples de guna *ardau* pr. *ardu* (ou *ardo, arno)* « vin », *ilhaun* « faiblesse de *ilhun* « obscur », *eleiza* pr. *eliza* « église » (1)?

§ 3. QUANTITÉ, ACCENT, PRONONCIATION.

3. Les voyelles basques sont habituellemet brèves; lorsqu'elles sont longues, c'est par contraction de deux voyelles semblables, ou de *a, o, i,* et *e,* par ex. dans *heldu zâ* pr. *heldu *zae* pr. *heldu zare* (voy. ci-après n° 23) « vous êtes arrivé ». Les voyelles basques ne s'allongent pas par compensation lorsque celles des syllabes voisines tombent.

4. L'accent se place généralement sur la dernière voyelle du mot ou sur la pénultième. On sait que le nominatif singulier actif diffère du pluriel neutre par la position de l'accent : *gizonák yan du* « l'homme a mangé », *gizónak ethorri dire* « les hommes sont venus »; en biscayen, on dit *gizoná* « l'homme » et *gizón á* « cet homme-là ».

L'accent est assez peu marqué en labourdin ; en soule'in, il est beaucoup plus sensible. Aussi dit-on que les Souletins chantent en parlant.

L'accent ne se place guère sur d'autres syllabes que les deux dernières, si ce n'est dans les mots composés et dans les formes verbales qui ne sont d'ailleurs que des composés d'une nature spéciale. Au reste, il ne doit pas y avoir de

(1) J'aurais dû peut-être citer comme exemples de guna les formes labourdines *naiz* « je suis », *haiz* « tu es » : les autres dialectes ont *niz*, *hiz;* cependant le biscayen dit *naz*, *haz*. Cf. *Yinkoa* et *Yainkoa* « Dieu ».

mot purement basque de plus de trois syllabes; la grande majorité des mots basques a seulement deux syllabes.

5. Les voyelles *a, i, o* se prononcent comme en français dans « p*a*tr*ie*, m*o*t ; » *e* comme l'*é* fermé de bont*é* ; *u* comme *ou* dans b*ou*teille; *e* et *o* finals se prononcent comme l'*è* ouvert français et comme l'*ó* italien ou espagnol de « sollev*ó*, tuv*ó* ». — Les cinq diphthongues se composent chacune de deux sons parfaitement distincts, *a-i, e-i, o-i, a-u, e-u,* mais prononcés d'une seule émission de voix. Ainsi, l'*ai* de *etsai* « ennemi » se prononce comme l'*ei* allemand de « Schm*ei*chel*ei* » ; l'*au* de *daut* « il l'a à moi » comme l'*au* de « H*au*s ; » l'*oi* de *hedoi* « nuage » comme l'*oy* de l'angl. « j*oy* », etc.

§ 4. EUPHONIE.

6. Lorsque deux voyelles se rencontrent, que se passe-t-il en basque? Il faut distinguer trois cas : 1° celui où la rencontre a lieu entre la voyelle finale d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant ; 2° celui où la rencontre a lieu entre la voyelle finale d'un mot et la voyelle initiale d'un suffixe dérivatif ; 3° celui où la rencontre a lieu dans le corps d'un mot.

7. *Premier cas.* — Lorsqu'une voyelle finale se trouve en présence d'une voyelle initiale, la règle générale paraît être l'élision de la première : *ezt' etchian* pr. *ezta etchian* « il n'est pas à la maison », *en'ustez* pr. *ene ustez* « à mon avis », *bertz'alde* pr. *bertze-alde* « d'ailleurs », *berroitiru* pr. *berrogoi-ta-iru* « quarante-trois », *alberri* bisc. pr. *albo-erri* (*herri* lab.) « pays voisin », etc. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans le langage courant, cette règle n'est pas strictement observée, et que de nom-

breux hiatus se produisent ; *e* et *o* peuvent devenir alors *i* et *u* (*y* et *w*, voy. n° 15 ci-après).

On trouverait même de très rares exemples, dans ce cas, d'apocope de la voyelle initiale : *bai eta 're* pr. *bai eta ere* « oui et aussi » (1), *herriko 'tchia* pr. *herriko etchia* « maison commune », *hago 'chilik* pr. *hago ichilik* « reste silencieux », *aste 'zkena* pr. *aste azkena* « mercredi » (2).

8. *Deuxième cas*. — Lorsqu'un suffixe commençant par une voyelle s'ajoute à un mot qui finit par une voyelle (et principalement lorsque le suffixe est l'article *a*), certains dialectes laissent le hiatus se produire ; d'autres observent les règles suivantes :

9. *E* final devient *i ; etche* « maison » plus *a* « la » donne *etchia ; seme* « fils » plus *en* « des » donne *semien* (3). Les seules voyelles initiales de suffixes reconnus sont *a*, *e* et *i ;* devant cette dernière *e* ne change pas ; il forme diphthongue avec *i*, *semei* « aux fils » ou intercale un *r* doux, *seme-(r)-i*.

10. *A* final se change en *e : alaba* « fille » plus *a* « la » devient *alabea*. Dans certaines variétés, cet *e* est devenu *i* par application de la règle précédente.

11. *O* devient *u ; artho* « mais » et *a* fait *arthua, dago* « il reste » et *en* fait *daguen* « qui reste ». — Dans quel-

(1) On dit encore *bai*, *ta ere* et même *baitê* (intermédiaires * *bai 't' ere*, * *bai 't' ee*). Dans le langage courant on dit *au 'chilik* pour *hago ichilik* « reste silencieux ».

(2) Je citerai encore le nom propre *Maider* pour *Mari-eder* « belle Marie ». La règle semble donc être : que l'apocope a lieu après une voyelle longue ou accentuée, et après une diphthongue.

(3) Cette forme *ien* (yen) des génitifs pluriels des noms en *e*, n'est pas commune à tous les dialectes qui acceptent les permutations dont je parle ici. Beaucoup d'entre eux disent : *legên*, *semên*, etc., pour *lege-en* « lois-des », *seme-en* « fils-des ».

ques endroits *o* ne change pas, mais *b* ou *m* sont intercalés (*artoba*), *artoma*) seulement si la voyelle initiale du suffixe est *a*. Le *b* qui se produit alors, est très analogue sinon identique à la semi-voyelle indo-européenne *w*.

12. *U* dans le dialecte bas-navarrais spécialement et *ü* en souletin deviennent *i* ; *buru* « tête » et *a*, *en* fait *buria* « tête », *burien* « des têtes » ; — *üllü* « mouche » et *a*, *en* donne *üllia*, *üllien*.

13. *U* demande après lui un *b* (continu, à peu près sinon tout à fait *w*) *buru-b-a* « la tête », *buru-b-en* « des têtes, » *duzu-b-e* « vous (plusieurs) avez », *oi ! madarikatu-b-ok* « oh ! maudits ! ». Dans certaines variétés intermédiaires entre le labourdin et le bas navarrais, au lieu de *b* on intercale *y* : *buru-y-a*, *buru-y-en*, *nu-y-en* « j'avais ».

14. *I* demande après lui un *y*; *mendi-y-a* « la montagne ». Dans certains endroits, au lieu de *y*, on intercale *j* français ou *ch*, *mendi-j-a*, *mendi-ch-a*. En biscayen, on intercale un son spécial écrit *j*, qu'on pourrait représenter par *d'* et que le prince Bonaparte appelle dentale douce mouillée. Dans la partie Goyerri (haut-pays) du Guipuzcoa, on intercale un autre son spécial qu'on pourrait représenter par *g'* et que le prince Bonaparte appelle gutturale douce mouillée.

15. Les Labourdins distinguent *semia* (pr. *semea* « le fils ») et *otsua* (pr. *otsoa* « le loup »), de *mendia* et *burua*, et ce que, disent-ils, les premiers *i* et *u* sont brefs et les seconds longs. Je crois plutôt que les premiers *i* et *u* sont en réalité *y* et *w*, de sorte qu'il conviendrait d'écrire *semya*, *otswa* ; en tout cas, ce ne sont pas des *i* et des *u* francs ; souvent, dans les chansons, les *ia*, *ua* résultant de *ea*, *oa* ne comptent que pour une syllabe.

16. *I* change l'*a* suivant en *e* dans quelques variétés espagnoles ; *u* fait de même : *begi* « œil » et *a*, *zeru* « ciel » et *a* donnent *begie*, *zerue*. A Ochandiano (Biscaye), on in-

tercale dans ce cas suivant les règles précédentes *j* (d'), et *b, begije, zerube ;* dans la même localité, *alaba, seme* et *ollo* « poule » font *alabie, semie, ollue* si on leur ajoute l'article : cela s'explique par le changement amené par les règles précédemment exposées, de *a* en *e* puis *i*, de *e* en *i*. et de *o* en *u*.

Dans ces derniers exemples, les deux voyelles mises en contact ont donc agi réciproquement l'une sur l'autre et ont changé toutes deux. Le même phénomène a lieu, en France, dans la variété de Bardos, où l'on dit, par exemple, *zerien* pr. *zerüan* « dans le ciel », *lürrien* pr. *lürrean* « dans la terre », *zie* pr. **zía* pr. *zira* « vous êtes », etc. — Cf. les variations dialectales du verbe telles que *zukien* = *zukean* « il aurait eu ».

17. *U* change *a* suivant en *i*, au locatif défini, dans la variété biscayenne d'Orozco et Barambio, où *buru-a-n* « dans la tête », *zeru-a-n* « dans le ciel » font *buruin, zeruin*. En France, les mêmes terminaisons *uin* pr. *uan* (interméd. *uyan*) s'entendent quelquefois de Briscous à Villefranque.

18. *Troisième cas.* — Quand deux voyelles se rencontrent dans le corps d'un mot, ce qui n'arrive que lorsqu'une consonne est tombée, souvent il y a hiatus, même dans les dialectes qui observent les permutations dont nous venons de parler ; et c'est ce qui fait reconnaître la chute de la consonne. Dans quelques dialectes, au contraire, les phénomènes suivants se produisent :

19. *A* fait diphthongue avec *i*, *u* et *e*, *o* consécutifs (*e* et *o* devenant alors *i* et *u*) : *nai* pr. *nahi* « volonté », *au* pr. *aho* « bouche ; » *emain dut* pr. **emaen dut* pr. *emanen dut* « je donnerai ; » *daude* « ils restent » pr. **daode* pr. **dagode* (radical *ego ; dago* « il reste »).

20. *E* dans quelques bouches prend un *y* intercalaire,

déséyo pr. *deseo* « désir » ; cf. *leihal* et *leyal* de l'esp. *leal* « loyal, fidèle ». Ordinairement, *e* fait diphthongue avec *i*, *u* et *o* : *bei* pr. *behi* « vache », *geiau* pr. *gehiago* « plus ». Devant *a* et *o*, *e* devient *i* ; *biar* bisc. pr. *behar* « besoin », *bior* bisc. pr. *behor* « jument ».

21. *I* et *u* prennent les intercalaires *y* et *b*.

22. Je ne suis en mesure de rien dire sur *o*. L'analogie indiquerait qu'il devrait former diphthongue avec *i* et se changer en *u* devant *a* et *e*, à moins que *a* ne devienne *e* puis *i*, et que *e* ne devienne *i* ; il y aurait alors diphthongue : cf. *oya* gip. « le lit » pr. lab. *ohe-a*.

23. Lorsque, dans le cas que j'examine, deux voyelles semblables se trouvent mises en présence, elles se réduisent à une seule longue : *bâkizu* pr. *badakizu* « vous savez », *zeruetât* pr. *zeruetarat* « aux cieux », *bihamum* pr. *biharamun* « lendemain », *bêhala* pr. *berehala* « tout de suite », *behinê* pr. *behinere* « jamais, pas une fois », etc. Mais souvent, dans la conversation, on entend parfaitement la répétition des deux voyelles. — Cf. biscayen *surra* « le nez » pr. *sudurra*.

On peut même citer, dans ce cas, comme exemple de contraction de deux voyelles différentes *heldu zâ* pr. *heldu *zae* pr. *heldu zare* « vous êtes arrivé », *ganîta* pr. *ganieta* pr. *ganibeta* « couteau », *alcha zazî* (var. de Baigorri) pr. *alcha zazie* (cf. *alcha zazei*, var. de Roncal) pr. *alcha zazue* « élevez-le », et les génitifs *ân* pr. **aen* pr. *aren*, *amân arropak* pr. **amaen arropak*, pr. *amaren arropak* « les vêtements de la mère », *orôn* pr. **oroen* pr. *ororen* « de tous ». Deux voyelles différentes se trouvant en présence, il y a des exemples d'une élision véritable de la première : *oihanat* pr. *oihanerat* « vers le bois » ; *gehio* pr. *gehiago* « plus » ; *hobio* pr. *hobiago* « meilleur » ; *hamortz* pr. *hamabortz* « quinze ».

24. Lorsque, dans les trois cas que nous venons d'examiner, au lieu de la première des voyelles concurrentes, il y a une diphthongue, on intercale *y* et *b* (presque *w*) suivant la nature de la dernière composante de la diphthongue : *ezkongai-y-a* ou *ezkongei-y-a* « le fiancé », *gau-b-erdi* « minuit »; ou plutôt, la dernière composante devient *y* ou *b* (presque *w*) : *ezkonga-y-a*, *ga-b-erdi*. Plusieurs Basques donnent à ce *b* un son très voisin de *v* ; aussi M. Van Eijs a-t-il pu écrire avec quelque raison, malgré les reproches qu'on lui en a faits, que *gau on* « bonne nuit » et *lau oindura* « quadrupède » devenaient *gav on, lav oindura*.

§ 5. HARMONISATION.

25. On ne retrouve pas en basque le véritable cas de l'harmonisation touranienne, c'est-à-dire que les suffixes s'ajoutent aux thèmes sans qu'il se produise de changement de part et d'autre. Mais on retrouve cette harmonisation dans l'adaptation de mots étrangers.

26. Lorsque ces mots commencent par *r*, une voyelle est préfixée, mais non point au hasard : c'est *a*, *e* ou *i* ; *a* quand la première voyelle après *r* est *a* ou *o*, *e* quand cette voyelle est *e*, *i* quand cette voyelle est *i* : *arrazoin* « raison », *arraza* « race », *arrobatu* « voler, dérober », *arrolan* « Roland », *erretor* « curé, recteur », *errege* « roi », *hirrisku* « danger, risque ». Il y a de nombreuses exceptions ; des mots commençant par *ra* ou *ro* préfixent *e* : *errota* « roue », *errabia* « rage » (on dit même *errebia*), *erramu* et *erremu* « rameau » ; au reste, cela dépend un peu du dialecte ; les Basques espagnols emploient de préférence *e*, les Labourdins *a* : parlant français, ces derniers diront par exemple *arrien* pour « rien ».

27. Lorsque les mots étrangers contiennent des groupes que le basque ne tolère pas, une voyelle est intercalée et généralement elle est de même nature que celle qui suivait le groupe décomposé ; c'est ainsi qu'on a formé : *garazi* « grâce », *giristino* « chrétien », *gurutze* « croix », *pherekatu* « frotter ».

28. On doit encore attribuer aux lois harmoniques la variation signalée par M. de Charencey dans *doni Yoane* « saint Jean », *dona Phaleu* « saint Palais », et les formes dialectales telles que *bohor* pr. *behor* « jument », *odoi* pr. *edoi* « nuage », *arrozoin* pr. *arrazoin* « raison », *errotor* pr. *erretor* « curé, recteur », etc. Cf. *mement* « moment ».

§ 6. PERMUTATIONS.

29. *A* permute le plus fréquemment avec *e*, *charmagarri* = *charmegarri* « charmant », *elkar* = *alkar* « l'un et l'autre », *baltza* = *beltza* « le noir », *bakhan* = *bekhan* « rare », *esker* = *eskar* « merci », *osaba* = *oseba* « tante », *azur* = *ezur* « os », *patar* = *petar* « rampe, montée », *bezala* = *bezela* « comme »; les dialectes espagnols prennent plus volontiers l'*a* que les dialectes français, principalement quand la consonne suivante est *r* dur : *barri* = *berri* « neuf », *charri* = *cherri* « cochon de lait », *ichtar* = *ichter* « cuisse », *bardin* = *berdin* « égal », etc.

Il faut mentionner ici les variations suivantes relevées dans la dérivation verbale ; *da* « il est » forme en France *den* et *dela;* en Espagne, il fait régulièrement *dan* et *dala;* l'imparfait « il était » est *zen* en France, *zan* en Espagne.

Il faut aussi mentionner la variation régulière de *a* en *e*, qui a lieu, suivant le prince Bonaparte, dans certaines va-

riétés espagnoles, lorsque *a* est précédé de *i* ou *u*, soit immédiatement, soit dans la syllabe précédente : *begie* pr. *begia* «l'œil», *zerue* pr. *zerua, izer* pr. *izar* «étoile», *buler* pr. *bular* «sein», *aite* pr. *aita* «père», *lume* pr. *luma* « plume», *argi bet* pr. *argi bat* « une lumière», *jaun bet* pr. *jaun bat* « un monsieur», *ethorri de* pr. *ethorri da* « il est venu », *sartu de* pr. *sartu da* « il est entré ». A Bardos, on dit *zie* « vous êtes » pr. *zira*.

Il y a quelques exemples de permutations; 1° entre *a* et *o*, *eman* = *emon* « donné », *mandazain* « muletier » de *mando* « mulet» et *zain* « gardien » (*mandozain* se dit aussi), gip. *usategi* = lab. *usotegi* « palombière» de *uso* « palombe » et *tegi* « lieu, habitation » ; 2° entre *a* et *au*, gip. *arkitu* = lab. *aurkitu* « trouvé », bisc. *yaube* = lab. *yabe* « maître », bisc. *aulki* = lab. *alkhi* « siége », cf. *aditu* « entendu » (auditu-m?); 3° entre *a* et *i*, *atchiki* « retenu » devient à Bardos *itchiki*.

30. *e* permute avec *a*, comme nous venons de le voir.

Il varie souvent avec *i* : *irakin* = *erakin* « bouilli », *erakutsi* = *irakutsi* « montré », *nigar* = *negar* « pleur », *itche* = *etche* « maison » , *elkhi* = *ilkhi* « soleil », *bildur* = *beldur* «crainte», *birthute* = *berthute* « vertu », bisc. *eguzki* = lab. *iguzki* «soleil», etc.

e permute aussi avec *ai* (voyez ci-dessous).

e = *o* dans *bohor* = *behor* «jument», *osoba* = *oseba* « oncle», *ete* = *othe* , partic. interrogative.

31. *i* varie surtout avec *e*, comme nous venons de le voir.

Il y a de nombreux exemples de permutations entre *i* et *u*, gip. bisc. *zulo, zulu* = lab. *zilo* « trou », bisc. *urte* = gip. *irte* « sortir», bisc. *ule*, *ulle* = lab. *ile* = gip. *ille* « cheveu, poil », bisc. *uri* = *iri* gip. = lab. = *hiri* « ville», etc. C'est surtout en bas-navarrais que l'on trouve des *u* et des *i* à la place des *i* et des *u* des autres dialectes : *utchu*

pr. *itchu* « aveugle », *buluzi* pr. *biluzi* « déshabillé », *gorphitz* pr. *gorphutz* « corps », etc. Ces changements se sont arrêtés en souletin aux formes mixtes en *ü* : *ithurri* lab. = *üthürri* soul = *uturri* var. de Roncal « source ».

On sait qu'en souletin, *ü* remplace souvent l'*i* des autres dialectes : *üllü* pr. *uli* « mouche », *nian* « j'étais » (lab. *nuen*, gip. *nuan*, etc.

32. *o* permute avec *a*, comme nous l'avons vu ci-dessus : *sendotu* ou *sendatu* « guéri », *noski* ou *naski* « probablement ».

Il est devenu *e* dans *mement* « moment », *leku* « locu-s ».

Il varie plus fréquemment avec *u* : *konkor* = *kunkur* » *molko* = *mulko* « grappe », *polita* = *pulita* « joli » *mosu* = *musu* « baiser », *ontzi* = *untzi* « vaisseau », *gizun* = *gizon* « homme », *churula* = *chirola* « flûte ? », *nun* = *non* « où », *nula* = *nola* « comment », etc., et même *mueta* bisc. = *mota* « espèce », *o* = *au* dans *arroltze*, *arraultze* « œuf ».

33. *u*, comme on l'a vu plus haut, permute avec *i* et *o*.

En souletin il devient *ü* : *lür* = *lur* « terre », *düzü* = *duzu* « vous avez », etc.

34. *ai* dans certains dialectes correspond à l'*e* de certains autres : *yarreki* = *yarraiki* « suivi », *bezain* = *bezen* = *baizen* « comme », *bainan* = *bena* « mais », *baino* = *beno* « que » (comparatif), *baizik* = *bezik* « si ce n'est », *ameka* = *amaika* « onze », *apheza* = *apaiza* « le prêtre » (1).

(1) Le sens propre de *aphez* est-il bien « prêtre ? » Ce mot ne signifierait-il pas plutôt simplement « chef ? » Il est assez remarquable, en effet, que les maires soient appelés dans beaucoup de villages basques « *yaun* auzapheza, *yaun* baldarrapheza. » L'étymologie de ces deux mots est incertaine ; les savants du pays y voient *auzo-aphez* « voisin-chef », *baldarren* pr. *biltzarren*

35. *ai* et *ei* se remplacent : *yeiki* = *yaiki* « levé », *yarreiki* = *yarraiki* « suivi », *zerbait* = *zer eit* « quelqu'un », *norbait* = *norbeit* « qui que ce soit », *seindu* = *saindu* « saint », *orai* = *orei* « maintenant ».

On peut citer des exemples de permutations entre *ai*, *ei*, *e* et *i* : *yarraiki* = *yarreiki* = *yarreki* = *yarriki* « suivi », *eskentü* = *eskaini* lab. = *eskiñi* bisc. = *eskeñi* gip. « offert », et même *yagi* bisc. = *yeiki* lab. « levé ». Le mot « hirondelle » varie, suivant les localités, en *enada* = *eñada* = *ainhara* = *aihara* = *ihara* (pour *d* = *r*, voir ci-après nº 65).

Je dois citer ici les variations *lizar* = *leizar* = *lechar* « frêne ».

36. *ei* et *oi* permutent : *zein* = *zoin* « qui ».

37. *au* devient *ai* en souletin (dialecte à *ü*), *aiso* pr. *auso* « voisin », *laida* pr. *lauda* « louer ». On trouve même *jeina* pour *yauna* « le seigneur » dans la variété de Roncal.

§ 7. VOYELLES ADVENTICES.

38. Des exemples de voyelles prosthétiques ont été don-

aphez « du biltzar chef » (quelques personnes âgées prononcent et écrivent *baldarnaphez*; j'ai vu ce mot orthographié *balder-naapez* et *baldarnapez* sur deux inscriptions de 1700 et 1738 à Saint-Pée-sur-Nivelle). Le *biltzar* ou *biltzaar* (de *bil* « réunir », *zahar* « vieux, vieillard ») ou *batzaar* était une assemblée régionale ; elle se tenait en plein air, dans un bois, à un carrefour, etc., et s'occupait des intérêts communs à plusieurs paroisses. Chaque paroisse avait d'ailleurs son conseil spécial, son *chapitre*, qui se réunissait sous le porche de l'église, appelé *apheiko-azpia*.

nés plus haut à propos des mots étrangers commençant par *r* (nº 26) (1).

39. Comme exemples d'épenthèses, il faut citer les locatifs définis des noms terminés par une consonne ; *oihan* « bois » fait *oihan-e-an* « dans le bois », *lur* « terre » fait *lurr-e-an* « dans la terre », etc. (2). Dans la Soule, la même épenthèse de *e* a lieu avec le suffixe de mouvement *la* : * *oihan-e-ala*

(1) L'*e* ou *i* initial de beaucoup de radicaux verbaux pourrait bien être adventice. En effet, cette lettre n'est pas fixe ; elle devient notamment *a* dans la conjugaison simple : *ikus* « voir » forme *dakust* « je vois », *egin* « faire » *dagit* « je fais », *ibil* « marcher » *nabila* « je marche » ; elle disparaît dans certains composés de *egin* « faire », tels *nigargin* « pleurer », *loin* « dormir » pour *nigar egin*, *lo egin*, etc. (mais dans ces deux cas, on peut voir seulement les phénomènes phonétiques dont j'ai parlé aux numéros 7 et 23); elle se sépare du reste du radical, lors de l'adjonction du suffixe de causalité *ra* : *ibil* « marcher » forme *erabil* « faire marcher, amener », *ikus* « voir », *erakus* ou *irakus* « faire voir, montrer », *ikas* « apprendre », *irakas* « faire apprendre, enseigner » (Voyez *Revue*, II, 238, sq.).

Cf. *marroz* bisc. = *amarruz* « par ruse », *khendu* lab. = *ekendu*, var d'Aezcoa « ôté ».

(2) Le même *e* epenthétique se retrouve dans les noms de maisons *laffitenea*, *catalanenea*, *goyetchenea*, etc., dérivés évidemment par l'article *a* des génitifs pluriels *Laffiten* « des Laffitte », *Catalanen* « des Catalan », *Goyetchen* « des Goyetche », etc. Les Basques distinguent ces dérivés des réguliers *Laffitena*, *Catalanena*. etc., en ce que, disent-ils, les derniers marquent la possession, tandis que les autres indiquent l'habitation ; on pourrait donc traduire *catalanena* « la maison aux Catalan », et *catalanenea* « la maison chez les Catalan ». Mais faut-il voir dans ces formes *laffitenea*, etc., des locatifs qui auraient perdu le suffixe caractéristique *n* et ne seraient plus indiqués que par l'*e* adventice ? Il est remarquable, en effet, que dans plusieurs endroits on emploie dans ce cas le mot *baita* (Laffittebaita, Goyetchebaita, etc.) : *baithan* est un suffixe du locatif spécial aux personnes ; il s'emploie d'habitude avec le génitif, *aitaren baithan* « chez le père », mais on le trouve aussi avec le nominatif : *yinkoa baithan* ou *yinkoaithan* (nº 62) « en Dieu ».

« vers le bois ». L'*e* épenthétique, ainsi intercalé entre le thème et l'article, suit d'ailleurs les règles d'euphonie ; aussi dira-t-on toujours en soule *oihan-i-ala* (plutôt *oihan-y-ala*), *oihan-i-an*, etc.

Certaines formes verbales offrent aussi des exemples d'épenthèse : *du* « il l'a » produit la forme dérivée *duen* (ou *duan* suivant le dialecte) ; or, on peut voir la preuve que l'*e* (ou l'*a*) est ici purement adventif dans l'existence de la terminative *dun* avec le sens de « qui a », *eskaldun* « basque » de *eskara* « langue basque » et *dun* « qui a », *bihotz-dun* « homme de cœur » de *bihotz* « cœur » et *dun* « qui a », etc. (1).

L'*i* épenthétique se présente dans les finales *oin* pour *on* de certains mots empruntés : *arrazoin* « raison », *lehoin* « lion », *botoin* « bouton », etc. On rencontre aussi l'*i* adventif dans le corps des mots : 1° avant *n* : *aingeru* « ange » (angelus), *maingu* « boiteux » (mancus) ; 2° avant *l* : *choil* « seul » (solus) ; 3° avant *t* : *emaite* = *emate* « donner », *erraite* = *errate* « dire », *yoite* = *yotze* « frapper », etc. Peut-être ne doit-on voir dans la présence de cet *i* qu'une tendance à l'affaiblissement de la consonne subséquente, à sa transformation en palatale : cf. *beno* bas-nav. = *baino* lab. = *baño* gip., *bakoitza* gip. = *bakhotcha* lab. « chacun », *ache* bisc. = *haize* lab. « vent ».

(1) Le verbe offrirait probablement d'autres exemples de lettres adventices ; ainsi les imparfaits actuels *nuen*, *zinuen*, *hintzen*, etc., devaient être primitivement *nu*, *zinu*, *hintz*, etc. ; cf. *banu* « si j'avais », *bazinu* « si vous aviez », *bahintz* « si tu étais ». Dans la variété bas-navarraise d'Aezcoa, le prince Bonaparte a cependant trouvé seulement les formes *nue*, *zinue*, etc. : cf. *nadin* et *nadien* « que je sois ». Je vois encore un *e* adventice dans *zuek* pluriel de *zu* « vous » ; cf. *orok* pluriel de *oro* « tout », *gutik* pluriel de *guti* « peu », *bertzek* « d'autres », *batzuk* et *batzuek* « quelques-uns ».

Dans la dérivation, lorsque deux consonnes incompatibles viennent à se rencontrer, on intercale un *e* euphonique; *gizon* et *tik* forment *gizonetik* « de l'homme, ex-homine ». Dans le verbe, c'est généralement *a* qui est interposé en pareil cas, de *dut* « je l'ai » on dérive *dudan, dudala* par l'addition de *n* et *la*, de *duk* « tu l'as » *dukan*, *dukala*, etc.; *dauk* signifie « il l'a à toi »; en y ajoutant *t* final (signe du sujet de la première personne) on forme *daukat* « je l'ai à toi ». Cependant *e* intervient aussi, principalement dans la dérivation par *n* et *la* : si le Souletin dit *nizan* (de *niz* « je suis »), le Labourdin dit *naizen* (de *naiz* « je suis »); cette différence s'explique par la force relative de *a* et de *e*, et aussi par celle de *ai* et de *i* dans *naiz*, *niz*; cf. *daiteke* = *ditake* « il peut être ».

40. A la fin des mots, on peut citer, comme lettre adventice, l'*e* que les Basques ont l'habitude (au moins dans le Labourd) d'ajouter aux noms propres et aux noms de lieux terminés par une consonne lorsqu'ils sont isolés : *Uztaritze*, *Miarritze*, *Askaine*, etc.; dans la composition, cet *e* disparaît : *Uztariztar* « habitant d'Ustaritz », *Askaingo* « d'Ascain, etc.

CHAPITRE II.

Consonnantisme.

§ 1er. CONSONNES BASQUES.

41. *Explosives.* — Dans les familles gutturale, dentale et labiale, l'alphabet basque général possède les douces, les dures et les dures aspirées. Il conviendrait d'ajouter à ces lettres un *k*, un *g*, un *t*, un *d* mouillés, c'est-à-dire intermédiaires entre les gutturales ou les dentales, et les palatales.

Dans la famille des palatales, le basque possède deux lettres, représentées par *ts* (ou *tx*, ou *x;* Oihenart représentait cette lettre par un *x* avec un point au-dessus) et *tch*. Il y a entre ces deux lettres le même rapport qu'entre *s* et *ch* (voyez ci-après, n° 44).

42. *Continues.* — Dans l'ordre des nasales, nous trouvons celles des quatre familles gutturale, dentale, labiale et palatale. Les Basques méconnaissent la distinction entre les deux premières, ils écrivent : *yoango, izandu,* avec la même lettre *n;* quelques-uns écrivent même *hanbat* pour *hambat*. — Le *n* palatal se confond avec le *ñ* espagnol, *gn* français et italien. Ce *ñ* existe en basque, mais il est visible qu'il n'y est qu'une décadence du *n* dental ; cf. *beno* = *baino* = *baiño* = *baño*, etc., *egiñ* = *egin*, etc.; très souvent, comme dans ce dernier exemple, l'apparition de *ñ* est manifestement provoquée par *i* précédent

43. Dans l'ordre des soufflantes, le basque présente dans les dialectes français le *h* que les dialectes espagnols suppriment. Mais ceux-ci transforment le *j* ou le *y* des premiers en *j* (*jota* espagnole) : *jaun* gip. = *yaun* lab. « seigneur », *beor* gip. = *behor* lab. « jument », *ari* gip. = *hari* « fil » et, *ahari* « bélier » lab., etc.

Le dialecte français souletin possède la bourdonnante *j*, qu'il emploie à la place de *y* ; *jin* pr. *yin* « arrivé ».

44. Quant aux sifflantes proprement dites, le basque possède les sons bien définis de *ch* palatal et de *s* dental ; on représente le premier par *ch* en France, par *s̄* ou *ss* en Espagne. Il me semble cependant que le *ch* du dialecte labourdin, par exemple dans *chakur* « chien », *chichari* « petit ver », se rapproche plutôt de *ç* (première sifflante sanscrite, *ch* de *mich*) que du *ch* de « chien, chanson ». Le *s* dental est toujours écrit *z* ; les anciens écrivains basques des provinces françaises employaient *ç* au lieu de *z* au commencement et

au milieu des mots. Le *z* de *ezta* « il n'est pas », *ezur* « os », ne doit donc se prononcer ni comme le *z* de « corazon, verguenza », ni comme celui de « zéphyr, azur », mais comme *s* français de « sourire, assassin ». Oihenart transcrivait cette lettre par le *s* long des anciennes écritures.

Mais les Basques ont une autre sifflante, représentée généralement par *s*, quelquefois par *x*, et prononcée souvent, au moins dans les provinces françaises, comme *ch* palatal franc. Dans les provinces espagnoles, la prononciation de *s* est plus voisine du *s* français de « sourire, sable ».

Le prince Bonaparte, dans un tableau qui est en tête de son *Canticum trium puerorum* en onze dialectes basques (Londres, 1858), compte cinq sifflantes : la première est *s* de « sable »; la seconde, le *z* de « zéphyr »; la troisième est intermédiaire entre le *s* de « sable » et le *ch* de « cacher »; la quatrième est intermédiaire entre le *z* et le *j* français; la cinquième est intermédiaire entre la seconde et le *s* de sable; il faut ajouter le *ch* français. Trois des lettres ci-dessus indiquées sont peu importantes, mais la troisième est celle dont j'ai parlé tout à l'heure, *s* vulgaire du labourdin.

Les sifflantes *z*, *ch* et *s* reçoivent souvent un *t* avant elles; *tz* produit équivaut au *c* polonais, *z* allemand ; le *ts* et le *tch* ne sont autres que les explosives dont j'ai déjà parlé plus haut, *ts* et *tch*.

45. Le basque a deux *r*, dits *r* dur et *r* doux ; le premier est *r* ordinaire fort, presque *rr* double, tout à fait *r'* dravidien. Le second, très difficile à prononcer, est *r* affaibli, presque *d*.

46. On trouve en basque le *l*. Cette lettre a souvent dégénéré en *ll* (c'est-à-dire presque *y*), cf. *labur*, et *llabur* « court », *ibilli* et *ibili* « marché », principalement sous l'influence de *i* précédent. Au lieu du signe castillan *ll*, je préférerais représenter cette lettre par *l* avec

le signe minute. De même, j'emploierais *t'* pour *tt* des dialectes français dont Oihenart parle en ces termes : « son mol « et cassé, qui se profère en poussant la langue réfléchie « vers les dents sans la baisser aucunement » ; de même aussi les sons euphoniques dont j'ai parlé plus haut (p. 428) devraient être écrits *d'*, *g'*; *g'* est purement euphonique ; quant au *d'*, Oihenart le trouve dans le mot *amandi* « roitelet » : ce son me semble n'être qu'une dégénérescence de *y* tendant à *j* (dj), *y* initial suivi de *i* se prononce très souvent ainsi. Oihenart représentait tous les sons mouillés du basque par la consonne primitive surmontée d'un point. Il est essentiel de remarquer que les Basques prononcent les consonnes mouillées d'une telle façon, que le primitif *t*, *d*, etc., se fait parfaitement sentir. On pourrait donc, avec *ll* basque et *ll* dravidien (dont le premier *l* seul est mouillé) établir la série *l*, *ll* drav., *ll* basq., *y*.

§ 2. EUPHONIE.

47. On ne sait rien de positif sur la dérivation basque : c'est donc uniquement dans les contacts entre deux mots différents que l'on doit chercher les lois euphoniques.

48. Les mots basques peuvent commencer par toutes les lettres de l'alphabet, sauf les deux *r*, *ts*, *tch* et *n* guttural ; sont finales les voyelles et les seules consonnes *k*, *t*, *z*, *s* (ou *ts*), *ch* (ou *tch*), *l*, *n*, *r* dur et *r* doux.

49. *K* et *t* finals suivis d'une explosive se suppriment, et l'explosive consécutive devient dure si elle est douce ; ex. : *gizona*k + k*in* = *gizonakin*, *gizona*k + *gabe* = *gizonakabe*, *hunat* + *goiti* = *hunakoiti*, *galdua*k + d*ire* = *galduatire*, *hunat* + *duzu* = *hunatuzu*, *neretza*t + *bai* = *neretzapai*, etc. L'explosive dure produite ainsi me

semble fréquemment aspirée, principalement dans le cas où le premier mot est un monosyllabe : *niphi* pour *nik bi*, *baphertziari* pour *bat bertziari* (1).

Suivi d'une sifflante, *t* persiste et forme *tz*, *ts* ou *tch*. Dans ce cas, *k* devient *t* et fait comme *t* : *helduak* + *ziren* devient *helduatziren*, *helduak sasian* devient *helduatsasian*, etc.

Devant les nasales, *k* et *t* s'adoucissent considérablement ; je n'ose dire qu'il y a assimilation ; lorsqu'un Basque prononce, par exemple, les mots *eztut nahi*, *eztut maite*, *ezkerrak merezi du*, il me paraît que le *t* ou le *k* finals disparaissent, mais qu'il y a entre la voyelle qui le précédait et la nasale qui le suivait un arrêt, un intervalle appréciable : l'oreille sent qu'il y a là une lacune, ce qui n'a pas lieu lorsqu'on dit *eztu nahi* « il ne le veut pas », *eztu maite* « il ne l'aime pas ». Cf. *banaka* « un à un », de *bat* « un ».

Lorsque *t* ou *k* sont suivis de *y*, le groupe *ky* ou *ty* tend à produire *j'* (dj) ; *aitak yo du* sonne presque comme *aitajodu* « le père l'a frappé » (2).

50. *Z* durcit les explosives douces consécutives : *ez* + *da* = *ezta* « il n'est pas », *ez* + *gare* = *ezkare* « nous ne sommes pas », *ez* + *balitz* = *ezpalitz*, « s'il n'était pas »,

(1) Je n'ai trouvé dans les livres qu'une seule fois l'indication de ces changements. Le *Vocabulaire* de M. Sallaberry d'Ibarolle donne (p. 118) le mot *lokharri* « emplâtre » ; ce mot est reproduit à la page suivante avec la même traduction « emplâtre », mais sous la forme *lotgarri*.

(2) Dans la dérivation verbale, le *t* final s'adoucit devant une voyelle ; *dut* forme *dudan*, *dudala*. On peut conclure de là, avec le prince Bonaparte, que la forme primitive du subjonctif de l'auxiliaire actif était **dezat*, car dans la forme actuelle *dezadan*, le *n* final est le signe des formes secondaires, et l'*a* pénultième est euphonique. Il reste à déterminer si *dezat* est dérivé de *dut* ou s'il faut y voir, avec Oihenart, un autre auxiliaire formé d'un radical spécial.

garaituz + *dohazi* = *garaituztohazi* « ils marchent en triomphe », etc. Cf. *ikhuspide* « exemple », de *ikhus* « voir » et *bide* « chemin ».

Devant une sifflante, *z* devient *t* ; *ez* + *zen* = *etzen* « il n'était pas », *oinez* + *zuazi* = *oinetzuazi* « vous allez à pied », *mihiaz* ch*akurra* = *mihia*tch*akurra* « par la langue le chien », *ez* s*egurki* = *et*s*egurki*, etc.

Devant *l*, *n* et *m*, *z* persiste habituellement ; mais dans le verbe de certains dialectes *ez* + *niz*, par exemple, forme *eniz* « je ne suis pas », *ez* + *nian* forme *enian* « je n'étais pas », *ez* + *lezale* forme *elezake* « il l'aurait », etc.

Devant *y*, *z* se supprime et *y* devient à peu près *j* français : *ez* + *yin* = *ejin* « pas arrivé » ; quelquefois on prononce *j* ou *é* : on connaît la devise basque mise par de Bela sur son château en Touraine : *lehen hala*, *orai hola*, *gero* etchakin *nola* ; *etchakin* est ici pour *ez yakin* « pas su », et la devise doit se traduire : « Avant comme ça, maintenant comme ci, après ne sais comme ».

Devant une voyelle ou un repos, *z* se renforce en *tz*, ou bien devant une consonne *tz* se réduit à *z* ; comparez les noms propres *Haitzeder* « beau chêne » avec Harispe (*harizpe*, sous chêne), Dourisboure (*durizpuru*) et Douritzague (*duritzaga*), etc.; comparez encore *hotz* « froid » et *hoztu* « ayant froid », *utzi* « laissé » et *uzten* « laisser », *gatz* « sel » et *gaztegi* « salière », etc. Cf. *iztun* gip. « éloquent » de *hitz* « parole » et *dun* « qui a ».

51. Par analogie avec ces derniers exemples, *ts* et *tch* finals deviennent *s*, *ch* devant les explosives ; *mahaspat* « un raisin » pour *mahats bat*, *arraspeltz* « soirée noire » pour *arrats beltz*, etc.

52. *Ch* et *s* paraissent d'ailleurs suivre les mêmes règles que *z*.

53. *R* doux devient dur devant les consonnes ou suivi

d'un repos. Devant une voyelle, il se supprime ou devient *h* : on doit expliquer les noms propres *Duhalde* (et *Ugalde*), *Duhart*, etc., par *ur-alde* « côté de l'eau », *ur-arte* « eau-intervalle » c'est-à-dire « maison placée entre plusieurs cours d'eaux, à leur confluent, etc. ». On sait que tous les noms propres basques sont des noms topographiques, indiquant la forme, la couleur, ou la position d'une habitation. — Cf. souletin *luikhara*, bisc. *luikaria* « le tremblement de terre » de *lur* « terre », *ze in duzu* pr. *zer egin duzu* « qu'avez-vous fait ? »; le *r* de *zer* « quoi » se supprime, même devant une consonne dans la question si communément faite : *ze-uzu* « qu'avez-vous ? » pour *zer duzu* et tombe régulièrement dans certains dialectes devant des consonnes : *zegaz* bisc. « avec quoi ? », *zetarako* bisc. « pourquoi », etc.

54. *R, l* et *n* devant les sifflantes les obligent à se renforcer par *t; behartzen* « il était besoin » pour *behar zen, ahaltzuen* « il avait pouvoir » pour *ahal zuen, gantzayo* « il alla à lui » pour *gan zayo*, etc.

R persiste devant *l* et les nasales.

L persiste devant *n* et tombe devant *l; zabalitake* pour *zabal litake* « il serait large »; *hel naite* « je peux venir ».

N devant *n, r, l* disparaît : *emanau* « il a donné moi » pour *eman nau, emanuen* (pron. comme le nom propre Em*manu*el) « je l'avais donné » pour *eman nuen, nora* « vers où? » pour *non ra, yale* « mangeur » pour *yanle*, etc. En composition *n* disparaît même devant *k* dans *gizonarekin* « avec l'homme » pour *gizonaren* gén. + *kin* « avec ».

55. Devant les explosives, *n* s'accommode à leur ordre et devient, par exemple, *m* devant les labiales ; *illumbe* « sous obscurité, soirée » de *illun* et *pe* (cf. *lurpe* « sous terre »), *elizamburu* (elissamboure) nom propre, de *eli-*

zân pr. *elizaren* et *buru* « tête de l'église ». *Istant bat* « un instant » se prononce *istampat*.

De plus, *n* adoucit les explosives dures consécutives ; *hemen* et *tik* forment *hemendik* « d'ici », *hon* et *tu* produisent *hondu* « bonifié », *han* et *ko* font *hango* « de là », *askain* et *ko* donnent *askaingo* « d'Ascain », etc. Cf. *yende* « gente », *endelgatu* « intellectu-m ». Souvent l'explosive forte persiste, mais alors *e* s'interpose entre elle et la nasale : *Irun* et *tik* font *Irundik* ou *Irunetik* « d'Irun », etc. Certains mots basques présentent à ce sujet une particularité remarquable ; pour y maintenir l'explosive forte, on est allé jusqu'à supprimer la nasale ; ainsi les trois formes *izan, izandu* et *izatu* « été, part. pas. » existent : *izan* est le primitif d'où, par la suffixation de *tu,* on a dérivé régulièrement *izandu* et irrégulièrement *izatu*. Un procédé inverse semble avoir été employé dans les formes nominales telles que *bertzendako* « pour les autres » ; elles ne seraient point dérivées du génitif *bertzen ;* le *n* serait ici adventif, et n'aurait eu pour but que d'affaiblir la consonne suivante : *bertzendako* serait tout simplement identique à *bertzetako*.

Un adoucissement analogue a lieu après *l* et peut-être *r ; heldu* « arrivé » de *hel* + *tu*, etc.; *aurdiki* et *aurthiki* « jeté » — Cf. les mots *notalgoa* « le notariat », *aldare* « autel *(altare)* », etc.

56. Les voyelles ne semblent pas modifier les consonnes consécutives.

57. Les diphthongues durcissent les explosives ; *baitut* « j'ai certes » de *bai* et *dut, baikare* « nous sommes certes » de *bai* et *gare*, *aikintu* « puissions-nous avoir! » de *ai* et * *ginitu* (la chute de l'*i* explique le groupe *nt*). *Au* fait de même : cf. *dauku* « il l'a à nous » de *dau* et *gu ; dautzu* « il l'a à vous » de *dau* et *zu*, etc.

Les diphthongues obligent les sifflantes à prendre le *t* de

renforcement : *baitzen* « il était certes » de *bai* et *zen*.

50. En général, le basque se refuse au concours de deux consonnes. Sont admis seuls les groupes formés de *r* et d'une explosive ou d'une nasale, d'une nasale et d'une explosive douce, de *l* et d'une explosive douce, d'une nasale et d'une sifflante (avec *t* interposé), de *r* ou *l* et d'une sifflante (avec *t* interposé), d'une sifflante et d'une explosive forte. On rencontre d'autres groupes, mais souvent alors le contact des deux consonnes incompatibles s'explique par la suppression d'une voyelle intermédiaire : *bazintu* = *bazinitu*, *abre* = *abere* « bétail » (d'où *aberats* « riche »), *andre* = *andere* « dame », etc. Cf. *dre* « ils sont » pour *dire* (var. de Roncal).

§ 3. VARIATIONS DES EXPLOSIVES.

59. *Faits communs.* — Les aspirées *kh*, *th*, *ph* sont spéciales aux dialectes français ; en Espagne, elles se réduisent à *k*, *t*, *p*. Dans les dialectes français, il y a une tendance générale à aspirer les explosives dures au commencement des mots : *khar* « flamme », *khe* « fumée », *pharte* « part », etc.; cette aspiration est très fréquente en bas-navarrais : *khoro* pr. lab. *koro* « couronne », *khulu* pr. lab. *kilo* « quenouille », *thiratu* pr. lab. *tiratu* « tiré », etc. L'aspiration des explosives dures a encore lieu lorsqu'elles commencent la seconde syllabe d'un mot : *aphez* « prêtre », *athe* « porte », *zikhin* « sale », *ikhuste* « voir », *ekharri* « apporté », *ophil* « pain, galette », etc.

60. Il y a des exemples de permutations entre les trois explosives dures : *ttiki* = *ttipi* « petit », *aizta* = *aizpa* « sœur d'une femme », *chichkabar* = *chichtapur* « menu bois » (Sallaberry), *bathea* (Harriet) = *bakhea* « la paix,

pace », *boztario* = *bozkario* « joie », *tuntur* = *kunkur* « bossu », *tipula* = *kipula* « oignon (avec l'intermédiaire *ttipula*), et avec métathèse *uzkena* = *atzena* (Larramendi) « dernier », *diozka* = *diotza* « il les a à lui », etc.

61. Les trois douces permutent également entre elles : *gabe* = *bage* « sans », *hoben* = *hogen* « faute », *nagusi* = *nabusi* « maître », *iduzki* = *iguzki* « soleil », *buraso* = *guraso* « ancêtre », *gurdi* = *burdi* « char », *atseden* = *atsegin* « plaisir, repos », *parabisu* pr. **paradisu* « paradisu-m », *fagore* pr. * *fabore* « favore », *primadera* pr. * *primabera* « primavera ».

62. Les trois douces *g, d, b,* et surtout les deux premières, tombent fréquemment entre deux voyelles : *eiten* pr. *egiten* « en faire », *oitabortz* pr. *ogoi ta bortz* « vingt-cinq », *usoteya* pr. *usotegia* « la palombière », *itaya* pr. *igitaya* « la faux », *leun* lab. = *legun* gip. bisc. = *leñ* soul. « lisse, poli », etc., — *aitu* pr. *aditu* « entendu », *surra* bisc. pr. *sudurra* « le nez », *bauzu* pr. *baduzu* « si vous avez », etc., — *eguerri* pr. *eguberri* « la fête de Noël », *ganieta* pr. *ganibeta* « couteau », *nun zailtza* pr. *nun zabiltza* « où marchez-vous? », etc., — *gehiau* et *gehio* pr. *gehiago* « plus, davantage », etc. Cette suppression a même lieu entre deux mots : *etcholât* pr. *etchola bat* « une cabane », *pilotàt* pr. *pilota bat* « une paume, une balle », *ohitukouzu* pr. *ohituko duzu* « vous prendrez l'habitude », *ikusikoitu* pr. *ikusiko ditu* « il les verra » (Atchular, éd. ancienne, passim), etc.; dans le verbe le *d* initial de l'auxiliaire tombe même souvent en entraînant avec lui le *n* final du nom verbal *ikhusteuzu* pr. *ikhusten duzu* « vous le voyez » (1).

(1) Ce serait par un accident de cette espèce que j'expliquerais la formation de *yauregi* « château, palais », dérivé évidem-

63. Il est probable qu'originairement les mots basques ne pouvaient pas commencer par une explosive dure, car il est très remarquable que dans beaucoup d'expressions empruntées au latin, *p* initial est devenu *b*, *t* est devenu *d*, et *k* initial est devenu *g* : *gorputz* « corpus », *gastelu* « castellu-m », etc.; *dorpe* « turpe », *dorre* « turre », *dembora* « tempore », etc.; *bake* « pace », *bekatu* « peccatu-m », *bike* « pice », *borondate* « voluntate », etc. Quelquefois dans deux dialectes différents, on trouve deux formes, l'une dure, *kurutze* « cruce », et l'autre douce, *gurutze*, évidemment plus ancienne ; la même variété se représente pour des mots purement basques : *karasi* et *garasi* « cri aigu », *poztu* et *boztu* « réjoui », *bochi* et *pochi* « morceau », *kalerna* et *galerna* « tempête », *biztu* et *piztu* « allumer », etc.

Le même affaiblissement, mais à l'intérieur des mots, se présente dans *aurdiki* et *arthiki* « jeté » *idigi* et *ideki* « ouvert », *ebagi* et *ebaki* « coupé ».

64. *Faits particuliers.* — Gutturales : 1° *g* permute avec *h* : *ugalde* = *uhalde*, *ugarte* = *uharte*, *igela* = *ihela* « grenouille », etc., et réciproquement (voyez plus loin, n° 72-3°).

2° *G* permute avec *r* : *argizagi* = *argizari* « lune », *iguzki* = *iruzki* « soleil ». — Cf. *oramaia* « la huche au pain », *orhantza* « le ferment », dérivés de *ogi* « pain, froment ».

3° *G* permute avec *y* : *gan* et *goan* = *yoan* « allé », *gare* = *yoare* « sonnette qu'on suspend au cou des bestiaux ».

ment de *yaun* « seigneur » et *tegi* « habitation ». On aurait eu successivement *yaundegi*, *yaudegi*, et vu les permutations de *r* et *d*, la forme actuelle *yauregi*.

4° En composition *g* devient *t* dans les mots *betondo* « front », de *begi* « œil » et *ondo* « base », *bethazal* « paupière » de *begi* et *azal* « écorce, peau », *bethule* « sourcil » de *begi* et *ule* « poil », *betespalak* = *begispalak* (d'Artayet) « les paupières ». Ce changement a dû avoir lieu par l'intermédiaire de *k* : cf. *bekoki* « front » et par extension « audace, toupet ».

5° *K* final du suffixe *tik* « de, ex » parait susceptible de tomber. Cf. *gainti* = *gainetik*, *herriti* = *herritik*, etc. (1).

On verra plus loin que *n* final peut tomber aussi ; j'ai vu, par exemple, des vers où *goraintzi* rimait avec *izanagatik* et *nerekin*.

65. Dentales : 1° *d* permute avec *r* doux : *erastea* = *edastea* « le jaser », *edan* = *eran* « bu », *iduzki* = *iruzki* « soleil », et même *adhana* = *arhana* « la prune », etc. Ce changement est fréquent dans les mots empruntés : *komeri* et *komedi* « comédie », *miriku* et *midiku* « medicu-s », *soldaru* et *soldado* « soldat », *amodio* et *amorio* « amour », etc. L'affixe plurielle explétive *de* est souvent prononcée *re* : j'ai vu écrire et j'ai entendu prononcer *dirare* pr. *dirade*, de *dira* « ils sont » (2).

(1) Faut-il voir aussi une chute de *k* dans les génitifs et datifs pluriels *gizonen*, *gizonai* ou *gizonei* ? Cf. les formes d'Irun et Fontarabie *gizonaken* « homme-les-de », *gizonaki* « homme-les-à ». L'expression très commune *eztakit eta* « mais je ne le sais pas » se prononce souvent *eztaït eta*.

(2) M. Van Eijs retrouve cette permutation dans les deux mots *egundaño* « jusqu'à ce jour », *igazdaño* « jusqu'à l'année dernière » (*Essai de grammaire*, 2e édition, p. 8), formés, suivant lui, de *egun-ra-ño* « jour-vers, à-jusque ». Dans le *Courrier de Bayonne* du 9 février 1868, M. le capitaine Duvoisin a critiqué cette explication de la manière suivante : « Le prétendu « suffixe *raño* n'existe pas. *Egundaño* (lab. *egundaino*) est un « mot composé et contracté ; déliez la contraction, et les mots « rétablis dans leur identité seront *egunera dino* ». La critique

2° *D* permute avec *l* : *iluzki* = *iduzki* « soleil », *lanyer* « *d*anger », *pesalombre* « pesa*d*umbre », *edur* bisc. = *elur* aut. dial. « neige », etc.

3° *D* = *n* dans *arno* = *ardo* « vin ».

4° Devant *i*, dans les dialectes français, *tt* remplace le *tch* des dialectes espagnols : *ttiki* = *tchiki* « petit », *gutti* = *gutchi* ; la diminutive *tto* est *tcho* en Espagne : *gizontto* = *gizontcho* « petit homme », etc.

5° Dans le verbe, *t* peut tomber entre deux voyelles, *ziuzten* pr. *zituzten* « ils l'avaient », *diek* pr. *ditek* « ils l'ont, ô toi, homme ». Cf. *die* soul. = *dute* lab. et gip. = *dote* bisc. « ils l'ont » ; *duzie* soul. = *dozue* bisc. = *duzue* lab. = *dezute* gip. « vous l'avez », etc.

6° *T* paraît susceptible de tomber dans le suffixe *rat* « vers » ; *etchera, etchiala* = *etcherat*.

66. Labiales : 1° *ph* ou *p* remplace le *f* latin : *pherekatu* « fricatu-m », *phago* « fagu-s », *phiko* « ficu-s », *palta* et *falta* « faute, manque » ; et réciproquement en basque moderne *p* ou *ph* est devenu *f* : *alfer* = *alper*, *alpher* « paresseux », *foltsu* bas-nav. « *p*ouls », *ipiñi* =

de M. Duvoisin me paraît porter complétement à faux. En admettant le primitif *egunera dino* (ou *egunera giño* bisc.), on arrive à *egundaino* ou *egundaño*, sans qu'il se soit produit aucune contraction ; en effet, dans *egunera dino* le *d* tombe naturellement (voy. n° 62), et il reste **eguneraino*, de même que *etchera dino* se serait réduit à *etcheraino* ou *etcheraño* ; mais si l'*e* euphonique tombe à son tour (nous avons en basque maints exemples de pareilles chutes), le *r* se trouve en présence de *n* et se change forcément en *d*, le groupe *nr* n'étant pas admis par la phonétique basque ; c. q. f. d. Même explication pour *igazdaño*. Il est d'ailleurs assez rationnel d'admettre le suffixe composé *raño*, car *ra* existe séparément (*etchera* « vers la maison ») et *no* existe aussi séparément (*oraino* ou *oraiño* « jusqu'à cette heure, encore »; *bizi zareno* « tant que vous serez en vie, *donec vixeris* »).

ifiñi « placé, mis » : J'ai même entendu prononcer *fartitu* pr. *phartitu* « parti ».

2° *B* permute avec *m* : *zamaua* = *zabaua* « nappe », *biga* = *miga* « génisse », *molsa* « *b*olsa », M*iarritze* « Biarritz », etc. Le *v* latin transcrit naturellement *b* en basque (*abe* « oiseau » var. de Roncal) est devenu souvent *m* : *mimen*, puis *mihimen* « *v*imen », m*agina* « *v*agina », m*isaya* « *v*isage », *gomentu* « couvent », m*enturaz* « par aventure (*v*entura) » = b*enturaz*, etc. — Et même *p* est devenu *m* dans *Men dekoste* « la fête de la Pentecôte » ; ici probablement *p* s'était d'abord affaibli en *b* (voyez ci-dessus n° 63).

3° M. de Charencey, dans une de ses dernières publications, parle de la chute en basque de la labiale initiale. On peut en citer quelques exemples : *pikondo* = *ikondo* « figuier ».

67. Palatales : 1° *tch* permute avec *tt* comme nous l'avons vu ci-dessus.

2° *Tch* permute avec *itz* : *bakoitza* gip. = *bakhotcha* lab. « chacun », *gatcha* bisc. = *gaitza* « le mauvais », *atcha*, *aitcha* bisc. *aitza* gip. = *haitza* lab. (cf. *haizkora* « hache » [*haitz* « pierre », *gora* « en haut, sur le manche »]) « la pierre, le rocher (*peña*) ».

3° *Tch* permute avec *tz* : *arotch* = *arotz* « forgeron », *itchi* = *utzi* « laissé », *tchar* = *tzar* « mauvais », etc.

§ 4. VARIATIONS DES CONTINUES.

68. *Faits généraux*. — Nasales : 1° La nasale s'accommode à l'organe de la consonne qui la suit : *nongo*, *nombeit*, *nondik*, *hango*, *hambat*, *hantche*, *handik*, etc.

2° Dans les mots empruntés la nasale peut tomber devant

f et *s*; cf. *ifernu* « infernu-m », *istant* « instant, moment », *cofesatu* « confessé ».

69. *Faits particuliers.* — Labiale : 1° *m* permute avec *b* : *miga* = *biga* « génisse », *hemen* = *heben* « ici », etc. Et même *m* permute avec *p* dans *imiñi* pr. *ipiñi*, *ifiñi* « posé, mis », cf. *mendekoste* « la fête de la Pentecôte ».

En raison de cette permutation, *m*, dans beaucoup de mots empruntés, remplace le *v* français ou latin : *minagre* « *v*inaigre », *mimen* d'où *mihimen* « *v*imen », *magina* « *v*agina », *mendecatu* « *v*indicatu-m », *mentura-z* « *v*entura », *misaya* « *v*isage », etc.

2° *M* se renforce en *mb* : *gambara* « ca*m*era », *ambildu* = a*m*ildu « roulé », *gambelu* « ca*m*elus ».

70. Dentale : 1° *n* est intercalé comme lettre de renforcement dans *phunzela* « pucelle », *changrin* « chagrin », *inguela* pr. *igela* « grenouille », *aintzin* et *aitzin* « devant », *ahatzi* pr. *ahantzi* « oublié », etc.

2° *N* permute avec *l* : *nahar* = *lahar* « ronce », *narru* = *larru* « peau, cuir ».

3° *N* permute avec *r* dans *arima* = *anima* (gip.) « âme ».

4° *N* se renforce en *nd* dans *ondra* « honra ».

5° *N* final est susceptible de tomber, particulièrement, dans la coujugaison périphrastique, au locatif indéfini des noms verbaux (voy. n° 62) : *ikusteuzu* pr. *ikusten duzu* « vous le voyez », etc. Il tombe aussi dans le suffixe *kin* « avec » ; *gizoneki* = *gizonekin*, *hareki* = *harekin*, etc.

N tombe encore au futur périphrastique en *anen*, mais entre l'*a* et l'*e*, et, d'après les lois euphoniques des voyelles, *anen* peut se réduire alors à *ain* : *emain dut* pour *emanen dut* « je le donnerai », *izain da* pr. *izanen da* « il sera ».

71. Palatale : 1° *N*, après ou avant *i*, a de grandes tendances à devenir palatale : *egiñ* = *egin* « fait », *baiño* = *baino* = *baño* » que compar. », etc.

Les finales de mots français en *on* ou latins en *o, onis* deviennent *oin*, puis *oiñ*, dans les provinces basques françaises ; dans les provinces espagnoles l'*n* disparaît entièrement et l'*i* forme diphthongue avec la voyelle précédente : *maitik* = *mahainetik* « de la table », *lehoina* = *lehoiña* *leoya* « le lion », *posoina* = *posoiña* = *posoya* « le poison », *botoinak* = *botoiñak* = *botoyak* « les boutons », *kharroina* = *kharroña* = *kharroya* « la glace », *arrazoina* = *arrazoya* « la raison », etc. — La même progression de *n* à *y* se présente dans les exemples suivants : *izokina* et *izokiya* « le saumon », *baina* et *baya* « mais », *usaina* et *usaya* « l'odeur », *mamiña* et *mamia* « la mie », *zaina* et *zaya* « le gardien », etc. : devant une voyelle consécutive, *y* est naturellement produit.

2° *N* permute avec *h* dans *inharrusi* = *iñarrosi* = *iharrusi* « secouer », *ihur* soul. = *iñor* gip. bisc. = *nihor* lab. « personne ». Cf. *ohore* « honore », *liho* « linu-m », *diru* et *diharu* « denarius », *ahate* « anate-m ».

72. Soufflantes. Gutturale : 1° *h* remplace *r* doux en composition ; cf. *uharte, uhalde, uholde* dérivés de *ur* « eau ».

2° *H* parait se réduire à *k* en composition ; du moins les mots suivants paraissent formés de *hume* « petit » : *arkume* « agneau », *zarkume* « enfant malingre », *orenkume*, « faon », etc., et sans doute *emakume* « femme » (1). Ceci tendrait à confirmer l'opinion de

(1) *Emakume* serait donc formé de *eman* « donné », *hume* « petit » et signifierait proprement « celle qui enfante ». Il est intéressant de rappeler ici une étymologie qui m'a été indiquée par un Basque pour le mot *gizon* « homme » employé aussi avec

ceux qui pensent que la première forme de la seconde personne du singulier *hi* « toi » était *ki* qui serait réduite à *k* dans la dérivation verbale.

3° *H* n'existe pas dans les provinces espagnoles ; on y prononce par suite *nai* pr. *nahi* « volonté », *ei* pr. *behi* « vache », *ari* pr. *hari* « fil » et *ahari* « bélier », *beor* et *bior* pr. *behor* « jument », *mats* et *maats* pr. *mahats* « raisin », etc.

Dans certains mots, tels que *hura* « celui-là », on le conserve cependant sans le prononcer, pour ainsi dire pour mémoire. Quelquefois, dans cette situation, il est remplacé par *g* : cf. *gau, gori, gura, gemen, gor, gau, gala, gola, gein* ou *gain* (bas-navarrais espagnol d'Aezcoa, étudié par le prince Bonaparte) pour *hau* « celui-ci », *hori* « cet intermédiaire », *hura* « celui-là », *hemen* « ici », *hor* « là », *han* « là », *hala* « comme ça », *hola* « comme ci », *hain* « autant ».

J'ai fait voir plus haut que *h* et *g* permutent volontiers en basque : *bigar* = *bihar* « demain », *oge* = *ohe* « lit », *zugaitz* = *zuhaitz* « arbre », *ugatch* (roncal) = *uhaitz* « rivière », *iges* = *ihes* « fuite », etc.

4° *H* devient *ph* dans *laphar* pour *lahar* « ronce ».

5° J'ai parlé ci-dessus de l'apparition de *f* en basque moderne comme substitut de *p* : *alfer* pr. *alper* « paresseux, inutile », *ifiñi* pr. *ipiñi* « mis, posé », etc.

6° *H* se présente souvent dans les dialectes français après *n, l, r* dur : *urhe* et *urre* « or », *arrats* et *arhats* « soir », *elhe* et *ele* « discours », *bilha* et *billa* « chercher », *lanho* et *lano* « brouillard », etc. On trouve même *ero* bisc. = *erho* lab. « fou. »

le sens de « espèce humaine » : *hitz-on*, parole-bonne, « l'être au bon langage, au langage articulé » (voy. *Revue*, II, p. 243); malheureusement cette étymologie est fort peu certaine.

73. Dentale : 1° *z* permute avec *r* dur : *inchauzpe* pr. *inchaurpe* « noyer sous », nom propre. Cf. *arphegi*, *aurpegi* ou *ahorpegi* peut être pour *aho-z-begi* (bouche-suffixe de l'instrumental-œil) « visage, physionomie ».

2° *Z* permute avec *s* (ce n'est qu'un chuintement) : *ezne* soul. = *esne* lab. « lait », *gazna* soul. = *gasna* lab. « fromage ».

3° *Z* permute avec *ch* : *errech* lab. = *erraz* bisc. « facile », *azeri* = *acheri* « renard ».

4° *Z* se supprime entre deux voyelles semblables en bas-navarrais, au moins dans le verbe *zuun* pr. *zuzun*, *ziin* pr. *zizin*, *zituu* pr. *zituzu*.

5° et 6° Nous avons vu plus haut que *itz* permute avec *tch*, et *zk* avec *tz* (n°s 67 et 60).

7° *Zt* permute spécialement avec *rtz* (il ne doit y avoir là qu'un renforcement par *r* avec métathèse ou plutôt, au contraire, la forme en *rtz* est primitive ; dans ce cas, le *t* n'est qu'une lettre de renforcement, et une métathèse a eu lieu qu'après la chute du *r*) : *bozt* = *bortz* « cinq », *berzte* = *betze* « autre », *ehozti* = *ehortzi* « enterré », *oztegun* = *ortzegun* « jeudi ».

74. Palatales : 1° *s* permute avec *r* dur dans *esan* = *erran* « dit », *esnatu* = *ernatu* « devenu hardi, vif » ; avec *r* doux dans *oro* « tout » = *oso* « entier ».

2° Comme nous venons de le voir *s* permute avec *z* : *beso* = *bezo* « bras » *uster* = *uzter* « tendre » *hegastin* = *hegazti* « oiseau », *iser* (ochandiano) = *izar* « étoile », *zeru* = *seru* (ochandiano) « ciel », etc. (1).

3° *Ch* remplace *y* dans *chaz* pr. *yaz* = *igaz* « l'an dernier ».

(1) D'après les observations du prince Bonaparte, ce changement de *z* en *s* est à peu près constant dans la variété biscayenne d'Ochandiano.

4° *Ch* remplaçant *z* donne souvent aux mots un sens diminutif ; *chichari* « petit ver », *zizari* « gros ver » ; *chakhur* « petit chien », *zakhur* « gros chien ».

75. Vibrantes : 1° comme nous l'avons vu plus haut, *r* doux permute avec *d* : *miriku* = *midiku*, etc.

2° *R* doux tombe souvent entre deux voyelles dans le langage courant : *noat* pr. *norat* « vers où ? », *margaita* pr. *margarita* « marguerite », *die* pr. *dire* « ils sont », *geo* pr. *gero* « ensuite », *oai* pr. *orai* « maintenant », *ono* pr. *oino* pr. *oiño* pr. * *oaiño* pr. *oraiño* « jusqu'à cette heure », etc. Le *r* ainsi supprimé était souvent purement euphonique, *gizonei* pr. *gizone-r-i* « aux hommes », *oihanân* pr. *oihanaren* « de la forêt », etc.

3° *R* doux permute avec *l* : *iruzki* = *iluzki* « soleil », *irargi* = *ilargi* = *illargi* « lune », *arkandora* = *arkandola* = *alkandora* « chemise d'homme », *orijo* = *olio* « olive », etc. Cf. *borondate* « vo*l*untate », *zeru* « cœ*l*u-m », *aingiru* « ange*l*u-s », etc. , et les dérivés *eskaldun* (*eskara-dun*) « basque », *dendalgo* « profession de couturière (*dendari*) », *notalgo* « notariat (*notari* « notaire »), *bazcaldu* « dîné » de *bazharia* « le dîner », *afaldu* « soupé » de *afaria* « le souper », etc.

4° *R* dur est une lettre de renforcement (ou est susceptible de tomber) devant *s* dans quelques mots ; *uso* = *urso* « palombe », *esi* = *ersi* « fermé ».

5° *L* permute avec *d* : *bedar* = *belar* « herbe », *edur* = *elur* « neige », *zidar* = *zillar* « argent » ; cf. *lanyer* « *d*anger ».

6° *L* devient *ll* par l'influence d'un *i* voisin : *biribill* = *biribil* « rond », *hurbill* = *hurbil* « près », *bilha* = *bila* = *billa* « chercher », etc. Le même changement a lieu au commencement des mots avec ou sans *i* : *llabur* = *labur* « court », *lloba* = *illoba* = *iloba* « neveu ».

7° *L* remplace *h* dans *belarri* pr. *beharri* « oreille ».

JULIEN VINSON.

(*A suivre.*)

(§ 5. Semi-voyelles. § 6. Consonnes euphoniques. § 7. Consonnes adventices. — Chapitre III. Mots empruntés. — Chapitre IV. Composition par syncope complète. — Chapitre V. Conclusions.)

LA LETTRE L EN PERSE

Dans un article sur l'origine de quelques caractères des inscriptions ariennes des Achéménides, M. Ménant conteste l'attribution, désormais certaine, que j'ai établie au sujet de la lettre arienne 𐎶. Dès 1852, j'y ai vu une représentation de l'articulation *l*, et je persiste dans cette opinion. Ce caractère ne se retrouve dans les textes que deux fois, et encore dans deux noms seulement : un nom propre arménien Haldita, et un nom géographique babylonien, Dubâla (aujourd'hui Debleh).

L'argumentation de M. Ménant repose sur deux points :

1° Il n'y a pas eu de *l* en perse ;

2° Le signe 𐎶 n'est qu'une altération de l'assyrien 𒀸𒈨 *an*, une sorte de nasale.

Le premier point est tout simplement erroné. M. Ménant dit : « On sait, en effet, que les Perses n'avaient pas de *l*. »

On sait, au contraire, qu'ils connaissaient parfaitement cette articulation. Dans une lecture faite à la Société de Linguistique en 1868, j'ai prouvé l'existence de cette lettre, et je l'ai prouvée philologiquement. Toutes les fois que le sanscrit fournit dans une racine un *r*, le persan moderne nous le montre également, et avec cette même persistance la langue moderne a conservé un *l* quand le sanscrit, qui emploie également le *l* moins fréquemment (1), le donne dans un terme quelconque. S'il y a en sanscrit les deux lettres dans des formes congénères, le persan montre la même coïncidence. Or, le perse et le sanscrit étaient séparés depuis des milliers d'années, quand les langues se sont fixées comme langues écrites, et le persan moderne ne dérivant pas du sanscrit, mais du perse, il faut bien que cette dernière langue soit pour quelque chose dans un phénomène qui se présente avec ce caractère d'une si grande persistance, et attesté par un grand nombre d'exemples. On ne voit pas le moins du monde pourquoi cette articulation si facile à prononcer aurait manqué aux Perses, surtout quand nous la rencontrons dans les noms propres perses transmis par les Grecs et les Juifs.

La seconde proposition de M. Ménant est inadmissible. Les Perses n'expriment pas l'*anusvâra*, mais ils le prononçaient ; cela est prouvé par une foule d'exemples, et personne aujourd'hui ne prétend le contraire. On est forcé d'admettre la présence d'une nasale non écrite, et dans la grammaire et dans les noms propres perses. Des centaines d'exemples le prouvent ; on écrit *Gadâra*, *Zaraka* et tant d'autres ; les Assyriens et les Grecs entendaient *Gan-*

(1) Si l'on substitue aux mots perses dans les textes les équivalents sanscrits, on ne trouve pas un seul *l*. Pourtant l'idiome indien n'en manque pas.

dâra et *Zaranka*. Les Persans modernes disent *kandahar* et *bendeh;* les Perses écrivaient ce mot avec les trois lettres *b, d, k,* qu'ils prononçaient *bandaka*. Donc, l'hypothèse d'une lettre *an,* ou d'un *n* quiescent précédé de n'importe quelle voyelle, est inadmissible. Nous laissons de côté la dissemblance des caractères. Les Perses l'auraient rendu tel que le forment les Assyriens ; nous comprendrions encore qu'ils l'eussent emprunté pour rendre l'*idée* de *Dieu* que cette lettre exprime également. — Mais pourquoi les Perses eussent-ils pris au babylonien un son si simple qu'ils possédaient déjà, quand, d'ailleurs, on ne saurait démontrer la similitude d'une seule autre lettre alphabétique aryenne avec un signe assyrien ?

Donc, la supposition, à l'appui de laquelle M. Ménant n'offre d'ailleurs aucune raison, n'a pour elle ni l'analogie, ni la possibilité.

M. Rawlinson, il y a vingt ans, transcrivit les deux noms, *Hañdita* et *Dubaña ;* je ne crois pas qu'il maintienne aujourd'hui cette lecture qu'il déclara toute hypothétique. M. Spiegel écrit *Haṇdita* et *Dubaṇa;* mais il a oublié une petite chose très importante ; il ne nous dit pas comment il veut que nous prononcions son *ṇ* pointé. Il parle également de l'hypothèse erronée que les Perses n'avaient pas eu de *l,* parce que dans trois noms très communs et *persianisés,* ils mettaient à la place du *l* assyrien un *r* (1). C'est tout comme si l'on voulait conclure des noms *Isabel* et *Baldomero,* que c'est à cause du défaut de *t* dans leur langue, que les Espagnols ont ainsi déformé les noms d'*Elisabeth* et de *Bartolmaï ;* ou, si l'on prouvait par l'altéra-

(1) L'absence d'une lettre dans un texte ne prouve pas l'absence dans la langue; l'inscription de Mesa, par exemple, n'a pas de ט.

tion de Panormos en Palermo, que les Italiens n'ont pas de *n*. On pourrait victorieusement prouver l'absence d'un *l* en italien par les noms propres de *Firenze, Piombino,* et les mots comme *chiamare*, *fiamma* et tant d'autres.

La langue perse, comme l'idiome moderne, avait une grande simplicité dans les articulations. Toute l'écriture perse le prouve. Il est contraire à toute méthode de chercher dans des signes inconnus autre chose que l'expression d'articulations, qui, jusqu'ici, n'ont pas de représentation connue. Or, nous avons à choisir entre les seules articulations de *l* et de *j* (*dj*). Nous n'avons donc que le choix entre *Haldita* et *Hajdita, Dubâja* et *Dubâla.*

Entre ces deux lectures, le choix ne saurait être douteux ; il faut choisir le *l*, le *j* étant inconnu aux assyriens. Mais voici d'autres raisons :

La version assyrienne n'existant plus pour le passage qui contient ces deux noms, nous n'avons que la ressource offerte par la seconde écriture, celle des Mèdes touraniens. Cette version, également endommagée pour le nom de Dubâla, est *parfaitement distincte* par le nom de Haldita, en ce qui touche la première syllabe. Or, le texte médique porte clairement :

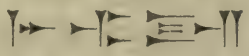

Hal — di — da.

Voilà la lecture qui se trouve dans le texte, si exactement rendu par M. Norris. Ce savant, il y a dix-huit ans, ne connaissait pas la valeur de *hal*, reconnue au caractère anarien ; au surplus, il n'avait pas encore admis, ce que j'ai prouvé le premier, la parfaite identité originaire des deux écritures médique et assyrienne. Il en était encore à la lecture imprononçable de *Hañdita* et changea, DE SA PROPRE AUTORITÉ, le *hal* en *an*.

Et *c'est sur cette altération du texte proposée par M. Norris* que M. Ménant s'est basé, pour proposer son inadmissible *anusvâra* écrit, et ce qu'il ne peut plus nommer « une *n* aspirée. » Et comment la prononcerait-il entre deux voyelles ?

Le second nom, celui de Dubâla, a été restitué par M. Ménant pour les besoins de sa cause. Le texte ne porte nullement, comme il le dit :

Du- ba an- na

mais 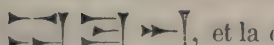 , et la dernière lettre fruste doit se compléter , *lu* ou *la*. Ainsi, nous aurons :

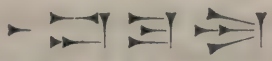

Du — ba — la.

Certes, si nous avions les traductions intactes, la démonstration n'en serait que plus probante; mais, ce qui n'est pas le cas ici, le défaut de preuve n'enlève rien à la réalité du fait.

J'ai rapproché ce nom arménien de Haldita du nom divin également arménien de Haldia. Mon identification peut être erronée, mais cela n'ôte rien à la valeur de la lecture. Je puis assimiler faussement *India* à *Indra*, ce qui n'empêche pas que les deux noms se lisent très bien *India* et *Indra*. M. Ménant interprète ma pensée incorrectement ; l'existence du dieu Haldia ne prouve ni pour ni contre ma lecture. Quoi qu'il en dise, celle-ci se présente pour autre cause avec un caractère de simplicité et de probabilité qui équivaut à la certitude. Il n'a donc pas le droit de dire que la lecture

du *l* repose sur « une base fragile », puisque ma lecture de Haldita ne repose pas sur celle de Haldia.

Je suis très heureux que M. Ménant ait bien voulu admettre cette certitude à l'égard d'une autre identification qui m'appartient également, mais qui, cependant, n'est pas prouvée par une démonstration méthodique. C'est celle qui concerne l'identité de l'idéogramme perse royal, que j'ai assimilé (Expéd. en Més., tom. I, p. 363), non pas, comme il le dit, « à *un* signe babylonien », mais au signe babylonien . Il existe un autre signe idéographique perse « fils » qui paraît être imité du babylonien. Quant aux deux autres que M. Ménant propose, avec moins de preuves encore, ceux de « terre » et de « pays », ils sont assurément moins certains. Mais ce qui est sûr, c'est que nous ignorons l'origine de l'alphabet perse. Il ne paraît avoir pour la partie purement phonétique aucun lien avec les caractères syllabiques de l'assyrien, et tout déchiffrement d'un signe arien qui prendrait pour point de départ le syllabaire anarien, est frappé, de prime abord, d'invraisemblance.

La question se résume donc en ces termes : Il n'est pas exact :

1° Que le nom arménien ne soit pas *Haldida*, en médique ;

2° Que le nom de *Dubâla* soit arménien, puisqu'il est assyrien ;

3° Qu'un peuple quelconque ait emprunté une lettre étrangère à son écriture, à seule fin de transcrire plus correctement un nom étranger ;

4° Que le perse n'ait pas eu de *l* ;

5° Que la nasale *(anusvâra)* soit exprimée quelque part en perse, même dans les noms étrangers rares et peu usités ;

6° Que le perse ait fait un emprunt quelconque au syl-

labaire assyrien pour exprimer une articulation alphabétique ;

7° Que le perse ait fait autre chose que d'emprunter à l'assyrien des signes idéographiques fort peu nombreux ;

8° Qu'en thèse générale, l'acceptation en bloc d'un alphabet étranger puisse avoir d'autre conséquence que d'y introduire, même en laissant subsister toutes les anciennes lettres, des sons *appartenant à la langue empruntante*, non représentés dans l'ancien alphabet.

Il est constant, au contraire :

1° Que l'alphabet perse a été fait par les Perses pour leur propre langue ;

2° Que la lettre en question représente donc une articulation perse ;

3° Qu'il représente un son avec la voyelle quiescente et, par conséquent, prononcé avec la voyelle *a* ;

4° Que la lettre dont il s'agit ne peut donc pas exprimer l'une des combinaisons qu'une articulation déjà connue peut former soit avec *i*, soit avec *u* ;

5° Qu'elle représente en même temps une lettre simple, et non pas une ligature, puisqu'elle se trouve en quiescente, suivie d'une autre consonne ;

6° Qu'elle doit exprimer une articulation non représentée ailleurs en perse, et commune à la fois au perse, à l'assyrien et à l'arménien.

Conclusion : Même sans la certitude de la lecture de la version médique de *Haldida*, la lettre ne peut représenter que la lettre *l* devant *a*. Nous ne savons si ce caractère représentait également le *l* devant *i*, et le *l* devant *u*, ou s'il existait des signes distincts pour l'une de ces combinaisons, ou pour les deux.

J. Oppert.

Paris, février 1870.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire paléo-slave, par Alexandre Chodzko, chargé du cours des langues et littératures slaves au Collége de France.

Il est regrettable au plus haut point que M. Ch. n'ait cru devoir faire usage ni du Compendium de Schleicher, ni des Beitraege de M. Kuhn. Il peut y avoir des sources de renseignements AUSSI importantes : mais de PLUS importantes il n'y en a pas.

Je sais parfaitement que M. Ch. n'a pas voulu écrire un volume de grammaire comparée. D'accord ! mais il n'en demeure pas moins évident que deux des moyens d'information les plus graves ont été mis à l'écart. Au simple point de vue empirique (et certes M. Ch. a mis au jour une œuvre mieux qu'empirique) le Compendium et les Beitraege étaient singulièrement importants.

Je me demande au surplus pourquoi M. Ch. n'aurait pas été légitimement tenté de se référer quelque peu aux langues congénères. Ne fait-il pas allusion çà et là à la Grammaire comparée de Bopp ?... Il est impossible que cette observation n'ait pas déjà été adressée à l'auteur de la Grammaire paléo-slave et qu'il n'en ait pas sincèrement reconnu toute la valeur.

La phonétique est la partie la moins précise de l'ouvrage. En premier lieu elle se trouve d'une brièveté peu approuvable. En second lieu c'est ici que se fait sentir de la façon la plus vive l'absence du procédé comparatif, tant en ce qui concerne les influences vocaliques que les influences consonnantiques.

Je noterai à ce sujet certaines observations qui ne me semblent pas dénuées de quelque poids.

A la p. 4 je vois *je* traité de « diphthongue », de même *ja* à la p. 7. Puis à la p. 33 je lis que *ja* est une seule voyelle.

Ces deux assertions non-seulement sont contradictoires, mais toutes deux sont erronées. En effet nous n'avons ici affaire ni à des diphthongues (deux voyelles) ni à de simples voyelles, mais bien à un groupe composé d'une demi-voyelle (notre *y*) puis d'une voyelle.

M. Ch. se fait d'ailleurs une fausse idée des demi-voyelles. Ainsi pp. 10, 17 sont qualifiées telles les très simples et très pures voyelles *ŭ* (ъ) et *ĭ*. Or *ŭ*, *ĭ* ne sont rien moins que des demi-voyelles : ce sont, en esclavon liturgique, des atténuations, la première de *u*, la seconde de *i*, toutes deux parfois de *a* (sans doute encore par l'entremise de *u*, *i* ; — sur *ĭ*=*jŭ*, voyez Schleicher, Cpd., 129).

P. 17 : « *ŭ* s'allonge en *u* dans *buditi* (cf. *bŭdĕti* veiller)... » A la vérité le *u* de *buditi* est la gradation d'un *u* organique (Cpd. 125), mais on ne peut dire en aucune façon qu'il soit l'allongement d'un *ŭ* esclavon : ce dernier, je le répète, est une atténuation. Le *ŭ* et le *u* de *buditi*, *bŭdĕti* se tiennent l'un et l'autre à égale distance d'un *u* organique, mais en sens inverse !

Même page : « La voyelle *e* est considérée comme moins « pesante que *o*, et toutes les deux moins que *a*; par con- « séquent il y a renforcement du son lorsque l'*e* se trans- « forme en *o* ou que celui-ci devient *a*. » — Ici encore il y a une méprise fâcheuse occasionnée par l'absence de comparaison avec les idiomes congénères : c'est le *a* qui est fondamental et cette voyelle peut non-seulement s'atténuer en *ĭ*, *ŭ* (ainsi qu'il a été dit ci-dessus), mais encore elle peut s'obscurcir en *e* ou en *o* (Exemples : новъ, nouveau, zend

et sk. *nava-;* медъ, miel, z. *madhu-*, n., miel). Mais *o* n'est pas toujours un obscurcissement de *a :* Cpd., § 80.

P. 18 : « La voyelle *u* s'allonge en se changeant en *ov.* » — C'est du guna que parle ici M. Ch. et le terme allongement est très impropre. D'ailleurs il eût fallu ajouter que ceci ne se passe que devant les voyelles.

Même page, un doute est jeté sur ce fait que l'élément fondamental pourrait ne pas être le même dans вѣдати, savoir, que dans видѣти, voir. Cette hésitation regrettable a pour cause la méconnaissance des principes de gradation vocalique. (D'ailleurs *ě* peut jouer un autre rôle que celui du guna de *i*, Cpd. 123.)

La fausse idée que se fait M. Ch. du guna apparait bien à la p. 35 : « Ainsi une racine verbale se modifie à l'intérieur en changeant de voyelle, c'est-à-dire en la renforçant « comme le guna sanskrit... *sŭchnąti*, dessécher, se transforme en *suchŭ*, sec; *vezą*, je conduis, forme le substantif *vozŭ.* » — Ces deux exemples offrent autant d'inexactitudes. En ce qui concerne le premier j'ai déjà dit ci-dessus que *u* n'était pas une gradation de *ŭ*, mais bien que *ŭ* était une atténuation.

Pour le second la voyelle organique est *a* : sk. *vahâmi*, z. *vazàmi :* le *e* du mot *vezą* est un affaiblissement, un obscurcissement pour mieux dire de ce *a* organique : dans *vozŭ*, char, le *o* est pour un *â* gradation d'un *a*. C'est même un des exemples cités par Schleicher dans son Compendium. Cette assertion que *o* est ici guna de *e* (la phrase de M. Ch. n'a pas d'autre sens) est donc fautive à un haut degré.

P. 37 : « On ne connaît pas de radical finissant en *o* ou *e*, « ce qui ferait supposer que ces deux voyelles sont, comme « en sanskrit, composées des sons plus primitifs, savoir *o* de *a* et *oy e*, de *a* et *i*. » Il est inutile sans doute d'insister sur cette phrase après l'avoir reproduite. C'est une des plus

malheureuses de tout le livre, et assurément — il en faut bien toujours revenir là! — M. Ch. se la serait épargnée par une très légère étude du système vocalique comparé des idiomes indo-européens.

P. 7 : « Les lettres *ą*, *ją*, *ę*, *ję*, sont des voyelles nasali-« sées... » Cela est vrai de *ą* et *ę*, mais non de *ją*, *ję* : ces deux derniers sont des groupes formés d'une demi-voyelle plus une voyelle.

P. 27. « Les dentales д т devant une autre dentale т se « changent en с... En général le slave se rapproche ici « beaucoup du grec qui change également les sons de la fa-« mille du *t* en *s* devant un *t* ». Ce phénomène est celui de la DISSIMILATION. Le rapprochement avec le grec est donné par M. Ch. d'une façon trop spéciale. La dissimilation est très fréquente dans les autres idiomes indo-européens, spécialement en zend, en latin, en lithuanien.

P. 26 : Les dentales д т s'amollissent en recevant un « *ž* prosthétique : родити, engendrer, devient *(sic)* « рождѫ, j'engendre... » — Il y n'a ici aucun *ž* prosthétique : la forme plus organique de *rožda* a été **rodžą* pour **rodją*. Ce phénomène (1) est formulé par Schleicher dans le Compendium (304) sous la formule suivante : « Attraction du son subséquent au son qui précède. Elle s'opère en tant que *j* suivant *t* devient *ś*, et *j* suivant *d* devient *ź*. Ces groupes *ts*, *(ć)*, *dž*, admettent en vieux bulgare (esclavon liturgique) la métathèse en *śt*, *źd* (c'est ainsi que le σδ dorien, id est *zd*, est pour ζ, id est *dz)* : ainsi *vezęsta*, vehentis, m., est pour **vezątja*, *rožda* est pour **rodją*, 1re pers. sing. prés. de l'infinitif *roditi*, enfanter. »

P. 29 : « L'ancien slave est ennemi du redoublement des « consonnes. Cette loi explique une foule de phénomènes

(1) Voyez Leskien, Beitr. VI, 161.

« phoniques et justifie bien des anomalies apparentes. De là « vient que l'assimilation, fréquente ailleurs, ne l'est guère « en paléo-slave. » — Bien au contraire elle y est fort fréquente ! Voyez le Compendium, de la page 299 à la page 304. La gémination, cela est parfaitement exact, est proscrite dans l'esclavon liturgique (l'auteur aurait pu ajouter tout comme en lithuanien et en zend), mais précisément c'est souvent à la suite d'une assimilation que s'exerce le principe de défense de gémination. Ainsi *desĭnŭ*, dexter, est pour **dessĭnŭ* assimilé de **deksĭnŭ* : comparez le sk. *dakṣiṇa-*, dexter, meridionalis, urbanus. Dans le zend *daṣina* - s'est passé absolument le même phénomène que dans l'esclavon liturgique. Tout le § 49 de la grammaire paléo-slave est à réformer. Ainsi *vĕmĭ*, je sais, est pour **vĕdmĭ*, non pas par chute de la dentale, mais après l'assimilation **vĕmmĭ* et l'observance de la défense de gémination. De même *sŭnŭ*, sommeil, est pour **sŭnnŭ* pour **sŭpnŭ*, cf. *sŭpavati*, dormir. Et ainsi de suite. Je le répète, le paragraphe tout entier demande à être remanié.

P. 37. M. Ch. dit : « Le changement de *č* en *k* est pure- « ment euphonique. » Or le *č* est de beaucoup secondaire au *k*. (Joh. Schmidt, Beitr., VI, 145.)

P. 39 : « ѧ, celui-ci..... sanskrit *a* dans *ĕna* ». Évidemment il n'est pas question ici du *a* terminal appartenant au suffixe *na*, mais bien de celui qui est renfermé dans *ĕ*=*ai*. Or dans *ĕna-*, la base n'est pas *a* mais bien I gunè en AI absolument comme dans le latin *unus*.

P. 49 : « Le duel n'est rien moins qu'un emprunt fait au « grec. » Tout au contraire, dans la déclinaison l'esclavon liturgique est souvent plus organique en ce qui concerne le duel que ne l'est le grec. C'est ce qu'il est bien aisé de démontrer. Ainsi, par exemple, en grec point de génitif ni de locatif du duel.....

En ce qui concerne la déclinaison, pour ne pas me redire continuellement, je ne m'adresserai qu'aux thèmes en *u* organique. Le paradigme choisi est celui de *synŭ*, fils. (P. 50.)

L'auteur traite *synu* de « datif ». Il faudrait faire observer que c'est un locatif fonctionnant en tant que datif et que la forme coexistante *synovi* est plus organique, cf. l'ancien sanskrit *sûnavi*.

M. Ch. donne *synomĭ* comme forme ablative. Mais en esclavon liturgique (comme en lithuanien, comme en gotique (Cpd., 554), il n'y a pas d'ablatif singulier! C'est là un instrumental : ibid. 581.

A propos du locatif pluriel nous lisons p. 53 : « On ren-
« contre le suffixe *ov* aussi dans le locatif, *rodovĕchu*, *po-*
« *tovĕchu*, au lieu de *rodĕchu*, *potĕchu*. Au reste, si la
« terminaison régulière en *ĕchu* se modifie de la sorte, ou
« bien encore en changeant sa voyelle en *ŭ* ou *o*, elle con-
« serve toujours la consonne *ch* signe caractéristique du lo-
« catif pluriel.» Il faudrait dire ici que les formes telles que *synŭchŭ*, *synochŭ* sont les formes réellement légitimes (Cpd. aux additions, p. 853). La forme *synĕchu* est le résultat malencontreux d'une analogie avec le locatif plur. des thèmes en *a*. Si M. Ch. se réfère ici au Cpd., pp. 575, 853, il doit avoir le plus grand soin de se reporter également aux observations insérées dans l'«Indo-germanische Chrestomathie, » 364.

A l'ablatif plur. M. Ch. avance les formes *syny*, *synovy*, *synŭmi* (p. 53). Il faudrait remarquer que cette dernière est un instrumental pluriel (= lithuan. *sûnumìs*); d'après M. Ch. la forme *syny* « semble en être une contraction » : il n'en est sans doute pas ainsi et *syny*, comme le dit Schleicher (Indog. Chrestom., 365) a suivi simplement l'analogie des thèmes en *a*. La forme *synovy* s'expliquerait par la même analogie mais avec le thème guné.

Ce qui regarde le vocatif en général ne me semble pas

très méthodiquement exposé. Ainsi à propos du vocatif des thèmes organiques en *u* je lis, p. 51 : « Le vocatif finit « ordinairement en є..... A côté de la forme *syne*, on « a aussi *synu;* celle-ci est même plus usitée dans l'évan- « gile d'Ostromir tandis que la première ne s'y trouve « qu'une seule fois. » C'est que cette dernière est légitime et que celle en *e* provient d'une malencontreuse analogie avec les thèmes organiques en *a*. Le lecteur devrait se trouver prévenu de ce fait.

Pp. 41-46. La partie traitant de la formation nominale me semble fort écourtée : la morphologie est pourtant une étude d'un grave intérêt.

Sous le § 52 M. Ch. traite des « suffixes ъ й », sous le § 53 du suffixe ѧ. -- Sous le § 54 se trouvent accolés le suffixe о et le suffixe ѥ sous prétexte que tous deux servent à la formation de noms neutres. Mais c'est sous ѧ qu'il fallait parler de о : le genre importe peu ici. A la vérité *je* forme des neutres, mais il devait se trouver examiner sous une rubrique générale YA, où il eût été question tout à la fois et des masculins en **jŭ*, se condensant en *ĭ* d'après un précepte phonique spécial (Cpd., 129, 391), et des féminins en *ja*, et des neutres en *je*. A propos de ce dernier, il eût été bon d'ajouter qu'il est pour **jo* = YA ; Cpd., 129.

Le § 55 traite du suffixe *ĭ;* ici se trouvent entre autres exemples cités *pętĭ*, cinq, *šestĭ*, six, *desętĭ*, dix : il faudrait avant tout montrer que *t* ne fait pas partie du suffixe. — Sous le § 57 je lis que le suffixe мѧ ne forme que des neutres ; pourtant voici le thème masculin *kamen-*, pierre, nomin. *kamy*. Ce n'est pas *mę* c'est *men* qu'il eût fallu donner en tant que rubrique. — P. 58 : je ne sais si M. Ch. qui cite le suffixe sanskrit *ra, la,* se rend bien compte de l'équivalence fréquente de *lo* esclavon à *tra* sanskrit par l'entremise de *dlo*. — Le § 59 a pour rubrique : « suffixe н ». Cela me

paraît beaucoup trop général. Il faudrait distinguer le suffixe *na* (dans *sŭnŭ*, sommeil, pour * *sŭpnŭ)*, le suffixe *ni* (dans *ognĭ*, feu), le suffixe *nu* (dans *synŭ*, fils). — Il n'est nullement question des suffixes communément dits en *as* (leur exposition sur le terrain de l'esclavon liturgique demande, il est vrai, un sérieux emploi de la méthode comparative), non plus que de ceux en *ka (kŭ)*, en *ma* (exemples *pismo*, n., scriptura ; *dymŭ*, m., fumus), en *ta*, etc., etc.

J'ai cherché en vain les formations thématiques causatives, elles sont pourtant importantes à connaître. — Je n'ai pas rencontré davantage (peut-être ai-je mal cherché, et à ce propos je regrette vivement l'absence d'une table), je n'ai pas dis-je, rencontré davantage des renseignements sur une dérivation verbale particulière aux idiomes slaves et lettes, à savoir celle que Schleicher qualifie « par *v* ». (Compend., § 212.)

Je ne veux pas pousser plus loin cet examen, et je crois inutile de communiquer quelques-unes des notes que j'ai prises sur la partie relative à la conjugaison. Elles sont en plein et parfait rapport avec les précédentes.

J'ajouterai simplement que la très regrettable abstention de l'auteur en ce qui regarde la grammaire comparée est fondée peut-être (je ne veux pas l'affirmer !) sur une connaissance quelque peu superficielle des idiomes congénères. Si M. Ch. n'avait pas lui-même çà et là proposé des rapprochements comparatifs, je me garderais de soulever cette question. Mais enfin, le fait existant, je me permets quelques observations.

P. 66, M. Ch. présente la déclinaison du sanskrit *sarpat*, au neutre. Le nominatif et l'accusat. du duel sont *sarpanti* (ou bien *sarpatî)* : la forme *sarpanti* qu'assigne M. Ch. à ce nombre, est celle du pluriel. Le génitif du pluriel est *sarpatàm* (et non *sarpatas* qui est, lui, soit accus. plur. masculin, soit génitif singulier [partant ablatif] du masculin et du neutre).

P. 8. De *ąglŭ*, angle, se trouve rapproché le sk. *vaṅka*, m., flexus fluminis (transcrit « vanka » sans distinction de la nasale). Ceci n'est point exact : cf. Lottner, Ztschr., VIII, 179.

Même page. Il convient également de préciser la nasale dans le sanskrit *aṅgâra-*, mn., charbon ; évidemment M. Ch. a cité d'après Miklosich, Lexicon, 1162, sans plus ample information.

P. 35 : *dadâmi* avec voyelle longue.

P. 40 : le datif masculin du sanskrit *sas (sa)*, *sâ*, *tad* est *tasmâi* et non point « *taśmas* ».

P. 43 : lisez *çvaçura-* (d'après svaçura-) et non « *çva-* « *ṣura.* »

P. 33 : *dâ* avec voyelle longue. P. 34 : *jñâ* avec voyelle également longue et en outre précision de la nasale.

P. 34. Du latin *angere* M. Ch. rapproche le sanskrit « *ânh, ângh* » : lisez *aṁgh, aṁh* (*aṁhas-* n., peccatum). — Même page : « latin *jungere*, sanskrit *ah.* » Qu'est-ce à dire ?

P. 8. Voici l'équivalence « sk. *sam*, lat. *cum*, gr. σύν. » Ceci est d'une hardiesse singulière. Consultez Curtius, Gr. Etym. 351, 477 ; Ahrens, Ztschr., VIII, 337, etc., etc.

P. 33 : *śi*, celui-ci, est rapproché du sanskrit *syas* (*sya*), *syâ*, hic, haec. Il répond au contraire à un KI organique : Schleicher, Cpd., 291. A la p. 40 M. Ch. revient sur ce point mais sans se corriger formellement sur cette question pourtant très simple.

P. 18. Le sanskrit *vid* ne signifie pas « la vue », mais bien gnarus, sciens (à la fin des composés). — Même page : il n'y a pas en sanskrit de « *vêd*, science. »

La dernière partie de mes observations est loin, très loin, d'avoir l'importance de la première. Qui, par exemple, n'a sur la conscience quelque forme sanskrite incorrecte ?....

Toutefois il n'y a pas à méconnaître, — j'en appelle à M.

Ch. lui-même, — qu'une suite, une véritable série d'incorrections ne mérite qu'une très faible indulgence. Il n'y a pas, malheureusement, un bien grand nombre d'auteurs auxquels on puisse en toute sécurité emprunter sans contrôle : dans l'incertitude la vérification est de règle rigoureuse.

Ainsi que je l'ai dit déjà, je ne voudrais pas qu'on se méprît sur le sens de ma critique. En réalité je ne blâme en aucune façon l'auteur de n'avoir pas produit un livre de grammaire comparée (et pourtant !...) : je n'ai voulu insister que sur le fait très simple et très manifeste que le recours à la méthode comparative lui eût fourni bien des explications nécessaires et épargné des erreurs non sans gravité. M. Chodzko cite Bopp à plusieurs reprises (notamment dans l'introduction, p. IX); je ne pense pas, je suis excessivement loin de penser que ce soit à la grammaire de Bopp qu'il doive s'adresser pour compléter et, s'il le faut, rectifier son travail. Dans mes observations j'ai eu trop de fois sous la plume le nom de Schleicher pour qu'il me soit nécessaire d'en dire davantage à ce sujet.

AB. HOVELACQUE.

Manuel pour l'étude des racines grecques et latines, par An. Bailly, 1869.

Le livre de M. Bailly se compose de deux parties. L'exposé des racines grecques et latines en forme la seconde, — à peu près 250 pages.— La première est intitulée : « Notions élémentaires de phonétique.» Cette disposition est fort bonne et l'auteur a bien compris toute l'importance de la phonologie, base première de notre discipline. Sur les 200 pages

réservées à cette importante première partie, le dernier tiers est consacré au français. Ne nous occupons que de ce qui concerne le grec et le latin.

M. Bailly part de ce principe que le latin et le grec sont deux frères intimes dans la famille aryenne. Il est regrettable que M. Bailly n'ait pas, à ce propos, étudié d'un peu près les travaux publiés dans les *Beitraege* de M. Kuhn, par MM. Ebel, Lottner, Cuno, et par Schleicher, — à peu près 250 pages en tout ; — peut-être bien serait-il arrivé à cette conclusion que la théorie d'une communauté secondaire gréco-italiote est bien difficile à admettre, — malgré les efforts de MM. Curtius et Ascoli. J'appelle tout spécialement sur les différents mémoires plus haut cités, la scrupuleuse attention de M. Bailly.

Ainsi, p. 74, M. Bailly admet que « les aspirées, douces à l'origine, sont devenues fortes en grec et en latin, quand ces deux langues se furent séparées de la souche commune. » L'accord du slave, du lithuanien, du gotique, des idiomes celtiques, du vieux perse, nous force à admettre tout naturellement que les *gh, dh, bh* organiques, — j'entends dans l'intérieur des mots, — admirent directement le dégagement de la moyenne, ou faible, *g, d, b*, d'après l'aspirée. En ce qui concerne le remplacement initial de *gh, dh, bh*, par *h* ou *f*, ce ne fut encore qu'un renforcement, mais ici par la voix du sifflement.

M. Bailly fait très justement observer, p. 76, que *h, f* ne sont point des aspirées mais bien des sifflantes; — peu importe le plus ou moins de force et de persistance de la première. Pourtant cette distinction n'est pas assez tranchée à la p. 58 et elle est bien négligée dans le tableau de la p. 59.

Je demanderai à M. Bailly la permission de relever dans sa phonétique certaines erreurs de fait, erreurs ne laissant

pas que d'étonner quelque peu dans un livre rédigé assurément d'une façon très consciencieuse.

Ainsi, à la p. 75, nous lisons que le π de πυνθάνομαι, j'apprends, de πῆχυς, coude, de παχύς, épais, tiennent la place de *b* : les racines réelles seraient donc en grec βυθ, βαχ, en sanskrit *budh, badh*... Voilà bien ce qu'enseigne Bopp (Gramm. comp. I, 212, trad.), mais c'est là une erreur capitale et que M. Bailly n'eût point commise s'il eût donné plus d'attention au Compendium de Schleicher. Il s'agit ici de la loi dite de Grassmann (Ztchr., XII, 111) : voyez au Compend. pp. 175, 214. A toute force il faut remonter ici plus haut que sanskrit et grec (ce procédé est peu agréé, et je le regrette fort, de M. B.) et se reporter à des types organiques *bhudh, bhagh,* — J'en dirai tout autant de χεύθω : ghudh. Voyez Rev. de Ling. II, 466.

P. 79. Le lat. *pinguis* n'a rien à faire avec παχύς, épais, car, toujours d'après la loi précitée, celui-ci et le sk. *bahu-s* proviennent d'un organique * bhaghu-s.

P. 61. Le *ṛ* sanskrit ne se prononce pas plus *ar* que *rĭ*.

P. 67 : λύει est pour λυεσι, λυετι. Peut-être ! mais voyez toutefois Corssen Ausspr. I, 602.

P. 29. « Le sk. n'a que trois voyelles brèves, *a, i, u.* » Eh bien, et *ṛ* ?

Pp. 32-80. Le grec παθεῖν n'a rien à faire avec *pati* : il indique un *bhadh*-organique. — L'opinion que *t* latins = θ grecs (παθεῖν, λαθεῖν, etc.) est abandonnée depuis longtemps. Consultez Schleicher, 250 et s.; Corssen, Krit. Beitr., 75, 79 et s.

P. 95 : « Lorsqu'il est final l'*s* s'est quelquefois changé « dans le grec en *n*, par exemple dans la conjugaison de « l'actif (lisez transitif, car le moyen aussi est actif en « principe), à la prem. pers. du plur. où la désinence μεν

« représente un μες antérieur. » Grave erreur · le *n* n'est point pour *s*. Ce dernier est tombé, puis est survenu un *n* euphonique : Compend., p. 238.

P. 49. Le sectionnement φράτ-ωρ, *frat-er* n'est-il qu'un lapsus ?

P. 131. τό est pour * τοτ et non pour *τοδ. Le *d* du latin *istud* n'est que secondaire.

Pp. 214-98-99. Il n'y a aucune métathèse dans μένος et μέμνημαι. Le verbe simple est *ma*, dont la voyelle se trouve supprimée dans le dernier exemple. — Il en est de même pour θάνατος et θνήσκω.

P. 111. Il est inexact de dire que *n* se vocalise en *i* dans τιθείς (* τιθεντ-ς) et autres : c'est le groupe εν qui devient ει. Par lui-même *n* ne peut devenir *i*. — De même c'est ον qui devient ου dans λύουσι, et non pas *n* qui devient *u*.

P. 112. Il ne faut pas dire davantage que *s* devient *i* dans εἰμί pour * *esmi*, * *asmi*. L'on a d'abord eu *emmi* (et non *enmi*), d'où εἰμί.

P. 122. Le sk. *pṛthu-* (et non *pṛtu-!*) amplus, latus, est pour * *pratu-* et non pour * *partu-* pour *pratu-*.

P. 127. Le ἀ privatif (ἀ-σεβής, impie) n'est nullement pour ἀν. Il ne constitue qu'un troisième mode d'être : le premier est *ana*, le second *an*. Rev. de Ling. III, 165.

P. 128. Avec son *s* le lat. *sub* ne peut correspondre rigoureusement au sk. *upa*.

P. 75. « Dans *fido* le latin a remplacé l'aspiration de la consonne finale par celle de la consonne initiale. » Nullement : *fid*, πιθ indiquent un type organique bhidh, frère de bhadh, serrer, lier. Encore la loi de Grassmann.

P. 43. Dans l'aor. simple εἶδον il n'y a pas guna de la voyelle radicale : ce mot est pour * ἐ-ϝιδον,

P. 41. M. B. parle bien du *guṇa* mais de la *vṛddhi ???* Le latin pourtant la connaît.

P. 36. Pourquoi le sectionnement *pat-is*, πόσ-ις, *pot-is* ? Cf. l'observation sur la p. 49. Cf. p. 103 * pat-ri-cida.

P. 64. Il y a une grande témérité à tenir *volare* pour * *gvolare*. Cf. Curtius, 433.

P. 65. Le lat. *cum* n'a rien à faire avec le sk. *sam*. Ibid., 365.

Pp. 57-58. Dans nos « entier, empereur » nous n'avons ni un *n* dental ni un *m* labial : nous n'avons qu'une voyelle nasale *an*. Ne consultez que l'oreille.

P. 207. Dans l'aoriste ἐλύθην le formatif n'est point θ mais bien θε. Rev. de Ling. I, 197, 198.

P. 21. « Le mot sanskrit *arya, noble,* et plus anciennement *laboureur*..... » Confusion de deux éléments verbaux bien distincts.

P. 258 : « τάν-υ-μαι pour *ταν-νυ-μαι. » Lisez « τά-νυ-μαι » ; ce verbe ne forme nullement une classe à part.

La seconde partie du volume, portant le titre de « Racines, » débute par quelques considérations générales empreintes, malheureusement, en bien des endroits du vieil esprit grammatical hindou. Ainsi, pour M. B., la racine de φλέγω est φλεγ (205), et ainsi de suite.

Cela conduit naturellement l'auteur à la funeste théorie des voyelles de liaison : μέν-ο-μεν, φεύγ-ο-μεν (218). J'ai longuement traité cette question dans le présent recueil, II, 5. — Je passe rapidement sur toute cette partie qui, à mon sens, réclame un remaniement complet, remaniement basé sur une étroite comparaison avec le sanskrit.

Dans l'exposé des *racines* et de leurs principaux dérivés M. B. a suivi de près MM. Curtius et Leo Meyer. Il est permis de se demander si la reproduction n'a pas été parfois un peu servile, ou bien, si l'on préfère, un peu exclusive. Il y a d'autres sources à consulter : l'ont-elles été bien souvent ?

Quoi qu'il en soit, cette portion du livre de M. B. réclamait moins d'initiative que la première, et il faut reconnaître qu'en général, — abstraction faite de l'ordre adopté par l'auteur dans l'exposition des faits, — elle se trouve réussie. Le seul reproche qui puisse être un peu sévèrement fait à M. B. est celui de son abstention de comparaisons avec le sanskrit en bien des occurrences où les faits se trouvent pourtant d'une grande évidence. Ainsi, p. 243, pourquoi à côté de τι (τίνω, τιμή) ne point parler du *éi* sk. et zend : cf. Curtius, 445 ? P. 245, frequens, farcio ne sont mis en rapport qu'avec des vocables grecs : ce n'est point assez. Il en est de même pour bien d'autres « racines » dont l'énumération est ici superflue.

Je ne terminerai pas cette notice sans m'exprimer au sujet d'une crainte dont j'ai été tourmenté dès la lecture des premières pages de ce manuel, et qui, je l'avoue, a été loin de se dissiper par la suite. L'auteur qui rédigeait un livre de grammaire comparée était-il réellement prêt à se mettre à une tâche de cette espèce ? La façon déplorable dont se trouvent traités une partie considérable de mots sanskrits cités par lui, témoigne sans rémission de ce fait, que ses études de cet idiome avaient été à peine superficielles.

Nombre d'incorrections sont dues manifestement aux difficultés typographiques. Ainsi nous ne porterons pas au compte de l'auteur le *û* de *bahû-s* (79), etc.

Je relèverai quelques-unes des erreurs attribuables uniquement à l'auteur.

Pp. 33-70. *janu-* signifie « production » et non pas ge-« nou. » La voyelle radicale doit être longue. P. 462, M. B. écrit *gânu :* le *g* est faux ainsi que nous le dirons plus loin.

P. 60. *Saćâmi.* Barbarisme. L'on dit *saćê.*

P. 72. « Sk. *tasam* = grec τῶν, des. » Pis que le précédent ! Lisez *têṣâm* au masc., *tâsâm* au féminin.

Même page. A quel cas le sk. dit-il *ma*, moi ?

Pp. 95-92. Bharamas, 129, bharamasi. — Cette dernière forme n'est point « classique ; » de plus l'*â* majestatique fait défaut.

P. 51. *Bhratar*, frère (*â* radical).

P. 81. Un *â* dans *yâjya-*.

P. 93. Sk. *sta* (sic), se tenir debout.

P. 127. Sk. asmas, nous. Quelle est cette forme ?

Pp. 121-130. Sk. asanti. Lisez « santi pour * asanti, ils sont. » L'autre forme est organique et non pas indienne.

P. 307. « *Seq*, σεπ, suivre ; sk. *sack'* » sic ! Par contre p. 61 nous avons *sac* et pp. 92-93 *sac'*.

P. 456. « Accus. plur. *asman*, nous » Lisez *asmân*. De même *yuṣmân*.

Je regrette aussi de voir quel peu de cas fait M. B. de l'uniformité de transcription. Prenons par exemple notre *j*. M. B., en principe, ne le distingue pas du *g* : 81-84 junagmi ; 377 jag, vénérer ; 299 gan, engendrer, etc... Parfois le signe minute se présente, mais bien rarement ! 247, 347. En certains cas M. B. oublie qu'il réserve *j* pour *y* et écrit, par exemple, janu (*jânu*) genou.

Les distinctions de nasalisation ne sont en aucune façon observées. Il serait fastidieux de dresser une liste de ces incorrections. — Jamais non plus la différenciation de *ṭ* d'avec *t* n'est suivie (217, 34, 228, 239, 455, etc.).

Tantôt *k* donne à entendre *k* (363) ; tantôt *ć* (pankan, katvâras, 455). Tantôt *c* rend *k* (cataras, 121, cf. kataras, 61) ; tantôt il rend *ć*. — Parfois le *ć* (rendu ainsi que nous venons de le dire et par *k* et par *c*) est représenté par *c'* ou *k'* (312, 383, 92).

Au point de vue morphologique il est à regretter que M. B. cite la plupart du temps, sans prévenir en rien le lecteur, soit la forme thématique, soit celle du nominatif sin-

gulier. Le plus simple, le plus clair est de donner la forme thématique suivie d'un tiret : *pṛthu-*, *mêgha-*, *vahni-*, etc...

Si ces lignes tombent sous les yeux de M. B., je ne voudrais point les lui voir prendre dans un sens autre que celui que je leur donne moi-même. Mon intention n'est que d'aider l'auteur, s'il le veut bien, à perfectionner son œuvre réellement fort importante et digne au plus haut point de sincères encouragements. J'ai retranché de ma critique, — et cela pour ne pas faire double emploi, — tout ce qui pouvait coïncider avec une série d'observations fort justes présentées ailleurs par M. Meunier. Il est certain, au surplus, que le temps déjà écoulé depuis la publication de ce volume n'a pas été sans profit pour l'auteur. Avant tout, et malgré tout, M. B. doit s'attacher à la méthode et à la répudiation de tout à-peu-près. Voici, par exemple, une note à la p. 56 dans laqnelle il nous dit : « Sur les consonnes en grec et en latin voir Bopp, Corssen, Max Mueller. » Bopp fort bien, Corssen encore mieux, mais Max Mueller !!! Et malheureusement l'enseignement de M. Max Mueller a tout l'air de provoquer à chaque instant l'admiration de M. Bailly.

Je demanderai par contre pourquoi, dans un livre paru en 1868-69, nous ne sommes en principe renvoyés qu'à la première édition du Compendium de Schleicher, la seconde ayant paru pourtant à la fin de 66. Il n'est parlé de cette dernière que d'une façon incidente (pp. 39, 495). M. B nous expose dans son Introduction une sorte d'historique de la conception de son entreprise; si les « maîtres » qui l'ont « encouragé » et « conseillé » n'accordent à Schleicher que le rang secondaire que lui attribue en fait leur disciple, tant pis, cent fois tant pis... — non pas pour Schleicher! — En définitive, puisse M. B., se fondant avant tout sur la seconde édition du Compendium et subséquemment sur la troisième du volume de M. Curtius, la seconde de celui de

M. Corssen et la Zeitschrift de M. Kuhn, nous donner bientôt une nouvelle édition de son manuel. Nous ne doutons point du succès et serons des plus sincères dans nos applaudissements. A. H.

Zur rumaenischen Vocalisation, von A. Mussafia; 1868.

On sait que le latin, en passant par la bouche des peuples barbares de la Dacie, a subi deux modifications vocaliques particulièrement notables; d'un côté, la prononciation emphatique des voyelles *e* et *o* marquées de l'accent tonique, a donné naissance aux diphthongues *ea, oa;* d'un autre côté, un grand nombre de voyelles se sont assourdies au point de prendre un son analogue aux voyelles nasales de l'albanais et du bulgare. Comme ces altérations ne sont pas constantes, qu'elles apparaissent dans certains mots et ne se manifestent pas dans d'autres, il importe de déterminer les lois qui ont présidé à la formation du langage moderne. Ces lois sont pour la plupart des règles de position que M. Mussafia a relevées. Plus heureux que M. Diez, qui n'avait eu à sa disposition, en ce qui concerne la langue roumaine, que des matériaux tout à fait insuffisants, le savant professeur de l'Université de Vienne est parvenu à indiquer un petit nombre de formules qui souffrent à peine quelques exceptions :

I. L'*o* accentué prend le son d'*oa* quand la syllabe suivante contient la voyelle *ę* (ъ) ou *e*, il ne subit pas au contraire de variation devant *i (ĭ), u (ŭ);* le latin *porta* donne *poartę*, tandis que *homo* reste *omŭ;*

II. L'*e* accentué se transforme en *ea* devant *ę* et ne subit point d'altération devant *e, i, u:* lat. *fenestra,* roum. *fereastrę* ou *fereastę;* lat. *desertus* roum. *deșertŭ*, *deșeartę*.

En ce qui concerne la diphthongue *ea,* il est bon de noter

que la prononciation la confond parfois avec *ia*, parfois même ne fait entendre qu'un simple *a*. On dit d'ordinaire *piatrę* et non *peatrę* du latin *petra*, *kęmašę* et non *kęmeašę* du latin *camĭsia*, etc.

Après avoir consacré quelques paragraphes à l'influence de l' *i* sur la voyelle suivante, M. Mussafia entre dans quelques explications relatives à l'assourdissement des voyelles. Il est plus difficile ici de poser des principes invariables : toutefois il n'est pas impossible de relever diverses règles fondamentales, et c'est ce que l'auteur fait, avec la rigueur d'analyse qu'exigent les recherches linguistiques. On comprend que nous ne puissions, en quelques lignes, résumer des règles qui demandent à être accompagnées de nombreux exemples. Nous ne voulons pas non plus enlever au lecteur le plaisir d'étudier lui-même le mémoire de M. Mussafia. L'exactitude des détails, et la richesse des exemples qu'il a réunis, donnent à son travail une valeur particulière, et comme le remarque M. Diez lui-même dans la troisième édition de sa grammaire, il conviendrait de reproduire en entier ce mémoire dans la grammaire des langues romanes.

Temeswar. EMILE PICOT.

Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique, publiées par Léon de Rosny. — Paris, Maisonneuve et Cie, éditeurs.

La première livraison de cette revue est datée de janvier 1870. Le but de ce Recueil est la publication de tous les alphabets connus, d'inscriptions curieuses, d'exergues de médailles intéressantes pour la paléographie, et ce premier fascicule tient bien les promesses de M. de R., car il contient de nombreuses planches sur les diverses écritures de

l'Indo-Chine, un *fac-simile* en couleur d'un manuscrit siamois avec de curieuses et fantasques miniatures, puis un tableau comparatif des écritures *Ouigoure* et *Sabéenne*. C'est une bonne œuvre que de mettre à la portée du monde savant une foule de documents dispersés et coûteux. On rencontre d'abord une savante bibliographie des recueils d'alphabets. M. de R. traite ensuite de la transcription en caractères latins des écritures orientales, ce puissant auxiliaire des études; il expose le système de M. Lepsius, puis en propose un autre qui, à côté d'avantages incontestables, présente des défauts qu'il serait trop long d'indiquer, car il faudrait entrer dans une discussion que ne nous permet pas le cadre nécessairement restreint d'une notice bibliographique. Le recueil contient encore une étude intéressante sur l'histoire de l'écriture et de l'imprimerie siamoise. Enfin, vient le commencement d'un travail, traduit de l'allemand, de Klaproth sur l'écriture ouigoure. Nous recommandons à nos lecteurs, curieux de paléographie, la publication de M. de R., qui donne, à un prix modéré, des documents d'une réelle importance. G. DE R.

Quatre lettres sur le Mexique, par M. Brasseur de Bourbourg. 1 fort volume in-8° — Maisonneuve et Cie, éditeurs.

L'énorme volume de M. B. de B. contient sans contredit des détails, des renseignements de la plus haute importance au point de vue de l'Amérique, dont l'auteur a fait le sujet d'études aussi patientes que minutieuses. Mais c'est un dur travail pour le lecteur que d'extraire la réalité des mille ornements amoncelés par M. B. de B.; et encore si ces

ornements ne défiguraient pas les faits curieux dont cet ouvrage est si rempli ! Au point de vue spécial de cette Revue, la théorie de l'origine américaine de l'aryaque aurait pour le moins besoin d'une démonstration positive, et M. B. de B. ne fournit AUCUN fait à l'appui de son opinion. Quand on a découvert que « chacun des éléments primitifs dont se composent les racines indo-européennes se retrouvent dans les langues du groupe mexico-güatémalien », quand, laissant loin derrière soi les savants qui usent leur vie à reconstituer cet aryaque que nous commençons à peine à connaître, on a pu rétablir l'idiome que parlait l'homme à des époques bien antérieures à celle où l'aryaque fut employé, on ne se contente pas d'indiquer en passant ce gigantesque résultat, on en donne la preuve scientifique, car le lecteur est en droit de réserver son opinion et, comme en ce cas la théorie semble trop étrange, de considérer celle-ci comme le rêve d'une imagination puissante, je l'accorde, mais singulièrement dirigée.

G. DE R.

CORRECTIONS AU TOME III

Page 111, ligne 2 : permutent.

Page 153, ligne 31 : *awwalou.*

Page 276, ligne 14 : *svętŭ.*

Page 297, ligne 25 : *Yaungoikoa.*

Page 369. L'air basque reproduit se chante très souvent avec la modification suivante : *sol* au lieu de *fa,* en tant que seconde note des première, cinquième et treizième mesures.

Page 377. Rétablissez le titre : *De radicum quarundam variatione.*

TABLES

DES

TROIS PREMIERS VOLUMES

I. TABLE DES SUJETS

Aditi, adityas. — Voyez **védiques** (études).
Agni, petit-fils des eaux dans le Véda et l'Avesta. — *Girard de Rialle.* — III, 49. — Voyez **védiques** (études).
Aoriste composé. — Voyez *verbe.*
Arabe (notes sur la grammaire). — *H. Derenbourg.* — III, 135.
Aryaque et sanskrit. — *M. Bréal.* — I, 125.
Aspirées organiques. — *Hovelacque.* — I, 282.
Asséner (étymologie française). — *A. Scheler.* — I, 349.
Assiette (étymologie française). — *A. Scheler.* — I, 354.
Basque (coup d'œil sur l'étude de la langue). — *J. Vinson.* — I, 381.
— (phonétique). — *J. Vinson.* — III, 423.
Bibliographie. — *Alexandre.* Oracles sibyllins.— *Larocque.*— III, 214.
— *Ascoli J.* Di un gruppo di desinenze indo-europee. — *Hovelacque.* — II, 340.
— *Autenrieth Dr G.* Terminus in quem. — *Hovelacque.* — II, 362.
— *Bailly A.* Manuel pour l'étude des racines grecques et latines. — Id. — III, 475.
— *Baissac J.* Origine des dénominations ethniques dans la race aryane. — *Girard de Rialle.* — I, 231.
— *Baudry Fr.* Grammaire comparée des langues classiques. — *H. Chavée.* — I, 468.

Bibliographie. — *Baudry et Delérot.* Les Dieux et les Héros (traduit de l'anglais). — Id. — I, 362.

— *Benfey Th.* Sur quelques formations du pluriel dans le verbe indo-germanique. — *Hovelacque.* — I, 238.

— *Blackley W.-L.* — Word gossip. — *H. Chavée.* — III, 210.

— *Brachet A.* Dictionnaire des doublets de la langue française. — *Hovelacque.* — II, 350.

— *Brasseur de Bourbourg.* Quatre lettres sur le Mexique. — *Girard de Rialle.* — III, 485.

— *Caix de Saint-Aymour.* La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne. — *M. Fuehrer.* — I, 358.

— *Chabas F.* Les Pasteurs en Égypte. — *Girard de Rialle.* — II, 248.

— *H. de Charencey.* Recherches sur les noms d'animaux, etc., chez les Basques. — *J. Vinson.* — III, 107.

— *Chodzko Al.* Grammaire paléo-slave. — *Hovelacque.* — III, 465.

— Collection philologique, 1er fascicule. — *Hovelacque.* — II, 476.

— *Corssen W.* Aussprache, vokalismus und betonung der lateinischen sprache (2e édition). — Id. — III, 89.

— *Curtius G.* Grundzuege der griechischen etymologie. — Id. — I, 98. — Studien zur Griech. und Latein. grammatik. — Id. — II, 358 ; III, 84.

— *Delbrueck B.* Syntaxe indo-germanique ; ablatif, locatif et instrumental. — *H. Chavée.* — I, 476.

— *Didot A.-F.* Orthographe française. — Id. — II, 251.

— *De Éguren J.-M.* Metodo practico para ensenar el castillano en las escuelas vascongadas. — *J. Vinson.* — III, 208.

— *Eichhoff.* Grammaire générale indo-européenne. — *Hovelacque.* — I, 228.

— *Fauche.* Traduction française du Mahâbhârata. — *Girard de Rialle.* — I, 490.

— *Fick.* Woerterbuch der indo-germanischen grundsprache. — *H. Chavée.* — I, 368.

— *Fumi.* Illustrazioni filologico-comparative alla grammatica greca del Dr G. Curtius. — Id. — II, 480.

— *Garcin E.* Les Français du Nord et du Midi. — Id. — I, 483.

— *Geiger L.* Ursprung und entwickelung der menschlichen sprache und vernunft. — Id. — III, 85.

— *Gilly A.* Premiers éléments de linguistique. — Id. — I, 474.

— *Hovelacque.* Grammaire de la langue zende. — *E. Picot.* — III, 219.

— *Hunter W.-W.* A comparative dictionary of the non aryan languages of India and high Asia. — *H. Chavée.* — II, 364.

Bibliographie. — *Hecquet-Boucrand.* Dictionnaire étymologique des noms propres d'hommes. — Id. — I, 481.
— *Hoepfner et Zacher.* Zeitschrift fuer deutsche philologie. — *Hovelacque.* — II, 119.
— *Husson H.* Mythes et monuments comparés. — *H. Chavée.* — II, 126.
— Indo-germanische chrestomathie. — *Hovelacque.* — III, 227.
— *Inman Th.* Ancient faiths embodied in ancient names. — *H. Chavée.* — I, 479.
— *Justi F.* Traduction du Bundehesh. — *Hovelacque.* — II, 247.
— *Koch C.-Fr.* Historische grammatik der englischen sprache. — Id. — II, 352; III, 84.
— *Kraushaar L.* De radicum quarundam indo-germanicarum variatione. — Id. — III, 377.
— *Luebbert Ed.* Der conjunctiv perfecti und das futurum exactum im aelteren latein. — Id. — I, 242.
— *Mahn.* Denkmaeler der baskischen sprache. — *J. Vinson.* — II, 236.
— *Ménant J.* Éléments de la grammaire assyrienne. — *H. Chavée.* II, 114.
— *Mussafia A.* Darstellung der altmailaendischen mundart nach Bonvesin's schriften. — *E. Picot.* — III, 381.
— *Mussafia A.* Zur rumaenischen vocalisation. — *Picot.* — III, 483.
— *Notby Edwin.* Comparative grammar of the french, italian, spanish and portuguese languages. — *H. Chavée.* — II, 361.
— *Pott.* Wurzelwoerterbuch der indo-germanischen sprachen. — Id. — I, 242.
— *De Rosny.* Archives paléographiques. — *Girard de Rialle.* — III, 484.
— *De Rosny L.* De l'origine du langage. — *Hovelacque.* — III, 102.
— *Scherer G.* Zur geschichte der deutschen sprache. — *H. Chavée.* — II, 124.
— *Schultze E.* Gothisches Woerterbuch. — Id. — I, 368.
— *Simonin L.* La Toscane et la mer Tyrrhénienne. — Id. — II, 126.
— *Société de Linguistique de Paris.* Mémoires. — *Hovelacque.* — I, 488.
— *Steinthal.* Die mande-neger sprachen. — *H. Chavée.* — I, 234.
— *Vaillant J.-A.* Grammaire, dialogues et vocabulaire de la langue des Bohémiens ou Cigains. — *E. Picot.* — II, 346.
Cas (principes de l'étude comparative des). — *B. Delbrueck.* — II, 469.
Caucaso-Transgangétiques (recherches sur les langues). — *H. de Charencey.* — II, 375.

Centaures (le nom des) — *Hovelacque.* — II, 465.

Concours de poésie basque à Sare en 1869. — *J. Vinson.* — III, 366.

Consonnes (les attraits sexuels des) et l'action réflexe du cerveau. — *H. Chavée.* — II, 184.

Cunéiformes (inscriptions). — Id. — I, 106. — Sur l'origine de quelques caractères des inscriptions aryennes des Achéménides. — *J. Ménant.* — III, 61. — Sur le signe perse de L. — *J. Oppert.* — III, 459.

Ç sanskrit. Voyez prononciation et transcription.

Déclinaison basque (notes sur la). — *J. Vinson.* — III, 5. — Note sur les prétendus génitifs et datifs pluriels de la langue basque. — *L.-L. Bonaparte.* — II, 282.

Déclinaison indo-européenne. — *A. de Caix de Saint-Aymour.* — I, 51, 204; II, 316. — Formation du nominatif singulier. — III, 235.

Dérivation (les éléments de la). — *Hovelacque.* — I, 166.

Dieu (le mot) en basque et dans les langues dravidiennes. — *J. Vinson.* — III, 294.

Durus. — *Hovelacque.* — II, 447.

Éran. De la place occupée par les langues éraniennes dans la famille linguistique indo-germanique. — *Fr. Spiegel.* — III, 113. — Examen d'une suite de publications sur les idiomes et les littératures de l'Éran. — *Hovelacque.* — III, 248.

Errata. II, 245, 255; III, 84, 244, 382.

Étymologie. Voyez **Asséner, Assiette, Dieu, Durus, Homo, Gotique, Hic, Regret, Regretter.**

Française (langue). Son enseignement par la méthode historico-comparative. — *Hovelacque.* — I, 36. — Voyez **Patois.**

Futur. Voyez **Verbe.**

Germaniques (langues). Étude et enseignement. — *M. Fuehrer.* — I, 84.

Germaniques (études). — *Hovelacque.* — II, 294.

Gotiques (examen de quelques vocables). — Id. — II, 308.

Hadendoa. Études sur les idiomes de l'Afrique : de la place de la langue hadendoa. — *Halévy.* — III, 175.

Hic, haec, hoc. — *Hovelacque.* — II, 462.

Hiéroglyphes des saisons égyptiennes. — *G. Rodier.* — III, 122.

Homo. — *Hovelacque.* — I, 410.

Images dans la parole indo-européenne. — *H. Chavée.* — II, 55.

Indo-européennes (langues). Leur étude positive. — *H. Chavée.* — I, 1.

Indra. Voyez **Védiques** (études).

Intonations (notice sur les) du discours sur les Annamites. — *A. des Michels.* — III, 36.

J'âina (la religion des). — *J. Vinson.* — III, 306.

Langues anciennes et langues modernes (extrait du *Journal des Débats*). III, 240.

Lautverschiebung. Essai d'interprétation. — *L. Gaussin*. — II, 199. — Critique. — *Hovelacque*. — II, 294.

Manouantaras (date initiale des). — *G. Rodier*. — III, 327.

Musique. Air basque. — III, 369.

Mythologie. De la méthode en mythologie et des divers systèmes de critique mythologique. — *Girard de Rialle*. — II, 285, 428.

Parjanya. Voyez **Védiques** (études).

Patois français (projet d'enquête sur les). — *Girard de Rialle*. — I, 456.

Perse. Sur le L perse. — *J. Oppert*. — III, 459.

Phénicien. La langue phénicienne. — *H. Chavée*. — III, 411.

Phonologie (la) de Volney. — *Hovelacque*. — II, 171. — Phonologie basque. — *J. Vinson*. — III, 423.

Présent. Voyez **Verbe**.

Programme de la Revue. — I, V.

Prononciation du grec ancien. — *J. Vinson*. — II, 40. — Valeur de l'H grec au onzième siècle. — *E. Picot*. — II, 51, 314.

Prononciation et transcription de deux sifflantes sanskrites. — *Hovelacque*. — II, 457. — Sur le ç sanskrit. — III, 243. — Prononciation de *ṛ*, *ṣ*, *ç*, *ṣ*, *ḷ* védique. — *J. Vinson*. — III, 81.

Races humaines (pluralité originelle des). — *H. Chavée*. — I, 432.

Racines indiennes (sur les). Discussion. — *L. Adam, Hovelacque*. — — III, 23, 25.

Regret, regretter. — *H. Chavée*. — I, 223.

Roumaine (langue). Son orthographe. La Société littéraire de Bucarest. — *Ém. Picot*. — II, 78, 327.

Sanskrit et aryaque. — *M. Bréal*. — I, 125.

Schleicher (August). Notice. — *Hovelacque*. — II, 261. — Portrait, III, frontispice.

Syntaxe comparée. Adjectif et génitif. — *Léon Feer*. — II, 133.

Thèmes (de la désignation des). — *Hovelacque*. — II, 449.

Transcription et prononciation de deux sifflantes sanskrites. — Id. — II, 457.

Transcription du sanskrit et du zend. — III, 245.

V aryaque. Ses variations. — *J. Oppert*. — I, 128.

Varia. — III, 235, 366.

Védique (époque). — *G. Rodier*. — Commencement, III, 327. — Fin, I, 304.

Védiques (études). — *Girard de Rialle*. — Introduction, Agni, I, 67 ; — Indra, I, 215, 325 ; — Parjanya, I, 422 ; — Aditi, II, 104 ; — Adityas, Visnu, II, 223.

Verbe. Formation de l'aoriste composé. *Hovelacque*. — II, 276. — Formation du présent. — Id. — II, 5. — Formation des futurs. — *Joh. Schmidt*. — III, 355, 383. — Trois prétendus verbes simples (as, ad-an). — *Hovelacque*. — II, 267. — Familles naturelles des idées verbales dans la parole indo-européenne. — *H. Chavée*. — I, 133, 254.

Visnu. Voyez **Védiques** (études).

Zend. Questions de grammaire zende. — *Hovelacque*. — III, 156.

II. TABLE DES LANGUES ÉTUDIÉES

Annamite. — III, 36.

Arabe. — III, 135.

Basque. — I, 381 ; II, 282 ; III, 5, 294, 366, 423.

Caucaso-transgangétiques (langues). — II, 375.

Dravidiennes (langues). — III, 294, 306.

Éraniennes (langues). — III, 113, 248.

Français. — I, 36, 223, 349, 354, 456.

Germaniques (langues). — I, 84 ; II, 199, 294.

Grec. — II, 40, 51, 314.

Gotique. — II, 308.

Hadendoa. — III, 175.

Indo-européennes (langues). — I, 1, 51, 125, 128, 138, 166, 204, 254, 282 ; II, 5, 55, 171, 184, 267, 276, 316, 449, 465, 469 ; III, 23, 25, 235, 355.

Latin. — I, 410 ; II, 447, 462.

Linguistique générale. — I, 304, 432 ; II, 133, 285, 428 ; III, 122, 240, 327.

Perse. — I, 106 ; III, 61, 459.

Phénicien. — III, 411.

Roumain. — II, 78, 327.

Sanskrit. — I, 67, 215, 328, 422 ; II, 104, 223, 457 ; III, 49, 81, 243, 245.

Zend. — III, 156, 219, 245.

III. TABLE DES AUTEURS

Adam L. — III, 23.

Bonaparte L.-L. — II, 282.

Bréal M. — I, 125.

De Caix de Saint-Aymour A. — I, 51, 204 ; II, 316.

De Charencey H. — II, 375.

Chavée H. — I, 1, 106, 138, 223, 234, 242, 254, 262, 368, 406, 432, 468, 474, 476, 479, 481, 483 ; II, 55, 114, 119, 124, 126, 184, 251, 361, 364, 480 ; III, 85, 210, 411.

Delbrueck B. — II, 469.

Derenbourg H. — III, 135.
Feer L. — II, 133.
Fuehrer M. — I, 84, 358.
Gaussin L. — II, 199.
Girard de Rialle. — I, 67, 215, 231, 328, 422, 456, 490 ; II, 104, 223, 248, 285, 428 ; III, 49, 484.
Halévy J. — III, 175.
Hovelacque Ab. — I, 36, 98, 166, 228, 238, 242, 282, 410, 488 ; II, 5, 171, 247, 261, 267, 276, 294, 340, 350, 352, 358, 362, 447, 449, 457, 462, 465, 476 ; III, 25, 84, 89, 102, 156, 227, 248, 377, 465.
Larocque. — III, 214.
Ménant J. — III, 61.
Des Michels A. — III, 36.
Oppert J. — I, 128, III, 459.
Picot Ém. — II, 51, 78, 314, 327, 346 ; III, 219, 381, 483.
Rédaction (la). — I, V ; III, 235, 245.
Rodier G. — I, 304 ; III, 122, 327.
Scheler A. — I, 349, 354.
Schmidt J. — III, 355, 383.
Spiegel F. — III, 113.
Vinson J. — I, 381 ; II, 40, 236 ; III, 5, 81, 107, 208, 294, 306, 366, 423.

PARIS. — TYP. ALCAN-LÉVY, RUE DE LAFAYETTE, 61.